

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

MAANDELIJKSCHE UITGAVE.
PUBLICATION MENSUELLE.

BULLETIJN
DER MAATSCHAPPIJ
VAN
GESCHIED= en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

14^{de} JAAR. — 14^{me} ANNÉE.

N° 1.

GENT,
GEIRNAERT-VANDE STEENE.

1906.

AVIS

En vue de régulariser et de faciliter l'administration de la société. MM. les membres sont priés d'adresser :

Tout ce qui concerne l'impression du *Bulletin* et des *Annales*, à M^r P. Bergmans, secrétaire, 49, rue de la Forge.

Tout ce qui concerne l'organisation des séances à M^r A. Dutry, secrétaire, 26, rue des Thérésiennes.

Tout ce qui concerne la comptabilité, à M^r R. Schoorman, trésorier, 193, Coupure ;

Tout ce qui concerne la bibliothèque et la distribution des publications, à M^r A. Diegerick, bibliothécaire, 14, boulevard de la Citadelle.

Les sociétés en relations d'échange sont priées d'adresser leurs envois à *la Bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie*, 2, fossé d'Othon, Gand.

BERICHT.

Voor het regelmatig beheer der Maatschappij, worden de HH. leden verzocht te sturen :

Al wat drukken van *Bulletijn* en *Annalen* betreft, aan den Heer P. Bergmans, secretaris, 49, Smisstraat ;

Al wat de voorbereiding der zittingen betreft, aan den Heer A. Dutry, secretaris, 26, Therezianenstraat ;

Al wat de comptabiliteit betreft, aan den Heer R. Schoorman, schatmeester, 193, Coupure ;

Al wat de bibliotheek en den dienst der uitgaven betreft, aan den Heer A. Diegerick, boekbewaarder, 14, Citadellaan ;

De maatschappijen, in ruilingsbetrekkingen, worden verzocht hunne uitgaven te sturen : *Boekerij der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde*, 2, Ottogracht, Gent.

Article 3 des Statuts : La Société n'assume pas la responsabilité des opinions émises par ses membres.

Artikel 3 der Wetten : De Maatschappij is niet verantwoordelijk voor de denkbeelden door hare leden geuit.

BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- EN OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

—

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

BULLETIJN
DER MAATSCHAPPIJ
VAN
GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE
TE GENT.
—
BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE GAND.

14^{de} JAAR. — 14^{me} ANNÉE.

1906

GENT,
GEIRNAERT-VANDE STEENE.
1906.

Eerevoorzitters :

De Gouverneur van de provincie Oost-Vlaanderen.
De Burgemeester der Stad Gent.

Samenstelling van den Bestuurraad voor 1906.

Voorzitter : de heer kanunnik *Gabriel vanden Gheyn*.

Ondervoorzitters : de heeren *Joris Hulin* en *Victor van der Haeghen*.

Secretarissen : de heeren *Paul Bergmans* en *Albrecht Dutry*.

Schatmeester : de heer *Robrecht Schoorman*.

Boekbewaarder : de heer *Alfons Diegerick*.

Raadsleden : de heeren *Ernest Coppieters Stochove*, *Armand Heins* en *Alfons van Werveke*.

Présidents d'honneur :

Le Gouverneur de la Flandre orientale.

Le Bourgmestre de la Ville de Gand.

Composition du Comité directeur pour 1906.

Président : M^r le chanoine *Gabriel vanden Gheyn*.

Vice-présidents : MM. *Georges Hulin* et *Victor van der Haeghen*.

Secrétaires : MM. *Paul Bergmans* et *Albert Dutry*.

Trésorier : M^r *Robert Schoorman*.

Bibliothécaire : M^r *Alphonse Diegerick*.

Conseillers : MM. *Ernest Coppieters Stochove*, *Armand Heins* et *Alphonse van Werveke*.

Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent.

W E T T E N .

I^e HOOFDSTUK.

Stichting. — Doel. — Duur.

1. De *Geschied- en Oudheidkundige Kring te Gent*, den 18 Februari 1893 gesticht, wordt van heden af *Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent* genoemd.

2. De Maatschappij is gewijd aan de studie der geschied- en oudheidkundige vraagstukken en bijzonderlijk van die, welke de stad Gent en Vlaanderen betreffen.

Zij heeft voor doel de verspreiding der kennis van al hetgeen daarmede in verband staat. Om dit te bereiken, geeft ze de werken harer leden uit, richt voordrachten, uitstapjes, tentoonstellingen in, en draagt desnoods het ware bij tot bewaring en herstelling der gebouwen en der voorwerpen, die een geschied- of oudheidkundige waarde hebben.

3. De Maatschappij is niet verantwoordelijk voor de denkbeelden, door hare leden geuit.

4. Volle vrijheid wordt aan de leden gelaten, voor wat het gebruik der Fransche of der Nederlandsche taal betreft zoowel in hunne geschriften als in hunne redevoeringen. Deze laatsten worden in de verslagen opgenomen in de taal, waarvan de redenaar zich heeft bediend.

De stukken van den Bestuurraad uitgaande zijn in de twee talen opgesteld.

De verhandelingen, door den Bestuurraad ter uitgave bestemd, worden gedrukt in de taal, welke de schrijver heeft gebruikt.

5. Het maatschappelijk jaar vangt met 1 Januari aan.

6. De duur van de Maatschappij is onbepaald. Zij wordt van rechtswege als ontbinding aanzien, als ze enkel nog vijf werkende leden telt.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

STATUTS.

CHAPITRE I^{er}.

Fondation. — But. — Durée.

1. Le *Cercle historique et archéologique de Gand*, fondé le 18 février 1893, prend désormais le titre de *Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*.

2. La Société est consacrée à l'étude des questions historiques et archéologiques, et spécialement de celles qui intéressent la ville de Gand et la Flandre.

Elle a pour but de propager toutes les connaissances qui s'y rapportent. Pour y arriver, elle publie les travaux de ses membres, organise des conférences, des excursions, des expositions et contribue, s'il y a lieu, à la conservation et à la restauration des édifices, ainsi que des objets qui ont une valeur historique ou archéologique.

3. La Société n'assume pas la responsabilité des opinions émises par ses membres.

4. Toute liberté est laissée aux membres quant à l'emploi des langues française et néerlandaise, tant dans leurs écrits que dans leurs discours. Ces derniers sont actés aux procès-verbaux dans la langue dont l'orateur s'est servi.

Les pièces émanant du Comité sont rédigées dans les deux langues.

Les travaux dont la publication est ordonnée par le Comité sont imprimés dans la langue choisie par l'auteur.

5. L'année sociale commence le 1^{er} janvier.

6. La durée de la Société est illimitée. Elle est censée dissoute de droit quand elle ne compte plus que cinq membres effectifs.

In geval van ontbinding worden en blijven de verzamelingen, meubels en voorwerpen van de Maatschappij eigendom van de stad Gent.

II^e HOOFDSTUK.

Leden.

7. De Maatschappij bestaat uit eereleden, gewone leden en buitengewone leden.

8. De titel van eerelid kan toegekend worden aan de personen, die om hunne verdiensten of hunne werken uitzonderlijk recht hebben op de erkentelijkheid der Maatschappij.

Zij worden gekozen door de gewone leden op voorstel van den Bestuurraad.

9. De Gouverneur van de provincie Oost-Vlaanderen en de Burgemeester van de stad Gent zijn van rechtswege eere-voorzitters van de Maatschappij.

10. De gewone leden zijn ten getalle van zestig. Zij verbinden zich deel te nemen aan de werkzaamheden van de Maatschappij. Zij vullen hun getal aan door een verkiezing uit de buitengewone leden.

Zij alleen benoemen den Bestuurraad bij volstrekte meerderheid van stemmen. Zij alleen nemen deel aan de stemming over de herziening der Wetten.

11. Het getal van de buitengewone leden is onbepaald. Zij worden aanvaard door de gewone leden bij geheime stemming en volstrekte meerderheid van stemmen. De voorstellingen, door twee leden geteekend, worden aan den Bestuurraad medege-dee d vóór de verkiezing.

12. Het Bureau geeft aan elk nieuw lid kennis van zijne benoeming en doet hem een afdruk van de Wetten geworden.

13. De nieuwe leden, vóór het laatste kwartaal van het jaar benoemd, worden aanzien als deelmakende van de Maatschappij sedert 1 Januari van het jaar hunner aanvaarding

14. De ontslagen moeten schriftelijk gezonden worden aan den Bestuurraad vóór 1 Januari. Die, welke na deze dagteekening worden ingezonden, ontslaan niet van de betaling der bijdrage van het loopende jaar.

En cas de dissolution, les collections, meubles et effets de la Société deviennent et demeurent la propriété de la ville de Gand.

CHAPITRE II.

Membres.

7. La Société se compose de membres d'honneur, de membres effectifs et de membres honoraires.

8. Le titre de membre d'honneur peut être conféré aux personnes qui, par leur mérite ou leurs travaux, ont acquis des titres exceptionnels à la reconnaissance de la Société.

Ils sont élus par les membres effectifs sur la présentation du Comité directeur.

9. Le Gouverneur de la province de la Flandre orientale et le Bourgmestre de la ville de Gand sont de droit présidents d'honneur de la Société.

10. Les membres effectifs sont au nombre de soixante. Ils s'engagent à prendre une part active aux travaux de la Société. Ils se recrutent, par voie de cooptation, parmi les membres honoraires.

Ils élisent seuls, à la majorité absolue des voix, les membres du Comité directeur. Ils ont seuls le droit de prendre part au vote pour la revision des statuts.

11. Le nombre des membres honoraires est illimité. Ils sont admis par les membres effectifs, au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. Les présentations, contresignées par deux membres, sont communiquées au Comité avant le ballottage.

12. Le bureau notifie à tout nouveau membre son admission et lui fait parvenir un exemplaire des statuts.

13. Les nouveaux membres, admis avant le dernier trimestre de l'année, sont censés faire partie de la Société depuis le 1^{er} janvier de l'année où ils sont admis.

14. Les démissions doivent être envoyées par écrit au Comité directeur avant le 1^{er} janvier. La démission envoyée après cette date ne dispense pas du paiement de la cotisation de l'année courante.

15. Al de leden worden uitgenoodigd een afdruk van hunne geschriften aan de Maatschappij te schenken.

III^e HOOFDSTUK.

Bijdrage en gebruik van de gelden.

16. De gewone leden en de buitengewone leden betalen een jaarlijksche bijdrage van tien frank en ontvangen de werken door de Maatschappij uitgegeven.

Al de leden hebben het recht de algemeene vergaderingen bij te wonen, alsmede de zittingen van de afdeelingen, de voordrachten, de uitstapjes en de tentoonstellingen.

17. De gelden van de Maatschappij worden gebruikt, met de goedkeuring van de gewone leden en de buitengewone leden :

1^o tot het uitgeven van het Bulletin of ontledend verslag van de zittingen ;

2^o tot het uitgeven van de werken aan de Maatschappij aangeboden en aangenomen door den Bestuurraad ;

3^o tot het vergemakkelijken van de studie der geschiedkundige en oudheidkundige vraagstukken, door het inrichten van opgravingen, het aankopen van bijzondere werken of elk ander middel door den Bestuurraad nuttig geoordeeld ;

4^o om bij te dragen tot de bewaring en de herstelling van gebouwen, die een geschied- of oudheidkundige waarde hebben ;

5^o om voorwerpen, die een geschied- of oudheidkundig belang hebben, aan vergetelheid of vernieling te onttrekken.

18. De schrijvers van een werk door de Maatschappij uitgegeven behouden er den vollen eigendom van. Zij ontvangen kosteloos vijftientig afdrukken.

IV^e HOOFDSTUK.

Bestuur.

19. De Bestuurraad bestaat uit :

een Voorzitter,

twee Ondervoorzitters,

twee Secretarissen,

een Schatbewaarder,

een Boekbewaarder en drie Raadsleden.

15. Tous les membres sont invités à faire hommage à la Société d'un exemplaire de leurs publications.

CHAPITRE III.

Cotisation et emploi des ressources.

16. Les membres effectifs et honoraires paient une cotisation annuelle de dix francs et reçoivent les publications de la Société.

Tous les membres ont le droit d'assister aux assemblées générales, aux séances des sections, aux conférences, aux excursions et aux expositions.

17. Les fonds recueillis par la Société sont employés, sous l'approbation des membres effectifs et honoraires :

1° à publier le Bulletin ou compte-rendu analytique des séances ;

2° à publier les travaux présentés à la Société et agréés par le Comité ;

3° à faciliter l'étude des questions historiques et archéologiques par l'organisation de fouilles, l'achat d'ouvrages spéciaux ou tout autre moyen jugé utile par le Comité ;

4° à favoriser la conservation et la restauration des édifices qui ont une valeur historique ou archéologique ;

5° à préserver de l'oubli ou de la destruction des objets offrant un intérêt historique ou archéologique.

18. L'auteur d'un travail publié par la Société en conserve la pleine propriété. Il en reçoit gratuitement vingt-cinq exemplaires.

CHAPITRE IV.

Administration.

19. Le Comité directeur se compose :

d'un Président,

de deux Vice-Présidents,

de deux Secrétaires.

d'un Trésorier,

d'un Bibliothécaire et de trois Conseillers.

De leden van den Bestuurraad worden gekozen voor vier jaar door de gewone leden bij volstreckte meerderheid van stemmen. Zij worden alle twee jaar bij helften vernieuwd.

20. De leden van den Bestuurraad zijn herkiesbaar. Zij worden gekozen tusschen de gewone leden, die de stad Gent of het omliggende bewonen.

21. De Bestuurraad is verplicht eens in de maand te vergaderen.

22. Als de omstandigheden het vereischen, neemt de Bestuurraad dringende beslissingen, welke in de eerstvolgende algemeene vergadering aan de Maatschappij werden medegedeeld.

23. De voorzitter waakt over de uitvoering der Wetten; hij leidt de werkzaamheden en de besprekingen in de zittingen. Alle stukken van den Bestuurraad uitgaande worden door hem geteekend en mede ondergeteekend door één der secretarissen.

24. De ondervoorzitters helpen den voorzitter in de uitoefening van zijn ambt en vervangen hem in geval van afwezigheid.

25. De secretarissen stellen de verslagen der zittingen op, geven mededeeling van de ingekomen stukken, roepen de algemeene vergaderingen en den Bestuurraad bijeen, zorgen voor het drukwerk, bereiden de briefwisseling voor, in een woord, doen alles wat het bureelwerk betreft.

Zij geven verslag van de werkzaamheden der Maatschappij in de eerste algemeene vergadering van het bestuurjaar.

De secretarissen verdeelen die werkzaamheden onder elkander.

26. De boekbewaarder is gelast met het bewaren van archief, boeken en handschriften en van alle voorwerpen aan de Maatschappij behoorende, en houdt de lijst ervan bij.

27. De schatbewaarder is gelast met de rekenplichtigheid. Hij neemt alle maatregelen, geschikt om het doen der invorderingen te verzekeren et zorgt voor de betalingen na bekrachtiging der rekeningen door het handteeken van den voorzitter.

Hij doet den toestand der kas kennen, telkenmale het Bureel zulks verlangt. Hij legt zijne rekeningen over in de eerste algemeene vergadering van het bestuurjaar.

Les membres du Comité sont élus pour quatre ans par les membres effectifs, à la majorité absolue des voix. Ils sont renouvelés par moitié tous les deux ans.

20. Les membres du Comité sont rééligibles. Ils sont choisis parmi les membres effectifs habitant la ville de Gand ou la banlieue.

21. Le Comité se réunit obligatoirement une fois par mois.

22. Quand les circonstances l'exigent, le Comité prend des décisions d'urgence qui sont communiquées à la Société lors de sa prochaine assemblée générale.

23. Le président veille à l'exécution des statuts ; il dirige les travaux et les discussions des réunions. Il signe toutes les pièces émanant du Comité, qui sont contresignées par un des secrétaires.

24. Les vice-présidents secondent le président dans ses fonctions et le suppléent en cas d'absence.

25. Les secrétaires rédigent les procès-verbaux des réunions, communiquent les pièces, convoquent les assemblées générales et les séances du Comité, surveillent les impressions, préparent la correspondance, en un mot, font tout ce qui concerne le travail de bureau.

Ils font un exposé des travaux de la Société dans la première assemblée générale de l'année sociale.

Les secrétaires se partagent entre eux ces attributions.

26. Le bibliothécaire est chargé de la conservation des archives, livres et manuscrits ainsi que de tous objets appartenant à la Société, et en dresse un inventaire.

27. Le trésorier est chargé de la comptabilité. Il prend toutes les mesures propres à assurer les recouvrements et effectue les paiements après visa des factures par le président.

Il fait connaître la situation de la caisse chaque fois que le Comité le demande. Il rend ses comptes dans la première assemblée générale de l'année sociale.

V^e HOOFDSTUK.

Algemeene vergaderingen.

28. De algemeene vergaderingen hebben plaats binnen de eerste ve rden dagen van de maand. In Juli, Augustus en September worden geene zittingen gehouden.

29. De Bestuurraad kan de leden in buitengewone vergadering bijeenroepen, telkens als de noodzakelijkheid zich voordoet.

Hij kan insgelijks plechtige en openbare vergaderingen inrichten, als hij zulks gepast acht.

30. De beslissingen worden bij volstrekte meerderheid van stemmen genomen.

31. In afwijking van bovenstaand artikel kan geen wijziging van de huidige wetten gestemd worden dan in algemeene vergadering van de gewone leden, bij meerderheid van de twee derden der aanwezige leden. Het getal stemmers moet ten minste gelijk zijn aan de helft van al de gewone leden der Maatschappij. Indien bij de tweede bijeenroeping dit getal niet bereikt wordt, houdt er de vergadering geen rekening mede en stemt bij meerderheid van de twee derden der aanwezige gewone leden.

32. De bijeenroepingsbrieven worden ten minste drie volle dagen vóór de vergadering verzonden. De leden kunnen slechts de punten behandelen, die op de dagorde voorkomen, behoudens tegenovergestelde beslissing van de vergadering.

33. Alle bespreking, vreemd aan de werkzaamheden van de Maatschappij, is verboden gedurende de vereenigingen of algemeene vergaderingen. Ontstaat dergelijke bespreking, zoo wordt er geen melding van gemaakt in het verslag der zitting.

VI^e HOOFDSTUK.

Afdeelingen.

34. De Maatschappij bevat drie afdeelingen, in het bijzonder gewijd aan de studie :

- van de geschiedenis,
- van de oudheidkunde,
- van de schoone kunsten.

CHAPITRE V.

Assemblées générales.

28. Les assemblées générales ont lieu dans la première quinzaine du mois. Il n'est pas tenu de séances pendant les mois de juillet, août et septembre.

29. Le Comité peut convoquer les membres en assemblée extraordinaire chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.

Il peut également organiser des assemblées solennelles et publiques, s'il le juge convenable.

30. Les décisions sont prises à la majorité absolue des votants.

31. Par dérogation à l'article précédent aucune modification aux présents statuts ne peut être votée qu'en assemblée générale des membres effectifs, à la majorité des deux tiers des membres présents. Le nombre des votants doit égaler au moins la moitié du nombre total des membres effectifs de la Société. Si, à la seconde convocation, ce nombre n'est pas atteint, l'assemblée passe outre et vote à la majorité des deux tiers des membres effectifs présents.

32. Des lettres de convocation sont envoyées au moins trois jours francs avant la réunion. Les membres ne peuvent traiter que les points inscrits à l'ordre du jour, sauf décision contraire de l'assemblée.

33. Toute discussion étrangère aux travaux de la Société est interdite pendant les réunions ou assemblées générales. Si une discussion de ce genre se produit, il n'en est pas fait mention dans le procès-verbal de la séance.

CHAPITRE VI.

Sections.

34. La Société comprend trois sections consacrées spécialement à l'étude :

- de l'histoire ;
- de l'archéologie ;
- des beaux-arts.

35. De leden van de Maatschappij kunnen zich doen inschrijven in elke dezer afdeelingen. Alleen de leden, in de afdeeling sedert meer dan één maand ingeschreven, kunnen aan de stemming dier afdeeling deelnemen.

36. De Bestuurraad van elke afdeeling bestaat uit een voorzitter, een ondervoorzitter en een secretaris, voor vier jaar gekozen door de leden dier afdeeling. Ze zijn herkiesbaar.

De leden van den Bestuurraad kunnen geen deel maken van de afdeelingsbesturen. Zij zijn van rechtswege lid van elke afdeeling.

37. De afdeelingen worden bijeengeroepen door hun bureel op aanvraag van den Bestuurraad, of, in overeenstemming met dezen, op voorstel van hun bestuur.

De bepalingen van artikel 32 zijn toepasselijk op de zittingen der afdeelingen.

38. De secretarissen van de afdeelingen doen verslag over de werkzaamheden dier afdeelingen in de eerste algemeene vergadering van het bestuurjaar.

Na beraadslaging aangenomen in de zitting van 7 April 1897.

De Secretarissen :
KANUNNIK VANDEN GHEYN,
A. VAN WERVEKE.

De Voorzitter :
Bⁿ A. DE MAERE.

De tekst van artikels 10, 19, en 26 is die, aangenomen in zitting van 11ⁿ November 1902.

De Secretarissen,
P. BERGMANS,
E. DUBOIS.

De Voorzitter :
KANUNNIK VANDEN GHEYN.

35. Les membres de la Société peuvent se faire inscrire dans chacune de ces sections. Ne peuvent prendre part au vote, dans les séances des sections, que les membres inscrits dans la section depuis plus d'un mois.

36. Le bureau de chaque section se compose d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire, élus pour quatre ans par les membres de la section. Ils sont rééligibles.

Les membres du Comité directeur ne peuvent pas faire partie des bureaux des sections. Ils sont membres de droit de chacune d'elles.

37. Les sections sont convoquées par leur bureau sur la demande du Comité directeur, ou bien à l'initiative de leur bureau d'accord avec le Comité directeur.

Les dispositions de l'article 32 sont applicables aux réunions des sections.

38. Les secrétaires des sections présentent un rapport sur les travaux de la section, dans la première assemblée générale de l'année sociale.

Délibéré et adopté en séance du 7 avril 1897.

Les Secrétaires :

CHANOINE VANDEN GHEYN,
A. VAN WERVEKE.

Le Président :

Bⁿ A. DE MAERE.

Le texte des articles 10, 19, et 26 est celui qui a été adopté en séance du 11 novembre 1902.

Les Secrétaires :

P. BERGMANS,
E. DUBOIS.

Le Président :

CHANOINE VANDEN GHEYN.

Instructions de la Commission royale d'histoire pour la publication des textes historiques. (1)

La tâche de l'éditeur de documents historiques peut se définir en peu de mots. Il doit fournir aux travailleurs des textes qui, tout en étant établis suivant les principes d'une critique rigoureuse, restent cependant d'une lecture facile.

Lorsque l'on jugera nécessaire de donner une image fidèle du manuscrit employé, on aura recours à l'une ou l'autre des nombreuses applications mécaniques de la photographie (héliogravure, zincogravure, etc.). Agir autrement, prétendre, avec les

(1) Le but des présentes instructions est purement pratique. Elles ne s'occupent pas des principes scientifiques qui doivent guider l'auteur de toute édition critique. Elles visent seulement l'impression des textes mis au jour par la Commission royale d'histoire. Il eût été périlleux de vouloir innover en cette matière. Nous nous sommes donc inspirés, d'un bout à l'autre de cette note, des règles généralement adoptées aujourd'hui pour la publication des documents historiques, en tenant compte autant que possible des particularités propres aux documents relatifs à l'histoire de Belgique. Nous avons évité d'ailleurs de formuler des règles absolues et d'entrer dans le détail, laissant ainsi aux éditeurs une liberté qu'il serait dangereux de restreindre outre mesure.

On consultera utilement les ouvrages suivants :

L. DELISLE, *Instructions aux correspondants [du Comité des travaux historiques] pour les communications qui leur sont demandées sur la littérature latine et l'histoire du moyen-âge*. Paris, 1890.

G. WAITZ, *Wie soll man Urkunden edieren?* (*Historische Zeitschrift*, 1860, t. IV, pp. 438-448).

ROTH VON SCHRECKENSTEIN, *Wie soll man Urkunden edieren?* (Deuxième édition), Freiburg, 1886.

TH. VON SICKEL, *Programm und Instruktion der Diplomata Abtheilung der Monumenta Germaniae historica* (*Neues Archiv*, 1876, t. I, pp. 427-498).

LE MÊME, *Monumenta Germ. Hist. Diplomata*, t. I (Préface).

J. WEIZSÄCKER, *Deutsche Reichstagsakten*, t. I (Préface).

KOPMANN, *Hanserecesse*, t. I (Préface).

STIEVE, *Grundsätze welche bei der Herausgabe von Aktenstücken zur neueren Geschichte zu befolgen sind* (*Bericht über die dritte Versammlung deutscher Historiker*). Leipzig, 1895.

BRILL et GROTE, *Bepalingen over de uitgave van handschriften* (*Hist. Genootschap d'Utrecht. Berichten*, 1884).

TH. LINDNER, *Bestimmungen über die Herausgabe der Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*. Halle, 1891.

ressources très défectueuses d'un matériel d'imprimerie, mettre sous les yeux du lecteur les textes tels qu'ils sont désignés dans les manuscrits, c'est sacrifier inutilement la clarté à la préoccupation toujours vaine d'une exactitude servile (1). Car, si perfectionnée qu'on la suppose, la typographie ne nous fournira jamais qu'une reproduction grossière. En voulant la contraindre à conserver les caractères externes d'un texte écrit, on lui fait violence : on méconnaît son but et sa nature propre.

Ajoutons d'ailleurs, qu'au point de vue scientifique, la fidélité exagérée de certains éditeurs ne sert de rien. Quelle utilité y a-t-il à reproduire dans tous les cas les graphies *i* et *j* (*jbi*, *ibj*), *u* et *v* (*dominum*, *dominvm*) *s* et *f* ; à écrire *uu* ou *vv* au lieu de *w*, ou réciproquement *w* au lieu *vu* (*wlgariter*, *wlnus*) ; à conserver la ponctuation des manuscrits ; à mettre des majuscules où ils en mettent et à s'en priver là où ils s'en passent ? Aucune, évidemment. Car les scribes du moyen âge et des premiers temps de l'époque moderne n'ont pas suivi de règles fixes dans l'emploi de telle forme de lettre de préférence à telle autre ; et quant à leur système de ponctuation, il diffère tellement du nôtre, qu'il ne serait possible de le conserver qu'au détriment de la clarté (2).

Sans aller jusqu'au servilisme contre lequel nous protestons, certains éditeurs croient qu'il est du moins indispensable de mettre les lecteurs en garde contre eux-mêmes, et de ne résoudre les abréviations des manuscrits qu'en imprimant en italiques les lettres suppléées par eux. C'est là un système qui a joui autrefois d'une grande vogue, mais que l'on tend de plus en plus, et avec raison, à abandonner. A quoi bon, en effet, imprimer : *templum*, *personam*, *nihilominus*, *publicum*, *videlicet* ? A rien, si ce n'est à fournir un texte hideux à la vue, d'une correction extrêmement difficile en épreuves, et d'une lecture insupportable. En effet, quelque variables qu'elles soient, les abréviations sont

(1) Sur ceci, voir les excellentes remarques de BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode*, p. 302, et l'article cité de Waitz.

(2) Voyez SICKEL, *Dipl.*, pp. vii et xiv. Toutefois, il va sans dire que lorsqu'un manuscrit présente une ponctuation satisfaisante pour le lecteur moderne (comme, par exemple, le manuscrit autographe de la chronique de Sigebert de Gembloux), l'éditeur n'aura aucun motif de ne pas conserver cette ponctuation.

soumises à des règles, elles font partie d'un système d'écriture dont nous possédons les principes et que l'éditeur digne de ce nom ne peut ignorer. Pousser le scrupule jusqu'à n'oser les déchiffrer que sous bénéfice d'inventaire, c'est faire preuve d'une pusillanimité excessive.

Ce n'est pas à dire d'ailleurs, qu'en matière d'abréviations, il faille tomber dans la témérité en voulant éviter d'être timide. Il arrive souvent qu'on rencontre des abréviations irrégulières ou douteuses, ou propres à un scribe déterminé. Dans ces cas, il sera indispensable de renseigner le lecteur au moyen d'une note.

Ainsi, rejetant tout vain pédantisme et toute timidité exagérée, l'éditeur se persuadera tout d'abord que son devoir est de constituer un texte lisible. Il résoudra les abréviations d'après l'analogie des passages où les mots se trouvent écrits en toutes lettres dans les manuscrits (*presentibus* ou *praesentibus*, *ecclesia* ou *acclesia*, *le dit* ou *le dict*, etc.), et dans la mesure où cela sera compatible avec les exigences de la critique, il adoptera la ponctuation moderne, se servira des majuscules suivant l'usage moderne (au commencement d'un alinéa, pour les noms propres, etc.), imprimera, suivant l'usage moderne, *u* et *v*, *i* et *j*, *w* au lieu de *uu* ou de *vv*, *oe* et *ae*, pour *æ* et *æ*, ne distinguera pas entre *s* et *f* (1), se servira des apostrophes, des accents, des traits d'union et des guillemets. Mais, en revanche, il conservera les lettres suscrites (*á*, *ú*, etc.), les graphies caractéristiques de certaines époques (*k* pour *c*; *ae*, *e*, *e*) ou celles qu'un scribe emploie régulièrement de préférence à d'autres (*con*, *cum*, *quum*). Et de même, autant que faire se pourra sans sacrifier la clarté, il devra disposer son texte de manière à rendre visibles les particularités caractéristiques du manuscrit qui lui a servi à le constituer.

Ce devoir s'impose spécialement pour la publication des documents diplomatiques, lorsqu'ils sont publiés d'après des originaux (2). Les parties du texte écrites en caractères allon-

(1) Pour les noms propres, il sera toutefois utile de conserver telles quelles les graphies des manusc. its. (Voyez SICKEL, *op. cit.*, p. vi).

(2) « Soweit es thunlich war ohne in Künsteleien zu verfallen, soll der Abdruck aus Original-diplomen deren äussere Gliederung, Schriftarten und Schriftzeichen wiedergeben » (SICKEL, *loc. cit.*, p. v).

gés seront précédées et suivies de signes typographiques spéciaux. Les mots écrits en lettres capitales seront imprimés en majuscules. On indiquera aux endroits convenables la présence d'un chrisme, d'un monogramme, d'un sceau, etc. (1). La division en alinéas sera autant que possible conforme à celle de l'original. Cependant, pour faciliter les citations et les recherches, on pourra couper en paragraphes numérotés le texte des documents très longs, pour autant que leur nature se prête sans difficulté à cette répartition (chartes communales, règlements de métiers, etc.). Pour la même raison il sera utile, dans les vidimus, d'aller à la ligne au commencement et à la fin de de l'acte inséré.

Il est évident d'ailleurs que l'on ne peut songer à formuler des règles valables pour tous les cas. Suivant l'âge (2), la nature, la langue des documents, l'éditeur adoptera tel ou tel procédé qui lui paraîtra répondre plus spécialement à son but. Tout ce que l'on est en droit de lui demander, c'est de justifier dans une préface la méthode adoptée par lui. Quoi qu'il en soit, du reste, les méthodes employées ne seront jamais tellement différentes que l'on ne puisse recommander, pour l'impression des textes à publier par la Commission, un certain nombre de règles, ou si l'on veut, d'habitudes scientifiques, que rien ne peut empêcher de suivre d'une manière constante.

1. Les caractères italiques seront réservés pour toutes les annotations introduites par l'éditeur dans le corps du texte : indication du monogramme, du chrisme, etc., et pour l'impression des lettres servant à résoudre une abréviation dont la lecture est douteuse.

2. On mettra entre crochets [] les mots ou parties de mots ajoutés par l'éditeur au texte des documents (lettres disparues,

(1) Soit par un sigle entre parenthèses (C), (M), (SR), (SI), etc., soit en toutes lettres, également entre parenthèses et en italiques (*locus sigilli*), (*chrismen*), (*monogramma*), etc.

(2) Pour les textes de la fin du moyen âge et pour ceux de l'époque moderne, on pourra se contenter d'un apparatus critique beaucoup plus sommaire que pour les textes anciens. Sur l'impossibilité de formuler des règles absolues pour l'édition non seulement des sources historiques en général, mais encore de tous les textes de même espèce (par exemple les diplômes), voyez BERNHEIM, *op. cit.*, p. 311,

déchiffrement de noms propres représentés dans le manuscrit par leurs initiales, etc.).

3. Les parenthèses brisées < > seront employées pour les interpolations.

4. Les parenthèses rondes () seront employées conformément à l'usage moderne, c'est-à-dire comme signes de ponctuation.

5. Les lacunes du texte seront indiquées par trois points . . . ou par autant de points qu'il y a de lettres passées, quand la lacune se trouve dans l'intérieur d'un mot. Une note donnera les renseignements nécessaires sur l'importance de la lacune et sa nature (tache, trou, grattage, etc.).

6. Les passages omis par l'éditeur seront marqués par une série de tirets — — —.

7. Au lieu d'employer un point d'interrogation [?] pour les lectures incertaines, et un point d'exclamation [!] pour les expressions ou les tournures étranges, mais dont la lecture est pourtant sûre, il vaudra mieux éviter ces signes qui attirent désagréablement l'œil, et les remplacer par une note au bas de la page.

8. On pourra se dispenser de reproduire chaque fois en toutes lettres les formules qui, dans une même publication, reparais- sent très souvent sous une forme identique. On les remplacera soit par les initiales des mots dont elles se composent (*N. s. t. p. q. f. : notum sit tam presentibus quam futuris*); soit par les premiers mots suivis de etc. (*Notum sit, etc.*).

9. Les termes techniques employés plusieurs fois par page (par exemple dans les comptes) seront abrégés : *mr.* pour *marca*, *s.* ou *sol.* pour *solidus*, *d.* ou *den.* pour *denarius*, *l.* ou *ll.* ou *lb.* ou *lib.* pour *libra*, etc. Dans les documents de l'époque moderne, des abréviations seront également employées pour les titres : *Altesse*, *Majesté*, *Sainteté*, etc.

10. Les dates seront reproduites textuellement telles que les donnent les manuscrits. Dans les textes antérieurs à l'époque moderne, on s'abstiendra de résoudre les abréviations *kal.*, *id.*, *non.*, vu l'irrégularité de l'emploi des cas de ces mots au moyen âge.

11. Dans les éditions de comptes et de pièces comptables, les chiffres romains seront convertis en chiffres arabes.

12. Les fautes d'orthographe manifestes, dues à l'inattention du scribe, seront corrigées; on s'abstiendra de même d'imprimer deux fois un mot répété par inadvertence dans le manuscrit. Dans un cas comme dans l'autre, une note fournira au lecteur la leçon originale.

13. Les mots réunis dans le manuscrit seront séparés conformément à l'usage moderne. Ainsi : *cet escrit* pour *cetescriit*, *pais Deu* pour *paisdeu*, *s'il avenoit* pour *silavenoit*, *van den* pour *vanden*, *vort me* pour *vortme*, *men't* pour *ment*, etc. Au contraire, les mots séparés seront réunis là où l'usage moderne l'exige. Ainsi : *op-steken* pour *op steken*, *supradictus* pour *supra dictus*.

14. Les passages empruntés par le texte publié à un autre texte seront imprimés en petits caractères.

15. Si la publication de plusieurs rédactions différentes d'un même texte est jugée nécessaire, ces rédactions seront, s'il est possible, imprimées en colonnes, en regard les unes des autres.

16. Des manchettes imprimées en marge indiqueront le commencement du recto et du verso de chacun des feuillets du manuscrit d'après lequel le texte est publié.

17. Dans les cartulaires, recueils d'actes, correspondances, etc., chaque pièce sera précédée d'une analyse sommaire portant en vedette la date réduite en style moderne.

18. Puis seront indiqués les manuscrits qui ont servi à établir le texte et les ouvrages imprimés où il se rencontre. Dans la nomenclature des uns et des autres, on suivra un ordre systématique, reproduisant pour les manuscrits le classement, et pour les éditions, faisant connaître les rapports qui existent entre elles.

19. Au bas de l'acte seront imprimées, précédées de mentions : *dans le pli*, ou : *au dos*, les diverses notations intéressantes au point de vue diplomatique ou au point de vue historique qui peuvent se trouver en ces endroits.

20. Les mentions relatives aux sceaux devront comprendre au moins l'indication de la nature des attaches, de la forme et de la couleur. Les descriptions détaillées des divers types se-

ront réservées pour la préface et il suffira chaque fois d'y renvoyer en note.

21. Il y aura deux espèces de notes : 1° les notes relatives à la constitution du texte, et 2° les notes relatives à son interprétation. Les premières, marquées par des lettrines, comprendront les variantes, les indications relatives aux diverses mains, aux lacunes, aux ratures, aux intercalations, etc., et, le cas échéant, les observations critiques de l'é lecteur. Il faudra, tout en n'omettant rien d'essentiel, éviter de s'encombrer de détails superflus. C'est ainsi, par exemple, qu'il sera inutile d'indiquer comme variantes de simples fautes de lecture d'éditions antérieures, quand on aura pu utiliser soi-même le manuscrit d'après lequel ces éditions ont été faites. Les notes explicatives seront annoncées par des chiffres et séparées matériellement des notes variantes.

22. Les grandes collections de textes et les ouvrages d'érudition dont l'usage est courant seront cités suivant un système fixe d'abréviations. Par exemple ; MGH. = *Monumenta Germaniae historica* ; RHF. = *Recueil des historiens des Gaules et de la France* ; CRH. 3, IX = *Bulletin de la Commission royale d'histoire, 3^e série, t. IX.*

23. Lorsque la reproduction *in-extenso* d'un document sera jugée inutile, on se bornera à donner une analyse détaillée du texte, en ayant soin d'y reprendre textuellement la date et les parties intéressantes (au point de vue du but visé par l'éditeur). Dans ce cas, on emploiera des caractères différents pour le texte de l'analyse (*italiques*) et pour celui de l'acte (1).

24. Chaque page d'un recueil de textes portera en tête la date ou les dates extrêmes des documents contenus sur cette page.

25. Pour faciliter les recherches, on imprimera en marge une numération de 5 en 5, des lignes de chaque page.

(1) Comme exemple de l'emploi de cette méthode, voir HÖHLBAUM, *Hansisches Urkundenbuch*. De bonnes analyses se recommandent surtout, dans l'intérêt de la brièveté, pour les documents, en général si verbeux, de l'époque moderne. Voyez à cet égard l'ouvrage de M. Stieve, mentionné p. 18.

26. Toute publication de textes sera pourvue de tables. Les noms de personnes et les noms de lieux seront de préférence identifiés dans ces tables et non en note au bas des pages (1).

27. Tous les noms propres de personnes et de lieux seront rangés dans une table unique. Il sera utile de dresser aussi la table des principaux termes techniques renfermés dans le texte, et des mots en langue vulgaire intercalés dans les documents latins. Dans les tables de noms propres, on indiquera pour chaque nom les diverses orthographes sous lesquelles il figure dans le texte. Ainsi : *Evarardus*, *Evardus*, *Ebrandus*; *Leudicus vicus*, *Leodium*, *Legia*.

—

(Extrait du *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. VI, pp. 5-14).

—

(2) Cette méthode, qui épargne en note des répétitions continuelles, ne sera toutefois possible que là où les identifications ne présenteront aucune difficulté. Il va sans dire que si l'éditeur doit justifier ses identifications par un commentaire, celui-ci ne pourra être placé qu'en note.

ÉCHANGES, — LETTERKUNDIG VERKEER.

BELGIQUE. — BELGIË.

1. AARLEN. — ARLON : Institut archéologique du Luxembourg (Bulletins et Annales).
2. AALST. — ALOST : Société archéologique de la ville et de l'ancien pays d'Alost (Annales).
3. ANTWERPEN. — ANVERS : Académie royale d'archéologie de Belgique (Bulletin et Annales).
4. — Société royale de géographie d'Anvers (Bulletin et Mémoires).
5. — Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen.
6. BERGEN. — MONS : Cercle archéologique de Mons (Annales et Bulletin).
7. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Mémoires).
8. BRUGGE. — BRUGES : Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre (Annales).
9. BRUSSEL. — BRUXELLES : Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (Bulletin et Annuaire).
10. — Commission royale d'histoire (Bulletin).
11. — Commissions royales d'art et d'archéologie (Bulletin).
12. — Société d'archéologie de Bruxelles (Annales et Annuaire).
13. — Société royale de numismatique (Revue belge de numismatique).
14. — *Analecta Bollandiana*.
15. — *Jadis*. Recueil archéologique et historique pour tout l'ancien territoire de la Belgique.
16. — *Revue bibliographique belge*.
17. CHARLEROI : Société paléontologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi (Documents et rapports).
18. DENDERMONDE — TERMONDE : Oudheidkundige Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde (*Gedenkschriften, Annales*.—*Buitengewone uitgaven*. Publications extraordinaires).
19. DOORNIK. — TOURNAI : Société historique et archéologique de Tournai (Annales).

20. EDINGEN. — ENGHEN : Cercle archéologique d'Enghien (Annales).
 21. GENT. — GAND : Dietsche Warande en Belfort.
 22. HASSELT : Société chorale et littéraire Les Méliphiles de Hasselt (Bulletin de la section littéraire).
 23. LEUVEN. — LOUVAIN : Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.
 24. LUIK. — LIÉGE : Institut archéologique liégeois (Bulletin).
 25. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (Bulletin).
 26. MECHELEN. — MALINES : Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines (Bulletin).
 27. MAREDSOUS : Revue bénédictine.
 28. NIJVEL. — NIVELLES : Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles (Annales).
 29. SINT-NIKLAAS. — SAINT-NICOLAS : Oudheidkundige Kring van het Land van Waas (Annalen).
 30. TONGRES : Société scientifique et littéraire du Limbourg (Bulletin).
 31. TURNHOUT : Taxandria. Annales du Cercle historique et archéologique de la Campine.
 32. VERVIERS : Société verviétoise d'archéologie et d'histoire (Bulletin).
 33. ZINNIK. — SOIGNIES : Cercle archéologique. Canton de Soignies.
-
34. FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE (Annales).

ALLEMAGNE. — DUISCHLAND.

35. BONN : Verein für Alterthumsfreunden im Rheinlande (Bonner Jahrbücher).
36. GIESSEN : Oberhessischer Geschichtsverein (Mitteilungen).
37. METZ : Metzger Akademie (Mémoires de l'académie de Metz).
38. STRASSBURG : Historischer litterarischer Zweigverein des Vogesenclubs (Jahrbuch).
39. TRIER : Trierisches Archiv.
40. WIESBADEN : Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung (Annalen).

ESPAGNE. — SPANJE.

41. MADRID : Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos.

FINLANDE. — FINLAND.

42. HELSINGFORS : Finnische Alterthumsgesellschaft (Zeitschrift).

FRANCE. — FRANKRIJK.

43. AMIENS : Société des antiquaires de Picardie (Bulletins et Mémoires).
44. ANGOULÊME : Société archéologique et historique de la Charente (Bulletin et Mémoires).
45. ARRAS : Académie des sciences, lettres et arts (Mémoires).
46. AVESNES : Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Mémoires).
47. BEAUVAIS : Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise (Mémoires).
48. CAEN-PARIS : Société française d'archéologie (Congrès).
49. DUNKERQUE : Union Faulconnier, société historique (Bulletin).
50. — Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts (Mémoires).
51. LILLE : Comité flamand de France.
52. — Société d'études de la province de Cambrai.
53. LILLE-PARIS : Revue de l'art chrétien.
54. LYON : Bulletin historique du diocèse de Lyon.
55. — Revue d'histoire de Lyon.
56. NANCY : Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain (Mémoires).
57. ORLÉANS : Société archéologique et historique de l'Orléanais (Bulletin et Mémoires).
58. PARIS : Le tour du monde. Guide du touriste.
59. — Archives de la France monastique. Revue Mabillon.
60. — Société nationale des antiquaires de France (Bulletin et Mémoires).
61. — Notes d'art et d'archéologie. Revue de la société Saint-Jean.
62. POITIERS : Société des antiquaires de l'Ouest (Bulletin).

63. ROUBAIX : Société d'émulation (Annales).
64. ROUEN : Commission des antiquités de la Seine-inférieure (Bulletin).
65. SAINT-MALO : Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
66. SAINT-OMER : Société des antiquaires de la Morinie (Bulletin historique et Mémoires).
67. SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME : Bulletin mensuel de la société d'histoire et d'archéologie du Vimeu.
68. TOULOUSE : Société archéologique du Midi de la France (Bulletin et Mémoires).
69. TOURS : Société archéologique de Touraine (Mémoires et Bulletin).
70. VERDUN : Société philomathique (Mémoires).

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. —

GROOT-HERTOGDOM LUXEMBURG.

71. LUXEMBURG. — LUXEMBOURG : Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (Publications).

GRANDE BRETAGNE. — GROOT BRITTANJE.

72. CAMBRIDGE : Antiquarian Society (Octavo Publications).
73. EDIMBURG : Society of Antiquaries of Scotland (Proceedings)
74. OXFORD : The Oxford University Antiquarian Society (Oxford Journal of Monumental Brasses).

ITALIE. — ITALIËN.

75. ROME : Institut historique belge.

PAYS-BAS. — NEDERLAND.

76. AMSTERDAM : Koninklijk Oudheidkundig Genootschap (Nederlandsche oudheden beschreven en afgebeeld — Jaarverslag).
77. — Noord-Hollandsche oudheden.
78. — Nederlandsche oudheidkundige bond.
79. LEEUWARDEN : Friesch Genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde (De Vrije Fries. — Verslag).
80. LEIDEN : Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde (Handelingen en mededeelingen. — Levensberichten der afgestorven medeleden).

81. RIJSWIJK bij 's GRAVENHAGE : Genealogisch-heraldisch archief.
82. UTRECHT : Historisch Genootschap (Bijdragen en mededeelingen).
83. — Provinciaal Utrechts Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (Aanteekeningen van het verhandelde in de vergaderingen en ter gelegenheid van de algemeene vergadering).

SUÈDE — ZWEDEN.

84. STOCKHOLM : Kongl. Vitterhets historie och Antiquitets Akademie (Manadsblad. — Antiquarisk tidskrift för Sverige).

SUISSE. — ZWITSERLAND.

85. NEUFCHATEL : Société Neuchâteloise de géographie (Bulletin).
-

LIEST DES MEMBRES

(30 janvier 1906).

I. — Membres effectifs.

(La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre effectif).

1. *Bodduert, Charles*, avocat, échevin de la ville de Gand, rue des Baguettes, 141, à Gand (1893).
2. *Claeys, Prosper*, avocat, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, membre de la Commission des archives, rue Haute, 15, à Gand (1893).
3. *Claeys, Henri*, curé de l'église St-Nicolas, membre de l'Académie royale flamande, quai des Dominicains, 9, à Gand (1893).
4. *Cloquet, Louis*, professeur à l'université de Gand, membre de la Commission provinciale des monuments, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Léopold, 9, à Gand (1893).
5. *Coomans, Frans (Frère Mathias)*, directeur de l'Académie St-Luc, rue d'Angleterre, 56, à Gand (1893).
6. *Coupé, Joseph*, aumônier-adjoint de la Maison centrale pénitentiaire, rue courte des Violettes, 33, à Gand (1893).
7. *de Béthune, baron Jean*, gouverneur de la Flandre Occidentale, à Bruges et au Château d'Oost-Roosebeke (1893).
8. *De Ceuleneer, Adolphe*, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale flamande, conseiller communal, secrétaire de la Commission provinciale des monuments, rue de la Confrérie, 5, à Gand (1893).
9. *de Kerchove de Denterghem, comte Oswald*, docteur en droit, sénateur, ancien gouverneur du Hainaut, Digue de Brabant, 3, à Gand (1893).

10. *de Limburg Stirum, comte Thierry*, docteur en droit, sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles (1893).
11. *De Neffe, Victor*, professeur émérite à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de médecine et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, conseiller communal, rue de la Station, 66, à Gand (1893).
12. *de Neve de Roden, chevalier Emile*, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue Savaen, 49, à Gand (1893).
13. *de Pauw, Napoléon*, procureur général près de la Cour d'appel de Gand, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission royale d'histoire, rue longue des Violettes, 297, à Gand (1893).
14. *De Vigne, Jules*, avocat, échevin de la ville de Gand, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue Charles-Quint, 14, à Gand (1893).
15. *De Waele, Joseph*, architecte, professeur à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et locale des monuments, boulevard de la Citadelle, 59, à Gand (1893).
16. *Diegerick, Alphonse*, conservateur des archives de l'Etat, membre de la Commission des archives de la ville, boulevard de la Citadelle, 14, à Gand (1893).
17. *Dutry, Albert*, juge de paix, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue des Thérésiennes, 26, à Gand (1893).
18. *Fredericq, Paul*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission des archives, rue des Boutiques, 9, à Gand (1893).
19. *Lacquet, Ernest*, trésorier de la Commission locale des monuments et membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue Haut-Port, 10, à Gand (1893).
20. *Lybaert, Théophile*, artiste peintre, membre de la Commission provinciale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place St-Michel, 8, à Gand (1893).

21. *Mortier, Étienne*, architecte provincial, membre du Comité provincial des monuments, quai des Augustins, 1, à Gand (1893).
22. *Pirenne, Henri*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission royale d'histoire, de la Commission locale des monuments et de la Commission des archives, rue neuve St-Pierre, 132, à Gand (1893).
23. *Pyfferoen, Oscar*, professeur à l'Université, boulevard de l'Heirnisse, 75, à Gand (1893).
24. *Soenens, chevalier Émile*, membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie de Gand, à St-Denis-Westrem (1893).
25. *Tierenteyn, Louis*, docteur en droit, rue Haut-Port, 10, à Gand (1893).
26. *Tydgadt, Louis*, directeur honoraire de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission du Musée des beaux-arts, place du Béguinage, 21, à Gand (1893).
27. *Van Assche, Auguste*, architecte, membre de la Commission royale et de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue Ducale, 13, à Gand (1893).
28. *Van Biesbroeck, Louis*, professeur à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, rue d'Egmont, 17, à Gand (1893).
29. *Van den Gheyn, chanoine Gabriel*, supérieur de l'Institut St-Liévin, membre du Comité provincial et de la Commission locale des monuments, secrétaire du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue d'Argent, 1, à Gand (1893).
30. *Van den Heuvel, Jules*, avocat, Ministre de la Justice, rue de la Loi, à Bruxelles (1893).
31. *van der Haeghen, Ferdinand*, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, membre honoraire de l'Académie royale flamande, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission locale des monuments et du Comité

exécutif du Musée d'archéologie, président de la Commission des archives, 2, fossé d'Othon, à Gand, et à St-Denis-Westrem (1893).

32. *van der Haeghen, Victor*, archiviste de la ville, chargé de cours à l'Université, secrétaire de la Commission locale des monuments, membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue de la Colline, 77, à Gand (1893).
33. *Van Duyse, Florimond*, auditeur militaire, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Laurent Delvaux, 4, à Gand (1893).
34. *Van Rysselberghe, Charles*, architecte de la ville de Gand, rue de Loo, 21, à Gand (1893).
35. *Van Werveke, Alphonse*, archiviste-adjoint de la ville de Gand, conservateur du Musée d'archéologie de Gand, boulevard d'Akkergem, 48, à Gand (1893).
36. *Verhaegen, Arthur*, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, quai au Bois, 62, à Gand (1893).
37. *Hulin, Georges*, professeur à l'Université, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place de l'Evêché, 3, à Gand (1894).
38. *Geerts, Joseph*, ingénieur, rue du Casino, 15, à Gand (1894).
39. *Bergmans, Paul*, docteur en philosophie et lettres, sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Forge, 49, à Gand (1896).
40. *De Smet-Duhayon, Joseph*, docteur en droit, greffier-adjoint à la Cour d'appel, président du Cercle artistique et littéraire, chaussée de Courtrai, 22, à Gand (1896).
41. *Heins, Armand*, artiste-peintre, secrétaire-adjoint de la Commission locale des monuments, rue Basse, 18, à Gand (1897).
42. *Casier, Joseph*, conseiller communal, consul de Paraguay, membre de la Commission locale des monuments et de la Commission du Musée des beaux-arts, 3, rue des Deux-Ponts à Gand (1893).
43. *Scribe, Fernand*, artiste-peintre, président de la Société des

- Amis du Musée, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de la Chênaie, 2, à Gand (1898).
44. *Maeterlinck, Louis*, artiste-peintre, conservateur du Musée des beaux-arts, rue du Compromis, 6, à Gand (1899).
 44. *Schoorman, Robert*, conservateur adjoint des archives de l'État, Coupure, 193, à Gand (1900).
 46. *Dubois, Ernest*, directeur de l'Institut supérieur de commerce, rue des Peintres, 51, à Anvers (1900).
 47. *Fris, Victor*, docteur en philosophie et lettres, archiviste-paléographe, professeur à l'Athénée royal de Gand, rue de l'Avenir, 76, à Gand (1900).
 48. *Coppieters Stochove, Ernest*, consul de Hawaï, vieux quai des Violettes, 28, à Gand (1902).
 49. *De Praterre, abbé Florent*, régent, rue Léopold, 13, à Alost (1902).
 50. *Gilleman, Charles*, préfet de l'Athénée royal d'Ostende, 21, rue de St-Pétersbourg, à Ostende (1902).
 51. *Siffer, Alphonse*, imprimeur-éditeur, conseiller communal, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Croix, 3, à Gand (1902).
 52. *Willem, Victor*, docteur en sciences, chef des travaux pratiques de zoologie à l'Université, rue Willems, 8, à Gand (1902).
 53. *Willems, Léonard*, avocat, boulevard du Béguinage, 19, à Gand (1902).
 54. *De Noyette, Modeste*, architecte, rue de l'Eglise, 109, à Ledeborg (1903).
 55. *Serdobbel, Ernest*, avocat, avenue de la place d'Armes, 5, à Gand (1903).
 56. *Vanden Berghe, Raphaël*, 1^{er} sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission des archives, rue du Jambon, 45, à Gand (1903).
 57. *de Smet de Nayer, Maurice*, industriel, rue de la Vallée, 17, Gand (1904).
 58. *Roersch, Alphonse*, chargé de cours à l'Université, rue de l'Avenir, 75, à Gand (1904).
 59.
 60.

II. — Membres honoraires.

- Adan, Auguste*, capitaine-commandant pensionné, rue de Flandre, 33, Gand.
- Adan, Jean*, ingénieur, chef de section du Service électrique de la ville de Gand, rue de Flandre, 33, Gand.
- Archives communales*, Hôtel de ville, Gand.
- Baertsoen, Marc*, avocat, échevin de la ville de Gand, rue longue du Marais, 13, Gand.
- Balieux, Hector*, docteur en philosophie et lettres, archiviste-paléographe, professeur à l'Athénée royal, rue de la Vallée, 5, à Gand.
- Behagel, Gaston*, avocat, conseiller provincial, bourgmestre de Ruyen, quai aux Tilleuls, 16, à Gand.
- Bergmans, Oscar*, chef de bureau à l'administration communale, rue de la Chênaie, 8, Gand.
- Berten, Désiré*, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Léopold, 38, à Gand.
- Bertin, J.*, entrepreneur, rue Van Lokeren, 66, Ledeberg.
- Bethune, baron Emmanuel*, château de Marcke, près Courtrai.
- Bethune, baron Joseph*, bibliothécaire et conservateur du Musée d'archéologie, chalet de Rouxhove, à Courtrai.
- Beyaert, Léon*, notaire, rue de la Station, 13, Gand.
- Bibliographie de Belgique*, avenue de la Brabançonne, 12, Bruxelles.
- Bibliothèque communale*, à Lille.
- Bidez, Joseph*, professeur à l'Université, 59, boulevard Léopold, à Gand.
- Blommaert, Charles*, bourgmestre d'Oostacker, château de Lan-gerbrugge.
- Blyau, Albert*, 78, chaussée de Bruxelles, Ledeberg.
- Boddaert, Henri*, avocat, conseiller provincial, Coupure, 46, Gand.
- Boddaert, Maurice*, avocat, rue des Baguettes, 141, à Gand.
- Boen, Edouard*, docteur en médecine, rue Charles-Quint, 41, à Gand.

- Boone, Louis*, fabricant de pianos, rue Magelein, 19, à Gand.
Bourdon, Ed., orfèvre, rue de la Catalogne, 5, à Gand.
Braun, Emile, bourgmestre de la ville de Gand, membre de la
Chambre des représentants, place du Commerce, 3, à Gand.
Braun, Georges, industriel, Coupure, 170, à Gand.
Bressers, Léon, artiste-peintre, rue du Poivre, 22, à Gand.
Broeckaert, Auguste, négociant, rue du Jardin, 14, à Gand.
Brunin, Georges, place du Marais, 6, Gand.
Bruyninx, Edmond, professeur à l'Athénée royal, chaussée de
Courtrai, 152, à Gand.
Burvenich, Octave, horticulteur, professeur à l'École royale
d'horticulture, Gendbrugge.
Buysse, Auguste, industriel, place d'Artevelde, 15, à Gand.
Callier, Alexis, avocat-général, chaussée de Courtrai, 88, à Gand.
Campers, Pierre, professeur à l'École normale de l'État, à Gand,
rue du Nord, 12, à Ledeborg.
Canfyn, A., propriétaire, rue Haut-Port, 33, à Gand.
Carels, Alphonse, industriel, marché au Lin, 12, à Gand.
Casier, Amand, industriel, conseiller communal, place Laurent,
7, à Gand, et château ter Beken, à Tronchiennes.
Casier, Prosper, conducteur des ponts et chaussées, rue de la
Station, 16, à Hasselt.
Casier, baron Victor, consul de Colombie et de Monaco, rue des
Rémouleurs, 89, à Gand.
Claeys Bouúaert, Alfred, avocat et sénateur, rue d'Orange, 6, à
Gand.
Claeys Bouúaert, Gustave, banquier, conseiller provincial, rue
St-Michel, 9, à Gand.
Cobbaert, Eugène, ingénieur-architecte, répétiteur à l'Universi-
té, rue Nassau, 22, à Gand.
Compyn, Victor, ingénieur de la ville, rue du Vieil-Escout, 9, à
Gand.
Cooreman, Gérard, ancien ministre, m^bre de la Chambre des Représen-
tants, conseiller communal, place du Marais, 1, à Gand.
Coppejans, François, artiste-peintre, rue longue des Pierres, 7, à
Gand.
Coppieters Stochove, Hubert, docteur en philosophie et lettres,

conservateur-adjoint des archives de l'Etat à Auvers, vieux quai des Violettes, 28, à Gand.

Cruyplants, Raymond, industriel, plaine des Chaudronniers, 2, à Gand.

Cruyt, abbé Maurice, curé de St-Autoine, rue de l'Avenir, 60, à Gand.

Cumont, Frantz, professeur à l'Université, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue des Vanniers, 29, à Gand.

De Baets, Herman, avocat, rue des Boutiques, 11, à Gand.

De Bersaques, Charles, chirurgien-suppléant à l'hôpital civil, rue de Croix, 6, à Gand.

De Brabandere, Victor-Camille, professeur à l'Université, rue neuve St Pierre, 80, à Gand.

De Bruycker, Aimé, secrétaire communal, rue Van Eyck, 54, à Gand.

De Ceuninck, Gustave, courtier maritime, avenue de la Place d'Armes, 1, à Gand.

de Crombrughe de Looringhe, baron A., vice-président au Tribunal de 1^{re} instance, Coupure, 66, à Gand.

De Dryver, Léon, Fossé courbe, 7, à Gand.

de Formanoir de la Cazerie, chevalier Auguste, rue courte du Marais, 6, à Gand.

de Ghellinck d'Elsegem Vaernewyck, vicomte Amaury, rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles, et château d'Elsegem.

de Ghellinck d'Elsegem, chevalier Jean-Baptiste, membre de la Chambre des Représentants, château de St-Denis-Westrem.

de Grave, O., greffier provincial honoraire, boulevard Frère-Orban, 19, à Gand.

de Haerne, Werner, attaché aux archives de l'État, boulevard de la Citadelle, 96, à Gand.

de Hemptinne, Alexandre, professeur à l'Université de Louvain, rue basse des Champs, 51, à Gand.

de Hemptinne, comte Joseph, industriel, rue Charles-Quint, 29, à Gand.

de Kemmeter, baron Adolphe, ingénieur, rue du Gouvernement,

- 5, à Gand.
- de Kerchove d'Exaerde, baron*, vieux quai des Violettes, 26, à Gand.
- de Kerchove d'Exaerde, Albert*, conseiller à la Cour d'appel, place Liévin Bauwens, 3, à Gand.
- de Kerchove d'Exaerde, baron Raymond*, gouverneur de la Flandre Orientale, place Laurent, 4, à Gand.
- de Kerchove d'Exaerde, Robert*, rue Quellin, 1, Anvers.
- de Kerchove d'Ousselghem, E.*, sénateur, 7, rue de la Croix, à Gand.
- DeLaere, Maurice*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, boulevard du Fort, 16, à Gand.
- de la Kethulle de Ryhove, Adrien*, conseiller à la Cour d'appel, rue Charles-Quint, 25, à Gand.
- de Lanier-Van Monckhoven, A.*, ingénieur, industriel, sénateur, consul de Danemark, chaussée de Courtrai, 20, Gand.
- de l'Arbre, Albert*, avocat, archiviste de la ville, place de la Station, à Grammont.
- Delvin, Jean*, artiste peintre, directeur de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre du Comité provincial et de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de Rooigem, 262, à Gand.
- De Marcz, Henri*, homme de lettres, 5, rue du Saint-Esprit, à Gand.
- Demoulin, A.*, professeur à l'Université, rue de la Vallée, 79, à Gand.
- De Muynck, Georges*, industriel, chaussée de Courtrai, 76, Gand.
- de Pelichy, Baron Léon*, juge d'instruction, rue de la Monnaie, 34, à Gand.
- De Perre, Edmond*, juge au Tribunal de 1^{re} instance, rue des Servantes, 4, à Gand.
- De Reu, Louis*, docteur en droit, greffier de la province de la Flandre Orientale, vieux quai au Bois, 6, à Gand,
- De Rudder, Ernest*, avocat, rue Charles-Quint, 94, à Gand.

- De Rudder, Henri*, ingénieur, à Boussu.
- de Smet de Nayer, Christian*, rue neuve St-Pierre, 34, à Gand.
- de Smet, Firmin*, échevin de la commune de Vinderhaute, château de Vinderhaute.
- de Smet de Nayer, Frédéric*, propriétaire, rue de la Vallée, 47, à Gand.
- de Smet de Nayer, Henri*, industriel, rue de la Vallée, 47, Gand.
- De Smet, Léon*, industriel, chaussée de Courtrai, 10, Gand.
- de Smet de Nayer, comte Paul*, Ministre des finances, Chef du Cabinet, membre de la Chambre des Représentants, rue de la Loi, à Bruxelles.
- De Stoop, Gustave*, conducteur principal des ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 167, à Gand.
- De Tavernier, A.*, libraire, rue courte du Jour, 22, à Gand.
- de Tracy, Henri*, artiste-peintre, rue Saint-Sauveur, 65, à Gand.
- De Vaere, Maurice*, conducteur des ponts et chaussées, Coupure, 61, à Gand.
- De Vos, Gustave*, curé à Scheldewindeke.
- De Vriendt, Isidore*, négociant en bois, chaussée de Courtrai, 30, à Gand.
- De Weert, Maurice*, avocat, conseiller communal, rue des Hospices, 1, à Gand.
- De Wilde, Victor*, notaire, à Laerne.
- Deyaert, Joseph*, professeur à l'école de Tissage, rue Guinard, 16, à Gand.
- D'Havé, Albert*, entrepreneur-architecte, rue du Jambon, 87, à Gand.
- D'Hondt, Alfred*, pharmacien à la Maison centrale, boulevard Léopold, 42, à Gand.
- d'Hoop, Emile*, ingénieur des ponts et chaussées, rue Guillaume-Tell, 29, à Gand.
- D'Hoy, Constant*, photographe, rue courte du Jour, 25, à Gand.
- Diegerick, Emile*, ingénieur du service technique provincial, rue de la Chênaie, 6, à Gand.
- Dierkens, Ferdinand*, architecte, rue de la Liève, 11, à Gand.
- Donnet, Fernand*, secrétaire de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, rue du Transvaal, 53, à Anvers.
- Doutreluigne, J.*, conducteur principal des ponts et chaussées,

- 41, rue Miry, à Gand.
- Drubbel, Jules*, professeur au Conservatoire royal de musique, rue de la Vallée, 39, à Gand.
- Duclos, Adolphe*, chanoine titulaire de la cathédrale, boulevard Conscience, 1, à Bruges.
- Dutry-Van Loo, Jules*, négociant, rue des Champs, 14, à Gand.
- Eggen, Jean-L.-M.*, avocat, rue Guinard, 20, à Gand.
- Eggermont, Albert*, architecte-entrepreneur, Coupure, 93, à Gand.
- Fayen, Arnold-R.*, docteur en philosophie et lettres, assistant à l'Institut historique belge à Rome, 18, piazza Rusticucci, Rome.
- Feyerick, Albert*, industriel, rue neuve St-Pierre, 47, à Gand.
- Feyerick, Jacques*, industriel, rue neuve St-Pierre, 104, à Gand.
- Fiers, A.*, propriétaire, rue Guillaume-Tell, 24, à Gand.
- Fiévé-Claeys, Emile*, industriel, Dok, 82, à Gand.
- Fraeys, Henry*, membre de la Société d'Emulation, rue Espagnole, 14, à Bruges.
- Fraeys-Papejans de Morchoven*, candidat-notaire, rue Basse, 45, à Gand.
- Fredericq, Albert*, avocat, rue du Jardin, 9, à Gand.
- Gallet-Miry, Achille*, sténographe du Sénat de Belgique et du Conseil provincial de la Flandre Orientale, boulevard des Hospices, 306, à Gand.
- Geirnaert, Georges*, imprimeur, rue du Lac, 11, à Gand.
- Geirnaert, Henri*, architecte, fossé d'Othon, 26, à Gand.
- Goderus, Amand*, juge au Tribunal de 1^{re} instance, rue du Poivre, 8, à Gand.
- Goethals, comte Dorsan*, propriétaire, rue longue du Marais, 16, à Gand.
- Goffin, Léon*, docteur en droit, aide-bibliothécaire à l'Université, Reep, 56, à Gand.
- Grootaert, Ernest*, ingénieur, rue du Rabot, 21, à Gand.
- Gruel, Léon*, président honoraire du Syndicat patronal de la reliure et de la brochure, rue St-Honoré, 418, Paris.
- Heins, Maurice*, docteur en droit, chef de bureau de l'Administration communale, rue Basse, 18, à Gand.

- Herry, baron Harold*, château de Schelderode.
Hoste, Hubert, architecte, place St-Anne, 11, à Bruges.
Hulin, Jules, place de l'Évêché, 3, à Gand.
Hyde, Gustave, rue des Foulons, 9, à Gand.
Hyde, Paul, rue des Foulons, 9, à Gand.
Hye de Crom, Léon, consul de Vénézuéla, chaussée de Courtrai, 75, à Gand.
Janson, Louis, propriétaire, rempart des Chaudronniers, 30, à Gand.
Kerryn de Meerendré, Daniel, avenue de la Place d'Armes, 7, à Gand.
Kerryn de Meerendré, Raymond, propriétaire, rue longue du Verger, 20, à Gand.
Ladon, A., artiste-verrier, fossé Ste-Elisabeth, 11, à Gand.
Lamberty, Achille, avocat, conseiller provincial, boulevard du Béguinage, 38, à Gand.
Larcy, Ch., surveillant des ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 102, à Gand.
Laurysen, C., receveur des actes judiciaires, rue des Sœurs Noires, 6, à Gand.
Lauwick, Oswald, général-major, vieille Route, 52, à Anvers.
Leboucq, Hector, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de médecine, Coupure, 145, à Gand.
Lebrun, Emile, artiste-peintre, place d'Armes, 5, à Gand.
Le Fèvre de Tenhove, chevalier, propriétaire, rue des Sœurs Noires, 13, et château de l'Ermitage, Gendbrugge.
Le Fèvre de Tenhove, Gustave, avocat, à Gendbrugge.
Léger, Théodore, avocat, sénateur, rue d'Angleterre, 14, à Gand.
Leirens, Jules, industriel, boulevard du Jardin Zoologique, 35, à Gand.
Le Roy, Hippolyte, statuaire, rue aux Truies, 9, à Gand.
Libbrecht, Joseph, avocat, conseiller provincial, rue Haute, 21, à Gand.
Lievcrouw-Coopman, L., littérateur, rue Ledeganck, 27, à Gand.
Lippens, Hippolyte, docteur en droit, sénateur, ancien bourgmestre de la ville de Gand, quai au Blé, 13, à Gand.
Lippens, Hyacinthe, vicaire de St-Paul, rue Van Monckhoven, 1, à Gand.

- Lippens, Maurice*, avocat, conseiller provincial, rue de Flandre, 23, à Gand.
- Lybaert, Karel*, conseiller communal, boulevard du Jardin Zoologique, 88, à Gand.
- Maenhout, J.*, bourgmestre de Lemberge, membre de la Chambre des Représentants, à Lemberge par Moortzeele.
- Maertens, Albert*, président de la Banque de Flandre, consul d'Autriche-Hongrie, rue de la Croix, 9, à Gand.
- Maertens, Joseph*, consul de Bolivie, secrétaire-adjoint de l'Union des Arts industriels et décoratifs, place d'Armes, 4, à Gand.
- Mair, Albert*, rue neuve St-Pierre, 53, à Gand.
- Marchand, Achille*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue des XII Chambres, 80, à Gand.
- Martiny, H.*, rue des XII Chambres, 82, à Gand.
- Mast de Maeght, Charles*, avocat, rue du Hainaut, 27, à Gand.
- Mechelynck, Albert*, avocat, juge suppléant au tribunal de 1^{re} instance, membre de la Chambre des Représentants, digue de Brabant, 16, à Gand.
- Minne, Achille*, architecte, professeur à l'Athénée et à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, rue courte des Violettes, 25, à Gand.
- Miry, J.*, peintre-décorateur, rue des Champs, 34¹, à Gand.
- Morel de Boucle St-Denis, Eugène*, industriel, Coupure, 9, à Gand.
- Morel de Boucle St Denis, Lucien*, industriel, secrétaire de la société « la Lys », quai de la Lys, 106, à Gand.
- Nève, Joseph*, avocat, rue de la Croix, 11, à Gand.
- Nève, Léon*, notaire, rue de Bruges, 92, à Gand.
- Nyssens, Pierre*, ingénieur, directeur du Laboratoire agricole de l'Etat, rue du Jambon, 16, à Gand.
- Parmentier, Georges*, docteur en droit, greffier-adjoint au Tribunal de 1^{re} instance, rue de la Chênaie, 10, à Gand.
- Pauwels, Armand*, négociant, Tolpoortstraat, 41, à Deynze.
- Phlipppo, Georges*, greffier-adjoint au tribunal de 1^{re} instance, rue de Bruxelles, 1, à Ledeborg-lez-Gand.
- Piers de Raveschoot, Gabriel*, château de Cruyshautem.
- Potjes, Edouard*, professeur au Conservatoire royal de musique, Coupure, 162, à Gand.

- Prayon de Pauw*, consul de l'Empire d'Allemagne, rue des Violettes; 10, à Gand.
- Prcudhomme, Léon*, professeur à l'Athénée royal et chargé de cours à l'Université, rue Nassau, 4, à Gand.
- Raepsaet, Paul*, sénateur, bourgmestre d'Audenarde, à Audenarde.
- Ramlot, Robert-Fr.*, ingénieur, consul de Siam, administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale de Belgique à Termonde, place d'Armes, 9, à Gand.
- Richebé, Raymond*, avocat, ancien élève de l'école des Chartes, avenue de Wagram, 152, à Paris (XVII^e).
- Rigidiotti, Victor*, étudiant, Gavre et 51, rue Léopold, à Anvers.
- Rinskopf, Georges*, industriel, rue du Miroir, 17, à Gand.
- Roland, A.*, conseiller à la Cour d'appel, quai des Tonneliers, 17, à Gand.
- Rooms, Remy*, statuaire, rue de l'École, 63, Mont-St-Amand.
- Rothlisberger, Albert*, Coupure, 195, à Gand.
- Sacré, Edmond*, photographe, rue de la Calandre, 1, à Gand.
- Sarton, Georges*, étudiant, rue St-Michel, 5, à Gand.
- Sauer, Oscar*, imprimeur, rue des Champs, 89, à Gand.
- Semey, J.-C.*, architecte, boulevard de l'Escaut, 44, à Gand.
- Servais, Clément*, professeur à l'Université, Coupure, 153, à Gand.
- Sinaeve-Dhondt, A.*, sculpteur, rue des Ramoneurs, 6, à Gand.
- Snoeck, Charles*, rue neuve St-Jacques, 38, à Gand.
- Société Littéraire " Le Club "*, place d'Armes, 25, à Gand.
- Speltinckx, J.*, industriel, rue aux Vents, 3, à Gand.
- Stepman, Henri*, éditeur, rue longue des Violettes, 23, à Gand.
- Steyaert, Emile*, président du Tribunal de 1^{re} instance, quai des Moines, 48, à Gand.
- Stillemans, Mgr Antoine*, évêque de Gand, place de l'Évêché, 1, à Gand.
- Sugg, Albert*, boulevard Frère-Orban, 9, à Gand.
- Tibbaut, Victor*, docteur en droit, avoué, rue d'Assaut, 12, à Gand.

Timmermans, Th, major, commandant le corps des Chasseurs-Éclaireurs de la garde civique, boulevard du Jardin Zoologique, 51, à Gand.

Tyman, A., notaire, rue du Limbourg, 30, à Gand.

Vaerwyck, Henri, architecte, rue Terre-Neuve, 22, à Gand.

Valcke, Henri, architecte, rue de la Pacification, à Ledeborg.

Vau Assche, Guillaume, notaire, rue basse des Champs, 38, à Gand.

Van Autryve, Jean, entrepreneur-architecte, boulevard des Hospices, 45, à Gand.

Van Bambeke, Ch., professeur émérite à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Haute, 7, à Gand.

Van Bambeke, Florimond, propriétaire, rue longue, des Pierres, 11, à Gand.

Van Brabandt, Joseph, avocat, rue longue des Violettes, 51, à Gand.

Van Crombrughe, Jules, industriel, rue des Foulons, 15, à Gand.

Vanden Hende, Jules, architecte, boulevard du Château, 347, à Gand.

Vanden Hove, Désiré, propriétaire, à Moortzele.

Van de Putte, Cyrille, docteur en philologie germanique, professeur à l'Athénée royal d'Ath.

vander Bruggen, baron Maurice, ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts, rue de la Loi, à Bruxelles.

Van der Gucht, Louis, rue courte du Jour, 16, à Gand.

Van der Haeghen, Arnold, imprimeur, rue des Champs, 60, à Gand,

Van der Linden, Herman, chargé de cours à l'Université de Liège, rue de Tirlemont, 124, à Louvain.

Van der Linden, J.-F., ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur de l'Université, Cour du Prince, 27, à Gand.

Van der Mensbrugge, André, avocat, Coupure, 131, à Gand.

Vander Meulen, A., imprimeur, Digue de Brabant, 22, à Gand.

- Van der Poorten, Gustave*, imprimeur-éditeur, rue de la Cuiller, 18, à Gand.
- Vander Stegen, Alfred*, ingénieur, chaussée de Courtrai, 10, à Gand.
- Vander Stichelen, Albert*, propriétaire, rue du Patyn, 79, à Gand.
- Van Doosselaere, Victor*, imprimeur, Pêcherie, 64, à Gand.
- van Egeren, Julien*, conseiller à la Cour d'appel, boulevard de la Citadelle, 55, à Gand.
- Van Goethem, Emile*, libraire, rue des Foulons, 1, à Gand.
- Van Hamme, Ernest*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue longue de la Monnaie, 52, à Gand.
- Van Hoecke-Dessel*, architecte, avenue des Arts, 28, à Gand.
- Van Hoecke-Peters, Emile*, architecte, rue Haute, 81, à Gand.
- Van Houcke, A.-H.-L.*, ingénieur-architecte, architecte principal au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, rue de Molenbeek, à Laeken.
- Van Houtte, Hubert*, chargé de cours à l'Université, chaussée de Courtrai, 32, à Gand.
- Van Iseghem, P.*, conseiller à la cour de Cassation, rue de Florence, 30, à Bruxelles.
- van Malcote de Kessel, Karl*, bourgmestre de Zulte, marché au Lin, 13, à Gand et château de Zulte.
- van Oost, Georges*, industriel, consul de Perse, Coupure, 110, à Gand.
- Van Ortrooy, Ferdinand*, professeur à l'Université, quai des Moines, 37, à Gand.
- Van Thorenburg, Constant*, négociant en vins, Cour du Prince, 26, à Gand.
- Varenbergh, Alfred*, avocat, rue neuve St-Jacques, 31, à Gand.
- Varlez, Louis*, avocat, rue des Baguettes, 58, à Gand.
- Verenghen, Paul*, rue courte des Violettes, 31, à Gand.
- Verhaegen, Pierre*, avocat, conseiller provincial, place du Marais, 5, à Gand.
- Verhaegen, Joseph*, boulevard du Béguinage, 30, à Gand.
- Verhaeghe de Nayer, G.*, ancien marché aux Moutons, 1, à Gand.
- Vermast, A.*, directeur de l'École moyenne, rue de l'Étrille, 2, à Gand.

- Vermeulen, Joseph*, artiste-peintre, rue de la Caverne, 140, à Gand.
- Verstracten, Charles*, docteur en médecine, professeur à l'Université, place Van Artevelde, 15, à Gand.
- Voortman, Robert*, place du Marais, 1, à Gand.
- Vyt, Camille*, libraire, rue basse des Champs, 13, à Gand.
- Willems-Limnander, Felix*, ancien conservateur des Hypothèques, Rempart St-Jean, 18, à Gand.
- Willems, Pierre*, industriel, rue Plateau, 47, à Gand.
- Willemsen, G.*, président du Cercle archéologique du pays de Waes, rue de la Station, 15, à Saint-Nicolas.
- Williame, Charles*, rentier, rue du Chantier, 11, à Gand.
- Wolters, Frédéric*, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'Université, rue du Jardin, 55, à Gand.
- Wolters, Gustave*, inspecteur général des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Gand, rue de l'Avenir, 47, Mont-St-Amand.
- Ysabie, Achille*, directeur de l'Académie d'Alost, rue Haute, 6, à Gand.

MEMBRES DÉCÉDÉS

(1^{er} janvier 1905. — 31 décembre 1905).

Membres honoraires :

- Vander Schelden, Henri*, imprimeur-éditeur, à Gand.
- Van Haute, Gustave*, à Gand.
- Vergauwen, Georges*, conseiller provincial, bourgmestre de Berlaere, à Gand.
-

Algemeene vergadering van 17 Januari 1906.

Assemblée générale du 17 janvier 1906.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. Compte-rendu analytique des publications offertes à la Société (A. DIEGERICK).
 - III. De Zuid-Nederlandsche ballingen der XVI^e eeuw in Noord-Nederland (J. EGGEN).
 - IV. Notes sur quelques tableaux gantois (G. HULIN).
 - V. L'éducation esthétique dans l'enseignement primaire et moyen. (Discussion).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 sous la présidence de M^r le chanoine vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. ch^{ne} vanden Gheyn, président; G. Hulin et V. van der Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; A. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. van Werveke, conseiller, et MM. J.-A. Adan, Jos. Casier, H. De Marez, H. de Tracy, C. D'Hoy, J. Dutry-van Loo, J. Eggen, V. Fris, L. Janson, Hipp. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, Hyac. Lippens, J. Maertens, J.-E. Nève, L. Nève, E. Sacré, Th. Timmermans, L. van Biesbröeck, A. Varenbergh, A. Vermast, V. Willem et G. Willemsen.

M^r A. Dutry, secrétaire, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Communications.

M^r le Président. Messieurs, permettez-moi, à l'occasion du renouvellement de l'année, d'offrir à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie, tant en mon nom personnel qu'au nom des membres du Bureau, nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité. C'est un devoir bien agréable dont nous aimons à nous acquitter, puisque c'est grâce à vos suffrages, si régulièrement et si aimablement répétés, que nous avons l'honneur d'avoir été placés à la direction de la Société.

Nous comprenons également celle-ci dans l'expression de ces souhaits de bonheur, car elle est née, vous le savez tous, de l'attachement profond que nous portons au sol natal.

Notre histoire nous apprend que, dans tous les siècles, les Gantois ont manifesté cet amour de la cité, d'une façon qui, sans doute, variait, d'après les circonstances, mais qui fut toujours très sincère, très vive et très constante. Les archéologues ont cru que, à notre époque, cet attachement devait se manifester surtout par le souci de la conservation des œuvres d'art, des monuments précieux et des sites pittoresques de la belle capitale des Flandres.

Nous pouvons donc émettre le vœu que les idées, que nous sommes unanimes à défendre ici, se répandent de plus en plus parmi nos concitoyens, afin que les actes de vandalisme que nous avons eus à regretter précédemment, deviennent, à l'avenir, une impossibilité.

Croyez bien, Messieurs, que je ne suis pas le moins du monde superstitieux, mais je suis néanmoins heureux de constater que nous avons réussi à doubler le cap des tempêtes, c'est-à-dire que nous avons terminé notre treizième année d'existence. Et je suis non moins heureux d'ajouter que cette treizième année s'est clôturée par une situation financière qui n'est pas à dédaigner.

D'autre part le nombre de nos membres est monté à 314, et il est permis d'espérer que, grâce au zèle de tous, ce nombre s'augmentera encore. (*Applaudissements*).

En entrant dans la salle, Messieurs, vous avez pu remarquer que notre collègue et ami, M^r de Tracy, a terminé le cartel qui devait décorer l'entrée de notre salle de réunions.

Vous serez unanimes à lui adresser de vifs remerciements pour la manière élégante et vraiment artistique dont il a réalisé cette œuvre. (*Applaudissements.*)

M^r **J. Dutry-Van Loo**. Puisque M^r le Président vient de parler de l'intérêt que nous portons tous aux monuments de notre ville, je me permets d'attirer votre attention sur l'état de délabrement dans lequel se trouve la partie supérieure de la tourelle de l' Achter-Sikkel.

Il y a là une petite chambre abandonnée, qui est ouverte à tous les vents, et, la plupart des ardoises étant enlevées, la pluie y pénètre librement.

Si on laisse cet état de choses perdurer quelque peu, par les intempéries dont nous jouissons sous notre joyeux climat, les réparations à exécuter seront très importantes et bien plus coûteuses que si on les faisait immédiatement.

M^r **le Président**. Je remercie M^r Dutry de nous avoir signalé ce point. Notre vice-président, M^r V. van der Haeghen, étant secrétaire de la Commission locale des monuments, en avisera d'urgence le Bureau des travaux de la Ville.

J'engage tous les membres à montrer la même initiative, car c'est en indiquant en temps utile les restaurations qui peuvent et doivent être faites, que nous arriverons à épargner, dans la suite, de véritables désastres.

De heer **A. Van Werveke**. Men zou ook den randsteen van den put moeten herstellen onder het torentje.

De heer **Voorzitter**. Dit is toch niet zoo haastig, niet waar?

In allen gevalle, wij zullen er kennis van geven aan de Commissie tot instandhouding van merkwaardige gebouwen.

De heer **V. van der Haeghen**. Dit is reeds gevraagd geweest door de Commissie en er is zelfs spraak van in het laatste jaarverslag.

De heer **Van Werveke**. Wat er van zij, die randsteen zou den huidigegen toestand veel verbeteren, doordien men dan zou begrijpen, waarom de opening in den voet van het torentje bestaat.

II.

Compte-rendu analytique des publications offertes à la Société.

M^r A. Diegerick. Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu analytique très sommaire des différentes publications généralement offertes par leurs auteurs à notre Société d'Histoire et d'Archéologie depuis le mois de juin 1905.

Monsieur Houlé, archéologue à Bury (département de l'Oise), a bien voulu nous envoyer un exemplaire de sa *Notice-étude sur une statère découverte dans une sépulture du cimetière Franc de Bury*. La statère est, comme on le sait, la balance romaine ou peson romain, composée non pas de deux bassins ou plateaux, mais d'un seul. Celle que décrit M^r Houlé est en bronze. Elle se compose d'un fléau ou levier inflexible suspendu à l'un de ses points par une poignée ou crochet qui le divise en deux bras inégaux. Sur le bras le plus long du fléau glisse un poids curseur destiné à donner l'indication exacte du poids de l'objet à peser.

Le spécimen de M^r Houlé est de la plus grande rareté : c'est une des plus fines et des plus légères balances découvertes dans les nécropoles du Nord de la France et de la Belgique. Les spécialistes estiment que ces statères n'ont pu servir qu'à peser des choses précieuses, telles que de l'or, des pierreries, des monnaies rares, des médicaments, des parfums ou des épices qui se vendaient aux prix d'or.

Nous quitterons la nécropole de Bury pour visiter, à l'appel de notre ancien collègue, M^r Stroobant, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine, quelques nécropoles campinoises.

M^r Stroobant, qui a fait de cette partie de notre pays l'objet de ses studieuses investigations, a consigné le résultat de ses explorations scientifiques dans les trois études suivantes dont il a bien voulu gratifier notre bibliothèque : 1° *La nécropole par incinération du Looi à Turnhout*. — 2° *La nécropole par incinération de Grobbendonck (Campine anversoise)*. — 3° *Le puits antéromain de Beersse*.

Les découvertes faites en ces lieux sont des plus importantes pour la préhistoire de ce pays; elles consistent en urnes, lames de couteaux, grattoirs en silex taillé, ardoises, armes, objets de toilette, etc. Les nécropoles campinoises, d'après M^r Stroobant, dateraient des Francs-Saliens, antérieurs à l'introduction du christianisme, pratiquant l'incinération et n'ayant pas de contact romain.

Cette étude très documentée abonde en renseignements précieux sur le folklore, la topographie et la toponymie de la région si intelligemment explorée par l'auteur.

M^r Georges Cumont, membre de la Société d'archéologie de Bruxelles, décrit, dans sa notice intitulée *Méreau de la Maison de force de Gand*, un méreau inédit, frappé en 1788 et dont les coins sont conservés à la Maison de force de notre ville. C'était un permis de sortie pour les portiers de la prison. A noter la description curieuse de l'instrument en fer qui servait à battre ce méreau; il consiste en deux coins réunis par deux branches mobiles autour d'un axe en forme de compas. Vous trouverez, MM., dans la dernière livraison de l'Inventaire archéologique de Gand, la description et le dessin du méreau et de l'instrument.

Nous avons reçu de notre collègue M^r Ch. Gilleman, préfet des études à l'Athénée royal d'Ostende, une notice sur *La Médaille commémorative de la pose de la première pierre des écluses de Stykens. 1672*. La frappe de cette médaille fut ordonnée par les États de Flandre. Elle porte la signature « Roett » pour Roettiers. Auquel des trois frères graveurs Roettiers, Jean, Joseph ou Philippe, faut-il attribuer l'exécution de ce document numismatique? Par de judicieuses inductions, M^r Gilleman croit pouvoir attribuer cette médaille à la collaboration des deux frères Jean et Philippe, attachés tous les deux à la Monnaie de Londres, en qualité de graveurs.

Le graveur P.-J.-J. Tiberghien. Sa vie. Son œuvre, par Jean Justice, professeur à l'Athénée royal de Gand. — Pierre-Joseph-Jacques Tiberghien, graveur-ciseleur et architecte de grand mérite, naquit à Menin en 1755 et mourut à Gand en 1810. Après avoir séjourné à Courtrai chez un orfèvre-ciseleur qui lui apprit les éléments de son art, il alla se fixer à Anvers, puis à Gand où il se fit connaître par le grillage fort élégant placé devant le

chœur de l'église de Baudeloo, aujourd'hui Bibliothèque de l'Université. Ses productions consistent surtout en ex-libris, cartes gravées, gravures en taille douce, réclames industrielles, cachets, etc. On lui doit également l'arc de triomphe érigé à Gand en 1810 pour célébrer l'arrivée en cette ville de Napoléon I et de l'impératrice Marie-Louise.

Comme œuvre numismatique, nous citerons spécialement les médailles accordées aux vainqueurs dans les établissements d'instruction ou dans les jeux publics. Monsieur Justice fait suivre sa notice de la description de 69 médailles attribuées à Tiberghien, gravées au burin et non frappées au balancier.

Ajoutons encore que les dessins, projets et reproductions des œuvres du graveur Tiberghien ont été réunis en trois albums formés par son élève et ami, Liévin De Bast. Ces précieux recueils se trouvent actuellement à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

Nous devons à la collaboration de nos deux savants collègues, Messieurs Joseph De Waele, architecte, et Alphonse Van Werveke, conservateur du Musée d'archéologie et du Musée lapidaire, la publication de l'intéressant travail intitulé : *Château des Comtes de Flandre à Gand. Guide du visiteur*. Cet excellent guide, malgré son peu d'étendue (il ne compte que 58 pages) contient une description exacte et minutieuse du château, nous en donne un aperçu historique succinct mais complet, et nous fait assister aux événements de toute nature, drames, fêtes, sièges, tortures, etc., dont les vénérables murs de ce monument ont durant des siècles été les témoins. La lecture de ce guide est des plus captivantes. Il contribuera pour une large part à accroître encore à l'étranger la réputation du célèbre Château des comtes, de plus en plus apprécié et visité par les touristes et archéologues de tout pays.

Encore un excellent guide, dont nous avons, l'an passé, été heureux de saluer l'apparition et dont son auteur, M^r Maeterlinck, a bien voulu déposer un exemplaire dans notre bibliothèque. Je vise le *Catalogue du Musée des Beaux-Arts de la ville de Gand (54 illustrations), précédé d'un plan des salles et d'une notice historique*.

On connaît les éloges unanimes décernés à juste titre à notre musée des beaux-arts. Grâce au luxe de son aménagement intérieur, aux belles tapisseries de Bruxelles qui décorent la salle d'honneur, et même à la disposition de divers beaux meubles anciens répartis çà et là, ce musée s'est acquis une réputation à part presque universelle et justement méritée. Mais il manquait un catalogue descriptif. C'est cette lacune qu'a heureusement comblée son conservateur, Monsieur Maeterlinck, en nous donnant un catalogue richement illustré et accompagné de renseignements biographiques sur les artistes dont il nous décrit les œuvres.

Nous ne quitterons pas notre musée des beaux-arts sans rappeler que Monsieur Albert Dutry, qui se chargea de faire connaître dans l'ouvrage récemment paru : *Gand, Guide illustré*, les richesses de notre musée, a bien voulu déposer dans notre bibliothèque un tiré-à-part de l'intéressante notice illustrée qu'il a consacrée à nos richesses artistiques.

Monsieur N. de Pauw, Procureur général près de la Cour d'appel de Gand, a pris comme sujet de son discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de 1905, *l'Assassinat d'Artevelde et l'instruction de ce crime*.

Nul, mieux que cet érudit historien, n'était à même de remettre sous leur vrai jour les événements qui amenèrent la mort du célèbre tribun gantois, de cet homme d'état qui, s'il ne fut pas l'un des fondateurs, fut à tout le moins l'un des précurseurs de notre jeune nationalité à une époque lointaine, bien semblable au siècle présent.

Déjà antérieurement, Monsieur de Pauw, dans de nombreux écrits, a redressé de nombreuses erreurs répandues au sujet de cet épisode de nos luttes communales. A défaut des pièces du procès qui n'existent plus, il a puisé chez les chroniqueurs contemporains et dans les documents officiels d'archives, les données certaines qui réhabilitent complètement la mémoire de notre concitoyen.

Rectifiant d'abord la date de l'assassinat de Van Artevelde qui eut lieu le 17 et non le 24 juillet 1345, M^r de Pauw reproduit in extenso les lettres données le 19 juillet à L'Ecluse, par le roi Édouard III d'Angleterre. Il résulte de ces lettres que le

maintien du comte Louis de Crécy, comme souverain du pays, était assuré à condition que celui-ci prêtât serment de fidélité au roi d'Angleterre, reconnu comme roi légitime de France par les Flamands, cinq ans auparavant.

Ainsi tombe l'accusation de félonie portée par certains historiens contre Jacques Van Artevelde. C'est avec raison que M^r de Pauw se résume en disant qu'il a le droit et le devoir de proclamer que, dans l'état de nos connaissances historiques et d'après les principes juridiques de tous les temps, il n'est pas établi que Jacques Van Artevelde se soit rendu coupable de félonie ou de forfaiture à l'égard de son prince ou de trahison à l'égard de ses concitoyens et que l'impartiale histoire ne peut le condamner de ce chef. Il est donc mort martyr du droit et de la légalité, et mérite à tous égards la statue qui lui a été élevée à la reconnaissance des Belges et à l'admiration de la postérité.

Notre zélé secrétaire, M^r Paul Bergmans, nous a remis un exemplaire du rapport si documenté qu'il a présenté au Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, tenu à Liège les 21, 22 et 23 août 1905. Ce rapport est intitulé : *Les tentatives antérieures d'entente internationale pour la reproduction des manuscrits.*

Depuis longtemps, les savants et les érudits manifestaient le désir de voir photographier les objets d'art, manuscrits, miniatures, imprimés, reliures artistiques des bibliothèques publiques, afin d'en conserver le souvenir en cas de perte ou d'incendie. A diverses reprises cette question fut traitée dans des congrès ou des revues spéciales, mais les essais d'entente internationale ne datent que de la conférence internationale réunie à Saint-Gall en 1878. Ces essais furent discutés à nouveau au congrès des bibliothécaires tenu à Paris en 1900: cependant il n'en résulta aucun effet pratique. L'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin en janvier 1904 appela à nouveau l'attention du monde savant sur l'impérieuse nécessité d'assurer la conservation des manuscrits précieux et d'éviter la disparition de textes uniques et de monuments artistiques de premier ordre.

Enfin, grâce à l'intelligente initiative de Monsieur Gayley,

professeur à l'Université de Californie, à Berkeley, un projet de reproduction des manuscrits précieux fut sérieusement conçu et développé. M^r Gayley propose le plan d'un bureau spécialement créé dans le but de reproduire les manuscrits originaux et les éditions princeps, jalousement gardés par les bibliothèques de l'ancien continent. C'est ce projet qui fut discuté et approuvé à l'unanimité des membres du congrès international de Liège pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux.

Outre son intéressant rapport, M^r Bergmans nous a encore gratifiés de deux brochures intitulées, la première: *Une copiste bruxelloise du XV^e siècle, Marguerite Raes*. C'est une courte notice sur une religieuse au couvent de S^{te}-Catherine dit de Jéricho à Bruxelles, qui transcrivit vers 1471 un ouvrage ascétique flamand déposé à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Le second opuscule est intitulé: *Note sur le compte de l'administration des biens du comte d'Egmont à Marcoing, Cantaing, Cambrai, Ligny et Noyelles en 1566-1567*. Ce compte a été acquis, il y a deux ans, par la Bibliothèque de l'Université de Gand. Eu égard aux renseignements qu'il contient sur les troubles religieux du Nord de la France, ce manuscrit sera consulté avec intérêt par les historiens qui font du XVI^e siècle l'objet de leurs études.

Il me reste, Messieurs, en terminant cette rapide revue bibliographique, à mentionner, pour être complet, le don fait par votre bibliothécaire d'une notice parue dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, intitulée: *Les Archives de l'Etat à Gand et le Château de Gérard le Diable*. Je donne dans cet opuscule une courte description du château et de ses installations modernes, ainsi qu'un tableau synoptique des différents fonds d'archives qu'abrite notre vieux *Steen*. Je mentionnerai enfin un tiré-à-part illustré de la notice que j'ai consacrée au même monument dans le *Guide illustré de Gand* récemment paru. (*Applaudissements.*)

III.

De Zuid-Nederlandsche ballingen der XVI^e eeuw in Noord-Nederland. (1)

De heer M^r **J.-L. Eggen**. Over het algemeen weet men niet zeer nauwkeurig welke kracht en macht Zuid-Nederland verloor bij de XVI^e eeuwse uitwijking der tienduizenden, die ver van allen dwang « den Vlaamschen haard in de Hollandsche buurden » (2) verplaatsten. Die vlucht, reeds onder Keizer Karel begonnen, maar die op verbazende wijze aangroeide onder Filips II, verspreidde onze landgenooten in Engeland, te Londen, Norwich, Sandwich, Colchester, Maidstone, Southampton, Southwarh, enz.; in Frankrijk, te Roesaan, Parijs, ja zelfs te Blois; in Duitschland, te Frankenthal, Heidelberg, Frankfurt a/M., Mannheim, Straatsburg, Bonn, Keulen, Rostock, Wismar, Duisburg, Goch, Wezel, Lemhech, Koesfeld, Steinfurt, Bentheim, Leer, Emden, Staden, Hamburg, Lubeck, Dantzig en zelfs Kopenhagen! De verovering der Vlaamsche en Brabantsche steden door Parma, joegen de Zuid-Nederlandsche ballingen naar de Noordelijke vrijgevochten provinciën, om dáár, hunne zaak met die van Holland vereenigend, den oorlog tegen Spanje voort te zetten, met taaien, onwrikbaren moed. De bloem der natie verplaatste zich naar Holland, Zeeland, Utrecht: en die emigratie duurde voort sedert de zegepralen van Farneze tot het einde van het Bestand.

Rampzalig was Vlaanderen's toestand! De groote steden der XVII^e Nederlanden van Karel V waren slechts schimmen meer: Valenciën, Dowai, Bergen, Aath, Beaumont, Brugge, Ieperen, Poperingen, Diksmuiden, Deinze, Oudenaarde, waren dood en

(1) Deze voordracht is getrokken uit de verhandeling met denzelfden titel, door de Koninklijke Vlaamsche Academie bekroond. Het werk zal in het begin van 1907 verschijnen in de werken van gemeld genootschap.

(2) D^r F.-A. SNELLAERT op het II^e Taal- en Letterkundig Congres te Amsterdam (1850).

de kroniekschrijver Jan van de Vivere (1) schrijft dat er « waeren » in Ghendt meer ijdel huusen, die ter huere ofte te coope stonden, dant jn hondert jaeren te vooren was, zoo datter jn sommige straeten thien ofte twaelfve ter huere ofte te coope hinghen. Item, omme noch meer te tooghen de verwoestheyt vande dorpen ende steden, soo hebbe ick, schryver van dese, met ooghen ghesien weyen twee peerden up eene vande principaelste straeten vande stadt ». Hetzelfde tafereel te Leuven, Lier, Nijvel, Mechelen, Antwerpen, e. a.

Maar wat een verschil tusschen dien treurigen en ellendigen toestand van Zuid-Nederland en den bloei, de rijkdom, de welvaart der Geunieerde Provinciën! Dáár, legden groote en kleine steden zich uit, niettegenstaande de schattingen van allen aard, stegen zij in aanzien en in kracht en aldus heeft « de oorlog moeten strekken tot benedictie voor de inwooners, zoodat ze de steden moesten grooter maken en het land betimmeren ». (2). Middelburg, Rotterdam, Delft, Leiden, Haarlem, doch vooral Amsterdam, waarvan het aanzien ijkste gedeelte als de Heeren-Keizer- en Prinsengracht, met de daarin gelegene straten in den tijd van vier jaren volbouwd werd.

De invloed der Zuid-Nederlandsche ballingen was, op elk gebied overwegend : Marnix en François van Aerssen op het gebied der hoogere staatkunde; de eerste Watergeuzen, de Boysotten, Marquette, Bacx in het leger en op de vloot; Cornelis van Aerssen en de pensionarissen van Holland en Zeeland in de binnenlandsche zaken. Geheel de democratische partij onder Leicester was grootendeels samengesteld uit de Vlaamsch-Bra-bantsche vluchtelingen, die de souvereiniteit van het volk voorstonden tegen die der Staten, ondersteund door den Advocaat en door Holland en Zeeland. Ook de streng Gereformeerde kerk kwam uit het Zuiden met den Bruggeling F. Gomarus en zijn leger Zuid-Nederlandsche predikanten, die de zege op den Hollander Arminius behield. De Staten-Bijbel, een monument van stijl- en taalkunde, werd bijna uitsluitend door Zuid-Nederlanders vertaald. De beste letterkundigen der Gouden Eeuw waren

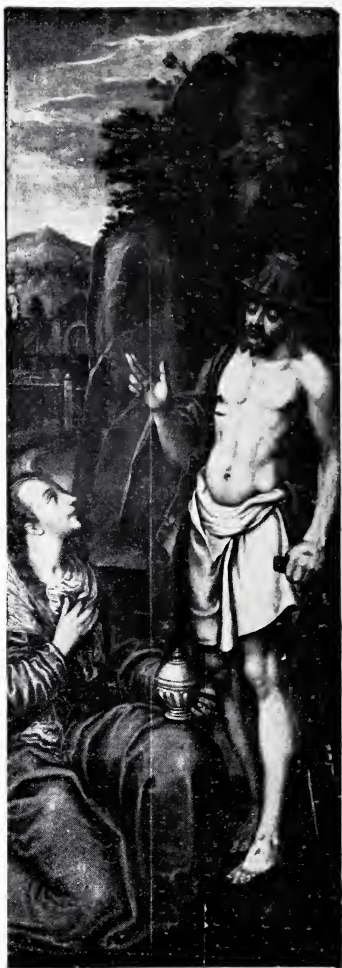
(1) *Chronijcke van Gent*, uitg. F. DE POTTER (Gent, 1885), bl. 375, 376.

(2) E. VAN METEREN, *Ned. Histor.*

uit Zuid-Nederlanders als Vondel, de Decker e. a. of stonden onder Zuid-Nederlandschen invloed, zoo door hunne moeders of door hunne vrouwen. Wie kent den invloed niet door Hooft's-vrouwen Eleonora Hellemans en Christina van Erp, op haar man en den geheelen Muiderkring uitgeoefend? De Calvinistische Academie van Gent met hare hoogleeraars werd om zoo te zeggen naar Leiden overgebracht, met Bollius, Damman, Saravia, e. a. De Noordsche, de Oost-Indische, de West-Indische Compagniën werden grootendeels door Zuid-Nederlandsche aandeelhouders opgericht of door hun gesticht: L. van Tweenhuysen, J. le Maire, W. Wsselinx. Ook in de bouwkunst: de kunstrijke Vlaamsche gevel verving de stijve Hollandsche, Leiden's Raadhuis en Haarlem's Vleeschhalle werden door den Gentenaar L. de Key gebouwd, terwijl de Raadhuizen van 's Gravenhage, Emden, Groningen, Antwerpen's Stadhuis als voorbeeld kozen. Zelfs in de schilderkunst, wellicht het eenig gebied van intellectueele kracht, waarin de Hollanders de voorrang behielden, kan men den Vlaamschen invloed niet loochenen: ik noem Cornelis van der Voordt, P. Stalpaert, enz.

Aldus heeft die invloed der beste krachten van het Zuiden de Zuidelijke provinciën in een betreurenswaardige verarming achtergelaten, waarvan zij zich niet voor enkele eeuwen gingen opbeuren! (*Toejuichingen*).

De heer **Voorzitter**. Wij danken M^r Eggén over zijne belangrijke mededeeling en, ter zelfder tijd, wenschen wij hem geluk over de onderscheiding hem door de Vlaamsche Academie toegekend. (*Toejuichingen*).



LUCAS DE HEERE.
Volets du triptyque de la Résurrection.
(*Cathédrale Saint-Bavon*).

IV.

Notes sur quelques tableaux gantois.

M^r G. Hulin. Messieurs, je n'ai à vous apporter aujourd'hui que quelques notes, brèves et isolées, sur différents tableaux gantois; de ces menus renseignements qu'on rencontre en cours de route et qu'il est bon d'enregistrer quelque part, si l'on ne veut pas les perdre de rechef.

Ce qui me fournit l'occasion de cette communication, c'est un remaniement heureux que vous aurez pu remarquer dans l'église Saint-Bavon.

Un assez grand nombre de tableaux qui, jusqu'à présent, n'étaient pas, ou peu, visibles, ont été placés aujourd'hui de façon à ce que chacun puisse les voir et les examiner dans de bonnes conditions.

Il s'agit, d'abord, de tableaux qui se trouvaient dans la crypte, où l'on n'entre pas souvent, et où le manque de jour permettait à peine de les apercevoir.

Ensuite, d'une série de tableaux qui se trouvaient dans la salle de réunion du Chapitre où ils étaient déplorablement placés à contre-jour.

Je ne crois pas être indiscret en vous signalant — comme vous pouvez vous en douter — que si cet heureux changement a été décidé par le conseil de Fabrique, le mérite en revient surtout à l'initiative de notre honorable président, qui a, personnellement, dirigé le nouvel arrangement (*Applaudissements*).

On a également profité de l'occasion pour donner à ces peintures quelques-uns des soins que réclament périodiquement tous les tableaux, aussi bien ceux qui ornent les maisons particulières que ceux qui ornent les édifices publics.

Il ne faut pas confondre ces soins de propreté avec des travaux de restauration.

Dans une ville industrielle comme Gand, il y a dans l'air toujours une très grande quantité de suie et, pas plus que nous malheureusement, les tableaux ne sont à l'abri de celle-ci.

Lorsque, pendant une dizaine d'années, le dépôt de suie et de poussière s'est accumulé à la surface d'un tableau, celui-ci réclame un lavage, à défaut duquel on s'expose à voir cette saleté grasse et mordante attaquer la couleur.

Il était grand temps de procéder à cette opération pour les tableaux de Saint-Bavon. En même temps donc qu'on en a déplacé quelques-uns, on les a soumis tous, sauf quatre, à un soigneux nettoyage.

Celui-ci a été exécuté avec beaucoup de patience et de circonspection par M^r Aelman, qui s'est servi d'eau distillée, et d'éponges très fines. Dans quelques volets, où la couleur était soulevée et s'écaillait, celle-ci a été prudemment fixée au moyen du blanc d'œuf. Nulle part la patine n'a été enlevée.

Les quatre tableaux qui ont été exceptés de ce lavage, sont :

1° Le *Retable de l'Agneau*, qui avait reçu les soins nécessaires tout récemment, lorsqu'il fut photographié par la *Photographische Gesellschaft* de Berlin ;

2° le tableau de *Rubens*, qui a subi une restauration récente ;

3° le beau retable du XV^e siècle, attribué (d'une manière fantaisiste d'ailleurs) à « Gérard van der Meire », et qui aurait besoin des soins délicats d'un homme très compétent. Il est, dans son ensemble, remarquablement pur de repeints, mais, en plusieurs places, la couleur se soulève, a produit de petites cloches, et menace de tomber, si l'on n'y prend garde. Il faudrait donc un travail de fixage minutieux et prudent, qui ne pourrait être confié qu'à un restaurateur très entendu.

4° Dans un état analogue, mais plus grave à d'autres égards, se trouve le triptyque de Viglius d'Aytta, le chef-d'œuvre de François Pourbus ; ce dernier a, malheureusement, été l'objet d'une agression inqualifiable de la part d'un restaurateur qui a littéralement arraché la joue même du donateur ! Ce triptyque aussi a besoin de passer par des mains très expérimentées.

On n'a pas touché non plus aux grisailles de Van Reysschoot.

Voici maintenant la liste des tableaux qui ont été retirés, soit de la crypte, soit d'une autre dépendance de l'église, et placés en meilleure lumière, dans celle-ci même :

A. *Église haute, côté méridional :*

1° dans la 3^e chapelle : *Les Évangélistes écrivant sur le mystère de l'Eucharistie*, par le peintre gantois *Philippe Beernaert*.

Au XVIII^e siècle, ce tableau ornait l'autel de la première chapelle du bas-côté sud de l'église.

2° dans la 5^e chapelle, sur l'autel : *La Résurrection de Lazare*, par *Antonio van den Heuvel*, tableau qui se trouvait relégué dans la crypte, après avoir, au XVIII^e siècle, orné l'autel de la 4^e chapelle, celle de Saint-Yves.

B. *Église haute, côté septentrional :*

3° dans la 5^e chapelle, celle de Saint-Pierre et Saint-Paul, se trouve le tableau bien connu d'*Otto Venius*. Il formait autrefois un triptyque, et c'est ainsi qu'il est décrit dans les inventaires de la fin du XVIII^e siècle. Ici, comme ailleurs, les volets ont été enlevés à une date inconnue; et, malheureusement l'un de ceux-ci, où l'on voyait *Saint Pierre recevant les clefs*, est perdu. L'autre qui représente le donateur : l'évêque *Pierre Damant* (dont le tombeau se trouve dans la même chapelle), a donc été placé à côté de l'autel, puisqu'il était impossible de reconstituer le triptyque;

4° dans la 1^e chapelle, en montant, on a été plus heureux. Ici l'autel est orné de l'un des deux tableaux du XVI^e siècle qui sont restés dans l'église : *Les Œuvres de Miséricorde*, attribué au XVIII^e siècle à *Michel van Coxcyen*. L'attribution est sujette à caution. Les volets du triptyque (*Lazare et le mauvais riche*) avaient aussi été enlevés, et réunis ensemble pour former tableau d'autel dans la 5^e chapelle du côté sud. Le retable a cette fois été heureusement reconstitué, et les revers intéressants des volets sont redevenus visibles.

C. *Église basse, chapelles :*

5° dans la 4^e chapelle du côté sud : *La Résurrection de Notre Seigneur*, par un inconnu; petit tableau auquel sa forme primitive a été rendue.

D. *Transept.*

6° Un grand *Paysage* de *Lucas Van Uden*, au-dessus de la porte du Nord.

7° *La S^{te} Trinité*, petit tableau d'un inconnu, au dessus de l'entrée de la sacristie.

8° Une paire de volets représentant à l'intérieur le chanoine *Jean de Hertoghe*, reconnaissable à ses armoiries, avec *les deux Saints Jean*; au revers : *Saint Liévin* et *Saint Bavon*, en grisaille, dans des niches rouges. (Prov. de la Crypte). — L'attribution à *Michel van Coxcyen* est sans fondement.

Ces volets faisaient partie d'un triptyque, qui est décrit par le chanoine Hellin, dans son *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de Saint-Bavon (Gand, 1772, p. 381)*. On y voit qu'il ornait l'építaphe du chanoine, et que la partie centrale représentait *Notre Sauveur portant la Croix*. Le chanoine Jean de Hertoghe était décédé en 1605, après avoir fait un testament où l'on trouverait peut-être une mention du triptyque en question.

9° Une paire de volets de la fin du XVI^e siècle représentant les donateurs, avec leurs patrons, *Saint Gilles* et *Sainte Anne*, par un inconnu (Prov. de la Crypte).

10° Une autre paire de volets de la fin du XVI^e siècle, laquelle nous fait voir, à l'intérieur, le chanoine *Germain de Hontsocht* (nommé en 1578 et décédé en 1599), reconnaissable à ses armes et quartiers qui surmontent son portrait; vis-à-vis, son patron, saint Germain. (Il est à remarquer, au point de vue iconographique, que celui-ci est figuré tenant sur la main gauche un modèle d'église. — Je ne connais cet attribut ni chez saint Germain d'Auxerre, ni chez saint Germain de Paris. Il est pourtant peu probable que le peintre, ou son conseiller ecclésiastique, ait confondu avec saint Gémínien).

À l'extérieur, en une seule composition : *l'Annonciation*.

D'après Hellin, l'építaphe du chanoine de Hontsocht se trouvait dans la chapelle *Sainte-Anne*, la première du bas-côté nord de l'église. C'est donc probablement l'autel de cette chapelle qu'ornait primitivement le triptyque, dont nous avons ici les volets. (Prov. de la Crypte).

11° Enfin, deux paires de volets, traditionnellement attribués à *Lucas de Heere*.

Tous ces volets de triptyques doivent avoir été enlevés et transportés dans la crypte avant la rédaction de l'inventaire de Spruyt et de l'inventaire anonyme un peu plus ancien, car ceux-ci n'en font aucune mention.

Par contre, en relisant récemment le précieux *Schilderboek*



FRANS FLORIS

Saint Luc faisant le portrait de la Vierge et de l'Enfant
(*Cathédrale Saint-Bavon*).

de Carel van Mander, j'eus l'heureuse surprise de pouvoir identifier les volets de Lucas de Heere, et c'est là l'une des petites trouvailles auxquelles je faisais allusion tantôt. Dans sa biographie de son maître, Lucas de Heere, l'auteur en effet nous dit : « Tot St' Jans was van hem een groot schoon Epitaphium, in midden een Verrysnis; in d'een deur, *de Discipulen na Emaus*; in d'ander *Magdalena bij Christum, in 't Hofken.* » Ces sujets sont précisément deux de ceux qui ornent les volets en question, et, comme Carel van Mander était l'élève de Lucas, son témoignage a toute l'autorité désirable. L'œuvre de Lucas de Heere passait pour perdue (voir les notes de M^r Henry Hymans dans sa traduction du Livre des Peintres). Elle peut désormais être considérée comme retrouvée, du moins en partie.

L'extérieur de ces volets forme une composition unique : *Jésus-Christ ressuscité apparaissant à sa Mère*. Quant aux deux autres volets, ils sont de la même main, de la même époque, et des mêmes dimensions. Ils ont donc peut-être fait partie du même ensemble, comme seconds volets; mais il est également possible qu'ils aient orné un triptyque tout pareil au premier. Ils représentent, à l'intérieur, le *Couronnement d'épines*, et le *Christ devant Caïphe*; à l'extérieur, une seule composition : *l'Ecce Homo*.

C'est encore Carel van Mander qui me permet d'établir une autre identification. Ici la tradition était muette, mais dans une visite à la sacristie, faite peu avant le remaniement, en compagnie du chanoine van den Gheyn, j'y remarquai un panneau important, dont les types et le style me rappelèrent à tous égards la main de Frans Floris: il représente *St Luc faisant le portrait de la S^{te} Vierge et de l'Enfant*. Ici aussi nous avons affaire à une œuvre décrite par le Vasari flamand. Ouvrons la biographie de Frans Floris; le passage est un peu long, mais instructif :

« Te Gent, achter in S. Jans Kerc, waren van hem vier dobbel deuren, in de capelle van het abt van S. Baefs, die den Abt Lucas hadde laten maken, wesende inwendich d'Historie van S. Lucas; uytwendich coemt een sittende Mary-beeldt met 't Kindt op haren schoot. met eenen Enghel, en een schijn van boven comende : ter ander syden sit den abt Lucas naer 't leven ghedaen, gheknielt, dat welck een uytnemende treffijck conterfeyt sel is, waer in Floris mercklick getoont heeft, dat, als hy maer wilde, den besten Conterfeyter was die men vinden mocht; het is een vollijghe schoon oudt-

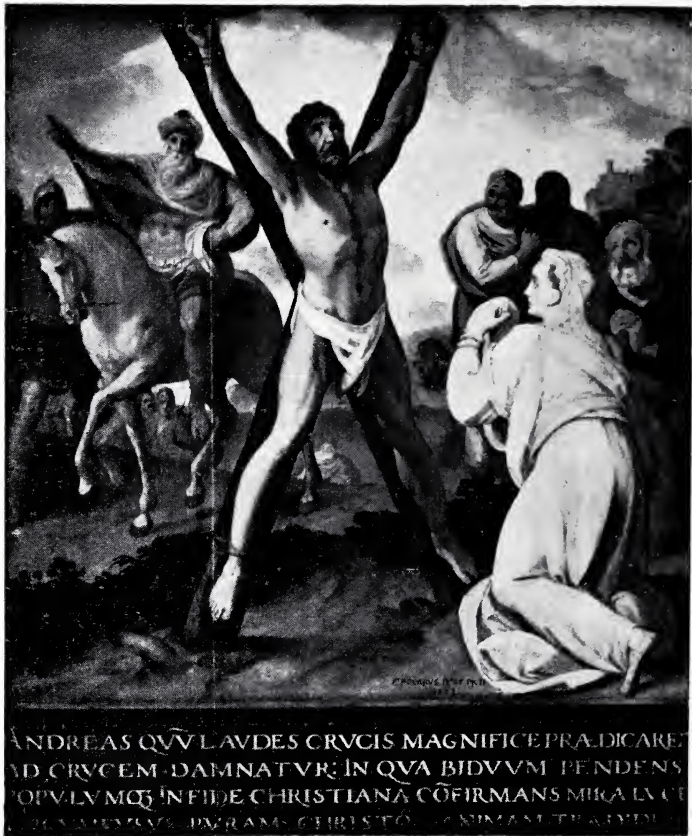
achtighe tronie, en den Abt sit pontificael gecleet, met synen Myter by hem; neffens hem light eenen grooten schoonen waterhondt ofte Spinguel, soo wel ghedaan datter natuerlycke honden aen quamen ruycken: also ick self ghesien heb, want wy dese deuren hadden op onzen winckel tot Lucas de Heere, daer sij voor den storm der beelden waren bewaert, en ons daeghlijcks in onze leeringhe dienden. Daer is een historie daer S. Lucas beschrijft zyn Evangelie uyt de mont Mariae, en daer hy met d'ander Evangelisten zyn schriften over een brenghet; oock *daer Sint Lucas schildert Mariam, met haer Kint op den schoot*, dat alles wonderlijk aerdigh is gheordineert en geschildert, vol uytnemende tronien oudt en jongh, oock *aerdighe Os-coppen*. Daer is oock een Predicatie van S. Lucas daer eenighe fraey gehulselde Vroukens seer ernstich toeluysteren. Dan isser een Historie, daer S. Lucas gevangen wordt, en in 't verschiet aen eenen wilden Olijfboom ghehanghen. Daer is oock eenen grooten S. Macharis, en noch eenich Saent, en alles is uytermaten gheestich en constich gehandelt, dat men bewonderen soude, dit siende: als men daer neffens hoort segghen van zyn soo groote veerdicheydt, en dat hy soo veel con beschicken op eenen dagh, als van hem t' somtijdt vertelt wordt; want het schijnt in troengen en naecten datter grooten tydt en arbeyt in is ghedaan, byzonder alsmer een weynigh verre van is, dan openbaeren sich dingen die van by niet en schynen, oft men sieter dinghen dieder niet en zijn ».

On voit par ce texte que, sur la commande du dernier abbé, et premier prévôt mitré de Saint-Bavon, Lucas Munich, Frans Floris avait peint les doubles volets d'un important retable. (La partie centrale, non mentionnée, était vraisemblablement exécutée en sculpture). Les volets extérieurs fermés montraient d'un côté la S^{te} Vierge assise, avec l'Enfant et un ange; de l'autre côté, le portrait du donateur, agenouillé, en ornements pontificaux, et accompagné de son chien épagneul.

Les volets extérieurs ouverts, on apercevait quatre scènes de la vie de saint Luc, patron du prévôt: a) saint Luc écrivant son évangile sous la dictée de la S^{te} Vierge; b) *Saint Luc peignant la S^{te} Vierge et l'Enfant*; l'auteur cite à ce propos la *tête du bœuf symbolique* qu'on voit en effet sur le panneau conservé dans la sacristie; c) La Prédication de saint Luc; d) L'arrestation et le supplice du saint.

Enfin on voyait, sans doute sur les faces intérieures des volets intérieurs, deux grandes figures: *Saint Macaire*, et un autre saint (Saint Bavon?).

Nous apprenons aussi que les volets en question avaient été sauvés par Lucas de Heere de la destruction par les iconoclastes.



FRANÇOIS POURBUS,
(1572)

Martyre de Saint André,
(*Cathédrale Saint-Bavon*).

La parfaite concordance du tableau de la sacristie avec la manière de Frans Floris, et avec la description de Carel van Mander, nous ferait croire qu'il faut y reconnaître l'un des volets du retable exécuté pour Lucas Munich; n'était que, dans ce cas, le revers du panneau devrait porter une peinture, ce qui, vérification faite, n'est point le cas. Peut-on admettre que le peintre ait composé ses volets de deux panneaux adossés? Le fait serait tout à fait anormal. Peut-être le prévôt Lucas a-t-il commandé à Floris, pour la posséder lui-même, une répétition d'un des sujets de son retable? La chose me paraît vraisemblable. (Nous avons vu cette année à l'exposition de Liège, une réplique, avec quelques variantes, du panneau central du triptyque de Viglius d'Aytta, par François Pourbus). Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons en présence d'une œuvre de Frans Floris, et d'un souvenir du retable de Lucas Munich, jusqu'ici regardé comme perdu.

Hellin nous apprend que l'autel de Saint-Luc élevé par Lucas Munich se trouvait dans la chapelle Saint-Aubert, dite des Évêques, derrière le chœur, où fut placé depuis le tableau de Honthorst.

Dans la salle du chapitre de Saint-Bavon se trouvait, tout récemment encore, la série des scènes de la *Vie de saint André*, peintes par François Pourbus, à peu près contemporaines du retable de Viglius d'Aytta; deux des panneaux sont en effet signés et datés comme suit : F. POVRBVS IV ET PICTOR 1572. Ces petits tableaux ornaient jadis les stalles des chanoines dans le chœur; ils en furent enlevés lors de l'édification de la grande clôture actuelle, décorée des grisailles de Van Reysschoot. Comme les tableaux religieux de François I^{er} Pourbus sont assez rares, cette série est doublement précieuse. J'apprends qu'elle orne déjà le transept, où désormais tout le monde pourra la voir.

Enfin, y ont encore pris place, depuis ma visite, les deux intéressants petits volets de la fin du XV^e siècle, jusqu'ici conservés dans la chapelle du « Heilig Graf » : *Le Portement de la Croix*, et *La Descente de la Croix*.

Jusqu'ici, je n'ai eu que des éloges à adresser aux auteurs du réarrangement des tableaux de Saint-Bavon. Je me permettrai maintenant d'y ajouter une petite critique. Elle concerne le placement des volets de triptyques veufs de leurs panneaux

centraux. Il faudrait que les volets fermés se rejoignent, comme c'était leur destination. Les distances des gonds ont été mal calculées ; parfois même l'ordre i terverti.

De plus, quand les volets sont ouverts, le vide qui les sépare est d'un effet désagréable. Il vaudrait mieux, à mon avis, rem-p'acer le centre absent, soit par un panneau uni, soit par une forte feuille de carton doré ou couvert d'une étoffe. On préserverait ainsi les peintures du voisinage trop immédiat du mur froid et humide, puisque normalement les volets sont fermés.

Transportons-nous maintenant, si vous voulez bien me suivre, Messieurs, de la Cathédrale au Musée de Peinture, et arrêtons-nous un instant dans la salle du XVI^e siècle, devant les deux énormes paires de volets qui portent les numéros 62 et 63, dans le plus récent catalogue.

Ce sont les doubles volets d'un retable très considérable, dont la partie centrale manque (peut-être était-elle non peinte, mais sculptée). Ils représentent, en une trentaine de parties, une série des scènes des vies de la S^{te} Vierge et de Jésus-Christ.

Les volets extérieurs, fermés, font voir, en grandeur naturelle, la Sainte-Cène, avec, à l'avant-plan, un religieux agenouillé : sans aucun doute, le donateur.

Ces volets proviennent de l'ancienne abbaye de Baudeloo. Ils sont décrits dans l'inventaire anonyme de 1767, comme se trouvant alors dans l'église de cette abbaye.

Nous avons pourtant la preuve qu'ils n'ont pas été exécutés primitivement pour celle-ci. En effet le donateur ne porte pas l'habit blanc des Cisterciens (ordre auquel appartenait l'abbaye de Baudeloo), mais bien l'habit gris des Franciscains. (Depuis, ceux-ci ont adopté la couleur brune ; je ne sais à quelle époque s'est faite la transformation).

De plus, les parties cintrées de la face interne des volets extérieurs représentent, l'une : S^t François d'Assise, l'autre : S^{te} Claire.

Le retable a donc été exécuté pour un couvent de l'ordre de S^t François : Frères Mineurs ou Clarisses. Il ne peut être entré à Baudeloo que postérieurement, par voie de don ou d'achat.

Les abbés de Baudeloo semblent avoir été grands amateurs de peintures.

Les grandes dimensions des volets en question (le retable ouvert mesurait plus de 6 mètres) prouvent que le retable n'a pu être destiné qu'au maître-autel d'une église.

Or il y avait, à Gand, un très ancien établissement de Frères Mineurs (plus tard les Récollets). Ceux-ci, au XVII^e siècle, ont commandé à Rubens un admirable tableau pour leur maître-autel. Ce tableau aussi se trouve au musée : c'est le S^t François en extase (S. 9; n^o moderne 134).

Il y a lieu de croire, qu'à cette occasion, ils ont enlevé leur ancien retable du maître-autel, et il est permis de supposer que celui-ci aura été acquis alors par l'abbaye de Baudeloo. Ceci d'ailleurs, est une simple conjecture. Mais peut-être, un jour, les comptes de l'abbaye de Baudeloo, nous renseigneront-ils à cet égard.

Comme M^r Van Werveke a dépouillé ces comptes, j'espérais qu'il nous aurait éclairés sur ce point, mais je lui vois faire des signes de dénégation.

M^r **Van Werveke**. On n'a rien trouvé, car on ne possède pas tous les comptes.

M^r **Hulin**. Ce n'est donc qu'une conjecture, mais qui méritait, néanmoins, d'être signalée.

Qui peut être l'auteur du tableau ? Celui-ci se montre à nous comme une œuvre de la seconde moitié du XVI^me siècle; de plus il trahit assez clairement l'influence de Frans Floris.

Or nous connaissons par Carel Van Mander, quatre maîtres gantois, ou ayant tout au moins travaillé à Gand, qui furent élèves de Floris. Ce sont : tout d'abord *Lucas de Heere*. — L'œuvre ne ressemble en rien à la manière de peindre de ce maître.

Carel Van Mander nous cite encore, parmi les élèves de Floris, un *Georges de Gand*. Nous avons pu identifier celui-ci avec *Georges van der Straeten*, successivement peintre à la Cour de Portugal, puis peintre de la reine de France. — Ses œuvres sont encore inconnues, mais il ne semble pas qu'il ait jamais travaillé à Gand.

Un troisième peintre qui, sans être Gantois, a peint pour Gand, pendant une période assez courte, il est vrai, mais de

façon très abondante, c'est *François Pourbus*, dont je vous ai parlé tout-à-l'heure. — Rien ici n'indique sa manière.

Il reste enfin un des plus anciens élèves de Floris, qui a passé à Gand toute sa longue carrière, et a travaillé notamment dans l'église Saint-Bavon : *Benjamin Sammeling*.

Le procédé d'élimination que nous venons de suivre, semble donc nous conduire à une attribution possible des volets du Musée, à cet artiste oublié.

Ceci est encore *une simple conjecture*, et je ne voudrais pas porter la responsabilité d'une attribution plus affirmative.

Je voudrais encore, Messieurs, vous entretenir d'un sujet que je considère comme très important pour notre ville.

Nous n'avons pas eu, à Gand, un centre artistique comparable à celui de Bruges ni, plus tard, à celui d'Anvers; mais, dans le courant du XV^e siècle, Gand a produit un nombre assez considérable de peintres remarquables, et notre ville peut surtout se faire honneur de la grande école des miniaturistes de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e. C'est là un fait assez peu connu. Cette école, dont le chef-d'œuvre le plus réputé est le « Bréviaire Grimani », est d'origine gantoise.

Bruges n'a pas produit de grands miniaturistes, et cela s'explique peut-être par le fait qu'à Bruges, les calligraphes, écrivains de profession, ont commis des usurpations successives sur le métier des peintres.

Tandis que, dans toutes les autres villes, les miniaturistes devaient faire leur apprentissage dans la corporation des peintres, à Bruges, les calligraphes obtinrent le droit de peindre, non seulement des lettres plus ou moins multicolores et ornementées, mais encore des sujets, des « ystoires », dans les manuscrits.

Ils ont acquis ainsi le droit de faire de la miniature après un apprentissage dans le métier des calligraphes, et non pas dans celui des peintres; donc sans contact avec les véritables artistes.

À Tournai et à Gand, les élèves miniaturistes eurent pour maîtres les peintres les plus en vue.

C'est à des conditions défectueuses d'apprentissage, que nous

pouvons attribuer l'infériorité relative de la miniature brugeoise.

Ce fut à Gand que débuta un célèbre miniaturiste, dont nous ne possédons pas une œuvre, que je sache, mais qui acquit un grand renom parmi ses contemporains : *Liévin van Laethem*, lequel fut reçu franc-maître peintre à Gand en 1454, puis à Anvers en 1462. On l'a appelé dès lors « Liévin d'Anvers », et c'est sous ce nom que Lemaire de Belges a perpétué sa mémoire.

Après Liévin van Laethem, nous eumes encore deux grandes dynasties de miniaturistes : les *Horenbaut* et les *Bening* ou mieux : *Binnink*, comme nous allons le voir.

La première de ces familles, qui s'est longtemps perpétuée à Gand, a surtout fourni *Gh:eraert Horenbaut*, franc-maître 1487, (auteur principal du groupe des manuscrits du type Grimani), sa fille *Suzanne* et son fils *Lucas*, peintre de Henri VIII.

Quant aux *Binnink*, le premier connu est *Sanders Bening*, reçu franc-maître du métier des peintres à Gand le 19 janvier 1468 (1469 n. st.).

On l'appelait communément « meester Sanders », et c'est de lui, et non de Hemessen, qu'était une miniature encadrée, qui figurait dans la collection de Marguerite d'Autriche.

Le comte Durrieu, qui s'est surtout occupé de lui, le considère comme un innovateur, l'ancêtre de l'école ganto-brugeoise du XVI^e siècle. Il est arrivé à reconstituer son œuvre qui est très intéressant, et il lui attribue de nombreux manuscrits. L'un de ceux-ci, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, est signé, d'une manière assez curieuse : *Alexander II*.

M^r Durrieu, interprétant cette signature, en conclut que nous devons admettre qu'Alexandre Binnink était fils d'un autre miniaturiste du même nom. — Cependant, comme il n'existe aucune trace de ce père supposé, je crois que ce n'est pas ainsi qu'il faut lire, mais qu'il faut voir dans cette inscription un de ces jeux de mots par à peu près, dont les gens de l'époque se rendaient volontiers coupables. Il faut lire, je pense : « Alexander Binus ». C'était une manière libre de latiniser le nom *Binink*.

Sanders Binnink avait pour femme Cathelyne van der Goes, sans doute une sœur du grand Hughe van der Goes. Celle-ci lui donna deux fils : *Simon* et *Paul*.

Simon, fut un des miniaturistes les plus célèbres du XVI^e siècle, comme on peut le constater par les témoignages concordants de L. Guichardin, de Vasari, de Harduin, de Sanderus, de Francesco de Hollanda.

Il nous reste une œuvre authentique de ce peintre. C'est un *Calvaire*, peint en tête du missel exécuté en 1530 pour le magistrat de Dixmude. Cette miniature lui fut payée 10 l par.

Cette œuvre a permis à M^r Joseph Destrée d'attribuer, par comparaison, à ce même artiste, les *Heures de Notre Dame*, dites *Heures Hennessy*, qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Citons encore, à la Bibliothèque impériale de Vienne, les *Statuts de la Toison d'Or*, ornés des portraits de Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Maximilien, Philippe le Beau et Charles-Quint, outre de nombreuses armoiries, et des bordures.

Enfin, le British Museum possède de Simon Binnink la splendide *Généalogie des Rois de Portugal*, qui a été récemment publiée. Cette généalogie est restée inachevée vers 1534.

Simon Binnink, inscrit dans la confrérie des librairiers de Bruges dès 1508, comme nous l'a appris M^r Weale, se fixa dans cette ville et y acquit la bourgeoisie en 1519, après la mort de son père. Il y décéda en 1561.

Sa fille *Liévine Binnink* fut, elle aussi, une miniaturiste renommée.

La ville de Gand, jusqu'ici, ne possède rien de ce Gantois célèbre. Or, on vient de découvrir, tout récemment, en Angleterre, une miniature qui offre pour Gand, au point de vue artistique, et surtout historique, un intérêt incomparable.

C'est le portrait de Simon Binnink, exécuté par lui-même, et signé de son nom.

Il représente le miniaturiste à mi-corps, devant son pupitre et occupé à son travail. La peinture est donc curieuse, soit dit en passant, au point de vue archéologique : elle nous introduit dans l'atelier d'un de nos grands historieurs.

Elle est aussi désormais l'œuvre la plus directement authentique du maître, car elle porte l'inscription suivante :

SIMŌ - BINNIK - ALEXĀDRI - F

SEIPSŪ - PĪGEBAT - ANŌ - ÆTATIS - 75

1558.

Je ne vois pas le signe d'abréviation au-dessus du second i du nom. Cependant la comparaison avec tous les autres textes prouve qu'il faut bien lire *Binnink* et non *Binnik*.

Pour Gand, cette miniature offre le double intérêt d'être l'œuvre d'un de ses plus célèbres artistes, et d'être le portrait d'un de ses grands hommes, c'est à dire le meilleur monument qu'on puisse consacrer à sa mémoire.

J'émetts donc le vœu pressant de voir cette œuvre acquise par la ville de Gand, pour une de ses collections publiques. Malheureusement, je ne sais pas si la Bibliothèque, qui est l'endroit tout désigné pour recevoir cette miniature, possède, à cet effet, les ressources nécessaires. On en demande 6000 francs.

A défaut de la Bibliothèque, le Musée d'archéologie pourrait l'acquérir.

Ce musée, à mon sens, devrait devenir le *Musée historique de la Ville*.

Il y aurait un intérêt considérable, pour la science en général, à voir chaque ville conserver et réunir les spécimens les plus marquants de l'histoire de l'art local.

Le Musée des beaux-arts, lui, se place à un autre point de vue. Les considérations artistiques pures y dominent presque exclusivement.

Il suit de là, et c'est peut-être regrettable, qu'une grande partie des productions de l'art local se trouve écartée de ce Musée. Si l'on veut se rendre compte de l'histoire du développement de la peinture à Gand, par exemple, on doit se rendre, non pas au musée de peinture, mais dans les églises.

D'autres œuvres, des plus intéressantes, sont aujourd'hui dispersées et cachées. Je pourrais en citer une, belle et importante, qui est roulée dans une cave, et en danger d'y périr.

J'espère donc qu'on voudra bien tenir compte du vœu que j'émetts ici de voir compléter les collections du musée d'archéologie dans le sens d'un véritable musée historique de la ville

de Gand, lorsqu'on réalisera le projet d'agrandissement du local actuel.

Toutes les facilités existent pour cette extension. Il y a là, tout à côté du musée actuel, des bâtiments intéressants déjà par eux-mêmes, au point de vue archéologique, et qui fatalement, en quelque sorte, sont appelés à être annexés à ce musée.

Je termine, Messieurs, par une conclusion d'ordre pratique en proposant de voir faire les démarches nécessaires en vue de l'acquisition du portrait dont je viens de vous entretenir. Si ces démarches venaient à aboutir, la place de ce précieux morceau d'art serait tout indiquée. Il devrait être déposé auprès des autres trésors artistiques qui se trouvent dans le coffre du musée.

Il est évident, en effet, que de pareilles pièces, d'aussi grande valeur, ne peuvent, sans risquer d'être volées, être accrochées à la muraille. On en a eu des exemples tout récents dans des musées mieux surveillés que celui de Gand. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Je remercie M^r Hulin de la communication qu'il vient de faire et je serai très bref dans les conclusions qu'il convient d'en tirer.

Tout d'abord, il sera tenu compte et le plus tôt possible de l'observation qu'il a présentée à propos des volets placés tout récemment au transept de l'église St-Bavon. (1)

A ce propos, Messieurs, je ne saurais assez vous répéter combien il est agréable d'être guidé dans toutes ces questions par la Société d'histoire et d'archéologie.

C'est grâce à elle, j'aime à vous le rappeler, que la Fabrique de St-Bavon s'est décidée à exposer tous les tableaux au public le dimanche.

C'est aussi à la suite d'une motion de M^r Scribe que des mesures ont été prises pour préserver certains tableaux de l'ardeur du soleil.

M^r Hulin a bien voulu, de façon trop aimable, me mettre en cause. Qu'il me permette, à mon tour, de déclarer ici que nous avons bien souvent recouru à son goût éclairé et à ses connais-

(1) Au moment où s'impriment ces lignes, le vœu de M. Hulin a déjà obtenu satisfaction (10 février 1906).

sances si profondes et si spéciales, lorsqu'il s'est agi de modifications à apporter à l'emplacement d'œuvres d'art de la Cathédrale, ou des soins à donner pour leur conservation.

Quant à la proposition par laquelle M^r Hulin a terminé sa communication, nous serions, évidemment, très heureux si le Musée d'archéologie pouvait entrer en possession de la miniature si intéressante qu'il vient de nous signaler. (*Marques d'adhésion*).

M^r **Van Werveke**. Et surtout si nous parvenions à obtenir les crédits nécessaires.

M^r **le Président**. En tout cas le vœu de M^r Hulin sera transmis à l'autorité compétente.

Une voix. Il est regrettable que les *Amis du Musée* ne puissent pas s'intéresser à cette cause.

M^r **le Président**. Ainsi que l'a fait entendre M^r Hulin, les *Amis du Musée* ne peuvent s'intéresser qu'au Musée de peinture.

Notre pauvre Musée d'archéologie — je dis pauvre au point de vue budgétaire — trouverait en eux un précieux et puissant appui.

En ce qui concerne l'agrandissement du Musée, il n'y a encore rien de bien précis à cet égard ; mais je m'aperçois que l'heure est trop avancée pour discuter plus longuement cette question.

Nous passons au dernier objet de l'ordre du jour.

V.

L'éducation esthétique dans l'enseignement primaire et moyen.

Après un échange de vues entre MM. le Président, Fris et Vermast, M^r Vermast veut bien se charger de rédiger, pour une prochaine séance, un rapport sur ce qui est déjà réalisé dans cet ordre d'idées.

La séance est levée à 11 heures.

Assemblée solennelle et publique du dimanche 11 février 1906.

Plechtige openbare vergadering van Zondag 11 Februari 1906.

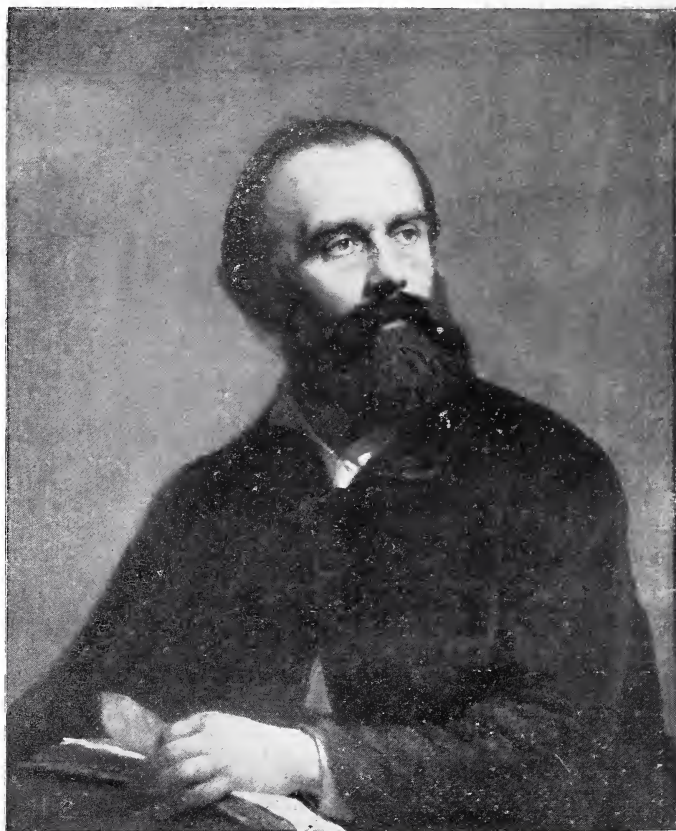
Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Allocution, par M^r le chanoine VAN DEN GHEYN, président.
 - II. Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1905, par M^r P. BERGMANS, secrétaire.
 - III. Een gensch politicus : Jan van Coppenhole († 1492), door M^r V. FRIS, leeraar bij het koninklijk Athenæum te Gent.
 - IV. La plus ancienne vue de Gand : La rue courte du Jour vers la Walpoorte, représentée sur un volet du retable de l'Agneau mystique des frères Van Eyck, par M^r A. HEINS, secrétaire-adjoint de la Commission locale des monuments.
-

La séance est ouverte à 11 h. du matin, sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Preennent encore place au bureau : MM. N. de Pauw, procureur général près de la Cour d'appel ; b^{on} R. de Kerchove d'Exaerde, gouverneur de la Flandre Orientale, président d'honneur de la Société ; G. Hulin, vice-président ; P. Bergmans, secrétaire ; R. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire, et A. Heins, conseiller, ainsi que M^r Henri Hymans membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

Un public nombreux, et où se remarquent beaucoup de dames, remplit la salle des séances du Conseil communal, à l'Hôtel de ville, où se tient l'assemblée.



FÉLIX DE VIGNE.

Reproduction du portrait peint par L. DE WINNE.

(Musée des Beaux-Arts de Gand).

Allocution du Président.

Mr le chanoine **van den Gheyn**. *Mesdames, Messieurs,*

Si je n'avais en cette solennelle assemblée qu'à vous souhaiter la bienvenue, et vous exprimer au nom de tous mes confrères, notre respectueuse et sincère gratitude pour l'honneur de votre présence, et l'inappréciable concours de vos gracieuses sympathies, certes ma tâche serait aussi agréable qu'aisée, et bien d'autres, me l'enviant à bon droit, s'en chargeraient volontiers et s'en acquitteraient, soyez-en persuadés, beaucoup mieux que moi.

Mais si, comme de juste, vous vous attendez à ce cordial salut, en même temps qu'à l'expression de notre reconnaissance, vous espérez plus qu'un compliment flatteur, ou qu'une banalité frivole, quels que soient d'ailleurs les dehors coquets, sous lesquels vainement ils chercheraient à se voiler.

C'est l'intérêt du sujet, dont vous m'abandonnez si libéralement le choix, qui sera la seule excuse à la hardiesse qui, au retour de la date marquée pour notre réunion publique, me fait le premier prendre la parole parmi vous. Souvent mon vrai mérite — vous l'avez volontiers reconnu — en ces graves circonstances, c'était d'être très court, pour ne pas à trop rude épreuve mettre une attention toujours trop bienveillante, mais aussi très appréciée; car désirant me conserver votre aimable indulgence, j'aimais à me rappeler cet utile précepte de classique mémoire :

« Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire ».

Je m'effraie donc à l'idée de devoir aujourd'hui dépasser les bornes étroites dans lesquelles j'aimais à me renfermer, et qui d'ailleurs, je l'avoue, convenaient fort bien à cette douce et quiète passivité d'une présidence facile et sans responsabilité.

Mais l'objet que j'ai à traiter aujourd'hui réclame quelques développements, et l'importance qu'avec moi, j'espère, vous voudrez bien y attacher, me vaudra pour finir un pardon, que, par précaution oratoire et en guise de préambule, je me permets de solliciter dans cet exorde par insinuation.

Or donc, il y a trois ans à pareille date, il vous en souviendra peut-être, j'évoquais ici même la mémoire de deux archéologues gantois, auxquels notre Société avait à cœur de rendre un solennel hommage. Nous eûmes bientôt, comme vous le rappellera tout à l'heure notre dévoué secrétaire, nous eûmes la grande joie de voir pour l'un d'eux traduire dans le bronze impérissable la reconnaissance, que tous nous lui conservions jusqu'alors dans l'intimité et la communauté de nos sentiments.

L'érection du mémorial van Lokeren aux ruines de l'abbaye Saint-Bavon est un événement heureux, que nous avons dans nos annales enregistré avec un soin fier et jaloux.

Mais à Félix De Vigne non seulement le tribut d'une publique admiration n'a pas été payé, mais tout récemment encore, dans un livre destiné à attirer l'attention des archéologues, comme des lettrés, on s'est mis en peine de porter atteinte à la probité artistique de celui, auquel au lendemain de sa mort on rendait justice en ces termes : « modeste, travailleur, passionné pour les arts, l'histoire, les sciences et les lettres, il était entouré de l'estime publique ».

On aurait pu croire cependant que la trop longue querelle au sujet des fresques de la Leugemeete était définitivement close, et que le combat finissait faute de combattants. Car ceux-là surtout, qui dans la lutte s'étaient montrés les plus ardents, n'avaient pu prolonger les débats au delà de la tombe.

Et voilà qu'inopinément M^r Fierens-Gevaert non seulement soulève à nouveau la question, mais déclare la trancher définitivement de la manière que voici :

« A Gand, les fresques de la Leugemeete représentent le retour des vainqueurs de Groeninghe. Mais.... il ne reste plus la moindre trace de cette peinture sur les murailles, où on prétendait l'avoir vue. J'ai pu m'assurer de cette complète disparition. Le souvenir de l'œuvre s'est perpétué dans la copie qui est au musée archéologique de Gand. Mais il y a tout lieu de supposer que ces fresques célèbres n'étaient qu'une mystification du plus habile des archéologues ».

Et l'auteur souligne mieux encore sa pensée par la note suivante : « M^r Van Malderghem, archiviste de la ville de Bruxelles, a démontré à quel point l'authenticité de ces peintures était su-

pecte. Je me rallie aujourd'hui complètement à l'opinion de cet érudit ». (1)

Que l'on refasse, si l'on y trouve plaisir, le procès des fresques de la Leugemeete, je n'ai pas à y contredire : *Trahit sua quemque voluptas*.

Mais qu'à ce malencontreux propos on veuille jeter sur le savant intègre, et l'honnête travailleur la plus odieuse des suspicions, il ne se trouvera personne au sein de notre Société, qui n'élève une voix indignée, et une énergique protestation. Timidement hasardée au début, reprise ensuite avec moins d'hésitation, renouvelée enfin en guise d'explication la seule plausible, cette perfide insinuation est en voie de devenir, si l'on n'y prend garde, une vérité incontestée.

Et l'origine de cette étrange allégation, c'est le besoin de trouver au goedendag de nos fiers communiers une forme inattendue, et qu'il était réservé au XX^e siècle de déclarer parfaitement authentique.

Ce que fut Félix De Vigne, une visite à la Section gantoise de la Bibliothèque de notre Université nous le révélera très aisément. C'est le résultat de cette enquête que j'ai voulu consigner brièvement aujourd'hui.

La sincérité ainsi que l'importance de l'œuvre littéraire de De Vigne se reconnaît avant tout dans ses nombreux manuscrits, que conserve religieusement notre dépôt public. L'un de ceux qui allaient clore la longue série de ses publications imprimées, renferme la profession de foi artistique de l'éminent archéologue.

Dans la préface de son manuscrit sur les *Mœurs et usages des corporations de métiers de la Belgique et du Nord de la France*, ouvrage paru en 1857, voici ce qu'écrivait Félix De Vigne :

« Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir compléter un travail auquel la bienveillance du public éclairé a rendu justice. Cette fois encore nous n'avons pas cherché à broder les faits que nous avons recueillis, nous ne désirons que d'être vrai dans nos récits, en enregistrant chaque fait avec la même naïveté que les monuments du temps nous les ont conservés. »

(1) La renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres, p. 27.

Et cette recherche sincère et constante de la vérité a inspiré son crayon mieux encore que sa plume, car, en parcourant l'admirable et si copieuse collection de ses magnifiques dessins, on se met à regretter que les moyens de reproduction, il y a un demi-siècle, n'avaient qu'une perfection relative, et rendaient de façon parfois dure et incorrecte les harmonieux et délicats contours d'une composition d'un goût si sûr et de lignes si élégantes.

Ce n'est point seulement à la fin de sa trop courte carrière que l'amour du vrai hantait cette âme si franchement honnête. Ecoutez comme il nous parle, le jour où, dans un ouvrage qui retiendra à jamais son nom de l'oubli, il consignera l'heureux résultat d'actives investigations entreprises dans les différentes parties du pays et à l'étranger, en France, en Angleterre, en Allemagne.

« Faire une œuvre de génie, écrit-il dans la première édition de son *Vade-Mecum du peintre*, paru en 1835, n'est donné qu'aux Raphael et aux Rubens; mais au moins tout artiste doit-il ambitionner d'être vrai, et doit-il chercher à ne point laisser prise à la critique dans les choses qui dépendent de l'étude et d'un travail assidu et consciencieux. »

Et pour donner à sa loyale pensée le cachet d'une sincère ingénuité, il conclut en ces termes : « Pour faire mieux que mes devanciers, j'ai voulu tout voir, tout vérifier; je n'ai pas cru devoir me fier exclusivement aux manuscrits de l'époque, dans lesquels trop souvent le caprice et l'imagination du dessinateur ou du chroniqueur ont fourni tous les éléments des costumes et des armures. »

Cet important recueil des costumes du moyen-âge, qui renferme la fidèle reproduction de mille costumes et objets d'art gravés par lui-même, fut complété par ses *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des guildes et des corporations de métiers*.

C'est ici que vient se placer l'incident des fresques de la Leugemecte.

« Nous ne croyons pas, déclare l'auteur, qu'aucun pays puisse opposer à la Belgique une organisation d'infanterie militaire antérieure à celle dont nous reproduisons les dessins sur les 7 1^{res} planches de notre livre. Il n'est du moins pas de notre connaissance qu'il existe, n'importe dans quel pays, des docu-

ments antérieurs aux nôtres; car disons-le, nos recherches, depuis nombre d'années auraient été infructueuses pour découvrir la moindre trace d'une organisation militaire, telle que le hasard nous a fait découvrir, il y a quelques mois, par une peinture à fresques sur les murs d'une ancienne chapelle consacrée à Sts. Pierre et Paul... »

Est-ce là le langage d'un misérable mystificateur, est-ce là l'accent d'une grotesque supercherie, surtout quand on les rapproche des déclarations si spontanées faites peu de temps auparavant, et qui ne se laissèrent guider que par l'unique souci de l'exactitude la plus complète, et de la vérité la mieux établie ?

Félix De Vigne, on le sait, a pris soin de faire authentifier sa précieuse trouvaille, mais certaine critique moderne, s'inspirant d'idées préconçues par le besoin de la cause, a voulu mettre l'auteur en défaut, et lui opposer une apparente contradiction.

« Ces sortes de dessins, disait De Vigne en note au bas de la page, sont tellement rares, qu'on n'en connaît que ces spécimens. Quelques antiquaires n'y avaient même pas ajouté foi » : vous l'entendez, clame la critique, dès le début l'authenticité des fresques a été mise en doute, « et nous avaient accusé de les avoir composés; c'est pourquoi nous les avons fait attester par plusieurs personnes. » Et ces personnes étaient le propriétaire de la chapelle où les fresques avaient été retrouvées, un professeur de l'Université de Gand, Moke, le directeur de l'Académie, H. Vanderhaert, et puis Verhulst, Goetghebuer, architecte, et Dillens, peintre.

Donc, conclut cette même critique, nous ne sommes pas les premiers à mettre en doute l'honnêteté artistique de Félix De Vigne, puisque de son temps déjà on l'accusait d'être l'auteur de ces peintures.

C'est cette conclusion, dont M^r Van den Berghe, 1^{er} sous-bibliothécaire de l'Université, a jadis démontré toute la fausseté, que nous voulons à notre tour combattre sans merci.

Les témoins choisis par De Vigne pour dresser le procès-verbal de sa trouvaille n'ont pas encore, à ce que je sache, été suspectés de complicité. Ceux-ci se déclarent parfaitement satisfaits; ils ont vu ce qui de prime abord n'avait pas mérité créance auprès de quelques antiquaires.

Ces incrédules de l'archéologie s'étaient-ils rendus à la chapelle, où De Vigne prétendait avoir découvert ces fresques? Nullement! Ils ne connaissaient que ses dessins, et c'est pour ce motif qu'ils l'accusaient de les avoir composés, non pas les fresques évidemment, mais les dessins qui en étaient la reproduction, et qu'ils avaient sous les yeux.

En saine et bonne logique il est permis d'en déduire que ce n'était pas la question de l'authenticité des fresques qui était alors en cause, mais celle préalable de leur existence.

C'est donc là le point qui doit être établi, et, pour que personne n'en ignore, Félix De Vigne a recours au procès-verbal, qui deviendra sa lettre de créance auprès du monde scientifique.

Pour mieux encore insister sur la valeur et le sens de ce document, il me suffira de reproduire ici quelques lignes du rapport de M^r Vanden Berghe, auquel je faisais allusion tout à l'heure.

« Quand De Vigne eut suffisamment dégagé sa trouvaille de la couche de badigeon qui le couvrait, il prit, avec l'empressement d'un homme habile à manier le crayon, une copie ou une esquisse des différents groupes. Il exhiba ces dessins à plusieurs personnes. (Ceux-ci sont conservés à la bibliothèque de l'Université.) Quelques-uns de ses interlocuteurs, des antiquaires, gens défiants comme on sait, secouaient la tête en souriant, et prétendaient que ce n'étaient pas là des copies d'une œuvre antique miraculeusement conservée, mais une création sortie de la tête de notre artiste, qui s'occupait depuis de longues années d'études archéologiques. De Vigne, jaloux de son honneur et d'établir la sincérité des copies destinées à illustrer ses *Recherches historiques*, convoque quelques hommes compétents pour leur soumettre la question. Ceux-ci, après un examen sérieux sur place, donnèrent à De Vigne l'attestation ou le procès-verbal que l'on connaît. » (1)

Elles existaient donc les fameuses fresques, et par un acte absolument authentique on venait de les inscrire sur l'état civil de l'archéologie gantoise.

Débarrassées de l'épais maillot qui les avait dérobées jusqu'alors, elles continuèrent à vivre, et il se fit même que long-

(1) Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, 6^e année (1898), p. 270.

temps après, un archéologue épris des choses du moyen-âge, et qui rêvait une renaissance de l'art national, chargea un de ses élèves à qui il voulait faire la main, d'exécuter les calques de la Leugemeete. Sans la moindre préteution artistique, n'ayant ni le tempérament ni les arrière-pensées du polémiste, Bressers s'acquitta consciencieusement de la mission dont l'avait chargé le Baron Béthune, à seule fin d'enrichir la collection des documents sur l'art chrétien que rassemblait le maître. Ce sont ces calques, pour le dire en passant, qui furent dans la suite acquis par le Musée d'archéologie.

Mais certains détails qui avaient échappé au joyeux empressement de De Vigne, ne passèrent plus inaperçus au copiste scrupuleux, dont la sage lenteur et l'examen approfondi voulaient produire un travail soigné et complet, se rapprochant de l'original avec une exactitude mathématique. Et c'est ainsi que sans y même songer, Bressers corrigea en maint endroit l'œuvre de De Vigne.

Mais si ces fresques ne sont, d'après les uns, que les timides essais d'un peintre cherchant à s'initier aux secrets de la décoration monumentale, ou bien, d'après d'autres, une mystification du plus habile des archéologues, ce qui revient en somme à dire, si c'est De Vigne lui-même qui en est l'auteur, comment se fait-il que la copie que l'on a reconnue exacte, diffère du projet que l'on dit original, et qui a été publié par l'artiste? Mystère qui demande une explication, qui ne s'est que trop longtemps fait attendre!

Et dernière observation pour clore ce débat, voulant pousser à fond cette funambulesque plaisanterie, le peintre tâtonnant, ou bien l'habile archéologue aurait recouvert d'un badigeon grossier ce merveilleux produit de son imagination. Cette nouvelle hypothèse, aussi ingénieuse soit-elle, a négligé une observation qui avait son importance. Lors du dérochage de la peinture, on a épargné certaines plaques du badigeon que l'on retrouve encore aujourd'hui. Ces couches reposent sur le mortier du mur, et même en un point elles recouvraient le prolongement d'une zone rouge ayant appartenu à une peinture murale. Ces fragments ont été examinés par M^r Willem, chef de travaux pratiques à l'Université de Gand. Il en a fait des coupes transversales au

moyen des procédés employés en pétrographie. Celles-ci ont décelé l'existence de 22 ou 23 couches successives de badigeon de chaux, les unes bleuâtres, les autres blanches. Le faussaire ou l'apprenti a donc tenté d'ensevelir son ouvrage sous un linceul, renouvelé jusque vingt-deux fois. Cette précaution semble pour le moins exagérée; aussi le simple bon sens fera justice bonne et prompte d'une théorie qui, pour être acceptée, a besoin de s'échafauder sur de pareilles invraisemblances.

*
* *
*

C'est l'œuvre capitale de Félix De Vigne que nous venons d'analyser. Encouragé par le brillant succès que lui avait valu le *Vade-mecum du peintre*, il se proposait au moment où la mort le surprit, de publier un grand ouvrage sur les costumes et les objets usuels, comprenant tout le moyen âge et les temps modernes jusqu'à la Révolution française. « Il avait rassemblé tous les matériaux (la plupart coloriés) dont l'ensemble forme les documents les plus complets, qu'on ait réunis jusqu'à ce jour. » C'est ainsi qu'en parlait une revue française, *le Courrier artistique*, le 1^{er} janvier 1863.

Nous aurions, pour être complet, à signaler bien des publications, et non des moindres, notamment son mémoire couronné en 1845 par l'Académie : *Geschiedenis der middeleeuwse bouwkunde, haren oorsprong en ontwikkeling, de Theorie van lijntekening en vormleer* (1849), ses discours et ses articles à la société : *De Taal is gansch het volk*, *les Principes du dessin d'imitation* parues en 1861, sa collaboration artistique pour des ouvrages de Ed. De Busscher. Mais notre but dans ces rapides notes n'est pas de donner toute la bibliographie de De Vigne. Nous préférons marquer par quelques traits bien caractéristiques l'importance de sa carrière archéologique.

Ses connaissances en cette matière, il eut l'occasion facile de les faire valoir dans l'organisation de cortèges et de festivités historiques.

Ses débuts, pour autant qu'il nous a été donné de le constater par des documents écrits, furent les dessins de plus de 150 costumes destinés à *Jacques Van Artevelde*, grand opéra national en 5 actes et 6 tableaux, paroles de M^r H. Van Peene, musique

de M^r J. Bovery, représenté pour la première fois sur le grand Théâtre de Gand, au mois de décembre 1846.

Puis en 1848 il fait l'Esquisse improvisée d'un cortège pour le jubilé de 400 ans de la société de Rhétorique « la Fontaine » à Gand. Cette intéressante série de dessins coloriés est conservée à la bibliothèque de la ville, et fut, à n'en pas douter, mise à profit par l'artiste lui-même, quand l'année suivante, en 1849, on le chargea « de mettre en dessin le projet d'Edmond de Busscher, désigné pour faire une description du cortège historique des Comtes de Flandres. »

Ce cortège, dont la première sortie eut lieu le 23 juillet 1849, embrassait une vaste période, puisqu'elle s'ouvrait par la constitution du Comté de Flandre et ne s'arrêtait qu'à Charles le Téméraire, c'est-à-dire à l'extinction de la dynastie bourguignonne, du IX^e au XV^e siècle. Aussi lorsque pour perpétuer le souvenir de ces fêtes De Busscher et De Vigne publièrent l'*Album des personnages et costumes du cortège des Comtes de Flandre*, ils purent en toute sincérité déclarer dans la préface, que c'était non pas « un livre de pur agrément, mais un ouvrage d'instruction pratique..... un résumé fidèle de l'histoire des Comtes de Flandres..... un récit où les faits seuls parlent, où ils s'apprécient en quelque sorte par eux-mêmes ».

En 1855 l'évêque de Gand ordonna la procession en l'honneur de l'Immaculée Conception de la T. S. Vierge; la collaboration de Félix De Vigne fut également recherchée, et celui-ci contribua au succès de cette solennité « une des plus splendides aux témoignages des contemporains qu'on ait vues en Belgique. La procession, déclaraient-ils, a dépassé en richesse et en beauté toutes celles du pays et de l'étranger ».

Félix De Vigne lui consacra une description détaillée dans l'album gravé par lui, où il prit soin de consigner exactement la part qui lui revenait dans la composition et la conception de différents groupes. C'est ainsi que nous lisons par exemple :

« La Porte du Ciel

exécutée en fleurs artificielles d'après les dessins de F. De Vigne. »

La Vierge peinte sur une étoffe légère était due au pinceau du même artiste.

Rappelons encore que ce fut DeVigne que le collègue échevinal chargea le 13 juin 1856 de restaurer à la vieille boucherie la peinture murale attribuée à Nabur Martins.

*
*
*
Mesdames, Messieurs,

Au lendemain de la mort de De Vigne, un de ses biographes résumait sa carrière artistique en deux mots : il s'est fait un nom à la fois comme peintre, et comme littérateur. Du peintre je ne vous ai rien dit, comme tel Félix DeVigne ne nous appartient pas. Mais comme littérateur, nous spécifions aujourd'hui en disant, comme archéologue, il est des nôtres, et nous revendiquons l'honneur de le compter parmi les vaillants précurseurs de notre jeune Société d'histoire et d'archéologie.

Son portrait, nous l'espérons, ira bientôt orner la salle de nos réunions, et placé à côté de celui de van Lokeren, il nous redira le conseil du vieux Tacite : *Ituri in aciem et majores et posteros cogitate*. C'est, en effet, à défendre l'intégrité de notre patrimoine artistique que nous avons à consacrer l'effort de nos communes aspirations et l'élan de nos justes revendications. Mais si le patrimoine familial ne s'entend pas uniquement des biens légués par les ancêtres, s'il comprend encore et surtout, leur nom, leur réputation, leur gloire ; de même l'art ne s'est pas contenté de nous laisser une abondante moisson de ses merveilles et de ses splendeurs dans le magique domaine qu'il s'est créé ; il a aurolé le front de tous ceux qu'il a inspirés, et c'est l'éclat si pur de leur universelle renommée, qui constitue la noble part de l'héritage qui nous est échu.

A sa ville natale, Félix De Vigne offrit sa vie entière, ses talents, ses espérances : ses concitoyens garderont le souvenir glorieux de ses succès qui ne sont jamais démentis. Mais aujourd'hui qu'on cherche à tenir l'éclat de sa mémoire, en attaquant ce grand ami de la vérité dans ce qui constitue le caractère essentiel et indéniable de ses recherches inlassables, et de ses remarquables travaux, je veux dire dans son honnêteté scientifique, nous avons cru que la *Société d'histoire et d'archéologie de Gand* avait une mission à remplir, en s'affirmant résolument au nombre de ses défenseurs. C'est à cet impérieux devoir que nous sommes heureux d'obéir avec un légitime orgueil et une saine fierté ! (*Applaudissements*).

II.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1905.

M^r **Paul Bergmans**, secrétaire,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport *succint* sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand pendant l'année 1905. J'emploie à dessein le mot *succint*, car ces travaux ont été aussi nombreux que divers, et je devrai me contenter de les analyser très brièvement, quel qu'en soit l'intérêt, afin de ne pas abuser de votre bienveillante attention.

En effet, l'année écoulée a été marquée par une activité très grande, dont le bilan se dresse comme suit : neuf assemblées générales, trois réunions des membres effectifs, trois séances extraordinaires consacrées à des conférences, une session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, deux visites de monuments, enfin un banquet.

Le souvenir de cette festivité culinaire doit être rappelée à un double titre : elle avait lieu à l'occasion de l'inauguration du local que notre Société doit à la bienveillance éclairée de notre administration communale, et du mobilier que nous y avons placé, mobilier en harmonie avec le style de cette Halle aux draps si heureusement restaurée.

D'autre part, tous les assistants se souviennent encore de l'audition que nous donnèrent, lors du banquet du 1^{er} mars, trois de nos confrères : MM. E. Potjès, J. Drubbel et O. Bergmans. Des œuvres délicates et ravissantes de Scarlatti, Haendel, Bach, Rameau, Couperin, etc., furent exécutées à la perfection et nous permirent d'avoir une idée très complète de la musique de chambre au XVIII^e siècle. C'était une page d'histoire musicale présentée de manière charmante, et un très agréable exemple de vulgarisation artistique.

Au même ordre d'idées, c'est-à-dire à la vulgarisation des sciences qui nous sont chères, peuvent se rattacher les deux conférences de M^r Octave Burvenich, professeur à l'École d'horticulture de l'État, sur l'architecture des jardins dans l'antiquité et

au moyen-âge, et la causerie de M^r L. Mallinger, professeur à l'Athénée royal de Louvain, sur la formation esthétique dans l'enseignement primaire et moyen, — ainsi que les visites collectives organisées, d'une part au château de Gérard le Diable et à l'Achter Sikkel, sous la conduite de MM. Diegerick, Bergmans et Heins, de l'autre au château des Comtes, sous la conduite de M^r Van Werveke.

Dans le domaine des travaux présentés au cours de nos séances, je vous signalerai tout d'abord la communication de M^r Armand Heins sur les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest, dans la Flandre maritime, au XIII^e siècle; les excellentes descriptions de notre confrère, si bien éclaircies par ses jolis dessins, et appuyées sur les notes savantes de M^r V. Fris, forment une monographie neuve et des plus intéressantes. M^r Heins nous a signalé également les éléments décoratifs d'une maison du XV^e siècle, fossé des Corroyeurs, en notre ville, et un curieux tableau de l'école flamande conservé au Musée de Tournai, le *Raccommodeur de Soufflets*.

M^r A. Van Werveke a étudié le dessin conservé à la Bibliothèque de la Ville et de l'Université, et étiqueté : *Dbewerpf van den beelfroete*; il est parvenu à en fixer la date au commencement du XIV^e siècle, et plus exactement avant 1315. Il a montré également que, dès que le Beffroi fut surmonté d'un clocher, celui-ci abrita et une horloge et un carillon.

Nous nous sommes occupés, d'ailleurs, à plusieurs reprises du Beffroi, et c'est certainement en partie à nos études et à nos discussions que la question du remplacement du campanile doit d'être entrée dans une période active.

M^r Van Werveke a proposé de publier un recueil de tous les documents concernant le célèbre retable de l'Agneau mystique des frères Van Eyck, qui constitue le plus beau joyau du patrimoine artistique de notre ville. Le retable, malheureusement, n'est plus complet, et, comme vous le savez, des volets se trouvent actuellement à Berlin et à Bruxelles. M^r Maeterlinck nous a entretenus des efforts qu'il a tentés à l'effet d'arriver à une reconstitution temporaire de cet immortel chef d'œuvre. Notre Société a accueilli avec enthousiasme ce magnifique projet et fait des vœux pour sa réussite. Si les difficultés matérielles in-

hérentes à son organisation peuvent être aplanies, l'exposition Van Eyck constituera une manifestation unique de beauté, et fera, comme on l'a dit, affluer chez nous l'élite artistique du monde entier.

L'histoire de la peinture à Gand a été étudiée spécialement par M^r V. vander Haeguen qui publie dans nos Annales le Livre des peintres gantois; de la seconde partie, qui paraîtra bientôt, l'érudit archiviste a détaché, à l'intention de nos membres, un curieux chapitre sur les exhibitions et les ventes de tableaux et d'objets d'art à la foire de la Mi-carême, à Gand, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

M^r G. Brunia a commencé l'étude d'un chapitre tout-à-fait ignoré de notre numismatique locale, en appelant l'attention sur l'intéressante série des méreaux de familles gantoises qu'il décrira en détail dans l'*Inventaire archéologique*.

Un consciencieux rapport de M^r Joseph Maertens sur l'art ancien à l'exposition de Liège, et plus spécialement sur la participation de la Flandre orientale à cette exhibition, complète cette énumération des travaux se rapportant à l'archéologie.

Au point de vue historique, je vous rappellerai les excellentes notices de M^r V. Fris sur la charte de la ville de Grammont attribuée à l'année 1068, mais dont le texte connu ne peut être qu'une copie postérieure et augmentée, — sur la conspiration de Pierre Tyncke à Gand en 1451, — sur des chroniques bourguignonnes du XV^e siècle, montrant combien les hauts fonctionnaires de la cour de Bourgogne connaissaient mal les institutions de notre pays, — sur l'historien J.-J. Raepsaet, d'Audenarde, qui joua un rôle important en Flandre dans la seconde moitié du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle.

Citons ensuite le travail de M^r E. Coppieters Stochove relatif au cartulaire d'Elsegem, retrouvé par lui dans les archives de l'église Saint-Nicolas, celui de M^r Léonard Willems, sur une poésie grivoise du XVII^e siècle se rapportant à Gand, et celui de M^r Prosper Claeys, sur les associations d'ouvriers débardeurs gantois au XVIII^e siècle. Il existait toute une série de ces associations de portefaix, dont chacune jouissait de certains privilèges, déterminés soit à raison de la nature des marchandises qu'elle avait le droit exclusif de charger ou de décharger, soit à

raison du quartier de la ville dans lequel elle seule pouvait travailler.

J'ai signalé une curieuse description de Gand au début du XVIII^e siècle d'après le manuscrit d'un voyageur brugeois qui n'a signé son œuvre que des initiales P. P. M., et qui n'a pu être identifié jusqu'à présent. Enfin M^r Paul Fredericq nous a parlé du professeur hollandais Thorbecke qui vécut à Gand de 1825 à 1830. Il a tracé un tableau très piquant de la vie intellectuelle gantoise à cette époque, d'après les papiers de Thorbecke. Celui-ci envoyait régulièrement des rapports au gouvernement hollandais sur les étudiants, et parmi ceux-ci se trouvaient Conway, Van Huffel, Rolin, Van Praet, Bergmann et d'autres qui jouèrent un rôle important dans notre patrie, après la Révolution.

Vous retrouverez ces travaux, ainsi que les rapports si consciencieux de nos collègues MM. Dutry, secrétaire, et Diegerick, bibliothécaire, dans notre Bulletin.

Vous trouverez également dans celui-ci l'écho des discussions auxquelles ont donné lieu certaines questions archéologiques présentant un caractère d'actualité, telles que celles relatives au pont Saint-Michel, au campanile du Beffroi, aux plaques commémoratives destinées à rappeler le souvenir de monuments disparus, à l'agrandissement des églises d'Afsné et de Nieuwenhove.

Notre président s'est notamment occupé des plans de restauration de l'église de Nieuwenhove lors de la 3^e réunion de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, tenue à Audenarde, le 23 juillet dernier. M^r le chanoine Vanden Gheyn a combattu alors le projet qui consiste à agrandir cette église en élargissant un des bras du transept, alors qu'il serait à la fois plus facile, et plus conforme aux principes du symbolisme et de l'architecture, d'allonger le nef principale. La question n'est pas encore tranchée; elle mérite d'être étudiée avec soin car le monument constitue une des plus remarquables églises de village de notre province.

Dois-je vous rappeler cette réunion d'Audenarde, où nous fûmes si aimablement reçus par M^r le Bourgmestre Raepsaet, et qui se termina par la visite des ruines de l'abbaye de Beaulieu

à Petegem, et de la riche bibliothèque de notre confrère, M^r le vicomte Amaury de Ghellinck Vaernewyck, en son château d'Elsegem; le nombre des participants montre combien nos membres apprécient ces excursions attrayantes autant qu'instructives.

Outre le volume de Bulletin, que je viens d'analyser rapidement, nous avons publié le premier fascicule du tome VI de nos Annales, contenant le Livre des peintres gantois, et deux livraisons de l'Inventaire archéologique contenant les descriptions de la crypte de Saint-Bavon et du tombeau de Marguerite de Ghistele qui y est conservé, de l'échauguette de Ter Platen, du palais de l'Université, de sculptures, ferronneries, etc., par MM. P. Bergmans, Pr. Claeys, L. Cloquet, E. Coppieters Stochove, A. Heins et A. Van Werveke. Bientôt sera terminée la deuxième série de l'Inventaire, dont l'utilité est de plus en plus appréciée comme le montrent les compte-rendus flatteurs que lui consacrent les principales revues archéologiques.

Certes, c'est là un labeur scientifique d'une certaine importance et dont nous avons le droit d'être fiers.

Mais notre activité ne se manifeste pas seulement par des travaux écrits ou des discussions; elle sait aussi se traduire en actes.

C'est ainsi que nous avons pu réaliser un projet conçu depuis 1894 par M^r Heins, et que celui-ci présenta en 1900 à la Société où il conquit rapidement les sympathies de tous : je veux parler de l'hommage à rendre à Auguste van Lokeren. Tout le monde s'accordait à trouver cet hommage légitime et même nécessaire à l'égard du père de l'archéologie gantoise; mais les pouvoirs publics ne donnaient pas suite aux propositions qui leur étaient adressées, et les vœux émis restaient platoniques.

Votre Comité résolut alors de prendre l'initiative d'une souscription volontaire parmi les membres de la Société; ceux-ci répondirent à l'appel avec un tel empressement qu'il fut inutile de solliciter l'octroi de subsides officiels, et que, d'autre part, deux mois et demi après l'envoi des circulaires, le monument fut inauguré, double fait sans précédent dans l'histoire des entreprises de ce genre.

C'est au milieu des poétiques ruines de l'abbaye Saint-Bavon, dont la conservation est due au zèle inlassable de Van Lokeren, que se dresse aujourd'hui le modeste mais durable mémorial dû

à l'heureuse collaboration de MM. Armand Heins et Aloïs De Beule.

Il fut inauguré le 19 octobre 1905, devant la famille de Van Lokeren représentée par trois générations successives, au premier rang desquelles se remarquait sa fille, M^{me} Leclercq, dont la verte vieillesse n'avait pas hésité à affronter les fatigues d'un long voyage pour assister à la glorification de son père bien-aimé. Les souscripteurs avaient tenu à apporter, par leur présence, un nouveau témoignage de leur sympathie pour l'œuvre du savant archéologue, et on comptait parmi eux nos plus hautes autorités, venues non à titre d'autorités, mais comme admirateurs de Van Lokeren. Leurs sentiments furent éloquemment exprimés par MM. le chanoine vanden Gheya, président du Comité organisateur, Ch. Boddaert, échevin des Beaux-arts, et V. van der Haeghen, archiviste de la Ville.

Ce fut une manifestation très belle et très cordiale, très émouvante dans sa simplicité. La portée en fut encore rehaussée par l'exposition des œuvres de Van Lokereu que M^r Fr. van der Haeghen voulut bien organiser à cette occasion à la Bibliothèque de la Ville et de l'Université.

Tel est, Mesdames et Messieurs, le résumé, très succinct, je le répète, de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler, la treizième de l'existence de notre Société fondée le 18 février 1893. En dépit du chiffre fatidique, cette année a marqué une étape de plus dans notre marche ascendante : nous comptons 45 membres en 1893 ; en 1905 notre nombre s'est élevé à 314.

Je ne saurais vous donner une meilleure preuve de la prospérité de notre cercle, prospérité que nous constatons avec joie parce qu'elle nous montre que, de plus en plus, le public éclairé partage nos idées, et comprend l'intérêt et l'utilité de nos luttes.

Nous trouvons encore un témoignage de cette sympathie dans votre présence à cette réunion. Je le disais dans un rapport précédent, et je le tiens à le répéter aujourd'hui : en répondant à notre appel, Mesdames et Messieurs, vous nous donnez la plus douce des récompenses et le meilleur des encouragements. Car vous nous montrez que vous vous intéressez aux questions qui nous préoccupent, et que nous ne sommes pas isolés dans nos efforts.

Cet appui moral nous est bien précieux et nous vous en remercions sincèrement. (*Applaudissements*).

M^r le **Président**. La tâche qui incombe à M^r le Secrétaire de devoir présenter, chaque année, un rapport sur les travaux de la Société, est une tâche bien ingrate, car, malgré son désir et ses efforts, son travail doit nécessairement être incomplet.

Le Secrétaire, en effet, ne peut jamais parler de lui-même, et, cependant, c'est bien lui qui est l'âme de la Société.

Les beaux résultats qu'il vient de nous faire constater, nous les devons, certainement, d'une part, à l'activité de nos membres, mais nous les devons, d'autre part, également, et j'oserai même dire avant tout, au zèle inlassable de notre dévoué secrétaire, M^r Bergmans. (*Applaudissements*).

Son rapport, si complet, offrait là une lacune qu'il me pardonnera d'avoir comblée.

Je prie l'honorable M^r Henri Hymans, qui a bien voulu répondre à notre invitation en assistant à cette séance, de nous faire l'honneur de prendre place au Bureau. Je lui adresse cette demande au nom des éminents services qu'il rend à la science et à l'art de notre pays, et, s'il m'est permis de l'ajouter, au nom de nos liens d'amitié personnelle. (*Applaudissements*).

III.

Jan Van Coppenhole.

De heer **V. Fris**.

Dames en Heeren,

Het zal menigeen verwonderen dat deze studie over een Vlaamsche politicus van het einde der 15^{de} eeuw werd ingegeven door de lectuur van een meesterstuk der Fransche letterkunde; juist die groote beteekenis van zijn persoon rechtvaardigt overigens de keuze van ons onderwerp.

In zijn *Notre Dame de Paris*, beschreef Victor Hugo Jan van Coppenhole, dien hij « Maître Jaques Coppenole » noemt en slechts kent door enkele volzinnen van Olivier de La Marche, als een: « Rare génie, qui dans un temps de révolution, eût paru

avec éclat à la surface des événements, mais qui au quinzième siècle, était réduit aux cavernesuses intrigues et à *vivre dans les sapes*, comme dit le duc de Saint-Simon. Du reste il était apprécié du premier *sapeur* de l'Europe; il machinait familièrement avec Louis XI, et mettait souvent la main aux secrètes besognes du roi » (Boek I, kap. III). Men weet welke belangrijke rol hij verder den Gentschen staatkundige laat spelen bij het begin van zijn heerlijken roman (B. I, kapp. IV en V, en B. X, kap. V).

Wellicht heeft de groote Fransche schijver iets wat het staatkundig talent van Jan van Coppenhole overdreven; maar wij, die over het meerendeel der historische bronnen en der gelijktijdige oorkonden beschikken, kunnen bevestigen dat de onmiddellijke aanschouwing van den dichter de belangrijkheid van onzen held, in de Vlaamsche politieke zaken van de jaren 1477 tot 1492, geenszins overschat heeft.

* * *

De tweelingbroeders Jan en Frans Van Coppenhole werden te Gent geboren uit een weinig aanzienlijk geslacht te midden van den verschrikkelijken en ongelukkigen strijd der grootste Vlaamsche stad tegen hertog Philips den Goede. De jaren hunner jeugd zijn ons volkomen onbekend. Jan schijnt tot de kousenwevers behoord te hebben. Slechts met de moeilijkheden, die in Vlaanderen oprezen na den dood van Karel den Stoute, treedt hij op den voorgrond.

Toen in Gent het nieuws der nederlaag bij Nancy bevestigd werd, hieven de partijgangers van het stedelijk zelfbestuur, die zoo lang en zoo laag gebukt gegaan waren onder de ijzeren hand van den fellen hertog, met fierheid het hoofd op.

Den 11ⁿ Februari 1477 dwongen de Gentenaars de jeudige gravin Maria het Groot Privilegie, de grootste grondwettelijke keure van 't Vlaamsche land, af. Vier dagen nadien moest zij de bepalingen van den Vrede bij Gaver en van 't Calfvel van 1469 vernietigen, en den 18ⁿ toestemmen in de Vernieuwing van de Schepenbank.

De nieuwe schepenen, allen tot de gemeentelijke partij behoorend, lieten onverwijld de hertoglijke handlangers, en voornamelijk deze die bij den opstand van 1451-1453 partij voor de

Boergondiërs hadden gekozen, aanhouden; in Maart en April vielen achtereenvolgens op 't schavot deze hoofden, „omme 't onduchdelic ghouvernement dat zij ghehouden hadden binnen der der stede van Ghent veele jaeren „.

Te zelfder tijd werd een onderzoek ingesteld over de talrijke knevelarijen waaraan zich talrijke der oud-bestuurders schuldig hadden gemaakt sedert 1456, d. i. sedert het tijdstip dat neringen en weverij een aanzienlijk getal hunner vertegenwoordigers op de schepenbank verloren hadden en de grafelijke commissarissen, — niet meer de Drie Leden der gemeente, — de stadsbestuurders benoemden.

Jan van Coppenhole werd benoemd als „ procureur ende ghecomitteert bij den Drie Leden van Ghendt, ten ontfanghe ende restitutie die zekeren persoonen der voornoemde stede ghedaen hebben ten causen van zekeren pensioenen ende voederighen die zij onbehoorlic ontfaeen hadden „. Met krachtdadigheid kweet Coppenhole zich van de moeilijke, hem opgedragen taak, en de lijst is lang diergenen die hij ontfutselde gelden deed terugstorten.

De uitmuntende kwijting van dit vertrouwend ambt duidde van dit oogenblik Coppenhole voor 't vervullen van gewichtiger taken aan. In 't midden van Augustus 1478 werd hij als een der kiezers van stadswege voor 't vernieuwen der schepenen aangesteld; en in Maart van 't volgende jaar, bij de herhaalde invallen der troepen van Lodewijk XI, en inzonderheid der bezetting van Doornik, in Vlaanderen, poogde hij, met den Gentschen hoogbaljuw, Jan van Dadizeele en kapitein Adriaan van Rasseghem, de benden der buitengemeenten tot den weerstand in te richten. Ook stond hij Dadizeele bij, toen de bewoners der Gentsche kastelnij, misnoegd omdat zij zich achter de muren niet mochten komen verschuilen, in opstand gekomen waren en tot gehoorzaamheid moesten gedwongen worden (23 Juli 1479). En opnieuw vinden wij hem aan de zijde van den dappereren hoogbaljuw in den slag bij Guinegate veertien dagen later, waar hij zich met de Gentsche militiën met eere overlaadde (8 Oogst).

Enkelen tijd nadien werd Coppenhole tot de waardigheid van secretaris der schepenbank te Gent verheven. Geen enkele zaak van belang, waarin hij voortaan niet gemengd is; dit

getuigt overvloedig de briefwisseling van Jan van Dadizeele, waarin zijn naam voortdurend voorkomt. En juist op dat oogenblik barsten de eerste geschillen tusschen Maximiliaan en de fiere gemeente los. Immers de groote uitgaven van den vorst benevens de zware oorlogskosten hadden al spoedig de aanzienlijke toelagen, die het land van Vlaanderen aan den aartshertog verleend had, uitgeput. In eene vergadering te Gent in November 1479, waar Maximiliaan aan de Collatie eene nieuwe bede voorlei, eischte men eerst rekening der verbruikte gelden. Het hooren dezer hoogmoedige taal en hun vertrouwen in de macht en het aanzien van den prins, verstoutte enkele hovelingen en oud-ambtenaars van Karel den Stoute tot het luidop verklaren dat de stad Gent slecht bestuurd was; ja, in hun naijver tegen den gunsteling van Maximiliaan en van het Vlaamsche volk betichtten zij Jan van Dadizeele als den ingever van de halsstarrigheid der Gentenaars. Ook Coppenhole schijnt in dien strijd niet gespaard geweest te zijn.

Reeds verwittigd in December 1479 door graaf van St-Pol van enkele beramingen tegen hem aan het hof verzonnen, werd Dadizeele nog gewaarschuid in Maart 1480 over geheime kuiperijen door zijne vijanden gesmeed; ingelicht door hunnen secretaris Jan van Coppenhole, schreven de Gentsche schepenen en dekens aan Dadizeele dat men voornemens was hem het hoogbaljuwschap te ontnemen en vroegen hem inderhaast naar Gent te komen. Deze aanvallen beletten Dadizeele niet zijnen vorst, even getrouw als vroeger, te dienen. Zelfs toen in 't begin van 1481 de Gentsche bestuurders, opnieuw door den altijd in geldnood verkeerenden Maximiliaan tot 't verleenen van nieuwe belastingen werden gepraamd, doch dezen koen weigerden, wou hij geen deel aan deze "rebellicheyt" nemen, en vergezelde den vorst op zijnen tocht in Holland. Dit gedrag werd echter smadelijk beloond: op aanhitsing van Philips van Huerne, heer van Gaesbeek, werd hij op 7 October 1481 te Antwerpen laf vermoord, zonder dat de schuldigen gestraft werden.

De dood van Dadizeele verwekte te Gent de grootste verbittering, eerst tegen de hovelingen, later tegen Maximiliaan zelf. Immers sedert de laatste vergadering der Staten te Gent (4 Februari 1481) was de gisting tegen den vorst aldaar zoo hoog ge-

stegen, dat men niet gearzeld had eene lijst van uitgaven op te stellen, waarnaar Maximiliaan zich behoorde te schikken. Jan van Coppenhole, die intusschen in Augusti weër als stede-kiezer opgetreden was, schijnt niet vreemd aan die opwinding der gemoederen te Gent gebleven te zijn. Doch na den onbestraften moord op zijnen vriend en beschermer steeg zijne woede tegen den Oostenrijkschen prins ten top.

Op zijn aandringen en dat zijner vrienden der schepenbank, weigerden de Gentenaars in Januari 1482 afgevaardigden bij de Drie Leden van Vlaanderen, door Maximiliaan te Brugge vergaderd, te sturen. Doch eerst met den dood van Maria van Boergondië twee maanden later, begint de belangrijke rol der gemeentepartij en van Jan van Coppenhole, een harer leiders. (27 Maart 1482).

Volgens het huwelijkscontract verviel de overheid van Maximiliaan met den dood zijner eegade; vruchteloos trachtte hij het regentschap en de voogdijschap over zijner zoon Philips te verkrijgen; de Staten beslisten den 3 Mei 1482 dat Vlaanderen zou bestuurd worden in naam van hertog Philips naar advies van de lieden van den bloede en van den raad nevens hem aangesteld. Meer nog, op 12 Juli 1482 sloten de Drie Leden, het Accoord van Ieperen, waardoor zij zich onderling verbonden. Reeds de maand te voren, hadden zij Maximiliaan tot den vrede met Lodewijk XI gedwongen; met Adriaan van Rasseghem en de Gentsche schepenen bevond zich alweër Jan Van Coppenhole, die eene zekere rol gespeeld heeft in de onderhandelingen, die leidden tot den Vrede bij Atrecht (23 december 1482), zoo nadeelig aan Maximiliaan's persoonlijke belangen.

Den 10 januari 1483 werd dan de jonge Philips te Gent als souverain ingehuldigd; de Staten voegden hem dadelijk vier raadslieden toe, Adolf van Kleef, Philips van Beveren, en de aanvoerders van het gezantschap in Frankrijk, Lodewijk den Gruthuuze en Adriaan van Rasseghem.

De onmachtige Maximiliaan moest toegeven en zijne woede verkroppen; in afwachting zijne wraak te kunnen koelen, trok hij op tegen de Hoeks in Holland, die hij gemakkelijk overwon. Bij zijnen terugkeer verhaastte hij zich, door eene akte, waarin hij de vier regenten fel beschuldigde, lun de macht te ontken-

nen om Vlaanderen te besturen. De heeren van den bloede en van den Raad riepen dadelijk de militieën van gansch Vlaanderen te been voor eene algemeene monsterring (27 September 1483). Op het manifest van den aartshertog antwoordden zij met de bepaalde ontzegging van het recht van voogdijschap en belastten hem met allerlei willekeurige aanmatigingen.

In een tweede manifest van 23 October 1483, uit 's Hertogenbosch gedagteekend, weigerde de aartshertog aan de afgevaardigden der Staten van Vlaanderen, het recht in naam van het land te spreken. " Wij weten uitdrukkelijk dat dit voortvloeit uit enkelen van kleinen stand, lichtzinnige en hoogmoedige lieden, een klein getal kwaadwilligen, die meer hun bijzonder voordeel als het welzijn van mijnen zoon betrachten, als zijn Adriaan van Rasseghem, Willem Rijn, Daneel Onredene, Jan van Coppenhole. "

Door een fierschrijven, antwoordden de verontwaardigde regenten dat de beschuldigde lieden vooreerst in niets schuldig waren, daar alles op bevel der raadsheere was geschied; en dat Rasseghem, Rijn, Onredene en Coppenhole, nog vóór in dienst der Staten te treden, ten minste van zoo grooten stand waren als die Duitschers en Boergondiërs, die hen omringden, en die men weinige jaren te voren, zeer gering en haveloos gekend hadden; zij aarzelden niet hem te beschuldigen dat hij onder zijne hovelingen de moordenaars van Jan van Dadizeele telde (8 november).

Overigens op 12 December werd Jacques de Romont, algemeen kapitein van Vlaanderen met andere gezanten bij den heer de Beaujeu, regent van Frankrijk, gestuurd om zijn bijstand en bemiddeling tegen Maximiliaan in te roepen. In Januari en Februari poogt deze door geweld, later door verraad Brugge in te nemen om de bemiddeling van Karel VIII te voorkomen. Vruchteloze poging! Ook de bijeenroeping van 't kapittel van 't Gulden Vlies te Dendermonde en de tusschenkomst van Antoon, groot bastaard van Boergondië, kon den raad van regering met den aartshertog niet verzoenen: hardnekkig weigerde Willem Rijn, die alsdan met Jacques de Romont, Daniel Onredene en Jan van Coppenhole te Gent oppermachtig was, aan de afgevaardigden van den vorst alle toegevingen (Juni 1484).

Dadelijk begon Maximiliaan zijne wapenrustingen. Hierop antwoordden de Gentenaars, op raad van Coppenhole en Onredene met het oprichten van het fort te Calloo om de Schelde te verdedigen. De drie groote steden aarzelden zelfs niet, om hun zelfbestuur te bewaren, een rechtstreeksch verbond met Pierre de Beaujeu te sluiten (25 October 1484).

Maximiliaan ving zijn tocht met het begin van den winter aan; op 25 November 1484 verrastte hij Dendermonde; Jan van Coppenhole met een Gentsche troep ter hulp gezonden om de bezetting ter zijde te staan, kwam te laat en moest onverrichterzake terugkeeren. Den 5 Januari daaropvolgende nam de aartshertog Oudenaarde door verraad in.

De Philippijnen of aanhangers der Statenpartij zagen zich door Maximiliaan's vooruitgang fel bedreigd.

Gent, hoofd van den opstand, stuurt den 17 Maart 1485 Jan van Coppenhole met Willem Rijn naar Brugge om gemeenzame maatregelen tot weerstand te nemen. Edoch konden de Philippijnen, de Monetanen (zoo noemde men Maximiliaan's aanhangers) niet beletten Geeraardsbergen en Ninove in te nemen (5 en 7 April). Den 25 April werd zelfs Adriaan van Rasseghem, luitenant van Jacques de Romont, door het garnizoen van Oudenaarde uit zijne stelling te Edelaere verdreven en verslagen; te laat verwittigd, kwamen Jan van Coppenhole en de bastaard van Fenin met hunne troepen niet meer bij tijds om het gevecht te herstellen; het beleg der plaats moest opgebroken worden.

Gent werd hoe langer zoo meer door de Boergondisch-Duitsche troepen ingesloten. Maximiliaan aarzelde niet de stad zelve te komen bestormen om de burgers uit de muren te lokken; in gelederen geschaard gingen de neringlieden onder bevel van Jan van Coppenhole op de ruiters af; maar deze trokken in zulke slagorde naar hen toe, dat de gemeentelieden met vrees geslagen in volle vaart de stad binnen vluchtten; zonder Staas Stiesecatte, den overdeken, die in allerijl de poortscheede neêrliet, ware Gent door het leger van Maximiliaan ingenomen geworden.

Ook was het met uitbundige vreugde dat enkele dagen later de Gentenaars de hulptroupen hun door Anne de Beaujeu onder Philippe de Crèveœur gezonden, in hunne muren ontvingen. Edoch weldra bracht de schraapzucht en de ontucht der Franschen de gemoederen in gisting.

De misnoegde en vredegezinde rijke neringen, vrije schiplieden en vleeschhouwers, maakten eene wapening onder geleide van den hostelier Matthys Pehaert, luiden Roelant, ramen het schepenhuis in onder den kreet : « Paeys! paeys! Vriest Oostenrijcke ! », en vingen den voorschepene Daneel Onredene, den overdeken Schiettecatte, Adriaan van Rasseghem (7 Juni); Jan van Coppenhole en Willem Rijn die, in de hoop er de Fransche troepen binnen te brengen, te Aalst vertoefden, werden ginder door den bastaard van Fenin gehaald en binnengebracht (11 Juni). Dadelijk verliet Philips de Crèveœur met de troepen de stad. Den 14, werden Onredene en Rijn onthoofd; maar dadelijk verwekten hunne partijgangers een oproer, en Rasseghem en Coppenhole werden den 16 in vrijheid gesteld.

De Philippijnen en de partij der gemeente was te niet; Coppenhole ging zich zonder dralen te Doornik verschuilen; toen hij vernam dat hij door den Brugschen vrede, tusschen Maximiliaan en de drie Staten gesloten, vogelvrij verklaard was (28 Juni 1485), vluchtte hij in Frankrijk alwaar Karel VIII hem tot zijn hôtelmeester benoemde met 600 frank jaarlijksch pensioen. Intusschen had Maximiliaan den Doornikschen magistraat verzocht, Coppenhole uit hunne stad te drijven; de raad liet hem weten dat hij reeds vertrokken was.

Het scheen dat Coppenhole's invloed op de Vlaamsche zaken nu voor goed geëindigd was; en nochtans zou hij nu voor het eerst het gansche beleid van de gemeentepartij op zich nemen.

Het herstel van Maximiliaan's gezag in Vlaanderen was niet zonder veel bloedvergieten geschied. De halsrechtingen van de aanhangers der stadspartij en de groote boeten waarmede Gent werd belast, sloegen de tegenstanders van den aartshertog met vrees. Een schrikbewind, eene drukkende alleenneerschappij, die aan de slechtste dagen van den tijd van Karel den Stoute herinnerde, heerschte over gansch Vlaanderen, zorgvuldig onderhouden door de vorstelijke ambtenaars en door zijne handlangers, die hij in de schepenbanken aangesteld had.

Maximiliaan's trots werd nog verhoogd, toen hij in Februari 1486 tot Koning der Romeinen uitgeroepen werd. Van Juli tot September bezocht hij met zijnen vader Frederik, Gent en Brugge. Gedurende het oponthoud van den Keizer te Gent werd

er nochtans eene poging tot oproer ontdekt "omme eeneghe wethouders ende andere doot te slaene". Maar de belhamels werden aangehouden en, ô wonder! door Frans van Coppenhole's toedoen onthoofd; talrijke anderen werden gebannen (9-13 September). Het volgende jaar drongen deze ballingen weer de stad in, doodden den overschepene en hadden reeds het Schepenhuis bemachtigd, toen zij gevangen werden door den hoogbaljuw, die ze liet onthalzen.

Het lagere volk te Gent bleef dus in gisting. Overigens in Vlaanderen begon weldra de houding van den koning der Romeinen een algemeene ontevredenheid te verwekken.

Zijn hoogmoedig aangekondigde en zeer kostelijk uitgeruste tocht tegen Frankrijk eindigde op de ellendigste wijze. De Franschen namen de grenssteden in, versloegen zijne troepen en maakten zich meester van zijne kapiteinen; een ander leger met groote onkosten naar Engeland gezonden, werd door Hendrik VII vernietigd. De plunderingen der Duitsche benden op het platte land putten de landelijke bévolking uit en deden ten allen kante klachten oprijzen.

Reeds hadden Maximiliaan's affpersingen de gemoederen tot het uiterste verbitterd, toen hij verplicht werd, gezien de uitputting zijner schatkist, opnieuw de mildheid der Staten in te roepen. Te Gent was het misnoegen tegen de Monetanen ten top gestegen; men morde openlijk tegen de verdrukking der bestuurders, aanhangers der Oostenrijksche autocratie (Juli 1487) en inzonderheid tegen Matthys Pehaert.

De kiezing der Schepenbank (14 Oogst 1587), door Maximiliaan's commissarissen geleid, behield het bestuur aan de Monetanen; maar de gemeentepartij durfde niettemin het hoofd heffen en zich in betrekking met de oudballingen van 1485 stellen. In 't begin van September aarzelde de uit Frankrijk gekomen Coppenhole niet in Gent terug te keeren.

Intusschen was Adriaan van Rasseghem, te Vilvoorde opgesloten, uit dit kasteel ontvlucht, dank zij zijnen kozijn Adriaan van Liedekerke, en beiden hadden zich te Doornik verscholen. Van daar zonden Rasseghem en Liedekerke menigwerf in 't geniep brieven door Joos van den Berghe, een hunner vrienden, aan de verbondenen binnen Gent en namelijk aan Jan van Cop-

penhole en Frans, zijnen broeder, om van hen te weten of hunne partijgangers sterk genoeg waren opdat zij zich binnen de stad durfden betrouwen; dit bevestigd zijnde, kwamen zij den 16^{en} September te Gent aan, en begeleid door wevers en neringen, meldden zij zich voor schepenen aan om als poorters van Gent nopens de aangeklaagde feiten te recht te staan. Eene afvaardiging aan Maximiliaan gezonden, om de zaak in der minne te schikken, keerde in 't begin van October met het antwoord terug dat de Roomsche koning het geschil aan drie scheidsrechters, die te Dendermonde zetelen zouden, wilde toevertrouwen. Liedekerke en Rasseghem eischten dan het sturen van drie edellieden, die voor hen te Gent als gijzelaars zouden blijven; toen zij dien waarborg verkregen hadden, vergden zij van de wethouders dat deze daarenboven zich zouden verbinden op de gijzelaars dezelfde straffen toe te passen als deze welke men hun mogelijkerwijze te Dendermonde zou kunnen doen ondergaan. Dit weigerden de schepenen toe te staan; dreigend eischten toen Rasseghem, Liedekerke en hunne aanhangers de vereeniging der Collatie. De wethouders verzetten zich eerst hiertegen; doch daar de kleine dekens zich toch vergaderden, geboden zij, om erger te schuwen, dat de Breede Raad zou bijeenkomen (31 October 1487).

De neringen en weverij namen de gelegenheid te baat om door Lieven Boudins eene lange lijst van grieven tegen Maximiliaan te doen voorlezen, zooals zijne inbreuken op de Gentsche voorrechten en zijne verkrachting van den Vrede bij Atrecht. Op 't einde verklaarden de verzetaanteekenaars dat al degenen die met dit vertoog geen vrede hadden, mochten vrij de stad ruimen.

Die revolutionnaire verklaring was het teeken tot het nieuwe oproer. Reeds hadden de meeste Monetanen de wijk genomen, en in de eerste plaats de hostelier Matthys Pehaert, Coppenhole's persoonlijke vijand, met talrijke schepenen.

De oproerige gemeente eischte alsdan van den Roomschen koning de vernieuwing der schepenbank; en daar deze niet antwoordde, ging zij zelve tot de verkiezing over. Op 4 November werd Adriaan van Rasseghem, tot voorschepene verkozen en zijn

kozijn van Liedekerke tot kapitein-generaal aangesteld. Reeds in 't begin van December poogde deze laatste, vergezeld door den kapitein Jan van Coppenhole Aalst te bespringen, doch die poging mislukte. Ieperen en Brugge hielden met den Roomschen koning, en dezès troepen kwamen de Gentsche kastelnij voortdurend plunderen. Daarom maakten Coppenhole en Liedekerke zich meester van Kortrijk, sleutel van 't Gentsche kwartier (9 Januari 1488), terwijl hunne bondgenooten, de Fransche troepen van Karel VIII, Broekburg innamen.

Verontrust stuurde Maximiliaan een gezantschap naar Gent, waarbij zich de afgevaardigden der schepenenbanken voor Gent en Brugge aansloten; doch in de vergadering op 't Gentsche schepenhuis werden zulke klachten tegen 's Konings bestuur voorgedragen, dat bij den terugkeer der stedelijke gedeputeerden in Brugge, deze hun verbod deze aantijgingen aan hunne gemeentevergadering voor te leggen. Wel inziende dat in Brugge, aan welke verarmde stad hij opnieuw geld had moeten vragen, de gemoederen dra in gisting gingen komen, vatte Maximiliaan het plan op de stad met zijne troepen te bemeesteren. Zijn ontwerp werd door de wantrouwige gemeente geraden, en toen hij den 2^{en} Februari de poorten wilde bemachtigen, werd hij aangehouden en in een bijzonder huis opgesloten.

Dit was de triomf der Gentsche Statenpartij. Dadelijk liet de Brugsche gemeente haar om hulp verzoeken tegen de pogingen van den Roomschen Koning. Rasseghem bij dit nieuws scheurde te Gent het Calfvel van Juli 1485, en kwam aan het hoofd eener afvaardiging de wet te Brugge herstellen; daar eischte hij dat men hun de raadslieden en edelheeren die Maximiliaan vergezelden zou uitleveren, 't geen de Bruggelingen toestonden. 't Was Jan van Coppenhole die ze kwam halen te Ursel in naam der Gentsche gemeente en ze in 's Gravensteen liet opsluiten. Niet genoeg daarmede, kondigde deze drie dagen later (26 Februari) te Brugge de aankomst der gezanten van Karel VIII binnen Gent aan, en meldde van op de Halle dat men aldaar op 12 Maart nieuwe conferentieën zou openen om de grondslagen der vredeherstelling te regelen; om de volksgunst te winnen wierp hij zelfs geldstukken onder het volk te grabbelen. Voor hij Brugge verliet, beijverde hij zich om de uitlevering van zijnen aartsvij-

and Matthijs Pehaert te verkrijgen, welke inderdaad, bij zijne dochter ontdekt, reeds den 6^{de} Maart naar Gent gestuurd werd. Coppenhole, die intusschen in naam der Drie Leden van Vlaanderen de wet te Ieperen was gaan vernieuwen, deed dadelijk den oud-hostelier op de gruwelijkste wijze folteren en hem den 10^{en} het hoofd afslaan. Zijn ambtsgenoot, kapitein Remeus Hubeert had, drie dagen te voren, zich eveneens vreeselijk op zijne tegenstrevers gewroken.

Coppenhole's gunst bij het volk bereikt op dit oogenblik het toppunt; in 't begin van Maart werden te Gent zelfs penningen van VI grooten geslagen, die « Coppenollen » genaamd werden.

Overigens, gesterkt door de aanwezigheid eener bende Fransche krijgslieden en de beloften van bijstand van den Franschen Koning, die te Amboise het verdrag bij Atrecht had bekrachtigd (5 Maart), dit te Gent en te Brugge door zijne wapenboden liet afkondigen en Philippe de Crèveœur op de grenzen met een leger gestuurd had, aarzelde Coppenhole voortaan niet meer in de gevaarvolste oogenblikken krauig op te treden. Den 11ⁿ Maart wil hij te Kortrijk eene Fransche bezetting binnenbrengen; maar hier stuitte hij tegen den onwrikbaren wil der inwoners, die zich tot Brugge en Ieperen wendden. 'S anderdaags vinden wij hem ijverig werkzaam bij de opening der vergadering der Statenafgevaardigden in 't St. Jorishof te Gent : hij was de ziel dier belangrijke vereeniging, die de grondslagen van het eerste Parlement der Nederlanden heeft gelegd.

Edoch, bij 't vernemen dat de oude schout van Brugge, Pieter Lankhals, die zich vijf weken schuil gehouden had, eindelijk aangehouden en gepijnigd werd, kwam hij den 18^{en} aan Brugge om bij de folteringen van dezen fellen tegenstrever en beschuldiger aanwezig te zijn. Daar hij dezen allerlei misdrijven aanteege, antwoordde Lankhals dat Coppenhole meer de pijnbank had verdiend dan hij, daar hij zijnen meester, nl. Maximiliaan, verraden had. Niettegenstaande de nieuwe afkondiging van het verdrag met Karel VIII (19^e Maart) en het uitdeelen van geld onder het gepeupel, 't geen de Bruggelingen zeer voordeelig ten zijnen gunste gestemd had, waren de beschuldigingen van Lankhals vóór zijne onthoofding tegen Coppenhole zoo geweldig, dat deze zich voorzichtigheidshalve terug naar Gent spoedde (22ⁿ Maart).

Dienzelfden dag hadden verschillende gewesten, op verzoek van den jongen aartshertog Philips, afgevaardigden naar Mechelen gestuurd om aldaar de vrijmaking van Maximiliaan te behandelen.

Voorzeker met het doel Henegouw te verplichten zijne afgevaardigden terug te roepen, durfde Coppenhole, vergezeld van enkele Fransche huurlingen en anderen, eigenmachtig Lessen bestormen; maar zijn aanval mislukte en hij moest onverrichterzake terugkeeren.

's Daags daarna werd een Fransch wapenbode te Pont-à-Vendin gevangen die brieven bracht van Philips de Crèveccœur aan Coppenhole, waarin hij volgens 't gerucht liep, dezen verweetigde dat hij gereed was om het overeenkomstig ontwerp uit te voeren en hem bad zijne belofte te houden.

Vijandige kroniekschrijvers beweren dat Coppenhole, een oogenblik het denkbeeld gehad heeft den Roomschen koning aan Frankrijk uit te leveren: zou de brief van Crèveccœur hierop zinspelen? Of is dit alles slechts eene loutere lastering?

Volgens Hoccalus van Rijsel, een hevige Monetaan, zou den 24^{en} Maart Coppenhole's hoofd door de woedende Bruggelingen op prijs gesteld geweest zijn, voor de kolossale som van twee duizend pond; hij beweert voorts dat deze zich te St Omaars buiten Vlaanderen had verborgen. Dit alles schijnt me een gemeen verzinsel te zijn.

Zeker was Coppenhole in 't Westland den 26^{en} Maart, want zijne bedrijvigheid voerde hem in twee dagen van Lessen tot Veurne; 't was om aan Jacob de Fouquesolles, baljuw aldaar, de belofte te geven dat de abt der Duinen over de geleden schade aan zijne eigendommen ruimschoots zou vergoed worden (26 Maart).

Twee dagen later vergezeld door zijnen broeder Frans, ging hij Audenaarde en Kortrijk aansporen tot het aanvaarden eener Fransche bezetting, doch al zijne welsprekenheid baatte niet, bij het hardnekkig weigeren der ingezetenen. 's Anderdaags 30 Maart trok Jan Coppenhole naar Ieperen, om er dezelfde pogingen te doen.

Haastig weergekeerd naar Gent, waar inmiddels de Staten-Generaal vergaderd waren, kwam hij echter naar Kortrijk den

14^{en} April terug, om nogmaals de inwoners tot zijne inzichten over te halen en op 2ⁿ Mei was hij zoo gelukkig in zijne poging te slagen; dien dag werd Kortrijk door een Fransch garnizoen bezet.

De Staten hadden intusschen hunne werkzaamheden ijverig voortgezet. Coppenhole werd niet atgevaardigd door Gent of de kastelnij; maar dat zijne denkbeelden op de Gentsche vertegenwoordigers, zijne vrienden Rasseghem en Philips van der Sickele, en de overdekens Pieter Ghyselins en Lieven de Moor overwegenden invloed hadden, staat buiten kijf.

De akte van 12 Mei 1488 door Gent afgeperst en door de Staten bezegeld is eene der belangrijkste politieke oorkonden van het einde der middeleeuwen. Door de bepaling van eene regelmatige en bestendige bijeenkomst der afgevaardigden der staten in eene der hoofdsteden der vier verdragsluitende gewesten, voerde die *Akte van Unie* een aanvankelijk Parlementarisme in de Nederlanden in : jammer maar dat na drie jaren reeds, de omstandigheden aan die vertegenwoordiging een einde maakten en de standen aller provincieën voor de overmacht der absolutistische centralisatie moesten zwichten.

Dienzelfden dag dat dit merkwaardig verbond, vernieuwd van het Verdrag van Dendermonde ten tijde van Jacob van Artevelde, te Gent gesloten werd, berichtte de heer van Chantereine, een der veldoversten van Maximiliaan, aan de Bruggeelingen den aantocht van Keizer Frederik III met een Duitsch leger om zijnen zoon te verlossen, en maande hen tevens aan naar de raadgevingen van Jan van Coppenhole, die tot de uitlevering van den Roomschen Koning aan de Gentenaars aanspoorde, niet te luisteren.

Den 15ⁿ verschenen de leden der Algemeene Staten in St. Donaas te Brugge, en sloten met Maximiliaan eene beëdigde overeenkomst waarbij deze allerlei voorrechten aan 't land van Vlaanderen beloofde. 'S anderdaags werd hij daarop, ondanks het gemor der Gentenaars, in vrijheid gesteld.

Nauwelijks buiten Brugge, verbrak Maximiliaan zijn woord, verbood het verdrag af te kondigen, en stelde zich aan 't hoofd zijner Duitsche troepen : alle klaarziende politiekers der Staten partij hadden dien meened voorzien. Ook had Coppenhole zonder dralen zich te Kortrijk in 't kasteel verscholen; maar de Kortrij-

zanen sloten hem in, zoodat hij zich in hunne handen stellen moest en den 22^{en} naar Gent teruggestuurd werd.

Terwijl Maximiliaan zich te Mechelen op de aankomst van zijnen vader, die inmiddels Leuven bereikt had, voorbereidde, vaardigde men te Gent, ondanks den vorst, de overeenkomst die hij bezworen had te Brugge, openbaar uit. De Staten zonden tegelijkertijd Jan van Coppenhole aan den heer van Crèveœur om een vrijgeleide voor twee honderd paarden, en men besliste dat terstond na hunne aankomst men een aanzienlijk gezantschap van al de Staten in Frankrijk sturen zou. Den 26^{en} Mei, terwijl de oud-veldoverste van den Roomschen Koning, Philips van Kleef, woedend over Maximiliaan's woordverbreking die hem, zijn gijzelaar, in een hachelijk daglicht stelde, den eed van verbond met de Gentenaars bezwoer, schreef de Gentsche schepenbank aan Crèveœur en Coppenhole om zich te haasten, vooraleer het Duitsche leger de stad zou insluiten.

Op 27 Mei verscheen keizer Frederik voor Gent en sloeg zijne tenten in de weiden van Everghem op. Maar Coppenhole bracht den 5 Juni, twee lieutenanten van Crèveœur met een Fransch leger te Gent binnen, zoodat de weerstand doeltreffend kon ingericht worden. De uitmuntende veldheer Philips van Kleef, Rasseghem en Coppenhole vuurden den ijver der bevolking aan, die wallen opwierp, de vesten versterkte en met moed de poorten en muren verdedigde.

De Keizer had hoogmoedig de gevangen raadslieden in 's Gravensteen opgesloten, van de gemeente gevorderd; waarop Remeus Hubeert dreigde ze te dooden, doch in zijne bloedgierige inzichten door Philips van Kleef verhinderd werd. De vrouw van den kanselier Carondelet, een der gevangenen, wierp zich in haren schrik aan de voeten van Coppenhole en Rasseghem, die haar echter geruststelden.

Zeer lamlendig zette Keizer Frederik het beleg voort van Gent, dat dagelijks stoutmoediger werd.

Den 21 Juni durfde Jan van Coppenhole, terwijl Maximiliaan met zijne troepen te Meenen legerde, in Ieperen dringen met eene bende Gentenaars en Franschen, en de gemeente tot opstand tegen den koning der Romeinen ophitsen. Vruchteloos trachtte Maximiliaan uit Rijsel de Ieperlingen te overvallen;

zijne poging werd afgeslagen en Coppenhole wist daarbij nog 600 man, door Crèveœur gestuurd, in deze stad te werpen. Het gansche Westland en Kustland koos nu partij voor de Gentenaars en Philips van Kleef.

Als belooning werd Jan van Coppenhole bij zijnen terugkeer te Gent tot algemeen kwartiermeester benoemd. Twee dagen later (29 Juni) lichtte keizer Frederik zijn kamp, week tot Bouchoute, en den 8 Juli tot Aardenburg; den laatsten dier maand, bevond hij zich te Antwerpen waar hij zich moest vergenoegen, Philips van Kleef, die intusschen zich in de Vlaamsche steden tot luitenant generaal had doen erkennen, in den ban van het Rijk te slaan (5 September).

Met de verkiezingen der schepenbank in Augustus was de stedelijke partij te Gent nog aanzienlijk versterkt, dank zij vooral de ware overwinning op den keizer en den koning behaald. De stad werd met koortsachtige haast met nieuwe torens, vesten en artillerie voorzien. Alle burgers liepen gewapend. Talrijke huurlingen werden aangeworven. Dank zij de hulp in geld en manschappen der Gentenaars kon Philips van Kleef Brussel bemachtigen (17 September), en Liedekerke het kasteel van Middelburg in Vlaanderen bestormen.

In 't begin van October liep Coppenhole in groot gevaar. Met een aanzienlijke troep was hij met enkele Fransche kapiteinen, Philips van Kleef te Brussel komen halen om hem geleide te doen tot binnen Gent. Maximiliaan door bespieders verwittigd, viel de Vlaamsche bende in de omstreken van Brussel aan; eerst teruggeworpen, kon hij Coppenhole's lieden in een tweeden aanval uiteendrijven en talrijke dezer dooden.

Het vertrek van zijn vader Frederik naar Duitschland noopte alras Maximiliaan tot het sluiten van een maandelijkschen wapenstilstand, gedurende welken de Gentenaars en Philips van Kleef onophoudend de tusschenkomst van Karel VIII inriepen.

Bij 't einde van 't bestand nam Coppenhole Helchin in, den sleutel der vaart op de Schelde (December 1488), en in 't begin van 't volgende jaar vinden wij hem alweêr te Kortrijk, waar hij uit vrees voor verraad de sleutels en sloten van 't kasteel veranderendeed. Op dit tijdstip moet hij de Franschen erg misnoegd hebben, zoo als blijkt uit de Conferentiën te Doornik op 2 Februari 1489, waaraan hij tegenwoordig was.

Philips de Crèveœur, die de vergadering voorzat, verweet aan de aanwezige leiders van den opstand hunne houding tegenover hunnen vorst, dien zij eerst bekampt en dan gevangen hadden, en met wien zij eenen nutteloozen en bloeddorstigen oorlog hadden aangevangen; hij toonde dat de Gentenaars zich niet langer als heeren van Vlaanderen konden gedragen. En zich vooral richtende tot Coppenhole teeg hij hem aan dat hij de eenige oorzaak was van dien strijd waaruit zoovele onheilen voortsproten, dat het voor het leven van dertig duizend personen beter zou geweest zijn, ware hij bij de keel aan 't strop gehangen geweest, en dat hij veel kans zou hebben indien hij ooit in zijn bed stierf. Na die verbazende woorden, gaf hij de vertegenwoordigers der drie groote steden te kennen, dat hij zich met hunnen oorlog niet meer bemoeien zoude, indien men hem de twaalf duizend gouden kroonen, die men hem t'achter was, niet uitbetaalde, en hem twee der grootste te Gent gevangene edellieden niet uitleverde.

Die soort van politieke aftruggelarij verkreeg nochtans den gewenschten uitslag; den 16ⁿ Februari, na lange besprekingen werd hem dit toegestaan. Immers, Maximiliaan naar Duitschland in 't begin der vorige maand vertrokken, had alhier den hertog van Saxen als zijn lieutenant-generaal achtergelaten, en deze toonde zich zoo bedrijvig en onverschrokken dat de Statenpartij begon te duchten.

De bijzondere aantijging door Crèveœur tot Coppenhole gericht, toont voldoende aan dat deze het ware hoofd der *rebellicheyt* was. Een ander feit, dat 't gansche land door weerklank vond en ons tevens door Rombout de Doppere en Hoccalus van Rijsel verteld wordt, stelt dit nog duidelijker in 't licht. Op 't einde Februari vormden jonge knapen te Brugge twee vechtersbenden; aan het hoofd der eene stelden zij eenen kapitein Moneta geheeten, naar den bijnaam van den geldgierigen Maximiliaan; de andere bende koos tot overste een anderen knaap, dien zij Coppenhole noemden; zij werden in de straten handgemeen. roepende de eenen *Moneta!* en *Coppenhole!* de anderen, en slaande op elkander zoo hevig dat verscheidene hunner doodelijk gekwetst werden.

Sedert Maart veranderde plots de oorlogskans die de Gentenaars en Philips van Kleef tot hiertoe bevoordeeld had; een

tocht van Rasseghem tegen Diksmuide mislukt; Philips van Kleef moet het beleg van Halle opheffen; het Fransche leger onder Philips de Crèveœur na vruchteloos gepoogd te hebben Oostende en Nieuwpoort in te nemen, keert ondanks Rasseghem's en Coppenhole's smeekingen in Frankrijk terug, bij het vernemen van het sluiten van den Vrede van Frankfort tusschen Karel VIII en Maximiliaan.

Ook, de sprincreyse van Jan van Coppenhole en Rasseghem op einde Juli tegen Lessen en de Henegouwsche dorpen gericht om Aalbrecht van Saxon te beletten verder Brussel in te sluiten, bleef zonder gevolg: den 25ⁿ Oogst moest Philips van Kleef de hoofdstad van Brabant verlaten.

Het verdrag van Frankfort had den koning van Frankrijk tot scheidsrechter tusschen Maximiliaan en zijne onderdanen aangesteld. Gent stuurde Rasseghem en Coppenhole naar Plessis-lez-Tours bij Karel VIII, waar reeds op 30ⁿ October den *Vrede* werd gesloten. Te Brugge werd dit Verdrag, dat rust en ordeherstelling beloofde en dus ook heropbeuring van den kwijnenden handel, met vreugde onthaald; te Gent werd het uitgeroepen "ten zeer cleenen behaghene van den ghemeente ende van Mer Philips van Cleven". Ook deden op 26ⁿ Januari 1490 de Bruggelingen den voetval voor Engelbrecht van Nassau. Maar de Gentenaars, op aandringen van Coppenhole en zijne aanhangers, weigerden zich aan deze vernedering te onderwerpen; zij vroegen den stedehouder zelfs de Schepenbank niet te vernieuwen en de oude Schepenen tot den gewonen datum te laten zetelen, mits te zweren eenen nieuwen eed; Maximiliaan's lieutenant moest hierin toestemmen (2ⁿ Februari). Philips van Kleef van zijnen kant had geweigerd den Vrede van Tours te erkennen en had zich in de beide kasteelen van Sluis opgesloten, die hij dapper verdedigde. Met Coppenhole bleef hij, van daar uit, onophoudend in betrekking en onderhield zorgvuldig de gisting der lagere klas in Gent. Ook wanneer hij door zijne handlangers vernam dat Rasseghem, in de hoop eener geldelijke belooning, naar de partij van Maximiliaan begon over te hellen, aarzelde hij niet dezen na eene bepaalde aanklacht in de Gentsche Collatie en eene voorafgaandelijke verwittiging te doen vermoorden (12ⁿ Juni 1490).

Coppenhole stond nu alleen aan het hoofd der stedelijke partij. Weldra had hij het genoeg eene afvaardiging der Bruggelingen, zeer misnoegd over de geldafpersingen van Maximiliaan's luitenanten, binnen Gent te ontvangen en met dezen een nieuw verbond te sluiten; Brugge, den laatsten van Juli, werd in handen van Philips van Kleef gesteld, en een nieuwe opstand brak los.

Maar Coppenhole's vreugde was van korten duur; Brugge was al te zeer uitgeput om den oorlog te kunnen volhouden, en de verwoesting door Engelbrecht van Nassau, die zich te Damme had versterkt, in 't Brugsche aangericht, dwong de geruïneerde stad tot de overgave. De Vrede van Damme (29 November 1490) liet Gent gansch alleen in Vlaanderen.

Alzoo bleven de Gentenaars gedurende enkele maanden in eene soort van onafhankelijkheid tegenover Maximiliaan's stadhouder. Koen en hoogmoedig was het antwoord dat zij aan Engelbrecht van Nassau den 17 Maart 1491 stuurden. Dit voltrok de scheuring; de Duitsche wacht begon dadelijk hare strooptochten in de Gentsche kastelnij, en de oorlog met Gent ving met Mei bepaald aan.

Binnen de stad ging het dies gedurende niet pluis. Althans den 11 Juni werd een oproer op touw gezet door enkele jonge lieden, verkleed in St Lievenszotten, die weldra ondersteund werden door twee honderd schutters die Philips van Kleef gezonden had; de overdeken Lieven Gooris, wellicht een partijganger van den vrede, werd in den opstand gedood, « t'al zulcken contentemente ende behaghene van den ghanschen ghemeente, dattet hemlieden van stonden aen al bijviel dat van den zelve bloede was, onder die kapiteinen Jan ende Fransois van Coppenhole, Remeeus Hubeert, Jan Denijs, Meeukin Bollaert ende Arend De Clerck, bijgenaamd capiteyn Ploughenaere ». Verscheidene schepenen werden aangehouden en een hunner onthoofd, den 28ⁿ Juni, terwijl de St-Lievenszotten in dolheid uit Houthem teruggekeerd waren.

Coppenhole werd overdeken gemaakt en Jan van Poecke, hoogbaljuw.

Den 15ⁿ Oogst kwam Philips van Kleef de wet vernieuwen te Gent en Frans van Coppenhole werd stedekiezer. Maar

alhoewel de nieuwe schepenen allen tot de stadspartij behoorden, werd weldra het vraagstuk van den Vrede opgeworpen. Den 29ⁿ September werd er eene collatie gehouden « omme te seyndene bij den hertoghe Philips omme te gherakene t'eenen goeden paeuse. Ende Jan van Coppenolle metten sijnen en was van dien advyse niet, want hi begeert hadde van elcken huysse binnen Ghendt staende 2 sch. groot. Maar anders was haerlieder meeninghe, als dat men soude ordinneren 12 persoonen die maniere vinden soudon omme 't ghelt te ghecryghene om tot eenen goeden paeuse te gherakene ». Men kon het niet eens worden; een oproer barst uit; Frans van Coppenhole sloeg den bijzondersten tegenstrever zijns broeders, Huibrecht van Leurbroeck, deken der weverij, vòòr 't Schepenhuis der Keure morsdood.

De neringpartij triomfeerde; den 8ⁿ October 1491, durfde Coppenhole Dendermonde belegeren, maar wordt afgeslagen; de mare liep zelfs te Brugge dat hij gevangen was. Dit mislukken verwekte zulke verbittering tegen hem dat hij in November bij Philips van Kleef zich moest verschuilen. Edoch, bij 't vernemen dat de Gentenaars onderhandelaars voor den vrede naar Mechelen bij aartshertog Philips gestuurd hebben, keert hij stoutmoedig naar Gent terug.

Den 21ⁿ November bedreigde hem een nieuw gevaar; dien dag, na den noen, kwam de weduwe van Huibrecht van Leurbroeck, op 29ⁿ September gedood, met den hoogbaljuw Jan van Poecke in schepenenkamer en verzocht recht tegen de moordenaars. Waaruit zulke beroerte nu rees tusschen den hoogbaljuw en zijn volk, en Jan van Coppenhole, deken der neringen met de zijnen, dat de schepenen met den deken der weverij zich tusschen de vechters stellen moesten. 's Daags daarna werd de hoogbaljuw Jan van Poecke aangehouden en gepijnigd; en in Collatie werd besloten hem aan Philips van Kleef te leveren, die hem opgeëischt had.

In Januari deed Coppenhole tot eenen nieuwen tocht tegen Diksmuide beslissen, doch zooals te voorzien, mislukte deze; hij vernieuwde dien aanval tegen Brugge in 't midden van Februari, doch moest eveneens onverrichterzake terugkeeren, alhoewel hij dusdoende Philips van Kleef gelegenheid gaf om enkele inlandsche schepen in 't Zwin te kapen.

Meer en meer schreeuwde de bemiddelde klas naar vrede te Gent; een der volkskapiteinen wordt zelfs afvallig, sluit zich in een der kasteelen van de kastelnij op, doch wordt dadelijk belegerd en gevat. Afgevaardigden naar Mechelen gezonden leggen nochtans vernederende vredesartikelen aan den aartsherzog voor. Doch Jan van Coppenhole zet inmiddels met de andere volksleiders den oorlog voort. Een Hollander in Gentschen dienst genomen, Jan van Naeldwijck, loopt met Coppenhole Geeraadsbergen plunderen en verdelgen den 30^{en} Maart 1492.

Dit was Coppenhole's laatste krijgsverrichting. In de Goede week voor Paschen werd hij met zijne partijgangers uit alle ambten ontzet en vervangen in 't bestuur door Willem van Sinte Jacobs.

Rombout de Doppere beschuldigt Jan en Frans van Coppenhole van dit oogenblik af voortdurend getracht te hebben Gent aan Engelbrecht van Nassau over te leveren. Maar niets lag natuurlijk minder in hunne bedoeling, daar zij beiden wel wisten welk lot, bij de overgave der stad, hun te wachten stond.

De beweging, die beide volksleiders tot het schavot voerde, blijkt volgens andere kroniekschrijvers eene gansche andere oorzaak gehad te hebben. De lieden der Kastelnij, allen in Gent teruggetrokken, uit vrees der plunderingen der Duitsche troepen, hadden er al spoedig eenen overwegenden invloed genomen. Een hunner kapiteins, die eene bende Groententers ingericht had, Arend de Clerck, blijgenaamd de Ploughenare, had allengskens de Coppenhole's in de volksgunst vervangen. Evenals deze laatsten, wilden de oud-kapiteinen Remeus Hubeert en Meeukin Bollaert, zich over hem wreken en hunne oude macht herwinnen.

Den 14ⁿ Juni 1492, daar de Clerck eene nieuwe sprincreyse ingericht had, trachtten zij een oproer te verwekken. Doch Ploughenare was pas te Mariakerke gekomen, en duchtende voor verraad, keerde hij terug. Voor 't Schepenhuis vond hij inderdaad Hubeert en sloeg hem terplaatse dood, liet Jan en Frans van Coppenhole aanhouden en deed ze door de Schepenen onderzoeken en pijnigen.

Twee dagen later, den 16^e Juni 1492, werden zij, op last hunner vijanden, onder de valsche beschuldiging dat zij de stad

aan den hertog van Saksen hadden willen overleveren, beiden op de Vrijdagmarkt onthalsd, gelijk zij beiden ter wereld gekomen waren.

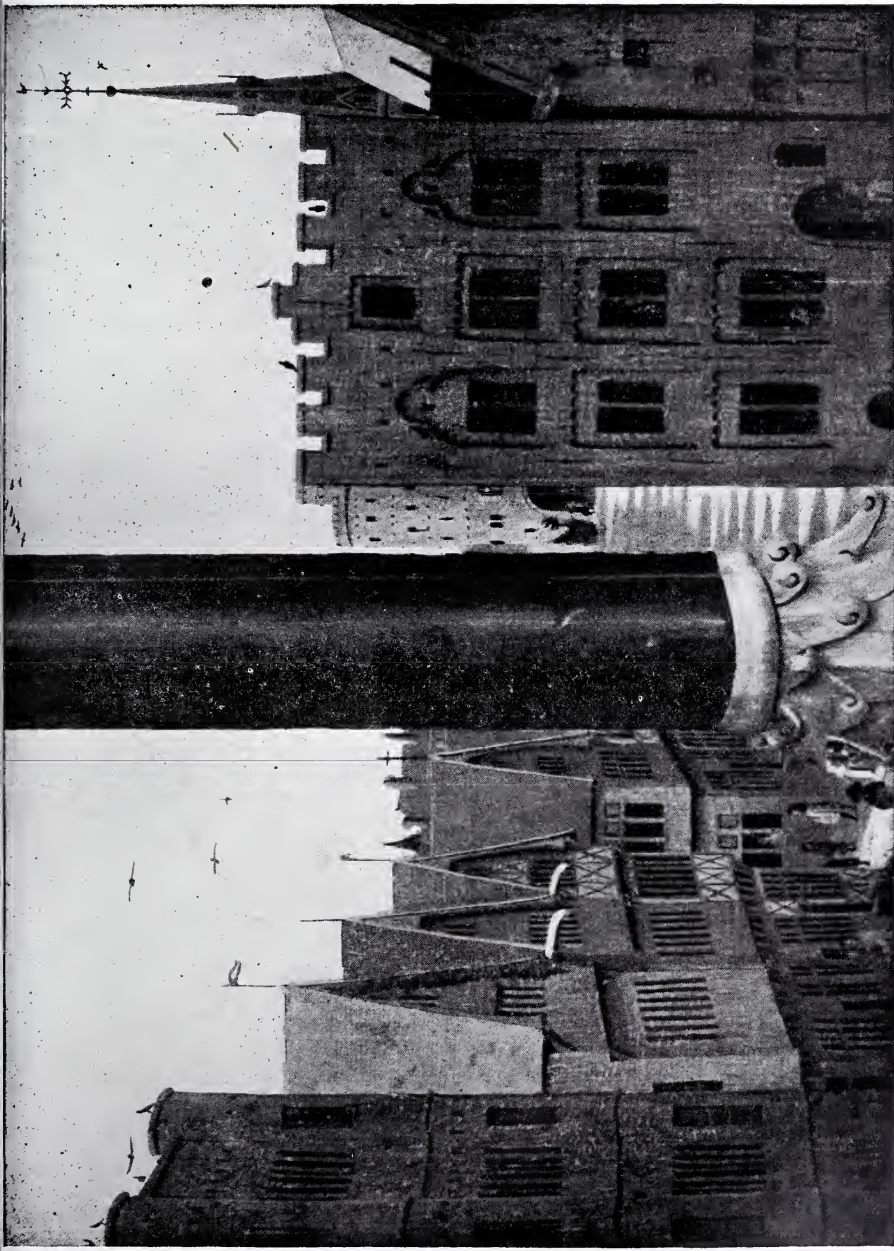
Met het vallen van Coppenhole 's hoofd, zegt Molinet, viel ook de weerstand der Gentsche gemeente. Acht dagen na hunne halsrechting sloot Gent eenen voorloopigen vrede, en den 29ⁿ Juli onderteekende de overwonnen stad den Vrede van Cadsant; op zijne beurt onderwierp Philips van Kleef zich den 29^{en} October daaropvolgende.

Laat ons nu, Dames en Heeren, een oogenblik stil blijven bij de beteekenis van Coppenhole in de politiek van de Vlaamsche gemeenten op 't einde der 15^e eeuw.

Coppenhole verschijnt te midden der voorlaatste pogingen van de stedelijke partij van 't Gentsche zelfbestuur, om te ontsnappen aan de alles omknellende centralisatie door de hertogen van Boergondië ingevoerd. Met de Staten der overige provinciën poogt hij het absolutismus, dat uit die centraliseering voortvloeit, in te toomen door het invoeren van een aanvankelijk parlementarismus. Alzoo verbeelt hij twee wel afgeteekende en zich volledigende principes, rechtstreeks gekant tegen de alleenheerschappij en het fonctionnarismus door Maximiliaan en zijne opvolgers in hun eigen belang vooruitgezet.

Zeker moesten deze laatste grondstelsels door de natuur der omstandigheden in 't eind zegepralen; aan hun was de toekomst. Des te grooter was de heldhaftigheid van den man, die beschikkende over zulke geringe en gevaarvolle middelen als de volksgunst in eene enkele stad, den vrijheid vernielenden stroom der autocratie trachte tegen te houden, en voor zijne denkbeelden moedig wist te sterven (1). (*Toejuichingen*).

(1) Wij verwijzen voor bronnenopgave en nadere inlichtingen naar eene uitvoerige studie: *La lutte des Gantois contre Maximilien*, die later verschijnen zal.



La plus ancienne vue de Gand: le carrefour de la rue courte du Jour (alors Vierwegscheede) vers la Walpoorte, représentée sur un volet du retable de l'Agneau Mystique des frères Van Eyck (*Retours de l' « Adam » du Musée de Bruxelles*).

IV.

La plus ancienne vue de Gand : le carrefour de la rue courte du Jour (alors Vierwegscheede) vers la Walpoorte, représentée sur un volet du retable de l'Agneau mystique des frères Van Eyck.

M^r **Armand Heins.**

Mesdames, Messieurs,

Diverses circonstances m'ont amené à m'occuper de l'élucidation d'un point d'histoire locale ou du moins d'un fait qui se rattache à celle-ci.

Il offre, à mon avis, un grand intérêt, à cause des acteurs mis en jeu.

Le titre de cette causerie rapide vous aura fait voir que les personnages dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, que l'œuvre d'art dont je vais étudier un fragment, ne sont pas de minime importance.

Il s'agit, en effet, de Hubert Van Eyck et de son frère Jean, ainsi que du polyptyque de l'Adoration de l'Agneau mystique, dont les plus belles parties sont conservées en notre cathédrale Saint-Bavon.

Les Van Eyck et leur chef-d'œuvre ont fait l'objet, récemment, d'importantes et très intéressantes études, venant s'ajouter à une littérature, spéciale à ces peintres, déjà très riche. On peut dire que la bibliographie Eyckienne est certainement un des monuments les plus considérables, les plus étonnants de la curiosité humaine, de la science et de la critique artistique.

Parmi ces passionnantes études sur l'œuvre et sur leurs auteurs, l'une des plus complètes est celle de M^r Fierens-Gevaert en son livre paru il y a quelques mois : « La Renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres ».

Dans cet ouvrage, l'auteur avoue devoir, malgré lui, négliger certains points que nous aurions voulu y voir traiter.

Nous allons examiner ensemble l'un de ceux-ci et non de médiocre importance comme vous en jugerez.

S'il est définitivement acquis que la vue représentée sur l'un des volets du retable est *une vue de Gand*, comme on l'a dit du reste dès le début du XIX^e siècle, nous aurons accru la somme des connaissances formelles et sûres au sujet de l'œuvre et de ses auteurs, d'un élément capital.

On avait cru pouvoir, en 1824, affirmer que la vue en question était celle de la « Vierwegscheede » ou carrefour au coin du marché aux Oiseaux et de la rue courte du Jour, vers la Walpoorte qui, au moyen-âge, se trouvait au fond de cette rue.

Liévin de Bast a fait, à ce sujet, dans le *Messenger des Sciences et des Arts* de Gand, de 1824, une communication intéressante, à propos de l'étude qui venait de paraître en Allemagne et qui, s'occupant de la peinture de notre cathédrale, était due à l'érudition de l'écrivain Waagen.

D'autres auteurs gantois, à cette époque déjà si éloignée de nous, avaient partagé la manière de voir de de Bast.

On pouvait donc la considérer comme acquise pour l'histoire du polyptyque exécuté du reste, cela n'est pas douteux, pour Gand et, en très grande partie, dans cette ville sinon complètement.

Pendant, il y a un certain nombre d'années, M^r James Weale, qui habitait Bruges et à qui les sites de la Venise du Nord étaient familiers, jeta le trouble dans l'esprit des critiques d'art, en disant, contrairement à l'opinion admise jusqu'alors, que la vue du volet reproduisait un coin encore existant à Bruges. Voici du reste, la dernière mention que je trouve de cette opinion de M^r Weale. Elle parut en 1903, dans le n^o 1 du *Burlington Magazine* : à la page 48, dans un article sur les primitifs flamands exposés à Bruges; l'auteur dit : « De plus, la maison avec sa façade toute particulière, vue à travers la fenêtre, existe toujours à Bruges, au coin de la maison où Jean Van Eyck a habité ». Cette dernière, que M^r Weale identifia naguère, était située rue neuve St-Gilles, actuellement rue de la Main d'or.

On devine que l'opinion, émise il y a près d'un demi-siècle par l'auteur anglais, ne tarda pas à remplacer celle que nos concitoyens avaient répandue, bien longtemps avant lui.

Et cependant le savant et sagace critique étranger n'avait fait que créer une légende.

De fait, en ce moment encore, il y a un doute constant chez tous ceux qui s'occupent de la question Van Eyck.

Sur ce point de détail, critiques et écrivains sont ballottés en deux sens.

Il n'y a pas lieu, à mon avis, d'en être fort étonné, car il faut être très familiarisé avec l'aspect et les changements qui se sont opérés dans la topographie gantoise, pour reconnaître encore au carrefour du marché aux Oiseaux, l'emplacement des maisons et des autres détails que donne le tableau.

Notre devoir, à nous qui pouvons, avec notre connaissance parfaite des lieux, contrôler la véracité des dires de nos concitoyens d'antan, et peser les arguments de ceux qui soutiennent la thèse contraire, notre devoir est de tâcher de mettre définitivement un terme aux hésitations, de faire disparaître un doute qui dure depuis trop longtemps.

Ayant l'honneur de vous faire part des raisons qui me guident pour rejeter le système brugeois, j'ai surtout considéré l'opportunité, la nécessité grande qu'il me paraît y avoir, à ce que l'erreur dans laquelle versent ses partisans, soit enfin reconnue.

Un livre, avec de nombreuses planches, résumé de toutes mes recherches et des quelques trouvailles que j'ai eu le bonheur de faire, recherches patientes et trouvailles importantes et inédites parfois, paraîtra bientôt.

Mais dès à présent j'ai tenu, Mesdames et Messieurs, en les résumant devant vous, à leur donner une sorte de sanction : par le caractère spécial de la séance extraordinaire de ce jour, et par les compte-rendus qui en paraîtront, je souhaite que le résultat de mes investigations, condensé en cette brève causerie, parvienne à ceux que la chose doit intéresser particulièrement.

J'ai donc la conviction que le fragment du retable de l'Agneau divin des Van Eyck, dont je vais vous parler, est une vue de Gand, et que cette vue serait ainsi la première connue, la plus ancienne en date ; à ce titre déjà, elle pourrait attirer votre attention.

Elle précède, de cent ans, la vue panoramique de Gand par Pierre de Keyser qui signe sa gravure sur bois et la date de

1524. Comme vous le savez, un exemplaire unique de cette xylographie si importante pour notre ville, est conservé au musée de Gotha.

Que la vue du panneau de Bruxelles est une vue de Gand, que par conséquent, celle-ci daterait du commencement du XV^e siècle, voilà la thèse que je désire faire connaître dès à présent, afin qu'elle puisse faire son chemin.

Parlant à des Gantois, à des personnes que leurs goûts et leur entraînement vers les choses de l'archéologie et de l'art, amènent en curieux et en fidèles à nos assemblées, je n'aurai pas de peine à les situer, rapidement, dans le coin de notre ville où nous allons faire quelques découvertes.

J'ai donc besogne facile et agréable en vous parlant d'un quartier dont la topographie vous est familière.

La promenade favorite des Gantois et de nos charmantes concitoyennes, est justement cette rue de Brabant, cette rue courte du Jour, ce carrefour vers la rue du Gouvernement et le marché aux Oiseaux qui les conduit à la place d'Armes et à ses beaux ombrages.

Le carrefour de la « Vierwegscheede », au XV^e siècle, n'avait pas encore cette percée vers le « Cauter » qui est le marché aux Oiseaux. Imaginez-vous donc la rue aux Vaches se prolongeant vers la rue courte du Jour, sans l'interruption, le vide actuel du marché aux Oiseaux.

Vous remarquerez que la vue est faite en perspective et de haut. C'est ce qui m'avait fait supposer d'abord que le peintre aurait pu trouver son point de vue à la hauteur exacte de certaine salle ancienne, actuellement disparue, ayant été une dépendance d'un Steen qui formait le coin de la ruelle de la Source et de la rue du Gouvernement.

A cet endroit, une grande maison est en construction en ce moment. Je n'examinerai pas ici les raisons pour lesquelles j'ai voulu approfondir la question, ni pourquoi et comment je considère que ma première version, dont la presse locale s'est occupée l'an dernier, pourrait être quelque peu changée à présent.

Pour me rendre compte de la possibilité que j'avais entre-

vue, que le peintre aurait *pu* et non *dû* faire sa vue de cette salle romane située dans la « Kinderen van Erpe'shuus » des pièces d'archives, j'ai fait des recherches nombreuses qui ont abouti.

C'est le recueil de notes de feu Vanden Bemden, un de nos plus zélés archivistes et généalogistes, dont la consultation à la Bibliothèque de la Ville est devenue si facile, qui m'a donné les plus sérieuses de mes références.

Me basant sur elles, je puis vous dire ainsi que l'emplacement exact de la demeure patricienne de Josse Vydt, et dans laquelle sa veuve Isabelle Borluut continua à habiter, au commencement du XV^e siècle, est celui de la maison occupée actuellement par M^r le notaire De Naeyer, rue du Gouvernement.

Pour beaucoup de raisons, que je développerai dans l'ouvrage en préparation, il m'a semblé utile de connaître ainsi exactement la situation de l'Hôtel, du Steen de ce mécène des peintres du retable.

Mais je craindrais de dépasser les limites de temps que je me suis vu assigner pour cette communication, si je ne passais, sans autres préliminaires, à ce qui en constitue, en réalité, le sujet précis.

Cette vue que vous avez sous les yeux, coupée par une colonne, nous donne, à droite, deux maisons et, entr'elles, se profilant sur le ciel, une tourelle avec flèche.

La première de ces maisons dont on voit un coin de pignon aigu, en pierre, a été remplacée, apparemment depuis le XVII^e siècle, par celle de la chocolaterie Wauters, au haut de la rue aux Vaches. Cette construction fut encore modernisée depuis lors, mais des murs en blocage de Tournai, donc indubitablement anciens et datant certainement du moyen-âge, existent encore au long de la ruelle très étroite qui mène vers la place d'Armes. Au surplus, des caves romanes sont encore conservées sous la maison.

A côté, voici un magasin de cigares et puis, au coin, une façade genre Empire, ornée des médaillons des frères Van Eyck. Un magasin de bijouterie est installé dans cette maison d'angle du marché aux Oiseaux.

Elle remplace le Steen à créneaux qui occupe une partie importante de la moitié droite du panneau peint. Cette construc-

tion qui, en 1828 environ, disparut pour cause de vétusté, fut dessinée, à ce moment-là, par De Bast et par Van Lokeren; tous deux nous en donnent des vues d'un vif intérêt.

Une indication précieuse, caractéristique comme pas une, est celle qu'ils nous conservent de l'existence au sommet du vieux mur, le crénelage ayant disparu, d'un merlon à triple degré, au centre de la façade.

Rien que ce détail, à mon sens, serait suffisant pour qu'on ne puisse douter de l'identification de la maison ruinée que virent nos concitoyens de 1820 et 1824, avec celle que Van Eyck peignit au commencement du XV^e siècle.

Je crois bien que nulle part au monde, cette concordance, cette coïncidence ne pourrait être rencontrée avec cette netteté.

Étant obligé de restreindre en d'étroites limites cette cause-rie, je dois nécessairement laisser dans l'ombre certains détails, certaines constatations qu'ailleurs je reprendrai.

Il y a, notamment, des différences assez marquantes entre les restes que nos grands-pères ont connus et le tableau lui-même, telles le nombre de fenêtres, etc. Mais je ne puis m'y arrêter et je suis, du reste, fort à l'aise pour admettre et dire que le peintre a pu *interpréter* à sa fantaisie les maisons dont le groupement et l'enfilade pittoresque l'intéressaient surtout.

A côté de morceaux exactement copiés sur nature, il y a, manifestement, des parties moins fidèles, ce qui était, sans aucun doute, voulu de sa part.

Dans mon travail complet, je pourrai dire comment le Steen en appareil de cubes de pierre, que nous examinons, fut, au XIV^e siècle le « Croene », comment au XV^e, il devint le Cranenhuus du nom de ses occupants, les de Crane.

Ce même bâtiment, d'aspect rébarbatif, fut encore le Droog-scheerdershuus et ensuite le refuge de l'abbaye de Ter Hagen.

Le Steen, sur l'œuvre du peintre, se présente vu de face; selon la stricte projection géométrique de la maison, celle-ci devrait être représentée un peu de biais. Là surtout, il y a eu de la part du peintre, une transformation, un changement à la réalité à signaler comme curieux.

Il est bon de dire que ce bloc présenté ainsi, vu de face, nous cache des constructions intéressantes que nous donne, d'autre part, le tableau panoramique anonyme de 1534. Cette belle vue de Gand, que beaucoup d'entre vous possèdent ou connaissent, nous indique assez clairement les maisons qui occupaient l'espace compris entre le « Cranenhuus » et la ruelle de la Boucherie. Je pourrais vous parler de la maison voisine, du Cranenhuus, habitée au moment des Van Eyck par le boulanger De Zutter, *backerie* qui avait nom « Diepenborne », et de la grande auberge, le « St-Jooris », qui devait être située à l'emplacement actuel du Rocher de Cancale; vous donner des détails piquants sur les rapports entre voisins à cette époque.

Mais cela nous entraînerait trop loin.

Pour terminer la confrontation de la peinture avec les renseignements certains que nous retrouvons encore en place à cet endroit, c'est à dire dans la moitié de droite du panneau, disons que la flèche avec croix et coq, qui se profile entre le Steen des « de Crane » et le pignon du bord du tableau, est celle de la chapelle des Tisserands en laine, « Wollewevers ». Vous connaissez tous la situation de cette chapelle; elle est actuellement transformée en garage d'automobiles, après avoir été, de nos jours, Petite Boucherie, Halle, Eden-Théâtre, etc.

Cette chapelle, qui date de la fin du XIV^e siècle, et dont la construction est restée entière, sauf la tourelle, faisait partie des vastes installations de notre puissante corporation de tisserands.

Elles s'étendaient jusqu'au pont qui se trouve au bout de la rue courte du Jour, le pont Madou, comme on l'appelle maintenant. Devant ce pont, défendant l'entrée de la ville, vers le sud, une vieille porte existait dès le haut moyen-âge. C'était la Walpoorte.

Une vue s'en trouve peinte, au fond de notre décor de la rue courte du Jour.

Ici encore, nous renonçons à chercher à discerner le pourquoi des différences qui existent entre les interprétations de Van Eyck et celles du tableau de 1534.

Il y a là encore, fort probablement, un peu de fantaisie chez les artistes en cause. En tous cas, la vue de la Walpoorte diffère assez sensiblement; un intervalle de cent ans entre leurs

œuvres, pendant lequel des changements ont pu être opérés à cette porte de ville, justifierait, jusqu'à un certain point, cette absence de similitude.

Voici, enfin, les colonnes étroitement accouplées, au centre de la vue.

Elles ne me paraissent pas être bien conformes au type ganto-tournaisien qui devrait avoir servi de modèle.

Ces colonnes, formant meneau au centre de la baie, sont placées sur des bases à enroulements ou feuilles renversées, peu usuels et même inadmissibles.

Ce serait presque le chapiteau, placé à rebours et comme tel formant une base illogique, erreur d'un peintre en veine de fantaisie.

Cela n'a, du reste, qu'une importance très relative, et nous passerons de suite à la moitié de gauche du panneau.

Rien ne nous serait plus facile que de donner ici les noms des habitants des maisons à pignons en bois que nous y voyons alignées.

Ces habitants ou ces propriétaires au début du XV^e siècle, nous sont tous connus par les extraits d'archives de Vanden Bemden. Mais ce sont les immeubles même qui ont à nous occuper. Celle de ces maisons qui se trouve contre le groupe de colonnes, au XV^e siècle, était une des « Kleine Amede » — il y en avait, pour troubler les recherches et amener des confusions embarrassantes, jusqu'à trois différentes, dans ces parages.

Elles sont nommées ainsi, du fait de leur voisinage avec la « Grande Amede », Steen imposant qui se trouvait à gauche de la rue aux Vaches, en descendant vers la place de la Calandre.

Les derniers restes de cette rude construction du XIII^e siècle, n'ont disparu qu'au quatrième quart du siècle passé.

Il dominait, à l'époque des Van Eyck, des maisons nombreuses, serrées, en bois le plus souvent; que de remarques curieuses pourraient être faites à leur sujet, à propos aussi des artisans, des marchands qu'elles abritaient!

Notre liste des armuriers, orfèvres, savonniers, chapeliers, merciers, forgerons, brodeurs, boulangers, cordonniers, tailleurs, etc. de la rue aux Vaches, au XV^e siècle, ne manquerait pas d'être intéressante.

Mais revenons à notre pignon en partie en bois, placé contre les colonnes. Cet immeuble, cette « Petite Ameede » était, jusqu'en ces derniers jours, le café le *Chinois*. La construction est placée sur des caves romanes à coup sûr et des murs latéraux, vers la ruelle anciennement dite « Ondadeghe Steghe », maintenant rue St-Martin, viennent attester que l'alignement de cette façade n'a pas varié depuis des siècles. La ruelle, animée sur le tableau par des personnages minuscules, touchés avec esprit, est vivement éclairée par le soleil levant. Cette constatation, faite avec une grande ingéniosité par Liévin de Bast, est excessivement probante, elle aussi, pour l'essai d'identification que nous avons entamé.

Les trois maisons, à pignons en bois, aux étages surplombants qui, à partir de la ruelle, s'en viennent rejoindre le « Steen » du coin de notre planche à gauche, sont très curieuses pour nous. Elles nous révèlent le type exact, document précieux et charmant, de nos maisons du moyen-âge.

Il y aurait peut-être lieu de se demander pourquoi Van Eyck n'a mis là que trois maisons au lieu des quatre qui devaient s'y trouver, indéniablement.

A consulter les comptes et les archives, on doit se convaincre que la peinture « triche » encore ici, et que cette suppression d'une façade, évidemment voulue et nécessitée par la mise en page, est due au peintre, sans que nous ayons à lui en demander sévèrement compte.

Interprétation, fantaisie, recherche d'un pittoresque accommodé, du reste, par lui, à sa guise.

Enfin, et nous aurons terminé la description succincte des bâtiments de la vue cavalière du tableau, nous voici devant un « Steen » plus altier, plus rude encore dans son élévation excessive, que celui qui lui fait face.

Il a bien cet accent particulier aux constructions primitives de Gand et on peut dire, sans hésiter, qu'il n'a rien de brugeois.

Du reste, le nom de ce « Steen » est connu et, chose intéressante, ses derniers restes ne disparurent qu'au commencement du XIX^e siècle, quand on élargit, du côté droit, la rue de Brabant.

Cette rue, alors nommée rue de l'Impératrice, trop étroite

pour le trafic vers la rue digue de Brabant et le faubourg de la porte de Bruxelles, reçut à ce moment cette décoration uniforme de façades blanches, qui fit l'admiration de nos grands-pères. Le Steen, lui, s'appelait du nom d'un chanoine qui l'habita au XIV^e siècle, « Papeghemsteen ».

Il est en pierre de Tournai, ce que la peinture permet de voir facilement.

Je me puis efforcé de vous expliquer, aussi clairement que possible, les raisons par lesquelles je considère que l'auteur du volet du musée de Bruxelles a bien eu en vue de nous représenter le coin de la « Vierwegescheede ».

Je vous ai signalé les différences très légères, parfaitement légitimées, qui, dans la copie du site, devaient nous frapper.

Pour être juste, pour prouver le soin que j'ai mis à examiner le pour et le contre de la question, je devrais, maintenant, contrôler les dires des partisans du système brugeois; à vrai dire, ces recherches attentives, je les ai faites aussi.

J'ai, le texte de M^r Durand-Gréville en main, tenté de reconnaître, à Bruges, la sincérité, du moins la possibilité de sa thèse.

Celle-ci se trouve exprimée, dans le premier numéro de la publication de luxe parue à Bruges, récemment, et qui a pour titre : Les Arts en Flandre.

Sur des indications qui lui furent données sur place, les voies publiques et les maisons que l'auteur français, avec tant de facilité et avec une si surprenante confiance, retrouve à Bruges, comme correspondant aux données du tableau, pour moi, sont complètement différentes.

L'œuvre peinte et la place Van Eyck, celle qui porte la statue de Jean, à Bruges, n'ont rien de commun.

Je me vois obligé, pour plusieurs raisons, d'écarter en ce moment l'exposé d'une minutieuse confrontation faite sur place.

Avant d'avoir fait celle-ci, comme après, je ne pouvais douter de la véracité des dires des Gantois de 1824; dans mon esprit à présent, cette confiance est demeurée entière et je ne m'étendrai pas plus amplement sur la critique du système brugeois.

D'abord, cette ville et ses sites vous sont probablement moins familiers que ceux de Gand; ensuite il faudrait que des documents graphiques, des dessins ou des photographies que je n'ai pu apporter ici, puissent vous passer sous les yeux.

Mon enquête a donc été très complète et elle m'a amené à conclure que la malencontreuse, et à de certains points de vue dangereuse, légende brugeoise n'a pu tenir un instant devant des investigations faites de bonne foi et de parti-pris. Je dis dangereuse, parce qu'elle a entraîné des auteurs à dire que cette partie du tableau a *naturellement* été peinte à Bruges, et cela par Jean, le frère cadet, qui y habita.

Il importait, je l'ai dit en commençant, que l'écho de cette enquête parvint, sans tarder, aux chercheurs et aux érudits.

Attentifs à tout ce qui concerne les Van Eyck, à tout ce qui peut éclairer la question de leur séjour à Gand et à Bruges, ils auront à tirer quelque parti de la détermination, de l'affirmation que je crois devoir taxer de formelle, et que voici :

Après De Bast, Van Lokeren, Kervyn, bien d'autres encore, je conclus en disant :

L'un des Van Eyck, probablement Hubert, a peint sur le revers du retable de l'Agneau mystique, derrière la figure de l'Adam, comme fond à la scène de « l'Annonciation », à travers une fenêtre ouverte, une vue de Gand.

Cette vue est celle du carrefour de la rue de Brabant et de la rue courte du Jour, prise vers l'ancienne *Walpoorte*.

L'œuvre originale, ce panneau détaché du retable, est au Musée royal de Bruxelles, dans la salle des gothiques flamands, où il est visible, derrière la figure si belle de l'Adam.

Pour vous aider à suivre l'exposé que je viens de lire, une photographie en a été spécialement faite, et le comité de notre Société, ce dont je le remercie sincèrement, a bien voulu vous la faire distribuer.

En terminant, Mesdames et Messieurs, j'ai un devoir à remplir.

L'attention que vous avez bien voulu accorder à ma lecture me prouve que le sujet qui m'intéressa si vivement, ne vous laisse pas indifférents.

Cela est de bon augure pour la réalisation d'un vœu fait par les Gantois et dont le retentissement serait universel.

Il est bon de rappeler, en cette solennelle occasion, qu'une exposition de l'œuvre complet des Van Eyck, au Musée de Gand, est désirée par tous.

Comme il semble que certaines difficultés seront assez facilement aplanies, qu'elle ait donc lieu au plus tôt. Souhaitons que les travaux de préparation de cette fête d'art d'un si puissant attrait, travaux auxquels se vouent de dévoués et zélés collaborateurs du pays et de l'étranger, aboutissent à nous procurer cette jouissance inestimable qui attirera des foules en notre ville.

Puissions-nous y voir réunies, pour un temps, les œuvres merveilleuses, les peintures inimitables et capitales des plus grands, des plus sublimes de nos peintres flamands. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Vos applaudissements, Mesdames et Messieurs, ont prouvé aux orateurs qu'ils ont réussi à captiver votre attention.

Je vous remercie d'avoir bien voulu honorer cette réunion de votre présence, et je me permets d'espérer que, l'an prochain, nous nous retrouverons ici, encore plus nombreux qu'aujourd'hui.

La séance est levée à 12 heures 45.

Assemblée générale du mercredi 14 février 1906.

Algemeene vergadering van woensdag 14 Februari 1906.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. Rapport du trésorier (R. SCHOORMAN).
 - III. Blauvotins et Inghrekins. Une guerre privée dans la Flandre maritime au XII^e siècle. (V. FRIS).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30, sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président; G. Hulin et V. vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; E. Coppieters Stochove et A. Heins; conseillers; G. Brunin, E. De Munter, C. D'Hoy, J. Dutry-Van Loo, J. Eggen, V. Fris, A. Goderus, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, G. Phlippe, H. Pirenne, E. Sacré, E. Serdobbel et Th. Timmermans.

Ballottage de membres honoraires.

Balloteering van buitengewone leden.

MM^{rs} Edgar De Munter, peintre-décorateur, et Berthold Fleischer, chimiste, professeur à l'École industrielle, à Gand, sont admis en qualité de membres honoraires.

I.

Communications diverses.

M^r le Président. J'ai l'honneur de vous faire part, Messieurs, d'une modification apportée au règlement en ce qui concerne les tirés à part des travaux insérés dans nos publications. Jusqu'à présent, les auteurs recevaient vingt-cinq tirés à part. Dorénavant, ils en recevront cinquante.

M^r Pirene. A ce propos, la Société ne pourrait-elle pas adopter, en ce qui concerne la pagination, une mesure déjà généralement usitée en Allemagne et déjà aussi quelque peu en Belgique? Cette mesure consiste à conserver dans les tirés à part la pagination originale, en y ajoutant une pagination spéciale du tiré à part, à droite du feuillet. Cela est très utile au point de vue des citations et des références; car il vaut mieux renvoyer au Bulletin ou aux Annales, plutôt qu'à un tiré à part qui n'est pas dans le commerce et est toujours difficile à rencontrer.

M^r P. Bergmans. Je n'y vois aucun inconvénient, et désormais il en sera fait ainsi. (*Adhésion*).

M^r A. Dutry. On travaille, actuellement, à la restauration de la façade Sud de la Cathédrale.

Il serait intéressant de savoir quel sera le sort réservé à la peinture du XVI^e siècle découverte dans le tympan de la belle porte ogivale de cette façade, cachée antérieurement par la chapelle de l'Heilig Graf.

M^r le Président. Les travaux extérieurs de l'église Saint-Bavon dépendent exclusivement de la Commission royale des Monuments.

Grâce aux instances faites récemment, le Comité provincial obtiendra dorénavant communication des plans intéressant les restaurations et les modifications qui doivent se faire aux églises de la province; mais, cette mesure nouvelle ne s'applique pas aux travaux en cours à l'extérieur de l'église Saint-Bavon. La fabrique d'église elle-même n'a rien à y voir.

M^r A. Heins. D'ailleurs, on a fait faire une copie, par M^r Coppejans, si je ne me trompe, et une photographie de cette peinture et c'est à notre demande qu'elle a été recouverte par un revêtement provisoire en planches.

M^r Dutry. En tous cas, cette peinture est très intéressante et de trois choses l'une : ou bien elle sera détruite à la suite des travaux que l'on effectue.....

M^r Heins. Actuellement, étant recouverte, ainsi que je viens de le dire, elle est à l'abri d'une destruction éventuelle.

M^r Dutry. Elle est couverte maintenant, mais elle ne le restera pas.

..... ou bien, elle sera conservée à cet endroit et il faudra prendre des mesures pour sa conservation, ou bien enfin, on pourra peut-être l'enlever et la transporter au Musée des Beaux-Arts. Elle en vaut la peine, car elle est relativement bien conservée.

M^r le Président. J'estime, pour ma part, qu'une démarche faite par un corps officiel, tel que la Commission locale des Monuments, auprès de M^r l'architecte de la Province, serait bien accueillie.

M^r Dutry. Je ne demande pas une démarche officielle. Je demande simplement quel sera le sort de cette peinture au-dessus de la petite porte de la façade Sud de la cathédrale.

M^r Heins. Si cette issue avait été rétablie suivant les indications si intéressantes que donnaient les travaux après la démolition de l'Heilig graf, on y verrait actuellement un auvent ou avant-corps en pierre, dont les parois latérales et le tracé du toit, probablement en pierre aussi, étaient visibles il y a quelques années.

Y a-t-il eu des hésitations de la part des commissions compétentes ? C'est possible.

En tous cas, on a supprimé toute trace de cet intéressant auvent, certainement contemporain de la peinture, donc du commencement du XVI^e siècle. Sous prétexte d'unité de style, la restauration actuelle n'a conservé que les éléments architecturaux du XIII^e siècle, et la dite peinture, anciennement bien abritée par le petit avant-corps dont j'ai fait un croquis, sera, maintenant, exposée directement à la pluie et au vif soleil du

Sud. Il faut donc prévoir son enlèvement . . . il me paraît inévitable et alors il y aura lieu de se demander s'il faut qu'elle soit transportée au Musée de Peinture. Elle pourrait y figurer avec honneur, auprès des quelques peintures gothiques que nous possédons.

M^r Pirenne. Il conviendrait donc, pour être pratiques, que le secrétaire de la Commission locale des monuments envoyât une lettre officielle à M^r Mortier, lui demandant si la peinture sera conservée ou si elle pourrait, éventuellement, être transférée ailleurs, au Musée, par exemple.

M^r G. Hulin. Ce serait la meilleure solution : enlever la peinture originale du tympan dont on a parlé, la transporter au Musée et la remplacer au côté de la cathédrale par une bonne copie.

M^r le Président. L'idée de pouvoir transporter, dans de pareilles conditions, certaines fresques dans les musées, devrait être vulgarisée.

M^r V. Vander Haeghen. Antérieurement déjà, j'ai écrit à M^r Mortier, au nom de la Commission locale, pour que des mesures de conservation soient prises. M^r Mortier m'a répondu très obligeamment qu'il ne perdrait pas la question de vue.

M^r H. Pirenne. N'y a-t-il pas lieu d'apposer prochainement sur la maison sise rue des Champs et dans laquelle a été signé le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Angleterre une plaque commémorative ?

Ce sont les souvenirs des temps modernes qui, pour la masse, sont les plus intéressants. D'autre part, si cette maison était plus connue, elle attirerait certainement en ville un nombre considérable d'Américains, si curieux des monuments qui se rapportent à leur jeune histoire.

Enfin, Messieurs, puisque j'ai la parole, j'en profiterai pour dire que j'ai remarqué au Musée lapidaire, qu'on ne distingue presque plus rien des inscriptions gravées sur certaines dalles.

Si l'on ne possède pas encore de frottis de ces monuments lapidaires, c'est une lacune, car bientôt on n'y distinguera plus rien et les textes seront perdus.

M^r V. van der Haeghen. On en a fait des frottis, il y a un certain nombre d'années, mais j'ignore s'ils ont été conservés.

M^r **A. Heins**. J'appuie absolument l'idée émise par M^r Pirenne. Si la Société est en possession des moyens nécessaires pour faire prendre ces frottis, il serait bon et utile qu'elle le fit le plus tôt possible.

Ce travail ayant été fait par la Société, il serait juste qu'elle en retirât le bénéfice, c'est à dire qu'elle pût déposer ces documents dans sa collection.

M^r **le Président**. La proposition comporte deux questions à examiner :

Première question : Quels sont les frottis à faire ?

Seconde question : Peut-on trouver un moyen de conservation pour les pierres tombales elles-mêmes ?

Le Bureau examinera la suite à donner à cet objet et vous rendra compte du résultat de son examen. (*Adhésion*).

II.

Rapport du Trésorier.

M^r **R. Schoorman**.

Messieurs,

Conformément au règlement de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le compte justificatif de ma gestion pendant l'année 1905.

RECETTES.

Espèces en caisse au 1 ^{er} janvier 1905	281,71
Cotisations des membres	3197,55
Subside du Gouvernement	500,00
Subside de la Province	300,00
Subside de la Ville	250,00
Vente de publications	157,20
	<hr/>
	4686,46

DÉPENSES.

Entretien du local, chauffage, éclairage	169,11
Indemnité au sténographe	300,00
Frais d'administration, secrétariat, trésorerie	209,95
Travaux d'impression	2043,63
Frais de gravures	498,31
Inventaire archéologique	500,00
Bibliothèque, achat de livres, reliures	364,70
Conférence	20,00
Remboursement partiel de l'emprunt (1 ^e annuité)	469,00
Imprévus	108,39
	4683,09

Ce présent compte se clôture

en recettes par	4686,46
et en dépenses par	4683,09
	3,37 fr.

3,37 fr.

Il me reste donc en caisse trois francs trente-sept centimes.

(Applaudissements).

M^r le Président. Je me fais l'interprète de tous les membres de la Société en adressant à notre dévoué trésorier, M^r Schoorman, nos vifs et chaleureux remerciements.

J'ai eu l'occasion, en séance publique et solennelle, de remercier MM. les secrétaires pour le zèle, dont ils donnent constamment des preuves. Mais, la manifestation même de ce zèle si dévoué ne va, évidemment, pas sans quelques sacrifices financiers pour la Société. Et il est incontestable qu'à côté de ceux que leur devoir pousse ainsi à la dépense, il faut aussi rendre hommage à celui qui règle cette dépense.

Or, Messieurs, nous pouvons dire que c'est grâce aux sages mesures prises par M^r Schoorman que nous avons pu effectuer, cette année, le remboursement de huit actions de notre emprunt.

Nous pouvons espérer que, l'année prochaine, le résultat sera tout aussi satisfaisant et que nous aurons encore l'occasion de remercier M^r Schoorman pour la préoccupation si attentive et si constante qu'il apporte à la bonne gestion de nos affaires. *(Appl.)*

III.

Blavotins & Ingherkins. Une guerre privée dans la Flandre Maritime au XII^{me} siècle.

M^r V. Fris.

Vers la fin du douzième et au commencement du treizième siècle, éclata dans la Flandre Maritime une terrible guerre privée, que d'aucuns ont qualifiée de lutte sociale et à laquelle d'autres ont voulu rattacher le Roman du Renard. Sur l'histoire de ces sanglants combats, livrés dans le pays de Farnes entre les Ingherkins et les Blavotins, sont venus se greffer ainsi deux légendes : la légende *historique* de la lutte des Blauwvoeten-démocrates, et la légende *philologique* des Isengrins et Renardins.

La première légende a plus d'une affinité avec celle des Kerels de Flandre, qu'enfanta il y a un demi-siècle la vive imagination de Kervyn de Lettenhove et que M^r Hubert van Houtte a mise à néant (1); appliqué par le poète flamand Albrecht Rodenbach au mouvement démocratique et flamingant de la West-Flandre, le mot *Blauwvoeterie* (2) a eu une fortune extraordinaire et son concept a pris corps définitivement dans la chanson des étudiants West-Flamands :

Ei! het lied der Vlaamsche zonen,
Met zijn wilde Noordertonen,
Met het oude Vlaamsch hoezee!
Vliegt de Blauwvoet! Storm op zee!

Si la légende philologique, imaginée par le célèbre Jacob Grimm, a eu moins de succès, c'est parcequ'elle était moins dans le goût du public, malgré l'appui que lui prêta le père du mouvement flamand, J.-Fr. Willems, dans le plus connu de ses ouvrages.

Nous avons entrepris de rechercher les origines de ces légendes; nous les suivrons dans leur formation; nous discuterons

(1) H. van Houtte, *Les Kerels de Flandre* (Public. de la Faculté de Philosophie de Louvain), Louvain, 1898.

(2) Albrecht Rodenbach, *Gudrun* (2^e édit., par Ad. Herckenrath, Amsterdam, 1905), préface, p. XV.

ensuite les hypothèses sur lesquelles elles se fondent; enfin, la reproduction des textes historiques contemporains nous permettra de tirer la conclusion historique de notre recherche.

Nous reproduirons intégralement les textes de la plupart de nos devanciers. Par ce procédé, qui permettra de toucher sur le vif le développement des légendes, on aura en même temps un échantillon intéressant de la manière dont travaillent la plupart de nos historiens, qui se copient l'un l'autre en s'amplifiant, sans se donner la peine de recourir aux textes contemporains.

* * *

I. FORMATION DES LÉGENDES.

La Renaissance des arts et des lettres ne produisit pas seulement un retour aux écrits classiques; elle enfanta également un goût très vif pour les antiquités nationales. Pour la première fois, on vit paraître, au XV^e siècle, des chroniques, qui n'étaient plus ni universelles ni locales, mais qui tâchaient d'englober l'histoire de tout un peuple. Ce que Gaguin fit en France, Pirckheymer le fit en Allemagne. Dans les Pays-Bas, trois écrivains s'attachèrent à composer des Annales du Comté de Flandre, qui avait joui durant tout le Moyen-Age d'une indépendance quasi-complète et dont le peuple formait une entité nettement limitée.

Le premier, ADRIEN DE BUT, moine à l'abbaye des Dunes lez-Coxyde (†1488) (1), reprenant l'idée du rédacteur de la *Genealogia Comitum Flandriæ* et de ses continuateurs, et poursuivant l'œuvre de son prédécesseur aux Dunes, l'abbé Jean Brandon (†1428) (2), rédigea vers 1480 le *Chronicon Flandriæ* depuis les origines jusq'en 1419 (3).

(1) Voyez sur lui, Aug. Van der Meersch dans *Biographie Nationale de Belgique*, t. IV, col. 856-857; V. Fris, *Les Chroniques d'Adrien de But*, dans *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5^e s., t. XI (1901).

(2) Voyez sur lui, F. Van de Putte dans *Biographie Nationale*, t. II, col. 904-1905; sa chronique ou *Chronodromon* s'arrête à l'année 1414, mais n'a été publiée par Kervyn de Lettenhove que pour les trente dernières années, de 1384 à 1414, dans la *Collection de Chroniques Belges* (Bruxelles, 1870); cf. A. Molinier, *Les Sources de l'Histoire de France*, t. IV, p. 199, n^o 3960.

(3) Publié au tome I du *Corpus Chronicorum Flandriæ*, par Warnkœnig-De Smet (Bruxelles; 1837).

Pour les premières années de sa chronique, sa source est évidemment Brandon, qui à son tour avait puisé dans certaines annales ou annotations de son monastère. Or, voici ce que nous lisons chez lui au sujet des événements de la West-Flandre qui nous occupent. Après avoir décrit la destruction du château de Térouanne appartenant à l'avoué Arnould par Thierry d'Alsace, sous l'année 1143 (1), Adrien de But, *Chronicon Flandriæ*, p. 284, ajoute :

Deinde Blauvoetenses et Ingrekini territorii Furnensis, quod Gertrudis comitissa tenebat, provocantur ad pacem, quam Brugenses ampliaverunt.

Il est assez extraordinaire de voir le chroniqueur à l'année 1143 citer Gertrude de Saxe, veuve de Florent I de Hollande et de Robert I le Frison, comme douairière du territoire de Furnes, car elle mourut dans cette ville en 1113 (2); il doit y avoir là une bévue d'au moins trente ans (3); et ce ne serait, semble-t-il, pas faire erreur que de ramener cette *pax* ou *keure* à l'année 1109 (4).

Mais continuons nos recherches dans le *Chronicon Flandriæ* d'Adrien de But; à la page 294, on lit sous l'année 1206 :

Et interea motiones intestinæ fiebant per universam patriam. Berghes a Blavotinis obsessa die quadam, vulgo *de roode maendach*, liberatur sanguinis effusione per Ingrekinos et homines Mathildis reginæ, duariæ Flandriæ.

Vers 1518, le président du Grand Conseil de Malines, PHILIPPE

(1) Cf. Hubert Coppieters, *Les Régestes de Thierry d'Alsace* (dans *Annales de la Société d'Histoire de Gand*, 1903), p. 32, no 62.

(2) L. Gilliodts-van Severen, *Coutumes des Pays et Comté de Flandre, Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes*, t. I (Bruxelles, 1897), Introduction, p. 26.

(3) Ad. de But, ou plutôt le texte qu'il copie, ne peut désigner que Gertrude de Saxe; outre que celle-ci seule tint Furnes en douaire, il ne peut être question ici de sa fille, Gertrude de Flandre qui fut comtesse de Louvain, puis duchesse de Lotharingie, ni de son arrière-petite-fille, Gertrude, comtesse de Savoie, puis dame d'Oisy, enfin religieuse à Messines; voyez L. Van der Kindere, *La Formation territoriale des Principautés belges au Moyen-Age* (Bruxelles, 2^e édit., 1902), pp. 301, 302, 311-312.

(4) J. Meyerus, *Commentarii sive Annales Flandriæ* (Anтверpiæ, 1561), fo 36 ro; L.-A. Warnkœnig, trad. Gheldolf, *Histoire de la Flandre* (Bruxelles, 1835-64), t. I, p. 193; t. II, pp. 174, 232 et 310; L. Gilliodts-van Severen, *Coutume de Furnes*, t. I, Introduction, p. 26.

WIELANT, seigneur de Landeghem († 1520) composa ses *Antiquités de Flandre* (1), où il classa les matières empruntées aux chroniqueurs antérieurs dans un ordre didactique, institution par institution, guerre par guerre, émeute par émeute. Le récit qu'il consacre aux Blavotins et Ingherkins est manifestement emprunté, mi-partie à Adrien de But, mi-partie au *Chronicon Sithiense* de Jean Le Long d'Ypres († 1384). Voici ce qu'il écrit, p. 284 :

Commotion populaire ou westquartier de Flandre. Du temps de Philippe et Thierry d'Elstate, et longuement despuis, régna ou westquartier de Flandre une partialité de deux bendes, l'une appelée les Blavotins et l'autre les Ingherkins; lesquelz assamblèrent souvent l'ung contre l'autre à grand puissance et s'entretuèrent sans miséricorde et n'avoit prince ne seigneur qui y sçavoit mettre remède. Et s'en mesloit madame Mehault, vefve dudict Philippe d'Elstate, et tint le party des Ingerkins; parquoy les Blavotins lui bruslèrent sa maison à Furnes en l'an M deux cens et III, le conte Bauduyn estant absent à Constantinople. Dont elle fort troublée assiégea les Blavotins en ung lieu nommé Hautem. Là eust bataille et fust madame mise en fuite et se saulva à Berghes Saint-Winnocq que les Blavotins assiégèrent. Les Ingherkins prirent courage, assaillèrent les assiégeans et les misrent en desroy et en tuèrent grand nombre, par ung jour de lundy qui encoire illec se nomme le rouge lundy, *den roden maendach*, pour le sang qui y fust respandu. Ne sçay comment ne quand icelle partialité print fin.

Le premier historien de Flandre, JACQUES DE MEYERE de Bailleul († 1552) (2), durant la longue chasse aux manuscrits qu'il entreprit dans toutes les bibliothèques de Flandre, trouva quelques autres passages relatifs à la lutte dans le Métier de Furnes. Comme il avait, dans la *Philippide* de Guillaume le Breton, — qu'il venait de découvrir et qu'il publia plus tard (Antverpiæ, 1534) sans pourtant connaître le nom de l'auteur —, plusieurs fois rencontré les noms de Bloetini et d'Isengrini, J. de Meyere se dépêcha de communiquer, dans ses *Rerum Flandricarum tomi*

(1) Voyez sur lui A. Molinier, *Les Sources de l'Histoire de France*, t. V, p. 160, n° 5449; V. Fris, *Les Antiquités de Flandre de Wielant*, dans *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, 5^e s., t. XII (1902). L'ouvrage de Wielant a été publié par J. J. de Smet au t. IV du *Corpus Chronicorum Flandriæ* (Bruxelles, 1865), pp. 7-431.

(2) Voyez sur lui J. Stecher dans *Biographie Nationale*, t. V, col. 534-550; et V. Fris, *Essai d'une analyse des Annales de J. de Meyere* (Gand, Vuylsteke, sous presse).

decem (Brugis, H. Crokus, 1531), que ce poète Franco-latin ; « Furnensium Bergensiumque clientes Bloetinos vocat et Isengrinos, ad hunc modum » (f° XXXIJ r°) ; après quoi il fait suivre les trois passages de la *Philippide* que nous imprimerons plus loin.

Dans son *Compendium Chronicorum Flandriæ* (Norimbergæ, 1538), Jacques de Meyere écrit sous l'année 1142 (f° 72 v°) :

Item domestica inter se Furnenses seditionem per idem tempus concurrens reperio.

Ce qu'il répète textuellement dans ses *Commentarii sive Annales Flandriæ* (Antverpiæ, 1561), f° 44 r°. Il semble bien que ce texte soit emprunté à l'extrait reproduit d'Adrien de But, l'erreur concernant Gertrude de Saxe en moins (1).

Sous l'année 1201, le savant curé de Blankenberghe nous fournit, à toute évidence d'après la *Continuatio Bergensis* de la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux, les détails suivants :

In Furnensibus consurrexit Blavotilorum et Isangrinorum seditio. Cædes, rapinæ, latrocinia, incendia patrata, Herbertus ab Wulfringhem Blavotinum ductor, XVI Calend. Decembris, aulam Comitis in oppido Furnensi incendit, quod ob facinus bona ejus fuere publicata, ipseque perpetuo damnatus exilio (*Compendium*, f° 103 r°, et textuellement dans *Annales*, f° 62 r°).

Enfin, sous l'année 1206, nous lisons dans le *Compendium*, f° 106 r° :

In Furnensibus Bergensibusque Mathildi reginæ Blavotini continenter rebellabant ob immodicas (si sat cerno) collationes ab illa imperatas. Hic congregati ad sex milia hominum, Hebertum ab Wulfringhem ac Valterum Hondsototum duces sibi legerunt, Christianumque Pratensem Mathildis prætorem in oppido Bergensi obsederunt. At Christianus vir impiger una cum Gerardo Fayo forti equite atque aliquanta suorum manu ausus facere eruptionem ad trecentos occidit, reliquosque in fugam conjecit, die quodam Lunæ, qui etiam nunc ibi vocitatur rubrus ab fuso civili sanguine. Mathiluis nihilominus nusquam potuit cum Isangrinis secunda consistere, coactaque est premente seruper hoste profugere ad Comitem Isingensem, cujus ope sedata utcumque seditione domus est restituta. Isangrini Mathildis juvabant partes, dicti ab adversariis Nigrekinis ut apparet ab flectendis genibus. Blavotinos dictos puto ab Blavotorum familia.

(1) Nous ne savons pas où Jacques de Meyere a pris le passage suivant, sous l'année 1130 : « In Furnensibus per eosdem Brugensibusque resederunt, quæ diu tenerant domesticæ seditiones », *Compendium*, f° 69 r° ; *Annales*, f° 42 r°.

Chose curieuse, dans l'édition des *Annales* (1561), la phrase que nous venons de souligner, a disparu. J. de Meyere se sera aperçu dans l'entretemps que sa conjecture concernant les *Nigrekini* ne tenait pas debout; il a renoncé à voir dans ce mot un sobriquet, probablement formé de *nigri* (noirs) et *kini* (genoux?), *ex flectendis genibus*, parce que ces gens baissaient les genoux, s'agenouillant devant le pouvoir!

Mais s'il a mis au rancart cette étymologie passablement ridicule, il a remplacé cette phrase par la suivante dans les *Annales* (f° 64 r°) :

In rithmis Jacobi Merlandi Lupus Isengrin vocatur, sicut Vulpes Reynaert (1).

Si l'on veut comparer cette citation de J. de Meyere avec les textes originaux, que nous reproduisons plus loin, on verra que le consciencieux annaliste a employé pour la rédaction de ce court récit le *Chronicon* d'Adrien de But, l'*Historia comitum Ghisrensiium* de Lambert d'Ardres et la *Continuatio Bergensis* de la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux.

* * *

Ce sont ces trois auteurs que les écrivains postérieurs ont suivis spécialement pour la rédaction de leurs compilations. Pour Jacques de Meyere en particulier, on savait qu'il avait consulté la plupart des sources connues; de plus, on croyait qu'il en avait employé une foule d'autres, perdues depuis, ce qui était au moins fortement exagéré.

Le premier en date de ces pasticheurs des *Annales* de J. de

(1) Cette phrase nouvelle de J. de Meyere a donné lieu à d'autres erreurs. D'après ce texte, Etienne Baluze (*Catalogus Bibliothecæ Baluz.*, t. III, p. 128), Kervyn de Lettenhove (*Histoire de Flandre*, t. II, p. 337) et J. Te Winkel (*Maerlant's Werken beschouwd als Spiegel van de XIII^e eeuw*, 2^e édit., p. 154), ont cru que J. van Maerlant était l'auteur **du** ou **d'un** Roman du Renard. M^r Léonard Willems, dans ses *Reinardiana* (*Tijdschrift van Nederlandsche Taal- en Letterkunde* de Leyde, 1897, p. 252-255), a prouvé qu'il fallait simplement entendre par ces paroies de J. de Meyere que van Maerlant, dans ses vers, appelle en quelque endroit le goupil *Reynaert* et le loup *Isengrin*, mais que l'annaliste ne songe pas du tout à lui attribuer la paternité de quelque Roman du Renard.

Meyere fut PIERRE D'OUDEGHERST (1) ou, d'après d'autres, son père Jean d'Oudegherst (2), dans *Les Chroniques et Annales de Flandres* (Anvers, Plantin, 1571). On sait que, tout en louant dans son *Epistre* ou Préface « l'industrie, travail et diligence de Jacobus Meyerus », il lui reproche d'avoir inséré dans son volume « les incidens advenus, durant le temps des Princes et Comtes de Flandre tant en nostre province qu'ailleurs, qu'avec les gestes d'autres Princes estraongiers », ce qui « a rendu son Histoire par trop meslée et difficile ». Malgré cette déclaration, d'Oudegherst a malheureusement fourni autre chose qu'une traduction des *Annales Flandriæ*; il y a ajouté force choses de son crû, qui me semblent n'avoir souvent d'autre source que son imagination.

Voici l'extrait concernant l'émeute de la West-Flandre du chapitre LXXIV, f^{is} 129 v^o-130 r^o, des *Annales et Chroniques de Flandres* :

Je treuve qu'en l'absence de ce Conte Thiery, commença au païs de Furnambocht, une partialité de deux bendes, dont les uns se disoyent Flaumotins, et les autres Ingrekins, lesquels s'assemblèrent souvent les uns contre les autres à grande puissance, et s'entreteuoyt sans aucune miséricorde, sans que fust au poyoir du Conte ry d'autre d'y mettre ordre, jusques à ce que les deux mesmes ils se lassèrent, et que lors s'esvanouyt ladite partialité comme le vent; laquelle néanmoins dura longtempz depuis, comme vous voirez cy-après.

Et plus loin, f^{is} 160 v^o - 161 v^o :

Ch. XCVI. *Comment, durant l'absence du Conte Baudouyn se renouvelèrent en Flandre, les parcialitez des Blaumotins et Ingrekins et des mutuelles deffaictes desdicts Ingrekins et Blaumotins, avec autres singularitez.*

Tout le gouvernement d'une chose publique, consiste et est comprins, en l'establisement des officiers d'icelle, sans l'authorité, prudence et diligence desquels une province ne peut subsister..... Ce qu'à son grand détrimet et

(1) Pierre d'Oudegherst, docteur ès lois († 1592), ne serait que l'éditeur des œuvres de son père; voir sur lui J. Stecher dans *Biographie Nationale*, t. VI, col. 145-150.

(2) Jan d'Oudegherst, procureur du conseil privé († 1559) serait le véritable auteur des *Chroniques et Annales*; voyez H. van der Linden dans *Biographie Nationale*, t. XVI, col. 385-386. Remarquons pourtant que les *Annales Flandriæ* de J. de Meyere, que Jean d'Oudegherst aurait suivies, n'ont paru qu'en 1561.

dommage expérimenta la pouvre Conté de Flandre, lorsque au moyen de l'absence du Conte Baudouyn...., elle se trouva destituée de chief et gouverneur, voire d'autant plus, que le Conte Philippe de Namur, frère dudict Conte Baudouyn, et la Royne Mehault Douagière de Flandre se tenoyent ordinaire en France, qui fut la cause, que la commune, comme destituée de pasteur, emprint mesmes le gouvernement, de sorte qu'il n'y avoit en brief aucune forme de république, qui ne fut corrompue entre les Flamens..... Durant telle licence advint, ou pour mieux dire se renouvela un trouble merveilleux qui causa une grande destruction de païs et merveilleuse effusion de sang; mais principalement au Westquartier, où tout le peuple estoit divisé en deux partis, dont les uns se nommoient Blaumotins et les autres Ingrekins (desquels nous avons cy-dessus commencé discourir) et lesquelz estoient portez et soustenus chascuns d'eux respectivement, de plusieurs barons et grands seigneurs de Flandre, comme peut apparoir par ce que la Royne Mehault mesme, favorisoit le party des Ingrekins. Au moyen de quoy les Blaumotins, qu'avoient pour leur chief, Heribert de Wulfringhem, bruslèrent une maison, que la Royne Mehault avoit en la ville de Furnes. Laquelle Royne d'autre costé malcontente de cette audace desdicts Blaumotins, envoya contre eux le chastelain de Sainct Omer avec une bone troupe de gens, que par charge de ladicte Royne, il avoit assemblé à Lille, Douay, Sainct Omer et en France : moyennant laquelle, il courut sus ausdicts Blaumotins, lesquels il mit en fuyte et en désarroy. se sauvants par les marez et autres lieux où ils esperoyent n'estre poursuyvis ni attaincts, en laquelle deffaicte et poursuyte d'icelle joincte à la subséquente advindrent deux choses bien ridicules, et lesquelles pour récréation du lecteur, j'ay bien voulu insérer en ce passage. Dont l'une est, que comme les Blaumotins (qu'estoyent mis en fuyte) se suivoient par les marez, un Flameng se voyant en grand dangier d'estre prius, d'un Gascon monté à l'avantage, se jecta par l'assistance de sa picque outre un fossé, ou ledict Gascon ne le pouvoit poursuyvre, lequel nonobstant ce, lui escria : « Rente, ribault, rente ». Auquel ledict Flameng, se voyant asseuré, respondit en son langage : « *Ik en hebbe gheen rente* ». Et comme ledict Gascon répliquant luy disoit : « Demeure, ribault, demeure ». Le Flameng n'entendant ce qu'il voulut dire respondit derechief : « *Ick en hebbe gheen moedere* ». Esquelles entrefaictes un archier de Flandre s'estant ras-seuré et retourné, tira de son arc contre ledict Gascon, lequel il toucha en la teste et le tua.

L'autre et la seconde chose ridicule advint en la subséquente desfaicte, en laquelle comme les Blamotius avoyent à leur tour. mis en fuyte les gens de la Royne Mehault, un gentilhomme de Picardie, lequel n'est autrement nommé par les histoires, dist en François a un appelé Philippe Strecken, qui n'entendoit le François : « O mon varlet, sauve moy la vie et je te donneray mille marcqs ». Mais ledict Philippe pensant que ledict gentilhomme parlast de lieuës (pour ce que les Flamens nomment *mijle*, les François disent une lieuë) respondit d'un félon courage : « *Een myle? ghy en sult niet een stap* », et hauchant le bras assomma ledict gentilhomme d'un bâton plombé qu'il

avoit en ses mains. O reprenant nos premières erres, sçasches que les Blaumotins grandement indignez de la parte, qu'en la susdite dernière rencontre ils avoyent soufferte, se rassemblèrent et retournèrent sur les gens de Madame Mehault, lesquels ils desconfirent et mirent en grand désarroy, et n'eust esté la ville de Berghes, où plusieurs d'eux se retirèrent pour refuge, il n'en fust eschappé un seul, pour rapporter les nouvelles de leur desfaite à Madame Mehault. Laquelle fit mettre sus nouvelles forces en intention de soy vanger de ce dernier outrage, de manière qu'ilz s'entreprerent souvent bien lourdement et non sans merveilleuse effusion de sang. Et néanmoins puisqu'ils demeurent obstinez en leur mutuelle ruyne, nous les laisserons pour quelque temps reprendre aleyne, jusques à ce que les matières à ce disposées, nous vous déclarions la fin et yssue de ceste sanguinolente partialité.

Et plus loin encore au chapitre XCVIII, f^o 163 v^o, on lit :

Comme aussi avoit commenché cesser la parcialité desdits Blaumotins et Ingrekins. Au moyen que les Blaumotins (qu'avoyent en l'an mil deux cents six, mis leur siège devant la ville de Berghes Saint Winnoch) furent par la vaillantise et magnanimité d'un chevalier des Ingrekins nommé Chrestien Damman, ruez jus et desconfits sur un Lundy, demourant ladicte ville de Berghes délivrée dudict siège. Et pour autant que audict conflict y eust si abondante effusion de sang : car il en mourut en la bataille environ trois mille. Ils appelèrent le jour d'icelle desconfiture *Den rooden maendach*, et de là en avant commença cesser ladicte parcialité, de laquelle je ne suis recors, d'avoir plus entendu ny leu aucune chose.

Si en plus d'un endroit de ces extraits, d'Oudegherst a laissé libre cours à sa fertile imagination, NICOLAS DESPARS, bourgmestre de Bruges († 1597) (1), s'est contenté de traduire littéralement Jacques de Meyere (2); il nous semble donc inutile de donner une traduction française du texte de la *Cronycke van den Lande ende Graefscpe van Vlaenderen*, publiée par J. de Jonghe (Bruges, 1837).

Nous trouvons au tome I, p. 406, ce qui suit :

Terzelve occasie (1204),vervoordende hem inshghelijcx ooc die van Veuren-Ambocht in die wapenen te gane jegens vrou Machtil' van Portegale, die duwagiere van Vlaenderen, dier naestelick t'Houthem in 't land van Aelst, jeghens te velde quam; maer wel t'harer eeuwigher ruine ende bedervenesse, in-lien zy niet metter spoet weder te Berghen waert ghevloten en hadde, daer zy (in der qualiteyt als voren) die vrouwe of was.

(1) Voyez sur lui Em. Varenbergh dans *Biographie Nationale*, t. V, col. 773-774.

(2) Sur la composition de sa chronique, voir V. Fris, *La Chronique de Despars*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire* (1902),

On voit que Despars a trouvé moyen de déplacer Houtem lez-Furnes à Houtem-Saint-Liévin ! A la page 410, on lit ensuite :

't Naervolgh nte jaer (1206) rebelleerden die van Veurne met haerlieden casselrie anderwart teghens vrou Machtilt van Portegale, haerlieder gouvernante ende regente, als duwagiere van Vlaenderen, omme die groote extraordinaire ayden, petition, subventien ende exactien wille, die zy daer daghelic d'eenen voren ende d'andere naer t'haerlieden laste proponerde ende voorstelde, by veel verscheeden middelen ende subtile practijken, noch eens daechs bet zomtyds dan 't goet es, ten hove kennelick ende notoire : zo dat zy in 't leste wel zes duyzent mannen sterck (die men naert couleur van haerlieder onderkoussens Blauwvoeters hiet) ter stede van Berghe waert quamen, onder die conluyte van Herbert van Wulverghem (die nu over bet dan vier jaer by den hove ghebannen was) ende van Wouter van Hontschote, beede cloucke capiteynen, ende zeer vrome lieden van wapenen, die welcke daer zo rudelick gherencontreirt ende omhaelt wierden, by der vaylgeandise van Christ aen van Praet, die hooghe bailiu van der stede, metsgaders ooc van Mer Gheeraert Fays, t'zamen beleeders van den Isengrinen ofte Wulvinghers, want zo noemde men doen 't volck van de gouvernante voorzeit dat zy nootzakelick metter spoet die vlucht an nemen moeste, latende bet dan drie hondert persoonen ter plaetse verslegghen, up eenen maendach, die ter cause van dezer civilder bloetsturtynghe oyt sydert die roode maendach es blijven heetende. Maer dies a niet jeghenstaende zo en lieten die voor-noemde Blauwvoeters vrou Machtilt van Portegale met hare Isengrinen ofte Wulvinghers noch nieuwers met vreden : zo dat zy haerselven finalick saulveren moeste, onder die protectie van den grave Aernout van Ghynes.

Vient ensuite ces trois plaies de l'histoire de Flandre, Marchantius, Gramaye et Sanderus.

JACQUES MARCHANT de Nieuport († 1609), dans sa *Flandria Commentariorum lib. IIII descripta* (Antverpiæ, Plantin, 1596), copie, aux pp. 336-337, le récit de Jacques de Meyere, mais en se servant du *Compendium* et non des *Annales*, comme le prouve la phrase :

Quum in Isangrinam (quam alii Nigherkinam ab aulica ingeniculatione vocant) Mathildis Flandriæ, etc.

De même JEAN-BAPTISTE GRAMAYE d'Anvers († 1635), ne fait que résumer J. de Meyere, dans ses *Antiquitates Flandriæ* (Louvain-Bruxelles, 1708), p. 144, article Furnæ; p. 148, art. Winomontium; p. 158, art. Hondescota.

Enfin, ANT. SANDERUS d'Ypres († 1664), dans sa *Flandria Illustrata* de 1641 (éd. de La Haye, 1735, t. III, pp. 129, 295-296), a reproduit Gramaye.

JACQUES MALBRANCQ de Saint-Omer († 1653), qui avait écrit quarante ans après Jacques Marchant, avait fait un effort de plus que ces trois annalistes. Non seulement il s'est servi des *Annales* de J. de Meyere, mais il a employé également Oudegherst et la *Chronique* de Guillaume d'Andres, dont nous parlerons plus loin. C'est donc un amalgame bizarre que le texte de son *De Morinis et Morinorum rebus* (Tornaci, 1639), au livre 11°, ch. VI : « Perniciosa Blavotinorum in Morinis factio », et ch. VII : « Cæsi ad Bergas Blavotini », t. III, 2^e partie, pp. 378-382.

Au XVIII^e siècle parut à Bruges chez A. Wijts, une *Chronijcke van Vlaenderen*, vaste compilation signée des initiales N. D. et F. R. (3 vol., 1725-1736), et qui fut en son temps vertement houspillée par le Père Dominicain Bernard de Jonghe (1). Parmi leurs sources, les auteurs citent en tête du premier volume : Jacobus Meyerus, Pierre d'Oudegherst et le manuscrit de Nicolas Despars. C'est surtout ce dernier qu'ils ont copié pour la facilité de la chose; on n'a qu'à comparer son récit avec celui de la *Chronycke* au t. I, ch. XXIX, p. 278, et ch. XXX, p. 294, pour se convaincre de la vérité de notre affirmation.

Edward Leglay, dans son *Histoire des Comtes de Flandre* (Bruxelles, 1843, 2 vol.), a négligé de traiter cet épisode intéressant du règne de Baudouin de Constantinople.

Mais écoutons KERVYN DE LETTENHOVE, l'historien le plus considérable et le plus connu de la Flandre, qui a condensé dans son récit toutes les données de ses prédécesseurs. Voici comment il s'exprime dans son *Histoire de Flandre* (Bruxelles, 1847), t. I, pp. 155-159 :

Un historien, qui vivait vers ce temps, observe avec raison que c'est dans le récit des discordes du dixième et du onzième siècle que nous devons chercher l'origine de celles qui, pendant l'absence de Baudouin de Constantinople, agitèrent quelques parties de la Flandre (2).

Herbert de Wulfringhem nous rappelle cet autre Herbert de Furnes qui dirigeait la charrue et portait l'épée (3). Il apparaît dans l'histoire comme le chef des hommes de race saxonne qui ne se sont jamais courbés sous le

(1) Voyez sur lui *Biographie Nationale*, t. V, col. 215.

(2) Lambertus Ardensis, apud Duchesne, *Maison de Guines*, preuves, p. 139. [*Kervyn*].

(3) *Ibid.*, p. 139.

joug (1). On leur donnait le surnom populaire de *Blauvoets*, non seulement dans le pays de Furnes, mais sur tout le rivage de la Flandre, en Zélande et en Hollande (2). Ce nom désignait, suivant les uns, des éperviers de mer (3), allusion énergique à leur ancienne vie de pirates; selon d'autres, il était synonyme du nom de renard, et c'était peut-être par quelque rapprochement, fondé sur les sagas du Nord, qu'ils donnaient à ceux qui s'étaient ralliés au pouvoir supérieur des comtes la dénomination de loups ou d'Isengrins (4).

La reine Mathilde, dont le douaire comprenait les territoires de Furnes et de Bourbourg, y avait rendu son autorité accablante. Elle avait voulu, à l'exemple de Richilde, y rétablir ces impôts ignominieux qui, à tant de reprises, y avaient soulevé des commotions violentes. La même résistance se reproduisit. « La reine Mathilde ne put réussir, dit Lambert d'Ardres, à dompter les Blauvoets [*suit la citation*]. Ce fut le comte Arnould de Guines qui, cédant à ses prières, protégea sa retraite et celle du petit nombre d'hommes qui l'accompagnaient. (5) »

Cinq années plus tard, les chefs des Blauvoeters, encouragés par leurs premiers succès, osèrent mettre le siège devant la ville de Bergues; mais les hommes d'armes de Mathilde, que commandait Chrétien de Praet, les mirent en déroute et la plupart des assaillants périrent dans ce combat. « Et pour autant qu'audit conflict, ajoute Oudegherst, y eust si abondante effusion de sang, ils appellèrent le jour d'icelle desconfiture, le lundy rouge, et de là en avant commença cesser ladicte partialité, de laquelle je ne suis recors d'avoir plus entendu ny leu aucune chose (6) ».

Toutefois les Blaeuvoets se montraient si redoutables, même dans leur défaite, que la médiation d'Arnould de Guines leur fit obtenir une paix

(1) *Hist. mon. Vicon.*, in *Amplissima Coll.*, VI, p. 303.

(2) Flavipedes in partibus Hollandiæ et Zelandiæ et Flandriæ, dit *l'Hist. mon. Vicon.*, p. 303.

(3) *Blaet*, vetus Fl. acciptris genus; *Blauwvoet*, accipiter stellaris. Kilian. [*Notes de Kervyn de Lettenhove*],

(4) Je n'ai pas le loisir de rappeler ici les nombreux travaux qui ont eu pour objet le *Roman du Renard*. La publication de M^r Willems est un grand service rendu à la littérature flamande. Y a-t-il une allusion aux Blauvoets dans ces vers de Guillaume Guiart :

Lors requist paix la gent renarde
D'Ypre de Gant et d'Audenarde,
Royaux lignages, v. 5669.

C'est toutefois à Ypres que Mouskès place les Isengrins, *Chronique métrique*, v. 20784 [*Kervyn*].

(5) Lambert d'Ardres apud Duchesne, *Maison de Guines, preuves*, p. 258; Meyer, 1204, 1206; Malbrancq, *De Morinis*, t. III, p. 278 [*Kervyn*]

(6) Oudegherst, t. II, p. 59; *Continuatio Bergensis Sigeberti* apud Pertz, VI, p. 438.

honorable (1). Ils cessèrent d'exister comme faction sans cesse menacée par la servitude et toujours ardente à défendre ses droits; mais en se confondant dans la nationalité flamande, ils en restèrent la portion la plus intrépide et la plus énergique. Leurs massues prirent place dans les insignes de la châtellenie du Pays Franc comme pour les protéger (2). Lorsque la flotte de Philippe-Auguste cinglera vers leurs rivages, ils reparaitront pour la repousser, et si jamais quelque prince voulait étendre à toute la Flandre l'oppression que Richilde et Mathilde firent peser sur le Fleanderland, Nicolas Zannequin se souviendra d'Herbert de Wulfringhem. (3)

Les phrases que nous venons de cursiver dans la citation de Kervyn de Lettenhove, montrent que celui-ci est le véritable auteur de la légende d'une lutte démocratique, voire même d'une guerre de races entre Francs et Saxons dans le Westland. Et pourtant, douze ans avant lui, le savant Warnkœnig, dans sa *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte* (Tubingen, 1835) (4), avait ramené le récit de ces combats à leur juste proportion et s'était approché très fort de la probabilité historique; presque tous les historiens populaires, David, Namèche et d'autres, l'avaient suivi. Mais les fantaisies de Kervyn, qui flattaient l'amour-propre de la vaillante démocratie west-flamande, trouvèrent plus d'écho dans les cœurs et enfantèrent la vibrante chanson des *Blauwoeten*.

* * *

Au cours de l'emprunt que nous avons fait à l'*Histoire de Flandre* de Kervyn de Lettenhove, on a pu lire une tentative d'explication du mot *Blauwoets* par l'étymologie. « Ce nom, disait Kervyn, désignait suivant les uns des éperviers de mer, allusion énergique à leur ancienne vie de pirates; selon d'autres, il était synonyme du nom de renard, et c'était peut-être par quelque

(1) Lambertus Ardensis, apud Duchesne, *Histoire de la maison de Guines, preuves*, p. 259.

(2) Vredius, *Flandria ethnica*, p. 471. [*Notes de Kervyn*].

(3) C'est à la suite de ces fantaisies que Kervyn de Lettenhove commence cette longue divagation sur les *Kerels de Flandre*, que M^r H. van Houtte, professeur à l'Université de Gand, a si bien réfutée dans son livre *Les Kerels de Flandre* (Louvain, 1898).

(4) Le premier volume fut traduit la même année par A. Gheldolf sous le titre : *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques* (Bruxelles, 1835).

rapprochement, fondé sur les sagas du Nord, qu'ils donnaient à ceux qui s'étaient ralliés au pouvoir supérieur des comtes la dénomination de loups ou d'Isengrins ».

Kervyn empruntait ici à l'Introduction du *Reinaert de Vos* de Jean-Fr. Willems, qui venait de paraître, et qui avait repris une foule d'idées émises par l'illustre JAC. GRIMM dans le *Reinhart Fuchs*.

On sait avec quel amour le grand savant allemand avait étudié les antiquités flamandes; c'est à lui et ses sectateurs, Mone, Hoffmann von Fallersleben, Warnkœnig, Bethmann, que l'histoire de la Flandre est redevable de l'impulsion vraiment scientifique donnée à son étude. Ce mot étrange de *Blauwvoeten* avait frappé Grimm; dans les *Zeugnisse*, qui précèdent son *Reinhart Fuchs* (Berlin, 1834), pp. CCVJ-CCVIJ, il a essayé de réduire ce mot par l'étymologie et s'exprime comme suit :

Ganz kurz vorher, 1204 und 1206, beweist ein anderes ereignis, wiederum in Flandern, das volle leben der Reinhartssage. Mathilde, die verwittwete gräfin, gerieth mit einem theil Unterthanen in offene fehde; ihre partei nannte sich *Isangriner* (Isangrini), die andere entgegenschende *Blaufüßer* (Blavotini). Erste nachricht davon gibt der gleichzeitige Rigordus, De gestis Philippi Augusti (Duchesne, *Scriptores*, V, 54), der sie *Isangrini* et *Bloetini* nennt bald darauf Guilermus Brito in seiner Philippis, *Bloetinus*, IX, 358, 441 X, 437; *Ysangrinus*, IX, 360, 442, X, 438. Später gedenkt ihrer auch Philippes Mouskes 1274-1282, b'sschof von Tournai [*sic*]. Ducange hebt diese stelle aus s. v^o Isengrinus. Jacobus Meyer (1491-1552), der die sache in seinem *Chronicon Flandriae*, unter jehnen Jahren erzählt, denkt bei den Isangrinen richtig an den Wolf und weiss, dass ihn Maerlant Isengrin nennt, die andere benennung versteht er weniger, und möchte sie von dem geschlecht der Blaufüsse herleiten (dictos puto ab Blavotorum familia); aber wo gab es ein solches geschlecht vorher? Der gegensatz der parteiung scheint mir aber zu fordern, dass die Blavotini nach niemand anders als dem Fuchs benannt sind; wir haben s. LV gesehen, dass gerade ein schmeichelname des fuchses *blaufuss*, *schwarzfuss* ist, und ich glaube diesen namen auch in dem flandrischen *blavoet*, wiewol in den lat. und franz. gedichten der fuchs nicht so heisst, zu erkennen. Blaufuss ist sonst eine art habichte oder sperber, woran man allerdings denken könnte; ein Pouwels *Blavoet* erscheint später bei Melis Stoke (Huydecoper, III, 99).

L'us haut déjà, J. Grimm avait dit (p. LV) :

Durchaus ueblich ist aber die meidung der eigentlichen namen unter dem schwedischen landvolk; den fuchs nennen sie nicht gern räf, lieber *bläfot* (schwarzfuchs, *lisez* schwarzfuss).

Plus loin, discutant la forme *Flaventinus* ou *Flampes*, qu'il avait rencontrée dans *l'Historia monasterii Vicontensis*, Grimm (*Reinhart Fuchs*, p. 446) écrit :

Merkwürdig steht hier *Flaventinus* oder *Flampes* (d. i. Flammipes), der gelbfüssige, feuerrothfüssige, statt *Blavotinus*, der schwarzfüssige, und beide passen auf den rothen fuchs; der parteiname ist augenscheinlich nicht von einem mann Blavoet, der nicht zugleich auch Flaventinus heissen könnte. Uebrigens weiss man aus der naturgeschichte, dass eine art Füchse (die sogen. kohlfüchse, charbonniers, besonders in Burgund) glänzend-schwarze füsse haben.

Sans pénétrer au fond de la question, faisons remarquer que Grimm professait des idées sur les couleurs que n'auraient goûtées ni Goethe ni Schopenhauer; doter un renard, dont on veut démontrer qu'il a les pieds bleus, consécutivement de pattes jaunes, rousses, puis noires, mais noires comme du jais, et prétendre après cela que l'on a démontré sa thèse, semble au moins bizarre et en tout cas peu convaincant.

Il en a paru autrement à JEAN-FR. WILFIMS, qui dans l'Introduction de son *Reinaert de Vos* (Gand, 1836), pp. XXI-XXIV, a adopté les idées de Grimm et, comme de juste, a renchéri sur son prédécesseur. Comme le lecteur pourra facilement se procurer le texte original, nous nous sommes permis de traduire celui-ci :

Dans la West-Flandre, durant une partie considérable du 12^e siècle, les paysans se mirent plusieurs fois en rébellion, à cause des impôts excessifs. Leur révolte dégénéra en 1201 en une guerre ouverte. On les appela *Blaeuwvoeters*, et leurs adversaires, les partisans de la cour, furent appelés *Isengrimmers*. Pour ce qui concerne le premier nom, l'on sait que le renard chez les Suédois et les Danois porte encore aujourd'hui le nom de *blafot*; mais l'on peut douter que l'on ait jamais nommé cet animal de cette façon dans nos contrées. Kiliaen entend par *Blaeuwvoet* une sorte d'oiseau de l'espèce des éperviers et traduit *Accipiter stellaris*, *aquila stellaris*, *circus*, vulgo *blavipes*.

Quoiqu'il en soit, des auteurs modernes, — parmi lesquels un certain Heynderycx, échevin de Furnes, qui au 17^e siècle rédigea un récit circonstancié de cette guerre, mais le laissa inédit, — des auteurs modernes ont voulu y voir, selon la coutume de leur époque, la lutte de deux familles nobles, notamment celle des *Ingerijcks* et celle des *Blaeuwvoeten*; mais, outre que ces noms ne sont pas mentionnés parmi ceux de la chevalerie flamande (1), il est encore plus difficile à admettre que des partis se sont

(1) Dans une lettre de l'année 1181, on trouve comme témoins *Riquardus Blavoet de Furnis* (*Miræi Diplomata*, t. I, p. 278). C'est la seule mention que

affublés dans cette région de noms de famille, chose qui d'ailleurs ne vint nullement à point dans la lutte de 1201. On a toujours employé des sobriquets, comme les *Cocarulles*, les *Leliaerts*, les *Clauwaerts*, les *Creesers*, les *Malcontents*, les *Figues* et autres. « Blaeuvoet, dit Warnkœnig (*Histoire de la Flandre*, t. I, p. 216), laissa son nom aux Blaeuvoetins : les Ingrekins durent le leur à Sigebert Ingerijck » (1). Si cela était vrai, comment est-il arrivé pourtant, qu'ils portaient déjà ce nom soixante ans avant la guerre de 1201? On en parle à l'année 1143 dans le *Chronicon Flandriæ* d'Adrien de But (Warnkœnig-J. de Smet, *Corpus Chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 284), lorsque Sigebert Ingerijck ne vivait pas encore, 'supposé qu'il ait jamais existé. *In antiquis enunciativa probant* ; et voilà pourquoi je m'en tiens à la dénomination d'*Isangrini* et de *Flavipedes* ou *Blaeuvoelini* (contracté *Bloetini*) employée par des annalistes contemporains. Je vais les citer sommairement. Dans les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord, publié dans Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. V, p. 54, on lit : « Dum autem esset rex Philippus [1213] in obsidione Gandavi, venerunt de Anglia Reginaldus, comes Bologniæ, et Guilielmus comes Saleberiensis, qui cognominatus est Longa Spada, Hugo de Boves et multi alii; quibus occurrit Ferrandus comes, cum Isangrinis et Bloetinis, et Flandrensibus, utpote qui bene prænoverant eorum adventum : et ita subito in navibus cursoriis irruentes, occupaverunt naves nostras, quæ dispersa erant per littora ». Ce que les *Chroniques de Saint-Denis* (2) traduisent ainsi : « Li cuens Ferrant, qui ot bien senti leur avènement, leur court à l'encontre, o toz les *Ysangrins* et les *Bloetins* et les *Flamens* ». Ceci se passait à un moment que les *Blaeuwoeters* étaient réconciliés avec leur seigneur (3). Qui ne voit clairement que par *Isengrins* on désigne la noblesse, par *Blavotins* les paysans, et par *Flamens* les bourgeois des villes? De même le *Chronicon Guilielmi Armorici* les appelle *Isangrini* et *Bloetini* (4) et c'est ce que fait également en maints endroits dans ses *Philippidos* (5), Guilielmus Brito, un écrivain qui accompagnait le roi quand il se trouvait en Flandre. Je trouve enfin dans l'*Historia Viconiensis monasterii* (Martène, *Amplissima Collectio*, t. VI, p. 303), que l'abbé Aegidius opéra une réconciliation entre *Isengrims* et *Blaeuwoeters*, qu'il appelle *Flaventinus* [lege *Blavotinus*, dit *Willems*]. Ce *Flavipedes* ne fait certainement pas penser à une famille. Mais il suffit.

j'aie pu trouver dans nos chartes; mais fut-il chevalier ou ecclésiastique? Melis Stoke, t. III, p. 99, parle encore d'un *Pauwels Blauvoet*. Si *Blauvoet* est un nom d'oiseau, dans ce cas il équivaut à tant d'autres comme *De Valk*, *De Rocck*, *Mussche*, *De Haen*. [*Willems*.]

(1) Dans Duchesne, *Histoire de la maison de Guines*, preuves, p. 258, et le *Chronicon Monasterii Andrensis*, apud Dom Bouquet, t. XVIII, p. 573, on dit par contre : *Blavotinorum dux et princeps nomine Hebbenus vel Herbertus*; cf. *ibidem*, p. 587. [*Willems*.]

(2) Dom Bouquet, *Récueil des Historiens de France*, t. XVII, p. 401 [*W*.]

(3) Warnkœnig, *Histoire de Flandre*, t. I, p. 216.

(4) Dom Bouquet, *Récueil des Historiens*, t. XVII, p. 89.

En 1835, pendant que J.-Fr. Willems corrigeait les épreuves de son *Reinaert de Vos*, avait paru la célèbre *Flandrische Staats- und Rechtsgeschiede* du savant Warnkœnig, dans laquelle celui-ci repoussait formellement toute relation entre les Blauwvoeten et le Roman du Renard.

Mais il ne parvint pas à convaincre Frédéric baron DE REIFFENBERG, très versé dans l'historiographie de la Flandre et qui, après avoir republié le *Prodomus rerum Belgicarum sive commentatio* de l'évêque de Nélis, y avait ajouté le *Coup d'œil sur les tentatives faites pour publier les sources de l'histoire nationale*. Dans cette même *Introduction* à la *Chronique rimée de Philippe Mouskès* (Bruxelles, 1838), où il a imprimé les deux dissertations susnommées, F. de Reiffenberg a traité également des Blauvoetins, dont le chroniqueur tournaisien fait mention dans ses rimes. Voici comment il s'exprime dans *l'Introduction* du t. II, pp. LXXV-LXXVJ.

D'où provenaient ces noms de Blavotins et d'Ysangrins. Meyer dit que les premiers devaient le leur à une famille appelée *Blaeuvoet*, et les seconds, à une allusion tirée du loup; en effet, dans le roman populaire du *Renard*, cet animal est appelé *Isangrin* ou *Isengrim*.

Nous sommes enclins, nous l'avouons, à admettre que la popularité du *Renard* a pu influer sur des appellations choisies par le peuple.

Cependant le nom d'*Isengrin*, de même que celui de *Blaeuvoet*, ne pourraient-ils pas être de simples sobriquets, qui s'expliqueraient par le sens même des mots qui les composent et qui auraient eu trait, soit au caractère des personnes, soit à un signe extérieur de ralliement ou à toute autre circonstance matérielle ?

Si l'on adoptait la forme *Bloetini*, employée par Guillaume Le Breton, il semblerait que ce terme a sa racine dans celui de *bloet*, sang. Mais si on préfère *Blavotini*, plus généralement en usage, ce sera *Blaeuvoeten* ou *Blauenvoeten*, pieds bleus, comme il y a eu plus tard en Flandre des *Chaperons blancs*, des compagnons de la *Verte Tente*, etc. M. Warnkœnig (*Histoire de Flandre*, t. I, p. 215), qui repousse toute allusion au roman du Renard, ne voit dans *Blaeuvoet*, avec Meyer, qu'un nom de famille; celui d'un seigneur dont le château était situé à Pervyse, près de Nieuport.

Quant à *Isengrin*, c'est un nom de personne très ancien, puisqu'en l'année 933, nous voyons un évêque de Ratisbonne qui le porte (Pertz, *Monumenta Germaniæ*, t. I, p. 94). M. Warnkœnig se prononce pour la forme *Ingrekins*, qui se rapproche assez des *Ingrins* de Ph. Mouskès. D'après une chronique manuscrite de Furnes, il fait dériver *Ingrekins* de Sigebert *Ingeryk*, chef des partisans de Marguerite (*Histoire de Flandre*, t. I, pp. 215-216). Cette explication semble naturelle et simple, et si on se rappelait que

Mr Warnkœnig paraît avoir reconnu, dès 1144, les deux factions dont la désignation nous arrête, on répondrait que leur haine avait saisi avec empressement, en 1201, une nouvelle occasion d'éclater et avait arboré seulement alors des dénominations qui classaient plus nettement les deux partis ennemis. Toutefois, si, refusant de se rendre, on s'en tenait à la forme Isengrin, ne serait-il pas permis de soupçonner que ce mot a désigné le loup, même avant la rédaction du *Renard*? Sans beaucoup de frais d'érudition, on le trouve tout entier dans les langues teutoniques, quoique Mr Guinguené le cherche dans celles de l'Orient (*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 332, note).

En 1843, H. VAN DE VELDE, procureur du roi à Furnes, publia des *Recherches sur l'Origine flamande du Roman du Renard et sur ses rapports avec les anciennes factions des Blavotins et des Isangrins* dans les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges* (1). Le fond de ces soi-disant Recherches n'est qu'un démarquage plus ou moins réussi de Grimm, de Willems, de Reiffenberg et et même de Pauwel Heyndericx, dont nous nous occuperons plus loin; tout ce que l'auteur y a ajouté de son crû, est au moins erronné. Cela ne l'empêche point de le prendre de très haut avec ses devanciers; Warnkœnig, dans son *Histoire de la Flandre*, ayant considéré la lutte des Blavotins comme une insurrection contre la vicomtesse de Furnes, Van de Velde déplore qu'«un savant d'un ordre aussi élevé que M. Warnkœnig ait été induit en erreur». Comme nous ne pouvons pas reproduire intégralement cette longue dissertation, nous nous contenterons d'en donner les passages les plus saillants.

D'après Van de Velde, cette lutte plonge ses origines bien loin dans le passé.

L'on peut fixer avec une entière confiance les forces qu'avaient acquises les Blavotins avant 1040 et vers cette année. — Quels furent leurs exploits du vivant d'Herred et durant tout le XI^e siècle? Quels combats ont-ils livrés; quels succès ont-ils obtenus, quels revers essayés? L'histoire n'en dit rien (p. 94). — Cependant la cause de la liberté si valeureusement défendue par les Blavotins avait fait des progrès rapides. — En 1109, la comtesse Gertrude amena les Blavotins et les Isangrins du territoire de Furnes à une *paix*, la première keure de Furnes, ce qui fut un grand triomphe pour la classe bourgeoise. — La réconciliation ne fut que momentanée et l'intervalle de la comtesse Gertrude à la reine Mathilde ne s'écoula pas tranquillement. Le lecteur sait déjà que la haine implacable des deux partis causa

(1) 2^e série, t. I, pp. 87-132.

d'affreux tumultes vers le milieu du XIII^e siècle. Pendant plusieurs années, dit Iperius, les territoires de Furnes et de Bergues Saint-Winnoc, où étaient situés les biens de l'église Saint-Bertin furent désolés par les combats désastreux des Blavotins et des Isangrins. Les prédicateurs de la foi en Flandre ont dû intervenir plus d'une fois pour apaiser leurs cruelles persécutions. On cite avec reconnaissance les noms de Gilles De Leeuw et de l'abbé Égide (1) (pp. 95-96).

Après avoir débité toutes ces insanités, H. van de Velde reproduit au sujet de la lutte des Blavotins contre Mathilde de Portugal la version de Pauwel Heyndericx, que nous discuterons plus loin ; puis il commente, à sa façon, les trois passages où Guillaume le Breton décrit la participation des deux factions à la guerre contre Philippe-Auguste.

Il résulte de ce qui précède, que les Blavotins, qui dans le principe avaient pris les armes pour conquérir leur indépendance, s'armèrent aussi pour lutter courageusement contre la domination de l'étranger. A côté de leur ancienne devise *Liberté*, ils inscrivirent sur leur drapeau un mot qui n'était pas moins magique pour eux : *Patrie* ; et ils préludèrent ainsi aux combats que devaient livrer un siècle plus tard les Zannequin, De Breydel, De Coninck et après eux les Van Artevelde.

Nous nous sommes arrêtés à tous ces détails, parce qu'ils sont destinés à jeter du jour sur la suite de cet ouvrage. *Peut-être aussi contribueront-ils à réhabiliter la mémoire de ces braves et de leur parti, si mal jugé jusqu'à ce jour, à qui nous devons la plus ancienne commune et le plus ancien morceau de littérature connu dans la Flandre.* Enfin nous sommes parvenus à établir un point important et fondamental : les Blavotins ne sont pas d'une date postérieure à la *Saga*, du Renard ; et dès lors on ne pourra plus traiter d'anachronismes les allusions que nous tâcherons de découvrir dans ce vieux conte.

Nous avons cursivé la phrase savoureuse où Van de Velde représente les Blavotins comme les fondateurs des libertés communales de Furnes et comme les inspireurs du Roman du Renard. Il nous en apprend d'ailleurs encore bien d'autres au chapitre V, où il traite des Analogies de la Fable avec l'Histoire.

Ce n'est pas la première fois que la similitude des noms des premiers acteurs du Roman du Renard avec ceux des factions qui figurent dans les annales flamandes, a fixé l'attention. Leur parfaite conformité aura sauté aux yeux du lecteur qui a vu le nom d'*Isangrin* le loup et celui d'*Isangrin* le partisan de la noblesse et de la cour entremêlés dans l'esquisse historique qui précède (p. 105).

Renart li goupil, l'illustre rival d'*Isangrin li loup*, son compagnon insépa-

(1) Remarquons que Gilles de Leeuw et l'abbé Égide sont le même personnage !!

rable et son antagoniste perpétuel, est lié de la même façon aux ennemis historiques des *Isangrins*, par un surnom commun, celui de *Blafot*. Grimm et Willems, deux savants qui se sont familiarisés avec les langues du Nord, nous apprennent que les *Danois* et les Suédois désignent encore aujourd'hui le renard sous ce nom. Le mot *Dancis*, *Blafot*, pied noir ou pied bleu, est évidemment en rapport avec l'expression flamande *Blaeuvoet* et ses dérivés (p. 106).

Richard connu sous le nom de *Blaeuvoet*, le généreux défenseur du peuple, de la liberté et de son pays, n'a certainement pas donné son nom aux *Blavotins*, qui, au moins deux siècles avant lui, étaient en possession de cette dénomination ; Heyndericx a commis sur ce point, dans ses annales de Furnes, une erreur des plus graves : ce citoyen courageux aura plutôt lui-même mérité ce surnom par ses opinions politiques, et par ses actes de dévouement en faveur d'un parti. *Richard Blavoet* ne signifiait autre chose que *Richard le pied bleu*, *Richard le Blavotin*.

Despars prétend que les *Blavotins*, qu'il appelle *Blaeuvoetijnen* et *Blaeuvoeters*, avaient reçu cette qualification par allusion à la chaussure bleue des hommes du peuple, qui formaient la plus grande partie des troupes de la faction (p. 107). Les *Isangrins* peuvent avoir donné à leurs adversaires politiques, par dérision ou par mépris de leur modeste habillement, le sobriquet de *pieds bleus*, que ces derniers auront adopté dans leur enthousiasme (p. 108).

Une tradition qui remonte sans doute jusqu'au temps les plus reculés, avait consacré une division territoriale fort curieuse dans une partie séparée et distincte de la Flandre et tracé des limites entre le pays des *Blavotins* et celui des *Isangrins*. Les *Blavotins* habitaient l'Est de la ville et de la châtelanie de Furnes, du côté de Keyem et de Pervyse; les *Isangrins* se trouvaient à l'Ouest et au Midi, dans la partie flamingante baignée par l'*Isere*. Il serait difficile d'indiquer l'origine de ce partage. Une nation conquérante est-elle venue se fixer dans ces derniers parages et asservir les indigènes qui sont restés du côté opposé? Ou bien chaque région s'est-elle distinguée par une rivalité de partis qui trouvait chacune plus de sympathie dans une localité différente? (pp. 127-128).

Que l'on jette après cela un regard sur la carte du pays des *Isangrins* et des *Blavotins*, et l'on verra dans ce coin de terre, représenté dans les noms des villes et des communes, et rangés comme sur un théâtre, la foule des héros qui figurent dans les poèmes de *Renard* : *Wulveringhem* et *Isenberghe*, qui se font remarquer dans le centre, rappellent *Isangrin*, le loup; *Hondscote*, son ami *Courtois*, le chien; *Katsberg*, *Tibert* le chat; *Kemmelberg* et *Lombaertsyde*, le chameau *Lombardus*; *Lampernisse*, *Lampreel* le lapin; *Haesebrouck*, *Cuwaert* le lièvre; *Beveren*, *Panser* le castor; *Avecapelle*, *Dame Ave* la pie; *Ramscapelle*, le malheureux bélier, qui semble attendre dans la proximité du pays de *Renard* le message qu'il se chargera de porter au roi. On chercherait vainement ailleurs une collection de pareils noms circonscrits dans un espace aussi étroit.

Il est facile de concevoir pourquoi le lion et sa cour n'y ont pas leur

place. L'ours est aussi indiqué dans la Saga comme un étranger venant des Ardennes. Nous avons néanmoins les communes de *Beernem*, de *Beirelaere* et de *Beirvelde* en Flandre, mais éloignés du pays des Isangrins. Blafot le renard n'a pas tant de nobles adhérents; il se tient seul, comme il convient au milieu des paysans sans nom, au Blaeuvoetswal à *Pervyse*.

Ne serait-on pas tenté de reconnaître dans chaque héros du roman du Renard le seigneur d'un domaine qui portait un nom correspondant, et dont le souvenir historique s'est malheureusement effacé.

Conclusion. — Les Blavotins et les Isangrins sont avec la Saga du renard et du loup des contemporains et des compatriotes; ils ont les mêmes traits, le même caractère, les mêmes rivalités et les mêmes noms. Le hasard seul a-t-il pu réunir tant de circonstances qui se prêtent réciproquement leur appui? Une pareille supposition est inadmissible. Quoi! les Blavotins et les Isangrins auront inventé la Saga, ou l'auront incontestablement adoptée et élevée dès son enfance; ils lui auront donné pour sujet un procès et des querelles semblables aux leurs; ils auront tracé leurs portraits dans ceux des personnages fabuleux; ils leur auront donné leurs usages, leurs institutions, leur gouvernement; ils les auront distingués par leurs propres sobriquets: et tout cela sans esprit d'imitation et de comparaison!

N'en doutons pas, l'histoire du Renard fut dans le principe une *Saga locale*, attachée aux lieux où elle est née, lesquels embrassent les environs de la cidevant châtellenie de Furnes, dans la Flandre Occidentale et dans une partie de l'ancienne Flandre maintenant incorporée à la France. Nous n'avons pas besoin de nier au loup et au renard une existence antérieure dans les anciens contes et dans les croyances des peuples du Nord. Que ce soit de là que les Flamands aient apporté le germe de leur fable; *Renard* et *Isangrin* sont bien différents de leurs prédécesseurs d'un autre nom. La souche de cette illustre famille a pris racine et a grandi chez nous, après quoi ses *branches* aussi nombreuses que célèbres se sont étendues au loin sur l'Europe et sur l'Asie (pp. 129-132).

Telles sont les principales élucubrations de M^r H. Van de Velde. En parodiant l'auteur, on pourrait presque dire: On chercherait vainement ailleurs une collection de pareilles bévues circonscrites dans un espace aussi restreint. En effet, Van de Velde a accumulé, dans ses *Recherches*, toutes les fautes possibles contre la méthode historique.

Et pourtant son opinion, ses erreurs de transcription même, ont reçu de l'accueil. On se rappelle que Grimm avait avancé que les paysans *Suédois* appelaient le renard: blafot; Van de Velde, après J.-Fr. Willems, en a fait du *Danois* (pp. 106, 108) et a enrichi ainsi, d'un mot qu'il ignorait jusqu'alors, le *Dictionnaire Danois*. C'est lui qui fut cause de l'erreur de

M^r Nap. de Pauw, qui écrivit dans la *Biographie Nationale*, t. VIII (1884), col. 460, au mot *Guillaume*, l'auteur du *Reinaert* :

En 1143, on a vu l'un des partis prendre à Furnes le nom *Isengrin* pour combattre les *Blavotins* (*Blauwoet signifie encore Renard en danois*).

C'est que la légende moderne n'a pas moins de prise sur nous que la tradition ancienne. Le récit de Kervyn de Let'enhove, qui mêle la lutte des *Blavotins* aux « Sagas du Nord » (1), n'a-t-il pas entraîné un érudit de la valeur de M^r LÉONARD WILLEMS, alors que c'est un fait établi que les sagas du Nord n'ont aucun rapport avec l'épopée du Renard. Gagné à l'idée que l'opposition du terme *Blauwoet* à celui d'*Isengrim* prouvait que le premier nom était synonyme de *Renard*, M^r L. Willems écrivit dans son *Etude sur l'Ysengrinus* (Gand, 1895) :

Le nom *Isengrin* avait donc pénétré chez les populations flamandes en 1207, alors que le parti adverse se nommait les *Blavotins* (*Blauwoeten*), c. à d. semble n'avoir pas connu le vocable *Renard* et avoir pris un synonyme pour le goupil (p. 137).

Ainsi donc la plupart de nos historiens et érudits admettaient depuis Grimm que la lutte des *Blavotins* et des *Ingherkins* avait des attaches avec le Roman du Renard. La légende philologique s'était transmise en s'amplifiant d'un élément nouveau, au fur et à mesure qu'un nouvel écrivain l'adoptait.

*
*
*

Pourtant un historien local du XVIII^e siècle avait, dans sa chronique manuscrite de Furnes et de la châtellenie, replacé l'histoire de l'insurrection de la West-Flandre, dans son véritable cadre et avait exposé les faits avec beaucoup plus de vraisemblance.

PAUL HEYNDERICKX, de Houthem-lez Furnes (1633-1687) (2), échevin puis pensionnaire de la ville et châtellenie de Furnes, écrivit vers la fin de sa vie des *Annales de Furnes et du métier de Furnes* fondées sur de patientes recherches dans les archives publiques. Bien qu'il ait employé Oudegherst, qu'il cite expressément, pour la rédaction de son récit, il s'appuie à maintes reprises

(1) *Histoire de Flandre*, t. II, p. 156.

(2) Voyez sur lui E. Van Arenbergh dans *Biographie Nationale*, t. IX, col. 60-61.

sur les livres généalogiques des familles patriciennes Veyse, Knibbe et d'autres auxquelles il était lié par d'étroits liens de parenté. Son récit beaucoup plus étendu que ceux de ses prédécesseurs abonde en particularités locales qu'explique sa situation dans le pays.

Les *Faerboeken van Veurne en van Veurne-Ambacht*, connus en manuscrit par Warnkœnig et par Van de Velde, furent publiés à Furnes en 1853 par les soins de l'archiviste E. Rouse. Comme on peut facilement se procurer le texte original, nous nous sommes permis de le traduire (t. I, pp. 107-128).

Chapitre VIII. — L'an 1191 mourut Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois, qui délaissa une veuve, Mathilde, fille du roi de Portugal : celle-ci se faisait appeler reine. Elle possédait en douaire Lille, Douai, Orchies et l'Écluse, ainsi que la plus grande partie de la Flandre, comme Furnes, Bergues, Bailleul, Bourbourg, Watten, le château de le Walle et la forêt de Nieppe. Lorsque ce douaire lui eût été assigné, elle vint habiter dans la ville de Furnes une maison ou palais, où avait habité antérieurement la comtesse Gertrude, veuve de Robert le Frison, comte de Flandre; elle fit fort agrandir, embellir et orner la dite maison, y tint dorénavant sa cour, d'une manière magnifique et très coûteuse, comme si elle eût été une vraie reine.....

La reine Mathilde, durant la guerre [entre Baudouin IX et Philippe-Auguste] fit fortifier Furnes, pour se protéger elle-même tout autant que les habitants. Elle y fit entrer quelque garnison pour sa sécurité; mais la ville n'était pas tellement défendue, que Mathilde osât s'y tenir. A l'annonce de l'approche de l'armée royale en Flandre, elle partit de Furnes avec sa cour et son meilleur mobilier pour Bruges, ce qui provoqua une grande commotion parmi les Furnois; leur trouble fut d'autant plus grand, qu'ils virent peu après l'armée ennemie logée aux alentours d'Ypres, et envoyant journellement de grandes troupes piller dans le métier de Furnes. A Furnes et dans le métier de Furnes, on était plongé dans la plus grande terreur; mais je n'ai pu savoir ce qui s'est passé plus tard. Après la susdite paix [de Péronne, janvier 1200], la reine Mathilde retourna à Furnes, et y tint sa cour comme auparavant.

La reine avait besoin de beaucoup d'argent pour entretenir son train magnifique; c'est pourquoi elle demanda de toutes les villes et châtellenies situées dans son douaire de grandes sommes, sous prétexte de les employer dans la croisade contre les Infidèles que Baudouin, comte de Flandre, avait promis d'entreprendre. Elle imposa donc ses territoires d'une forte somme d'argent.

Ceux du métier de Furnes inaccoutumés à payer de semblables fortes impositions (1), se mirent à murmurer gravement à ce sujet et montrèrent

(1) Cf. le récit de Lambert d'Ardres, plus loin au chapitre III.

mauvais gré à les payer. Ils disaient que la reine imposait cette contribution pour l'entretien de son luxe qu'il convenait diminuer, qu'elle menait un train plus coûteux que les autres douairières de Flandre n'avaient fait, et qu'elle ne devait dépenser tant d'argent à nourrir à sa cour tant de noblesse étrangère, ainsi que des comédiens et des bateleurs, qui mangent les princes et les princesses. La reine persistant dans l'exigence de la dite imposition, un grand nombre des habitants du métier de Furnes s'y opposèrent et chassèrent ou tuèrent les connétables.

La reine voulant défendre ses connétables fit arrêter quelques-uns des rebelles, notamment un riche chevalier. Richard Blauvoet, fils de Richard, qu'elle fit emprisonner au château de Furnes : ceci ne fit qu'augmenter la rébellion dans le métier. Le lignage des Blauvoet était alors riche en biens et sa parenté était très paissante ; la plus grande partie de la noblesse de Flandre en faisait partie.

Ceux-ci excitèrent le commun à ne pas payer la dite imposition et à soutenir Blauvoet. Le commun y adhéra, et l'on élut comme capitaine Herbert de Wulveringham (1), un gentilhomme riche et puissant, beau-frère de Blauvoet. Ayant réuni une forte troupe de gens, Blauvoet (2) pénétra à l'improviste à Furnes, le 16 Novembre 1201, et venu au marché, y trouva Sigebert Ingerycck avec une grande multitude de monde pour lui résister. On se battit, mais au grand dam d'Ingerycck, qui fut tué sur place avec une foule de ses gens. Le reste des Ingerycckers fut mis en fuite.

Herbert de Wulveringham se rendit en suite au *Burcht*, qui était un vieux et fort château, et força Herbert, châtelain de Furnes, de lui en ouvrir les portes (3) ; en effet, il y avait là peu ou prou de monde, puisque toute la garnison de la ville et la suite de la reine s'étaient retirées dans son palais pour protéger sa personne et les gens de sa cour. Herbert de Wulveringham, venu au château, délivra Richard Blauvoet et les autres prisonniers, et incendia ensuite le château, monument princier et remarquable. Je n'ai pu découvrir quels autres maux les gens de Herbert causèrent à cette occasion à Furnes. Herbert de Wulveringham retourna ensuite à son château de Wulveringham, une bonne forteresse où il se tint à beaucoup de gens.

L'endroit où Ingheryck fut défait, se trouvait dans le coin entre le Marché et la rue du Sud ; ce pourquoi cet endroit fut toujours appelé le *Ingheryck-houck*, comme il appert par plusieurs preuves et documents, reposant aux archives de Furnes, et particulièrement d'un acte délivré par Philippe le Hardi, le 14 Mars 1393 (4) ; on appelle ce coin abusivement aujourd'hui l'*Engel Houck*.

Ceux qui tenaient le parti d'Herbert de Wulveringham étaient appelés

(1) Cf. le récit de Guillaume d'Andres, plus loin au ch. III.

(2) Il faut évidemment lire : Herbert.

(3) Remarquons que Herbert de Wulveringham et Herbert de Furnes sont le même personnage !!

(4) Publié par E. Ronse, à la suite des *Jaerboecken van Veurne*, Appendice, n° III, p. 235 ; d'après un meilleur texte par L. Gilliodts-Van Severen, *Coutumes de Furnes*, t. II, p. 139-141.

Blauvoetins, parce que Richard Blauvoet avait été la première cause de cette émeute ; et ceux qui se rangèrent aux côtés de la reine étaient appelés Ingeriks, parce que Ingeryck, l'un des conseillers de la reine, avait été le premier qui lui avait conseillé de continuer à percevoir les susdites impositions ; surtout, parce que les amis du susdit Ingeryck pourchassaient excessivement les Blauvoetins pour venger sa mort ; et parmi ces Ingeriks se distinguaient spécialement Guillaume, châtelain de Saint-Omer, Chrétien de Praet, bailli de Bergues et d'autres.

Lorsque Baudouin, comte de Flandre, apprit les rebellions des Blauvoetins, il dépêcha à Furnes quelques seigneurs de sa cour avec une grande quantité de gens pour dompter les rebelles ; mais Herbert de Wulveringham et quelques-uns des principaux chefs s'étaient enfuis du pays (1). Je n'ai trouvé nulle part qu'on eût fait quelque justice des émeutiers, si ce n'est que Herbert de Wulveringham fut exilé à perpétuité avec plusieurs de ses complices et que leurs biens furent confisqués.

Entretiens Baudouin IX partit pour la Croisade.... En son absence, Philippe comte de Namur, son frère, tint le gouvernement de la Flandre et du Hainaut.

Durant cette lieutenance, les Blauvoetins levèrent à nouveau la tête, trouvant le moment propice. Herbert de Wulveringham et ses complices bannis revinrent en 1204 dans le métier de Furnes et réoccupèrent la châteaueu de Wulveringham. Ils s'y fortifièrent jusqu'à ce qu'ils eussent rassemblé autour d'eux une foule de gens de toutes les paroisses du métier de Furnes et d'autres environnantes, qui y vinrent volontiers dans le but de se soustraire aux impôts dont la reine les accablait. La plus grande partie de la noblesse du métier de Furnes se joignit à Herbert.

La reine, voyant se renouveler la rébellion des Blauvoetins et considérant le nombre de gens qu'ils rassemblaient, n'osa pas rester plus longtemps à Furnes, parce que la plus grande partie des Furnois était favorable aux Blauvoetins ; elle se retira à Bergues Saint-Winnoc avec ses bijoux, et y tint durant quelque temps sa cour.

Comme les Blauvoetins voyaient grandir journellement leur nombre, ils entrèrent avec leurs chefs à Furnes, pillèrent le palais de la reine Mathilde, le mutilèrent et le démolirent ; ils l'auraient incendié s'ils n'avaient pas craint d'incendier ainsi la ville entière, où demeuraient une foule de leurs amis. Après, ils pillèrent et dévastèrent les maisons de ceux qui étaient du conseil de la reine ou du parti des Ingeriks ; de là, ils se répandirent sur le pays et incendièrent diverses maisons et châteaux des Ingeriks.

Pour se venger des insolences des Blauvoetins, la reine demanda du secours au roi de France, qui lui envoya quelques troupes de ses garnisons d'Artois ; elle dépêcha quelques troupes dans les villes wallonnes, qui lui amenèrent également une forte bande. Elle réunit ces gens à Bergues et parut en personne à leur tête contre ses ennemis. A cette nouvelle, les

(1) Cf. plus loin au ch. III le récit de Guillaume d'Andres.

Blavotins réunirent leurs gens autour du château de Wulveringham et envoyèrent une grande troupe contre elle. La rencontre eut lieu dans la paroisse de Houthem (1). La lutte fut acharnée mais tourna en défaveur des Blauvoetins, qui furent forcés de se réfugier dans les marais de la Moere et abandonnèrent beaucoup de morts. Les fugitifs se retirèrent, le long de la Moere auprès de leurs gens, au château de Wulveringham, situé non loin de la Moere.

La reine Mathilde se dirigea tout droit sur le château de Wulveringham, pour l'assiéger ; elle avait amené à cet effet des béliers et d'autres engins pour en battre les murailles, car ce château était le refuge perpétuel des Blauvoetins. Seulement Herbert de Wulveringham avait reçu de grands renforts ; au lieu de se laisser enfermer au château, il disposa ses troupes en rase campagne et attendit l'attaque de la reine et des Ingeriks. Ils se jetèrent si terriblement l'un sur l'autre, qu'il en fut tué beaucoup des deux côtés ; mais les Ingeriks durent abandonner le champ de bataille et s'enfuir. Ils furent tellement poursuivis par leurs ennemis que la reine Mathilde eut une peine inouïe pour arriver jusqu'à Bergues et obtenir son salut. Un grand nombre d'Ingeriks s'enfuirent dans les marécages et les prés de la Moere, mais ils furent pourchassés par les Blauvoetins, et tués pour la plupart.

OLEGHERST, dans ses Histoires, raconte en guise de facétie, qu'après la bataille un gentilhomme Picard au parti des Ingherik rencontra un Blauvoetin nommé Philippe Strecken [voir plus haut p. 140].

Ch. IX. — A la nouvelle de la mort de Baudouin IX à la bataille d'Andrinople, Jeanne sa fille aînée, fut proclamée comtesse de Flandre. Elle fut placée sous la tutelle de son oncle, le comte de Namur, qui passa la plus grande part du temps en France, pour aider Philippe-Auguste dans sa lutte contre les Anglais. La mort du comte de Flandre, la minorité de la comtesse et l'absence du comte de Namur furent cause de la décision des Blauvoetins de ne pas déposer les armes. Durant l'année 1205, ils persécutèrent rigoureusement les partisans de la reine et des Ingeriks, et ces derniers portèrent les mêmes dommages aux Blauvoetins. Comme durant leurs expéditions, ils se rencontrèrent souvent, il y eut maintes fois des luttes sanglantes, tout comme des pilleries réciproques, autant que faire se pouvait ; ainsi la plupart des châteaux et des fermes furent livrés aux flammes.

Je trouve dans la *Généalogie du lignage des Knibbe*, que les Ingeriks incendièrent la même année le château d'Oeren, que l'on appelle là, de nos jours, le *Leenhof*, et qu'ils tuèrent les frères Omer et Jean Kuibbe, propriétaires de ce bien, qui furent des principaux parmi les Blauvoetins. Ils incendièrent également une grande et forte maison, sise dans la paroisse de Bulscamp, appartenant à Jacques Veyse ; son propriétaire y fut assassiné avec toute sa famille, comme le témoigne également le *Livre de la généalogie* du dit Veyse.

(1) Cf. plus loin le récit de la *Continuatio Bergensis Sigeberti Gemblacensis*, au ch. III.

D'après le même livre, Gérard Sporkin fut brûlé par eux dans sa maison à Steenkercke : par là on peut voir que la plus grande partie de la noblesse tenait pour les Blauvoetins. Ceux-ci de leur côté n'hésitèrent pas à incendier partout les biens des Ingeriks, et à les tuer quand ils pouvaient s'emparer d'eux. On ne voyait et on n'entendait dans la châtellenie de Furnes que meurtre et incendie. Dans la châtellenie de Bergues ceux de ce métier se mirent à tenir le parti des Blauvoetins, parce qu'ils ne pouvaient supporter les lourds impôts que la reine leur imposait; et Herbert de Wulveringham et les Blauvoetins rencontrèrent les Ingeriks incendiaires aux environs de Hondschote, et les battirent de telle façon, que cinquante hommes environ furent tués sur place et le reste fut mis en fuite, comme le témoigne le *Livre du lignage de Veyse*.

Les Blauvoetins voulant chasser tous les Ingeriks du pays et les anéantir, décidèrent de s'emparer de la ville de Bergues Saint-Winnoc où les Ingeriks s'étaient fortifiés et d'où ils nuisirent considérablement aux habitants des métiers de Furnes et de Bergues. Herbert de Wulveringham rassembla près de quatre mille hommes de ses gens et grande noblesse du métier de Furnes. Après s'être adjoint Gautier de Hondschote, puissant chevalier et capitaine des Blauvoetins du métier de Furnes, celui-ci assiégea en 1206 la ville de Bergues avec ses forces réunies (1). Déjà les engins de siège des Blauvoetins étaient apprêtés pour pénétrer dans la ville, lorsque Chrétien Van Praet, bailli de Bergues, vaillant homme de guerre, et Adam, châtelain de Bergues, jugèrent le moment opportun pour tenter une sortie et battre leurs adversaires; Gérard Fay, chef de quelques Ingeriks, approuva leur décision. Ils rangèrent donc leurs troupes en bon ordre, excitèrent leur courage, et s'élançant hors de la ville, ils tombèrent à l'improviste avec grande furie sur leurs ennemis, tellement que, à l'encontre de toute prévision, ils remportèrent la victoire, tuèrent trois cents hommes sur place, chassèrent le reste et s'emparèrent de tous les bagages. Cependant le parti des Ingeriks avait également subi de grandes pertes. Ce fut par un lundi que cette bataille eut lieu : c'est pourquoi divers auteurs disent que l'anniversaire annuel de cette lutte fut appelé le Lundi rouge, pour l'abondance du sang des gens du pays qui y fut répandu.

Les Blauvoetins ayant subi cette défaite ne déposèrent point les armes pour cela; au contraire, ils se fortifièrent encore plus et poursuivirent partout la reine Mathilde et ses adhérents, de sorte que ceux-ci n'osèrent se tenir ni à Bergues ni dans aucune autre ville de la West-Flandre. La reine voyant qu'elle n'obtenait aucun secours de Philippe, comte de Namur, gouverneur de la Flandre, prit recours à Arnold II, comte de Guines (2). Ce prince la reçut très bien à son château et fit prendre les armes à tous ses manants pour soutenir sa cause; il attaqua ses ennemis et leur causa de grands dom-

(1) Cf. Lambert d'Ardres et la *Continuatio Bergensis*, qui sont amalgamés en cet endroit.

(2) Cf. le récit de Lambert d'Ardres.

mages. Les Plauvoetins voyant la grande puissance du comte de Guines, jugèrent qu'ils ne pouvaient lui résister, si ce n'est à grand renfort d'autres villes et châtelainies ; mais celles-ci leur refusaient tout secours. Craignant donc de voir dévaster encore plus leurs maisons et leurs champs, ils se reconcilièrent avec la reine pour l'entremise du comte susdit et d'autres puissants seigneurs. Les chefs des Blauvoetins durent quitter le pays et s'exiler dans dans d'autres contrées.

Le château de Wulveringham, qui était très fort et très grand, appartenant à Herbert, fut confisqué au profit de la reine ; on l'abattit ensuite et le fossé qui l'entourait fut à demi comblé. Ce château était le premier fief de la paroisse de Wulveringham, c'est pourquoi il portait ce nom : en ce temps tous les seigneurs qui possédaient le premier fief d'une paroisse en portaient le nom, pour la grande autorité qu'ils en tiraient de ce temps là.

De ce fief dépendaient plus de cinquante arrière-fiefs ou hommages, car le fonds de ce bien était grand de plus de deux cents mesures. Très longtemps après ce fonds a été divisé en divers autres fiefs, de sorte que le susdit fief, nommé aujourd'hui le *Nid de Cigogne*, ne mesure plus que soixante-quinze mesures ; il reçut ce nom de ce que les cigognes y venaient annuellement faire leur nid. Ce château était situé un peu à l'Ouest du hambeau nommé *Het Swaentjen*, non loin de la Moere, sur un remblai grand et élevé, où l'on a récemment encore trouvé des fondements des vieilles bâtisses. J'ai trouvé dans quelques vieux comptes de la recette générale de Flandre, que ce fief appartint depuis par confiscation aux comtes de Flandre, jusqu'à ce que Louis de Male, comte de Flandre, le céda à Jean, dit Sans Terre, son cinquième fils bâtard, dont les héritiers possédaient récemment encore ce fief.

Le château de Richard Blauvoet fut également complètement démoli. D'après la tradition commune, ce château se trouvait dans la paroisse de Pervyse, que l'on appelle aujourd'hui le *Rempart de Blauvoet*, également un fief dont dépendent trente-six arrière-fiefs. C'est tout ce que j'ai trouvé à ce sujet.

Après que toutes ces émeutes intérieures furent définitivement apaisées, la reine Mathilde fit réparer entièrement son château de Furnes, que les Blauvoetins avaient fortement dégradé durant les précédentes commotions.

L'an 1208 elle y revint habiter et tenir sa cour comme de coutume ; elle y passa la plus grande partie de sa vie et procura de grands profits à la ville....

Lors de la lutte de Philippe-Auguste contre Fernand de Portugal, la reine Mathilde ne voulant pas attendre l'arrivée de l'armée royale, quitta Furnes et s'enfuit avec ses biens les plus précieux auprès du comte Guillaume de Hollande (1). Entretemps elle fit fortifier la ville de Furnes et y mit une garnison....

Lors de la surprise de la flotte française dans la baie de Damme, Herbert, vicomte de Furnes, était venu sur l'ordre du comte, avec tous les Blauvoetins et Ingriks de Furnes et du métier de Furnes, qui firent de leur mieux durant cette expédition....

(1) Cf. plus loin le récit de l'*Estore des ducs de Normandie*, au chap. III.

Lors de la défaite de Ferrand à Damme deux jours après, Herbert, vicomte de Furnes, avec les Blauvoetius et les Ingeriks qui avaient écuappé, s'enfuirent à Furnes pour protéger cette ville....

L'an 1214, Ferrand de Portugal, ayant fait alliance avec l'empereur Otton, le duc de Brabant et d'autres princes pour faire ensemble avec les Anglais la guerre à la France, convoqua une grande armée. Là fut mandé entr'autres Herbert, vicomte de Furnes, avec les fieffés du château de Furnes que l'on avait convoqués, ainsi que les Blauvoetins et les Ingeriks qui s'étaient combattus si terriblement quelques années auparavant, comme l'écrivit BRITO qui était contemporain (1). On les estimait d'être les guerriers les plus vaillants et les plus exercés de leur temps; ils avaient opposé une vive résistance au roi de France quand il vint en Flandre. Donc le vicomte susdit partit avec une grande troupe de ces gens de France et du métier à l'armée, selon l'ordre du comte.....

Après que le pays de Flandre eut obtenu sa paix du roi de France, moyennant une énorme contribution de guerre, la reine Mathilde retourna, l'an 1215, de la Hollande avec sa cour à Furnes où elle réida jusqu'au jour de sa mort.....

Lorsque L.-A. WARNKËNIG eut pris connaissance du manuscrit de Heyndricx, rejetant résolument toutes les hypothèses de Grimm et de Willems, il adopta le récit du chroniqueur Furnois. Voici comment le savant professeur de l'Université de Gand, s'exprimait en 1835 dans son *Histoire politique et administrative de la Flandre* que Gheldolf traduisit la même année (t. I, pp. 215-216) :

Durant le règne de Baudouin IX, éclata dans la châtellenie de Furnes et les autres districts soumis au douaire de Mathilde, la guerre entre les *Ingeriks* et les *Bleauvoetins*. Elle fut occasionnée par les exactions de la comtesse douairière Mathilde, remariée à Eudés III de Bourgogne, qui, sous prétexte de fournir des fonds à Baudouin pour la croisade, mais en effet pour soutenir son luxe et celui des seigneurs étrangers à sa cour, accablait les districts soumis à son douaire de contributions intolérables. Des murmures on en vint au refus : Mathilde voulut employer la force, et ses receveurs furent tués ou chassés. Pour inspirer la terreur aux récalcitrants, elle en fit emprisonner quelques-uns au château de Furnes, entre autres un seigneur aussi puissant par ses possessions que par ses alliances, nommé Blaeuvoet (2). Dès

(1) Cf. plus loin les extraits de Guillaume le Breton.

(2) D'après la tradition locale, le château de Blaeuvoet, situé à Pervyse entre Nieuport et Dixmude, portait le nom de *Blaeuvoetswal*. Il est probable qu'on l'appela aussi *Blaeue-Motte*; aussi d'Oudezherst nommé t-il les partisans du seigneur de Wulveringhem, *Blaumotins*.

On voit que le *Roman du Renard* n'a pas le moindre rapport à toute cette guerre [Warnkenig].

lors la guerre civile commença : Héribert, seigneur de Wulveringham, beau-frère de Bleauvoet, vint à Furnes, battit Sigebert Ingeryck, chef des partisans de Mathilde, se rendit maître du château auquel il mit le feu, et délivra son beau frère avec les autres prisonniers (1^{er} novembre 1201). Blaeuvoet laissa son nom aux Blaeuvoetins ; les Ingrekins durent le leur à Sigebert Ingeryck. Sur ces entrefaites, le comte Baudouin avait envoyé au métier de Furnes des troupes nombreuses qui mirent fin aux troubles : les chefs des Blaeuvoetins furent bannis. Mais après le départ du comte pour la croisade, ils reparurent en armes dans le métier de Furnes (1204). qui devint aussi bien que la châtellenie de Bergues, le théâtre de brigandages de tout genre, que les deux partis exercèrent réciproquement jusqu'en 1207, où le comte de Guines parvint à négocier une paix, dont les chefs des Blaeuvoetins furent seuls exceptés (1).

C'est la façon de voir de Warnkœnig que suivit J.-B. DAVID dans sa *Geschiedenis van Vlaenderen* (Leuven, 1831), aux pp. 319-322 ; il cite J. de Meyere et adopte pour le reste le récit de la *Flandrische Staats-und Rechtsgeschiede*.

La même année A.-J. NAMÈCHE, dans son *Cours d'Histoire Nationale* (Louvain, 1853) au t. I, pp. 384-385, copia Warnkœnig, mais ne put s'empêcher d'ajouter la note suivante, p. 384, n. 3.

Selon d'autres le nom *Blauvoet* désignait l'épervier de mer (*Blaet*, vetus Fl. accipitris genus ; *Blauwoet*, accipiter stellaris, *Kilian*) ; quelques-uns le font synonyme du renard, et traduisent celui de leurs adversaires par loups ou *Isengrius*.

Tels sont les récits des chroniqueurs et historiens concernant l'insurrection de la Flandre Maritime, depuis la fin du X^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle (2).

Tâchons de résumer maintenant en un tableau les diverses hypothèses émises au sujet de ces deux appellations étranges, Blauwvoeten et Ingrekins, par les écrivains dont nous venons de donner les extraits.

(1) Tous ces événements sont exposés avec le plus grand détail dans une chronique manuscrite flamande, de Furnes, écrite au 17^e siècle, dont nous devons la communication à M^r Du Bois, bourgmestre de Furnes et membre de la Chambre des Représentants. On peut consulter encore le *Chronicon Si. Bertini*, page 683. D'Oudegherst, ch. XCVI. Duchesne, *Histoire de Guines*, preuves, pp. 142 et 258. *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 89. De Meyer, anno 1204 et 1206 [Warnkœnig].

(2) Nous n'avons rien trouvé concernant ces événements dans F. de Potter, E. Ronse et Pieter Borre, *Geschiedenis van Veurne* (Gent, 1873-75), 2 vol. ; à part le nom de Richard Blauvoet mentionné au t. I, p. 60.

I. *Blavot*.

- A) Ce mot est un *sobriquet* signifiant :
- 1) Partisans à chaussettes bleues (Despars).
 - 2) Eperviers ou faucons de mer et de là pirates (Grimm, J.-F. Willems, Kervyn, Leon. Willems).
 - 3) Renards (aux pieds bleus ou roux) par opposition aux Loups adversaires (Grimm, J.-F. Willems, H. van de Velde, N. de Pauw).
- B) Simple nom de *famille*.
- De But (?), J. de Meyere, Oudegherst (?), P. Heynderickx, Warnkœnig, Namèche, David.

II. *Ingherkin* ou *Iseugrin*.

- A) Ce mot est un *sobriquet* signifiant :
- 1) Partisans aux noirs genoux (J. de Meyere in *Compendium* et Marchantius).
 - 2) Loups, partisans du pouvoir avide et rapace (J. de Meyere in *Annales*, Grimm, J. F. Willems, Kervyn, van de Velde).
 - 3) Loups, partisans qui détruisent les bergeries (Roquefort in *Glossarium*).
- B) Simple nom de *famille*. | P. Heyndericx, Warnkœnig, Namèche, David.

II. DISCUSSION DES HYPOTHÈSES.

A) Ecartons tout d'abord la légende philologique.

On a vu qu'elle ne reposait, en fin de compte, que sur l'affirmation de J. Grimm dans l'Introduction de son *Reinhart Fuchs*, qu'ensuédois Blåfot signifierait *renard*; par suite d'une confusion, J.-F. Willems et H. Van de Velde avaient même prétendu qu'il était de même en danois, et nous avons fait remarquer qu'aucun dictionnaire danois ne contient ce mot.

A priori, il était déjà difficile de s'imaginer comment, même si le suédois Blåfot désignait le goupil, ce mot aurait été également employé en Flandre avec la même acception. Mais il est prouvé que, même en Scandinavie, ce mot n'a jamais été employé pour désigner le renard.

Dans ses *Reinardiana*, M^r Léonard Willems (*Tijdschrift voor Nederlandsche Taal- en Letterkunde*, t. XVI, Leyde, 1897, pp. 252-267) a tenu à avoir le cœur net au sujet de l'affirmation de Grimm. Nous nous permettons de traduire :

Un doute s'était élevé en moi si le suédois Blafot, qui signifierait *pied noir* et *renard*, pourrait en Flandre expliquer le mot *Blauvoet* de 1207. Et notamment pour cette raison : chez nous *Blauw* n'a pas eu la signification de *noir* au 13^e siècle, et l'on accordera volontiers que la désignation de *pied bleu* pour le renard serait une pensée bizarre. Ce nom suédois lui-même *Blafot* ne serait-il pas moderne ? Je me suis donc adressé au Professeur Wahlund à Upsala, qui a été assez obligeant de vouloir consulter pour moi son collègue le Professeur Ad. Noreen, le célèbre professeur de langues Norroises. C'est de celui-ci que j'apprends que *bla* en Suédois moderne signifie *bleu*, mais en Suédois ancien *noir* (cf. l'Anglais *black*), mais ajoute le célèbre savant, jamais *blafot* n'a signifié *renard* chez nous. Dans certaines parties de la province de Smaland, le renard s'appelle *ballfot* (*ball* signifiant *éclatant, clair, lumineux* et parfois aussi *rose*). Le professeur Noreen pense donc que chez Grimm *Blafot* est une mauvaise lecture ou une erreur pour *ballfot*.

Ainsi donc, dit M^r Léonard Willems, tombe tout le raisonnement de Grimm. *Blauvoet* ne saurait donc signifier renard, et est tout simplement le rapace connu.

Seulement, dira quelqu'un, si le renard n'a pas les pieds noirs ou bleus, il peut les avoir jaunes ou roux ; mais la conjecture *Flavipedes* de J.-F. Willems, c. à d. pieds jaunes ou rouges, pour *Blauwoeten*, ne tient pas plus debout que celle de Grimm.

Si l'on réfléchit que Nicolas de Montigny qui emploie le mot *Flavipedes* est un Wallon, qui très probablement ne connaissait pas le Flamand et qu'il écrivait 70 ans après les événements, que de plus le MS. de son ouvrage est très négligemment écrit, on lira sans hésiter avec moi « *Blautinos vel Blau-pedes* » au lieu de *Flaventinos vel Flam-pedes* (*u* et *v* de *Flaventinos* sont la même lettre, et le *F* sera sans doute une mauvaise lecture pour *B* ; *idem* dans *Flam-pedes*, où le *u* est remplacé par un *m*. — Cmp. *Bloetinos* dans les *Gesta Philippi* de Rigord) ».

C'est pourquoi, dit M^r Léonard Willems (*Tijdschrift*, p. 258, auquel nous empruntons ce qui précède), je biffe les mots *Flaventinus* et *Flam-pedes* du *Glossarium totius latinitatis medii ævi* de Ducange.

Mais si M^r Léonard Willems a victorieusement détruit la légende philologique qui rattachait les Blavotins au Roman du Renard, il reprend l'autre conjecture de Grimm, de J.-F. Willems et de Kervyn, d'après laquelle les *Blauwoeten* seraient les éperviers, les pirates de mer.

Le mot s'emploie encore aujourd'hui dans le sens de *rapace* (faucon lanier, *falco cyanopus*) et avait déjà cette signification au Moyen-Age (cf. les textes dans Verdam, *Middelnederlandsch Woordenboek*, s. v^o) (1).

Déjà C. Kiliaen dans son *Etymologicum* (Anvers, 1574) avait traduit *Blauvoet* par *aquila stellaris*; M^r L. Willems, ne s'apercevant pas que le savant philologue désignait par là l'épervier de mer, a songé à la constellation de l'aigle, et ajoute qu'il n'a pas trouvé de preuves de cette dernière opinion (*Tijdschrift*, p. 258); nous le croyons volontiers. Quoiqu'il en soit de cette légère méprise, M^r L. Willems s'en tient au *rapace* pour expliquer *Blavotins*.

Mais cette analogie de nom suffirait-elle vraiment pour attribuer à la faction Furnoise des habitudes de piraterie, alors que pas un seul des documents historiques n'impute pareil méfait aux Blavotins ? Nous ne le croyons pas, et nous écartons résolument toute tentative de résoudre le problème par une explication étymologique.

Quant à l'interprétation de Despars, « gens aux chaussettes bleues », elle est trop ridicule pour être discutée.

De même, nous pensons qu'il est oiseux de décomposer *Ingrekins* ou *Isengrins*, pour expliquer l'origine ou la signification de la faction adverse.

Nigrekini du *Compendium* de J. de Meyere et de Marchantius est évidemment une mauvaise lecture pour *Ingrekini*, et par là même tombe l'explication de J. de Meyere, bientôt abandonnée par lui-même, de « gens aux genoux noirs par suite de se courber devant l'autorité ».

Le mot *Ingrekini* employé par Guillaume d'Andres, De But, Wielant, De Meyere, me semble être la forme originale de la dénomination des partisans de la Comtesse Mathilde ; mais déjà à cette époque même le terme *Isengrini* apparaît chez le moine de Bergues S^t Winnoc, Guillaume le Breton, Philippe Mouskès, et c'est cette appellation qui a fait songer Jacob Grimm au *Roman du*

(1) Où Verdam, dit encore M^r Léonard Willems, ajoute que « Blauwvoet était aussi la dénomination d'un parti politique à Gand, voyez Van Wijn sur Van Heelu, p. 56 suiv. ».

Van Wijn s'est trompé, dit avec raison M. Willems : un parti politique dénommé Blauwvoeten n'a jamais existé à Gand.

Renard. Seulement en opérant ce rapprochement arbitraire, Grimm a volontairement oublié que *Isengrinus* comme *Reinardus* sont deux vulgaires prénoms, très répandus au Moyen-Age, et qu'il était donc bien hardi de songer sur le champ au héros de l'épopée. De même le mot *Ingrekin* ou *Ingherkin* est la forme hypocoristique du prénom *Inghelram*, Enguerrand. Or, l'on sait combien de noms de baptême se sont transformés dans le cours des siècles en noms propres.

Nous allons essayer de prouver que Blavotins et Ingherkins ou Isengrins sont des noms d'individus, de chefs, qui ont été adoptés par leurs partisans.

J. de Meyere avait bien vu quand il conjecturait que Blavotins dérivait de la famille Blavoet, et Grimm, bien que connaissant un Paul Blavoet, d'après Melis Stoke, avait bien tort de révoquer en doute l'existence de ce lignage.

H. Van de Velde dans ses *Recherches* (p. 127, n. 1) affirme « qu'il y a encore aujourd'hui des Blaevot dans les environs de Furnes ». Or, cette famille habitait dans la châtellenie depuis le XII^e siècle au moins. Sans parler d'un Karsteloot Blavoet cité en 1353 (1), d'un Walther Blavoet nommé en 1219 (2), d'un Gillis Blavoet mentionné en 1363 (3), nous n'avons qu'à énumérer les divers Richard Blavoet intervenant dans des actes publics de la Flandre Maritime depuis 1138 jusqu'au début du XIV^e siècle.

Le premier paraît comme échevin de Furnes à l'année 1138 et signe un acte de Philippe d'Alsace (4). Richard II, également échevin, apparaît aux années 1166 (5), 1168 (6), 1173 (7), 1176 (8),

(1) F. Van de Putte, *Cronica et Cartularium de Dunis* (Bruges, 1864), t. II, p. 739.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 384.

(3) Gilliodts-van Severen, *Coutumes de Furnes*, t. III, p. 130. Ajoutons encore Guillaume Blauvoet signalé dans Miraeus-Foppens, *Opera*, t. III, p. 55, et Jean Blauvoet, bourgmestre de Damme en 1455.

(4) H. Coppieters Stohove, *Régestes de Thierry d'Alsace (Annales de la Soc^{te} de Gand, 1903)*, p. 24, n^o 25.

(5) C. Carton et F. Van de Putte, *Cartulaire de l'Eglise St Nicolas de Furnes* (Bruges, 1849), p. 91.

(6) Document consulté par Kervijn aux *Archives du Nord* à Lille.

(7) Kervijn, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 160.

(8) *Cartul. de St Nicolas de Furnes*, p. 203.

1179 (1), 1181 (2), 1187 (3) et 1197 (4). Richard III Blavoet, qualifié dès 1221 de bailli de Bergues et dès 1237 de chevalier intervient dans les documents dès 1211 (5), et ensuite aux années 1214 (6), 1219 (7), 1221 (8), 1225 (9), 1226 (10), 1230 (11), 1232 (12), 1236 (13), 1237 (14), 1238 (15), 1241 (16) et 1258 (17). Il eut de sa femme Huldegarde un fils né avant 1237 et qui est nommé en 1295 (18), 1296 (16) et 1314 (20).

On remarquera combien le nom de Blavoet est fréquent dans l'Inventaire des héritages des Flamands tués à la bataille de Cassel publié par M. H. Pirenne. Et le passage reproduit des Annales de J. de Meyere donne à penser qu'il a connu au XVI^e siècle des membres de cet antique lignage (21).

Il en est de même pour les Isengrins ; Kervijn de Lettenhove lui-même (*Histoire de Flandre*, t. II, p. 160) affirme qu'une « famille du nom d'Ysangrin existait encore à Bruges au dix-septième siècle ». Des Ingheriks ont existé à Furnes ; comme l'a

(1) *Cartulaire de St-Nicolas de Furnes*, p. 231.

(2) Miraeus-Foppens, *Opera Diplomatica*, t. I, p. 278.

(3) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 168.

(4) *Ibid.*, p. 355.

(5) *Ibid.*, p. 351.

(6) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 492.

(7) *Ibid.*, p. 497.

(8) P. A. Pruvost, *Cartulaire de Bergues St Winnoc* (Bruges, 1875), t. I, p. 210.

(9) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 519.

(10) Document aux Archives du Nord à Lille, cité par Kervijn, t. II, p. 160.

(11) Pruvost, *Cartulaire de Bergues*, t. I, p. 218.

(12) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 359.

(13) *Ibid.*, p. 564.

(14) *Cartulaire de St Nicolas de Furnes*, p. 202.

(15) *Cartularium de Dunis*, p. 570.

(16) *Cartulaire de St Nicolas de Furnes*, p. 195.

(17) *Cartularium de Dunis*, p. 590.

(18) *Ibid.*, p. 659.

(19) *Ibid.*, p. 661.

(20) *Cartulaire de St Nicolas de Furnes*, p. 281.

(21) Rien d'ailleurs n'empêche de supposer que, de même que certaines familles (comme les De Vinck, De Reygher, D'Hane, De Rave, De Valck, De Roeck, De Vogel), ont reçu des noms d'oiseaux comme appellation, les ancêtres de Blavoet n'aient emprunté leur nom au faucon lanier.

très bien fait remarquer Paul Heyndricx, un acte de Philippe le Hardi, du 14 mars 1394, nomme expressément un coin du marché le *Ingherikenhouc* (1) ; mais il semble bien qu'à l'époque où écrivait le rédacteur des *Annales de Furnes*, vers 1680, la famille Ingherik était éteinte dans la châtellenie.

Quant à la légende historique qui représente les Ingherkins comme les nobles, et les Blavotins comme les pêcheurs et les paysans de la Flandre Maritime, elle se détruira d'elle-même au cours de notre conclusion historique, quand nous aurons montré que les chefs des Blavotins, Richard Blavoet, Herbert de Wulveringham, Gauthier de Hondchoote, étaient des chevaliers ou des fonctionnaires au même titre que ceux du parti adverse.

Reste le récit de Paul Heyndricx. Celui-ci est manifestement emprunté à l'*Histoire des Comtes de Guines* de Lambert d'Ardres, à la *Philippide* de Guillaume le Breton, à l'*Histoire d'Andres* de Guillaume d'Andres, à la *Chronique de S^t Bertin* de Jean le Long d'Ypres, à Adrien De But, à Jacques de Meyere, à d'Oudegherst, à Malbrancq ; l'auteur prétend d'ailleurs avoir puisé certains renseignements dans le *Geslachtboome van de familie der Knibben* et la *Geslachtlijst van Veyse*.

Pour ce qui concerne les chroniques employées par l'auteur, nous pouvons affirmer qu'il les a choisies et amalgamées sans critique et sans respect de la chronologie ; d'ailleurs, sa fantaisie seule a présidé à la disposition de ses matériaux. Déjà donc sa synthèse est à rejeter, si nous nous plaçons au point de vue des chroniques connues qu'il a employées et avec lesquelles nous pouvons facilement contrôler son récit. A plusieurs reprises nous avons pu faire remarquer ses erreurs et ses méprises (plus haut p. 154).

Mais de plus, nous refusons toute autorité aux listes généalogiques des familles auxquelles l'auteur était allié, généalogies auxquelles il a emprunté certains détails. N'oublions pas que Heyndricx écrit au XVII^e siècle, époque où toute la bourgeoisie de Flandre tendait à se faire anoblir. C'est donc une question importante de savoir quand et par qui ces *Généalogies* ont été rédigées ? Admettons même l'exactitude de la filiation qu'elles

(1) Gilliodts, *Coutumes de Furnes*, t. II, p. 140.

établissaient; mais, elles contenaient en outre des annotations de certains membres de ces familles, et c'est à ces notes que Heyndricx prétend avoir emprunté des renseignements; ces récits, sans aucun doute de date postérieure, méritaient-ils créance?

Néanmoins, l'ensemble de la narration de ces événements par Heyndricx à le mérite d'avoir été inspiré par les traditions locales, qui avaient conservé le souvenir de la guerre privée qui ensanglanta la Flandre Maritime au début du XIII^e siècle.

Un point encore reste à fixer avant de passer aux textes des contemporains. Nous avons vu que H. Van de Velde a voulu par la mauvaise interprétation du texte de Lambert d'Ardres, faire remonter les guerres privées de la Flandre Maritime, à l'année 1040 au moins (plus haut p. 150).

D'autre part, Adrien de But, dès le XV^e siècle, avait placé avant la mort de la comtesse Gertrude († 1113) le commencement de la lutte entre Blavotins et Ingherkins (plus haut p. 135); comme de But avait intercalé cet épisode dans son *Chronicon Flandriæ* après un fait relatif à l'année 1142, De Meyer parle, d'après De But, d'une sédition dans le pays de Furnes à cette date, tout en omettant le nom des deux partis et celui de la comtesse Gertrude.

A notre avis les deux dénominations Blavotins et Ingherkins ont été introduites, par analogie avec des partis de date postérieure, dans cette note relative au début du XII^e siècle, par le chroniqueur De But; J. de Meyere s'est bien gardé de verser dans cette erreur, sachant bien que ces appellations appartiennent à une période plus récente.

Nous savons pourtant que dans sa Philippide, le poète franco-latin Guillaume le Breton, qui écrivit durant le premier quart du XIII^e siècle, nous montre Philippe d'Alsace († 1191) apaisant momentanément la *rixa vetusta* entre les Blavotins et les Isengrins; mais nous sommes portés à croire que, de même que De But a appliqué des appellations de date plus récente à d'autres partis existant antérieurement, Guillaume le Breton a voulu reporter avant le règne de Philippe d'Alsace, une insurrection absolument caractérisée qui, dans toutes ses particularités, ne peut qu'appartenir à la période du puissant adversaire de Philippe-Auguste.

III. LES DOCUMENTS HISTORIQUES CONTEMPORAINS.

1. Le texte historique le plus ancien est celui de LAMBERT D'ARDRES, curé du village de ce nom lez Calais ; entre 1194 et 1198, il entreprit la rédaction de l'*Historia Comitum Ghisnensium* qu'il continua jusqu'en 1203 ; l'auteur est donc strictement contemporain des événements (1). Nous suivons pour les extraits l'édition de J. Heller au t. XXV des *Monumenta* de Pertz (p. 641) :

Capitulum 153 : Quomodo Flandrie regina Portugalensis Mathildis Furnenses domare volens, ab ipsis Furnensibus et Blavotinis exsuperata est.

Interim autem Flandrie quondam comitis Philippi uxor et comitissa, Therasia apud suos Portugallos, apud nos Mathildis cognomento regina dicta, cum apud Flandrensium ditionis castellum sive burgum Insulas dictum in dote sua resideret et sibi per omnia fideles et obnoxios Broburgenses exosos haberet et infestos, eo quod multa ab eis exigeret, que nec ipsi nec predecessores sui nunquam dare consueverant, et Furnenses, eo maxime quod Blavotinos nunquam domare vel subjugare potuit, congregatis exercitibus suis et universis dotalicii militibus et non tantum in terra sumtis populis sed et extra sumptis in subversionem Broburgensium non minus quam Furnensium territorii populorum in manu forti et brachio extento cum universo exercitu suo per Poperingas transiens, apud Andomarensis prepositi villam nomine Alverinchem circiter festum sancti Johannis superba resedit et eandem, nimis laxatis licentie frenis, foraginando, depredando, modum excedendo devastavit. Broburgensium vero castellanus Arnouldus de Ghisnis (2) cum suis Broburgensibus et Ardensibus simul et Ghisnensibus in terra Broburgensium residens, dominam suam reginam in marginibus Broburgensium terre prestolabatur, non ut in eam insurgeret, sed, si quid violenta deprelatione vel devastatione in terra Broburgensi audere presumeret regina vel interciperet, se et terram Broburgensium viris et viribus defendere omnino paratum exhiberet. Sed cum regina barbarico impetu in Furnenses cum omni potentatu suo temere insurgeret, insurrexit et quidam Blavotinorum dux nomine Herbertus, et Walterus de Hondescote et alij quidam cum suis fautoribus et adiutoribus Blavotinis et aliis simul admixtis in reginam et suos et infinitam multitudinem exercitus regine in fugam perverterunt, et alios vulnerando, alios a principalibus membris detruendo, alios more suo jugulando, alios captivos ducendo, alios in satis et in fossatis semivivos relinquendo, ab aliis preda quas ab innocentibus plebibus abduxerant diripiendo, ipsa regina, cum paucis hominibus in castellum suum apud Furnas et abhinc nocte apud

(1) Voir sur lui A. Molinier, *Sources de l'Histoire de France*, t. II, p. 172, n° 1795 ; W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. II, p. 428.

(2) C'est à la demande d'Arnould de Guines, que Lambert, qui était son parent, composa son *Historia*.

Dunkercam aufugiente, vix evadente, bello confecerunt, superaverunt et exterminaverunt.

Broburgensis autem castellanus Arnoldus de Ghisnis(1), non tam gaudens et exultans quam de facto quod opus esset sollicite cogitans, cum semper domine sue regine fidelis esse et obnoxius et in fidelitate semper disposuisset perseverare, juxta patris sui consilium (2), ad postulationem et preces ipsius regine, ipsam reginam cum quibusdam, quos secum habebat, militibus usque in sua securitatis conductum amminiculavit.

Ces événements sont certainement antérieurs à l'année 1203, car c'est avec leur récit que finit la Chronique de Lambert d'Ardrès. Plus haut, dans le texte, il avait fait allusion aux *Blavotins* à propos de Herredus ou Herbert de Furnes, fondateur de Selnesse lez S^t Omer vers 1040; on s'aperçoit de suite que l'auteur a opéré un simple rapprochement de noms, loin de prétendre, comme l'a cru H. Van de Velde, que les *Blavotins* existaient déjà à cette époque :

Crevit et Ardensis nominis bonitas et fama, adeo ut Herredus [sive Herbertus Furnensis, dictus Crangroc] jam jam a Selnessa illuc sua transferre disposuit edificia. Sed cum Furnenses Selnessensis situm loci, munitionem circumquaque fere marisco spacio et profundo silvarum densitate circumcinctam et conclusam, considerantes, aliique, *parentes ejus et amici, utpote viri fortes et bellicosi, ausim dicere Blavolinorum patres et auctores*, ipsum Herredum ab illo revocarent proposito, remansit in sua firmissima Selnessa cum uxore sua Adela in deliciis deliciose vivendo.

Comme nous le verrons plus loin, le récit de Lambert d'Ardrès a été emprunté par Jean Le Long d'Ypres dans le *Chronicon Sithiense* ; l'abbé de S^t Bertin a pourtant combiné le texte de l'*Historia Comitum Ghisnensium* avec la SIGEBERTI CONTINUATIO BERGENSIS.

(1) Arnould II de Guines avait épousé Béatrice de Bourbourg ; il semble qu'il vécut fort mal avec elle, car en avril 1214, Ferrand de Portugal chargea Robert de Béthune d'aller enlever celle-ci et de l'emmener en Flandre, où elle mourut en 1224 ; Roger de Wendover, dans Pertz, *Monumenta*, t. XXVIII, p. 45 ; Anonyme de Béthune dans *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, p. 767.

(2) Baudouin, comte de Guines, père d'Arnould ; on sait qu'en 1209, Philippe-Auguste à la prière de Renaud de Boulogne envahit la terre de Guines et la donna à Renaud ; cf. Guillaume d'Andres, dans Pertz, *Monumenta*, t. XXIV, p. 748 ; et *Sigeberti Continuatio Bergensis, ibid.*, t. VI, p. 439.

2. Au début du XIII^e siècle, un moine de l'abbaye de Bergues S^t-Winnoc en Flandre ajouta au texte d'un manuscrit déjà augmenté de la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux, une Continuation de l'année 1201 jusque vers l'an 1222, sans se tenir pourtant à un ordre strictement chronologique. Le savant Bethmann l'a publiée au tome VI des *Monumenta* de Pertz (p. 438) :

Balvotini domum domne Mathildis Portugalensis regine, Flandrensis comitisse, apud Furnis succenderunt et in cinerem redigerunt. Que propter dedecus sibi illatum irata, congregato multo exercitu, illos factores quesivit, et apud villam Houthem in loco qui Holin dicitur eos invenit et obsedit.

Il faut probablement dater ces événements de l'an 1201 ; le récit des faits suivants peut être rangé sous l'année 1205 :

Obsessa est villa Bergensis a Blavotingis, contra quos pauci Isengrinorum egressi, illico in fugam versi sunt, et unus Blavotingorum, Gerardus Fal nomine, videns socios ante se currentes, putans esse illos inimicos fugientes, septem occidit ex ipsis. Postea Isengrini, resumptibus viris et audacia, collectis septem (1) viris in unum, quorum dux fuit quidam miles Christianus de Prato, omnes Blavotinos, quorum numerus fuit circiter sex milia virorum, fugaverunt (p. 438).

3. Un texte non moins important est celui d'un autre contemporain, GUILLAUME, ABBÉ D'ANDRES, près d'Ardres (1177 † vers 1225), qui composa un *Chronicon Andrense* (2), publié par J. Heller, au t. XXIV des *Monumenta* de Pertz (p. 728) :

Anno Domini 1201 post mortem comitis Flandrie Philippi, in territorio Furnensi inter Blavotinos et Ingrekinos guerra per aliquot annos durat : homicidia, incendia, rapine, furta ; nec est qui justitie manum apponat.

6 Kal. Decembris quidam miles Herbertus nomine de Vulfringhem, qui præcipuus inter Blavotinos habebatur, castrum comitis in ipsa villa de Furnis, collecta parva manu suorum, incendit. Ob cujus facti audaciam tam ipse quam sue factionis coadjutores per bannum comitis Balduini et regine Portugalensis per aliquot tempus ejecti sunt de terra et eorum bona confiscata.

4. Voici comment JEAN LE LONG d'Ypres, abbé de S^t Bertin († 2 janvier 1384) (3) a combiné dans le *Chronicon Sithiense* (édité par

(1) Il faut évidemment lire septum, et non septem.

(2) Voir sur lui A. Molinier, *Les Sources de l'Histoire de France*, t. III, p. 89, n^o 2518, et W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. II, p. 429.

(3) Voyez sur lui *Biographie Nationale*, t. V, p. 319 ; A. Molinier, *Les Sources*, t. II, p. 170, n^o 1782.

O. Holder-Egger, au t. XXV des *Monumenta*), p. 823, les récits de Lambert d'Ardres et de Guillaume d'Andres :

De guerra Blavotinorum et Ingrekinorum

Insurrexerat etiam guerra Blavotinorum et Ingrekinorum, que pluribus annis terras Furnensem, Bergensem et Broburgensem, in quibus bona hujus ecclesie pro magna parte consistunt, quam plurimum affixit. Ad quos constringendos Mathildis comitissa, ad quam dotis nomine predicta territoria pertinebant, exercitum movit ; contra quam Blavotini cum suo ductore quodam milite Heriberto insurgentes, eam in fugam propulerunt, pluribus interfectis ; domina cum paucis fugit in castrum Furnis, nec ibi confidens, ad Dunkercam secessit. Blavotini sequentes castrum principis in Furnis incendunt. Balduinus autem Ghisnarum comes et castellanus Borburgensis dominam suam predictam de Dunkerka in suam securitatem reducerunt. Ob hujus conspiracionis audaciam Heribertus miles ille predictus, cum suis per litteram comitis de patria sunt ejecti, eorumque bona confiscata [*Usque adhuc*, Willelmus Andrensis, cap. 130 ; Lambertus Ardensis, cap. 153]. Quibus omnibus tribulacionibus dominus Johannes noster abbas licet pertesus et multipliciter angustiat, pacienter tamen atque viriliter fratrum animos confortans, constans et fortis sicut tetragonus sine vituperio stetit ; sicut sonant versus tituli :

Sepe rapinas, crebro ruinas vimque rogorum
Passus ovabat, spe reparabat cor timidorum.

5. A son tour le chapelain de Philippe-Auguste, GUILLAUME LE BRETON († post 1214), qui visita la Flandre et écrivit, après Bouvines, la *Philippis* (1), a consacré quelques vers aux Blavotins dans ce long poème ; nous publions les extraits d'après l'édition de G. Waitz et de Pannerborg au t. XXVI des *Monumenta* (pp. 322, 345, 357).

Parlant de l'expédition de Philippe d'Alsace contre la France en 1184 (2), le poète écrit :

Sed nec Isangrinos cum Belgis et Bloetinos
Rixa vetusta tenet intestinique furores,
Se quibus infestant alternatimque lacesunt,
Quin jurata ruant in prelia, Francigenisque
Dum pugnant, veteres juvat intermittere pugnas.

(1) Voir A. Molinier, *Les Sources de l'Histoire de France*, t. III, p. 3, n° 2212.

(2) Voir A. Cartellieri, *Philipp II August von Frankreich*, t. I, p. 146.

Décrivant plus loin l'expédition de la flotte française contre le port de Damme en mai 1213 (1), Guillaume la montre :

Inde movens iterum classis legit equoris undas.
Quod Bloetinorum candentia littora lambit,
Quaque marescosos extendit Flandria campos,
Et qua bellipotens media inter prœlia terram
Su'cat Ysangrinus, gladio munitus et hasta,
Qua sola Furnus arat sinibus vicina marinis,
Quaque ruinosos ostentat Belga penates
Semirutasque domos, regni monumenta vetusti,
Nervius omnipotens ubi bella frequentia gessit (p. 345).

Puis, c'est le comte Ferrand qu'il montre conduisant à la plaine de Bouvines (27 juillet 1214) (2) :

Et quis sub numero comprehendere possit Yprei
Agminis examen, acierum multiplicata
Milia, que portis evomuit Gandavus apertis ;
Belga quot et rabies Bloetina, quot Insula turmas
Mittat, Ysangrinusque furor, Gravelinga quot addat
Agmina cum Furnis, quot Brugia milibus agros
Contegat armatis, aut Audenarda etc. (p. 357).

Dans ses *Gesta Philippi*, en prose, Guillaume le Breton avait signalé en compagnie des Anglais qui vinrent incendier la flotte française au port de Damme (30 mai 1213) :

Occurrerunt Ferrandus comes cum Ysangrinis et Bloetinis de Flandrensis (t. XXVI, p. 306).

6. Le chroniqueur tournaisien PHILIPPE MOUSKÈS (vers 1236) (3), dans sa *Chronique rimée* des rois de France, à propos de la reine comtesse Mathilde qui résidait à Lille en 1212, parle des deux factions dans les termes suivants, que nous reproduisons d'après O. Holder-Egger, au t. XXVI des *Monumenta* de Pertz (p. 747) :

(1) Cf. Anonyme de Béthune, dans le *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, p. 765 ; Ch. Petit-Dutaillis, *Histoire de Louis VIII*, p. 37.

(2) Voir sur Bouvines, dans Pertz, *Monumenta*, t. XXVI, pp. 307-315, 390-393, 395-396, 464-465, 513-514, 538-541, 713-714, 764-765 ; l'Anonyme de Béthune, dans *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, pp. 768-769 ; et le mémoire du Général U. Kœhler, *Entwickelung des Kriegswesens und der Kriegführung im Mittelalter*, t. II.

(3) Voir A. Molinier, *Les Sources*, t. III, p. 92, n° 2522.

Adont à Lille soujournoit
La vielle roïne et manoit,
Ki fu feme al conte Felippe
Et grant dowaire tint viers lppre,
En cel tière des Ingrins
Qui haioient les Blavotins.

Enfin à part une petite mention de l'Anonyme de Béthune qui cite Herbert de Furnes « qui maistres estoit des Blavotins » à la bataille de Damme le 31 mai 1213 (1), nous ne trouvons, dans les *Chroniques*, plus aucune mention des deux factions avant la fin du XIII^e siècle.

7. Mais vers 1301, un moine de l'abbaye de Vicogne-lez-Valenciennes, NICOLAS DE MONTIGNY, rédigeant la seconde continuation de la chronique de son monastère, consacra quelques pages à l'abbé de cette communauté Gilles de Leeuw († 1237), ancien abbé de Middelbourg et l'un des prédicateurs de la cinquième croisade (2), qui intervint dans la querelle des Blavotins et des Inghekins. Voici comment s'exprime Nicolas de Montigny dans la *Continuatio altera Historie monasterii Viconiensis* (3), publiée par J. Heller au t. XXIV des *Monumenta* de Pertz (p. 303) :

Meruerit pacem inter Ysengrinos et Flaventinos vel Flampedes in partibus Hollandie et Zelandie et Flandrie, quam nullus hominum attemptare quibat, sive rex sive comes aut baro, reformare. Sic autem guerra inter eos, quod pater filium habens obvium aut filius patrem, mox immaniter sevientes collise pariter alter alterum suffocabat. Erant autem nobiles valde una pars, residui vero, sicut supradictum est, de territorio Furnensi in Flandria, in loco aut circumcirca locum qui dicitur Cayens commorantes (4). Hoc cernens sanctus pater, illos aggreditur in verbis dulcibus, dicens : non esse honestum etiam apud homines sanguinem sic fundere propinquorum, quid ergo apud Deum ; sed esse justum bellum et acceptabile Deo sacrificium, si ad inimicos Christi se convertant pro consequenda venia delictorum. Exprimit coram eis pactum, quod cum eis erit dux initeris, et sic pax inter eos reformetur. Placet singulis quod dictum est, et osculo facto inter capitales, preparatis necessariis, viam transmarinam cum suis arripit tantus pater.

(1) *Li Estore des ducs de Normandie*, dans Pertz, *Monumenta*, t. XXVI, p. 709 ; écrite vers 1220 (Molinier, *Les Sources*, t. III, p. 6, n^o 2217).

(2) Cf. sur lui Petit-Radel dans *Histoire Littéraire de la France*, t. XVIII, pp. 152-162.

(3) Voyez A. Molinier, *Les Sources*, t. II, p. 166, n^o 1752.

(4) Cayens est évidemment Keyhem près Dixmude, à l'Est de l'Yser, dans le Franc de Bruges.

Ces faits doivent se placer avant l'abbatiat de Gilles de Leeuw à Middelbourg en 1227 ; en effet, nous savons par une lettre adressée par lui aux fidèles de Brabant et de Flandre qu'il était en Egypte au 10 novembre 1219 (1).

IV. CONCLUSION HISTORIQUE (2).

Les Francs qui s'étaient établis sur le territoire de l'ancien pagus Morinorum gardèrent plus longtemps que leurs compatriotes du Sud et de l'Est leurs mœurs et leurs superstitions primitives, non moins que leur humeur martiale ; et leur mélange aux Frisons, qui d'après la tradition et certains indices d'ordre ethnographique seraient venus occuper la côte de la Flandre Maritime, ne fit que renforcer leur attachement aux coutumes germaniques.

Aussi, le Franc de Bruges et la Flandre Maritime sont-ils essentiellement le pays des « particulares guerræ », des *veten*, qui débutant par de simples querelles entre particuliers, s'étendaient bientôt à des lignages tout entiers, pour embrasser enfin tout un pays qu'elles couvraient de ruines (3).

Ces luttes barbares nous sont connues dès le XII^e siècle, et nous savons qu'elles ensanglantèrent à diverses reprises le pays de Furnes dès avant 1109. Une des guerres privées la plus fameuse de cette époque est celle qui éclata, on ne sait pour quelles causes, dans les Métiers de Furnes et de Bergues sous le règne de Philippe d'Alsace. Les deux factions ennemies empruntèrent leurs noms, comme nous l'avons vu, à deux familles puissantes du pays, celle des Blavot ou Blauvoet, et celle des Ingherik ou Isengrin.

Il semble que Philippe d'Alsace parvint à concilier momentanément les adversaires pour les lancer contre la France (4) ; et sous ce sévère législateur, la paix paraît s'être maintenue dans

(1) Martène, *Thesaurus Anecdotorum*, t. I, pp. 874-875.

(2) Pour bien comprendre le récit des événements, il sera utile de consulter la carte du Métier de Furnes et du Métier de Bergues, dans A. Sanderus, *Flandria Illustrata* (La Haye. 1735), t. III, pp. 128 et 312.

(3) Cf. R. Schröder, *Deutsche Rechtsgeschichte* (Leipzig. 1898), pp. 77, 339, 641 ; L. Vander Kindere, *Introduction à l'Histoire des Institutions de la Belgique* (Bruxelles, 1890), pp. 99 et 263.

(4) Guillaume le Breton, *Philippide*, dans *Monumenta*, t. XXVI, p. 322.

la Flandre Maritime. Mais à peine fut-il descendu dans la tombe (1 juin 1191) (1), que les querelles de la succession et les partages, entre les prétendants, qui s'ensuivirent (2), rallumèrent ces luttes fratricides avec plus de fureur que jamais.

On sait qu'en haine de son beau-frère, Baudouin V comte de Hainaut, et dans le désir de s'assurer un successeur, Philippe d'Alsace, veuf en 1182 d'Élisabeth de Vermandois (3), avait épousé en août 1184 (4) Thérèse, fille d'Alphonse I de Portugal, qui prit dans nos contrées le nom de Mathilde (5).

À la mort de son mari, elle obtint, lors du partage du comté au traité d'Arras (Octobre 1191), en usufruit et à titre de douaire : Lille, Douai, Orchies, Cisoing, L'Ecluse, Cassel, Furnes, Bailleul, Bourbourg, Bergues, Watten et Nieppes, soit la Flandre Gallicante et la Flandre Maritime (6).

Cette princesse au caractère altier et aux goûts luxueux prit le titre de reine (7); dès le début elle eut des difficultés avec ses voisins et guerroya même contre l'avoué de Béthune (8). En 1194, elle se remaria avec le duc Eudes III de Bourgogne, dont elle se sépara trois ans après. Dès cet instant, elle semble

(1) Gislebert de Mons, *Chronicon Hannoniæ* (éd. L. Van der Kindere), p. 255; *Flandria Generosa*, in *Monumenta*, t. IX, p. 327; *Gesta Heinrichi*, *ibid.*, t. XXVII, p. 127; L. Delisle, *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*, p. 500; R. Rœhrich, *Geschichte der Kreuzzuege*, p. 136-162.

(2) Voyez Gislebert de Mons, p. 263; Guillaume d'Andres, *Chronicon Andrense*, in *Monumenta*, t. XXI, p. 576; *Flandria Generosa*, *ibid.*, t. IX, p. 329; cf. L. Van der Kindere, *Histoire de la Formation Territoriale*, t. I, pp. 184-185, 189.

(3) A. Cartellieri, *Philipp II August*, Beilagen, p. 83.

(4) *Gesta Heinrichi*, in *Monumenta*, t. XXVII, p. 105, cf. *ibid.*, p. 273; *Sigeberti Continuatio Aquicinctina*, in *Monumenta*, t. VI, p. 422, cf. *ibid.*, p. 534; Gislebert de Mons, p. 164; L. Van der Kindere, *La Formation territoriale*, t. I, p. 175, 315.

(5) Lambert d'Andres, *Historia comitum Ghisnensium*, t. XXIV, p. 641.

(6) Gislebert de Mons, p. 263; Anonyme de Béthune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 755; L. Van der Kindere, *La Formation territoriale*, t. I, p. 189.

(7) « Por chou qu'ele fu fille à roi l'apiela on toudis roïne, ne onques le non de roïne ne perdi por le non de contesse », *Estoire des ducs de Normandie*, in *Monumenta*, t. XXVI, p. 708.

(8) *Ibid.*, p. 707.

avoir choisi Lille comme sa résidence habituelle (1); c'est là entr'autres que, au cours d'un procès, elle rassembla ses hommes de fief, parmi lesquels on cite Herbert de Wulveringham (décembre 1199) (2).

A Marguerite d'Alsace et Baudouin VIII avait succédé en 1195, leur fils Baudouin IX de Flandre et de Hainaut, le puissant ennemi de Philippe-Auguste. Ce dernier essaya à plusieurs reprises, d'annexer Douai et l'Écluse, villes du douaire de Mathilde, à la couronne de France (3); mais battu par le Flamand, le roi dut se désister de son entreprise. Nous ne connaissons pas l'attitude de Mathilde durant le cours de cette lutte. En tout cas, le nouveau traité de Péronne (2 janvier 1200), stipula que les terres formant le douaire de Mathilde devaient à sa mort faire retour à la Flandre (4).

L'année suivante, au carême de 1201, Foulques de Neuilly vint prêcher la croisade dans les Pays-Bas, et Baudouin de Flandre prit la croix; on sait comment, abandonnant ses comtés à des périls graves, il alla prendre, trois ans plus tard à Constantinople, la vaine couronne d'empereur d'Orient, qu'il perdit avec la vie en 1205 (5).

C'est peu de temps avant son départ que de nouveaux troubles avaient éclaté dans le Métier de Furnes (6). La reine Mathilde n'était jamais parvenue à dompter et soumettre la faction des Blavotins qui lui était hostile, on ne dit pas pourquoi (7). De plus, elle avait gravement indisposée contre elle les habitants de Bourbourg, — dont la châtelaine Béatrice

(1) Lambert d'Andres, *Historia comitum Ghisnensium*, in *Monumenta*, t. XXIV, p. 641; Philippe Mouskès, *Chronique rimée*, *ibid.*, t. XXIV, p. 747; O. Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, probationes, t. I, p. 193.

(2) A. Pruvost, *Cartulaire de Bergues Saint-Winnoc*, t. I, pp. 165-166.

(3) I. Delisle, *Catalogue des Actes*, p. 106.

(4) Anonyme de Béthune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 760; Warnkönig-Gheldolf, *Histoire de Flandre*, t. I, pp. 341-342; I. Van der Kindere, *La Formation territoriale*, t. I, p. 196-197.

(5) G. de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, (éd. N. De Wailly), *passim*; Anonyme de Béthune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 761; *Flandria Generosa*, in *Monumenta*, t. IX, p. 326; Raoul de Diceto, *ibid.*, t. XXVII, p. 286; et R. Rœhrich, *Geschichte der Kreuzzuge*, pp. 170-186.

(6) Guillaume d'Andres, p. 728.

(7) Lambert d'Andres, p. 641.

avait épousé le fils du comte de Guines (1), — par ses lourds impôts, auxquels cette population n'était point habituée.

Les Ingherkins prirent le parti de Mathilde. Pour des années recommencèrent les homicides, les incendies, les rapines, sans que personne, pas même le comte Baudouin put l'empêcher(2). La guerre privée prit un caractère si atroce que le fils combattait son père et que des parents s'entretuaient; la noblesse se divisa en deux camps (3); et le chevalier Herbert de Wulveringham prit la direction de la faction des Blavotins (4), — ces hommes vaillants et belliqueux, dont Lambert d'Ardres fait l'éloge (5). Ceci nous fait supposer que Richard III Blavoet était alors en bas âge.

Furieuse de l'opposition qu'elle rencontrait de la part des Furnois, et désireuse de punir les Bourbourgeois qui refusaient de payer ses maltôtes, Mathilde réunit les hommes d'armes de son douaire, à Ypres. Elle traversa Poperinghe avec cette grande armée pour se diriger sur Furnes et Bourbourg; Arnould de Guines, châtelain de Bourbourg, rassembla sur le champ les gens de Guines, d'Ardres et de Bourbourg, et afin de défendre à la reine l'accès de ce territoire, il s'avança avec cette forte troupe jusqu'aux frontières de la châtellenie. Mathilde se dirigea à marches forcées vers Furnes, brûlant et ravageant tout sur son passage, et poursuivit les Blavotins jusqu'au hameau de Holin-lez-Houthem (6). Mais Herbert de Wulveringham et Gautier de Hondschoote, leurs chefs, la repoussèrent et battirent complètement Mathilde à Alveringham, non loin de Wulveringham (vers le 24 juin 1201); les Blavotins exterminèrent dans la fuite tous les adversaires qu'ils purent atteindre. La reine suivie seulement de quelques cavaliers, put gagner son château à Furnes et de là, se réfugier durant la nuit à Dunkerque. A la prière de la reine et sur les conseils de

(1) Lambert d'Ardres, p. 637 et 641.

(2) G. d'Ardres, p. 728.

(3) Nicolas de Montigny, *Histoire de Vicogne*, p. 308.

(4) G. d'Ardres, p. 728; Lambert d'Ardres, p. 641; *Estoire des ducs de Normandie*, p. 709.

(5) Lambert d'Ardres, p. 610.

(6) Il faut combiner ici la note incomplète de la *Continuation de Bergues*, p. 438, et le récit de Lambert d'Ardres, pp. 641-642.

son père Baudouin, Arnould de Guines vint prendre Mathilde et la conduisit en lieu sûr (1). Le 26 Novembre suivant Herbert de Wulveringham incendia le château comtal de la princesse à Furnes (2).

Pour punir les rebelles, Baudouin de Constantinople, à la veille de son départ, prononça contre eux la confiscation des biens et le bannissement, et pendant quelque temps les chefs des Blavotins durent quitter le pays de Furnes (3).

A la fin de l'année 1202 nous trouvons la reine Mathilde à Gravelines (4), et en mars de l'année suivante, elle était rentrée dans sa « maison » de Lille (5).

L'année d'après, les Blavotins retournèrent au pays de Furnes, sans doute grâce à la faiblesse du régent Philippe le Noble, marquis de Namur, frère de Baudouin de Constantinople et tuteur de ses filles Jeanne et Marguerite.

En 1205, les Blavotins assiégèrent la ville de Bergues St-Winnoc où s'étaient enfermés les chefs des Isengrins; on rapporte que ceux-ci firent une sortie contre les assiégeants, durant laquelle un des chefs Blavotins, Gérard Fal, croyant, par erreur, voir fuir ses ennemis devant lui, tua sept de ses partisans. Les Isengrins, reprenant courage et audace, ayant réuni leurs hommes en un seul bloc (6), placèrent à leur tête Chrétien de Praet et mirent en fuite tous les Blavotins, dont le moine de Bergues n'hésite pas à fixer le nombre à six mille (7). Cet événement fut appelé plus tard le Lundi rouge et se commémorait encore du temps d'Adrien de But (8).

(1) Lambert d'Ardres, p. 642.

(2) Guillaume d'Andres, p. 728; *Continuation de Bergues*, p. 438. — Le moine de Bergues place, sans doute par erreur, l'incendie du château de Furnes, avant la bataille de Houthem, et prétend que ce fut là l'origine de la lutte (plus haut p. 172).

(3) Guillaume d'Andres, p. 728.

(4) Acte par laquelle Mathilde confirme la donation faite au monastère de Watten, dans Ed. De Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre Maritime*, (Lille, 1860), p. 11.

(5) O. v. redius, *Genealogia comitum Flandriæ, probationes*. t. I, p. 193.

(6) *Septum*, proprement, un porc, en enclos, désigne ici la couronne ou le porc-épic, ordre de combat encore usité par Guillaume de Juliers au siècle suivant, *Annales Gandenses* (éd. Funck-Brentano, Paris, 1896), p. 44.

(7) *Continuation de Bergues*, p. 438.

(8) Ad. de But, *Chronicon principum Flandriæ*, p. 294.

La même année, Mathilde confirma le 11 novembre les chartes de l'abbaye de S^t-Winnoc (1); elle résidait encore dans cette ville au 1 décembre (2). D'après le premier acte se trouvaient alors avec la reine, Gautier, châtelain de Douai, Philippe de Hanstaing, Gérard de Auling, Guillaume De Fosse, Philippe de Deregnaux, Guillaume de Cassel et Robert de Bailleul. Les témoins du second document sont, outre les deux premiers et le dernier de la liste précédente, Baudouin de Hondschoote, Pierre et Guillaume de Bruech, et Chrétien de Praet, le héros de la levée du siège. Ce sont là, sans nul doute, les chefs des Ingherkins.

Deux ans après, par une charte, nous trouvons Mathilde à Bergues S^t-Winnoc en compagnie du régent Philippe de Namur, et chose remarquable, parmi les signataires de l'acte, nous notons le chef des Blavotins, Herbert de Furnes (3) ! Pourtant la guerre privée n'avait pas cessé. La même année 1207, nous lisons dans la plainte au Pape des chanoines d'Ypres, qu'on avait dépouillé de leur dime à Watou et qui ne pouvaient obtenir justice, que la faute en est à la guerre inexpiable du pays de Furnes (4).

Quatre ans après, nous voyons Innocent III accorder à l'abbaye de S^t-Nicolas de Furnes, les mêmes bulles de protection qu'il avait données aux Dunes et à l'abbaye de S^t-Winnoc dès l'an 1200 (5).

(1) A. Pruvost, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues*, t. I, p. 181.

(2) *Ibid.*, p. 182.

(3) Feys et Nelis, *Cartulaire de Saint-Martin à Ypres*, t. II, p. 47, n^o 65.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 48, n^o 66 : « Cumque canonici Ypresenses tam manifestam injuriam terre non possunt, et laicalem justitiam propter indomabilem terre Furnensis werram nullatenus expectarent, etc. »

(5) F. Van de Putte, *Cartulaire de Saint-Nicolas de Furnes*, p. 172 : Privilegium Domini Innocentii Pape III, de Juriantibus nostris. « Dilecti filii abbas et conventus de Furnis, premonstratensis ordinis, tam de frequentibus injuriis quam de ipso cotidiano defectu justicie conquerentes, universitatem vestram litteris petierunt a ostilicis excitari, ut ita videlicet eis in tribulationibus suis contra malefactores eorum prompta debeat magnanimitate consurgere, quod ab angustis quas sustinent et pressuris vestro possint presidio respirare » Même texte dans la bulle du 17 mai 1200, apud F. Van de Putte, *Cartulaire des Dunes*, t. I, p. 129; celle du 5 août 1200, apud A. Pruvost, *Cartulaire de Bergues*, t. I, p. 168.

Mathilde, que l'on trouve entretemps à Douai (1), se rendit en 1212 auprès de Philippe-Auguste à Paris, afin d'y négocier le mariage de Ferrand de Portugal, son neveu, avec l'héritière de Flandre, Jeanne de Constantinople. On sait en effet, que moyennant la main de la sœur du roi (2), Philippe de Namur n'avait pas hésité à livrer à Philippe-Auguste ses deux nièces, acte qui fut sévèrement jugé même de ce temps (3).

Mathilde acheta à prix d'or les conseillers de Philippe, et Ferrand, fils de Sancho I de Portugal, épousa Jeanne alors âgée de douze ans (4). La monstrueuse perfidie de Louis, fils de Philippe-Auguste, arracha au nouveau comte, en route vers son comté, les villes d'Aire et de St-Omer (5), et brouilla dès le début Ferrand avec son suzerain. Aussi lorsqu'en avril 1213, à l'assemblée des barons français convoquée par Philippe Auguste à Soissons, le comte de Flandre eut refusé d'accompagner le roi contre Jean Sans Terre, si Louis de France ne lui rendait d'abord les deux villes enlevées, ce fut, non contre l'Angleterre, mais contre la Flandre que la flotte et l'armée de France furent dirigées (6).

A l'approche de l'armée française, la reine Mathilde s'enfuit de Lille à Furnes (7); Ferrand se réfugia en Zélande sui-

(1) *Nota Si. Amati Duacenses*, in *Monumenta*, t. XXIV, p. 29.

(2) Marie de France. Voir Ph. Mouskès, in *Monumenta*, t. XXVI, p. 746; J. de Guyse, *ibid.*, t. XXX, pp. 243, 259; Alberic de Trois-Fontaines, *ibid.*, t. XXIII, p. 896; Anonyme de Béthune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 762.

(3) Septembre 1208; Anonyme de Béthune, *loco citato*, p. 763.

(4) *Sigeberti Continuatio Bergensis*, in *Monumenta*, t. VI, p. 440; G. d'Andres, *ibid.*, t. XXIV, pp. 754; Jacques de Guyse, *ibid.*, t. XXX, pp. 261-262; *Flandria Generosa*, t. IX, p. 330; *Estore des ducs de Normandie*, t. XXVI, p. 707; Baudouin d'Avesnes, t. XXV, p. 449; Baudouin de Ninove, t. XXV, p. 539, etc.

(5) Ch. Petit-Dutaillis, *Histoire de Louis VIII*, pp. 20-21; L. Van der Kindere, *La Formation territoriale*, t. I, p. 199; Warlkœnig-Gheldolf, *Histoire de Flandre*, t. I, pp. 346-347.

(6) Anonyme de Béthune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 765; Guillaume le Breton, in *Monumenta*, t. XXVI, pp. 304, 337; Ch. Petit-Dutaillis, *Histoire de Louis VIII*, p. 36-40.

(7) *Estore des ducs de Normandie*, in *Monumenta*, t. XXVI, p. 707.

vi par Herbert de Wulveringhen, chef des Blavotins (1). Les Isengrins, oubliant au milieu des malheurs de la patrie leur haine vivace contre la faction adverse, se trouvaient rangés également aux côtés du comte (2).

Aussi lorsque Ferrand eut détruit par l'aide de la flotte du Comte de Salisbury les vaisseaux français dans la rade de Damme (30 mai 1213), toute la Flandre se trouvait-elle à ses côtés (3). Malheureusement, Ferrand fut défait le lendemain sur la côte par Philippe-Auguste accouru en toute hâte de Gand (4). Le Comte de Flandre fut forcé de s'enfuir à nouveau à Walcheren (5), mais Herbert de Furnes osa retourner dans son pays (6). D'ailleurs le 1^{er} juin, Philippe-Auguste dut brûler ses propres vaisseaux et rentrer peu après en France. Ferrand, revenu de Zélande, n'eut qu'à se montrer pour que toutes les villes lui ouvrissent leurs portes ; seul Lille résista. Pris d'abord par Ferrand, il fut repris par Philippe-Auguste qui y brûla les maisons de la reine Mathilde (7). Durant le carême de l'année suivante, Louis de France incendia Bailleul et Steenvoorde et une grande partie de la terre de la reine de Portugal (8).

Depuis, Blavotins et Ingherkins luttèrent côte à côte à Bouvines (27 juillet 1214) (9), mais ne purent empêcher la défaite

(1) Anonyme de Béthune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 765 ; *Flandria Generosa*, in *Monumenta*, t. IX, p. 336 ; Guillaume d'Andres, t. XXIV, p. 753 ; Guillaume le Breton, *ibid.*, t. XXVI, pp. 306, 346-350.

(2) Guillaume le Breton, *Philippide*, apud A. Duchesne, *Scriptores*, t. V, p. 207 :

Jam sua per speculas Bloetinus signa levavit ;
Omnis Ysangrinus, Furnites, Belga sub uno
Coetu Ferrando comiti se consociarunt.

(3) *Estoire des ducs de Normandie*, in *Monumenta*, t. XXVI, p. 708 ; Guillaume le Breton, *ibid.*, pp. 306, 347-358 ; Ph. Mouskès, *ibid.*, pp. 749-750 ; Roger de Wendover, t. XXVIII, p. 44, etc.

(4) Anonyme de Pethune, in *Recueil des Historiens*, t. XXIV, p. 765.

(5) Jacques de Guyse, in *Monumenta*, t. XXX, p. 266.

(6) *Estoire des ducs de Normandie*, t. XXVI, p. 709.

(7) Anonyme de Béthune, in *Recueil*, t. XXIV, p. 766.

(8) Ch. Petit-Dutaillis, *Louis VIII*, p. 43.

(9) Guillaume le Breton, in *Monumenta*, t. XXVI, p. 357.

ni la prise du comte Ferrand. Sa femme Jeanne de Constantinople ne garda son comté qu'au prix de grandes concessions, et tint sa terre en la volonté du roi (1). Dès le 28 août 1215, nous retrouvons la reine Mathilde au château de Furnes (2), où elle mourut le 6 mars 1218 (3). Son vaste domaine retourna à la Flandre.

Pourtant la réconciliation des Blavotins et Ingherkins n'était qu'apparente; un jour même, les nobles des deux factions furent sur le point d'en venir aux mains à Keyhem à l'E. de Dixmude, lorsque survint l'ardent prédicateur de la cinquième croisade Gilles de Leeuw, plus tard abbé de Middelbourg et de Vicogne (4). Les paroles éloquentes du vénérable Prémontré parvinrent à leur faire déposer leurs armes fratricides(5); quelques-uns suivirent même le fervent prédicateur en Egypte et escaladèrent les premiers les murs de Damiette en 1219 (6).

Ainsi finit cette guerre privée qui avait ensanglanté la Flandre Maritime durant un demi-siècle. Mais si la querelle était éteinte, le nom n'avait pas disparu.

En 1315, une révolte provoquée par une levée d'impôts amena une sédition au terroir de Bergues; « li communs » du Métier de Bergues marcha contre le capitaine et le bailli à bannière déployée, délivra les prisonniers et menaça de mort les

(1) *Reineri Annales, ibid.*, t. XVI, p. 673; Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire de Flandre*, t. I, pp. 347-348.

(2) A. Pruvost, *Cartulaire de Bergues Saint-Winnoc*, t. I, p. 196.

(3) *Sigeberti Continuatio Bergensis*, in *Monumenta*, t. VI, p. 440; Guill. d'Andres, t. XXIV, p. 758; J. Le Long, *Chronicon Sithiense*, in *Monumenta*, t. XXV, p. 823. Pauwel Heyndericx, *Jaerboeken van Veurne*, t. I, pp. 128-129, répète au suet de sa mort une invraisemblable légende produite par le *Chronicon Dunense*.

(4) Ceci eut lieu peu après 1214, probablement l'année suivante, car Baudouin de Ninove, *Monumenta*, t. XXV, p. 540-542, nous apprend que Gilles De Leeuw commença sa prédication à cette époque.

(5) *Historia Monasterii Viconiensis*, in *Monumenta*, t. XXIV, p. 308.

(6) Voyez la lettre que l'abbé Gilles envoya le 10 novembre 1219 de Damiette sur la prise de cette ville dans le *Thesaurus* de Martène, t. I, p. 874; par une erreur inconcevable, Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, pp. 255-256, a placé cette participation aux croisades des Blavoets et Isengrins à l'année 1248, lors de la première expédition de Saint Louis!

keuriers dont on dénonçait la mauvaise gestion financière. L'enquête révéla qu'un des chefs rebelles avait dit : « Elas ! Blauvox, vous convient-il tant payer » (1). (*Applaudissements.*)

M^r le Président. Messieurs, c'est un véritable régal historique auquel nous a conviés, ce soir, M^r Fris, et nous le remercions tous très sincèrement de sa communication si importante et si intéressante.

Vous serez sans doute d'accord, Messieurs, pour en décider la publication au *Bulletin*, afin que nous puissions relire dans le plus bref délai ce beau travail (*Adhésion*).

Nos *Annales*, en effet, sont un peu « encombrées » et deux volumes en sont à la fois sous presse.

La séance est levée à 10 h 1/2.

(1) H. Pirenne, *Le Soulèvement de la Flandre Maritime de 1323 à 1328* (Bruxelles. 1900), p. XXIV et note 5. — Comme on l'aura remarqué nous n'avons pas cherché à suppléer au silence des sources par le travail de notre imagination. Comme l'a dit Anatole France : « En histoire, il faut se résoudre à beaucoup ignorer » (*Pierre Nozière*, p. 183). Cf. E. Kant, *Kritik der reinen Vernunft* (éd. Harcourt), p. 256.

Assemblée générale du mercredi 14 mars 1906.

Algemeene vergadering van woensdag 14 Maart 1906.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. L'éducation esthétique. Rapport de M^r VERMAST. — Discussion.
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président; G. Hulin et V. vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers, et MM. A. Adan, J. Casier, A. De Bruycker, H. De Marez, E. de Rudder, H. de Tracy, J. Dutry-Van Loo, V. Fris, A. Goderus, E. Heyman, L. Janson, L. Lievevrouw-Coopman, J. Maertens, J.-E. Nève, G. Philippo, A. Roersch, E. Sacré, L. Van Biesbroeck, A. vander Mensbrughe, G. Vanderpoorten, E. Van Goethem et A. Vermast.

M^r A. Diegerick, bibliothécaire, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Communications.

M^r le Président. Avant d'aborder l'ordre du jour, je dois adresser des félicitations à ceux de nos membres qui viennent d'obtenir la croix de l'Ordre de Léopold : MM. Cumont, De Waele, Duclos, Ladon et Mortier (*Applaudissements*).

Nous avons reçu une invitation au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui se tiendra à Monaco du 16 au 22 avril 1906.

M^r P. Bergmans, secrétaire. Nous avons reçu une lettre de la Société des bibliophiles belges siégeant à Mons, nous priant d'organiser pour le mois d'août prochain le Congrès belge d'histoire et d'archéologie.

M^r le Président. Je vous engage, MM., à décliner cette offre, aussi honorable soit-elle, car nous ne disposons plus que de quelques mois et je suis d'avis que c'est trop peu de temps pour assurer le succès du congrès. Ensuite nous n'avons aucune certitude que l'Exposition Van Eyck puisse avoir lieu cette année; il y a au contraire plus de probabilité qu'il faudra la remettre à l'année prochaine (*Adhésion*).

Ballottage de membres honoraires.

MM. G. Hauman, peintre-décorateur, Ed. Heyman, chef de bureau à l'administration communale, L. Jotthier, artiste-peintre, à Gand, et J. Lameere, conseiller à la Cour de cassation, à Bruxelles, sont admis en qualité de membres honoraires de la Société.

M^r A. Heins. Je trouve, dans le numéro de la *Flandre Libérale* qui a paru ce soir (n° daté du 15 mars 1906), un article assez intéressant et dont je me permettrai de donner lecture parce qu'il n'est pas très long :

Notre ancien hôtel de ville. - Décidément, on n'a pas encore trouvé trace de l'ancien hôtel de ville au milieu des maisons qu'on démolit à côté du

Beffroi. M. Lacquet, qui préside aux recherches avec sa compétence connue, nous a dit qu'il pense que l'ancienne auberge « De Kroon », dont le seul croquis nous a été laissé par M. Van Lokeren et qui se trouve à notre Bibliothèque, pourr-it fort bien avoir été partiellement notre ancienne maison communale. Cette auberge regardait le Beffroi, dont elle n'était séparée que par une rue très étroite. Ses grands souterrains étaient destinés aux « afspanningen », et il est probable qu'il n'en subsiste plus rien.

Cet article paraît commenter des paroles qui auraient été prononcées par notre ami M^r Lacquet. Cela a d'autant plus d'importance que M^r Lacquet est président du comité chargé de surveiller les travaux dont il s'agit, et je ne sais si les paroles qu'on lui attribue sont exactes, ou si elles reproduisent fautivement l'avis qu'on lui impute. On a parlé ici, il y a des années(1), d'un vieux mur à pignon qui sera isolé dans quelques jours. Il me semble que l'article est tout au moins tendancieux, et je voudrais que le compte-rendu de la séance de ce soir contienne une certaine protestation contre les paroles qui sont prêtées à M^r Lacquet. Il est nécessaire qu'il en soit ainsi, car il serait regrettable que l'on pût considérer cet article comme donnant au sujet de ce vieux mur une impression que notre Société devrait sembler partager; à mon avis, il sera toujours temps de se prononcer dans trois ou quatre semaines, quand le mur dont il s'agit aura été gratté sur les deux faces. Il est certain qu'à plus eurs points de vue il serait regrettable que ce mur soit maintenu, car il gêne la réalisation des idées de ceux qui voudraient voir aménager là soit un square, soit un nouveau bloc de constructions. Il est donc possible que nous verrons la disparition de ce mur; mais il me paraît au moins prématuré de prévoir ce que l'on trouvera en cet endroit, et d'en mesurer, à présent, le plus ou moins grand intérêt.

M^r le **Président**. Vous demandez donc simplement que l'on prenne acte de votre protestation.

M^r **Heins**. C'est à dire que la question dont il s'agit devra peut-être nous occuper l'un de ces jours, après es travaux de dégagement, et que l'on doit attendre les résultats des travaux que surveille la Commission locale.

(1) Voir *Bulletin*, t. IV (1896-1897), p. 252 et planche.

M^r V. Vander Haeghen. On a dit à la dernière séance ce qui a été fait à la cathédrale pour certains tableaux de maîtres qui jusqu'ici étaient cachés aux regards du public. Je suis heureux de signaler qu'à l'église Saint-Pierre, grâce à M^r le curé Heynssens et à l'un de ses vicaires, M^r l'abbé Cap, des mesures analogues ont été prises. On va placer des inscriptions sur les différents tableaux, à l'exemple de ce qui s'est fait précédemment à Saint-Michel et à Saint-Bavon. Je pense qu'il y a lieu d'en féliciter M^r le curé et son vicaire (*Applaudissements*).

M^r Heins. Comme nous devons aussi des félicitations à notre président pour ce qui a été fait à Saint-Bavon.

M^r A. Goderus. Je passe souvent par le pont Saint-Michel. Or, aujourd'hui que les démolitions de la rue de l'Etoile sont achevées, on jouit en cet endroit d'une très belle perspective vers l'église Saint-Bavon. J'ai constaté à regret que l'on a placé dans la rue de l'Etoile une palissade qui semble indiquer le futur alignement.

Si celui-ci se réalise, la belle perspective dont on jouit aujourd'hui disparaîtra complètement. J'engage tous les membres qui s'intéressent à cette question à se promener par là et à aller se convaincre de l'exactitude de ce que j'avance. Il serait réellement déplorable de voir disparaître la belle vue dont on jouit aujourd'hui, et je pense qu'il y aurait lieu de prendre des mesures pour en assurer la conservation.

M^r Heins. Nous ferons tous volontiers une excursion par là ; mais je crois que ce que l'on considère comme une palissade est simplement l'alignement du nouveau pont. Or, discuter ceci, c'est remettre en question le pont lui-même.

M^r A. Goderus. L'axe du pont doit être incliné un peu vers la rue de la Catalogne, et je pense qu'on devrait faire tout ce qui est possible pour conserver la belle perspective dont on jouit aujourd'hui.

M^r Heins On pourrait parler de cette affaire à la prochaine séance après avoir été jeter un coup d'œil sur... le corps du délit (*On rit*).

M^r le Président. Avant d'entamer l'ordre du jour, permettez-moi de vous faire remarquer que notre local est orné du portrait du grand artiste Félix De Vigne, portrait qui nous a été offert par son fils, M^r l'échevin De Vigne. Je tiens à remercier celui-ci de ce don qui rappelle à notre mémoire une des illustrations artistiques et archéologiques de notre chère ville de Gand. J'exprime l'espoir que l'exemple donné par M^r l'échevin De Vigne trouvera de nombreux imitateurs, et que nous pourrons constituer ainsi une galerie des principaux archéologues et historiens gantois.

II.

L'Éducation esthétique.

M^r A. Vermast. J'estime qu'il y a lieu de déterminer d'abord exactement la portée de la question à discuter. Notre ordre du jour portait « *de l'Éducation artistique dans l'enseignement moyen* ». Mais la conférence de M^r Mallinger, qui devait servir d'introduction à cette discussion, élargit considérablement le débat. En effet, cette conférence, après avoir établi l'utilité et l'opportunité d'une vulgarisation de l'éducation artistique, s'occupe successivement de la famille, de la rue, de l'école en général, aussi bien de l'école primaire que de l'enseignement moyen. Il est certain que la plus grande partie de la conférence s'écarte complètement des termes de notre ordre du jour. Il serait dès lors utile de dire si nous nous en tiendrons à la question telle que nous l'avons formulée d'abord, ou bien si nous allons suivre M^r Mallinger sur ce nouveau champ d'action infiniment plus étendu.

Les journaux et les revues, qui dans les derniers temps se sont occupés de la question, ne font guère de distinction entre les degrés d'enseignement; ils étudient *l'art à l'école* et, à première vue, on doit se demander pourquoi l'école primaire ne pourrait pas aussi bien coopérer à l'éducation esthétique que l'athénée, l'école moyenne et le collège.

Je pense cependant que, provisoirement, il n'y a rien à faire à l'école primaire, ce pour différents motifs que j'exposerai si la discussion aborde ce point.

Pour le moment, et quelle que soit la décision de l'assemblée au sujet de la position de la question, je m'en tiens à mon engagement de développer ce qui, jusqu'à présent, s'est fait dans l'enseignement moyen, au point de vue de l'éducation artistique.

L'Éducation esthétique dans l'enseignement moyen.

L'éducation poursuit le développement harmonique de toutes les facultés; il en résulte que le développement du *sentiment du beau* rentre dans le cadre de l'éducation générale, et que l'école, qui s'occupe de l'éducation dans l'acception la plus large du mot, ne peut s'en désintéresser.

Et d'abord, ce serait une grave erreur de croire que la question date d'hier et que notre enseignement ait négligé jusqu'à présent tout ce qui peut contribuer à former le bon goût, à développer ce sentiment du beau. Comme l'a très bien dit M^r Fris, c'est plutôt le mot qui est nouveau; il est incontestable que depuis nombre d'années on a introduit des essais de tout genre dans le but direct ou indirect de coopérer à l'éducation esthétique, de faire comprendre et aimer l'art dans ses diverses manifestations. Il est bien vrai que généralement ces innovations se rattachent à un cours quelconque de l'enseignement, à une matière nettement déterminée du programme, mais il serait injuste de ne pas reconnaître une relation intime entre le but de ces divers essais et ce que l'on appelle aujourd'hui l'éducation esthétique.

Je puis dire hardiment qu'il n'y a réellement aucune divergence d'opinion au sujet du principe même de l'utilité, de l'opportunité de l'éducation esthétique à l'école. La discussion doit porter uniquement sur la question d'application: En quoi doit consister l'éducation esthétique à l'école et plus spécialement — c'est ce qui nous occupe en ce moment — à l'école d'enseignement moyen?

Au Congrès de l'Enseignement moyen tenu à Bruxelles en 1900, s'est posée la question suivante :

Faut-il créer à l'enseignement moyen un cours d'esthétique ou, subsidiairement, faut-il créer un cours d'histoire de l'art ?

Cette question a été introduite par un rapport très intéressant de M^r Picalausa, professeur à Seraing, et a donné lieu à une discussion non moins intéressante, conduite surtout par M^r le chanoine Krekelberg de Mons. On était absolument d'accord pour dire qu'il ne pouvait être question de la création d'un cours d'esthétique, pas même d'un cours d'histoire de l'art, que tout ce qui pouvait se faire dans ce sens devait être de l'enseignement occasionnel.

Toutes les branches de l'enseignement peuvent se prêter à l'enseignement occasionnel, à condition bien entendu que la digression ne soit pas trop longue, qu'elle ne fasse pas tort à la leçon même. En ce moment on a abusé un peu des recommandations relativement à cet enseignement occasionnel, qui doit s'occuper et d'alcoolisme, et de savoir-vivre, et de l'usage du tabac, et de la mutualité, et de l'épargne, et de la cruauté envers les animaux, etc. etc. Je reconnais volontiers que, pour ce qui est de l'enseignement esthétique, cette matière se lie le plus souvent de façon si intime à la leçon même, qu'elle n'empiète guère sur le temps à consacrer à cette leçon, et je ne peux qu'approuver les instructions qui s'y rapportent.

Voici donc un premier point à retenir : il est recommandé à tous les professeurs de saisir les diverses occasions qu'offre leur cours pour aider à l'éducation et au développement du sentiment esthétique de l'élève. Le professeur de littérature, p. ex., choisira judicieusement les auteurs ou les parties d'auteurs à expliquer, de manière à faire ressortir ce qu'il y a de beau, d'artistiquement beau dans ces extraits ; les sujets de rédaction à traiter par les élèves doivent fournir une autre occasion de travailler au développement du sentiment du beau ; les lectures des élèves seront dirigées dans le même sens.

Voici comment s'exprime M^r Pecqueur, professeur de littérature française à l'Université royale de Liège, interviewé par l'*Indépendance Belge* :

« Quant au cours lui-même il s'exonérera de plus en plus du

formalisme pédagogique, de tout pédantisme pédagogique et livresque. Loin de se laisser absorber par l'exégèse grammaticale et verbale, il visera à la magnification de ses belles pensées, des nobles sentiments, de la forme esthétique. Plus d'érudition ni de science vaine; que le beau, le bon, le vrai, dans leur essence même, deviennent l'idéale et tyrannique préoccupation des éducateurs, puisque, aussi bien, il s'agit ici, non de fabriquer des savants et des lettrés, mais de créer des hommes et des citoyens ».

Plus loin il ajoute : « L'interprétation des auteurs, ne donnant à l'exégèse grammaticale et à la théorie littéraire que le strict nécessaire, vise de plus en plus à l'explication esthétique des idées, des formes d'art et des procédés de style des écrivains ».

Et ne croyez pas qu'il s'agisse ici de simples desiderata : « Qu'il y ait eu à des époques lointaines, — ainsi continue M^r Pecqueur, — qu'il y en ait peut-être encore aujourd'hui quelques rares spécimens, qu'il y ait eu des professeurs dénués de sens artistique et privés de goût littéraire, c'est bien possible; mais ils ne furent jamais qu'une infime minorité, même au temps où la philologie régnait en maîtresse dans l'université et par contre-coup dans les athénées. Depuis trente ans les choses se sont singulièrement transformées dans ce domaine. Au mouvement général d'ascension vers les idées d'art, le corps professoral s'est associé de toutes ses forces et, depuis, il n'a pas cessé d'être poussé énergiquement dans cette voie par la création d'organismes nouveaux, par des influences de toute espèce. »

Voilà pour les cours de langues.

Le professeur d'histoire et de géographie a pour instructions spéciales de « tracer vigoureusement les grandes lignes qui marquent le mouvement progressif des idées civilisatrices », c. à d. qu'il ne perdra pas de vue le développement artistique dans la civilisation, surtout en étudiant l'histoire de la patrie.

C'est le cours d'histoire qui, à mon avis, peut le plus aisément et le plus utilement s'inspirer des recommandations relativement à l'enseignement esthétique. On a déjà compris que l'on donnait beaucoup trop d'importance aux détails de l'histoire

politique, au détriment de l'histoire de la civilisation ; peu à peu s'est produit un revirement qui, de nos jours, s'accroît rapidement. Bientôt nous en arriverons à la conception que l'histoire politique doit être le cadre qui permet de détailler, de situer l'histoire du peuple et de sa civilisation. Les programmes actuels font suivre chaque grande période politique d'un coup d'œil sur les progrès de la civilisation de cette époque et, dans ces progrès, il y a évidemment lieu d'étudier les transformations et les progrès des arts et sciences : pour un professeur d'histoire capable et zélé, il y a là l'occasion d'enseigner ce que j'appellerai les éléments de l'histoire de l'art, avec suffisamment de détails pour que l'enseignement occasionnel des divers cours puisse s'y rattacher et former un tout.

D'ailleurs tout récemment le *Moniteur* a publié la composition d'une commission spéciale chargée de réviser les programmes de l'enseignement, et je crois bien qu'il entre dans les intentions de cette commission d'accentuer assez fortement les tendances de l'enseignement historique dans le sens que nous indiquons plus haut.

Le professeur de dessin enfin trouve dans son programme des *causeries très simples sur l'art*. Il ne s'agit pas, dit ce programme, d'un cours d'histoire de l'art : « Le but à atteindre est d'inspirer le goût du beau et de compléter ainsi les résultats avantageux du dessin sous le rapport de l'éducation esthétique. » Un assez grand nombre d'établissements se sont procurés, pour illustrer ces causeries sur l'art, les planches de Schneider et Metzger.

* * *

En dehors de cet enseignement occasionnel, il faut signaler les points suivants :

1. Les excursions scolaires.
2. Les projections lumineuses et autres moyens d'enseignement intuitif.
3. La décoration des classes.
4. Les initiatives personnelles.

1) Les *excursions scolaires* comprennent : a) les promenades en ville avec visite aux musées, aux dépôts des archives, aux usines industrielles, aux grands travaux publics, à tout ce qui

peut intéresser les enfants; ces visites seront conduites tantôt par le professeur d'histoire et de géographie, tantôt par le professeur de littérature, tantôt par le professeur de sciences naturelles, tantôt par le professeur de dessin. Elles enseignent la topographie de la ville et servent en réalité d'illustration au cours d'histoire, de géographie et de dessin; elles fournissent surtout une admirable occasion, d'éveiller chez les enfants le sentiment du beau et ce désir très curieux de l'enfant de retrouver, de distinguer et d'admirer ce qu'on lui a dit être beau et de bon goût.

b) les promenades à la campagne; il est bien inutile, je pense, d'insister sur la très grande influence esthétique de ces promenades, où l'enfant apprend, tout autant que dans les promenades en ville, à regarder, à voir et à admirer.

c) les excursions hors ville, vers d'autres localités, vers les villes historiques et artistiques, vers les beaux sites des environs, vers la mer.

Tous les ans les chefs d'école doivent faire rapport au ministre au sujet de ces excursions scolaires; le résultat général est, paraît-il, des plus satisfaisants; le ministre désire qu'elles se multiplient, dans la conviction qu'elles ont une influence considérable sur l'éducation générale des jeunes gens, surtout au point de vue artistique et esthétique.

A l'école moyenne de Gand, les excursions scolaires se faisaient avant mon arrivée à la direction; il a suffi d'en modifier un peu l'organisation.

D'après le nouveau plan, les excursions et visites ont un triple but : les élèves des classes inférieures font de simples promenades dans le but d'apprendre à connaître les divers monuments; c'est, à proprement parler, une étude topographique; les élèves plus avancés renouvellent la visite au point de vue géographique et historique; les élèves des classes supérieures sont conduits par le professeur de dessin et ces visites sont plutôt de nature artistique et esthétique. Il reste entendu que cette délimitation est très élastique : ce n'est qu'une direction générale.

Pour rendre ces excursions plus attrayantes et surtout plus utiles, j'ai fait préparer des feuilles spéciales portant une partie du plan de la ville et pour avoir toute confiance dans l'excellence

de ces reproductions, je me suis adressé à nos collègues, M^{rs} Heins, Van Werveke et Paul Bergmans.

(M^r Vermast remet un certain nombre de ces feuilles-plans et explique comment il convient de s'en servir pour les excursions scolaires).

Les élèves qui auront parcouru avec ces plans les divers quartiers de la ville, auront composé eux-mêmes un guide de la ville, dont ils se serviront quand ils seront dans l'occasion de devoir faire office de cicérone. En outre ils auront appris à connaître la ville, et je suis convaincu que, précisément parce qu'ils connaissent la ville et ses richesses artistiques, ils s'intéresseront davantage à tout ce qui touche à l'esthétique de la ville et à son patrimoine d'art et d'antiquités.

J'ai expliqué mon plan et montré le travail de nos amis à des collègues d'autres villes, et j'ai appris que notre exemple sera suivi à Anvers et à Liège.

2. *Enseignement intuitif*. Depuis une vingtaine d'années notre enseignement s'est transformé complètement par la généralisation du principe de l'intuition : il faut montrer aux élèves ce dont on parle ; il faut absolument qu'ils le voient pour que les perceptions soient plus nettes et plus réelles, et aussi pour que les élèves apprennent à regarder et à voir. Quand il n'est pas possible de montrer les choses en nature, il faut recourir aux représentations.

Au congrès de l'enseignement moyen (1900), on s'est occupé beaucoup des moyens à employer pour rendre l'enseignement intuitif, et d'éminents hommes d'école ont défendu qui les projections lumineuses, qui les planches murales, qui les vues stéréoscopiques, qui les albums illustrés. Finalement on semblait d'accord pour dire qu'il faut se servir de tous les moyens d'intuition que l'on a sous la main, que tous les moyens peuvent concourir au but que l'on poursuit, mais on insistait vivement sur ce point que toutes les représentations devaient être bonnes et fidèles et surtout qu'elles devaient être belles.

En ce moment, il y a trois moyens d'intuition généralement en usage : les planches murales, les projections lumineuses et les manuels illustrés.

Tous les athénées et presque toutes les écoles moyennes dis-

posent d'une lanterne de projection et d'un certain nombre de séries de clichés. Au début, les projections ont fait fureur et il paraissait bien que c'était le plus méritoire des moyens d'initiation. On en revient tout doucement de cet engouement, et ce pour plusieurs motifs : l'image trop fugitive ne laisse pas de trace durable ; l'organisation des séances prend trop de temps et provoque facilement le désordre ; il est assez difficile de se procurer de bonnes dispositions ; les frais sont assez considérables. Pour tous ces motifs nous voyons, d'année en année, diminuer le nombre des séances et dans plusieurs écoles on est bien près de renoncer aux projections lumineuses, en tant au moins que moyen d'enseignement.

Je pense que finalement c'est l'emploi des planches murales combiné avec celui du manuel illustré qui l'emportera.

Je me dispenserai, Messieurs, de vous énumérer ici la liste des collections de planches dont l'enseignement dispose en ce moment. Une liste de ce genre se trouve dans le rapport que M^r Mallinger a présenté au Congrès de Mons et auquel on a déjà fait allusion. Cette liste n'est peut-être pas complète, mais à quoi bon énumérer ici des titres et des firmes d'éditeurs, si nous n'avons pas sous la main des spécimens pour vous permettre de comparer et de juger ?

Les collections dont nous nous servons le plus, ont le très grand désavantage d'être de fabrication étrangère et de ne s'appliquer que très indirectement à notre pays, à notre histoire et à notre géographie. Jusqu'à présent je ne connais aucune collection un peu convenable pour l'enseignement de notre histoire nationale et les collections de vues de géographie ne rendent, je crois, pas un seul de nos sites belges. Et je crains bien qu'il se passe encore longtemps avant que nous soyons convenablement outillés sous ce rapport !

Récemment j'ai vu dans un journal que la ville de Bruxelles se propose de constituer pour ses écoles une série d'estampes scolaires nationales. L'article ajoute :

« Les estampes à choisir devront non seulement décorer les locaux scolaires, mais encore servir comme planches didactiques aidant à l'enseignement de la géographie et des langues par la méthode directe. Pour le choix des sujets, on commencera

d'abord par les œuvres dont les auteurs sont encore en vie : peintres, aquarellistes, etc. Des modèles interprétés pour l'impression lithographique, à exécuter d'après les tableaux, seront demandés aux auteurs. Puis on créera des modèles nouveaux.

Lorsque le travail sera préparé, la Ville sollicitera l'intervention des pouvoirs publics, ainsi que des administrations des faubourgs et des grandes villes du pays, qui ont toutes un égal intérêt à la réussite de cette œuvre artistique en même temps qu'éducative. »

J'applaudis des deux mains à cette initiative, mais je crains bien qu'elle ne reste encore longtemps à l'état de desideratum. J'ai fait composer, pour un petit manuel d'histoire pour l'enseignement primaire, une vingtaine de planches, dont quelques-unes paraissent assez réussies. J'ai pensé qu'il y aurait eu moyen d'obtenir du même artiste une reproduction plus grande de ces dessins avec plus de détails d'achèvement, à l'effet d'arriver ainsi à quelques bons tableaux muraux pour notre histoire nationale. Mais les difficultés d'exécution sont telles que l'entreprise m'a effrayé : il faudrait un débit très étendu pour couvrir les frais réellement considérables, et l'expérience a prouvé de façon péremptoire qu'il n'y a de fouds, presque nulle part, dans l'enseignement primaire, pour l'outillage didactique en dehors de ce qui est absolument indispensable.

Mais l'intervention financière de la ville de Bruxelles peut, sous ce rapport, faire changer l'aspect de la question, surtout si les autres grandes villes pouvaient se décider à se montrer généreuses à leur tour.

Au point de vue du mérite artistique, certaines de nos collections de planches ne sont pas sans valeur ; il est certain que, sous ce rapport, le dernier mot n'a pas été dit : ces planches peuvent devenir plus belles, surtout plus artistiques, mais le prix en sera toujours assez élevé et plus d'une école devra nécessairement se contenter de collections moins exactes, moins correctes et.... moins belles.

Les manuels illustrés actuellement en usage réalisent un progrès assez sensible sur ce que nous avons d'abord ; toutefois ce n'est pas encore l'idéal, tant s'en faut. Je puis vous assurer que,

dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, la critique est plus aisée que l'exécution. Je pourrais vous en conter long sur les tribulations d'un auteur et d'un éditeur qui tous deux étaient également désireux de fournir du bon et du beau travail, et qui n'ont pu livrer à beaucoup près ce qu'ils avaient rêvé et résolu de livrer. Il ne suffit pas, en effet, d'arrêter un choix de sujets à reproduire; il faut encore trouver l'artiste qui peut et veut exécuter le travail; il faut surtout trouver l'éditeur qui a assez de confiance dans les chances de succès de l'ouvrage pour oser risquer la forte somme; il faut enfin trouver le moyen d'obtenir ce beau travail à un prix de revient tel que le livre ne dépasse pas les prix ordinaires d'un manuel. Un premier essai est donc nécessairement exposé à de nombreux mécomptes; mais en ce moment l'élan est donné et nous pouvons espérer à bref délai une amélioration sensible et continue au point de vue de l'esthétique des manuels illustrés. Et je ne vise pas seulement les manuels d'histoire et de géographie; presque tous nos manuels sont actuellement illustrés et nous devons reconnaître qu'il y a partout une tendance des plus louables à rendre les illustrations belles et artistiques. Récemment j'ai constaté un timide essai de reproduction d'un tableau de Claus; l'essai n'était peut-être pas très concluant, mais je signale la tendance pour prouver que nous aurions tort de désespérer.

(M^r Vermast fait circuler quelques spécimens de manuels illustrés : *Plantentypen* par Siderius, *Lentebloemen* par Melon, *Vers la Vie* par Pipers, etc. Il signale également l'*Atlas van Nederlandsche planten*, par Ritzema Bos, dont quelques planches sont exposées.)

3. *Décoration des classes.* — Les nécessités de l'enseignement intuitif ont amené tout naturellement la production de planches de tout genre, surtout pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles, ainsi que pour l'enseignement des langues.

Ce sont là évidemment les premiers éléments pour la décoration des classes. Je reconnais que les planches se rapportant aux sciences naturelles n'ont pas toujours un aspect très riant, mais en revanche les planches d'histoire et de géographie peuvent être choisies de manière à répondre à toutes les exigences de l'en-

seignement esthétique ; les sujets sont, en effet, des plus variés : vues de villes, sites pittoresques, curiosités naturelles, mœurs et costumes, scènes d'histoire, monuments de tous genres, reproductions d'œuvres d'art, ruines et reconstitutions, Pour les planches destinées à l'enseignement des langues également, le champ est des plus vastes et comprend en réalité toute la vie civilisée ; quelques collections se bornent à reproduire les quatre saisons, la ville, la forêt, la montagne, mais d'autres reproduisent les divers métiers, la campagne sous ses divers aspects, des intérieurs, etc. Il y a des écoles où toutes ces planches se conservent dans un cabinet, et le professeur n'en dispose que pour sa leçon ; je crois toutefois que c'est là l'exception : presque partout elles pendent dans les classes et servent de décoration aux salles ou aux corridors.

Il me faut ouvrir ici une parenthèse pour signaler les affreux tableaux que le Gouvernement a fait exécuter pour la lutte contre l'alcoolisme. Ceci ne rentre certainement pas dans le cadre de l'enseignement esthétique ; aussi avons-nous reçu ordre de ne pas les exposer en permanence dans les classes et de ne les sortir que pour les conférences anti-alcooliques. Peut-être aurait-on mieux fait de dire qu'il fallait les remiser à tout jamais.

4. Reste enfin l'*initiative personnelle*. Il est malheureusement vrai qu'un certain nombre de professeurs et même de chefs d'école ne se soucient guère de rendre les classes agréables et riantes et ne se préoccupent point de l'éducation du sentiment du beau. Mais il y a aussi un grand nombre de professeurs, qui partagent absolument notre manière de voir et qui ne négligent aucune occasion pour inspirer à leurs élèves l'amour de l'art. Dans nombre d'établissements, on fait tout ce qu'on peut pour décorer les classes avec goût et avec art ; en dehors des tableaux d'intuition pour les diverses branches, on a recours à tout ce qui se prête à la décoration : des fleurs, des modèles de dessin, des calendriers, des portraits, même des planches enlevées aux revues illustrées.

Je connais des professeurs — ceci se rapporte évidemment à l'athénée — qui exposent une suite de gravures et dessins, renouvelés à intervalles réguliers, et qui de cette manière trouvent l'occasion de donner un véritable cours d'histoire de l'art, tantôt

occasionnellement, tantôt pendant les récréations. M^r Pifers, notamment, le distingué professeur de rhétorique de notre athénée, depuis de longues années initie de cette façon ses élèves aux beautés des productions esthétiques, et plusieurs de ses collègues des autres athénées suivent cet exemple.

D'autres professeurs prennent des reproductions de tableaux comme sujet de rédaction pour leurs élèves, et le choix judicieux de ces sujets forme un ensemble qui englobe toute l'histoire de l'art.

Le Gouvernement ayant introduit dans les écoles moyennes la distribution de cartes d'honneur mensuelles, on a immédiatement saisi cette occasion pour essayer d'employer des cartes portant des vignettes.

Il existe à ma connaissance une série de 40 cartes de ce genre, dont les sujets ont été empruntés à l'histoire ou à la géographie de la Belgique. Je puis vous assurer que c'est là un excellent moyen de propagande, un vrai moyen de vulgarisation pour l'éducation artistique, surtout dans les petites villes. Pendant mon séjour à Menin, j'ai pu constater que beaucoup de parents s'intéressaient à ces cartes, les collectionnaient, les faisaient encadrer, et ceci — est d'ailleurs l'essentiel — les lisaient et apprenaient ainsi quelque chose de neuf.

Dans la collection actuellement existante, figurent déjà assez bien de numéros qui pourraient se prévaloir de l'étiquette : art et esthétique. J'espère bien que, l'élan étant donné, l'éditeur, qui est d'ailleurs un de nos collègues de la société, ne tardera pas à compléter ces collections en s'inspirant de nos desiderata.

* * *

De toutes ces organisations et de toutes ces initiatives, celle qui en ce moment semble le plus intéresser les amis de l'*art à l'école* est, sans contredit, la décoration des classes au moyen de planches reproduisant ce que l'art a fourni de plus beau dans tous les domaines.

Je reconnais que cet aspect de la question, la décoration au moyen de planches artistiques et simplement artistiques, n'est pas sans importance, mais j'estime que ce n'est à beaucoup près pas l'aspect le plus important. Je dois faire remarquer, en effet,

que l'organisation que l'on a en vue se heurtera à de grandes difficultés de mise en mouvement, qu'elle n'entraînera jamais qu'un nombre restreint de classes, notamment les classes supérieures des athénées et des collèges, qu'elle exigera nécessairement des dépenses plus ou moins considérables..., alors qu'il y a encore tant à faire au point de vue de l'enseignement tout simplement intuitif, et que, les écoles étant faites avant tout pour enseigner, l'enseignement proprement dit doit avoir le pas sur tout enseignement occasionnel, quelque intéressant qu'il puisse être.

Veillez remarquer, Messieurs, que je ne suis pas hostile au mouvement, que je prêterai volontiers mon appui pour le faire réussir. Mais je vous prie de ne pas sacrifier l'exception à la généralité. Je crains, en effet, que ce mouvement puisse avoir pour résultat de créer une espèce d'engouement pour les planches purement, uniquement artistiques, au point que l'on ira les préférer — parce que artistiques — aux planches moins belles, moins esthétiques, mais infiniment plus utiles pour l'enseignement.

Le mouvement s'intitule *l'art à l'école*. Soit, c'est très bien. Qu'il vienne à l'école, l'art; nous lui ouvrirons les portes toutes larges; nous le recevrons avec tous les égards qui lui sont dus; nous l'installerons à une des places d'honneur! mais nous ne pouvons tolérer qu'il trône en maître et que tout s'efface devant lui. Il peut nous aider, nous seconder, nous conseiller; il ne pourra pas nous commander. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour lui être agréable, pour suivre ses indications, ses avis, ses préférences; mais il ne nous fera jamais oublier qu'il n'occupe pas la première place et, malgré toute notre sympathie pour sa personne, nous ne pouvons l'écouter que pour autant que notre maître véritable, l'enseignement, veut bien nous y autoriser.

*
* *

J'insiste donc, Messieurs, pour que la discussion qui va s'ouvrir, ne s'occupe pas uniquement de la décoration des classes au moyen de planches artistiques. Élargissons la question, étudions-la sous tous les aspects; ne gaspillons pas nos efforts pour organiser et créer un enseignement qui restera toujours occa-

sionnel et exceptionnel. Il y a moyen de faire de l'art à l'école sans se désintéresser de l'enseignement tel que les programmes le prescrivent et l'imposent, en faisant tout simplement coopérer l'art directement à l'enseignement.

Je pense que c'est d'abord dans cette direction là que nous devons chercher à exercer notre influence et à faire prévaloir nos désirs. Plus tard peut-être viendra le tour de l'art proprement dit, qu'il faut pour le moment abandonner, tout en l'encourageant, aux initiatives personnelles. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Avant d'ouvrir la discussion sur la question mise à l'ordre du jour de cette séance, je dois des remerciements à M^r Vermast pour son intéressant rapport. Permettez-moi de le féliciter tout particulièrement de l'initiative intelligente qu'il a prise par la publication de ses planches pour promenades scolaires à travers la ville de Gand (*Applaudissements*).

C'est là vraiment une heureuse initiative qui répond bien au but que nous poursuivons en entamant cette discussion, car nous avons eu en vue surtout le terrain pratique, et l'idée de M^r Vermast répond pleinement à ce but.

Je remercie également M^r l'éditeur Vanderpoorten d'avoir bien voulu nous envoyer, à titre d'hommage, les premiers exemplaires de ces planches. Je propose de charger le bureau de lui adresser une lettre de remerciements (*Adhésion*).

M^r Vermast. Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous faire remarquer que MM. Heins et Van Werveke méritent autant que moi ces félicitations; c'est de moi que vient l'idée mais ce sont eux qui l'ont exécutée.

M^r le Président. Nous joignons donc leurs noms au vôtre dans nos félicitations.

M^r Heins. Le beau travail que vient de lire M^r Vermast me paraît digne d'une étude approfondie et je pense que la discussion à laquelle il pourrait donner lieu aujourd'hui, serait assez oiseuse. Tout en ayant écouté très attentivement le rapport de M^r Vermast, il est certains points qui nous ont inévitablement échappé. La péroraison surtout me semble très intéressante et je puis m'y rallier complètement. Mais je voudrais examiner l'ensemble du travail d'une façon plus approfondie et je propose donc de remettre la discussion à une prochaine séance.

M^r L. Van Biesbroeck. La question soulevée par M^r Vermast est trop vaste et trop spéciale pour pouvoir être discutée ainsi au pied levé.

M^r le Président Je demande simplement aux membres s'ils n'ont pas aujourd'hui déjà que ques considérations à présenter sur la question.

M^r G. Hulin. Je suis arrivé ici sans idée préconçue et j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le beau rapport de M^r Vermast. Je dois avouer que parmi les différents objets dont il nous parle, ce que je crois le plus efficace au point de vue de l'enseignement, ce sont ces petits atlas pour promenades scolaires, dont nous avons les spécimens sous les yeux.

La première condition d'une formation esthétique est d'apprendre aux enfants à faire usage de leurs sens.

La vie moderne, la vie urbaine surtout, nous en détourne. On traverse les rues rapidement, pensant à autre chose. Si on regarde autour de soi, on ne remarque les objets qu'au point de vue de leur utilité, non de leur forme, de leur couleur, de leur beauté. Combien font attention à l'harmonie des proportions, à la succession des perspectives, aux lignes mouvantes des toits et des alignements? — Les planches muettes de l'atlas de M^r Vermast inviteront les enfants à regarder leur villes sous un aspect nouveau. En leur demandant de noter les noms des monuments et des rues, on les obligera à remarquer les physionomies propres des unes et des autres, à ouvrir des yeux attentifs, et, puisqu'on ne peut en faire des dessinateurs, on leur apprendra du moins l'observation directe et personnelle des choses concrètes, condition primordiale, répétons-le, de toute éducation esthétique. Précisément tout, dans notre système actuel d'enseignement, déshabitude les enfants de la perception attentive, et sincèrement notée; c'est une éducation de *livres* et non de choses. Elle nous bourre l'esprit de mots et de formules qui s'interposent ensuite entre nous et le monde visible. Tout ce qu'on peut faire pour réagir contre ce défaut, pour exercer les sens et les facultés d'observation des élèves, sera favorable à leur formation esthétique.

M^r Fris. Je me vois forcé de verser un gros seau d'eau sur l'enthousiasme de M^r Hulin. En principe, les promenades scolaires sont excellentes pour le développement du goût esthétique

des élèves. Mais si je me place au point de vue des études des élèves des classes supérieures des athénées, je dois faire remarquer que, dans ces classes, nous ne disposons que de 70 heures de leçons d'histoire par an, et pendant ces 70 heures nous avons à voir un très vaste programme comprenant au moins 500 pages dans les trois cours supérieurs. Or, loin de vouloir diminuer ce programme, on tend, au contraire, tous les ans à l'augmenter, et nous entrevoyons le moment où il sera impossible non seulement à l'élève, mais même aux professeurs, de retenir tout ce qu'ils auront à enseigner. Sur les 70 heures dont nous disposons, il y a seulement 3 heures que l'on peut consacrer aux promenades scolaires. Comment voudriez-vous donc, alors que nous n'avons en classe que le temps nécessaire pour nous livrer à l'étude de l'histoire, que nous apprenions à l'élève les notions d'esthétique en ces 3 heures de promenades scolaires? Avant de songer à l'enseignement esthétique, même occasionnel, que M^r Vermast a d'ailleurs très bien développé, il faudrait songer à modifier complètement et à diminuer le programme d'enseignement. Il semble d'ailleurs que nous soyons à un tournant dans la question de l'enseignement de l'histoire; il est vrai qu'on parle depuis toujours de ces modifications, mais, comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir.

Aujourd'hui on doit tellement se hâter pour épuiser le programme, que nous ne trouvons pas toujours le temps de montrer aux élèves les tableaux que nous avons sous la main. Nous disposons aussi des projections; j'ai à ma disposition un superbe appareil pour projections; mais croyez-vous que j'aie le temps de l'employer?

Il paraît que, depuis le Congrès de Mons, le gouvernement incline à ne plus prescrire dorénavant que 35 heures d'histoire, et par contre à faire donner 70 heures de géographie! En ces 35 heures, un professeur ne pourra plus perdre une minute, même si le programme est considérablement raccourci; et la question de l'art à l'école sera définitivement écartée en cette occurrence.

N'oubliez pas, Messieurs, que toutes les questions de la science sociale doivent faire l'objet des études du professeur d'histoire et de géographie: celui-ci doit se tenir au courant de tous les progrès sociaux, économiques, historiques, archéolo-

giques, et en entretenir ses élèves. Cela lui demande énormément de temps, et chez lui et en classe. C'est à peine s'il suffit à sa tâche. Avant donc de nous demander de montrer et faire goûter aux élèves toutes ces reproductions de belles œuvres artistiques, il faudrait nous donner le temps de nous consacrer nous-mêmes à cette éducation esthétique ; et en outre, nous décharger de toutes autres innovations dont on charge continuellement notre programme. Alors seulement, je serai partisan de l'art à l'école.

Quant aux projections lumineuses, qui ne laissent d'ailleurs aucune trace profonde dans l'esprit des élèves, j'en fais fi ; elles ne disent rien à l'écolier, parce que le temps que l'on consacre à ces exhibitions est insuffisant. Je conclus que, si l'on ne veut pas restreindre au point de vue des matières le programme d'enseignement de l'histoire, il sera impossible de rien faire en faveur du développement du goût à l'école.

M^r le Président. La question soulevée par M^r Fris a toute sa valeur, et je crois que M^r Vermast sera de cet avis ; mais je ne puis cependant me rallier à toutes les conclusions de M^r Fris. Voici pourquoi : En mettant le petit volume préconisé par M^r Vermast entre les mains de l'élève, en dehors des heures de classe, il pourra certainement en tirer profit, en faisant seul sa promenade.

M^r Fris. On parle cependant tant de surmenage.

M^r le Président. Oui, et néanmoins on trouve toujours le temps de s'amuser. Actuellement, le dimanche on ne songe plus à l'étude. Il faut que l'on s'amuse de toute façon. Eh bien, il me semble qu'il serait bien possible de développer le goût esthétique de l'enfant en lui donnant un sujet d'amusement, et c'est ce que réalise le petit livre de M^r Vermast. Il ne faudra pas tant de temps au professeur pour expliquer à l'élève ce qu'il doit faire. Cela ne lui fera pas perdre une minute du temps consacré aux études. J'en ai fait l'expérience moi-même. L'exhibition hebdomadaire que je fais des œuvres des grands maîtres ne fait pas perdre une minute du temps consacré aux études. Personne ne songe certainement à augmenter encore le travail des professeurs en introduisant dans le programme une nouvelle branche d'enseignement ; mais attirer l'attention des élèves sur

les beautés, sera de nature à amener un grand nombre d'entre eux à s'occuper d'art. Avec les promenades scolaires entendues comme le préconise M^r Vermast, l'élève s'intéressera à tout ce qu'il verra, et insensiblement cela développera chez lui son goût esthétique. Pour moi, de la conférence de M^r Vermast je retiendrai au point de vue pratique le parti à tirer de ses « Promenades scolaires à travers Gand ».

Si vous croyez que je n'abuse pas de la parole, je voudrais vous donner connaissance de certaines idées qui ont été développées au récent congrès de l'art public à Liège. Quelques-unes méritent réellement d'être reproduites. Voici d'abord M^r Sluys qui a fait un long rapport sur la question. Voici comment il débute :

L'art doit et peut pénétrer dans l'école, depuis le degré primaire, sous toutes ses formes. Il ne s'agit pas d'y introduire des cours spéciaux d'art, mais de donner à toutes les activités scolaires un caractère esthétique, de placer les enfants dans un milieu imprégné d'art, de les exercer aux éléments primaires de l'art (p. 3).

MOYENS.

1) *Excursions scolaires.*

L'instituteur qui a l'âme artiste sait éveiller chez ses élèves le sentiment de la beauté.... (p. 5).

Exprimons l'espoir qu'avant le centenaire de notre indépendance, dans toutes les écoles publiques, les excursions scientifiques et esthétiques seront organisées, et que tous les enfants apprendront ainsi à connaître les beautés de la patrie et ses richesses artistiques qui sont le patrimoine de tous (p. 7).

2) *Architecture scolaire* : l'école elle-même doit être un milieu d'art.

3) *Décoration scolaire* murale fixe et mobile : on devrait recouvrir les parties des classes.... d'un enduit monochrome en ton neutre.... le long de la partie supérieure on appliquerait.... des frises décoratives (p. 9)

Images scolaires : Exposition internationale (p. 15).

Musées fixes et itinérants d'images (p. 16).

C'est aussi à l'école normale qu'il importe de décorer les

locaux d'estampes artistiques bien choisies.... les instituteurs ne peuvent en effet transporter dans les écoles primaires que les méthodes auxquelles ils ont été initiés pendant leurs études professionnelles (p. 36).

A Bruxelles, le programme indiqué par M^r Sluys est réalisé (voir pp. 40 et 41).

H. de Genst. En Allemagne, on veut apprendre à l'enfant tout simplement à voir, à comprendre ce qu'il a vu et éveiller par conséquent chez lui, en premier lieu, l'intérêt (p. 3).

En Suisse s'est fondée une société dont le but primordial est de poursuivre l'introduction de l'art à l'école.... Elle parvint à orner plus de 25 écoles de 13 localités différentes et cela par des fresques admirables (p. 5).

L'auteur exprime le vœu de voir dans un avenir prochain, chaque pays posséder une œuvre nationale pour protéger et favoriser l'accès de production artistique dans les établissements d'instruction (p. 6).

Section d'Angleur. Il faut habituer l'enfant à prendre soin de tout ce qui l'entoure. Le maître l'obligera à bien tenir ses cahiers.... etc. (p. 11). Il le chargera de certains soins relatifs à la classe.

Baetès. Le choix de jouets de l'enfant a son importance.

L'horrible cour de l'école..... devrait être transformée en jardin avec coteaux et pelouses, du lierre escaladant les murailles; les élèves cultiveraient et entretiendraient les plantes et les fleurs (p. 3).

Je demande la suppression des concours.

Les vacances venues, au lieu de donner des prix, donner un livre de *vérité*, un objet de *beauté*.

D'après L. Clerbois, sont inefficaces et même dangereuses les visites des musées, etc., les représentations graphiques des chefs-d'œuvre de la nature et du génie humain, les causeries littéraires et artistiques donnés aux enfants et aux adultes (p. 3).

Tant qu'on n'apprendra pas aux enfants lentement, graduellement à comprendre, à comparer par eux-mêmes une chose avec une autre de même nature, l'on n'obtiendra que des résultats médiocres ou nuls (p. 5). Et pour cela il faut inspirer l'honneur du laid et faire un musée d'objets d'utilité domestique et

publique foncièrement laids et informes, à côté desquels on placerait des objets de même nature, mais revêtant une forme artistique.

Destrée. Ce qu'il faut, c'est éveiller la sensibilité esthétique; faire comprendre aux enfants — et s'ils ne peuvent comprendre, leur affirmer tout au moins — qu'on peut ressentir de grandes joies dans la création et la contemplation des œuvres d'art, (p. 2). M. Destrée préconise les promenades très courtes et très fréquentes, visites aux musées, murs de l'école illustrés d'estampes.

Il faudra donc se contenter d'indications sommaires, habituer les jeunes esprits à l'idée de beauté et ne leur parler que peu à peu des œuvres d'art, en tâchant de leur inspirer le désir de les connaître, lorsqu'ils iront vers les villes (p. 7).

Je suis convaincu de la justesse de cette idée de M^r Destrée qu'il faut faire comprendre aux enfants qu'il y a autre chose que le jeu pour les amuser, et c'est en réalité ce que fera le livre de M^r Vermast. Il y a certainement beaucoup à faire sous ce rapport à Gand, car on est tellement habitué à y voir les belles choses qu'elles ne nous frappent plus. Dorénavant, on dira aux enfants : Examinez cela et cela vous intéressera. C'est là une idée que M^r Destrée exprime très bien, et finalement les enfants connaîtront leur ville et toutes ses beautés.

M^r Montfort écrit ce qui suit :

Si l'on veut que l'art se répande largement dans tous les milieux il faut tout d'abord former le premier éducateur de la jeunesse, l'instituteur. (p. 1).

M^r Michel : Le cours de dessin considéré comme accessoire de la série des branches de l'enseignement moyen, doit être élevé à la hauteur des branches les plus importants (p. 1).

J'ai tenu, en vue de la discussion, à vous donner connaissance de ces idées qui ont été communiquées au récent congrès.

M^r **Vermast**. Je dois dire que le gouvernement a dû mettre le couteau sur la gorge à un assez grand nombre de villes pour les obliger à dépenser un millier de francs en faveur de l'enseignement intuitif dans leurs athénées ou leurs écoles moyennes. Quant aux petites communes, les instituteurs ne disposent que d'une somme très minime pour assurer le service des fournitures

classiques des enfants. Il ne faut donc pas compter beaucoup sur l'intervention des pouvoirs publics pour trouver les ressources qu'exigerait l'introduction de l'art à l'école.

M^r le Président. Il faut faire pénétrer dans les idées la nécessité de l'enseignement esthétique.

M^r Vermast. Avant toute chose, il faut trouver de l'argent.

M^r le Président. A Gand, depuis quelque temps, tout le monde s'occupe d'archéologie et maintenant on démolirait tout pour dégager les monuments. On va peut-être même trop loin sous ce rapport, mais je me rappelle de quelle façon Julius Vuylsteke a été reçu dans le temps, au conseil communal, lorsqu'il a proposé l'acquisition du Castel d'entrée du château des comtes. On l'a considéré comme un illuminé, et ce n'est qu'à force d'instances et d'éloquence qu'il est parvenu à déterminer les membres du collège à accepter sa proposition. Depuis lors quel chemin ont fait ses idées ! Celles que nous défendons aujourd'hui sont justes. Il faut tâcher de toutes les façons d'en amener la diffusion ; mais ce ne seront peut-être que nos successeurs qui recueilleront les fruits de nos efforts. Ce n'est cependant pas un motif pour se décourager.

M^r De Marez. Pour rendre la discussion logique, il faudrait la délimiter et dire ce qu'on veut faire à l'école et hors de l'école. D'après M^r Fris, il n'est pas possible de faire quelque chose de convenable dans les écoles, tout au moins dans les classes supérieures de l'athénée, parce qu'on n'y dispose pas d'un temps suffisant. A moins donc de modifier le programme des cours, il n'est pas possible de faire quelque chose d'utile à l'école ; mais il y aurait lieu de rechercher ce qu'il convient de faire hors de l'école pour favoriser le développement esthétique des enfants.

Pour l'école, il faudrait absolument modifier les programmes.

M^r Vermast. C'est inutile ; il n'y a rien à faire de ce côté là.

M^r De Marez. Alors, il faudrait travailler hors de l'école.

M^r Vermast. M^r Fris a parlé des classes supérieures des athénées ; mais il me semble que dans les classes inférieures on pourrait bien faire quelque chose d'utile.

M^r le Président. Ne croyez-vous pas, par exemple, qu'une heure passée avec les élèves à l'abbaye Saint-Bavon ou à l'Hôtel de ville serait très utile ?

M^r Sacré. D'accord, quand le professeur est à la hauteur de la question. Récemment encore, j'ai pu constater le contraire dans une exposition où avait lieu une visite scolaire.

La tendance de nos jours, c'est de vouloir trop pousser vers les beaux-arts, où seulement un petit nombre, ayant des dispositions exceptionnelles, savent arriver à devenir vraiment artiste; le plus grand nombre luttent toute leur vie et sont des ratés de l'art.

Ce qu'il faut développer davantage, c'est l'amour, l'ambition des productions de l'art industriel. C'est l'étranger qui nous fournit la plupart des objets de luxe et d'art appliqué. Il faut encourager et cultiver les sentiments esthétiques par une éducation pratique bien appropriée. Exposez en classe des collections, des modèles d'objets intéressants et artistiques de toute nature. Cela sera un guide qui épurera le sens esthétique; enseignons l'esprit d'observation, et apprenons à la jeunesse à lire et à comprendre le beau et sublime livre, la nature.

M^r le Président. C'est là précisément l'art.

M^r Sacré. Nous avons un devoir social à remplir, c'est de faire aimer et respecter davantage en Belgique la carrière des métiers d'arts industriels. Que l'on tâche sous ce rapport d'imiter la France et l'Allemagne.

M^r le Président. On ne veut pas former des artistes, mais uniquement des jeunes gens aptes à apprécier le beau sous toutes ses formes.

M^r Hulin. Comme le dit M^r Sacré, il ne peut être question de faire des artistes de tout le monde, et il serait à souhaiter qu'une grande partie des jeunes gens qui fréquentent nos écoles devinssent de bons artisans. Mais nous n'avons ni le droit ni le pouvoir de dicter aux parents et aux enfants le choix des carrières. Tout ce que l'on peut tâcher de faire à l'école, c'est de développer le goût esthétique des enfants. Qu'on se préoccupe donc de chercher les meilleures méthodes, mais qu'on n'oublie pas que l'essentiel est d'abord de former les professeurs. Or, c'est à l'école normale que l'on devrait initier les futurs professeurs à l'enseignement esthétique. Ce sont eux qui plus tard seront chargés de répandre le goût du beau. Il m'est arrivé d'entendre des instituteurs, très bien intentionnés, promenant leurs élèves à travers les musées

et faisant des remarques tellement déplorables et saugrenues que, loin de contribuer à l'éducation esthétique de leurs élèves, ils ne leur inculquaient que des idées fausses et réellement fâcheuses. Il faudra donc commencer par l'éducation des professeurs. Ensuite, j'estime qu'il ne faut pas seulement montrer aux élèves les chefs-d'œuvre du grand art proprement dit, mais leur montrer aussi de beaux meubles, de beaux vases, de beaux bijoux, des lampes, des verres, mille objets usuels de formes harmonieuses, et d'exécution artistique; ainsi les élèves comprendront le côté relevé des professions manuelles, la dignité de l'artisan d'élite, et leur naturelle ambition les portera à des travaux féconds, au lieu de les stériliser et de les déclasser.

M^r Sacré. C'est à quoi nous devons travailler.

M^r Hulin. Reste la question du surmenage. De mon temps, on en parlait déjà, et je dois cependant convenir qu'il nous restait assez de temps pour tout ce qui nous amusait. Quand une chose plaît, on trouve toujours le temps de la faire, et les lectures ou les recherches faites par goût sont les plus instructives. A côté du travail qu'il impose, l'enseignement a une haute mission à remplir : celle de stimuler l'appétit intellectuel des élèves par des moyens adroitement choisis. Je me rappelle que quand j'étais à l'école moyenne, le professeur qui était chargé de nous donner des notions de sciences naturelles avait l'habileté de nous les présenter comme s'il les donnait en fraude d'autres leçons et à titre de récompense. Cette façon de présenter les choses nous y faisait tellement prendre goût que nous allions acheter de vieux bouquins traitant de chimie pour nous amuser à faire de petites expériences et c'est ainsi qu'insensiblement nous prenions goût à cette branche. Les arts sont certes de nature à intéresser vivement, non pas tout le monde, mais au moins tous ceux qui ont quelques dispositions naturelles. On stimulera ce goût sans effort en mettant les élèves en présence de belles choses, en les signalant à leur attention sans contrainte, comme des plaisirs. Pour peu qu'ils soient doués, ils travailleront par eux-mêmes à la formation de leur culture esthétique sans que cela leur cause aucune surcharge fatigante.

M^r L. Van Biesbroeck. J'abonde absolument dans les idées

de **M^r Hulin**. La question trop vaste devrait être simplifiée. Il ne s'agit pas d'inculquer dans l'enseignement des notions spéciales de l'art, mais d'éveiller le goût et le sentiment artistique des élèves, et cela ne peut se faire que discrètement. Il faut sauvegarder l'initiative et la liberté de l'enfant. Sous ce rapport, il me semble qu'on fait plutôt trop. Il faut évidemment que le professeur soit aussi artiste que possible, mais il doit avant tout respecter l'initiative de l'enfant. J'abonde également dans les idées de **M^r Vermast** qui m'ont fortement intéressé.

M^r Sacré. **M^r Vermast** et d'autres professeurs se plaignent de la lanterne de projections et cependant celles-ci ont toujours un grand succès partout. Les projections ont le grand avantage de frapper l'imagination de l'enfant. Je suis convaincu que celui-ci ne perd pas les fruits de ces projections lumineuses, jointes à la leçon orale.

M^r Vermast. Comme moyen d'enseignement, c'est presque nul.

M^r Fris. Il y a d'ailleurs un grand inconvénient : c'est que les élèves sont dans l'obscurité. **M^r Sacré** parle des conférences où les projections lumineuses sont très agréables ; mais dans l'enseignement, elles ne sont d'aucune efficacité. Elles prêtent d'ailleurs à l'indiscipline en classe.

M^r le Président. Avant de nous séparer, je dois encore appeler votre attention sur l'excellente idée qui a présidé à la confection des cartes d'honneur, que **M^r Vermast** a fait circuler.

M^r E. de Rudder. C'est là certainement une très heureuse idée et, à cette occasion, je dois signaler aussi un almanach publié en Allemagne depuis trois ans. C'est une petite merveille qui réalise réellement l'enseignement de l'art à bon marché. Il ne coûte que fr. 2.50 et contient à chaque feuillet la reproduction d'une belle œuvre d'art avec une petite notice y relative. Il serait peut-être possible de distribuer cela dans les écoles, à titre de récompense.

M^r Vermast. On ne peut pas introduire ces publications dans les classes, parce qu'elles n'ont pas été agréées par le conseil de perfectionnement.

M^r E. de Rudder. On pourrait les lui soumettre. Ce qui est regrettable au point de vue de la vulgarisation de l'art, c'est que toutes les revues artistiques sont hors de prix pour les petites

bourses. Les maisons d'édition devraient s'entendre avec l'État pour faire des reproductions de planches sur papier de moindre valeur.

M^r **Fris**. A ce sujet, je dois faire remarquer que l'on a beaucoup de difficultés pour frapper sur la bourse des parents pour achat de livres, même pour ceux absolument nécessaires. Ils jettent déjà de hauts cris, quand on leur impose une dépense de 15 à 20 francs par an; et finalement pour toutes ces nouveautés, c'est aux gratuités ou au Comité pour le prêt de livres scolaires, *ce qui veut dire la bourse du professeur*, qu'on fait appel. On a parlé tantôt de surmenage des élèves; on veut faire des athénées des universités au petit pied. Je dois faire remarquer que l'on ne tient pas compte du surmenage qui est imposé par là même aux professeurs. On nous charge actuellement d'un tas de choses qui n'ont qu'un rapport très vague avec les branches que nous enseignons. Nous sommes littéralement accablés; et voilà que l'art à l'école nous imposera en plus l'étude approfondie de l'esthétique. Mais, où irons-nous nous initier aux éléments de l'esthétique? Est-ce à l'université? Il n'y existe pas de cours d'esthétique. A l'école normale, non plus. Où donc formera-t-on le professeur chargé de faire de l'art à l'école? C'est là une question à trancher avant toute autre.

Un mot pour terminer : pour s'assimiler toutes ces nouvelles branches, les professeurs doivent s'imposer l'achat de nombreux livres, faire des dépenses quelquefois très grandes, sans que personne daigne jamais se demander si leur modeste traitement leur permet de s'imposer de pareils sacrifices...

M^r **le Président**. Je constate avec plaisir que la question a fait l'objet ce soir d'un échange de vues intéressant; la discussion sera continuée à une prochaine séance.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

Assemblée générale du mercredi 11 avril 1906.

Algemeene vergadering van Woensdag 11 April 1906.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. Quelques considérations générales sur la Renaissance des Lettres en Belgique (A. ROERSCH).
 - III. Notice sur une charte de Charles le Bon (H. BALIEUS).
 - IV. L'élection de Fou'que, comme abbé de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand, en 1320 (A. FAYEN).
 - V. Le salaire tarifé du bourreau de Gand opérant hors de la ville (A. DE L'ARBRE).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président ; V. van der Haeghen, vice-président ; A. Heins et A. van Werveke, conseillers, et MM. H. Balieus, J. Casier, H. De Marez, E. De Munter, E. de Rudder, J. Eggen, V. Fris, A. Gallet-Miry, L. Lievevrouw-Coopman, J. Maertens, Jos. Nève, L. Nève, G. Philippo, A. Roersch, Th. Timmermans, Fl. van Bambeke, L. van Biesbroeck, G. Vander Poorten, P. Verhaegen et A. Vermast.

MM. G. Hulin, vice-président, P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires, et A. Diegerick, bibliothécaire, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Communications.

M^r le **Président** dépose sur le Bureau le programme du Congrès de Dunkerque qui aura lieu en juillet 1907.

Félix de Vigne et les fresques de la Leugemeete.

Il donne lecture de la lettre suivante de Madame Jules Breton, née Élodie De Vigne; l'assemblée décide de la publier *in extenso* au Bulletin :

« Je crois utile de vous conter un souvenir d'enfance, qui sera pour les accusateurs une preuve évidente qu'ils se sont trompés.

« Un jour (j'étais encore une fillette et je ne saurais dire exactement en quelle année), un brasseur de la rue de Bruges vint trouver mon père, et lui raconta qu'en faisant la veille déplacer des tonneaux il avait remarqué sur une partie des murailles, sous des plâtras détachés, des traces de vieilles peintures, et il le pria de bien vouloir se rendre chez lui pour en prendre connaissance. Je me rappelle comme si c'était hier que mon père accompagna ce Monsieur et m'emmena avec lui. Il constata, avec une joie que je n'oublierai jamais, la présence sous l'enduit de plâtre d'une fresque importante et des plus intéressante. Il commença lui-même, dès le lendemain, le minutieux travail qui devait à force de patience l'amener au jour. Lorsqu'il l'eut entièrement découverte, le bourgmestre, les échevins et tous les artistes et amateurs d'antiquités vinrent la voir, et on en parla beaucoup. Malheureusement ceux qui vivaient à l'époque de sa mise en lumière, et qui pourraient affirmer l'exactitude de ce que je viens de vous dire, sont tous morts. Seul mon mari, alors jeune élève de mon père, survit, et se le rappelle parfaitement.

« Quant à mes frères, ils étaient trop jeunes alors pour se souvenir.

« Puisse mon souvenir intéresser ceux qui suspectent la bonne foi de mon père, dont la sincérité, l'honnêteté n'ont jamais fait de doute pour aucun de ceux qui l'ont connu.

« Veuillez m'excuser, Monsieur, de n'avoir pu résister au désir de vous écrire, mais je considère comme un devoir sacré, étant la fille de Félix De Vigne, de me joindre à vous pour défendre sa chère et pure mémoire contre ces fausses accusations.... »

Restauration de l'église d'Afsné.

Communication est donnée du passage du dernier Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie (43^e année, 1904, n^o 11-12, distribué en avril 1906), dans lequel il est question de l'église d'Afsné :

« Le projet soumis en vue de l'agrandissement et de la restauration de l'église d'Afsné (Flandre orientale) a soulevé des protestations de la part du Cercle artistique et littéraire de Gand et de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville, qui voudraient voir conserver cette église dans son état actuel sans la moindre modification. Ces protestations s'appuyant sur le caractère archéologique que présente ce petit édifice roman et sur la beauté du site où il se trouve, il a été décidé d'examiner ledit projet sur place. Cet examen a eu lieu le 12 décembre 1904.

« Il a été constaté, en effet, que l'église d'Afsné offre beaucoup d'intérêt au point de vue archéologique et que le site au milieu duquel elle s'élève, à proximité de la Lys, est très beau. Mais, d'autre part, il a été reconnu que la superficie de l'édifice est insuffisante pour la population qu'il est appelé à desservir. Dans ces conditions, il n'est pas possible de mettre obstacle à l'exécution d'une mesure vivement sollicitée par les autorités ayant la charge de pourvoir aux nécessités du culte.

« L'examen attentif, sur place, du projet, a donné la conviction que l'agrandissement prévu ne causera aucun tort à l'aspect général du monument. Cet agrandissement ne comporte que l'adjonction des deux bas-côtés, qui, s'ils n'ont pas existé, ont tout au moins été projetés à l'origine; il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. Loin de nuire à l'aspect pittoresque de l'édifice, l'ajoute de bas-côtés augmentera plutôt cet aspect, tout en donnant à la construction un complément qui lui manque visiblement. La beauté du site ne perdra absolument rien par cette ajoute.

« On fait valoir que si les nécessités du culte exigent un temple plus vaste, il y aurait lieu de construire une église nouvelle plutôt que d'apporter un changement quelconque à l'église actuelle.

« Une telle solution serait regrettable. Du moment où la petite église d'Afsné serait désaffectée, elle ne tarderait pas à être abandonnée aux injures du temps et à toutes espèces de déprédations, et sa ruine serait bientôt consommée. Des exemples sont là pour mettre les autorités en garde contre semblable décision. Un édifice ancien devenu sans emploi reste généralement abandonné; personne ne s'occupe de son entretien et au bout de quelques années il finit par constituer un danger pour la sécurité publique et sa démolition est décidée. On peut prédire le même sort à l'église d'Afsné si elle est désaffectée.

« Le projet présenté pour l'agrandissement et la restauration de l'église en question est très bien étudié; il lui conserve parfaitement toutes ses dispositions originelles et son caractère de haute antiquité. Il n'y a aucune raison pour s'opposer à sa réalisation. En conséquence, la Commission a revêtu ce projet de son visa ».

M^r A. Heins. Nous avons été unanimes à demander le maintien intégral de l'aspect actuellement si pittoresque de l'église d'Afsné, avec son badigeon blanc et les silhouettes charmantes qu'elle présente en ce moment. Nous n'avons pas à examiner s'il y avait eu ou non des bas-côtés. Nous nous étions bornés à constater l'aspect si joli, si pittoresque de ce site. Cela ne semble pas avoir intéressé beaucoup les auteurs du rapport que nous venons d'entendre. Nous ne pouvons que le regretter.

Je dois faire observer, en réponse à un passage de ce rapport, qu'aux environs de Bruges, à Snellegem, l'ancienne église a été maintenue et qu'une nouvelle a été construite à côté.

M^r J. Casier. Loin de moi la pensée de contester l'aspect pittoresque de la petite église d'Afsné. Mais cette considération n'est pas suffisante à mes yeux pour réprover le projet d'agrandissement exigé par les nécessités du culte.

La solution proposée par M^r Heins ne me plaît pas; si l'on construisait une nouvelle église dans l'aggloméré du village, l'ancienne serait désaffectée, autant vaudrait dire abandonnée et bientôt compromise.

La solution chère à M^r Heins a été adoptée à Saint-Marc (Vedrin), joli village à proximité de Namur. Une nouvelle église a été bâtie au centre du village; l'ancienne, située aux confins de la commune, ne manquait pas d'intérêt; elle fut désaffectée et par conséquent abandonnée; je doute qu'elle résiste longtemps encore aux attaques du vent, de la pluie et... des gamins.

M^r P. Verhaeghen. M^r Heins dit qu'il veut conserver le caractère pittoresque du site dans lequel se trouve l'église d'Afsné. Mais, si l'on construit, dans l'aggloméré du village, ce qui, en pareille matière, est de toute nécessité, une nouvelle église, tout l'aspect pittoresque de ce site sera irrémédiablement détruit.

M^r A. Heins. Mais pas du tout, puisqu'il n'y aurait aucun inconvénient à situer l'église à quelques minutes en dehors du minuscule aggloméré de ce petit village. Au reste, je m'en réfère à ce que j'ai dit antérieurement à ce sujet et aux considérations que d'autres membres ont fait valoir pour le maintien de l'aspect actuel.

— L'assemblée décide de reproduire le document *in extenso* au Bulletin.

Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique.

M^r le Président. J'ai à rendre compte d'une mission que j'ai remplie récemment à Bruxelles.

En 1905, vous le savez, il n'y a pas eu de congrès d'archéologie. Des protestations se sont élevées, et une réunion des présidents des diverses sociétés fédérées a été provoquée en vue d'entendre les explications que devait fournir, à ce sujet, le Bureau du congrès de Mons.

Voici ces explications. On aurait voulu organiser un congrès à Liège. Malheureusement, l'Institut archéologique de Liège n'a pu donner suite à ce projet et l'on s'est trouvé, en outre, assez désemparé, un peu à cause de cela, pour l'organisation du congrès de 1906. Afin d'éviter un relâchement dont les conséquences pourraient être fâcheuses, il a été décidé de faire cette année une promenade archéologique à l'instar de celle qui a eu lieu

en 1889, en Zélande. Cette année on se rendra, très probablement, à Ruremonde, Maestricht et Bois-le-Duc. La durée serait de trois jours.

On a beaucoup insisté pour que nous organisions le congrès de 1907. Je n'ai pas cru pouvoir décliner l'offre qui nous était faite et j'ai donc accepté, en votre nom, d'organiser le futur congrès belge d'archéologie à Gand (*Assentiment*).

J'espère que ce congrès sera aussi brillant que son devancier et j'adresse, dès à présent, un appel aux bonnes volontés de tous afin que nous répondions à ce que notre passé permet d'attendre de nous.

Tourelle de l'*Achter Sikkel*.

M^r V. Van der Haeghen. Il a été question ici de l'état de délabrement de la tourelle de l'*Achter Sikkel*. Je me suis empressé de signaler le fait à M^r l'architecte communal qui a dressé déjà un projet de restauration. La Commission locale des monuments s'est occupée activement de cette affaire et nous pouvons espérer que, très prochainement, on mettra la main à l'œuvre. La restauration de l'*Achter Sikkel* sera ainsi heureusement complétée.

II.

Quelques considérations générales sur la Renaissance des Lettres en Belgique.

(Résumé de la communication de M^r A. Roersch).

On s'accorde généralement à dire que la Renaissance des lettres débuta en Italie, pays de tradition classique, où le goût des lettres anciennes subsista confusément durant tout le moyen-âge. Certes, dès le *quattrocento*, la philologie est noblement représentée dans la Péninsule et les études classiques y jettent un vif éclat; il faut bien admettre que l'Italie s'est prise avant nous d'enthousiasme pour les chefs-d'œuvre

de l'antiquité, que l'engouement y a été plus spontané et plus général que dans nos provinces au XV^e siècle et que nous avons été très sensibles à son influence. Mais est-ce une raison suffisante pour affirmer que l'humanisme, suivant l'opinion courante, a été chez nous exclusivement d'importation? N'aurions-nous pas retrouvé seuls la voie perdue? Ne l'avons-nous pas retrouvée? Nos compatriotes ont-ils été purement réceptifs ou passifs, ou bien ont-ils contribué pour beaucoup au grand mouvement de cette époque? Ont-ils fait preuve d'initiative, d'énergie et d'activité scientifique? — Première question à examiner.

La réponse ne saurait être douteuse. Et tout d'abord, le mouvement est beaucoup plus ancien dans notre pays qu'on ne pourrait le croire. Dès le XIV^e siècle, il y a eu une longue incubation, une lente préparation. Quantité de menus faits, glanés dans les archives, établissent que plusieurs de nos compatriotes, curieux des choses de l'esprit, fréquentèrent, dès le début du XIV^e siècle, les universités étrangères et qu'ils séjournèrent en Italie au moment de la première Renaissance, à l'époque que les historiens de la Renaissance italienne ont appelée celle du « développement spontané » (*svolgimento spontaneo*). Loin de se comporter en barbares dans la Péninsule, nos compatriotes s'y distinguèrent. Il est donc faux de dire, comme on l'a fait : « la Renaissance a commencé par être à l'origine un fait proprement et exclusivement italien. La Renaissance européenne commence alors que la Renaissance italienne a terminé son évolution ».

Au Pays-Bas, comme en Italie, la réaction se produisit dès le XIV^e siècle, et, en ce qui nous concerne plus particulièrement, l'impulsion vint beaucoup moins du sud que du nord.

M^r Roersch insiste sur le rôle joué dans nos provinces par les Frères de la Vie commune, grands copistes de manuscrits et grands éducateurs de la jeunesse. Dès le milieu du XV^e siècle, de nombreux élèves de leurs écoles se sont répandus de par le monde et jouissent d'une grande et légitime notoriété scientifique. Un autre centre d'études et de progrès fut la cour des ducs de Bourgogne, princes généreux et magnifiques, chez lesquels le culte du beau et l'amour des livres étaient héréditaires. Ainsi, l'humanisme naquit dans nos provinces, comme il

naquit ailleurs, parce que les temps étaient venus, parce qu'une réaction devait fatalement suivre les exagérations de la scolastique et qu'un air nouveau circulait partout.

La Belgique a donc eu aussi son « développement spontané », et ce qui le prouve encore c'est que la Renaissance eut chez nous dès l'origine un autre caractère qu'en Italie. Dans ce pays, avec Boccace et Pétrarque, le quattrocento travaille à un retour à l'antique aussi bien en art qu'en littérature. Chez nous, rien de pareil : à l'origine, le mouvement est proprement scolaire, pédagogique. Ce ne fut qu'un mouvement de pensée dont l'influence sur l'esprit moderne fut féconde et bienfaisante. Puis, beaucoup plus tard, l'influence artistique de la Renaissance italienne se fit sentir chez nous et interrompit malheureusement l'essor admirable de notre art national.

Le terrain défriché et préparé par les Frères de la Vie commune devait produire bientôt d'abondantes moissons. La Renaissance des lettres se manifesta en Belgique d'une façon particulièrement brillante. Dans la période dite d'érudition, les travaux de nos compatriotes comptent parmi les plus remarquables. De nombreux Belges acquièrent alors une célébrité européenne et la renommée de nos lettres s'étend au loin. M^r Roersch le prouve rapidement et montre l'activité prodigieuse de nos humanistes du XVI^e siècle dans les différents domaines de l'érudition classique.

En terminant, il évoque le souvenir de nos littérateurs néo-latins. L'un d'entr'eux, le poète Jean Second, eut une influence surprenante sur les écrivains européens du XVI^e et du XVII^e siècles et notamment sur les poètes de la Pléiade. Eut-il mieux fait d'écrire dans nos langues nationales et perdait-il son temps à se servir d'une langue morte?—Point du tout. Nos langues modernes n'étaient pas assez formées. Elles devaient d'abord se régénérer aux sources du beau et les poètes devaient, avant tout, se rendre maîtres de la langue et du vers. Us l'ont appris à l'école de notre compatriote, et dans l'histoire de la littérature moderne les œuvres de nos poètes néo-latins doivent entrer largement en ligne de compte (*Applaudissements*).

III.

Notice sur une charte de Charles le Bon, datée de 1120.

M^r H. Balieus.

Cette charte, qui jusqu'à ce jour n'a pas encore été éditée dans son ensemble, repose aux Archives de l'évêché de Gand (fonds de Saint-Pierre, carton III, pièce 8). En voici sommairement le contenu : Arnulphe, abbé de Saint-Pierre à Gand, est venu se plaindre chez le comte de ce qu'un certain Everwarker de Gand a usurpé à son abbaye 450 mesures de terre. Le comte réunit sa *curia* qui décide que le terrain appartiendra à l'abbaye, tandis que le comte s'en constitue l'avoué. Après l'énumération des témoins commence la 2^e partie de la charte : Le comte pour éviter l'effusion de sang retire ce qu'il a octroyé dans la 1^{re} partie et accorde, moyennant une reate, le terrain contesté à Everwarker.

Cette charte si curieuse, que van Lokeren paraît ignorer, comprend donc à vrai dire au point de vue historique, deux documents totalement différents. Dans sa *Table chronologique*, Wauters ne nous donne que l'analyse de la 1^{re} partie, l'ayant puisée chez Duchesne, *Histoire de la maison de Béthune* (preuves, p. 18). Celui-ci, qui l'a extrait du cartulaire de Saint-Pierre de Gand, ne nous donne non plus que le résumé de cette première partie.

A première vue on constate l'importance des deux documents au point de vue historique : ils ajoutent quelques notes pittoresques au règne relativement moins bien connu de Charles le Bon, vu que les documents officiels que nous possédons sur ce prince sont assez rares. Ils nous donnent aussi des renseignements vivants sur le système judiciaire du prince. Réunis dans une même charte, ils deviennent en même temps une curiosité diplomatique, dont je n'ai pas trouvé jusqu'ici un second exemple dans tous les recueils de chartes que j'ai examinés.

Au point de vue purement historique, notre document nous donne quelques renseignements sur le cours de la justice sous Charles le Bon, qui, s'ils ne sont pas tous nouveaux, ne manquent cependant pas de vie pittoresque. Nous y voyons que la

cour du comte est constituée, *ab antiquo tempore*, donc probablement *avant* 1089, date qu'on cite souvent comme étant l'origine de cette institution, à l'instar de celle du suzerain, le roi de France. Nous savons, d'après Flach et Luchaire, que cette cour du roi se composait en principe de tous les fidèles que le roi y appelait, et qu'on y jugeait les litiges entre particuliers ou seigneurs. Notre charte nous permet d'ajouter un détail nouveau, que nous pouvons déduire de l'étude des noms des témoins : c'est qu'elle se composait de deux parties absolument distinctes. Tout d'abord ses conseillers intimes, les *consiliatores* de Galbert, qui le suivent partout, et font partout partie de son conseil, soit qu'il convoque celui-ci à Arras ou à Gand; et en second lieu des seigneurs habitant les environs du lieu où se tient la *curia*, et soignant surtout leurs intérêts particuliers.

Notre document nous met donc en présence d'une des nombreuses difficultés que le comte a, dès le début de son règne, avec cette noblesse laïque si turbulente qui, en Flandre comme en France, se défendait avec acharnement contre l'envahissement du pouvoir unificateur du prince. Mais il ne réussit pas toujours à faire accepter son autorité encore chancelante par ses seigneurs, et souvent, comme c'est le cas ici, il doit faire des concessions. Parmi ces révoltés contre la décision comtale, nous en voyons plus d'un lié par des liens de parenté avec les futurs assassins du comte, si bien que cet épisode n'est en somme que le premier acte de cette tragédie dans laquelle la volonté et la persévérance du prince lui coûtèrent la vie.

Je me réserve de publier ultérieurement cette charte.

M^r **Fris**. Mon collègue et ami, M^r Balieus, me permettra de lui faire observer, à propos de la charte qu'il vient de communiquer, qu'en isolant un acte de son milieu, on risque d'en interpréter incomplètement le contenu.

Pour le règne de Charles le Bon, si les documents tels que chartes, donations, contrats etc., font souvent défaut, nous avons heureusement d'amples sources narratives, telles que la *Vie de Charles le Bon* par Gautier de Téroouanne, la *Généalogie des comtes de Flandre*, etc., qui donnent des détails excessivement minutieux et très nombreux, complétant les chartes.

Nous savons que Charles le Bon était le cousin du dernier

comte Baudouin VII et qu'il rencontra des difficultés inouïes pour monter sur le trône. Il eut cinq compétiteurs : Guillaume de Loo, Baudouin III de Mons, Hugues de St-Pol, Thomas de Coucy et son suzerain, Louis VI de France (1).

Charles attaqua résolûment ses adversaires, enleva à Clémence de Bourgogne, mère du dernier comte, la plupart des villes qui composaient son douaire et vainquit successivement tous les autres prétendants. Mais le comte n'eut pas seulement à combattre l'ennemi extérieur ; à l'intérieur, les petits seigneurs voulurent profiter du changement de règne pour se livrer à toute sorte d'excès. Il dut donc réduire les révoltes isolées des petits vassaux qui voulaient échapper à la dépendance dans laquelle les avaient placés Robert de Jérusalem et Baudouin VII.

Charles chassa de son château Gauthier d'Hesdin, et donna celui-ci à un certain Ayselme ; puis il détruisit le château d'Eustache de Téroüanne (2). Il eut ensuite des difficultés assez sérieuses à propos de Baudouin de Gand. Ces difficultés nous sont révélées par la *Chronique de Tronchiennes*, p. 601-602, dont j'ai fait une analyse dans la *Revue de l'Instruction publique* en 1900, analyse dans laquelle, soit dit en passant, je me suis trompé en disant que c'était absolument une source du XVII^e siècle qui pouvait être dédaignée. Or elle renferme au début une partie originale, qui nous apprend qu'en 1120, Charles dut rendre à Baudouin, Tronchiennes et Was. J. de Meyere, d'après une source inconnue, nous dit que la même année, ce Baudouin ravagea *Melda* par le fer et le feu (3).

Nous voyons donc à quel point la situation de la Flandre était troublée à l'avènement de Charles le Bon, grâce au péril extérieur qui favorisait la guerre civile.

Le premier acte auquel se livrèrent les petits seigneurs révoltés fut de se jeter sur les biens du clergé. Beaucoup d'entr'eux étaient ruinés par l'intense crise économique de cette époque et,

(1) Hermann de Tournai, *Restauratio S. Martini*. M G H, t. XIV, p. 284 ; Walterus Teruannensis, *Vita Caroli*, M G H, t. XII, p. 542-543 ; *Genealogia Comitum Flandriæ*, M G H, t. IX, p. 312.

(2) Lambert d'Ardres, *Historia Comitum Ghisnensium*, M G H, t. XXIV, p. 624 ; Johannes Iperius, *Chronicon Sithiense*, M G H, t. XXV, p. 793.

(3) *Annales Flandriæ*, fo 37 vo.

ne pouvant s'en prendre au domaine du comte, ils se rabattirent sur les fonds du clergé qui avait accaparé presque tous les biens fonciers.

Ce que M^r Balieus vient de nous raconter est un épisode de cette pillarderie des petits vassaux. Un certain Ebrachar s'empara d'un bien de l'abbé de Saint-Pierre.

Le comte, devant se défendre, avant tout, contre les prétendants, dut, pendant un court laps de temps, abandonner l'abbé de Saint-Pierre, malgré les plaintes de celui-ci.

Cette attitude passive indigna le clergé qui manifesta immédiatement au nouveau comte une très vive hostilité. Ceci est établi par divers textes, notamment par Simon de Saint-Bertin, M G H, XIII, 658, et aussi par les *Annales Egmundani*, M G H, XVI, 452, dans lesquelles un moine d'Egmond en Hollande, évidemment originaire de la West-Flandre, raconte au sujet de Charles toutes sortes de présages néfastes, qui montrent bien l'hostilité de l'écrivain ecclésiastique à l'égard du comte.

Ajoutez à cela qu'en 1118, Baudouin VI avait prétendu réformer l'abbaye Saint-Pierre, ce qui avait excité un certain mécontentement parmi les moines, comme on le voit dans les *Annales Blandinienses*, t. V, p. 28; Simon de Saint-Bertin, M G H., t. XIII, p. 655, et A. Duchesne, *Histoire de la maison de Guines*, preuves, p. 68.

Tout cela, antérieur aux violences du seigneur voisin, avait excité l'animosité de l'abbé, qui réclama son bien à cor et à cri. Charles céda enfin à ses instances, et décida que le bien enlevé retournerait à l'abbaye.

C'est ce que M^r Balieus a lumineusement expliqué par la première partie de la charte qui vient de faire l'objet de son intéressante conférence.

Le comte, nous venons de le voir, a donc été obligé, cette première fois, de céder à l'abbé. Mais bientôt les amis d'Ebrachar se remuent et s'agitent, de sorte que Charles doit révoquer sa première décision par une nouvelle charte et rendre les 450 mesures à Ebrachar. Celui-ci doit avoir été un personnage très influent; bien que qualifié d'*oppidanus Gandensis*, il doit avoir possédé un manoir du côté d'Assenede. Vous n'ignorez pas, Messieurs, qu'il y a eu ici, autour de Gand, plusieurs

châteaux, dont nous retrouvons encore les ruines sur certaines *mottes*; J. Vuylsteke a retrouvé ainsi les vestiges de l'ancien château d'Ertvelde, comme on peut le voir dans nos *Bulletins*.

En tout cas, Charles a dû céder. Mais, en 1122, nous voyons qu'à leur tour les avoués de St-Pierre et de St-Bavon, Baudouin d'Alost et Daniel de Termonde, cherchent à s'arroger de nouveaux droits sur ces abbayes; ils commettent de nouvelles usurpations. Ces prétentions sont de peu postérieures à la charte dont il vient d'être question.

Constatons que ces avoués n'étaient pas les premiers venus. C'étaient les deux pairs principaux de la Flandre, Daniel de Termonde et Baudouin d'Alost.

Nous voyons ainsi se répéter les mêmes plaintes des deux abbés auprès de Charles le Bon. Et ce'ui-ci, encore une fois devant sa *curia*, dut déterminer les droits respectifs des plaignants (Voir Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de St-Pierre*, t. I, p. 123, et C. Serrure, *Cartulaire de St-Bavon*, p. 27). Les emprises des féodaux sur les biens ecclésiastiques n'avaient donc pas cessé encore en 1122; le comte devait donc être peu puissant et ne pouvait maîtriser ses vassaux.

Cette réunion de la *Cour* du comte pour servir d'arbitre dans les cas de contestations entre vassaux n'est pas nouvelle; Robert de Jérusalem la réunit pour pareil motif en 1108 et Baudouin VII en 1114, et si l'on prétend faire remonter cette Cour à Baudouin I de Fer lui-même, on peut prétendre que ce n'est que dans ce but qu'il l'a instituée.

Je ne crois pourtant pas que les vassaux en révolte aient été assez puissants pour dicter au sein de cette cour la loi au prince, vu que celui-ci n'y réunissait que ses fidèles habituels avec quelques vassaux de la contrée où il résidait à ce moment.

A propos de la composition de ces cours, Luchaire a déjà fait remarquer, dans son *Manuel des Institutions françaises*, p. 202, « que le prince ne convoque guère à sa cour que ceux des fidèles strictement liés à sa personne, c'est-à-dire des vassaux, et, parmi les vassaux, ceux du pays où il séjournait, et sur le concours desquels il peut compter ».

Ainsi donc, je crois que M^r Balieus s'est avancé un peu trop en disant que les vassaux du pays même ont pu peser sur la

décision du comte. Je crois, au contraire, que ceux dont il s'est entouré étaient ceux sur le concours desquels il pouvait compter.

Nous ne trouvons, en effet, comme signataires de l'acte, ni Daniel de Termonde, ni Baudouin d'Alost, qui sont précisément ceux qui furent au début hostiles à Charles. En replaçant ainsi la charte dans son milieu historique, il me semble que l'on arrive à mieux comprendre certains détails, qui autrement resteraient quelque peu dans le vague.

M^r **Balieus**. Messieurs, je me bornerai à faire remarquer que ma communication portait simplement pour titre : *Notice sur une charte de Charles le Bon*. Je n'avais et ne pouvais donc nullement avoir l'intention de retracer les difficultés qui marquèrent l'avènement et les commencements du règne de Charles le Bon. Je ne veux pas non plus reprendre l'argumentation de M^r Fris, cela nous mènerait trop loin. Je me bornerai à exprimer mon étonnement de ce que M^r Fris ne trouve pas les noms de Daniel de Termonde et Baudouin d'Alost, dans une charte qui est à moitié inédite. Quand je l'aurai éditée M^r Fris y verra que le *premier* nom de témoin cité est précisément ce Baudouin d'Alost. Je n'avais pas non plus à faire l'historique de la cour des comtes de Flandre, mais simplement à attirer votre attention sur les éléments de la charte qui peuvent ajouter des détails nouveaux à des choses connues.

Évidemment, je ne conteste pas l'érudition de M^r Fris en cette matière ; mais vous me permettrez de m'étonner que, sur la simple annonce du titre de ma communication, il soit arrivé ici armé et documenté de toutes pièces, pour répondre à des choses que je n'ai pas dites et que je n'avais pas à dire.

Je déclare donc n'avoir rien à objecter à des considérations qui sont complètement en dehors du sujet que j'ai traité.

M^r **Fris**. J'ai tenu à montrer qu'il est toujours dangereux de vouloir tirer des conclusions un peu générales d'un document isolé.

IV.

L'élection de Foulque, comme abbé de Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand.

M^r le **Président** donne lecture de la notice suivante, envoyée à la Société par M^r *Arnold Fayen* :

L'historien gantois Van Lokeren, dans son recueil de *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, dit que « le siège abbatial resta vacant de 1317 jusqu'au 29 juin 1320, alors que le pape Jean XXII confirma la nomination de Fulcro ». On ignore, ajoute-t-il, les vrais motifs de cette vacature (1). Le texte de la confirmation pontificale, conservé aux archives du Vatican dans les registres des lettres de Jean XXII (2), permet d'éclaircir ce détail de l'histoire de l'illustre abbaye gantoise.

Après la mort de l'abbé Baudouin de Lake, arrivée le 16 mars 1317 (3), les moines se réunirent pour élire son successeur et nommèrent parmi eux trois scrutateurs pour recueillir les votes; ce furent Godefroid, prieur, Fremeldus, *infirmarius*, et Guibert, aumônier du monastère. Le résultat du scrutin fut que, des trente-quatre moines, dix-huit avaient voté pour Foulque et onze pour Guibert, l'aumônier; trois avaient nommé d'autres membres de l'abbaye et deux s'étaient abstenus. Bien que la majorité se fût prononcée en faveur de Foulque, qui fut proclamé par Liévin *Piscator*, le parti adverse n'accepta pas sa défaite et fit proclamer son candidat par Jean *de Murro*. Les deux compétiteurs, ayant accepté leur nomination, portèrent l'affaire devant le Saint-Siège et se rendirent eux-mêmes à Avignon pour défendre leur cause auprès du pape Jean XXII. Celui-ci chargea Guillaume, cardinal-évêque de Palestrina, de juger le différend; la décision n'était pas douteuse : le moine Guibert fut débouté de ses prétentions, mais il interjeta appel de

(1) Van Lokeren, *op. cit.*, t. II, introduction, p. LIX.

(2) Document n° 1.

(3) Van Lokeren, *op. cit.*, t. II, p. LIX.

cette sentence. Ce fut alors Bertrand, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Aquiro*, qui sur l'ordre du pape recommença l'enquête; il confirma purement et simplement le jugement du cardinal de Palestrina. Nouvel appel de Guibert au pape qui nomma juge en dernier ressort Vital, cardinal-prêtre de Saint-Martin-aux-Monts. Ce cardinal était sur le point de rendre sa décision, lorsque Guibert, prévoyant un nouvel échec, se désista complètement de ses prétentions et quitta la curie romaine.

Rien dès lors ne s'opposait plus à la nomination de Foulque, et, après avoir été examiné par Guillaume, cardinal-évêque de Palestrina, Nicolas, cardinal-prêtre de Saint-Eusèbe, et Neapoléon, cardinal-diacre de Saint-Adrien, il fut confirmé par le pape comme abbé de Saint-Pierre de Gand, le 26 juin 1320 (1). Cette confirmation fut notifiée le même jour aux moines et aux vassaux de l'abbaye, à l'évêque de Tournai, au roi de France et au comte de Flandre. Le nouvel abbé fut sacré par Bérenger, cardinal-évêque de Porto (2), et non par le pape lui-même, comme le dit la *Gallia christiana* (3), et, le 6 juillet de la même année, Jean XXII l'autorisa à quitter la curie romaine pour prendre la direction de l'abbaye confiée à ses soins.

Comme tous les prélats pourvus en curie, Foulque devait promettre de payer à la Chambre apostolique la taxe habituelle, qui était pour l'abbaye Saint-Pierre de 5000 florins d'or. Il signa son obligation le 17 septembre 1320 (4); mais à cause de la pauvreté de son monastère, la Chambre lui permit de s'acquitter en cinq paiements annuels, qui furent faits régulièrement les cinq années suivantes (5).

Ces documents des archives du Vatican jettent quelque lumière sur la vie intime de l'abbaye Saint-Pierre au commencement du XIV^e siècle; ils nous font assister de près à une élection abbatiale et à la procédure qui s'ensuivit, et ils nous montrent que l'abbaye n'avait pas échappé à la crise financière, dont souffrirent les monastères bénédictins à cette époque.

(1) et non le jour des SS. Pierre et Paul (*Gallia Christiana*, t. V, col. 203).

(2) Document n^o 2.

(3) *Loc. cit.*

(4) Voy. U. Berlière, *Inventaire des Libri Obligationum*, n^o 42.—Document n^o 3.

(5) *Ibid.*, n^{os} 43 à 57.

DOCUMENTS.

I.

1320, 26 juin. — *Jean XXII confirme l'élection de Foulque comme abbé du monastère de Saint-Pierre de Gand et fait part de sa nomination aux moines et aux vassaux de l'abbaye, à l'évêque de Tournai, à Philippe V, roi de France, et au comte de Flandre.*

Dilecto filio Fulconi, abbati monasterii S. Petri Gandensis, O. S. B., Tornacensis diocesis. Inter sollicitudines alias, que nobis ex officii debito pastoralis incumbunt, illa nos angit precipue ut ecclesiis et monasteriis, que vacationum conspicimus exposita detrimentis, de celeris et salubris provisionis remedio per nostre providentie studium succurratur, ut ipsa, detrimentis vitatis hujusmodi, spiritualibus et temporalibus, divina faciente clementia, proficiant incrementis. Dudum siquidem monasterio S. Petri Gandensis, O. S. B., Tornacensis diocesis, per obitum quondam Balduini, ejusdem monasterii abbatis (1), qui in partibus illis diem clausit extremum, vacante, dilecti filii conventus ejusdem monasterii, vocatis omaibus qui voluerunt, debuerunt et potuerunt comode interesse, die ad eligendum prefixa, ut moris est, convenientes in unum et deliberantes in hujusmodi electionis negotio procedere per viam scrutinii, tres de ipso conventu, videlicet Godefredum priorem, Fremeldum infirmarium et Gauselbertum elemosinarium monasterii supradicti, qui sua et aliorum singulorum de eodem conventu vota diligentius scrutarentur ipsaque in scriptis redacta in ejusdem conventus presentia illico publicarent, concorditer assumpserunt. Cumque scrutatores ipsi super hoc juxta formam eis traditam processissent, demum publicato scrutinio compertum extitit quod decem et octo de predicto conventu, qui in universo trigintaquatuor numero existebant, in te, prefati monasterii monachum dictumque ordinem expresse professum ac in etate legitima et sacerdotio constitutum, ac undecim in dictum Guiselbertum elemosinarium, ac tres alii de dicto conventu in singulares alios ipsius monasterii mona-

(1) Bauduin de Lake, mort le 16 mars 1317 (VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, t. II, p. LIX).

chos direxerant in eodem scrutinio vota sua, duobus reliquis eligere non curantibus ea vice; et subsequenter dilectus filius Livinus, dictus Piscator, nomine suo et illorum qui in te sua vota direxerant, te de ipsorum mandato, ac Johannes de Murro, dicti monasterii monachi, vice ac nomine illorum qui in dictum Guiselbertum consenserant, eundem Guiselbertum mox in abbatem dicti monasterii elegerunt. Electionibus autem hujusmodi, ut moris est, clero et populo solenniter publicatis, tu, ad eorum instantiam qui, ut prefertur, in te sua vota direxerant, de te, ac dictus Guiselbertus, de se factis electionibus hujusmodi, consistis. Et quia idem Guiselbertus ab hujusmodi electione tua ad Sedem apostolicam appellavit, tu et ipse cum instructoribus vestris, pro negotio electionis hujusmodi prosequendo, ad eandem Sedem personaliter accessistis, in hiis omnibus per te statutis a jure temporibus observatis. Cumque postmodum negotium electionum ipsarum in consistorio publico fuisset propositum coram nobis, nos negotium ipsum venerabili fratri nostro Guillermo, episcopo Penestrino (1), audiendum commisimus et nobis postmodum referendum; qui rite in hujusmodi procedens negotio, visis et diligenter inspectis earundem electionum decretis, et nonnullis instrumentis publicis ac juribus omnibus super processu electionum ipsarum editis, que tu et dictus Guiselbertus coram eo producere voluistis, interloquendo procunciavite eundem Guiselbertum ad prosequendum dictam electionem suam, utpote a longe minori parte numero predicti conventus habita, non esse aliquatenus admittendum, decernens ipsum per eandem interlocutoriam a prosecutione ejusdem electionis sue omnimode repellendum. Cumque dictus Guiselbertus ab hujusmodi interlocutoria ipsius episcopi ad Sedem appellasset eandem, nos in hujusmodi appellationis causa ab eodem episcopo, ut predicatur, interjecte, dilectum filium nostrum Bertrandum, S. Marie in Aquiro diaconum cardinalem (2), dedimus auditorem, qui, visis et diligenter

(1) Guillaume de Mandagoto, nommé cardinal-évêque de Palestrina par Clément V le 23 décembre 1312 (EUBEL, *Hierarchia catholica*, t. I, p. 14).

(2) Bertrand de Montfavès, nommé cardinal-diacre de S. Marie in Aquiro le 17 décembre 1316 (EUBEL, *op. cit.*, t. I, p. 14); il était aussi chanoine de Liège et devint doyen de la même église (cf. FAYEN, lettres de Jean XXII, n. 78). L'abbé Ed. Albe prépare une biographie détaillée de ce personnage (*Annales de Saint-Louis-des-Français*, t. VIII, p. 305).

inspectis omnibus actitatis coram episcopo supradicto, dictam interlocutoriam ipsius episcopi, exigente justitia, confirmavit. Et demum cum idem Guiselbertus propter hoc iterum ad nostram audientiam appellasset, nos causam appellationis hujusmodi ab eodem cardinale interjecte dilecto filio nostro Vitali, tituli S. Martini in Montibus presbitero cardinali (1), audiendam commisimus et fine debito terminandam; et cum fuisset coram ipso Vitali adeo in causa ipsa processum, quod non restabat nisi sententia proferenda, dictus Guiselbertus, de suo jure forte diffidens, in manibus predicti episcopi de mandato nostro cessionem hujusmodi admittentis, pure ac simpliciter cessit liti seque a Romana curia, absentavit. Facta itaque nobis postmodum de omnibus predictis per episcopum supradictum relatione fideli, nos, tam hujusmodi electionis de te facte processum, quam etiam persone tue merita per prefatum episcopum ac dilectos filios nostros Nicolaum, tituli S. Eusebii presbiterum (2), et Neapoleonem, S. Adriani diaconum cardinales (3), examinari fecimus diligenter et quia, facta nobis ab eisdem episcopo et Nicolao ac Neapoleone cardinalibus super hoc relatione fideli, eandem electionem invenimus de te, viro quippe vite ac morum honestate preclaro, providentia spiritualium et prudentia temporalium aliisque virtutum muneribus redimito, canonice celebratam, eam auctoritate apostolica de fratrum nostrorum consilio confirmamus, proficiendo te ipsi monasterio in abbatem, tibi curam et administrationem ipsius in spiritualibus et temporalibus plenarie committendo, firma spe fiduciaque concepta, quod monasterium ipsum per tue circumspeditionis industriam preservabitur a noxiis et adversis ac spiritualiter et temporaliter, auctore Domino, suscipiet incrementa, Quocirca discretioni tue per apostolica scripta mandamus quatenus impositum tibi onus a Domino suscipiens reverenter, curam et administrationem ejusdem monasterii sic diligenter gerere ac solícite prosequi ad divini

(1) Vital du Four créé cardinal du titre de S. Martin *in Montibus* le 23 décembre 1312 (EUBEL, *op. cit.*, t. I, p. 14).

(2) Nicolas de Fréauville, confesseur de Philippe IV le Bel, créé cardinal par Clément V, le 15 décembre 1305 (EUBEL, *op. cit.*, t. I, p. 13).

(3) Neapoleon Orsini, créé cardinal par Nicolas IV, en mai 1288 (EUBEL, *op. cit.*, t. I, p. 11).

laudem nominis, animarum profectum, et ejusdem monasterii comodum studeas, quod exinde fama tua clareat per effectum tuque propter hoc dicte Sedis et nostram gratiam et benevolentiam uberius merearis. Datum Avinione 6 kal. julii anno quarto.

In eundem modum dilectis filiis conventui monasterii S. Petri Gandensis, O. S. B., Tornacensis diocesis, salutem. Inter sollicitudines *etc. usque* : suscipiet incrementa. Quocirca universitati vestre per apostolica scripta mandamus quatenus eundem abbatem, tanquam patrem et pastorem animarum vestrarum, devote recipientes et honorifice pertractantes, exhibeatis ei obedientiam et reverentiam debitam et devotam, ipsius salubria monita suscipiendo humiliter et efficaciter adimplendo, ita quod mutuo inter vos et ipsum habundet spirituale gaudium et consurgat optate prosperitatis augmentum; alioquin sententiam quam idem abbas rite tulerit in rebelles ratam habebimus et faciemus, auctore Domino, usque ad satisfactionem condignam inviolabiliter observari. Datum ut supra.

In eundem modum dilectis filiis universis vassallis monasterii S. Petri Gandensis, O. S. B., Tornacensis diocesis, salutem. Inter sollicitudines *etc. usque* : suscipiet incrementa. Quocirca universitati vestre per apostolica scripta mandamus quatenus eundem abbatem honorificentia debita prosequentes ac intendentes efficaciter ipsius salubribus monitis et mandatis, ei fidelitatem solitam exhibere necnon de consuetis servitiis et juribus sibi a vobis debitis respondere integraliter studeatis, ita quod ipse in vobis optate sinceritatis effectum se gaudeat invenisse nosque devotionem vestram possimus exinde dignis in Domino laudibus commendare; alioquin sententiam sive penam quam idem abbas propter hoc spiritualiter et temporaliter rite tulerit vel statuerit in rebelles, ratas habebimus et faciemus, auctore Domino, usque ad satisfactionem condignam inviolabiliter observari. Datum ut supra.

In eundem modum venerabili fratri episcopo Tornacensi (1), salutem. Inter sollicitudines *etc. usque* : incrementa. Cum igitur eidem abbati, ut in commisso sibi monasterii predicti regimine

(1) Gui de Boulogne, évêque de Tournai (1301-1324).

utilius proficere valeat, favor tuus sit plurimum oportunus, fraternitatem tuam rogamus et hortamur attente, per apostolica tibi scripta mandantes quatenus eidem abbati, cum ab eo requisitus fueris, in ampliandis et conservandis dicti monasterii juribus sic te favorabilem exhibeas et benignum quod ipse tui favoris tultus auxilio in commisso sibi monasterii predicti regimine se possit utilius exercere tuque divinam misericordiam et dicte Sedis favorem et gratiam exinde uberius merearis. Datum ut supra.

In eundem modum carissimo in Christo filio Philippo, regi Francorum illustri, salutem. Gratie tibi divine premium et preconium laudis acquiritur, si ecclesias et monasteria et personas ecclesiasticas, et precipue consistentes infra limites regni tui, regali presidio et favore benivolo prosequaris, nosque ad id celsitudinem regiam eo fiducialius apostolicis exhortationibus excitamus, quo magis illam in operum executione bonorum promptam et facilem speramus invenire. Dudum *etc. usque* : suscipiet incrementa. Cum igitur eidem abbati, ut in regimine dicti monasterii facilius proficere valeat, favor regius sit plurimum oportunus, regalem excellentiam rogamus et hortamur attentius, quatenus eundem abbatem et predictum monasterium suo commissum regimini, habens pro divina et dicte Sedis ac nostra reverentia commendatos, in ampliandis et conservandis juribus suis, te ipsi reddas favorabilem et in cunctis oportunitatibus gratiosum, ita quod idem abbas, tue celsitudinis fultus auxilio, in executione predicti regiminis, Deo propitio, valeat prosperari tibi que proinde perennis vite retributio et a nobis condigna proveniat actio gratiarum. Datum ut supra.

In eundem modum dilecto filio nobili viro.. comiti Flandrie(1), salutem. Ad cumulum cedit tue salutis et fame, si ecclesias et personas ecclesiasticas, divine propitiationis intuitu, prosequaris oportuni presidii gratia et favoris. Dudum siquidem *etc. usque* : suscipiet incrementa. Cum igitur eidem abbati, ut in commisso sibi monasterii predicti regimine utilius proficere valeat, favor tuus oportunus plurimum esse dinoscatur, nobilitatem tuam

(1) Robert III, de Béthune (1305-1322).

rogamus et hortamur attente quatenus eidem abbati, cum ab eo fueris requisitus, in ampliandis et conservandis dicti monasterii juribus sic te favorabilem exhibeas et benignum quod ipse, tui favoris fultus auxilio, in commisso sibi monasterii predicti regimine se possit utilius exercere tuque divinam misericordiam et dicte Sedis favorem et gratiam proinde uberius merearis. Datum ut supra.

Archives du Vatican, reg. Avin. 13 (Jean XXII reg. 12), fol 552^v (fragments); Vat. 70, fol. 474^v, n. 1144.

II.

1320, 6 juillet. — *Jean XXII enjoint à Foulque, abbé de Saint-Pierre de Gand, qui avait été sacré par Bérenger, évêque de Porto, de prendre le gouvernement de l'abbaye qui lui est confiée.*

Dilecto filio Fulconi, abbati monasterii S. Petri Gandensis, O. S. B., Tornacensis diocesis. Pridem circa statum monasterii S. Petri Gandensis, O. S. B., Tornacensis diocesis, tunc abbatis regimine destituti, paterna sollicitudine vigilantes, ac cogitantes attentius quod per tue circumspectionis industriam dictum monasterium poterat relevari a noxiis et salubriter, dante Domino, gubernari, te, quem de religionis zelo, honestate morum, conversatione laudabili, vite munditia aliisque virtutum meritis fidedignorum testimonia commendarunt, eidem monasterio de fratrum nostrorum consilio, in abbatem prefecimus et pastorem. Cum autem postmodum, per venerabilem fratrem nostrum Berengarium, episcopum Portuensem (1), tibi fecerimus munus benedictionis impendi, discretioni tue per apostolica scripta mandamus quatenus ad premissum monasterium tue cure commissum, cum plenitudine gratie nostre benedictionis, accedens, sic illud fideliter et prudenter, juxta datam a Deo tibi prudentiam regere studeas, quod prefatum monasterium sub tuo ministerio feliciter, annuente divina clementia, salubribus proficiat incrementis nosque tuum exinde studium dignis valeamus

(1) Bérenger Fredoli, le jeune, nommé cardinal-évêque de Porto peu après le 4 aout 1317 (EUBEL, *Hierarchia catholica*, t. I, p. 14).

in Domino laudibus commendare. Datum Avinione 2 non. julii anno quarto.

Archives du Vatican, reg. Avin. 13 (Jean XXII reg. 12), fol. 552^v; reg. Vatican 70, fol. 474^v, n. 1143.

III.

[1320, 27 septembre]. — *L'abbé Foulque promet de payer son obligation en cinq termes; ce délai lui a été accordé à cause de la pauvreté du monastère.*

Item eodem die dominus Fulcro, abbas monasterii S. Petri Guandensis, Tornacensis diocesis, promisit pro communi servitio V milia flor. auri et quinque consueta servitia persolvere a festo B. Michaelis proxime futuro ad quinque annos, videlicet quolibet dictorum V annorum in predicto festo S. Michaelis M flor. auri et quinque servitia familiarium, secundum ratam dictorum M flor.; qui quidem termini sunt sibi concessi ratione maxime paupertatis in qua dictum monasterium invenitur ad presens.

Archives du Vatican, Obligaciones, t. V, f. 33^v, t. VI, f. 24. — BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri Obligationum et Solutionum* (Rome, 1904), n. 42.

V.

Le salaire tarifé du bourreau de Gand, opérant hors ville.

M^r **A. van Werveke** donne lecture de la notice suivante, envoyée à la société par M^r *A. de l'Arbre* :

M^r l'avocat Prosper Claeys publia dans le *Messenger des sciences historiques* (1) une très intéressante étude sur le *bourreau de Gand*.

De même que ce distingué publiciste, nous constatons que le bourreau — jamais dénommé *beul*, mais *scharpcoc*, *koc*, *scherp-rechter*, *criminele officier*, *justicier van den zweerde*, *dienere van den zweerde*, *officier van den hooghen wercke*, *hanghman* (comme en

(1) Année 1890, pp. 241 et 391; 1891, pp. 57 et 170; 1892, p. 37.

Angleterre)—était nommé par les échevins de la *keure*, avec intervention du grand bailli; que son traitement était entièrement à charge de la ville de Gand; qu'il pratiquait la torture et exécutait les jugements des échevins de la *keure* et les arrêts du conseil de Flandre.

Quant à ce qui concerne le salaire du bourreau, l'étude précitée mentionne une convention du 3 juin 1542, nommant *Mathieu du Mont* à la fonction de bourreau et fixant d'une manière incomplète ses appointements. Nous apprenons également qu'après un certain temps, le bourreau obtint une habitation gratuite; qu'en vue d'augmenter ses gages, il occupait certaines sinécures, telle la surveillance du jeu de boules; enfin qu'il percevait certaines redevances sur les œufs, fruits, verres et glaces entrant en ville.

Un document plus précis, ayant en même temps une portée plus générale et une permanence plus grande dans son application, fut transcrit au *Resolutieboek onderhouden bij Edele heeren Borghemeester ende Schepenen der stede ende poort van Gheeraertsberge begonst den 28 Augusti 1726* (1), folio 103, verso.

C'est la copie d'un arrêt du conseil de Flandre, en date du 4 juillet 1730. Le dit arrêt, reproduisant celui du 17 janvier 1676 et celui du 22 octobre 1685, ordonne à tous ceux qui emploieront le bourreau gantois, dans une ville ou lieu en dehors de Gand, de le payer d'après le tarif fixé par l'arrêt adopté.

Il y a tout lieu de croire que les arrêts précités sont inédits. Outre la lumière qu'ils jettent sur les appointements du bourreau, ils nous renseignent, avec une effrayante concision, sur les raffinements des tortures et des peines laissées à l'arbitraire des justiciers.

Voici ce document, ainsi que quelques notes explicatives :

Ghesien t' proces gheinstrueert voor commissaris hangende int advys van den hove tusschen meester Jaecques Boitquin (2)

(1) *Inventaire des archives de la ville de Grammont*, par D'Hoop, Chap. II, n° 7.

(2) Jacques Boitquin, exécuteur des hautes œuvres de la ville de Gand, de 1717 à 1750. Un Botquin aussi fut bourreau de la ville de Bruges entre 1830 et 1850. Un troisième personnage du même nom s'en fut exercer le métier à Bruxelles.

eersten officier crimineel ende scherp rechter der stadt Ghendt heesschere bij requeste van den 12 mey 1730, ter eender seyde, ende den stadthauder Burghemeestere ende schepenen der stede van Aelst mitsgars leenmannen van sijne Keyserlycke ende Catholycke majesteys gravelijcken leenhove ten steene t' Aelst, verweerdere ter andere.

Thof uutende syn advys ende merckelyck gheleth op partijens respectief verdragh ende sententie van 22^{en} October 1685 hier naer volghende, ordonneert partyen en idereen (1) die het aengaen magh hun naer deselve te conformeren ten welcken effecte de voorseyde sententie en de appointement in desen sullen worden gheinserreert ende ter rolle ghepubliceert met consent aen idereen danof copie ter greffe te moghen lichten als naer raede competerende de costen uyt causen.

Inde saecke van Mher Jacques Baron Desmarez Ridderheere van Walle en hoogbaillu van den lande van Waes, heesschere bij requeste van den 3^{den} 8^{bre} 1673 jehens meestere Jan Francq (2) officier crimineel deser stede, verweerdere, 't hof gehoort 't rapport van commissaris ende al gesien, verclaert dat den rescribent hem moet contenteren voyagerende om eenighe criminele exploiten te doen met den loon van eenen gulden van ider mijle reysens te peerde ofte te voete op zijnen cost.

Item over het stellen van idereen ten thoone (3) twee gulden. Item voor eene applicatie ordinaire op het scherpsexamen (4) die bij daeghe ghedaen sal worden vijf gulden ende bij nachte acht gulden. Item voor ider fustigatie drie gulden ende voor de ghene die geschieden sal met den bast (5) aen den hals vier gulden ende met het brandmercq ses gulden. Item voor elcke executie met de coorde van simpel woelen (6) ofte ophangen,

(1) En droit moderne, les jugements ne profitent ni ne nuisent aux tiers et la chose jugée est une décision d'*espèce*.

(2) Bourreau de Courtrai, puis de Dunkerque, Jean Frank ou Francq fut nommé bourreau de Gand, le 16 novembre 1669, et mourut le 3 juin 1716.

(3) «ten thoone stellen», ook «te tooge stellen», exposer publiquement.

(4) «scherpsexamen», la torture.

(5) «fustigatie met den bast aan den hals», la flagellation, la corde au cou.

(6) «simpel woelen», la strangulation.

die ghedaen sal worden ter plaetse patibulair (1) daer den patient sal blijven hanghen tot neghen gulden ende elders seven gulden met het afdoen en van daer moeten ghetransporteert worden naer andere plaetsen om aldaer te blijven hanghen nogh ses gulden. Voor d'executie met den viere woelen (2) op het radt te leggen ter plaetse patibulair ofte wel 't selve tot asschen te verbranden tot vierentwintigh gulden. Item voor d'executie van simpel omhalsen acht gulden ende als het lichaem moet gheexposeert worden op een rath ter plaetse patibulair t' saemen tot twalf gulden. Item over het raegbraecken (3) 't sy met woelen afsnijden (4) van den hals, ofte wel het transporteren ende exposeren van het doode lichaem ter plaetse patibulair 't saemen vierentwintigh gulden. Item soo wanneer den patient soude moeten met gloeyende tanghen in sijn vleesch ghenepen worden ofte naer de raegbraeckinge opghewipt ende in 't vier ghesmeten worden bovendien noch ses gulden. Item over het vierendeelen (5) van het gheexecuteert lichaem ende de vier ghedeelten te hanghen ter plaetsen bij sententie gheordonneert t' saemen sestien gulden. Item voor d'afcappinghe van de handt, afsnijden vande ooren, neuse ofte gloeiende doorstekinghe vande tonghe, verbranden van boecken ende scheuren van papieren elck dry gulden, boven eenen gulden soo wanneer het afgekapt member moet erghens ghenaegelt worden. Item als het gebeuren sal dat iemant sy selven sal hebben veronghelucht ende ter doodt ghebracht ende dat het doodt lichaem sal moeten ghesleept worden ter plaetse patibulair, ghehanghen worden in eenen spriet (6) ofte geleyt op een radt sal daer vooren aen den rescribent bijgheleyt worden tot negen gulden, ende voor iederen knecht in swaere executien daer den knecht noodigh is eenen gulden en vier stuyvers daeghs.

(1) « patibulair » ce qui a rapport à la potence ; « plaetse patibulair », lieu d'exécution.

(2) « met den viere woelen », exécution par le feu.

(3) « raegbraecken », radbraken, rouer, punir du supplice de la roue.

(4) « met woelen afsnijden », couper avec violence.

(5) « vierendeelen », écarteler.

(6) « hanghen in eenen spriet », pendre dans une fourche.

Eyndelinghe als wanneer den rescribent ter plaetsen een ofte meer daeghen sal opgehouden worden sonder t'exploiceren sal hem voor ideren dagh bijgheleyt worden ten advenante van vier gulden daeghs, allesints sonder iet te moghen vraeghen voor de froy (1), coordeghelt (2) en ghebruyck van syne noodige instrumenten ofte ghereetschap. Ende ordonneert den rescribent hem naer alle het ghone voorschreven te reguleren, condemneert den heesschere in syn gheadschriveerde qualiteydt ende costen van den processe ter tauxatie van den hove.

Actum den 17 january 1676.

Onderteeckent : V^o LIJNDE.

Op de requeste thove ghepresenteert by Meestere Jan Francq officier crimineel deser stadt Ghendt, 't hof al gesien ordonneert aen alle de ghone die den suppliant soude commen t'employeren in eenighe steden ofte plaetsen buyten deser stede van Ghendt tot het doen van criminele justitie aen hem daer over op te leggen ende betaelen ten advenante van ses gulden daeghs boven de froy van sijnen persoon eade peert ende voor sijnen cnecht vier schellinghen grooten daeghs voor syn desfroy boven het ordinaire recht den suppliant competerende voor het dreseren ofte executeren vande voornoemde criminele justitie, pynighen, tortueren als andersints.

Actum den 22 8^{bre} 1685. Onder stondt : prononce den 4 july 1730.

JONNEVILLE,
KEERLE,
GOEDHALS,
WALLOP.

La séance est levée à 10 h. 30 du soir.

(1) « de froy », les frais; de là le verbe défrayer, payer les frais pour les autres.

(2) « coordeghelt », frais d'achat de cordes.

A la suite de la lecture de ce rapport, la Commission locale, en sa séance du 2 mai 1906, a désigné comme membres d'une sous-commission chargée d'étudier, au point de vue historique, l'identification des restes signalés plus haut, MM. V. Fris, A. Heius, V. Vander Haeghen et A. Van Werveke.

Assemblée générale du mercredi 16 mai 1906.

Algemeene vergadering van Woensdag 16 Mei 1906.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
- II. Notes sur la querelle des Blauvoets et des Isengriëns
(L. WILLEMS).
- III. Essai d'identification de vues de villes (Gand?) dans les miniatures des Heures de Turin attribuées aux Van Eyck
(A. HEINS).
- IV. Découverte d'une station palustre à Melle (JOSEPH MAERTENS).
— *Avec exposition des principaux objets découverts.*
- V. Proposition de publication extraordinaire : *Bibliographie de l'histoire de Gand jusqu'en 1540* (V. FRIS).
- VI. Le retable de l'Agneau mystique des frères Van Eyck représenté, en *tableau vivant*, à Gand, en 1458 (P. BERGMANS).
- VII. A propos de deux tableaux du Musée des beaux-arts de Gand (L. MAETERLINCK).

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président ; G. Hulin et V. vander Haeghen, vice-présidents ; P. Bergmans, secrétaire ; R. Schoorman, trésorier ; E. Coppieters Stochove, A. Heins et A. van Werveke, conseillers, et MM. D. Berten, G. Brunin, Jos. Casier, G. Claeys Bouúaert, Fr. Coppejans, R. Cruyplants, A. de la Kethulle, H. De Marez, E. De Munter, bon de Pelichy, H. de Tracy, V. Fris, A. Gallet, L. Goffin, G. Hyde, L. Janson, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, L. Maeterlinck, J. Maertens, G. Parmentier, G. Phlippe, H. Pirenne, E. Sacré, Th. Timmermans, A. vander Mensbrugge, A. Vermast, V. Willem, L. Willems, G. Willemsen.

M^r A. Diegerick, bibliothécaire, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Communications.

M^r le **Président** adresse des félicitations à MM. A. Casier, G. Van Oost et O. Pyfferoen, membres de la Société, récemment décorés de l'ordre de Léopold.

Il dépose sur le bureau le diplôme de médaille d'or obtenu en participation, à l'exposition universelle de Saint-Louis de 1904, par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, pour ses travaux et publications. Ce diplôme lui a été adressé par Monsieur le **Ministre de l'Intérieur** qui ajoute, dans sa lettre d'envoi, ces mots : « Il m'est agréable, Monsieur le **Président**, de vous adresser mes plus vives félicitations au sujet de la distinction flatteuse obtenue par votre Société. »

II.

Notes sur la querelle des Blauvoets et des Isengrins.

La communication de M^r Willems paraîtra dans le prochain bulletin, avec les observations de M^r Fris.

III.

Essai d'identification de vues de ville (Gand?) dans les miniatures des Heures de Turin attribuées aux Van Eyck.

M^r **A. Heins**. *Messieurs*,

J'ai eu l'honneur de présenter en assemblée générale solennelle de notre Société, à l'Hôtel de ville, il y a quelque temps, une étude préliminaire sur la *plus ancienne vue de Gand*, dont vous avez eu le compte-rendu dans le bulletin n^o 2 de cette année.

Cette vue, représentant le carrefour de la rue Courte du Jour ou *Vierwegscheede*, au XV^e siècle, je l'attribuais aux Van Eyck et cela conformément aux idées très ingénieuses de nos concitoyens du commencement du XIX^e siècle, De Bast, van Lokeren etc.

J'avais en vue de détruire la légende dont M^r James Weale, le savant critique anglais, me paraissait être l'auteur et le propagateur, légende qui était sur le point de devenir article de foi. Cette vue d'un site de Gand, figurant sur le panneau du Musée de Bruxelles, était devenue un coin de Bruges, en face de la Poorterslogie.

J'avais examiné de près, et sur toutes ses faces, la question de cette vue de ville.

A Gand, tout concordait ; le tableau permettait de reconstituer, avec l'aide des documents d'archives, tout un coin de la cité au début du XV^e siècle ; l'examen attentif, fait à Bruges, des éléments existants ou disparus me convainquit que M^r Weale et ceux qui, imprudemment, suivaient son avis, étaient dans l'erreur.

Quand le tiré à part de mon étude parut, j'ai eu soin d'en envoyer un exemplaire à notre honoré et vénérable confrère anglais.

J'ai eu la bien agréable surprise de recevoir de M^r Weale la carte que je vais vous lire. Elle me donne complète satisfaction, alors que je craignais une réfutation en règle ; je dis *craignais* ; ce n'est pas le mot juste, je l'attendais avec une impatiente curiosité. Aussi, pardonnez à mon petit amour-propre d'auteur ; je viens en ce moment vous reparler de cette question parce que je n'ai eu d'autre but que d'arriver à prouver que nos anciens archéologues gantois avaient la possession de la vérité sur elle.

J'ai voulu qu'elle puisse être enfin entièrement et complètement vidée.

C'est à notre société que reviendra l'honneur d'avoir réussi à mettre au point un détail important de la vie et de l'œuvre des Van Eyck.

Voici la réponse de M^r Weale :

« *Honoré Monsieur,*

« Millé remerciements pour votre brochure que je viens de lire avec beaucoup d'intérêt. La maison sur la place Van Eyck à Bruges ressemble de très près à celle vue de la chambre de la Vierge. C'est tout ce que j'ai dit, et il m'a paru que c'était elle qui a fourni le motif du tableau. Les vues de ville dans les tableaux des Van Eyck et de leurs successeurs n'ont jamais été rendues exactement. Les dispositions des rues et des bâtiments attenants, d'après les détails que vous donnez, sont bien plus conformes à celles du tableau que celles de Bruges; je suis tout disposé à croire que vous avez raison.

« Je ne cherche pas à faire prévaloir mes opinions, et je vous félicite d'avoir entrepris d'éclairer ce détail.

« Je serai très heureux de souscrire au volume que vous comptez publier.

« Veuillez, etc.

W. H. JAMES WEALE,
29, Crescent Grove,
Clapham Common
S. W. (London) n.

20 avril 1906.

Avec une bonne foi et une sincérité dignes de son haut caractère, M^r Weale abandonne donc un système qu'il reconnaît comme inexact; tout au moins admet-il que notre version paraît être la bonne.

Je voudrais terminer en disant que je souhaite que cette question d'une vue de ville sur un panneau du retable apparaisse maintenant aux auteurs étrangers et nationaux comme établie sans conteste au sens gantois.

Celui-là même dont je me voyais obligé de combattre l'erreur, se range à mon avis et reconnaît le bien fondé des critiques que je faisais de son système.

Cette question peut donc être considérée comme tranchée définitivement.

Avant de quitter cette tribune, je me permettrai d'exprimer, Messieurs, et pour prendre date au sujet d'un travail nouveau, mon espoir de parvenir à établir l'identification d'autres vues

de Gand ; elles existeraient, peintes en forme de frises, au bas de certaines miniatures des célèbres heures de Turin, si malheureusement perdues.

Ce beau recueil, attribué par les critiques d'art à des peintres flamands de la fin du XI^e et du commencement du XV^e siècle, a été reproduit, d'une façon relativement parfaite, il y a quelques années.

Nous devons nous estimer heureux d'avoir à notre disposition un souvenir du merveilleux original disparu, et notre Bibliothèque en conserve un exemplaire.

Je disais que je considère comme étant des vues de Gand, certains paysages panoramiques décorant des pages de ces heures célèbres. En effet, l'impression m'est venue, il y a déjà quelque temps et je n'ai pu depuis l'écarter, que ces vues ont été faites, à quelque distance de l'aggloméré gantois, prises vers le Nord-Ouest ; que l'auteur, et à mon avis c'est Hubert, qui séjourna assez longuement dans notre ville, a pris ses sujets dans les prairies de l'*Heirnisse* près du Rietgracht, à son confluent avec le Bas-Escaut.

J'ai eu occasion de communiquer, il y a quelques semaines, mon opinion à notre érudit vice-président, M^r Hulin. Lui aussi s'était demandé si certains de ces petites vues n'avaient pas Gand comme sujet.

Au moyen de souvenirs personnels, remontant aux époques déjà lointaines où je me récréais, avec des amis d'enfance, dans ces prairies, j'ai pu déterminer avec quelque certitude le point exact où ces vues auraient été prises.

Ces prairies, il y a quarante ans, étaient encore à peu près exactement restées ce qu'elles furent au moyen-âge.

C'est pourquoi je crois pouvoir annoncer à cette assemblée, et bientôt préciser sans guère d'hésitation, l'endroit où le peintre s'est inspiré de la réalité.

Les loisirs pour entamer une étude complète et approfondie de ces divers paysages me manquent en ce moment ; mais je pense qu'il ne pouvait vous être indifférent d'être saisi, dès ce jour, de la question nouvelle.

Je considère sa solution comme passionnante et je compte

bien, au début de notre prochaine session, pouvoir donner, ici, la confirmation de ce que j'entrevois.

Pour cela, il y a lieu de rechercher les preuves et de se livrer à un examen sérieux des documents topographiques et autres qui existent encore.

Vous le voyez, si je parviens à établir cette identification de *certaines vues inédites de Gand*, comme j'ai pu faire reconnaître bonne et valable la version des anciens archéologues locaux sur une vue de la rue courte du Jour, les notions si vagues que nous avons sur Hubert Van Eyck, pourront s'étendre et se préciser davantage.

Je me dois de vous dire que, pour m'encourager et m'enhardir dans les recherches qui s'imposent au sujet de cette série nouvelle de vues de Gand au début du XV^e siècle, j'ai à vous rappeler que M^r Six, le sagace critique hollandais, n'hésite pas à conclure que Hubert exécuta une partie des planches des Heures de Turin.

Seulement, pour cet auteur, ces miniatures furent faites pour compte de Guillaume IV de Hollande, dans ce pays, et probablement en même temps que les parties les plus anciennes du retable de l'Agneau. A en croire M^r Six, ces vues seraient celles d'un pays voisin, si l'on admet que le peintre dût résider à La Haye et y commencer le polyptyque de Gand.

D'après cet auteur, cité aux pages 102 et 179 du livre récent de M^r Fierens-Gevaert, le retable aurait été exécuté, à La Haye, pour ce comte de Hollande.

J'aurai à examiner si cette « supposition hardie », comme le dit M^r Fierens, peut se soutenir, et à voir de près si *l'impression* persistante que me font, ainsi qu'à M^r Hulin, les vues dont il a été question, peut se confirmer.

Le point d'un vif intérêt qui resterait acquis alors, c'est que le manuscrit de Turin aurait été fait, en grande partie, à Gand, pendant que le peintre travaillait à son chef-d'œuvre, pour compte de Judocus Vydt.

Il en résulterait aussi que le mécène batave de M^r Six, le comte Guillaume IV, pourrait bien n'avoir été pour rien dans la commande initiale de notre « Agneau mystique » (*Applaudissements*).

Découverte d'une station palustre à Melle.

M^r **Jos. Maertens** communique un rapport sur les fouilles qu'il a faites à Melle, à l'endroit où l'administration des chemins de fer a créé récemment deux vastes bassins de retenue d'eau, à l'intersection des voies ferrées de Gand à Bruxelles et de Gand à Braine-le-Comte.



Il expose les principaux objets qu'il a recueillis et dont une partie se trouve désormais conservée dans le cabinet d'archéologie de l'Université : ossements divers, hache polie en silex gris de Spiennes, poinçon en os, pic et houe en corne de cerf, vases et débris de poteries, scramasax ou épée franque, etc. La présence de nombreux pilotis permet de considérer l'endroit exploré par M^r Maertens comme une station palustre ou palafitte, et les objets provenant des fouilles montrent qu'elle a été habitée pendant quatre périodes successives : la période néolithique, l'âge du fer, l'époque belgo-romaine et l'époque franque.

La publication de M^r Maertens, accompagnée de planches reproduisant les principales trouvailles, est réservée aux *Annales*.
Commissaires : MM. Ad. de Ceuleneer et V. Willem.

V-VII.

L'heure avancée ne permettant pas d'aborder les autres points inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci sont remis à une prochaine réunion.

La séance est levée à 11 h. du soir.

Notes sur la querelle des Blauvoets et des Isengrins.

M^r L. Willems.

Dans le dernier bulletin imprimé qui m'est parvenu de notre *Société d'Histoire et d'Archéologie* (bulletin n^o 3), j'ai lu avec le plus grand intérêt un mémoire fort bien fait de M^r Fris sur les *Blauvoetins et les Ingrekens* : intérêt d'autant plus vif que j'ai moi-même publié antérieurement un petit travail sur la même question, mais à un tout autre point de vue. A diverses reprises, M^r Fris a bien voulu citer et traduire mes notes. Il m'a rappelé qu'il y a plus de dix ans, dans mon *Etude sur l'Isengrinus* (1895), j'ai commis cette faute impardonnable de reprendre pour mon compte une hypothèse de Grimm, sans la contrôler (1); il est vrai qu'à peine eussé-je donné le bon-à-tirer de ces feuilles, que la conjecture de Grimm me parut à tel point invraisemblable que je résolus d'en avoir le cœur net. C'est alors que je rédigeai, dès 1896, une note (parue dans le *Tijdschrift van Leiden* en 1897), pour démontrer qu'il était impossible que *Blauvoet* eut pris chez nous le sens de *Renard* — que Grimm s'était sûrement trompé en s'appuyant sur un mot suédois *blafot* — que son explication de *Flaventinus* et *Flampedes* de Nicolas Monigny devait être fautive. J'attirai l'attention sur le fait que De Meyer avait successivement donné deux explications, dans son *Compendium* et ses *Annales*, pour le mot *Isengrins*; que c'était à tort que l'on avait cru pouvoir induire de ce texte que De Meyer prenait Maerlant pour l'auteur du *Van den Vos Reinaerde*, etc. Ces notes étant destinées à une revue de philologie, étaient nécessairement incomplètes : le côté historique de la question y était à peine

(1) M^r Fris écrit à ce sujet, (p. 154) : « Le récit de Kervyn... n'a-t-il pas entraîné un érudit de la valeur de M^r Léonard Willems, alors que c'est un fait établi que les Sagas du Nord n'ont aucun rapport avec l'épopée du Renard ». La phrase soulignée a l'air d'une objection que me fait M^r Fris. Or, moi-même j'ai écrit (p. 137, n 2), à propos du texte de Kervyn : « Les Sagas du Nord n'ont que faire ici ».

effleuré. Mais depuis 1896, j'avais également réuni des textes pour un second travail, exclusivement historique cette fois. Je n'avais pas été sans m'apercevoir que tout ce que l'on avait écrit jusqu'alors sur les *Blauvoets* et les *Ingrekins* n'était qu'un tissu d'inepties.

Il va sans dire que depuis le travail de M^r Fris la majeure partie de mes fiches ont perdu leur intérêt. Tous les textes que j'ai collectionnés lui sont connus, sauf un seul, mais c'est précisément l'un des plus importants, et il est inédit. Il s'agit du *Chronodromon* de Brandon. M^r Fris connaît naturellement l'existence de cette source, puisqu'il en parle à propos de la chronique d'A. De But. Mais il a sans doute cru pouvoir se dispenser de la consulter, se disant qu'il n'y trouverait rien de neuf, De But ayant largement mis à contribution son devancier.

Or précisément pour la querelle des *Blauvoets*, De But n'a fait que résumer Brandon fort imparfaitement : ce dernier, comme le présume fort bien M. Fris (p. 135), avait puisé dans certaines annales ou annotations de son monastère des Dunes, à Coxyde-lez-Furnes. C'est donc une source du plus haut intérêt, comme nous le démontrerons par la suite (1).

Le hasard veut donc que pour cet épisode de l'histoire de Flandre je me trouve armé de pied en cap, ce qui me permet de discuter point par point tout le mémoire de M^r Fris, au moment même où celui-ci paraît.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir que, quoique l'étude de mon savant devancier soit magistrale, je me vois en désaccord avec lui non seulement sur quelques points secondaires, mais même sur certains faits d'ordre capital.

*
* *

A l'année 1144, Brandon a l'annotation suivante :

Furnenses in Flandria guerram inter se per longa tempora irremediabiliter actitatam innumerabilibus stragibus et cladibus cruentam, nullo nisi solo Deo mediante per semetipsos jurato federe alterno sedaverunt. Quo zelo ducti Brugenses eandem pacem ampliaverunt.

(1) J'ai à cœur de remercier ici le P. Van den Gheyn, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Bruxelles, pour la copie du texte de Brandon qu'il a bien voulu m'envoyer.

Ce passage est évidemment la source d'Adrien De But, qui à l'année 1143 nous dit :

Deinde Blauvoetenses et Ingrekini territorii Furnensis, quod Gertrudis comitissa tenebat, *provocantur ad pacem quam Burgenses ampliaverunt.*

Brandon doit aussi avoir été la source de De Meyer pour l'année 1144, où l'on lit :

Eodem anno in Furnensibus Brugensibusque, hoc est, ut antiquo loquar modo, in Mempisco et Flandris sopito tandem civili tumultu, coit concordia.

Cette annotation de De Meyer n'a pas été citée par M^r Fris. Elle fait évidemment double emploi avec la note de l'an 1130 :

In Furnensibus per eosdem Brugensibusque resederunt quæ diu tenerant domesticæ seditioes (*Compendium* fol. 69 r ; *Annales* fol. 42 r°).

A propos de ce dernier passage, M^r Fris dit, p. 137, note 1, ne pas savoir quelle a été la source de De Meyer : il me semble que c'est bien Brandon, mais il y a une erreur de date, 1130, ce qui fait que la chose a été dite deux fois.

Reste l'annotation de De Meyer à l'année 1142 :

Item domesticam inter se Furnenses seditioem per idem tempus concurrere reperio (*Compendium* fol. 72 v° ; *Annales*, fol. 44 r°).

J'ignore d'où De Meyer tient ce renseignement. M^r Fris pense (p. 137), que c'est « un extrait reproduit d'Adrien De But, l'erreur concernant Gertrude de Saxe en moins ». Je n'en crois rien : De But parle d'une *pax* ou *keure*, qui aurait mis fin aux troubles dans la châtellenie de Furnes, renseignement que De Meyer nous fournit exactement à l'an 1144. Mais il se peut que le passage De Meyer repose sur la phrase de Brandon, qui nous avertit que les troubles apaisés en 1144 avaient duré *per longa tempora* : donc au moins depuis 1142.

Eu ce qui concerne la mention de Gertrude de Saxe chez De But, on voit que cette erreur est personnelle à notre chroniqueur, et qu'elle ne se retrouve pas dans sa source, Brandon. M^r Fris (p. 135) nous dit à ce propos : « Il est assez extraordinaire de voir le chroniqueur De But à l'année 1143 citer Gertrude de Saxe, veuve de Florent I de Hollande et de Robert le Frison, comme douairière du territoire de Furnes, car elle mourut dans cette ville en 1113 : il doit y avoir là une bévue d'au

moins 30 ans, et *ce ne serait, semble-t-il, pas faire erreur que de ramener cette PAX ou KEURE à l'année de 1109* »

C'est là l'idée de Diricx (*Mémoires sur les lois Gantoises*, t. I, p. 96), de Warnkœnig-Gheldolf (*Hist. de Flandre*, t. I, p. 193; t. II, pp. 174, 232 et 310) et de Gilliods Van Severen, (*Cout. de Furnes*, t. I, introd. p. 26).

Toutefois je ne partage pas cette manière de voir. Sans doute il doit y avoir eu une *pax* ou *keure* donnée en 1109 par Gertrude de Saxe aux Furnois : Meyerus (an. 1109, f. 36 r^o) — Warnkœnig-Gheldolf (II, 310) nous dit même que ce fut « la plus ancienne de toutes celles de la Flandre ». Mais je ne vois en aucune façon pourquoi il n'y aurait pas eu une *seconde pax* ou *keure* en 1144. Le texte de Brandon (suivi par De But et De Meyer) est formel à cet égard, et comme notre chroniqueur a eu à sa disposition des annotations tenues dans le couvent des Dunes-lez-Coxyde (pays de Furnes), je ne crois pas qu'il y ait lieu de rejeter son témoignage. Ce serait donc à la keure de 1144 que ferait allusion la keure de 1147 pour Poperinghe (Coppieters, *Regestes de Thierry d'Alsace*, p. 251, n^o 85), la keure du 10 août 1161 pour Reninghelst (Coppieters, *ibid.*, p. 278, n^o 144 (1) et la keure ou *lex amicitia* de Aire de 1188.

Il est vraisemblable que si De But a commis la bévue de nous parler de Gertrude de Saxe en 1143, c'est que précisément il a confondu la *première* keure de Furnes de 1109, donnée effectivement par Gertrude, avec la *seconde* keure de 1144.

On aura sans doute remarqué également que ni Brandon, ni De Meyer, ne parlent de *Blauvoets* ou d'*Ingrekins* à propos des troubles de 1144.

Y a-t-il ici une nouvelle erreur de De But? cela n'est pas certain. En effet, en 1138, nous trouvons dans une chartre de Thierry d'Alsace, (Coppieters, *ibid.*, p. 232, n^o 45 (2), rédigée à Furnes, le nom d'un Richard Blauvoet, qui paraît être le

(1) Republiée depuis Coppieters, par Gilliods van Severen, *Cout. Furnes*, t. III, p. 20).

(2) Le renvoi de Mr Fris (166, not. 4) est inexact. C'est aussi par une erreur de plume que Mr Fris écrit que Richard Blauvoet signe en 1138, un acte de *Philippe* d'Alsace.

père de Richard II Blauvoet, mentionné de 1166 à 1197. Ce Richard Blauvoet peut fort bien vers 1138 avoir pris part aux troubles de la châteltenie.

Pour terminer, disons que dans ses *conclusions historiques*, (p. 176), M^r Fris résume ces premiers troubles de Furnes de la façon suivante :

« Une des guerres privées la plus fameuse de cette époque est celle qui éclata on ne sait pas pour quelles causes, dans les métiers de Furnes *et de Bergues* (1) sous le règne de Philippe d'Alsace.... il semble que Philippe d'Alsace parvint à concilier momentanément les adversaires pour les lancer contre la France ».

Toutes nos sources nous parlent de troubles qui auraient eu lieu vers 1144, sous Thierry d'Alsace. Je n'en connais aucune qui fasse mention de troubles sanglants sous Philippe.

Il est vrai que Guillaume le Breton dans sa *Philippis*, nous dit à propos de la campagne de 1184, de Philippe d'Alsace contre la France, que « Blauvoet et Isengrins firent momentanément trêve à leur *rixa vetusta* pour prendre part à la guerre ».

Sed nec Isangrinos cum Belgis et Bloetinos
Rixa vetusta tenet, intestinique furores.

et que pour combattre les Français, ils interrompirent momentanément leurs vieilles luttes,

Veteres juvat intermittere pugnas.

Mais il n'y a là, pensons-nous, qu'une exagération poétique ; le poète par les mots *rixa vetusta* ne fait allusion sans doute, qu'aux troubles qui avaient eu lieu quarante ans auparavant, en 1144, sous Thierry d'Alsace.

*
* *

Que se passa-t-il dans le pays de Furnes de 1144 à 1201 ? nous n'en savons rien. Il paraît ne pas y avoir eu de troubles sanglants, mais il se peut fort bien qu'il y ait eu encore des compétitions politiques entre les divers partis en présence, et que jamais les dissentiments ne se soient totalement apaisés.

(1) Dans aucune de nos sources, il n'est question du métier de Bergues à propos de ces premiers troubles.

Mais tout d'un coup vers le commencement du XIII^e siècle, la lutte à main armée reprend plus furieuse que jamais. Voici ce que Brandon nous apprend à la date de 1204 :

Flandria diversis guerris intestinis quatitur. Nam comite Balduino apud Constantinopolim in imperatorem electo atque ibidem residente, rege autem Francie duas filias ejus Johannam atque Margaretam, donec nuptiis essent ydonee, secum in Franciam tenente (1) nec manum ad regimen patrie apponente, guerra inter majores Flandriensium exerescens per aliquot annos duravit, homicidia, incendia, rapine fiebant; nec fuit qui justitie manum apponeret. (2) Blavotini namque et ingrelzini (3) inter se in territorio Furnensi gladio et flamma patriam devastabant. Mathildis vero uxor condam Philippi comitis Flandrie, quæ partem in Flandria ex jure matrimoniali habebat, tunc apud rege debebat (4), que erat eadem regina Portugalensis, et ingrelzinorum partem fovebat. Blavotini ergo domum ejus Furnis incendunt XVI^o kal. decembris, principem eorum partis habentes in hoc facto Herebertum de Vulfrincheem, qui principuus inter Blavotinos habebatur — totamque casurum in cineres redegerunt; quapropter dedecus sibi illatum agnoscens Mathildis, congregato exercitu in forefactores processit et eos apud Houtem, in loco qui dicitur Holin, obsedit (5). At illi, cum essent patrie patriam cognoscentes, per paludes et fossata fugientes minime comprehendi potuerunt. Ast exercitus, doli et patrie ignarus (erant enim plerique quos adduxera de Insulis et Duaco) nimis longiusque persequens in paludibus fixus et immobilis in aquis substitit. Quod videntes Blavotini, resumptis viribus, exercitum repecierunt. Et quibusdam de exercitu manus cum brachiis amputantes, pedes cum crucibus, quibusdam capita detruncentes, quos iam eciam jaculis perfossos interierunt. Horum Blavotinorum unus

(1) Erreur de Brandon : Jeanne et Marguerite de Constantinople n'ont été livrées au roi de France qu'en Septembre 1208.

(2) Cette phrase est copiée de Guillaume d'Andres : « In territorio Furnensi... guerra per aliquot annos durat : homicidia, incendia, rapine, furta; nec est qui justitie manum apponat » (Fris. p. 172).

(3) Mauvaise leçon pour *Ingrekini*.

(4) Nouvelle erreur de Brandon : Mathilde ne se rendit en France qu'en 1212.

(5) Brandon concorde ici littéralement avec la *Continuatio Bergensis* (p. 172) : « Blavotini domum domne Mathildis, Portugalensis regine, Flandrensium comitisse apud Furnis succenderunt et in cinerem redigerunt, que propter dedecus sibi illatum irrata, congregato *multo exercitu* (!!) illos factores (!) quesivit, et apud villam Houthem, in loco qui Holin dicitur, eos invenit et obsedit. »

Philippus Stierlim (1) nomine, nesciens gallicum, quemdam civem de Insulis comprehendit, cui caput extracto gladio amputare voluit. Ast ille viso gladio et mortem metuens sibi imminere, in gallico eidem Philippo mille marchas promisit, clamans : « *Jan vous doray mile marc's* », si ei vitam concederet et abire permetteret. At Philippus, gallicam linguam ignorans, putans « mille » esse unum « *miliare* », dixit : « Non ibis » inquit, « *miliare*, ymmo nec ecliam unum passum », et, erigens gladium, caput eius amputavit. Et sic Mathildis cum exercitu suo cum dedecore et gravi dampno Bergas repedavit (2).

Brandon place ces événements en 1204; par erreur sans doute, car M^r Fris me semble avoir démontré de façon péremptoire qu'ils sont de 1201.

On voit que Brandon, de même que la *Continuatio Bergensis*, explique la campagne de Mathilde contre les Blauvoets par l'incendie du château de Furnes. Cette assertion, démentie formellement par Lambert d'Ardres, paraît être inexacte : je suis entièrement d'accord avec M^r Fris pour donner ici la préférence à Lambert. Par contre, je ne suis pas d'accord avec lui sur un autre point. « Sous l'année 1201 », nous dit M^r Fris, p. 137, « le savant curé de Blankenberghe nous fournit, à toute évidence d'après la *Continuatio Bergensis*, les détails suivants » :

« In Furnensibus consurrexit Blavotorum et Isengrinorum seditio. *Cædes, rapinæ, latrocinia, incendia patrata*; Herbertus ab Wulfringhem Blavotinarum ductor XVI calend. Decembris aulam Comitis in oppido Furnensi incendit; quod ob facinus bonæ ejus fuere publicata, ipseque perpetuo damnatus exilio ».

Il me semble au contraire évident que ce passage n'a rien à voir avec la *Continuatio Bergensis* : il est emprunté à Guillaume

(1) L'anecdote qui suit (et ne se trouve que chez Brandon) a été traduite par Oudegherst : « Comme les Blaumotins avoient a leur tour, mis en fuyte les gens de la royne Mehault, un gentilhomme de Picardie, lequel n'est autrement nommé par les histoires, dist en francoys a un appelé Philippe Strecken qui n'entendoit pas le françoys : « O mon Varl t, sauve moy la vie et je te donnerai mille marcqs ». Mais ledict Philippe pensant que ledict gentilhomme parlast de lieues (pour ce que les Flamands nomment *mijle*, les François disent une lieue) respondit d'un felon courage : « Een mijle? ghij en sult nict een stap », et hauchant le bras, assomma ledict gentilhomme d'un bâton plombé qu'il avoit en main ».

(2) *Lisez* : repetivit.

d'Andres (1); on pourrait même se demander s'il n'est pas pris dans Brandon, puisque lui aussi recopie Guillaume. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette hypothèse, vu que de Meyer parle de la sentence de bannissement prononcée contre Herbert de Wulveringham et que Guillaume d'A. est seul à nous donner ce détail, négligé par Brandon. De plus Brandon a sauté *furtâ* de Guillaume, que De Meyer rend par *latrocinia*.

Il y a néanmoins à remarquer que Brandon et De Meyer tous deux datent l'incendie du château comtal du XVI des calendes de Décembre, tandis que nos manuscrits de Guillaume d'Andres portent le VI : c'est là un point sur lequel nous reviendrons plus tard.

Cela dit, quant à la critique des textes, j'en viens maintenant au récit de la campagne de Mathilde contre les Blauvoets.

Voici les faits, tels que les présente M. Fris p. 179 :

« Mathilde réunit les hommes d'armes de son douaire à *Ypres*. Elle traversa Poperingh avec cette grande armée pour se diriger sur Furnes et Bourbourg; Arnould de Guines, châtelain de Bourbourg, assembla sur le champ les gens de Guines, d'Andres et de Bourbourg, et afin de défendre à la reine l'accès de ce territoire, il s'avança avec cette forte troupe jusqu'aux frontières de la chatellenie. Mathilde se dirigea à marches forcées vers Furnes, brûlant et ravageant tout sur son passage et poursuivit les Blavotins jusqu'au hameau de Holin-lez-Houthem. Mais Herbert de Wulveringham et Gauthier de Hondschoote, leurs chefs, la repoussèrent et battirent complètement Mathilde à Alveringham, non loin de Wulveringham (vers le 24 juin 1201) ».

Je soupçonne fort cette bataille d'Alveringham, dont il est question ici, de n'avoir jamais existé. M^r Fris nous prévient (179, note 6), que pour son récit il a combiné le texte de Lambert d'Andres, avec celui de la *Continuatio Bergensis*, mais à mon sens, le raccord de textes a été mal fait, et je crois que le récit de Brandon ne peut à cet égard laisser aucun doute.

Voici la suite des événements, telle que je proposerais de la rétablir :

Mathilde réunit donc les hommes de son douaire, nous ne savons où : probablement à Lille, *mais de toute façon pas à*

(1) La date 1201, fournie par Guillaume seul, le montre suffisamment.

Ypres (1). Elle ne fit que traverser Poperinghe (*per Poperingas transiens*, Lambert), fit passer l'Yser à ses troupes, vraisemblablement à Rousbrugge (Pont Rourd), où il y avait déjà un pont au XII^e siècle, et vint établir son camp à Alveringhem, tout près de Furnes (Lambert : *apud villam... Alverinchem... superba resedit*). Puis lâchant la bride à ses troupes, elle leur permit de *dévaster* et de piller tous les environs. (Ibid. : *et eandem devastavit*). On voit qu'il n'est aucunement question chez Lambert d'une *bataille* d'Alveringhem, mais simplement d'un pillage en règle, qui marque pour ainsi dire *l'entrée en campagne* de Mathilde. Cela se passa vers le 24 juin (ibid. : *circiter festum Sancti Johannis*). Cette date indique donc le *début* des hostilités, et non pas, comme le pense M^r Fris, la date de la défaite finale des Isengrins.

Le châtelain de Bourbourg, continue Lambert, voyant ce qui se passait à Alveringhem, et désirant éviter pour son territoire un sort pareil, rassembla ses hommes sur la frontière de la châtellenie de Bourbourg, afin d'empêcher Mathilde d'en user de même avec les Bourbourgeois.

Ici nous abandonnons Lambert d'Ardres et nous suivons Brandon et la *Con'inuatio Bergensis*.

A Alveringhem Mathilde se trouvait à une quinzaine de kilomètres de Furnes. Cependant elle ne marcha pas sur la ville : ce qui ferait présumer que Furnes était au pouvoir des Isengrins, et non des Blauvoets. Du reste, après sa défaite finale, nous verrons la comtesse opérer sa retraite sur Furnes, ce qui paraît indiquer la même chose.

Mathilde parvint à rejoindre les Blauvoets du côté de

(1) M^r Fris affirme le contraire, mais il n'y a aucune source qu'il puisse invoquer à ce sujet. L'erreur de M^r Fris provient, je crois, d'une mauvaise interprétation de Philippe Mousket qui dit que Mathilde

Ki fu feme al conte Felippe
Et grant douaire tint viers Ippre
En cel tière des Ingrins

Ce qui veut dire que Mathilde possédait un grand douaire *du côté* d'Ypres. En effet Furnes, Berghez, Bourbourg, Cassel en faisaient partie. Ypres n'en faisait pas partie : il est donc invraisemblable que Mathilde aurait réuni ses hommes dans une ville qui ne lui appartenait pas.

Houthem, à un lieu dit Holin (1) et elle les cerna (Continuatio : *invenit et obsedit* — Brandon : *obsedit*). Nous ne savons pas exactement ce qui se passa à Holin, mais de toute façon il paraît bien que les Blauvoets y subirent un échec. Brandon nous les montre fuyant après la bataille (2).

Ils opérèrent leur retraite du côté Nord de Houthem dans une région de marécages, qui aujourd'hui encore s'appelle les *Moeres*, et s'étend de Furnes jusque passé la frontière française actuelle.

Mathilde commit l'imprudence inouïe de s'engager avec ses hommes dans cette région marécageuse. C'était une faute grave : elle se mettait ainsi dans l'impossibilité de déployer ses troupes et de tirer parti de son écrasante supériorité numérique. De plus, elle ne connaissait pas du tout le pays : ses troupes étaient en majeure partie composées de Wallons de la Flandre gallicante (Brandon : *erant enim plerique, quos adduxerat, de Insulis et Duaco*) (3). Elles se trouvaient donc dans un état d'infériorité manifeste vis à vis des Blauvoets, qui étaient « *patri te patriam agnoscentes* ». Aussi les Blauvoets, qu'on nous représentait, il y a un instant, « *per paludes et fossata fugientes* », voyant que, hésitant sur la voie à prendre, l'armée de Mathilde ne bougeait plus, les Blauvoets se ressaisirent et se ruèrent en force sur leurs adversaires (*Blavotini resumptibus viribus, exercitum repetierunt*). Il semble, d'après nos sources, qu'il n'y ait point eu de bataille générale (le terrain du reste ne s'y prêtait guère), mais il a dû y avoir une série de petits engagements partiels, qui tournèrent à la confusion de Mathilde, et finirent par provoquer la déroute complète de son armée.

Ici nous reprenons Lambert d'Ardres.

Mathilde parvint heureusement à s'échapper avec une poignée d'hommes (Lambert : *cum paucis hominibus*). Elle gagna Furnes (4), mais ne s'y sentant plus en sûreté, elle s'enfuit pendant la nuit à Dunkerque. Ce fut là qu'Arnould de Guines la

(1) Je ne l'ai retrouvé sur aucune carte ni ancienne, ni moderne.

(2) Brandon a été suivi par Oudegherst. Pour Wielant, au contraire, les Blauvoets furent victorieux à Holin.

(3) Lille, Douai, Orchies faisaient partie de son douaire.

(4) Brandon la fait se retirer sur Bergues.

vint prendre pour la mettre à l'abri de toute attaque. L'intention du châtelain de Bourbourg, en réunissant ses troupes, n'avait point été, paraît-il, de se rebeller contre sa suzeraine; il entendait simplement être prêt à toute éventualité.

Peu de temps après que Mathilde eut quitté Furnes, Herbert de Wulveringham, à la tête d'une bande de Blauvoets, vint s'emparer du château de la comtesse et y mit le feu.

M^r Fris suit ici Guillaume d'Andres et nous dit que cet incendie est du 26 novembre (*VI kal. Decembris*). J'ai noté plus haut que Brandon et de Meyer indiquent le 16 novembre (*XVI kal. Decembris*). A mon sens, c'est cette dernière date qui est la plus vraisemblable. En effet, de deux choses l'une : ou bien Brandon a *mal* recopié Guillaume d'Andres, et y a introduit une date fautive (mais alors comment se fait-il que de Meyer, qui comme je l'ai montré, recopie également de son côté Guillaume, fasse identiquement la même faute?), ou bien ce sont nos manuscrits de Guillaume d'Andres qui sont fautifs, et Brandon, ainsi que de Meyer, avaient d'autres manuscrits qui portaient *XVI kal. Decembris*.

Or, nous possédons deux mss. de Guillaume : l'un à Amiens (bibl. de la ville, n^o 496) est du XVI^e siècle; l'autre à Bruxelles (bibl. roy. 7655) est du XVII^e!

Brandon qui a écrit vers 1414 (c'est la date où s'arrête sa chronique — et l'auteur est mort en 1428) a eu à sa disposition un manuscrit du XIV^e siècle, si pas un du XIII^e. — Comme la leçon de ce vieux manuscrit est confirmée par De Meyer (qui a également pu consulter des mss. plus anciens que les nôtres), j'inclinerais plutôt vers le 16 novembre.

C'est donc entre le 24 juin 1201 et le 16 (ou 26) novembre, que se sont passés les événements narrés ci-dessus.

Pour finir, j'ai déjà dit qu'Oudegherst avait certainement lu Brandon, puisque l'anecdote que ce dernier attribue à un nommé Philippe Stielim, est mise chez Oudegherst au compte d'un certain Philippe Strecken. Mais il me semble que, outre Brandon, Oudegherst doit avoir eu à sa disposition une autre source (1),

(1) Il peut être intéressant de noter que le premier extrait d'Oudegherst que donne M^r Fris, p. 139, est en majeure partie recopié littéralement des *Antiquités de Flandre* de Wielant.

qui ne faisait pas intervenir Mathilde dans la campagne contre les Blauvoets, mais où la comtesse remettait le commandement de ses troupes à un châtelain de S^t-Omer. C'est peut-être à cette même source, que Oudegherst doit sa seconde anecdote, où un Blavoet dit « *ic en hebbe gheen rente* » et « *ic en hebbe gheen moedere* ».

M^r Fris (p. 141), croit que Oudegherst « a laissé libre cours à son imagination ». Pour ma part, j'en doute. Nous venons de trouver dans Brandon l'une des sources de l'auteur; il s'en trouvera peut-être un jour une seconde. Vraisemblablement, ce ne sera du reste qu'une source de dixième ordre.

*
* *

De 1201 à 1206 que se passe-t-il dans le pays de Furnes? nous n'en savons rien. Nos sources se taisent. Lambert d'Ardrès arrête sa *chronique* à l'année 1203; Guillaume d'Andrés va un peu plus loin, mais ne reparle plus des Blauvoets et des Ingrekens. Nous n'avons donc jusqu'en 1206 que quelques chartes où il est question de Mathilde (Fris, p. 180). Puis, en 1206, certaines sources mentionnent le siège de Bergues par les Blauvoets. Voici ce qu'en dit Brandon :

Eodem anno obsessa est Bergas, villa in Flandria, a Blavotinis. Contra quos pauci Ingrelzinorum egressi, illico in fugam verti sunt. Et unus Blavotinorum, Gerardus Fay nomine, videns suos socios ante se currentes, putans illos esse inimicos fugientes, VII occidit ex eis. Postea Ingrelzini resumptibus viribus et audacia, collectis VII^c viris in unum, quorum dux fuit quidam miles Christianus de Preco (1), omnes Blavotinos quorum numerus fuit VI milia virorum fugaverunt, de quibus usque ad CCC^{tos} occiderunt. Et sic liberata fuit illa villa de Bergis a Blavotinis, que dies dicitur *rode maendach*, occasione effusi sanguine.

Ce texte de Brandon est le plus important de tous, pour cette année 1206. En effet, A. De But (cf. p. 135) ne fait que le résumer fort imparfaitement. De plus ce texte concorde presque littéralement avec la *Continuatio Bergensis*, et, à part les noms propres estropiés, il fournit de meilleures leçons que la *Continuatio*, comme nous le démontrons plus loin. Il est évident que les deux textes remontent à une source commune, qui a été mal

(1) Mauvaise lecture pour *C. de Prato* — Chrétien de Praet.

recopiée par le copiste de la *Continuatio* : celui-ci a même sauté un membre de phrase : « *de quibus usque ad CCC^{tos} occiderunt.* »

Voici comment ces mêmes événements sont relatés par De Meyer :

In Furnensibus Bergensibusque Mathildi reginæ Blavotini continenter rebellabant ob immodicas (si sat cerno) collationes ab illa imperatas. *Hi congregati ad sex milia* Herbertum ab Wulferinghem ac Valterum Hondescotānum duces sibi elegerunt. *Christianumque Pratensem, Mathildis præto-*rem, in oppido Bergensi obsederunt. At Christianus vir impiger, unacum Gerardo Fayo forti equite atque aliquanta suorum manu ausus facere eruptionem ad trecentos occidit, reliquosque in fugam coniecit, die quodam Lunæ, qui etiam nunc ibi vocitatur rubrus ob fuso civili sanguine.

Je ne transcris pas la fin de cette annotation ; j'y reviendrai plus loin.

A propos de ce texte de De Meyer, M^r Fris nous dit :

« Si l'on veut comparer cette citation avec les textes originaux, on verra que le consciencieux annaliste a employé pour la rédaction de ce court récit le *Chronicon* d'A. De But, l'*Historia Ghisnensis* de Lambert d'Andres, et la *Continuatio Bergensis* ».

Me voici pour la troisième fois en désaccord avec M^r Fris sur les sources de De Meyer : à mon sens ce dernier, à part Lambert d'A., a recopié tout simplement Brandon. Et ce qui le prouve, c'est que Meyer nous dit également « *ad trecentos occidit* », précisément le petit détail que la *Continuatio* ne donne pas. De plus le Blauvoet appelé chez Brandon Gerardus Fay, est appelé chez De Meyer *Fayus*, tandis que la *Continuatio* dit Gerardus Fal.

Constatons en passant que De Meyer a commis une bévue en prenant Gérard Fay ou Fal pour un Isengrin, assiégé à Bergues, et en lui faisant faire une sortie *una cum* Chrétien De Praet.

Après cette analyse des textes, j'en viens au récit des événements.

Tout d'abord je remarque que M^r Fris place le siège de Bergues en 1205 (1). Nos sources nous donnent 1206 (Brandon, A. De But, De Meyer — la *Continuatio* ne suit pas d'ordre chronologique). Pourquoi M^r Fris ne veut-il pas de cette date ? C'est qu'il a fait un rapprochement entre le récit de nos chroniques et

(1) M^r Fris, p. 172, : « le récit des faits suivants peut être rangé dans l'année 1205 » — p. 180, « en 1205 les Blavotins assiégèrent Bergues ».

deux chartes de Mathilde, des 15 novembre et 1^r décembre 1205, publiées par A. Pruvost, *Cartulaire de Bergues*, (t. 1, p. 181-2), chartes par lesquelles la comtesse se trouvant à Bergues confirme des donations à l'abbaye de St-Winnoc, en présence d'un certain nombre de chefs Ingrekins.

Certes ce rapprochement est très ingénieux : l'hypothèse est fort séduisante, c'est même une véritable trouvaille — et je serais assez prêt à m'y rallier. — Toutefois avant de s'écarter des données de nos sources, il faut de graves motifs : et, après tout, il se pourrait fort bien que, dès 1205, Bergues fût devenu le quartier général des Ingrekins, — que Mathilde se trouvât parmi eux en novembre et décembre de cette année, et que les Blauvoets soient venus l'année d'après mettre le siège devant la ville, précisément pour prendre d'un coup de filet quelques-uns de leurs principaux adversaires.

De toute façon, la date est incertaine et il est bon que le lecteur en soit prévenu.

Nous ne connaissons de ce siège qu'un seul épisode, une sortie des Ingrekins, qui tourna mal, mais dans laquelle un chef Blauvoet, croyant avoir à faire à des adversaires, tua sept de ses partisans. J'ai déjà dit que Brandon appelle ce Blauvoet *Fay*, la *Continuatio Fal*. Quelle est la forme exacte ? Je n'oserais me prononcer. Il est même possible que les deux noms soient estropiés et qu'il s'agisse d'un membre de la famille *Pal* qui fournit des échevins à la ville de Furnes (1).

Après avoir relaté cette sortie, la *Continuatio* dit : « Postea Isengrini resumptis viris (2) et audacia, collectis septem viris.... » ayant réuni sept hommes, ils mirent en fuite six mille Blauvoets.

Voilà qui est naturellement inadmissible. Aussi M^r Fris nous dit-il (p. 172, note 1) : « Il faut évidemment lire *septum* et non *septem* », ce qui signifierait la formation de combat qu'on appelle le « porc-épic » (p. 180, note 6).

Cette correction est d'une latinité bien poétique pour une chronique du moyen-âge ; et puis, que viendrait faire *unum* dans « *Collectis septum viris in unum* » ?

(1) Cf. H. Coppieters, *Rég. de Thierry d'A.*, p. 213, 231, 232.

(2) Brandon : *resumptis viribus* — ce qui est la bonne leçon.

Brandon lit : « *VII^e viris* », ce qui donne une excellente leçon. Corrigez donc simplement : « *Collectis septingentis viris in unum* », l'indication de la centaine ayant disparu dans la *Continuatio*. De la sorte la conjecture de M^r Fris devient bien inutile.

Je comprends donc le texte de Brandon comme suit : Les Isengrins se réunirent au nombre de sept cents et sous la conduite de Chrétien de Praet *allèrent débloquent* la ville de Bergues. Ils assaillirent les six mille Blauvoets, les mirent en fuite et en tuèrent trois cents.

M^r Fris, lui, comprend la chose autrement. Il croit qu'il est question d'une *sortie* que firent les Isengrins, et admet que Chrétien de Praet était *assiégé* dans la ville de Bergues avec ses partisans.

Il me semble plutôt résulter du contexte qu'il s'agit d'une armée réunie pour marcher au secours des assiégés. Toutefois je me hâte de dire que le texte latin n'est guère explicite et que M^r Fris a pour lui l'interprétation de De Méyer; celui-ci nous dit en propres termes que Chrétien était parmi les assiégés et qu'il osa faire une sortie..... « *ausus facere eruptionem* ».

Quant à De But, on ne sait trop comment il a interprété sa source : « *Berghes a Blavotinis obsessa... liberatur* » me semble devoir être traduit : « Bergues... fut débloquent » — mais l'autre traduction est encore possible.

Avec la défaite du « *rode maendach* » nos sources s'arrêtent et nous ignorons entièrement comment se termina la lutte des Blauvoets et des Ingrekins.

Il paraît résulter d'une charte qu'en 1207 Herbert de Wulveringham, chef des Blauvoets, se réconcilia avec la comtesse Mathilde — c'est là encore une belle découverte de M^r Fris (p. 181).

Quant à de Meyer il termine son annotation sur l'année 1206 par la phrase :

Mathildis nihilominus nusquam potuit cum Isangrinis securam consistere, coactaque est premente semper hoste profugere ad comitem Gisenensem cujus ope sedata utcumque seditione, domum est restituta.

Nous avons vu Arnould de Guines intervenir en faveur de Mathilde, à la fin de l'an 1201, et la tirer d'un mauvais pas.

Y aurait-il eu une seconde intervention d'Arnould en 1206 ? Non pas. Il y a ici tout simplement une méprise de de Meyer. Comme dit fort bien M^r Fris, il a extrait cette phrase de Lambert d'Andres, de même que le commencement de son annotation sur l'an 1206. Mais comme ce chroniqueur n'indique pas de date, de Meyer a noté en l'an 1206, des événements qui se sont passés à la fin de 1201.

* * *

Passons maintenant à l'examen d'un autre ordre de faits :

Le travail de M^r Fris est important entre autres parcequ'il cherche à démontrer que la lutte des Blauvoets et des Isengrins est une lutte *entre deux lignages*, ou entre deux chefs lignages—les noms des antagonistes ne seraient tout bonnement que des *noms de familles*; toute autre interprétation devrait être rigoureusement rejetée.

Reprenons la genèse du système de M^r Fris, et des autres systèmes qui ont été mis en avant à ce sujet.

Les sources anciennes se bornent à dire des Blauvoets et des Ingrekens, que c'étaient *deux factions*.

Lambert d'Andres : « Herbertus de W..... et alii cum suis *fautoribus* et *adjutoribus* Blavotinis. » *Continuatio B* : « Mathildis congregatō exercitu illos *factores* quesivit », ce qui paraît remonter à : « in *forefactores* processit..... », comme récopie Brandon. Guillaume d'Andres : « Ob cujus facti au laciam (l'incendie du château de Furnes), tam ipse (Herbertus), quam *sue factionis* coadjutores. »

Sans doute, le mot « *faction* » n'exclut pas l'idée d'une lutte entre deux lignages; mais il n'en est pas moins fort curieux, que si en l'espèce il s'était agi d'une simple *familieveete*, aucune source ne nous ait indiqué ce détail qui pouvait tenir en deux mots.

Les auteurs suivants ne cherchent pas davantage à se rendre compte des deux dénominations : c'est le cas de Brandon, De But, Johannes Iperius, Wielant (1).

Le premier qui ait tenté une explication est de Meyer, mais

(1) Ce dernier parle simplement d'une « *partialité de deux bendes* », p. 136.

c'est avec bien des hésitations. « Blavotinos dictos *puto* ab Blavotorum familia » (je croyais bien que Blavotins vient de la famille Blavoet.) — « *Isangrini*dicti ab adversariis *Nigrekini*, ut *apparet* ab flectendis genibus. » *Compendium*, anno 1206.

A propos de cette dernière explication, j'avais cru (*Tijdschrift van Leiden*, 1897, p. 253) que de Meyer avait en tête une étymologie *nigri*, noirs, *kini* (*kniën*) — genoux — *ab flectendis genibus*, parceque leurs genoux étaient noirs à force de s'incliner devant le pouvoir.

Mais M^r H. Suchier, professeur à l'université de Halle, l'un des premiers romanistes de notre temps, m'a fait savoir qu'il n'était pas bien sûr que mon explication fût la bonne. « Meyerus » m'écrit-il, « a pu songer au verbe *neigen*. » M^r Suchier a peut-être raison ; à coté du verbe *neigen*, il y avait une forme *nijgen*, qui dans le dictionnaire de Plantin (1574) est rendue par : « s'encliner, faire la révérence.... *inclinare se, conquiniscere, flectere genua.* » Verdam (*Woordenboek*) le rend entre autres par : « *buigen, zich buigen ten teeken van onderwerping* ». De Meyer peut donc avoir songé à ce mot : toutefois avec cette étymologie on s'attendrait à *nigekini* et non à *nigrekini*.

Comme je l'ai fait remarquer dès 1897, de Meyer a déjà renoncé à son étymologie absurde dans ses *Annales* (1561) et l'a remplacée par un rapprochement avec le *Roman de Renard* :

« In rithmis Jacobi Merlandi Lupus *Isengrin* vocatur, sicut vulpes *Reynaert* ».

Despars risque encore une étymologie de Blauvoet — *partisans aux chaussettes bleues*. Mais Oudegherst, Gramaye, Sanderus, n'ont plus cette curiosité d'esprit : ils ne cherchent point à se rendre compte, ou se bornent à recopier de Meyer sans plus.

Nous arrivons ainsi jusqu'au XVII^e siècle avec les *Jaerboeken van Veurne en Veurne Ambacht* de Paul Heynderix. J'ai déjà fait ressortir combien les sources contemporaines sont avares de détails pour notre guerre des Blauvoets, combien de Meyer hésite quand il cherche à expliquer les noms des antagonistes. On remarquera aussi ce qu'il fait de réserves, quand il s'agit d'indiquer les causes de la guerre : « *ob immodicas (si sat cerno) collationes* ».

Jusque là donc les historiens ne savent rien, ou presque rien. Quant à Paul Heyndericx, il sait tout !

Jé m'étonne que M^r Fris ait dit de ce chroniqueur (p. 154) : « qu'il a replacé l'histoire de l'insurrection de la West-Flandre dans son véritable cadre et avait exposé les faits avec beaucoup plus de vraisemblance ».

Pareille indulgence provient, je présume, de ce que Heyndericx est l'inventeur du système de la lutte des deux lignages.

M^r Fris s'étant donné la peine de traduire en entier le récit d'Heyndericx, je me bornerai à né recueillir que quelques perles de ce chroniqueur :

Nous venons de voir que Meyer n'était pas bien sûr que la révolte provînt des maltôtes réclamées par Mathilde. Quant à Heyndericx, il sait même à quel stratagème la comtesse eut recours pour imposer ses sujets :

« La reine avait besoin de beaucoup d'argent pour entretenir son train magnifique : c'est pourquoi elle demanda de toutes les villes et châtellenies situées dans son douaire de grandes sommes, sous prétexte de les employer dans la croisade contre les infidèles... »

Mais outre cette question d'impôts, il y avait une *vendetta*, une *bloedveete*, entre les Blauvoets et les Ingeriks :

« Ayant réuni une forte troupe d'hommes, Richard Blauvoet pénétra à l'improviste à Furnes le 16 novembre 1201, et venu au marché, il y trouva Sigebert Ingeryck, avec une grande multitude de gens pour lui résister. On se battit ; mais au grand dam d'Ingeryck, qui fut tué sur place avec maint de ses suivants.... L'endroit où Ingeryck fut défait se trouvait dans le coin entre le Marché et la rue du Sud : c'est pourquoi cet endroit fut depuis appelé le *Ingheryck houck*.... ».

Comme on le voit, Heyndericx pouvait désigner du doigt l'endroit où était tombé Sigebert Ingeryck, (personnage dont aucune source ne nous parle) tué par Richard Blauvoet, autre personnage dont il n'est fait mention nulle part de 1201 à 1205, à propos de nos troubles.

« Les Blauvotins entrèrent à Furnes, pillèrent le palais de Marguerite, et le démolirent ; ils l'auraient incendié s'ils n'avaient pas craint d'incendier ainsi la ville entière ».

Heyndericx a reçu les confidences des chefs Blauvoets ; mais le malheur c'est que nos sources disent précisément qu'ils *incendèrent* — *in cinerem redegerunt*.

Après cet exploit, les chefs Blauvoetins furent exilés et le château de Herbert de Wulveringham fut pris :

« Le château de Wulveringham, qui était très fort et très grand, appartenant à Herbert, fut confisqué au profit de la reine : on l'abattit ensuite, et le fossé qui l'entourait fut à *demi* (!) comblé ».

En voilà assez, je présume, pour montrer que l'inventeur de la lutte des lignages peut à peine être considéré comme un historien. Son récit se rapproche beaucoup plus d'un roman de Conscience que d'autre chose.

Heyndericx était encore inédit, lorsque Grimm, en 1834, fit paraître son *Reinhart Fuchs*. Il tenta d'expliquer le mot *Blauvoet* comme un synonyme de *Renard*, par l'intermédiaire d'un *blafot* Suédois. Il y aurait donc d'après lui une *double attache* avec le *Roman de Renard*. D'abord le terme *Isengrin*, et ensuite le nom des antagonistes.

J'ai montré dans mon précédent travail combien la seconde partie de cette hypothèse est inadmissible. Je ne reviens plus là dessus aujourd'hui.

En 1835 paraît la *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte* de Warnkœnig. M^r Fris (p. 161) dit que « Warnkœnig rejeta toutes les hypothèses de Grimm et de Willems ». Le livre de Willems n'ayant paru qu'en 1836, donc un an plus tard, Warnkœnig ne peut avoir rejeté un système qu'il ne connaissait pas. M^r Fris dit également de Warnkœnig (p. 145) « qu'il avait ramené le récit de ces combats à leur juste proportion et s'était *approché très fort de la probabilité historique* ». Je ne partage guère cet avis : Warnkœnig devait nécessairement voir faux, puisqu'il a pris au sérieux le récit de Heyndericx, dont on lui avait communiqué le manuscrit. C'est d'après cette source qu'il parle « des fonds, qui devaient servir à la croisade. » — qu'il nous parle de l'emprisonnement de Richard Blauvoet, de sa parenté avec Herbert de Wulveringham (ce serait son beau-frère!) — de Sigebert Ingheryck battu à Furnes, etc... C'est piteux — et quand

on lit cette page du célèbre historien, on ne peut s'empêcher de se souvenir du

Quandoque bonus dormitat Homerus.

Après avoir ainsi recopié Heyndericx, sans même se donner la peine de contrôler si ses fantaisies avaient seulement l'apparence d'une réalité, Warnkœnig conclut triomphalement : « On voit que le *Roman de Renard* n'a pas le moindre rapport à toute cette guerre » (t. I, p. 215). Il est vrai que pour triompher, Warnkœnig parle d'*Ingrekins*, et ne mentionne point *Isengrins*; il ne paraît même pas se douter que pareille forme existe. Il a donc recours à un procédé commode pour avoir gain de cause contre Grimm; mais on est en droit de s'étonner de voir ce procédé employé en l'occurrence.

En 1836 paraît le célèbre *Reinaert de Vos* de J. F. Willems.

M^r Fris affirme (p. 147) que « Willems a adopté les idées de Grimm et, comme de juste, a renchéri sur son prédécesseur » — il nous parle (p. 123) « de *l'appui* que prêta le père du mouvement flamand à la théorie de Grimm. »

C'est une erreur : J. F. Willems s'est prononcé *contre* le système de Grimm, en ce qu'il avait d'original. « Pour ce qui concerne le premier nom (*Blauvoet*) », dit-il, « on sait que le renard chez les Suédois et les Danois porte encore aujourd'hui le nom de *blafot* ; mais l'on peut douter que l'on ait jamais nommé cet animal de cette façon dans nos contrées ». Et après avoir de la sorte rejeté l'idée du savant allemand, il renvoie tout simplement au dictionnaire de Ki'iaen, où *blavoet* est noté et où il est traduit par *accipiter stellaris, aquila stellaris*.

J. F. Willems rejeta du reste de la même façon le système de Heyndericx-Warnkœnig sur la lutte des lignages, et maintint que les noms d'*Isengrins* et de *Blauvoets* étaient de *simples sobriquets*.

Ce qui prouve du reste que les théories de Grimm et de J. F. Willems sont bien différentes, c'est ce qu'en dit Kervyn de Lettenhove, dans son *Histoire de Flandre*, t. II, p. 155 : « Ce nom (de *Blauvoet*) désignait suivant les uns des *éperviers de mer*, allusion énergique à leur ancienne vie de pirates [d'après

J. F. Willems]; selon d'autres, il était synonyme de *Renard* [d'après Grimm] (1).

On se sera toutefois aperçu que tout en mentionnant le système de J. F. Willems, Kervyn fait dire à ce dernier tout autre chose que ce qu'il a dit en réalité.

En effet, ce savant s'était tout bonnement borné à affirmer que *blauvoet* n'était pour lui que le rapace aujourd'hui encore nommé chez nous *blauvoet*. La note de Willems étant en flamand, cela suffisait. Mais Kervyn, lui, écrit en français : il était donc tenu de dire ce qu'était un *blauvoet*. Or, il ne le savait pas. Kiliaen traduisant *accipiter stellaris*, Kervyn a été induit en erreur par une note de Ducange, qui dit que *stellaris* dans certains textes signifiait *marin*. De là l'*épervier de mer* de Kervyn; puis, amplifiant sa trouvaille, l'historien ajoutait : « *allusion énergique à leur ancienne vie de pirates* », alors que rien de cela ne se trouvait chez J. F. Willems.

L'« *épervier de mer* » de Kervyn a eu du succès. C'est sans doute à lui que nous devons le vers du chant des étudiants west-flamands :

Vliegt de blauwvoet! Storm op zee!

Le chantre flamingant a sans doute pris le *blauwvoet* pour une sorte de mouette, ou de goëland, sinon on ne saurait comprendre ce que le vol du *blauvoet* a à faire avec une tempête sur la mer.

Même un érudit de la valeur de M^r Fris s'est laissé prendre à cet épervier (p. 165) :

(1) On voit donc que l'accolade finale, par laquelle M^r Fris résume les divers systèmes, doit être modifiée. Voici le texte visé :

Blauvoet — ce mot est un <i>sobriquet</i> , signifiant :	}	2 ^o Eperviers ou faucons de mer et de là pirates. (Grimm, J.-F. Willems, Kervyn, Léonard Willems.)
		3 ^o Renards (aux pieds bleus ou roux) par opposition aux Loups adversaires. (Grimm, J.-F. Willems, etc.)

Le nom de Grimm doit être biffé dans le 2^o; celui de J.-F. Willems dans le 3^o. Du reste, à *priori*, il devait être invraisemblable que des savants comme Grimm et Willems eussent soutenu de front *deux* théories qui s'excluaient l'une l'autre.

« Déjà Kiliaen dans son *Etymologicum* (Anvers, 1574) avait traduit *blauvoet* par *aquila stellaris*; M^r L. Willems ne s'apercevant pas que le savant philologue désignait par là l'*épervier de mer*, a songé à la constellation de l'aigle et ajoute qu'il n'a pas trouvé de preuves de cette dernière opinion — nous le croyons volontiers. Quoiqu'il en soit de cette légère méprise...

Si je me suis refusé à traduire *accipiter stellaris* par *épervier de mer*, c'est tout simplement que cet oiseau n'existe pas plus que le merle blanc. J'ai peut-être eu tort de ne pas entrer en 1897 dans de plus amples détails à ce sujet. Mais puisque me voilà sommé de m'expliquer, je m'exécute.

Qu'est ce que le *blauvoet*?

C'est l'oiseau que certains naturalistes appellent *Falco cyanopus* (de KUANOS bleu, POUS pied) d'autres, *falco lanarius*, d'où le français faucon lanier, ou *lanier* tout court (anglais, *lanmer*, italien *laniere*). L'allemand *blaufuss* est également le *lanier*.

Belon nous dit : « Les merques sont infallibles pour reconnoître le *lanier* : c'est qu'il a le bec et les *pieds bleuz* et les plumes de devant meslées de noir, avecques le blanc, non pas traversées, comme au faucon, mais de taches droictes le long des plumes » *Nat. des oyseaux*, 2, XXII édit. 1555.

Voici un renseignement de Buffon : « Quoique Belon dise que le lanier était de son temps naturel en France, il est presque sûr qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui ». *Oiseaux*, t. I, p. 352.

Ce renseignement doit être exact, car le lanier n'est plus indiqué ni dans la faune de Belgique (cf. Alph. Dubois, *Faune de Belgique*, et Aug. Lameere, *Faune de Belgique*), ni dans celle de Hollande (Schlegel, *Vogels van Nederland*); et les traités d'ornithologie allemands nous disent que le lanier, qui vit encore dans le S. E. de l'Europe (en Turquie notamment), ne fait que très rarement une apparition dans l'Allemagne du Sud.

Mais, étant donné que le *Blauvoet* est le *falco lanarius*, comment se fait-il que Kiliaen dise *accipiter stellaris*, *aquila stellaris*? Que *stellaris* veuille dire *marin* dans ces expressions, c'est ce que je ne pouvais accepter. J'avais, il est vrai, songé un instant à traduire *aquila stellaris* par *aigle de mer* (= *zeearend* ou *vischarend*), ou *pygargue*. Mais, vérification faite, le *pygargue* a les *pattes jaunes*. Or à défaut d'autres qualités, nous ne saurions refuser à nos ancêtres flamands du gros bon sens : jamais ils ne

peuvent avoir songé à appeler *blauvoet* un animal à pattes jaunes. Faut d'autre explication plausible, j'ai alors songé à *aigle stellaire* ou *constellation de l'aigle*.

J'ai donc cherché midi à quatorze heures, pour ne pas faire dire une bêtise à Kiliaen : c'est ce qui m'a amené à une traduction que M^r Fris à juste titre, je crois, taxe de légère méprise.

Car, ayant repris l'examen de cette question, je croirais aujourd'hui que par *accipiter stellaris* Kiliaen a voulu rendre le *Stervalk*.

N'allez pas chercher ce vocable dans n'importe quel dictionnaire néerlandais — vous ne le trouveriez pas ! Mais voici qui vous édifiera complètement sur son sens. H. Schlegel (*Vogels van Nederland* bl. 16) : « De Sperwer, *astur nisus*, draagt in Nederland behalve dezen eene menigte andere namen. Om Nymegen b. v. wordt hij *stervalk*, in Groningen *blauwalk*.... genoemd ».

Il résulte de ce passage que l'*astur nisus* ou épervier commun est appelé *blauwalk* dans la province de Groningue et *stervalk* dans les environs de Nimègue : le nom *blauwalk* ne lui vient pas de ses pattes (il les a grises), mais de son plumage : il a les ailes bleu-ardoise.

Kiliaen, excellent lexicographe, n'était vraisemblablement pas très fort en ornithologie : il aura sans doute confondu le *blauwalk* et le *blauvoet* (1) et c'est ainsi qu'il aura été amené à donner à ce dernier la qualification d'*accipiter stellaris*, qui revient au *sperwer* = *stervalk* = *blauwalk*.

Si cette explication est exacte, il se trouverait donc que c'est Kiliaen qui le premier a commis une grosse bévue, et que mon erreur dès lors est bien excusable.

De toute façon je crois cette fois avoir définitivement réglé le compte de l'*épervier de mer*, et pour de bon avoir coupé les ailes à cet oison. *Requiescat in pace*. J'espère que son vol ne viendra plus troubler les paisibles chercheurs qui s'occupent de la querelle des *Blauvoets* et des *Ingrekins*.

Voilà ruiné du même coup le système de Kervyn avec « son

(1) Dans son *Etymologicum*, il nous prévient que le mot *Blauvoet* n'est pas brabançon. Il ajoute *sax.* ce qui pour lui désigne l'Overijssel, Drenthe, etc. Le forme brabançonne du XVI^e paraît avoir été *blaet*.

allusion énergique à l'ancienne vie de pirates ! Du reste M^r Fris avait déjà dit excellemment (p. 165) :

« Mais cette analogie de nom (avec l'épervier de mer) suffirait-elle pour attribuer à la faction Furnoise *des habitudes de piraterie*, alors que pas un des documents historiques n'impute pareil méfait aux Blavotins? »

— On ne saurait mieux dire ; et la critique est des plus fondées. Seulement là où elle se trouve, on pourrait croire que c'est à moi qu'elle s'adresse. Il y a, du reste chez M^r Fris, comme le montre l'accolade ci-dessus (p. 266, note 1), une parfaite confusion de systèmes. Il est juste que l'on rende à César, ce qui revient à César. L'observation doit être faite à Kervyn. Elle ne peut s'adresser ni à J. F. Willems, ni à moi, vu qu'aucun de nous deux ne peut être rendu responsable des bévues personnelles de M^r Kervyn.

Maintenant que voilà exposée ^{* * *} l'origine des divers systèmes, la question se pose : combien y en a-t-il qui restent encore debout à l'heure actuelle ?

Il n'y en a guère que deux, je crois :

En premier lieu, il y a le système qui veut établir un rapprochement entre les Isengrins de 1201, et le *Roman de Renard*. Cette idée remonte à de Meyer qui nous dit à propos des Isengrins (*Annales* 1561) : « *in rithmis... lupus ISENGRIN vocatur, sicut vulpes REYNAERT* ». Elle a été reprise par Grimm, par J. F. Willems et par d'autres. Grimm a même essayé de la compléter, en cherchant à établir que *blavoet* peut signifier *Renard* : mais il a échoué. La seule hypothèse philologique admissible pour *blavoet*, est celle de J. F. Willems, qui donne à ce mot le sens de *lanier* et ajoute « ce pourrait être un sobriquet ».

En second lieu, il y a le système auquel M^r Fris a donné ses préférences ; la lutte de lignages entre les familles *Blawoets* et *Ingrekins*. C'est le système de Heyndericx-Warnkœnig, repris par David, par Namèche, et que nous retrouvons même en 1892 dans *Maerlants werken als Spiegel der 13^{de} eeuw* de M^r J. te Winkel (1). L'idée en elle-même, comme on le voit, n'a rien de

(1) « In de geschiedenis der vlaamsche steden vinden wij slechts nu en dan van *familietwisten* melding gemaakt.... ook de *twisten* der Ingrekins en Blauvotins (Lees *Blawwoeten* : *Blawootins* is fransch) schijnen van dien aard geweest te zijn », (p. 259).

neuf. Mais cela n'enlève rien au mérite du travail de M^r Fris, puisqu'il importe assez peu, en fin de compte, de savoir qui le premier a avancé une chose, *sans y joindre une démonstration scientifique*. Or, nous croyons précisément avoir établi que ni Heyndericx, ni Warnkœnig n'avaient de valeur quelconque scientifiquement parlant : ce qui fait que le mémoire de M^r Fris est le premier exposé méthodique, où l'ancienne thèse soit défendue de façon critique.

L'auteur y a attiré l'attention sur le fait qu'en 1138, donc à l'époque des premiers troubles sous Thierry d'Alsace, il y avait à Furnes un patricien appelé Richard Blauvoet. Le fils de ce de nier doit avoir été un personnage considérable, vu le grand nombre de chartes, où son nom se trouve, de 1166 à 1197. (cf. Fris, p. 166-7.)

Est-ce à dire qu'il faille définitivement accepter, avec M^r Fris, que les troubles de 1201 à 1206, soient une lutte entre deux lignages, ou deux chefs-lignages?

Je n'en suis aucunement convaincu. Comme je l'ai dit plus haut, aucune de nos sources ne nous force à le croire. Lambert d'Ardres qui parle fort longuement des *Blauvoets*, ne mentionne même pas les *Ingrekins*, ce qui serait tout au moins fort bizarre, s'il s'agissait d'une lutte entre deux lignages. De plus, dans aucune de nos sources de 1201 à 1206, nous ne trouvons la moindre mention d'un membre des familles *Blauvoet* ou *Ingrekin*. Comment dès lors les deux factions auraient-elles pris ces dénominations, quand aucun des dirigeants des deux camps ne porte ces noms?

Il est vrai que pour parer à cette objection, M^r Fris (p. 179), après avoir dit que Herbert de Wulveringham et Wouter de Hondschoote étaient les chefs des *Blauvoets*, ajoute : « ceci nous fait supposer que Richard III Blauvoet *était alors en bas âge* ».

Seulement, soyons de bon compte. S'il faut supposer que du côté *Blauvoet*, Richard III était mineur, il faudrait de même supposer que du côté *Ingrekin*, Sigebert II (ou III) Ingeryck était aussi mineur, puisque aucun Ingeryck ne se trouve mentionné dans nos chroniques, ni dans les deux chartes du 11 novembre et du 1 décembre 1205, où M^r Fris lui-même a retrouvé « les chefs Ingrekins ».

Dans ces conditions, je serais plutôt porté à croire que les noms de *Blauvoet* et *Ingrekin* remontent à une période antérieure à l'an 1201. Il se pourrait fort bien que De But (qui donne ces dénominations pour les deux factions furnoises de 1144), ainsi que Guillaume Le Breton (qui dans sa *Philippis* en parle comme d'une *rixa vetusta* à propos de la campagne de 1184), soient tous deux dans le vrai. C'est l'époque où nous voyons des *Blauvoet* dans les chartes. Et comme nous n'avons guère de renseignements sur ces troubles, il se pourrait qu'un Ingherkin ait alors joué un rôle important, sans que nous en soyons prévenus. Du reste le mot *Ingherkin* ne peut être qu'un nom propre, puisqu'il est rebelle à toute autre explication philologique.

Cela dit sur les dénominations de *Blauvoet* et d'*Ingrekin*, reste à rendre compte du nom *Isengrin*.

J'ai montré que Heyndericx et Warnkœnig avaient tout simplement escamoté cette dénomination. Il faut ici rendre encore cette justice à M^r Fris qu'il n'a pas suivi l'exemple de ses devanciers et que lui au moins a osé aborder la difficulté de front.

Reprenons cet examen.

Si le nom d'*Isengrin* apparaît à côté de celui d'*Ingerkin*, comment cela peut-il s'expliquer ?

On pourrait tout d'abord supposer une mauvaise graphie dans un manuscrit. Cette hypothèse est inacceptable. En effet : Lambert d'Ardres ne connaît ni Ingrekins, ni Isengrins.

Ingrekin se trouve :

1° dans Guillaume d'Andres (p. 172), d'où il a passé chez Johannes Iperius ;

2° dans Brandon (*Ingrelzini* de nos deux mss. n'est évidemment qu'une erreur du copiste), d'où il a passé chez De But, puis chez Wielant, Oudegherst, etc.

Isengrin se trouve :

1° dans la *Continuatio Bergensis* (p. 172) ;

2° dans Guillaume le Breton (cf. les 3 passages de la *Philippis*, Fris, p. 173). Notez que ce Guillaume a visité la Flandre ;

3° chez Nicolas Montigny, à propos du passage de la *Continuatio Hist. Monast. Viconiensis*, où il nous parle de Gilles de Leeuw.

Quant à Philippe Mousket, M^r Fris le range (p. 165), parmi ceux qui ont employé la forme *Isengrin*. Mais le cas est douteux. En effet, dans les éditions de Reiffenberg et de Holder Egger, nous trouvons les vers :

en cel tière des *Ingrins*
qui haïoient les Blavotins.

J'avais moi-même cité les vers de la sorte (*Etude sur l'Ysengrinus*, p. 137), et M^r Fris continue à le faire, quoique M^r Suchier (*Litter. Centralblatt*, 1896, col. 1317) ait montré que le texte est manifestement corrompu : le premier vers n'a que 7 syllabes, et il en faut 8; *Tière* dans la versification du moyen-âge, ne pouvant compter que pour *deux* syllabes, non pour *trois*.

Aussi M^r Suchier propose-t-il de lire :

En cel tière des *esingrins*.

Simple haplographie, le copiste ayant oublié d'écrire deux fois *es*. Paléographiquement la correction est des plus simples, mais il est néanmoins encore possible que le texte ait porté :

En cel tière des Ingr(ek)ins.

Le plus sûr, provisoirement, sera de tenir Mousket pour douteux, aussi longtemps que nous ne mettrons pas la main sur un meilleur manuscrit.

Revenons-en à la forme *Iscngrin* : il est impossible que celle-ci remonte dans la *Continuatio B*, chez Guillaume Le Breton, chez Nicolas Montigny, à une source commune écrite et à une graphie vicieuse.

Dès lors, il faut chercher une autre explication. Faudra-t-il supposer qu'il y ait *deux* familles différentes au métier de Furnes, qui auraient toutes deux donné leurs noms à une même faction? Cela n'est guère probable. Je dirai plus : c'est même inadmissible, quand on songe qu'il n'y a ni dans les chartes, ni dans les chroniques la moindre trace d'aucune des deux familles.

Reste donc, en fin de compte, encore une hypothèse; c'est celle à laquelle se rallie, je crois, M^r Fris. *Ingrekin* serait la forme originale (p. 165) : « le mot *Ingrekin*.... me semble être la forme originale des partisans de Marguerite »; l'autre terme ne serait donc qu'une déformation due à une confusion de noms

propres. Pour M^r Fris, cette déformation serait accidentelle, involontaire, *dûe purement au hasard*.

Voilà certes un hasard, qui a eu étonnamment d'esprit. A tel point même que cela en devient invraisemblable. Aussi inclinerais-je plutôt, pour ma part, à croire à une *déformation volontaire*.

Quelques mots d'explication sur la valeur de l'épithète *Isengrins* sont nécessaires pour que l'on saisisse ma manière de voir.

Il est fort exact qu'au IX^e et au X^e siècles Isengrin est un simple nom de baptême et qu'un père appelait son fils aussi bien *Isengrin* qu'*Isenbart*, et *Renard* aussi bien que *Renier*. C'est l'époque où les cloîtres et monastères ont pour ainsi dire le monopole exclusif de la science et du savoir. Il n'y a d'écoles, de bibliothèques que là. Il s'en faut néanmoins de beaucoup que tous les moines fussent des *intellectuels*. A côté de hautes et brillantes personnalités, il y avait des moines ignorants et grossiers, des rustres ne songeant qu'à boire et à manger, et qui précisément ont nécessité les diverses réformes monastiques, qui ont eu lieu au moyen-âge. Le moine ennemi de l'intellectualité a été appelé dans les couvents mêmes *lupus monachus*, le loup-moine. Et cette idée est au fond d'un grand nombre de contes d'Egbert de Liège dans sa *Fecunda ratis*, ainsi que de plusieurs œuvres, comme le *Luparius*, le *Sacerdos et lupus*, l'*Ecbasis captivi*, productions monacales, ne l'oublions pas, mais œuvres d'ecclésiastiques maniant le vers latin.

A la fin du XI^e, et au commencement de XII^e siècle, on est allé plus loin : on a personnifié ce loup-moine, et on lui a donné un nom d'homme, Isengrin. De même l'antagoniste d'Isengrin a été appelé *Renard*.

Le premier texte où nous voyons apparaître le nom d'Isengrin le loup, est un passage de Guibert de Nogent, qui nous raconte le meurtre de l'évêque de Laon Gaudri, en 1112 : cet évêque avait reçu le surnom d'*Isengrinus*, « sic enim aliqui solent appellare *lupos* » (1).

(1) Notre texte de Guibert est ici corrompu. Le manuscrit a l'air de donner le nom d'Isengrin au meurtrier Teudegald; mais il est unanimement admis aujourd'hui qu'il y a lieu de corriger.

Peu avant 1150, Pierre de St-Cloud, trouvère français, composa une série de branches, perdues aujourd'hui, mais remaniées dans le *Roman du Renard* (1).

Vers 1152, Nivardus s'empara de ces récits français, et composa son *Isengrinus*, qui a été sûrement écrit en Flandre (2).

Vers 1180, fut composée la branche I (de E. Martin), *Le plaid*, qui a servi de modèle à l'auteur de notre *Reinart*.

De la même époque approximative doivent encore dater plusieurs autres branches françaises. Le *Reinhart* allemand passe du reste pour avoir été traduit du français vers la fin du XII^e siècle.

Nous voyons ainsi petit à petit ce nom d'Isengrin devenir de plus en plus populaire. C'est par excellence comme le dit M^r Sudre (*Les Sources du roman de Renard*) le nom que l'on donne « au faux docteur, qui se dit sans cesse exténué par les rigueurs du jeûne, casuiste consommé quand il se trouve en face d'une chair appétissante : il est le *type hideux de l'hypocrisie religieuse* ». Tel il se montre surtout dans les œuvres latines : dans le roman populaire, c'est l'éternelle dupé de Renard le goupil (*vulpes*), c'est le goinfre niais, auquel Renard parvient à faire faire ce qu'il veut, dès qu'il a su habilement éveiller ses instincts de glotonnerie (3).

Ai-je besoin de le dire ? A partir du moment où l'épopée animale s'est répandue en Europe, le nom *Isengrin* a complètement cessé d'être un nom de baptême (car quel est le père qui aurait encore consenti à donner à son fils un prénom de cette sorte ?) S'il subsiste, c'est comme surnom, surnom qui doit être devenu

(1) Gaston Paris (*Les Sources du Roman de Renard* dans le *Journal des Savants*, 1894, p. 353), établit que Pierre de St Cloud a vécu vers 1150. Jonckbloet le faisait vivre au XIII^e siècle.

(2) J'ai été le premier à émettre l'hypothèse que Nivardus s'est servi des œuvres de Pierre de St Cl. dans la *Biogr. Nat. de Belgique*, voce *Nivardus*.

(3) Le sobriquet d'Isengrin en 1201 ne peut donc vouloir dire qu'*imbécile* et *glouton*. M^r Fris au contraire (p. 163), croit que la signification en est : « *loaps, artisans du pouvoir avide et rapace !* »

un nom de famille, notamment pour cette famille Isangrin à Brugès, dont nous parle M^r Fris (1).

Maintenant, que se sera-t-il passé vers 1201 à Furnes? A mon sens, les adversaires des Ingrekins auront méchamment estropié le nom de leurs ennemis : et ainsi ces derniers seront devenus les *Isengrins*.

Ce n'est là qu'une hypothèse sans doute : toutefois je ne vois pas ce qu'elle a d'in vraisemblable. Et, tout compte fait, je la trouve plus plausible que l'hypothèse par laquelle M^r Fris veut la remplacer.

En effet M^r Fris nous dit (p. 165) à propos de ces dénominations politiques : « nous écartons résolument toute tentative de résoudre le problème par une explication *étymologique* » (lisez *philologique*).

Il nous prévient dès le commencement de son étude (p. 133), qu'il compte détruire deux légendes : la légende démocratique... et « la légende philologique imaginée par le célèbre Jacob Grimm ». Je crois avoir établi que c'est non Jacob Grimm, mais bien de Meyer, en 1561, qui le premier a fait le rapprochement entre Isengrin et le *Roman de Renard*.

Enfin (p. 165), M^r Fris conclut : « Cette appellation (*d'Isangrin*) a fait songer Jacob Grimm [lisez : J. de Meyer] au *Roman du Renard*. Seulement en opérant ce rapprochement arbitraire, Grimm a volontairement oublié que *Isengrinus* comme *Rainardus* sont deux vulgaires prénoms, très répandus au moyen-âge, et qu'il était donc bien hardi de songer sur le champ au héros de l'épopée ».

Si, en remplaçant *Ingerkin* par *Isengrin*, on avait tout simplement remplacé un nom propre peu usité et peu connu, par un autre très répandu et connu de tous, l'hypothèse de M^r Fris eût été des plus vraisemblables. Mais ce qui précisément la condamne, c'est que M^r Fris serait fort embarrassé, je crois, de nous fournir un exemple, un seul, de l'emploi du prénom *Isangrin* dans les Pays-Bas méridionaux pendant le

(1) On sait que la plupart des noms de famille ne sont pas à l'origine des noms choisis par certains individus, mais bien des surnoms qu'ils subissaient : c'étaient ceux par lesquels ils étaient connus de leurs voisins et amis.

XII^e et le XIII^e siècles. Pour ma part, voilà des années que j'en cherche; j'ai vainement parcouru les *tables chronologiques* de Wauters, où il y a des milliers de noms propres, les cartulaires, nécrologes, obituaires, etc., sans trouver *un seul* emploi de ce que M^r Fris qualifie de « *vulgaire prénom, très répandu au moyen-âge* ».

Dès lors, et jusqu'à plus ample informé, je maintiens résolument que rapprocher *Isengrin* en 1201 du *Roman de Renard*, ne paraît aucunément être une *légende philologique*. C'est au contraire l'hypothèse de beaucoup la plus plausible pour rendre compte de cette dénomination.

J'en reviens au mot *blauvoet* — lanier.

Ce nom pourrait-il être un sobriquet, comme le supposait J. F. Willems? Une explication philologique de cette épithète est-elle possible?

Je pense que oui.

Ouvrez en effet les *dictionnaires de vieux français* de Godefroid ou de Lacurne, et vous y trouverez une ample collection d'exemples, établissant qu'un *lanier* voulait dire « *un lâche* » :

Voir, dist Geris, or me taing por *lanier*
Se jel refus, ne me pris 1 denier.

Raoul de Cambrai, 4607.

Car, je ne sui trop coart ne *lanier*.

Ogier de Danemarc, 2375.

Puis le boisa, comme coars *laniers*
K'en la bataille et l'en estor plenier
Le laissa il, dont il fist que *lanier*.

Id., 9749.

Car bien sot ke si chevalier
Del sejour et del dosnoier
Estoient *lanier* devenu.

Dolopathos, 253.

« Vassaus » ce dist B.... moult par estes *leniers*

Jehan de Lanson.

Qui n'estoit mie si *lanier*
De respondre, aïçois fu senés.

Perceval mss. Mons, p. 72.

Le sens était si bien établi que, comme on le voit, on pouvait dire : « je ne suis pas si *lanier* de faire telle chose », pour dire : « je ne suis pas si *lâche* que de.... ».

On m'objectera peut-être que pour étayer sûrement cette hypothèse, je devrais trouver en flamand des exemples de *Blauvoet* employé avec le même sens.

J'en ai vainement cherché, je l'avoue : je n'en ai point trouvé. Cependant il est peut-être bon de remarquer que la littérature flamande est considérablement moins riche que la française en œuvres littéraires ; de plus, elle lui est au moins d'un siècle à un siècle et demi, postérieure en date : de telle sorte qu'elle n'existait pas encore pendant toute la première période de la littérature française, période qui, par excellence, a été *chevaleresque*. A peine née, la littérature flamande sous l'influence de Maerlant et de son école, est devenue dans une large mesure une littérature bourgeoise, prenant de préférence ses figures de style dans le parler des bourgeois. Les vieux naturalistes français attestent que la réputation que s'était faite le lanier était méritée, qu'il ne s'attaquait presque exclusivement qu'au petit gibier, qu'il était de nature paresseuse, etc. Il se pourrait donc fort bien que les nobles Ingrekins et autres, qui se querellaient dans le pays de Furnes, connussent le caractère du lanier, puisqu'il y en avait certes parmi eux qui chassaient au faucon (le lanier était une des espèces de faucons, que l'on dressait à la chasse). Les Ingrekins peuvent fort bien avoir choisi entre les noms des diverses familles qui leur étaient hostiles, un nom qui précisément prêtait à un double sens, pour en faire la dénomination de la faction adverse.

Ceci n'est, bien entendu, qu'une simple hypothèse, et je ne la donne que pour ce qu'elle vaut.

En tout cas, il est fort curieux de voir que, des deux factions, l'une recevait le nom d'*Isegrins*, c'est-à-dire d'*imbéciles*, tandis que l'autre était désignée par un nom qui, en français du moins, signifiait les « lâches ».

*
* *
*

La lutte des *Ingrekins* contre les *Blauvoets* a eu assez peu d'influence sur l'histoire générale du comté de Flandre, à

telle enseigne que la plupart des chroniques flamandes n'en font même pas mention. L'épisode en lui-même n'en est pas moins fort intéressant : il est d'importance capitale pour l'histoire de Furaes. C'est un des points les plus obscurs de l'histoire de Flandre. Les rares sources, que nous possédons, se contredisent à chaque instant, tant pour les dates, que pour la suite des événements. A chaque instant aussi, elles sont si peu explicites que l'on peut les interpréter de façon différente, comme nous l'avons montré pour le siège de Bergues.

Mais ce qui est surtout intéressant, c'est de voir à propos de ces événements, d'un côté des philologues (et non des moindres, puisqu'il s'agit de Grimm et de J.-F. Willems) faire fi des explications des historiens ; de l'autre, des professionnels de l'histoire (tels Warnkœnig et Fris) hausser les épaules devant les explications des philologues.

Le but de ce travail est précisément de montrer qu'il se pourrait fort bien qu'il faille en rabattre des deux côtés ; et qu'ainsi se vérifierait une fois de plus la profonde vérité du vieil adage latin : *in medio virtus*. (*Applaudissements*).

M^r **Fris**. Je remercie tout d'abord M^r Willems de m'avoir signalé le texte de Brandon.

Toutefois, je dois faire remarquer que j'ai écrit une étude sur la chronique de de But, et qu'à cette occasion, j'ai copié certains extraits dans les manuscrits de Brandon à Bruxelles en 1896 ; je connaissais donc ce texte et je savais ce qu'il valait. Aussi, n'ai-je pas péché par ignorance, mais sciemment, car je considère la chronique de Brandon comme étant une compilation sans valeur aucune.

Ma méthode de travailler consista à n'utiliser pour la rédaction de la conclusion historique que des textes contemporains des événements ; je n'ai donc pas voulu et je n'ai pas pu employer de textes postérieurs à l'année 1300. Dès lors, celui de Brandon ne pouvait pas convenir pour la rédaction du récit. Je crois que personne ne me reprochera d'avoir écarté un auteur qui commet, dans un récit d'une vingtaine de lignes, au moins cinq bévues importantes.

D'abord, Brandon se trompe sur la date : 1204, au lieu de 1201. Puis, il commet une erreur à propos de l'époque du trans-

fert de Jeanne et de Marguerite de Constantinople au roi de France; de même, sur l'époque du séjour de Mathilde de Portugal en France. Brandon se trompe encore sur le moment de l'incendie du château de Furnes, incendie qu'il donne comme l'origine de la lutte; enfin, parlant du refuge cherché par Mathilde après la bataille entre Houthem et Alveringhem, il parle de Bergues, au lieu de Dunkerque.

J'admets pourtant que Brandon ayant copié la *Continuatio Bergensis* d'après un manuscrit plus correct que la copie actuelle que nous possédons, le *Chronodromon* nous permet de corriger la *Continuatio* en deux endroits.

Je suis heureux de voir que M^r Willems aît renoncé à appeler, comme il l'avait fait sur l'ordre du jour de cette séance, tel qu'il était imprimé sur la circulaire, « *Pseudo-Continuatio Bergensis* », les *Addimenta Bergensia* à la *Chronographia Sigéberti Gemblacensis*; car ces notes proviennent évidemment de Bergues St. Winnoc.

A propos d'un autre texte, celui de Pauwel Heyndericx, M^r Willems me reproche d'avoir montré trop de condescendance vis-à-vis de ce très mauvais texte; si mon honorable contradicteur avait lu ma brochure avec le même soin qu'il a mis à l'éplucher, il aurait vu qu'aux pages 168-169, je refuse à Heyndericx toute autorité aussi bien au point de vue de l'emploi des sources qu'au point de vue de la synthèse.

Abordons le fond même du sujet; supposer, comme le fait M^r Willems, qu'il n'y a pas eu de lutte entre les deux factions sous Philippe d'Alsace et nier le texte de Guillaume le Breton qui l'affirme expressément, c'est là de l'hypothèse pure. Car, c'est précisément à propos des événements du règne de Philippe d'Alsace, et nullement à propos des événements du règne de Thierry, que les chroniqueurs contemporains nomment pour la première fois les Blauvoetins et les Isengrins.

Pour ce qui regarde la date de l'incendie de Furnes, je préfère la date du VI des Calendes de Décembre à celle du XVI avancée par Brandon et J. de Meyere, aussi longtemps qu'un nouveau manuscrit du contemporain Guillaume d'Andres ne me prouve le contraire.

Quant au récit des escarmouches entre Houthem et Alverin-

ghem, j'admets que la narration de M^r Willems, qui provient d'une combinaison différente des sources, est aussi probable que la mienne. Je ne crois pourtant pas aux marécages près de Houthem où se seraient réfugiés les Blauvoetins après leur défaite à Holin; la Grande Moere était une véritable mer intérieure que Wenceslas Cobergher fit dessécher de 1620 à 1629.

Nous refusons de compliquer inutilement le récit du siège de Bergues par une attaque sur les derrières des assiégeants de la part des Ingrekins pour lever le blocus; aucune interprétation logique des documents ne nous y autorise

En fin de compte, M^r Willems reste donc partisan de l'explication étymologique. Nous persistons à croire que c'est là une fausse interprétation; nous admettons qu'*Isengrins* peut être un sobriquet appliqué aux partisans de la famille Ingrekin. Mais nous ne pouvons voir dans le mot Blavoetin que la dénomination des membres de la faction du lignage Blavoet.

Prétendre que Blavoet est synonyme de lâche est de la plus pure fantaisie. Parceque le mot *lanier*, qualificatif d'un faucon qui s'appelle *blauwvoet* en flamand, signifie parfois lâche en vieux français, cela n'implique nullement que *blauwvoet* ait cette même signification en moyen néerlandais. En effet, deux races différentes ont des symboles différents: à preuve le hibou, qui symbole de la réflexion chez les Grecs, est synonyme de stupidité dans les langues du nord. Je ne veux pas croire que le mot *Blauwvoet* ait jamais eu en thiois la qualification infamante qui se rattache au mot *lanier*.

Je n'avais pas à faire l'étymologie de *Nigherkins*, puisque c'est le résultat d'une faute de lecture de Jacques de Meyere; si l'on veut absolument une étymologie, on peut avancer que J. de Meyere a songé au verbe *nijgen* ou *nigen*; ce serait donc: « les petits agenouilleurs ».

Quant à savoir si l'épervier de mer a existé, j'avoue ne pas être assez versé en ornithologie pour éclaircir ce point; mais je connais parfaitement le *faucon lanier*, et la preuve c'est que je le cite à la page 165 et p. 167: « Rien d'ailleurs n'empêche de supposer que les ancêtres des Blavoets aient emprunté leur nom au faucon lanier ». Seulement, sur la foi de Kervyn

j'avais cru que le nom populaire du lanier était épervier de mer.

Quant aux autres hypothèses que M^r Willems vient d'émettre, je les ai toutes faites également, durant l'élaboration de mon étude. Je n'ai pas cru devoir les communiquer au lecteur; j'ai pensé qu'il lui était indifférent de savoir quel avait été le processus du travail de mon esprit; je me figure qu'il est suffisant pour lui d'en connaître le résultat.

Avant de finir, il est juste de mentionner une remarque très exacte de M^r Willems. Dans notre résumé des systèmes, nous avons eu tort de grouper trop rapidement les diverses propositions.

J'ai écrit (p. 163) : « *Blavot*. — Ce mot est un sobriquet signifiant : 2° Eperviers ou faucons de mer et de là pirates (Grimm, J.-F. Willems, Kervyn, M^r Léonard Willems) ».

J'aurais du dire : 2° Eperviers de mer et de là pirates (Kervyn); 3° Faucons laniers (J.-F. Willems, M^r Léonard Willems).

M^r **Willems**. Vous auriez dû biffer Grimm dans le 2°.

M^r **Fris**. Si dans une Etude sur l'histoire de Flandre au XIII^e siècle, ou dans une Histoire de Jeanne de Constantinople, je reviens jamais sur ce sujet, il sera tenu compte de cette observation.

Je remercie donc encore une fois M^r Willems de m'avoir fourni ces détails. Comme on vient de l'entendre, il y a beaucoup de ses remarques que je ne puis pas admettre au point de vue *historique*, mais elles méritaient d'être faites.

D'ailleurs, en essayant de débrouiller ce chaos d'erreurs et de renseignements incomplets, je savais à quoi je m'exposais. Je l'ai dit à la fin de mon étude : « en histoire, il faut se résoudre à beaucoup ignorer ».

Dans cette question, il y avait de plus pour moi, le choix de la plus rigoureuse méthode historique : celle qui consiste dans l'unique emploi des sources contemporaines des événements à l'exclusion formelle, absolue, de toutes les autres. Ces dernières, je préfère les ignorer. J'ai écarté *a priori* toute hypothèse quelconque, car j'ai voulu éviter de verser dans les erreurs de mes prédécesseurs.

Je tiendrai donc compte de deux ou trois remarques de M^r Willems, très judicieuses et très exactes, si un jour je reviens

à la question. Mais pour le reste, je ne puis pas me rallier aux théories de M^r Willems qui ne reposent que sur une série d'hypothèses.

M^r **L. Willems**. Jè dois faire remarquer que M^r Fris ayant cité le texte de But, il devait m'être permis de citer également Brandon.

M^r **Fris**. J'ai cité de But à titre de curiosité.

M^r **L. Willems**. J'ai montré que la *Continuatio Bergensis*, que M^r Fris cite comme une source contemporaine, peut être rectifiée à l'endroit où le texte dit : *Collectis septem viris*.

-Il reste donc acquis que cette source soi disant originale, que M^r Fris veut suivre et qu'il considère comme une source de première main, est une source qui ne tient pas debout à côté du texte de Brandon qui en rectifie les erreurs.

Je n'attache aucune espèce d'importance au *Chronodromon* même de Brandon. Mais il est vraisemblable cependant qu'il a pu avoir des renseignements précieux pour l'histoire locale de Furnes Brandon, en effet, était un moine de l'abbaye des Dunes de Coxyde, dans la châtellenie de Furnes, c'est-à-dire précisément là où les Isengrins et les Blavotins ont eu toutes leurs querelles. Il a pu trouver dans cette région des documents, notamment les Annales de Furnes, qu'il a pu employer pour la rédaction de sa chronique, comme M^r Fris le suppose lui-même. Cette chronique est du XV^e siècle, soit ; mais les sources et les annales de son cloître qu'il a eues à sa disposition, qu'en faites-vous ?

M^r **Fris**. Il faudrait, au préalable, me prouver qu'il les a eues.

M^r **L. Willems**. Je le prouve par l'examen du texte.

M^r **Fris**. Il peut y avoir eu des erreurs de transcription.

M^r **L. Willems**. Ces erreurs de transcription se trouvent dans la *Continuatio Bergensis*.

M^r **Fris**. Je répète encore que je préfère des témoins absolument contemporains à des compilateurs du XV^e siècle.

M^r **L. Willems**. M^r Fris ne connaît pas le texte de Brandon, puisque je ne vous l'ai lu que très partiellement.

M^r **Fris**. En tant qu'historien, je ne veux pas le connaître. Je n'admets que les sources contemporaines des événements.

Tout ce que je puis accepter de Brandon, ce sont les deux corrections apportées au texte de la *Continuatio Bergensis*.

M^r **L. Willems**. Je n'ai donné que certains détails de Brandon, et je me demande si M^r Fris n'agit pas un peu à la légère en critiquant ce texte.

M^r **Fris**. Il est de loin postérieur aux événements, donc je ne peux pas le prendre en considération pour la rédaction de mon récit.

M^r **L. Willems**. Vous ne voulez pas.

M^r **Fris**. Pardon, je ne *peux* pas. Jamais dans un cas pareil à celui qui nous occupe, je ne me départirai de ce principe. C'est à la méconnaissance de ce principe que nous devons les multiples erreurs historiques que j'ai énumérées dans ma notice.

M^r **L. Willems**. Mais, quoique ce texte soit du XV^e siècle, il peut fournir des renseignements de la plus haute importance. Vous auriez tort de ne pas les utiliser. Du reste, je pense qu'après réflexion, vous reviendrez là-dessus.

M^r **Fris**. Il y a ici une question de méthode. Je le déclare à nouveau : je ne veux, pour la rédaction du récit, employer que les sources contemporaines ; ce sont les seules dans lesquelles j'ai confiance. Je me défie des compilations, quelles qu'elles soient, de qui qu'elles émanent, et surtout des chroniques générales des XV^e et XVI^e siècles, si bonnes qu'elles puissent être, même de celle de J. de Meyere. Je crois que tous ceux qui connaissent l'historiographie de Flandre me donneront raison.

M^r **le Président**. Je crois, Messieurs, que la question peut être considérée comme vidée pour le moment. Chacun pourra s'édifier d'après la lecture de la discussion de ce soir et du travail de M^r Fris déjà publié au Bulletin.

Nous sommes, en tout cas, très heureux d'avoir, et le beau travail de M^r Fris, et les intéressantes observations de M^r Willems.

Réunion extraordinaire des membres effectifs du mercredi 6 juin 1906.

Ordre du jour. — Dagorde.

Organisation à Gand du Congrès de 1907 de la Fédération historique et archéologique de Belgique.

Désignation des bureaux provisoires des sections en vue de la préparation du programme.

Mesures diverses d'organisation.

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président ; G. Hulin, vice-président ; P. Bergmans, secrétaire ; R. Schoorman, trésorier ; A. Heins, conseiller, et MM. J. De Smet, J. De Waele, V. Fris, L. Maeterlinck, H. Pirenne, E. Serdobbel et V. Willem.

MM. A. Diegerick, A. Dutry et F. Scribe s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

En ouvrant la séance, M^r le Président rappelle qu'il a cru pouvoir accepter, au nom de la Société, d'organiser à Gand en 1907, le congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Il évoque le souvenir du congrès précédent, tenu en 1896, et le succès retentissant qui a couronné les efforts des organisateurs, et il exprime le vœu que le Congrès de 1907 soit encore plus brillant. Il fait savoir également qu'il est heureux de pouvoir proposer la candidature de M^r Pirenne, pour partager avec lui la présidence (*Applaudissements*).

Le Comité organisateur du Congrès est constitué comme suit :

Présidents : MM. H. Pirenne et chanoine Vanden Gheyn ;

Vice-présidents : MM. G. Hulin et V. Vander Haeghen ;

Secrétaires : MM. P. Bergmans (secrétaire général) et A. Roersch ;

Trésorier : M^r R. Schoorman;

Membres : MM. E. Coppieters Stochove, A. Diegerick, A. Dutry, A. Heins et A. van Werveke.

Sur la proposition de M^r le Président, il est décidé de désigner des bureaux provisoires des diverses sections du Congrès; ces bureaux sont spécialement chargés d'élaborer le questionnaire et de rechercher les spécialistes qui seraient à même de présenter, sur les diverses questions, des rapports destinés à être imprimés et distribués avant le Congrès, afin que les discussions de celui-ci soient aussi fructueuses que possible.

Ces bureaux provisoires sont constitués comme suit :

Préhistoire. *Président* : M^r Ad. de Ceuleneer; *Vice-présidents* : MM. V. Willem et G. Willemsen; *Secrétaire* : M^r Jos. Maertens.

Histoire. *Président* : M^r Nap. de Pauw; *Vice-présidents* : MM. A. Diegerick et H. van Houtte; *Secrétaire* : M^r V. Fris.

Archéologie. *Président* : M^r L. Cloquet; *Vice-présidents* : MM. Jos. Casier et J. De Waele; *Secrétaire* : M^r A. Heins.

On décide également de former un Comité des fêtes, auquel incombera la tâche de rechercher quelles seront les attractions de nature à rendre agréables aux congressistes les journées qu'ils passeront à Gand.

Comité des fêtes. *Président* : M^r M. de Smet de Naeyer; *Vice-présidents* : MM. Ch. Boddaert et A. Siffer; *Secrétaire* : M^r A. Dutry; *Membres* : MM. M. Baertsoen, O. Bergmans, De Tracy, A. Feyerick, E. Lacquet, Ch. Lybaert, L. Maeterlinck.

M^r J. De Smet, à qui une vice-présidence du Comité des fêtes est offerte, déclare ne pouvoir accepter ces fonctions.

Il sera ultérieurement procédé à la désignation des membres du Comité de patronage.

Après un échange de vues au sujet du prochain Congrès, du programme de ses assemblées générales et de ses excursions, la séance est levée à 10 1/2 heures.

Assemblée générale du mercredi 13 juin 1906.
Algemeene vergadering van Woensdag 13 Juni 1906.

—
Dagorde. — Ordre du jour (1).
—

- I. Mededeelingen. — Communications.
- II. Les crises linières en Flandre aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles (G. WILLEMSSEN).
- III. Proposition de publication extraordinaire : *Bibliographie historique de Gand au moyen âge* (V. FRIS).
- IV. A propos de deux tableaux du Musée des beaux-arts de Gand (L. MAETERLINCK).
- V. La peinture murale de la rue de la Monnaie (G. HULIN).

—

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

—

Ont signé le registre de présence : MM. G. Vanden Gheyn, président; G. Hulin et V. Vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; et MM. A. Adan, G. Brunin, J. Casier, E. Cobbaert, R. Cruyplants, H. De Marez, E. De Munter, H. De Tracy, J. Deyaert, V. Fris, A. Gallet, L. Goffin, L. Janson, L. Jotthier, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, J. Maertens, G. Phlipppo, H. Pirenne, Fl. van Bambeke, F. Willems-Limnander, G. Willemsen.

M^r Diegerick s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

(1) Le n^o VI de l'ordre du jour de la séance précédente, *Le retable de l'agneau mystique des frères Van Eyck représenté, en tableau vivant, à Gand en 1458* (P. BERGMANS), a été réservé par l'auteur pour le Congrès de 1907.

Communications.

Congrès historique et archéologique de 1907.

• **M^r le Président** fait connaître les décisions prises en séance des membres effectifs du 7 juin dernier (voir plus haut, p. 291).

Il fait appel au zèle de tous les membres pour assurer la réussite du Congrès.

Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale.

Il appelle ensuite l'attention sur la quatrième session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, qui se tiendra à Termonde le dimanche 24 juin, et engage les membres à assister nombreux à cette réunion, organisée par M^r Blommé, président de la Fédération.

Le Pilori d'Evergem.

M^r Jos. Maertens. L'établissement d'une nouvelle voie de chemin de fer vicinal nécessite le déplacement du pilori d'Evergem. Je serais heureux que la Société puisse prendre des mesures pour la conservation de cet intéressant petit monument historique, qu'il serait facile de réédifier à une quinzaine de mètres de son emplacement actuel.

— L'assemblée décide qu'une lettre sera adressée dans ce sens à M^r le Gouverneur de la Province, ainsi qu'à M^r le Bourgmestre d'Evergem.

La comtesse de Murat.

M^r Victor Vander Haeghen. Le mois dernier, M^{lle} la comtesse Henriette de Murat atteignait sa quatre-vingt-dixième année, ayant vu le jour à Gand le 25 mai 1816.

A cette occasion, Madame la comtesse Thierry de Limburg Stirum nous communique la note suivante :

« On ignore probablement qu'il existe encore à Gand, au XX^e siècle, une petite-fille des derniers *Beers* de Flandre. »

« On sait que la qualité de Beer de Flandre était attachée, depuis une époque très ancienne, à quatre seigneuries, qui en conservèrent le titre jusqu'à l'abolition du régime féodal. Ces terres étaient : Pamele, Cisoing, Heyne et Boulaere.

« Une seule génération sépare Mademoiselle de Murat, aujourd'hui nonagénaire, des titulaires à la fois de Heyne et de Boulaere.

« Son grand-père paternel, Philippe de Murat, un gentilhomme français, de famille militaire de l'Auvergne, a été le dernier seigneur de Boulaere par son mariage avec l'héritière des Cassina, qui possédaient cette terre depuis 1616.

« Son grand-père maternel, un de Lichtervelde, qui appartenait à une des plus anciennes et des plus illustres familles de Flandre, a été le dernier seigneur de Heyne.

« La noble femme qui tient de si près à des dignités héréditaires dont l'abolition est déjà si loin de nous, ne s'offensera pas de ce qu'on se soit permis de mentionner la particularité qui présente son existence. Elle nous pardonnera de troubler la tranquillité de sa vie, entièrement vouée à faire le bien, en rappelant à ses concitoyens que notre ville possède encore en 1906 une petite fille de deux des derniers Beers de Flandre. »

Ballottage d'un membre honoraire.

M^r Alphonse Ondereet, percepteur des télégraphes, Gand-Centre, est admis comme membre honoraire de la Société.

II.

Les crises linières en Flandre aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

M^r G. Willemsem communique un résumé d'un mémoire qu'il a écrit sous ce titre, et qu'il offre à la Société afin d'être publié dans ses *Annales*. L'industrie linière exista de toute

antiquité en Flandre, et s'y développa insensiblement au milieu du principal centre producteur de la matière première, resta ainsi rurale. Elle prit son grand essor parallèlement à la décadence et à la disparition de l'industrie drapière, mais finit aussi par déchoir et être ruinée par les mêmes causes, c'est-à-dire par le manque d'initiative du producteur et la cupidité et le traditionnalisme du marchand-commissionnaire. — Commissaires : MM. H. Pirenne et H. van Houtte.

III.

Projet de publication extraordinaire :

Bibliographie historique de Gand au moyen-âge.

M^r V. Fris. La publication que nous avons l'honneur de soumettre à l'assemblée répond à une nécessité de premier ordre. Elle sera indispensable à tous ceux qui désireraient avoir un renseignement sur un point quelconque de l'histoire de Gand au Moyen-Age.

Jusqu'ici, aucun historien de Gand n'a donné, de son sujet, une bibliographie quelque peu complète. Warnkœnig-Gheldolf donne environ trois pages; Dierix ne cite rien, car il ne se base que sur des documents d'archives; De Potter fournit trente pages, mais ses indications sont très défectueuses et encore concernent-elles l'ensemble de l'histoire gantoise, des origines jusqu'à nos jours.

C'est pourquoi, Messieurs, avant d'entamer l'histoire de Gand, qui, c'est mon avis du moins, est encore à faire, j'ai cru nécessaire et opportun d'en faire connaître les sources.

Dans l'introduction de la publication, j'expose le plan que j'ai cru devoir adopter. Permettez-moi de vous communiquer la table des matières de mon ouvrage.

Au Livre I, je traite des Recueils de Documents. D'abord, les Recueils Généraux embrassant toute l'histoire de Gand; puis, les Recueils de Documents concernant des points spéciaux de l'histoire de Gand; enfin les Recueils d'actes concernant les établissements religieux.

Le Livre II parle des Sources Narratives. J'ai fait l'historiographie de toutes les Vies de Saints et autres Ecrits Hagiographiques ayant rapport avec Gand, en indiquant soigneusement la valeur intrinsèque de l'écrit et puis son importance au point de vue de l'histoire gantoise. Au même examen, on a soumis les Annales et Chroniques monastiques. Enfin, j'ai détaché de mon *Historiographie de la Flandre* (en préparation) une foule de renseignements sur les Annales et Chroniques Laïques en rapport avec Gand.

Le Livre III, le plus important, énumère tous les Ecrits Modernes concernant Gand Médiéval. Dans le ch. I, Histoire Générale de Gand, on trouvera les Revues, les Ouvrages Généraux et les Guides. Au ch. II, sont énumérés les livres traitant des Particularités de l'Histoire Politique. Le ch. III cite les travaux relatifs à l'Histoire des Institutions Gantoises, et le ch. IV, ceux concernant l'Histoire du Droit. Les volumes ou articles parus sur l'Histoire Economique et Sociale et sur l'Histoire Financière de Gand sont discutés aux ch. V et VI. Dans le chapitre VII, relatif à l'Histoire Ecclésiastique, il est traité d'abord des formations des Paroisses et de la fondation des Eglises, puis des ouvrages sur les Etablissements Monastiques, ensuite des articles sur les Fondations Charitables.

Les livres concernant l'Histoire de l'Art sont cités au chapitre VIII : d'abord ceux concernant les Monuments Religieux, puis les Monuments civils, la Peinture gantoise, la Sculpture, l'Epigraphie, la Numismatique, la Sigillographie, l'Héraldique, l'Imprimerie, la Reliure. Je n'ai presque rien eu à dire de la Musique.

Le ch. IX énumère les livres sur l'Histoire Littéraire (latin, français, flamand); le ch. X, ceux sur l'Histoire de l'Enseignement et des Sciences; le ch. XI parle de l'Emploi des Langues Nationales.

Au ch. XII sont cités les ouvrages concernant l'Histoire Militaire de Gand. Les travaux sur les Mœurs, Usages, Traditions Populaires, Chants Historiques, Fêtes, font l'objet du ch. XIII. Au ch. XIV, on parle des œuvres de Généalogie et de Biographie. Enfin la Topographie de Gand est traitée au ch. XIV.

On voit que la matière est vaste et énorme; et il est certain

que celui qui tenterait de rédiger les Annales de la cité sans prendre soin de classer tous ces écrits, courrait grand risque de laisser maints articles inconsultés

C'est, Messieurs, le résultat de dix années de recherches patientes et d'une grande lecture que ce Manuel de l'historien et de l'archéologue gantois que j'offre à la Société.

Le travail indique environ 2600 titres de livres; et, pour la plupart des numéros, je donne des notes critiques relatives à ces ouvrages, ainsi que des renvois aux Revues et aux Recueils spéciaux traitant de ces travaux. Tous les matériaux relatifs à l'histoire de la cité sont amenés à pied d'œuvre, et ce jusqu'en l'année 1500.

Si nous nous sommes arrêtés à l'année 1500 c'est, d'abord, parcequ'à partir de 1500 le sujet devient très vaste; ensuite, parceque, provisoirement du moins, on pourra suppléer à cette lacune avec l'aide de la *Bibliographie Gantoise* (7 vol.) entreprise, à partir de cette époque (1483-1850), par M^r F. Vander Haeghen; d'ailleurs depuis l'an 1500, nous avons une foule de documents imprimés dans les *Placards de Flandre*, et, moins de cent cinquante ans après, paraît la « Gazette van Gent ».

Certaines parties sont traitées avec un grand luxe de détails. Pour la partie biographique, j'ai dépouillé la *Biographie Nationale* pour y relever tous les Gantois célèbres d'avant 1500. La *Biographie Nationale* s'arrêtant à la lettre R, j'ai donné les biographies de plus de 300 Gantois qui ne se trouvent pas encore mentionnés dans ce recueil, de la lettre R à Z.

Je pense n'avoir oublié que très peu de chose; néanmoins, je demande qu'au lieu de deux commissaires, on veuille bien, pour examiner mon travail en nommer exceptionnellement trois, qui seraient MM. H. Pirenne, P. Bergmans et V. Vander Haeghen.

Pour la peinture, mon travail a été particulièrement difficile et fastidieux. Les frères van Eyck, seuls, ont plus de 300 numéros. Aussi, je pense que cette bibliographie des Van Eyck devrait faire l'objet d'un examen spécial et les commissaires tout indiqués me semblent devoir être MM. Hulin et De Marez. Je crois que cette partie offrira un intérêt très sérieux, car il n'est pas douteux que les nombreuses questions se rapportant à la vie et

aux œuvres des Van Eyck seront discutées lors du Congrès de l'an prochain (*Applaudissements*).

M^r le Président. Je crois que l'importance de la publication proposée aujourd'hui par M^r Fris n'échappe à personne. M^r Fris aura rendu un service immense à tous les chercheurs et j'espère que les commissaires qu'il a désignés seront unanimes à donner un avis favorable. J'espère aussi que d'ici à peu de temps nous aurons leur jugement, afin que cette publication puisse voir le jour le plus tôt possible.

IV.

A propos de deux tableaux du Musée des beaux-arts de Gand.

M^r L. Maeterlinck n'étant pas présent, cette communication est remise à une date ultérieure.

V.

La peinture murale de la rue de la Monnaie.

M^r G. Hulin. Afin de faciliter l'intelligence de la communication que j'ai à vous faire, nous avons mis sous vos yeux des épreuves de la photographie que notre collègue M^r Willem a bien voulu faire à votre intention, d'après la peinture murale trouvée dans la maison du D^r Dubois, rue de la Monnaie, au cours de travaux récents.

Permettez-moi de vous signaler, Messieurs, que le centre de la peinture est occupé par la figure du Christ. Toute la partie à la droite de celui-ci est détériorée au point que nous avons préféré nous borner à reproduire à une plus grande échelle le fragment le mieux conservé. La partie omise à cause des grandes lacunes qu'elle présente, renferme cependant certains

détails intéressants. Voici un cliché d'après la copie faite par M^r Coppejans. Vous aurez ainsi une vue d'ensembl'e plus nette

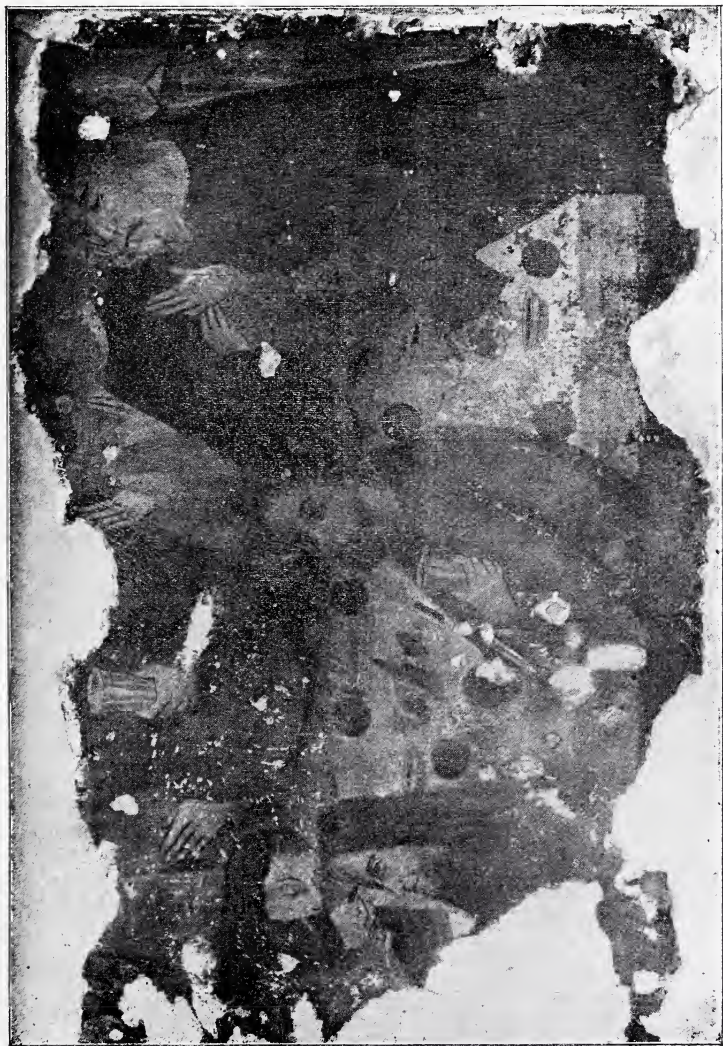


Peinture murale, rue de la Monnaie, à Gand, d'après un dessin de F. Coppejans (cliché de la *Revue de l'Art Chrétien*).

que celle que donne la photographie directe d'après l'original qui est éclairé d'une façon fort peu favorable. Il se trouve en effet sur la muraille qui longe la ruelle, dans le coin de la chambre. La lumière vient de la cour par des fenêtres qui ont dû être remaniées, car les trumeaux montraient les restes d'une autre peinture dont nous n'avons pu reconnaître le sujet, et qui formait angle droit avec celle qui est conservée.

Celle ci a été sacrifiée, elle aussi, à une époque déjà ancienne, par suite du placement d'une poutre qui a coupé tout le haut, notamment la tête du Christ et celles de plusieurs apôtres. Toute la partie supérieure de la peinture a ainsi été enlevée volontairement. Les autres dégradations sont accidentelles, et dues à l'action du temps.

L'ensemble mesure 2,50 m. de large et se trouve placé à 1,37 m. au-dessus du sol. Les figures sont un peu plus petites que nature.



Prior. V. WILLEM.

Peinture murale, rue de la Monnaie. — Fragment.

Ce qui m'a vivement frappé, lorsque j'ai vu la peinture pour la première fois, c'est son coloris. A l'inverse de beaucoup d'autres peintures murales, celle-ci est peinte en des tons fort chauds. Les couleurs dominantes sont le rouge et le jaune vifs, plus le noir, ou plutôt un certain vert-bouteille très foncé, devenu presque noir; ces tons se répètent de façon à donner à l'ensemble une coloration chaude, rappelant celle du tricolore belge.

Une particularité intéressante de la composition ne se retrouve malheureusement pas dans la photographie que vous avez sous les yeux.

Cette particularité consiste en ceci : la Cène est servie par des anges qui apportent les mets et les boissons. Certes, ce n'est pas là un fait unique. Il n'est même pas rare dans la peinture italienne. Mais il n'est pas fréquent dans la peinture de nos régions. On l'y retrouve surtout dans les manuscrits; dans la grande peinture il est tout à fait exceptionnel. Or, fait curieux, ce détail se présente précisément dans l'œuvre d'un *Gantois*, exécutée, il est vrai, en Italie, la célèbre Cène de Juste de Gand (dont naguère, ici même, j'ai cru pouvoir affirmer l'identité avec Joos Van Wassenhove), laquelle fut exécutée à Urbino pour la Confrérie du « Corpus Christi » entre 1468 et 1474.

Je me hâte de dire qu'entre les deux compositions, c'est là le seul trait de ressemblance. Dans la Cène d'Urbino, le Christ s'est levé et les apôtres reçoivent la communion à genoux, tandis que dans la peinture de la rue de la Monnaie, nous trouvons la disposition habituelle : les apôtres sont assis autour d'une table; saint Jean est couché sur le sein du Christ et le premier personnage en face, devant la table, est Judas.

Dans un coin de la salle où a lieu la Cène, sur le côté qui n'est pas reproduit dans la photographie que vous avez devant vous, se voit un de ces guichets servant à passer les plats, qui étaient dans les usages de l'architecture privée de cette époque. On retrouve ce détail dans le fameux tableau de la Cène de Dieric Bouts, à Louvain.

La valeur artistique de notre peinture murale n'est pas de premier ordre; elle n'est certes pas l'œuvre d'un grand peintre, mais a été exécutée par un de ces artisans-artistes, comme il

devait y en avoir beaucoup à cette époque. Cependant, étant donné l'extrême pénurie des renseignements que nous avons sur la peinture gantoise du XV^e et du XVI^e siècles, cette œuvre constitue un document d'une très grande importance.

Quelle est la date qu'on peut lui attribuer? La question n'est pas facile à déterminer de façon nette et absolue.

Le sujet, les costumes, l'ordonnance, sont traditionnels; il n'y a là, au point de vue de la date, aucune indication précise. Il n'y a non plus aucun élément architectural qui puisse nous servir de guide.

Ce n'est donc que d'après la manière de traiter le dessin et la peinture, d'après le style, les types, le sentiment des attitudes, qu'on peut se guider. Si l'œuvre était de tout premier ordre, il serait plus facile de la dater. Mais quand on a affaire à un peintre plus impersonnel, on ne sait jamais de combien d'années il peut être en retard. Et, si l'on n'a pas de renseignements tout à fait positifs, on est exposé à antidater une peinture de plus d'un quart de siècle.

Le caractère général de la composition et des figures se retrouve dans d'autres œuvres d'origine gantoise produites vers le début du XVI^e siècle. On trouvera, par exemple, certaines analogies avec les compositions et les types qu'on rencontre dans les manuscrits de la nombreuse famille dont le bréviaire Grimani constitue l'œuvre principale. Or, celui-ci date d'environ 1510. Il est bien entendu n'est-ce pas? que plus personne aujourd'hui ne croit que le Grimani a été peint, en partie, par Memling. C'est une légende dont seule l'antiquité est respectable. Elle a été accréditée en Italie, dès le commencement du XVI^e siècle pour faire vendre le manuscrit plus cher aux amateurs italiens. Pour les manuscrits, il y a de nombreux exemples de ce genre de manœuvres. Et, vous le savez, cela se voit encore de nos jours. Il est admis aujourd'hui que l'auteur principal du bréviaire Grimani est un célèbre miniaturiste gantois, Gheeraert Horenbaut.

A ne considérer qu'une partie des figures qui se trouvent dans notre peinture, on ne pouvait donc pas dire si celle-ci est du dernier quart du XV^e siècle ou du commencement du XVI^e siècle.

Mais une des figures, celle de l'apôtre qui se trouve sur le côté, au bout de la salle, est d'une conservation plus parfaite que les autres, et elle indique à mon avis, d'une manière non douteuse, que le peintre avait vu des œuvres de Quinten Metsys. Il y a, notamment, la façon spéciale de poser et de dessiner les mains, certaines attitudes des têtes, un air d'aspiration pieuse, que je n'ai point rencontré avant Quinten Metsys. Vous pouvez contrôler ce rapprochement en examinant, par exemple, dans le triptyque de S^{te}-Anne, à Bruxelles, la figure de saint Joachim.

Cela étant, notre peinture daterait donc vraisemblablement des premières années du XVI^e siècle, ou, au plus tôt, des dix dernières années du XV^e.

Peut-être M^r Hipp. Le Roy voudra-t-il vous communiquer certain détail intéressant relatif à la construction de la maison elle-même, laquelle était naturellement plus ancienne que la peinture.

M^r **H. Le Roy**. Je n'ai pas reçu toutes les indications nécessaires pour pouvoir vous renseigner exactement.

J'ai ici un jeton mis au jour le mois dernier, au cours de la démolition de la partie de maison voisine de l'endroit où cette peinture a été découverte. Or, ce jeton a été frappé, en effet, à l'époque du mariage du comte de Charolois, plus tard Charles le Téméraire, avec Isabelle de Bourbon; ce jeton a dû être frappé immédiatement après le mariage, qui eut lieu en 1454, et pour le service particulier de la comtesse, comme l'indique l'inscription : « jettours — à — ma — dame — de — Charolois ». La date de la peinture ne pourrait donc pas être éloignée de l'année 1454. La pièce ne porte pas de date, mais, au revers, les lettres C et Y, réunies par un lac d'amour, semblent rappeler le mariage. Elle a été trouvée juste au milieu du corbeau de pierre sur lequel reposait une énorme poutre, soutien principal du plancher du premier étage. Elle y aura été déposée intentionnellement au moment même de la construction de la maison, ce qui permet de dater exactement celle-ci.

J'ai examiné aussi le mortier sur lequel la fresque a été peinte. Il n'est pas douteux que ce soit une peinture à fresque, et, par conséquent, celle-ci a été exécutée au moment de la

construction. La date de la peinture se trouverait donc déterminée par cette découverte numismatique.

M^r **Hulin**. Est-ce bien une fresque?

M^r **Heins**. N'est-ce pas le même procédé que celui qui a été employé pour la peinture de la Boucherie et qui est un procédé à l'huile? Cette peinture est également du XV^e siècle, de 1448.

M^r **Le Roy**. On constate très clairement que la couleur a pénétré d'un quart de millimètre dans le mortier, et cela ne peut se présenter que lorsqu'on peint sur du mortier *frais*, donc *a fresco*. L'aspect de peinture à l'huile peut très bien provenir de l'enduit composé de cire, d'essence et d'huile bouillie, duquel les artistes recouvraient leurs peintures après achèvement, procédé beaucoup employé à cette époque en Italie.

M^r **V. Van der Haeghen**. On peignait cependant généralement à l'huile à cette époque, et même avant. Les peintures des Comtes de Flandre, qui datent de 1420, sont peintes à l'huile.

M^r **Heins**. Quel est l'aspect actuel de la salle? Les peintures ont-elles déjà été complétées?

M^r **Hulin**. Pas encore, mais elle le seront. Pour faire la photographie, nous avons dû légèrement enduire d'huile la surface.

M^r **Heins**. Depuis l'exécution de cette peinture, le plafond a été remanié, je crois.

M^r **Hulin**. Il y a eu plusieurs remaniement successifs. Je dois dire qu'il y avait aussi des peintures du côté des fenêtres à droite, mais elles étaient au moins du XVIII^e siècle.

M^r **Heins**. La façade de cette maison, je l'ai constaté avec quelque étonnement, est aujourd'hui complètement démolie, alors qu'il y a quelques mois on a demandé à la Commission locale des monuments son avis sur les changements à y apporter. Je le regrette, car cette façade était jolie.

M^r **V. Vander Haeghen**. Elle sera peut-être réédifiée.

M^r **J. Casier**. On m'a dit qu'on la rétablira dans son état primitif.

M^r **Le Roy**. Cette salle pouvait s'étendre jusque près de l'ancien *Steen*; en tout cas, elle pouvait dépasser l'alignement actuel et la façade dont on vient de parler a probablement été construite lorsqu'on a élargi la rue de la Monnaie.

M^r **Hulin**. Cette salle se trouvait du côté de la cour; donc

les remaniements faits du côté de la façade ne peuvent avoir eu aucune influence sur la salle elle-même. Au reste, tous les murs du pourtour portent des peintures de la même époque et du même style.

M^r H. Le Roy. Cette maison a dû être construite à l'époque que je viens de révéler, par un personnage occupant sans doute un rang élevé dans l'entourage de la cour des comtes de Flandre. Son goût marqué pour les choses de l'art, la préoccupation de révéler un jour à la postérité l'existence de sa demeure, par la pose de ce jeton historique, rare aujourd'hui, car il n'était connu jusqu'à ce jour dans aucune collection numismatique, enfin la situation de cette habitation juste en face des ateliers de frappe des monnaies comtales de Flandre, méritent que des recherches soient faites dans le but de découvrir le nom de ce particulier, intéressant à plus d'un titre.

La séance est levée à 10 1/2 h.

Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale.

IV^e SESSION.

TERMONDE, 24 JUIN 1906.

Une visite à l'intéressant musée d'archéologie de Termonde occupe et retient agréablement les congressistes étrangers, jusqu'au moment de la séance qui a lieu à l'hôtel de ville. Ils admirent notamment un très beau bras de pompe, en fer forgé, provenant du marché au Bétail, et datant du milieu du XVIII^e siècle. On en trouvera ci-contre une reproduction fidèle.

La séance s'ouvre à 11 1/2 h. du matin, dans la salle du conseil communal. Prennent place au bureau : MM. A. Blomme (Termonde), président ; A. de Ghellinck Vaernewyck (Audenarde), Ch^{nc} van den Gheyn (Gand), H. van Hooff (Lokeren), et G. Willemsen (Saint-Nicolas), secrétaire.

Ont signé en outre la liste de présence :

AUDENARDE : MM. L. Rooms, Verwée et J. Walters.

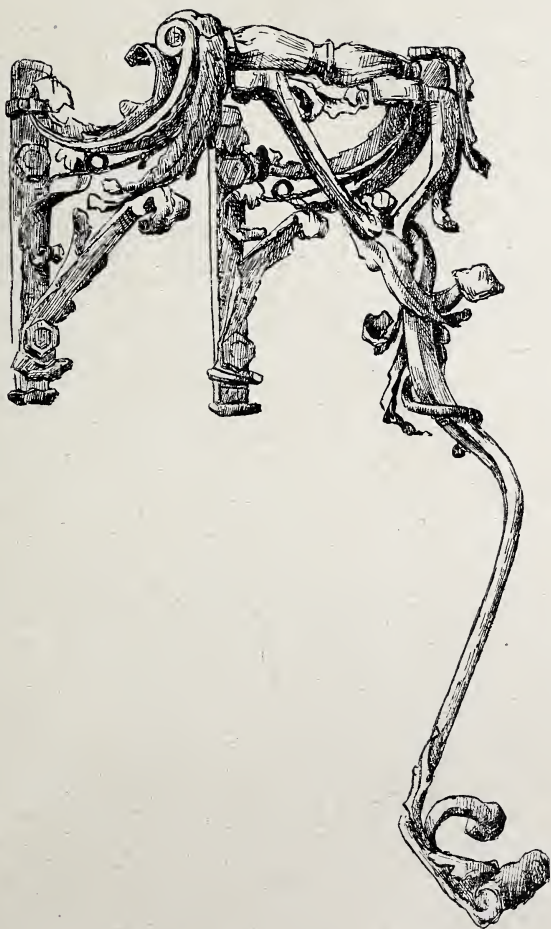
GAND : MM. A. et J. Adan, P. Bergmans, J. Casier, R. Cruyplants, E. De Munter, F. Donnet, E. Dubois, A. Dutry, V. Fris, A. Heins, L. Jotthier, R. Schoorman, E. Serdobbel, Ch^r Soenens et Fl. van Bambeke.

LOKEREN : MM. J. Raemdonck et G. Wauters.

SAINT-NICOLAS : MM. O. De Bock, T. De Decker, E. De Waele, E. Dilis, F. et X. Janssens, Lapage, J. Noens, J. Réynaert, H. Seghers, E. Vander Schueren, F. Van Goethem, J. Van Goy et F. Willemsen.

TERMONDE : MM. Anne De Molina, Jean Broeckeaert, E. Limpens, J. Pien, Van Staffen, Van Winkel et Vermeersch.

Après avoir souhaité, en fort aimables termes, la bienvenue aux congressistes, M^r le Président adresse des remerciements bien mérités à l'édilité qui, non seulement met à l'entière disposition des congressistes la maison communale, mais dont l'intervention a permis d'organiser l'excursion archéologique



Bras de pompe, en fer forgé.
(Musée d'archéologie de Termonde).

qui doit leur faire passer une agréable et instructive après-dinée.

C'est de cette excursion par eau - nous entendons ici la Dendre et non l'eau du ciel — à Mespelaere et à Wieze que l'éminent président entretient son auditoire attentif.

M^r le chanoine Van den Gheyn entretient ensuite l'assemblée du Congrès archéologique qui se tiendra à Gand en 1907 et de son organisation ; il insiste sur la nécessité d'un programme nettement circonscrit et sur l'incontestable et grande utilité de l'impression et de la publication des mémoires *avant* l'ouverture du Congrès. M^r Van den Gheyn fait appel à toutes les bonnes volontés en vue de la réussite de ces solennelles assises de l'archéologie.

M^r G. Willemsen s'occupe d'une découverte archéologique récente, à Haesdonck, dont la presse ou plu tôt certain correspondant facétieux a fait grand état. Or il n'y a pas eu de découverte proprement dite, mais une simple continuation des recherches entreprises à partir du... 27 juin 1889, par le docteur Van Raemdonck, dans le cimetière gallo-romain de Tamise, qui empiète un peu sur Haesdonck ; les résultats des fouilles successives peuvent être admirés dans les vitrines du musée de Saint-Nicolas : 57 urnes cinéraires et 25 petites urnes d'offrande. Ce que l'on a découvert récemment (urnes et fragments divers ; pas de statuettes, comme l'ont dit les journaux) représente bien peu de chose en comparaison des trouvailles antérieures : encore est-il regrettable que l'on ait cru devoir accaparer pour d'autres collections ce qui revenait, à tous les titres, au Musée du Pays de Waes .

La séance se termine par une aimable invitation de M^r Van Hooff, conviant les congressistes à se réunir, l'an prochain, à Lokeren, avec excursion à Waesmunster.

Après une visite à l'église Notre-Dame, en voie de restauration, un déjeuner amical réunit à l'hôtel de ville la plupart des congressistes ; à l'heure des toasts, M^r Blomme boit aux sociétés fédérées et à leurs présidents ; M^r Van den Gheyn à M^r Blomme, président de la Fédération ; M^r Willemsen à l'administration communale termondoise représentée par M^r l'échevin Bruyninckx qui remercie l'orateur ; M^r de Ghellinck d'Elsegem

aux missionnaires de l'archéologie ; enfin M^r Van Hooff renouvelle son invitation.

Un remorqueur, gracieusement mis à la disposition des congressistes, conduit ensuite ceux-ci à Mespelaere et à Wieze, par la Dendre canalisée. Mespelaere est un minuscule village dominant une colline émergée, aux temps préhistoriques, des marais s'étendant autrefois entre la Dendre et l'Escaut. On y découvrit jadis des monnaies romaines. L'appellation actuelle de la localité remonte au commencement du XIII^e siècle. L'église et surtout la tour de Mespelaere sont intéressantes. Le temple n'a pas conservé ses formes primitives romano-ogivales, mais, malgré ses successifs remaniements (1512, 1650, 1744), il a conservé un incontestable cachet. Le clocher renferme une gentille sonnerie de vingt cloches, et ce carillon un peu grêle fait plaisir à entendre. Un pilori, aujourd'hui décapité du cartouche aux armoiries de la famille Goubeau qui succéda aux van Royen comme seigneurs de Mespelaere, s'élève à proximité de l'église. Le cartouche lui-même est conservé au Musée de Termonde.

Les excursionnistes regagnent le bateau pour débarquer peu après à Wieze.

On trouve un Baudouin de Wieze dans un document de 1163. La seigneurie appartint pendant près de deux siècles et demi aux d'Ydegem ; le fief fut acquis en 1671 par Liévin de Clercq, vicomte de Wissocq, dont la descendance vient de s'éteindre. Le château moderne ou modernisé — nous n'eûmes pas l'occasion de le voir de près — appartient actuellement à M^r le sénateur Eugène de Kerchove d'Exaerde. L'église, construite à la fin du XV^e siècle, incendiée par les gueux en 1578, remaniée en 1772, fut restaurée par Van Assche. Elle est intéressante et abrite quelques morceaux de sculpture décorative du XVIII^e siècle.

Le remorqueur ramène à Termonde les congressistes qui se séparent à 6 heures du soir, en se donnant rendez-vous à Lokeren en 1907.

Séance des membres effectifs du mercredi 25 juillet 1906.

La séance est ouverte à 5 h. 15 de relevée, sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé le registre de présence : MM. ch^{nc} Vanden Gheyn, président; V. vander Haeghen, vice-président; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. van Werveke, conseiller; J. Casier, Pr. Claeys, V. Fris, E. Lacquet, L. Maeterlinck, H. Pirenne et V. Willem.

MM. E. Coppieters Stochove, A. de Ceuleneer et A. Diegerick, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Ballottage de membres honoraires.

MM. l'abbé Gab. Celis, A. Tydgadt-Vander Straeten et Edgard Coryn sont admis en qualité de membres honoraires de la Société.

Cinquantenaire du Cercle archéologique de Mons.

Le Cercle archéologique de Mons nous adresse la lettre suivante :

« Notre Société compte, cette année, un demi-siècle d'existence et, comme au jour de sa fondation, elle a le rare avantage d'être présidée par Monsieur Léopold Devillers.

« L'étape laborieusement parcourue par nos aînés et nos membres actuels dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie justifie, croyons-nous, l'organisation d'une *Journée Jubilaire*; mais la longue et féconde présidence de celui qui anime et dirige nos travaux exige un hommage exceptionnel de gratitude et d'admiration.

« S'il est un savant dont la modestie, l'érudition, l'activité et l'inlassable obligeance ont contribué au renom de notre Société

et à l'enrichissement de notre patrimoine scientifique national, c'est bien Monsieur Léopold Devillers.

« Nous nous proposons donc de célébrer notre cinquantième anniversaire en reportant sur la personne de notre Président non seulement tout l'éclat de la solennité jubilaire, mais aussi en perpétuant par un souvenir en quelque sorte impérissable, la mémoire de l'homme de bien et du savant que notre cité et notre compagnie s'honorent de posséder. »

La Société décide d'adhérer à la manifestation organisée par le Cercle de Mons et délègue, pour assister à la journée jubilaire, MM. Vanden Gheyn et P. Bergmans.

Publications diverses de la Société.

Il est donné lecture des rapports de MM. A. de Ceuleneer et V. Willem sur le travail de M^r J. Maertens, concernant des trouvailles faites à Melle, et de MM. H. Pirenne et H. Van Houtte sur le travail de M^r G. Willemsen, relatif aux crises linières en Flandre. Les conclusions en seront communiquées aux auteurs.

Sur le rapport de MM. H. Pirenne, P. Bergmans et V. vander Haeghen, il est décidé de publier la *Bibliographie historique de Gand au moyen-âge* de M^r V. Fris, comme publication extraordinaire n° 2 de la Société.

L'assemblée décide de publier au *Bulletin* la liste provisoire, dressée par M^r V. Fris, des travaux publiés sur la vie et les travaux des Van Eyck.

La séance est levée à 6 h. 30.



BIBLIOGRAPHIE DES VAN EYCK.

LISTE PROVISOIRE.

En novembre 1905, M^r Alph. Van Werveke, archiviste-adjoint de la ville de Gand, proposa en séance de la Société d'Histoire et d'Archéologie, la publication d'un *Cartulaire concernant le tableau de l'Adoration de l'Agneau Mystique des Van Eyck à Gand* (*Bulletin*, t. XIII, p. 259). Ce projet fut accueilli par l'assemblée avec le plus grand enthousiasme. Même, la Société décida d'étendre le cercle de ces recherches relatives aux Van Eyck, et nomma dans son sein une commission chargée d'en élaborer le programme. Elle se compose de MM. P. Bergmans, Ad. de Ceuleneer, A. Diegerick, V. Fris, G. Hulin, H. Pirenne, G. van den Gheyn, V. Van der Haeghen et A. Van Werveke (*Bulletin*, t. XIII, p. 267).

La Commission, après avoir examiné la question sous toutes ses faces, chargea M^r Van Werveke, de publier sans tarder son *Cartulaire* comme publication extraordinaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie; ce volume contiendrait tous les documents d'archives concernant l'histoire du tableau de l'Agneau à Gand de 1432 à nos jours; on y réunirait toutes les pièces concernant la confection du tableau, ses péripéties, ses dangers, ses déplacements, ses enlèvements, ses voyages, les copies, les expositions du retable, les nettoyages ou restaurations, les ventes de certaines pièces, les procès qui s'ensuivirent, etc.

La Commission décida de publier comme complément à ce cartulaire de pièces gantoises, un Recueil de documents authentiques concernant les Van Eyck jusqu'en mai 1432, et de textes littéraires anciens concernant le tableau de l'Adoration de l'Agneau Mystique. Le Comité résolut de faire appel aux archivistes et bibliothécaires étrangers, afin de recueillir des documents inédits sur les Van Eyck avant l'achèvement du retable gantois. Mais avant de rechercher les documents nouveaux, il importait de rassembler toutes les pièces déjà connues. C'est pourquoi il fut décidé d'établir d'abord une liste provisoire des

travaux sur les Van Eyck, qui serait communiquée, dans le but de la compléter, aux savants spécialistes que la question intéresse, et qui pourrait servir de guide dans les discussions relatives aux Van Eyck qui seront à l'ordre du jour du Congrès archéologique et historique de Gand en 1907.

Tous les écrits contenant des documents authentiques ou des textes littéraires anciens concernant les Van Eyck sont marqués d'un signe spécial.

V. FRIS.

—
A.

Acker, K. van. Volksalmanak uitgeg. door 't Willemsfonds. Gent, 1861.

Averulino, Antonio, dit Filarete. Trattato d'architettura (cca 1464). 2 ex. à Florence.

B.

Bast, Liévin de. Sur le mérite d'H. van Eyck comme peintre. *Messenger des Sciences Historiques*, 1823, t. I, p. 89, 155, 257.

Notice sur le chef d'œuvre des frères Van Eyck, traduite de la Notice de G. F. Waagen, augmentée de notes. Gand, 1825, 8° [Extrait du *Messenger des Sciences Historiques*, 1824-1826, t. II, p. 193, 438, t. III, p. 153, t. IV, p. 268].

Becdelièvre. Biographie Liégeoise, Liège, 1836, in-8°; t. I, p. 132-141.

* *Becker.* Schriftquellen zur Geschichte der Altniederländische Malerei. Leipzig, 1897, 8°.

Berger, E. Beiträge zur Entwicklungsgeschichte der Maltechnik. *Schubert's Zeitschrift für Christliche Kunst*, 3^e folge, München, 1897.

Blanc, Ch. Histoire des peintres de toutes les écoles. Ecole Flamande. Paris, 1868, 4°.

Bode, W. Königl. Museen zu Berlin. Beschreibendes Verzeichnis der Gemälde im Kaiser Friedrich Museum. Berlin, 1904, 5^e édit.

Le Retable de l'Agneau. Gazette des Beaux-Arts, 1897, t. I, p. 211.

Jan van Eycks Bildnis eines burgundischen Kammerherrn. Jahrbücher der königlichen preussischen Kunstsammlungen, 1901, t. XXII, p. 115-131. Cf. le même dans Schnütgens Zeitschrift, t. I, p. 347.

Bodenhausen, E. von. Aus der Werkstufe von H. van Eyck. Jahrbücher der königlichen preussischen Kunstsammlungen, 1905, t. XXVI, p. 111-116.

Boisserée, Sulpiz. Briefwechsel. 1862, 2 vol. 8°. Cf. Cornelissen, Norbert.

Bonnefons, Georges. Les Frères Van Eyck. L'Investigateur, 1854, t. IV, p. 44.

Bosmans, Jules. Un triptyque attribué aux frères Van Eyck. Annales de la Société archéologique d'Enghien, 1882, t. I, p. 225-259.

Bouchot, H. Les Primitifs Français. Revue des Deux Mondes, 15 mars 1904.

Les Primitifs Français (1292-1500). Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 1904, 8°.

Les Très riches Heures de Chantilly, Jacques Cône et les Van Eyck. Bulletin de l'Art ancien et moderne, Paris, 1904 et 1905.

Voyez Catalogue des Primitifs Français.

L'Exposition [projetée] des Van Eyck à Gand en 1906. L'Art et les artistes. Paris, Mars 1906, t. II, p. 176-184.

Boussingault. La Guide Universelle de Tous les Païs Bas. Paris, 1668, 12°.

Bradley, W. Dictionary of Miniaturists. London, 1885, t. I, p. 317, t. III, p. 358-359.

Bryan. Dictionary of Painters and Engravers, nouvelle édit. du Dr G. C. Williamson. London, 1903, t. II.

Bullart, Isaac. Académie des Sciences et des Arts, 1682.

Burckhardt, Jacob. Die Kunstwerke der Belgischen Städte. Dusseldorf, 1842, 8°.

Busken-Huet, C. Het Land van Rubens. Haarlem, 1905, p. 86-110.

* *Busscher, E. de.* Recherches sur les peintres gantois du

XIV^e et XV^e siècles. Gand, 1859, 8°. Cf. V. Vander Haeghen, Mémoire sur les documents faux concernant les peintres gantois.

Tableau des Frères Van Eyck : l'Adoration de l'Agneau Pascal. Bruxelles, s. d., Hayez, 8°.

C.

Callion, Ed. Memorieboek der stad Ghend. Manuscrit à la Bibliothèque de l'Université de Gand, Fonds Gantois, n° 14248. Maison supposée avoir été habitée par les Frères Van Eyck à l'entrée du Marché aux Oiseaux. Vue lithographique et dessin colorié, T. X, p. 70.

Camberlyn, J.-B. H. Eyckii immortalis genio. Gand, 1824, 8°.

* *Campe, F.* Reliquien von Albrecht Dürer. Nuremberg, 1828, 8°. Traduit par Ch. Narrey, Voyage d'Albrecht Dürer dans les Pays-Bas. Gazette des Beaux-Arts, t. XIX-XX.

Carstanjen, F. Entwicklungsfactoren der niederlaendischen Frührenaissance. Vierteljahrszeitschrift für wissenschaftliche Philosophie, 1896, t. XX.

* *Carton, C.* Les trois frères Van Eyck, Jean Memling. Bruges, 1848, 8° [Extrait des Annales de la Société d'Emulation de Bruges, 1847, p. 237].

Catalogue des Primitifs Français exposés au Pavillon de Marsan et à la Bibliothèque Nationale, rédigé par MM. Bouchot, L. Delisle, J.-J. Guiffrey, Frantz Marcou, Henri Martin, Paul Vitry, avec préface de M. G. Lafenestre. Paris, 1894, 8°.

* *Comptes communaux* manuscrits de Gand de 1424-25, fol. 188, 270; de 1425-26, fol. 288; de 1426-27, fol. 31. Dépôt des Archives communales de Gand.

Conway, W. Early Flemish artists and their predecessors on the Lower Rhine. London, 1887, 8°.

Cornelissen, Norbert. Notice sur la grande et célèbre production des Van Eyck. Annales Belges, 1817, t. I, p. 141-163.

Lettre [sur l'époque de la naissance et du décès des frères Van Eyck] de Sulpice Boisseree à Goethe. Annales Belges, 1819, t. III, p. 405-409, et Messenger des Sciences Historiques, 1826, p. 268-318. Voyez Boisseree, Sulpice.

Courajod, Louis. Leçons professées à l'École du Louvre (1887-1896), publiées par Henry Lemonnier et André Michel. Origines de la Renaissance. Paris, 1901, 8°.

Cremer, F.-G. Studien zur Geschichte der Oelfarbertechnik. Dusseldorf, 1895, 8°.

Crowe, J.-A., and Cavalcaselle, G.-B. The early Flemish painters. London, 1857, 8°.

* Traduction française par O. Delepierre. Bruxelles, 1863-1865, 2 vol., 8°. Avec précieuses annotations de Ch. Ruelens et A. Pinchart.

* Traduction allemande, fortement améliorée, de A. Springer. Leipzig, 1875, 8°.

Cyriaque d'Ancône. Voyez Pizzicoli.

D.

Dalbon, Ch. Les Procédés des Primitifs. Les Origines de la Peinture à l'huile, étude historique et critique. Paris, 1904, 8°.

Darcel, A. L'Art dans les Flandres avant le XV^e siècle. Gazette des Beaux-Arts, 1887, t. I, p. 158.

De Champeaux et F. Gauchery. Les arts à la Cour du Duc de Berry. Paris, 1894, 8°.

* *Dehaisnes, C.* Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle. Lille, 1886. 4°, 3 vol.

Delepierre, Oct. Galerie d'artistes brugeois ou biographies concises des peintres célèbres de Bruges. Bruges, 1840, 8°. Voyez Crowe et Cavalcaselle.

Descamps, J.-B. La Vie des Peintres Flamands. Paris, 1753, 12°.

De Smet, Jos. Quelques notes relatives aux Van Eyck. Bulletins de la Société d'Histoire de Gand, 1901, t. IX, p. 193-207. Voyez *Inventaire Archéologique*.

Didron, A. N. Iconographie Chrétienne. Histoire de Dieu. Paris, 1843, 4°.

Dimier, L. A propos d'un portrait peint par Jean Van Eyck. Chronique des Arts, novembre 1900, p. 341.

Dählemann, K. Perspektive der Brüder Van Eyck. Zeitschrift für Mathematik und Physik, Leipzig, 1905, p. 419-425.

Dohme, R. Kunst und Künstler des Mittelalters und der Neuzeit. I^{er} Band, 1877, 4°.

Dubois, Ad. Vente des tableaux des Van Eyck (1816-1819). Essais et Notices, éd. O. de Kerchove de Denterghem. Gand, 1902, t. II, p. 119-127. Cf. *Le Véridique de Gand*, journal, 24 avril 1819; *La Gazette van Gent*, 9 et 12 février 1818; *Messenger des Sciences Historiques*, 1861, p. 119-121, 261-262.

Dugardyn, J.-B. Het Tijdvak der Van Eyck. Biekerf, tijdschrift; Bruges, 1904, t. XV, p. 244-279.

Durand-Gréville, H. Hubert Van Eyck, son œuvre et son influence. *Les Arts Anciens de Flandre*. Bruges, 1905, t. I, p. 11-36, 34-79 et suiv.

* Note sur l'inscription latine du retable de Gand par les Van Eyck, conservé au Musée de Berlin. *Bulletin de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*. Paris, 1905, p. 258-260.

* *Durer, Albrecht*. Voyez plus haut le mot *Campe*.

Briefe, Tagebücher und Reime. Ed. Moritz Thausing. Vienne, 1872, [p. 115-116].

Tagebuch der Reise in die Niederlande. Ed. Leitschuh, Leipzig, 1884, 8°.

Durrieu, Paul. Heures de Turin. Quarante cinq feuillets à peintures, provenant des très belles heures de Jean de France, duc de Berry. Paris, 1902, fol.

Voyez les Compte-rendus et notices de : Léop. Delisle, *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, p. 97, 281, 391; Paul Durrieu, *ibid.*, p. 5, 167; J. Six, *ibid.*, 1904, p. 102; A. Vermeulen, *Onze Kunst*, 1904, p. 137.

Les Débuts des Van Eyck. *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, p. 6 suiv. et p. 107 suiv.

Exposition des Primitifs Français. *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1904, t. I.

Dvorak, Max. Das Rätsel der Kunst der Brüder Van Eyck. *Jahrbücher der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*. Vienne, 1904, t. XXIV, fasc. 5, p. 162-317.

E.

Eastlake, Ch. Materials.

Espinoy, Ph. de l'. Recherches des Antiquitez et Noblesse de Flandre. Douai, 1631, fol.

F.

* *Faciüs, Barth.* De Viris illustribus [cca 1454]. Florence, 1745, 4°.

Fierens-Gevaert, H. Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges. Paris, 2^e édit., 1902, 4°.

* *Etudes sur l'Art Flamand.* La Renaissance septentrionale et les premiers maîtres de Flandres. Bruxelles-Anvers; 1905, 8°.

Firmenich-Richartz, E. Die altniederländische Gemälde der Sammlung des Freiherrn von Oppenheim zu Köln. I. Männliches Portrait von Jan van Eyck. Schnütgens Zeitschrift, 1896, t. IX, p. 161.

Floerke, H. Studien zur niederlaendischen Kunst und Kulturgeschichte. Die Formen des Kunsthandels, des Atelier und die Sammler in den Niederlaenden von 15-18 Jahrhundert. Munich, 1905, 8°.

Voyez Van Mander.

Foppens, J.-Fr. Bibliotheca Belgica. Bruxelles, 1739, 4°, t. II.

Forster, E. Denkmäler Deutscher Kunst. Leipzig, 1855, 8°. Traduct. française par M. de Suckau: Monuments d'architecture, de sculpture et de peinture. Paris, 1865, 8°.

Friedlaender, M. J. Die Brügger Ausstellung van 1902. Berlin, 1903, 8°.

Die Brüder van Eyck. Repertorium für Kunstwissenschaft, t. XX, p. 71.

Grauls Museum, t. I, p. 48.

Meisterwerke der Niederländischen Malerei des XV. und XVI. Jahrhunderts: München, 1903, fol.

Frimmel, Th. von. Der Anonimo Morelliano. Edit. et Traduct. Quellschriften für Kunstgeschichte. Nouv. série, t. I. Vienne, 1888, 8°.

Kleine Galeriestudien. Nouv. série, fasc. 1-2. Vienne, 1894-95, 8°.

Fromentin, Eug. Les Maîtres d'autrefois. Paris, 7^e édit., 1893, 8°.

Fry, R. The exhibition of early Flemish art at Bruges. The Athenæum, 13-20 Sept. 1902.

G.

* *Gachard, L. P.*: Collection de Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique. Bruxelles, 1834, 3 vol., 4°. Renferme la Relation Française du voyage de Jean van Eyck au Portugal, tirée du Registre de la Chambre des Comptes de Brabant, aux Archives Royales de Belgique. Voyez le mot Relation.

Gillet, L. Mystiques et Primitifs. L'Ancienne Ecole de Cologne. Le Correspondant, 1905, t. CCXVIII, p. 353-367.

* *Gilliodts-van Severen, L.* Inventaire des Archives de Bruges, t. V. p. 15, 337.

Gölnitzius, A. Ulysses. Lugduni Batavorum, 1631, 12°.

Gonse, L. Les Chefs-d'œuvre des musées de France. La Peinture. Paris, 1900.

* *Gramayus, J.-B.* Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae. Lovanii, 1708, fol.

Greve, Dr Ed. De Bronnen van Carel van Mandcr. 's Gravenhage, 1903, 8°.

Guicciardini, L. Descriptione di tutti i Paesi Bassi, altrimenti detti Germania inferiore. Anversa, 1567, fol.; 2^e édit., Anversa, 1581, traduite en français par Belleforest, Anvers, 1592, traduite en flamand par Kiliaen, Amsterdam, 1612; 3^e édition italienne, la plus complète, Anvers, 1588.

H.

* *Handzeichnungen* alter Meister der vlämischen Schule, XIV-, XV und XVI Jahrhunderte. Haarlem, 1^e s., depuis 1905, fol.

Havard, H. L'Art et les artistes hollandais. Paris, 1879-1881, 4 vol., 8°.

* *Heere, Luc de.* Den Hof en Boomgaard der Poësie. Ghendt, 1565, 8°.

Heins, A. La plus ancienne vue de Gand; la Vierwegscheede vers la Walpoorte sur un volet du retable de l'Agneau Mystique. Bulletin de la Société d'Histoire de Gand, 1906, t. XIV, p. 115-125.

Helbig, J. La Peinture au Pays de Liège et sur les bords de la Meuse. Liège, 1903, 8°.

Heris, L.-J. Mémoire en réponse à la question : Quel est le point de départ de l'École Flamande de peinture? Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1856, t. XXVII, 4°. A part, sous le titre : Histoire de l'École Flamande de peinture au XV^e siècle, son point de départ, les causes de sa splendeur et de sa décadence. Bruxelles, 1856, 4°.

Hotho, H.-G. Die Malerschule des Huberts Van Eyck nebst Deutschen Vorgaengern und Zeitgenossen. Berlin, 1855-58, 2 vol., 8°.

Houssaye, Arsène. Histoire de la Peinture Flamande et Hollandaise. Paris, 2^e édit., 1848, 8°.

* *Huerne, Christophe van.* Verzaemeling van de Wapens en Grafschriften der doorluchtige nederlandsche familien; rédigé vers le commencement du XVII^e siècle. Cf. Biographie Nationale de Belgique, t. IX, col. 622. Une copie du manuscrit est en la possession de M^r R. Schoorman, archiviste-adjoint de l'Etat à Gand.

Hulin, G. Miniatures attribuées aux Van Eyck. Petite revue illustrée de l'Art en Flam. Gand, 1902, p. 169 et 177.

Catalogue critique de l'Exposition des Primitifs Flamands à Bruges. Gand, 1902, 4°.

L'Exposition des Primitifs Français au point de vue de l'influence des Frères Van Eyck sur la peinture française et provençale. Bulletin de la Société d'Histoire de Gand, 1904, t. XII, p. 163-205. A part, Bruxelles-Paris, 1904.

Hymans, H. Un tableau retrouvé de Jean Van Eyck. Bulletins de la Commission royale d'art et d'archéologie, Bruxelles, 1833, p. 108.

Le Livre des Peintres de Carel van Mander. Traduction, Notes et Commentaires. Paris, 1834-85, 2 vol., 4°.

Articles sur les Van Eyck. Gazette des Beaux-Arts, 1388, t. I, p. 78; 1889, t. I, p. 418; 1896, t. I, p. 402.

Les Ecoles du Nord. Dans : Les Musées de Madrid. Paris, 1896, 8°.

L'Exposition des Primitifs Flamands à Bruges. Paris, 1902, 12°. Gand et Tournai. Collection des villes d'art célèbres. Paris, 1902, 12°.

I.

Inventaire archéologique de Gand. Publié par la Société d'histoire et d'Archéologie de Gand, sous la direction de M^r Paul Bergmans. Gand, depuis 1897, sur fiches. Le fascicule XXV, acût 1902, fiches 241-250, avec texte par Jos. De Smet, est entièrement consacré au Polyptyque de l'Agneau.

La fiche 73 du fascicule VIII, 1898, donne la p'aque tombale de Hubert Van Eyck, texte de Alph. Van Werveke.

J.

James, J. T. The Flemish, Dutch and German schools of painting. London, 1822, 8°.

Janitschek, H. Geschichte der Deutschen Malerei. Berlin, 1890, 8°.

Juste, Th. Les Van Eyck. Revue Belge, 1838, t. X, p. 316-325.

Justi, K. Altflandrische Bilder in Spanien. Lützows Zeitschrift für Bildende Kunst, t. XXII.

K.

Kaemmerer, L. Die Landschaft in der deutschen Kunst. Leipzig, 1886, 8°.

Hubert und Jan van Eyck. Künstler-Monographien, t. XXXV. Bielefeld-Leipzig, 1898, 8°.

Die neueste Van Eyck litteratur. Kunstchronik, Leipzig, nouv. série, 1900, t. XII, n° 5.

Kern, G.-J. Die Grundzüge der linear-perspektivischen Darstellung in der Kunst der Gebrüder Van Eyck und ihrer Schule. Leipzig, 1904, 8°.

Kervyn de Volkaersbeke, Ph. Les Eglises de Gand. Gand, 1857, 2 vol., 8°.

[*Kleinmann et Cie*]. Hubert und Jan Van Eyck, 40 pl. phototypic. Haarlem, 1901, fol.

Kæchlin, R. Les Van Eyck et l'Art français du XIV^e siècle. Revue de l'Art Chrétien, 1905, 5^e s., t. I, p. 230.

Kramm, Chr. De Levens en Werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders. Amsterdam, 1853-1863, 6 vol. et app., gr. 8°.

* *Kronijk* van Vlaenderen van 580 tot 1468. Edit. Ph. Blommaert et Serrure pour les Vlaamsche Bibliophilen. Gand, 1840, t. II, p. 222-225.

Kugler, F.-Th. Handbuch der Kunstgeschichte. 2^e édit. avec additions du D^r Burckhardt. Stuttgart, 1848, 8°.

L.

Laban, Ferd. Jan Van Eyck. Kunstchronik, Leipzig, 1903.

Das Gleichgewicht der Innenseiten der unteren Flügel des Genter Altars. Lützows Zeitschrift, nouv. série, 1899, t. X., p. 33.

* *Laborde, L. de.* Les ducs de Bourgogne. Etudes sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne. Paris, 1849-1852, 3 vol., 4°.

* Inventaire des tableaux, livres et meubles de Marguerite d'Autriche. Revue archéologique. Paris, 1850, p. 36-57, 80-91.

Lafestrestre G. et Richtenberg, E. La peinture en Europe. La Belgique. Paris, s. d., 8°.

Lafestrestre, Georges. Les Primitifs à Bruges et à Paris en 1900, 1902 et 1904. Vieux Maîtres de France et des Pays-Bas. Paris, 1904, 12°.

Lampsonius, Dom. Pictorum aliquot celebrium Germaniæ inferioris effigies, quas sculpsit Wierix. Anvers, V^e Jérôme Cock, 1572, fol.

Ledoux, P. Levens der Konstschilders, Konstenaers en Konstenaeressen (1795). Ms. fol. aux archives de l'Académie de Bruges.

Lespinoy. Voyez Espinoy.

Lippmann. Charakterisierung von Faltenwurf bei Van Eyck. Repertorium für Kunstwissenschaft, t. I, p. 245.

Lokeren, Aug. van. La Vierge et l'Enfant Jésus, tableau de Jean Van Eyck en 1439. Messenger des Sciences Historiques; 1835, p. 1-5.

Loo, G. H. de. Voyez Hulin.

M.

Maeterlinck, L. Projet d'exposition Van Eyck à Gand et reconstitution temporaire du retable de Gand « l'Adoration de l'Agneau Mystique ». *Bullet. de la Société d'Histoire de Gand*, 1905, t. XIII, p. 253-259.

* *Mander, Carel van.* *Het Schilderboek.* Haarlem, 1604, 4°; 2^e édit., Amsterdam, 1618, 4°; 3^e édit. par J. de Jongh, *Leven der Nederlandsche en eenige Hoogduitsche schilders.*

Traduction française par H. Hymans; voir ce nom.

Traduction allemande par H. Flörke; voir ce nom.

Etude critique par Edw. Greve; voir ce nom.

Marchantius, J. *Flandria Commentariorum libri quatuor.* Antwerpiae, 1598, 8°.

Martin, W. *De Vlaamsche Primitieven op de Tentoonstelling te Brugge.* Amsterdam, 1902, 8°.

Mason, E. *Hubert and John van Eyck.* *Harpers Magazine*, 1878, t. LVI, p. 698.

Michiels, Alf. *Les Peintres Brugeois.* Bruxelles, 1846, 8°.

Histoire de la Peinture Flamaude. Paris, 1866-78, 11 vol., 8°.

Miræus, Aubertus. *Chronicon rerum toto orbe gestarum.* Antwerpiae, 1606, fol.

Muntz, E. *Les Van Eyck.* *Gazette des Beaux-Arts*, 1893, t. XIX, p. 474.

* *Münzer, Hieronymus.* *Itinerarium et Peregrinatio quam fecit tempore pestilentie anno salutis 1494 ad Hispanias et Gallias et totam Europam occidentalem.* Manuscrit n° 431 de la Bibliothèque Royale de Munich.

Signalé par K. Voll, *Beilage zur Münchener Allgemeinen Zeitung*, n° 294, 7 sept. 1899; et par le même, *Die Werke des Jan van Eyck*, Strasbourg, 1900, p. 35.

N.

Narrey, voyez *Campe*.

O.

Opmeerus, P. *Opus chronographicum orbis universi.* Antwerpiae, 1611, fol.

Chronographia mundi. Coloniae, 1625, 8°.

P.

Passavant. Kunstreise durch England und Belgien. Frankfurt, 1833, 8°.

* Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi. Paris, 1860, 8°.

Pauw, N. de. Obituarium Sancti Johannis [nunc Sancti Bavo-
nis] Gandavi (XIII^e-XVI^e siècle). Bruxelles, 1890, 8°.

* Enquête sur l'authenticité de la pierre tombale attribuée à
Hubert van Eyck. Bulletin du Cercle Historique et Archéolo-
gique de Gand. Gand, 1895, t. II, p. 239-246.

Perrault-Dabot, A. L'Art en Bourgogne. Paris, 1894, 8°.

Philippi, Ad. Kunstgeschichtliche Einzeldarstellungen, III,
1 p. Die Kunst des XV. und XVI. Jahrhunderts in Deutschland
und den Niederlanden. I, Van Eyck und ihre Nachfolger.
Leipzig, 1899, 8°.

* *Pinchart*, Alex. Archives des arts, sciences et lettres; docu-
ments inédits. Messenger des sciences historiques de Belgique,
Gand, de 1854 à 1881. A part, Gand, 1863-1881, 3 vol., 8°.

Voir Crowe et Cavalcaselle.

* Documents authentiques relatifs aux frères Van Eyck et à
Roger Van der Weyden, Bruxelles, 1863, 8°.

* Tableaux et sculptures de Marie d'Autriche, reine douairière
de Hongrie (1550). Revue Universelle des Arts, 1890.

* *Pizzicoli*, Cyriaque, dit d'Ancône. Antichita picene (XV^e s.).
Edit. Colucci, 1792.

Ponz, A. Viage de Espana. 3^e édit., 1787-1794, 8°; t. XI,
p. 153.

Potter, Fr. De. Gent van den Vroegsten Tijd tot Heden. Gent,
1899, t. V, p. 349-359.

R.

Rathgeber, Otto. Annalen der Niederländische Malerei. Gotha,
1842, 12°.

Reber, F. von. Kunstgeschichte des Mittelalters. Leipzig,
1886, 8°.

Geschichte der Malerei vom Anfang des 14. bis zum Ende des
18. Jahrhunderts. Munich, 1894, 8°.

Recueil de dessins anciens. Manuscrit n° 266 à la Bibliothèque de l'abbaye de St-Vaast à Arras.

* Relation du voyage de Jean van Eyck au Portugal, en portugais. Manuscrit n° 10245, Fonds Français, de la Bibliothèque Nationale de Paris. Pour la Relation en français, voyez plus haut Gachard.

Reinach, Salomon. Cône et Van Eyck. Revue Archéologique de Paris, 1905, 4^e s., t. V, p. 138-139.

Apollo. Histoire Générale des Arts Plastiques. Paris, 1905, 12^e.

Roses, Max. Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool; chap. II, De Oudste Nederlandsche schilders. Gent, 1878.

De Teekeningen der Vlaamsche Meesters. Onze Kunst, 1902 et 1903; 1904, I, p. 65-74, 137-152.

Oude Hollandsche en Vlaamsche Meesters in den Louvre en in de National Gallery. Amsterdam.

Ruelens, Ch. Voyez Crowe et Cavalcaselle.

REVUES.

Academy, The. London, 1884, suiv.

Annales Belges des Sciences. Gand, 1817-1824.

Archæologia, or tracts to antiquity. London, 1770-1840.

Art et les Artistes, L'. Paris, 1905, suiv.

Arts Anciens de Flandre, Les. Bruges, 1905, suiv.

Athenæum, The, London.

Beffroi, Le. Arts, Héraldique, Archéologie. Bruges, 1863-1876, 4 vol.

Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Bruxelles, 1836, suiv.

Bulletins de la Commission royale d'Histoire de Belgique. Bruxelles, 1834, suiv.

Bulletins des Commissions royales d'Art et d'Archéologie de Belgique. Bruxelles, 1862, suiv.

Bulletins de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.
Gand, 1893, suiv.

Burlington Magazine, The. London, 1903, suiv.

Chronique des Arts, La.

Deutsche Kunstblatt, Das.

Flandre, La. Revue des monuments, d'histoire et d'antiquités.
Bruges, 1867-1885.

Gazette des Beaux-Arts, La.

Jährbücher der Königlichen preussischen Kunstsammlungen,
Berlin, 1879.

Jahrbücher der Kunsthistorischen Sammlungen der allerhöchsten Kaiserhauses. Vienne, 1880, suiv.

Kunst, Onze. Antwerpen, 1902, suiv.

Kunstchronik.

Lützows Zeitschrift für bildende Kunst.

Messenger des Sciences Historiques de la Belgique. Gand,
1823-1894.

Oud-Holland. Nieuwe bijdragen voor de geschiedenis der
Nederlandsche kunst. Ed. A. De Vries et N. de Roever.
Amsterdam, 1882, suiv.

Repertorium für Kunstwissenschaft.

Revue de l'Art Chrétien. Amiens-Arras, depuis 1857; Lille,
depuis 1883.

Revue Illustrée, Petite, de l'Art et de l'Archéologie en
Flandre. Gand, 1899-1902.

Schnütgens Zeitschrift für Christliche Kunst.

S.

Sanderus, Ant. De Brugensibus eruditionis fama claris libri duo. Antwerpiae, 1624, 8°. Reproduit dans *Flandria Illustrata*, Coloniae, 1641, t. I.

* *Santi, Giovanni.* Voyez Passavant.

Schmidt, Wilh. Der Mann mit den Nelken. Lützows Zeitschrift, t. IV, p. 357.

Schnaase, C. Niederlaendische Briefe. Stuttgart, 1834, 8°.

Geschichte der bildenden Künste im 15. Jahrhundert. Nouv. édit. arrangée par O. Eisenmann, t. VIII de la Geschichte der bildenden Künste de Schnaase. Dusseldorf, 1876, 8°.

Schoolmeesters. Discours inaugural du monument de J. et H. Van Eyck à Maeseyck. Bruxelles, 1864, 8°.

Schöpenhauer, Johanna Henriette. Johann Van Eyck und seine Nachfolger. Frankfurt, 1822, 8°.

Schottmüller, Fr. Eine verschollene Kreuzzigung von Jan Van Eyck. Jahrbuch der königlichen preussischen Kunstsammlungen, 1902, t. XXIII, p. 33-35.

Seeck, Otto. Jahrbuch der kön. preuss. Kunstsammlungen, 1889, t. X., p. 146.

* Ein neues Zeugnis über die Brüder Van Eyck. Kunstchronik, Leipzig, 1899, Nouv. série, t. XI, n° 5 et 6. Cf. 1900, t. XII, p. 65, 71, 31.

Zu den Werke des Hubrechts Van Eyck. Kunstchronik, Leipzig, 1900, Nouv. série, t. XII, n° 17. Cf. 1901, t. XIII, p. 260

Die Charakteristischen Unterschiede der Brüder Van Eyck. Abhandlungen der königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften Göttingen, 1899, t. III, n° 1, p. 7; et à part, Berlin, 1899, 4°.

Seidlitz W. von. Ueber die Van Eyck. Kunstchronik, Nouv. série, t. VII, n° 6, p. 81.

Jan Van Eyck. Deutsche Rundschau, April 1902, p. 146-152. Cf. Repertorium für Kunstwissenschaft, t. XVI, p. 378.

Siret, Ad. Dictionnaire des Peintres. Bruxelles, 1866, 8°, p. 301-30.

Biographie nationale de Belgique. Bruxelles, 1878, t. VI, col. 775-803.

Six, J. A propos d'un repentir de Hub. Van Eyck. Gazette des Beaux-Arts, Mars 1904, t. XXXI, p. 171-187.

Springer. Voyez Crowe and Cavalcaselle.

Spyers, F. A. Beschrijving van twee merkwaardige schilderijen uit de school van de gebroeders Van Eyck. Belgisch Museum van J.-Fr. Willems, Gent, 1839, t. III, p. 178-193.

Sueyro, Emm. Annales de Flandres. Anvers, 1624, fol.

* *Staten van Goed.* Registres scabinaux Manuscrits aux Archives de la Ville de Gand. Année 1425-1426, fol. 63, Testament de Robert Poortier. Reproduit par V. Van der Haeghen, Inventaire des Archives de Gand, catalogue général, 1896, p. 230.

T.

T. A., L. De Mystieke beteekenis van het Gentsche Altaarstuk. Belfort en Dietsche Warande, Gent. 1904, 1^o p., p. 309-328.

Taillandier, A. Notice sur un tableau attribué à Jean Van Eyck. Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1844, t. VII, p. 169.

Taurel, C. E. L'Art Chrétien en Hollande et en Flandre. [L'article sur Van Eyck est de James Weale]. Amsterdam, 1881, 2 vol., 12^o.

Traube, Dr. Die Inschrift des Genter Altars. Beilage zur Allgemeinen Münchener-Zeitung, n^o 240, 20 oct. 1899.

Tschudi, H. von. Jan Van Eycks Madonna mit dem Karthäuser. Jahrbücher der königl. preuss. Kunstsammlungen, 1889, t. X, p. 154.

Die Madonna mit dem Karthäuser und Heiligen von Jan Van Eyck. Jahrbücher der königl. preuss. Kunstsammlungen, 1894, t. XV, p. 65-70.

Jan Van Eycks Christus am Kreuz zwischen Maria und Johannes. Jahrbücher der königl. preuss. Kunstsammlungen, 1898, t. XIX, p. 202-205.

Die Altniederlaendische Schule. Dans : Meyer et Bode, Galeriewerk der königl. Museen in Berlin. Fascic. XI et XII. Berlin, 1898, fol.

Ueber die Van Eyck. Repertorium für Kunstwissenschaft, t. XVI, p. 102.

V.

* *Vaernewyck, Marcus van*. Vlaemsche Audvremdigheyt. Ghendt, Gér. van Salenson, 1560, 8°. — 2^e édit. plus détaillée sous le titre de : Nieu Tractaet ende curte beschrijvinghe van dat edel graefscap van Vlaenderen. Ghendt, 1562 et réimpression 1563, 8° (3^e impr. sous le titre : Vlaemschê Audtvremdicheyt, entre 1581-1588). — Plus détaillé : Den Spieghel der Nederlandscher Audtheyt, Ghendt, 1568, fol. ; réimprimé depuis sous le titre d' : Historie van Belgis, Gand, 1574 ; Anvers, 1619, 1665 ; Gand, 1732 ; Gand, 1829. Sur les diverses éditions, voyez F. Van der Haeghen, Bibliographie Gantoise, Gand, 1858-1869, t. I, p. 143, 145, 148, 151, 155, 180, 181, 182, 184, 360 ; t. IV, p. 148, 196 ; t. V, p. 195. Et du même, Bibliotheca Belgica, Gand, 1880, V, f. 59-72.

Van die Beroerlicke Tyden in die Nederlanden en voornamelick in Ghendt (1566-1568). Edit. Ferd. Van der Haeghen, Gent, Vlaamsche Bibliophilen, 1872-1881, 5 vol., 8° (1).

Leekenspieghel. Manuscrit [perdu?].

Vanden Gheyn, G. Quelques documents inédits sur deux tableaux célèbres. Bulletin de la Société d'Histoire de Gand, 1900, t. VIII, p. 201-208.

* *Vander Haeghen, V.* Mémoire sur les documents faux relatifs aux anciens peintres, sculpteurs et graveurs gantois. Bruxelles, 1899, 8°. Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique.

* *Vasari, G.* Le Vite de' più eccellenti, pittori, scultori e architetti. Florence, 1550, 8°, ch. XXI ; 2^e édit., 1568 ; 3^e édit., Opere con nuove annotazione e commenti, par Milanese, Florence, 1878, t. IV, p. 83-110.

Vitet, Louis. Les Van Eyck et Hemling. Revue des Deux Mondes. Paris, 1860, t. XXIX.

Vitry, Paul. Exposition des Primitifs Français au Pavillon de Marsan. Les Arts, revue. Paris, s. d. [1903].

(1) Cf. la traduction française d'H. van Duyse, publiée par M^r de Smet de Naeyer (Gand, 1905-1906).

* *Vloten, J. van.* Huibert Van Eycks geboortejaar. De Nederlandsche Spectator, 1873, p. 154.

De Nederlandsche Schilderkunst van de XIV^e tot de XVIII^e eeuw. Amsterdam, 1873, 8^o.

Vogelsang, W. Holländische Miniaturen des späteren Mittelalters. Strassburg, 1899, 8^o.

* *Voll, Karl.* Die Reise Thomas Münzers. Münchener Allgemeine Zeitung, Beilage, n^o 294, 7 sept. 1899.

Die Werke des Jan Van Eyck. Eine kritische Studie. Strassburg, 1900, 8^o.

Altes und neues über die Brüder Van Eyck. Repertorium für Kunstwissenschaft, 1900, t. XXIII, p. 92-122.

Jean Van Eyck en France. Gazette des Beaux-Arts, Mars 1901.

Vriendt, Max. de. Epigrammata. Brugis, 1627, 12^o; p. 115.

W.

Waagen, G.-F. Der Mann mit den Nelken. Lützows Zeitschrift, t. III, p. 128.

Ueber Hubert und Jan Van Eyck. Breslau, 1822, 8^o. Voyez L. de Bast.

Treasures of Art in Great Britain. London, 1854, 3 vol., 8^o.

Handbuch der Geschichte der Deutschen und Niederländischen Malerschulen. Stuttgart, 1862, 2 vol., 8^o. Traduction française par H. Hymans et F. Petit. Bruxelles, 1863-64, 3 vol., 8^o.

Die Gemäldesammlung in der kaiserlichen [Petersburger] Eremitage. Munich, 1864, 8^o.

* *Wauters, Alph.* Histoire de notre première école de peinture, cherchée dans les meilleures sources. Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 1863, 2^e s., t. XV.

Recherches sur l'origine de l'école flamande de peinture dans la seconde moitié du XV^e siècle. Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1882, 3^e s., t. IV.

Les Commencements de l'ancienne école flamande antérieurement aux Van Eyck. Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1883, 3^e s., t. V.

Wauters, A.-J. Les deux Saint-François de Jean Van Eyck. *Echo du Parlement*, 7 août 1883.

La Peinture Flamande. Collection Quantin. Paris, 1883, 8°.

Le Musée de Bruxelles. Notice. Guide et Catalogue des Tableaux Anciens. Bruxelles, 1900, 8°.

Weale, W. H. James. Catalogue du Musée de l'Académie de Bruges. Bruges-Londres, 1861, 8°.

* Notes sur Jean Van Eyck. Réfutation des erreurs de J. Carton et des théories du Comte de Laborde. *Bruxelles-Londres*, 1861, 8°.

Les Peintures de Jean Van Eyck restées inachevées. *Revue de l'Art Chrétien*, 1899, t. X, p. 408-410.

Hubrecht Van Eyck. *Lützows Zeitschrift*, Leipzig, 1900, *Nouv. série*, t. XI, 251-255.

* Les Frères Van Eyck. *Revue de l'Art Chrétien*, juillet 1900, t. XI, p. 281-286.

Hubert Van Eyck. *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1901, t. I, p. 474.

Portrait d'un chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or peint par Jean Van Eyck. *Gazette des Beaux Arts*, juin 1901, t. II, p. 173-176.

Catalogue de l'exposition des Primitifs à Bruges. Bruges, 1902, 8°.

Cf. *The Athenæum*, 1902, p. 764.

En collaboration avec J. He big. La dernière Peinture de Jean Van Eyck. *Revue de l'Art Chrétien*, 1902, t. XIII, p. 1-6.

The Early Painters of the Netherlands as illustrated by the Bruges Exhibition of 1902. *The Burlington Magazine*, Mars 1903, t. I, p. 41-52; Avril 1903, p. 202-217; Mai 1903, p. 329-340.

Popular opinions concerning the Van Eycks examined. *The Burlington Magazine*, 1904, t. IV, p. 26-38.

* The Death of John Van Eyck. *The Burlington Magazine*, 1904, t. IV, p. 255.

Portraits by John Van Eyck in the Vienna Gallery. *The Burlington Magazine*, t. V, Mai 1904, p. 190-190.

Portrait of Baldwin de Lannoy, *Ibid.*, t. V, July 1904, p. 408.

Paintings by John Van Eyck and Albert Dürer, formerly in the Arundel Collection. *The Burlington Magazine*, 1904, t. VI, p. 244-249.

Netherlandish Art at the Guildhall. The Burlington Magazine, Juin 1906, t. IX, p. 185-191, Juillet 1906, t. IX, p. 239-244.

Weale, Miss Frances. Hubert and John Van Eyck. London, 1903, 12°.

Weizsäcker, Heinr. Catalog der Gemäldegalerie des Städel-schen Kunstinstituts in Frankfurt a/M., 1900, 8°.

Die Kunst des Jan Van Eyck im Lichte neuerer Forschungen. Beilage zur Münchener Allgemeine Zeitung, nos 161, 162.

* *Werveke, Alph. Van.* Ontleding van den tekst van M. van Vaernewijck betreffende het graf en den grafzerk van Hubrecht Van Eyck. Annales de la Société d'Histoire de Gand, 1895, t. II, p. 239; 1896, t. III, p. 42, 85-103. Inventaire Archéologique de Gand, fiche 73.

Voorstel van het uitgeven van een Oorkondenboek betreffende "De Aanbidding van het Lam Gods" en de Van Eycks te Gent. Bulletin de la Société d'Histoire de Gand, 1905, t. XIII, p. 259-265.

Witt, M.-H. The German and Flemish Masters in the National Gallery. London, 1904, 8°.

Woermann, C. Handzeichnungen alter Meister in königl. Kupferstichkabinet zu Dresden. Munich, 1896, suiv., fol.

Repertorium für Kunstwissenschaft, t. XIII, p. 341.

Katalog der Dresdener Gemäldegalerie, Dresden, 1896.

Woltmann, A. und Warmann, K. Geschichte der Malerei, Leipzig, 1882, 8°, t. II.

Woltmann, A. Repertorium für Kunstwissenschaft, t. II, p. 419.

Der Mann mit den Nelken. Lützows Zeitschrift, 1870, t. IX, p. 196.

Wormum, R.-N. The essays of painting. London, 1864, 8°.

* *Wurzbach, Alfred von.* Niederländisches Künstler-Lexikon auf Grund archivalischer Forschungen. Leipzig-Vienne, 1905, 8°, p. 502-521.

Z.

Zeiller, M. Neue Beschreibung des Burgundisch-Niederländischen Craises. Ulm, 1649, 12°.

Assemblée générale du mercredi 17 octobre 1906.
Algemeene vergadering van Woensdag 17 October 1906.

—
Dagorde. — Ordre du jour.
—

- I. Mededeeling en. — Communications : Le Congrès historique et archéologique de 1907, etc.
- II. Un manuscrit de l'imprimeur gantois Robert de Keyser à la bibliothèque de l'Escorial (J. VANDEN GHEYN).
- III. Communication à propos de la station palustre de Melle (V. WILLEM).
- IV. Quelques tableaux curieux des XV^e et XVI^e siècles au Musée de Gand (L. MAETERLINCK).
- V. À propos de nouvelles publications relatives à la Flandre (V. FRIS).

—
La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

—
Ont signé le registre de présence : MM. Ch^{re} Vanden Gheyn, président; G. Hulst et V. vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Heins et A. Van Werveke, conseiller; et MM. Adan, G. Bunio, J. Casier, E. Coryn, A. de la Keshulle de Ryhove, H. de Tracy, C. D'Hoy, J. Drubbel, V. Fris, A. Goderus, L. Janson, Ch. Laroy, C. Laurysen, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, L. Maeterlinck, J. et L. Nève, Onderect, G. Phlipppo, H. Pirenne, E. Potjes, A. Roersch, E. Serdobbel, T. Timmermans, Fl. van Bambeke, L. van Biesbroeck, A. vander Mensbrugge, V. Willem, L. Willems et G. Willemsen. — Excusé : M^r A. Diegerick.

Le R. P. J. Vanden Gheyn, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, assiste à la séance.

I.

Communications.

Le Congrès historique et archéologique de 1907.

M^r le **Président** donne quelques renseignements au sujet du Congrès historique et archéologique qui se tiendra à Gand du 2 au 7 août 1907. Grâce au zèle des bureaux provisoires (1), le programme du Congrès est dès à présent composé; de nombreux spécialistes ont promis des rapports qui seront imprimés et distribués avant l'ouverture de la session, de façon à rendre les discussions aussi intéressantes et fructueuses que possible. Un horaire provisoire, comprenant plusieurs excursions attrayantes, a déjà été arrêté par le Comité organisateur qui espère lancer, dès le mois de novembre, les circulaires annonçant le Congrès.

Le pilori d'Evergem.

En réponse à une lettre relative à la conservation du pilori d'Evergem (voir plus haut, p. 294), M^r le Gouverneur de la Flandre orientale a adressé la lettre suivante à la Société :

Gand, le 7 juillet 1906.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 15 juin courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte des renseignements obtenus, que déjà antérieurement à la séance dans laquelle M^r Joseph Maertens fit part à votre société de la disparition éventuelle du pilori d'Evergem, l'autorité communale de cette commune s'est préoccupée de la question que vous soulevez. Je crois devoir ajouter que d'après les renseignements fournis, il n'est nullement question de la disparition définitive de ce petit monument; les plans de passage et d'expropriation démontrent même qu'il ne devra pas être déplacé.

Si toutefois, contre toute attente, son déplacement s'imposait ultérieurement, des mesures seraient prises pour l'ériger à nouveau le plus près possible de son emplacement actuel.

(1) Pour leur composition, voir plus haut, p. 291. M^r J. Maertens ayant donné sa démission de secrétaire du bureau provisoire de la section de préhistoire, la composition de ce bureau a été modifiée comme suit : Président : M^r A. de Ceuleneer; vice-présidents : MM. d^r Raeymackers et G. Willemsen; secrétaire : M^r V. Willem.

J'aurai soin, Messieurs, de vous tenir, le cas échéant, au courant de la suite qui serait ultérieurement donnée à cette affaire.

*Pour le Gouverneur,
Le Greffier provincial délégué,*
LOUIS DE REU.

Ballottage de membres honoraires.

MM. Victor Campen, juge de paix, à Nederbrakel; Charles Delannois, professeur à l'Université; Arthur Ligy, avocat; E. Millard, capitaine-commandant du génie, et le d^r Raeymaekers, médecin de bataillon de 1^e classe, à Gand, sont admis en qualité de membres honoraires de la Société.

Eglise d'Afsné.

M^r **A. Heins**. L'année dernière, nous avons assez longuement discuté la question de l'agrandissement de l'église d'Afsné.

Je désire qu'on sache que les idées que j'ai émises à ce sujet ont été approuvées et soutenues par M^r De Vriendt, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, qui a déploré la manie d'agrandissement de nos ravissantes églises de campagne et a insisté pour qu'on conserve à celles-ci le caractère si pittoresque qu'elles présentent aujourd'hui.

C'est une adhésion qui me paraît devoir être prise en sérieuse considération.

M^r le **Président**. A propos de l'église d'Afsné, je dois faire observer que la Commission provinciale des monuments a été saisie de la question. Elle a pu établir que le prolongement effectué maintenant n'est que la reconstitution de l'église dans son état primitif.

II.

Un manuscrit de l'imprimeur gantois Robert de Keyser à la Bibliothèque de l'Escurial.

Le R. P. J. Vanden Gheyn, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, entretient l'assemblée d'un manuscrit de l'imprimeur gantois du début du XVI^e siècle, Robert de Keyser, qu'il a retrouvé à la bibliothèque de l'Escurial, à Madrid, au cours d'un récent voyage en Espagne.

C'est un très joli volume de 37 pp. sur vélin, orné de belles miniatures en grisaille rehaussées d'or, et contenant l'*Officium Salomonis*. Il fut offert à l'empereur Charles-Quint, lors du séjour de ce dernier à Gand en 1520.

Robert de Keyser est une personnalité curieuse du monde des humanistes, au sujet de laquelle le R. P. Vanden Gheyn fournit une série de renseignements nouveaux.

Cette communication est réservée pour les *Annales*. — Commissaires : MM. P. Bergmans et A. Roersch.

III.

Communication à propos de la station palustre de Melle.

M^r Victor Willem. Messieurs,

Vous avez entendu, à la séance du 16 mai dernier, une communication de M^r Jos. Maertens concernant des trouvailles faites dans une station palustre à Melle.

Nommé second commissaire pour l'examen de la publication proposée à nos *Annales*, j'en ai tout naturellement étudié attentivement l'objet et, ayant séjourné, l'été dernier, plusieurs semaines à Melle, j'ai eu l'occasion d'y faire quelques observations qui ne concordent pas avec les affirmations de l'auteur. — M^r Jos. Maertens a décliné ma proposition de venir s'assurer lui-même, sur place, de la valeur de mes constatations; puis, l'assemblée des membres effectifs du 26 juillet ayant conclu à

la nécessité d'en tenir compte dans la rédaction du mémoire qui nous était soumis, il s'y est refusé. — Je me crois donc obligé de venir moi-même, un peu à mon corps défendant, vous exposer des observations qui doivent modifier une partie des conclusions que vous avez entendues et qui sont résumées dans le Bulletin de nos séances (p. 251).

Pour M^r Maertens, les pilotis retrouvés à Melle seraient les vestiges d'une construction palafittique remontant, à peu près, à la fin de la période néolithique (1). C'est ce que je ne puis admettre.

* * *

J'ai retrouvé, en état de conservation passable, tout un lot des pieux qui ont attiré l'attention de M^r Maertens : une bonne vingtaine, sur la centaine de ceux qui ont été extraits de l'excavation. Ces pièces ont d'ailleurs été formellement reconnues, et sans hésitation aucune, par M^r De Keyser, l'entrepreneur mellois qui a dirigé les travaux de creusement des bassins et qui a eu l'extrême obligeance de venir les revoir avec moi.

M^r De Keyser, en se rendant avec moi vers l'endroit où gisaient les pieux que je désirais lui soumettre, m'avait spontanément signalé l'existence, dans les pièces de bois qu'il avait mises à découvert, de « trous » qui lui paraissaient incompatibles avec une industrie préhistorique; et, quelques instants après, dans une des pièces du lot retrouvé, il me montrait une mortaise avec trou de cheville.

La pièce en question, de section carrée, longue d'environ quatre mètres et de 25 centimètres d'épaisseur, rappelant au premier abord un chapeau, porte sur les trois faces examinées

(1) « Cette construction palustre ressemble beaucoup aux cités lacustres de la Suisse, mais elle n'a pas la même étendue : elle est plutôt du type des Cranoges de l'Irlande et d'Ecosse. A mon avis cette station doit être rangée, par suite du caractère que présentaient les instruments qu'on y a trouvés, entre la période de transition de la fin du néolithique à la première époque du fer. La période néolithique s'était prolongée à cet endroit car à l'encontre de la station de Denterghem, je n'ai pas trouvé le moindre instrument ou objet de bronze. Les habitants de la station de Melle semblent avoir passé directement de l'âge de la pierre polie à la période d'Hallstatt ou premier âge du fer. » (Page 6 du manuscrit de M^r Maertens).

quatre mortaises, de grandeurs diverses. Celles-ci sont creusées, au-si nettement que peut le faire un charpentier moderne, soit perpendiculairement, soit obliquement (à environ 45°) par rapport à l'axe de la pièce. A l'une de ces mortaises correspondent deux trous de chevilles; une autre renfermait encore la cheville et la moitié du tenon correspondants. Ce demi-tenon, cassé lors de la disjonction de la charpente et resté enfoncé dans la cavité dont je l'ai extrait, porte des stries apparemment faites avec un ciseau très affilé. — La pièce présente encore cinq trous cylindriques, creusés à la tarière, qui paraissent avoir reçu des chevilles. (M^r Willem dessine des croquis sur le tableau noir.)

Les autres pièces du lot sont des pilotes d'environ trois mètres de longueur. Plusieurs sont équarris très régulièrement; deux, de section plutôt circulaire (diamètre, 30 c^m), présentent un affûtage à 4 pans d'une régularité parfaite. Les autres pilotes, de dimensions analogues, ont la couche superficielle trop altérée pour qu'on puisse y faire des constatations bien nettes.

*
* *

Voilà un ordre de faits, remarqués autrefois par l'entrepreneur qui en avait gardé partiellement le souvenir, qui a échappé à M^r Maerten lors des visites qu'il a faites aux travaux. Les pieux, d'ailleurs, ne paraissent pas avoir beaucoup intéressé M^r Maerten, et il est permis de s'étonner qu'au lieu de relever soigneusement la répartition, le nombre, le mode d'assemblage des pièces d'une construction palustre qu'il croyait la plus importante des trois ou quatre qu'on a exhumés en Belgique, — et qui allait disparaître à jamais, — il se soit contenté de noter ce qu'il nous a lu :

« Les pieux encore en place étaient en chêne, d'un diamètre de 0,53 et j'en ai mesuré qui avaient une longueur de 2^m53, d'autres de 2^m75. Il y en avait dont les deux extrémités étaient appointées; quelques-uns avaient des entailles dans lesquelles reposaient les poutres destinées à soutenir le plancher. D'autres poutres se voyaient encore dans la tranchée et ne purent être mises à découvert, parce qu'elles faisaient corps avec le talus de l'excavation ». (Page 5 du manuscrit).

En résumé, les quelques pièces provenant de la construction

palustre que j'ai vues ont été façonnées au moyen d'instruments en fer (ciseau, tarière, herminette, et — c'est peut-être) analogues à ceux des ouvriers modernes. Je n'ai aucun document concernant l'âge de la charpente en question et, encore une fois, il faut regretter que M^r Maertens n'ait pas relevé la coupe stratigraphique du terrain creusé, ce qui eût fourni peut-être quelques indications. En tout cas, semblable ouvrage peut remonter tout au plus à l'époque romaine.

Dans ces conditions, on ne me paraît pas autorisé à nous parler de palafittes néolithiques à Melle, comme on l'a fait dans notre Bulletin et, m'a-t-on dit, dans divers journaux quotidiens. Et si, Messieurs, je vous ai soumis ce soir ces quelques observations dont le sujet sort du domaine de mes occupations habituelles, c'est pour éviter qu'une légende inexacte s'accrédite à propos de la station découverte à Melle. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Nous insérerons la rectification de M^r Willem dans notre Bulletin et laisserons à M^r Maertens le soin d'y répondre, si tel est son désir. Il ne faut pas, ainsi que le dit très bien M^r Willem, laisser s'accréditer une légende à la suite d'une communication faite dans une société savante. (*Adhésion*).

IV.

A propos de quelques tableaux curieux des XV^e et XVI^e siècles au Musée de Gand.

M^r L. Maeterlinck. Dans une communication antérieure, nous avons eu l'occasion de signaler et d'identifier ici quelques tableaux du musée de Gand appartenant à l'école de Rubens. Nous aurons cette fois l'occasion de parler de peintures plus primitives.

La plus ancienne est un triptyque attribué, d'après le nouveau (1)

(1) *Musée des Beaux Arts de la ville de Gand. Catalogue. Précédé d'un plan des salles et d'une notice historique par M^r L. Maeterlinck, Gand, 1905.*



Fig. 1. ECOLE FLAMANDE VERS 1475. — *La Transfiguration du Christ.*
Volet d'un triptyque du Musée des Beaux-Arts de Gand.

catalogue de 1905, à un maître flamand inconnu, qui florissait dans la seconde moitié du XV^e siècle. La date de son exécution peut se préciser vers 1475. Peut-être y aurait-il lieu d'y reconnaître une influence française.

Sur le panneau du milieu est figurée la *Nativité*. Nous y voyons au centre la Vierge et Joseph contemplant avec amour l'Enfant Jésus déposé dans une crèche à leurs pieds. Deux sages femmes, dont l'une porte une lanterne, — la nativité ayant eu lieu la nuit, — se sont retirées près de la porte, tandis que deux spectateurs regardent la scène par une des fenêtres de la salle. Par une autre croisée on voit dans le lointain les bergers, qui, avertis par l'étoile, se préparent à aller saluer la venue du Sauveur.

Le volet de droite met en scène *les Trois Mages*, tandis que le volet de gauche représente la *Circoncision*. Les revers nous montrent des sujets moins fréquents, notamment une *Messe miraculeuse de saint Grégoire* et une *Transfiguration du Christ*.

Ce triptyque, déposé au Musée par les hospices civils, ne provient pas, comme le dit le catalogue, de l'hospice de Wene-maer, mais bien du couvent, dit *Poortacker*, qui se trouve quai au Bois.

La naïveté du peintre primitif se dénote dans les architectures conventionnelles des salles où se passent les diverses scènes représentées. L'élançement des personnages, notamment dans la *Circoncision*, leurs tonalités fines et claires, l'abondance des parties rehaussées d'or, font songer à un peintre miniaturiste peu à l'aise dans une peinture relativement importante comme celle du Musée de Gand.

On remarquera aussi que les divers sujets de ce triptyque sont disposés avec une grande simplicité et présentent des groupements « posés » qui les font ressembler à des tableaux vivants, groupés dans un espace restreint. Ces sujets empruntés à la Vie de Jésus furent de bonne heure représentés dans les drames religieux, et l'artiste qui les exécuta put les voir représentés plusieurs fois dans les mystères de son époque.

Comme nous le dit fort bien M^r Gustave Cohen, dans son

excellent livre qui vient de paraître (1), on ne se bornait pas dès les époques les plus primitives à annoncer aux chrétiens la venue du Christ, on le représentait en réalité; tantôt dans sa crèche, entre l'âne et le bœuf; tantôt sur les genoux de la Vierge et assisté, comme c'est le cas pour le tableau de Gand, par les sages femmes, dont le moyen-âge, plus réaliste qu'on ne le croit, ne savait se passer. A Rouen c'étaient des prêtres en dalmatique qui représentaient ces sages femmes (2) dans les drames religieux primitifs.

A Limoges, les trois chanoines qui remplissaient le rôle des rois mages, étaient vêtus somptueusement de soie; ils portaient une couronne d'or et tenaient en main un sceptre ainsi que d'autres bijoux précieux. « Ils avaient blanc visage » (3). Ce n'est que plus tard, à partir du XV^e siècle, que l'on noircit le visage de l'un d'entre eux, pour représenter les trois parties du monde alors connues.

Dans une *Adoration des rois mages*, exposée aux primitifs de Bruges et erronément attribuée à Marguerite Van Eyck (!), — cette composition date en réalité des premières années du XVI^e siècle (4), — on voit encore les trois rois avec le visage blanc. Les drames liturgiques ne portent d'ailleurs aucune indication de couleur pour Balthazar, le compagnon de Melchior et de Gaspard (5).

Les volets extérieurs du triptyque de Gand sont d'une peinture plus grossière, et ne semblent pas de la même main que les panneaux intérieurs. Ils ont d'ailleurs beaucoup souffert et ont subi des surpeints regrettables.

(1) Gustave Cohen. *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen-âge*, pp. 41 et 42. Paris, Champion, 1906.

(2) *Officium pastorum*. Rouen. Voir A. Gasté. *Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen* (Extrait de la *Revue catholique de Normandie*, 1893), et G. Cohen, *op. cit.*

(3) Du Méril, *Origines latines du théâtre moderne* (office des mages de Limoges), Paris, 1849, p. 15, et G. Cohen, *op. cit.*, p. 42.

(4) Georges H(ulin) de Loo, *Catalogue critique de l'Exposition des primitifs flamands à Bruges*, p. 88, n^o 327 (Gand, Siffer, 1902).

(5) Emile Mâle, *L'art religieux au XIII^e siècle*, 2^e édition, p. 252 (Paris, Colin, 1902; in-4^o).

Le sujet du volet de droite dont nous donnons ici une reproduction fut longtemps faussement interprété. C'est grâce à deux savants iconographes, membres de notre Société, MM. le chanoine Vanden Gaeyn et L. Cloquet que nous sommes parvenu à être fixé quant à son attribution certaine.

Voici les passages principaux de la lettre que le président de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand voulut bien nous écrire, en réponse à notre appel fait dans le *Bulletin de la Revue de l'art ancien et moderne* de Paris (1) :

« Après avoir lu votre *note d'art*, je me suis rendu au Musée pour examiner le triptyque. Ce que la seule lecture de votre article m'avait suggéré m'a été confirmé par la vue du volet.

» Il ne s'agit pas de la *Tentation du Christ* ni du « Christ sur la montagne », comme le renseigne de façon vague le catalogue, mais le sujet représenté, et d'ailleurs fréquemment reproduit (2), c'est la *Transfiguration du Christ*.

» Voici le récit évangélique (St-Marc, ch. 9).

» Six jours après, Jésus prit Pierre, Jacques et Jean et il les conduisit seuls à l'écart, sur une montagne élevée et il fut transfiguré devant eux. Ses vêtements devinrent resplendissants et tout blancs comme la neige.

» Et Elie leur apparut avec Moïse, et ils parlaient avec Jésus... Une nuée se forma les ombrageant et une voix vint de cette nuée, disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, ainsi écoutez-le. »

» L'évangile ajoute que les trois apôtres furent frappés de terreur. »

Voici donc, d'après notre Président, l'explication graphique du volet... Dans le haut c'est Dieu le Père, dont on entendit la voix sortant de la nuée. A gauche Moïse, caractérisé par ses cornes, à droite Elie. Au bas de la montagne saint Pierre, saint Jean et saint Jacques.

(1) Nos des 24 février et 17 mars 1906.

(2) Ce sujet fut effectivement souvent représenté par des artistes italiens appartenant aux écoles les plus primitives, mais nous n'en connaissons pas d'autre exemple parmi les peintures flamandes du XV^e siècle. Le même sujet exposé à Bruges en 1902, provenant de l'église de St-Sauveur en cette ville, date du XVI^e siècle.

Dans une lettre que nous adressa presque en même temps M^r L. Cloquet, lettre reproduite dans le Bulletin de l'*Art ancien et moderne*(1), la même interprétation nous fut donnée. La *Transfiguration* du volet de Gand y était rapprochée d'un même sujet représenté sur une fresque à Cunaud (près d'Angers), datant également de la fin du XV^e siècle. Déjà dans une mosaïque de St-Apollinaire à Ravenne qui est du VI^e siècle, on voit à mi-corps dans un nuage Moïse à droite du Christ, Elie à gauche. M^r Cloquet cite encore les mosaïques des saints Nérée et Achillée du IX^e siècle (à Rome), ainsi que la célèbre composition de Raphaël qui se trouve au Vatican.

On peut (voir mon article dans le Bulletin de la *Revue d'art française* citée plus haut) citer nombre d'autres représentations du même sujet mais généralement exécutées par des artistes italiens, depuis la *Transfiguration* antique du sarcophage d'Ostie et la mosaïque du baptistère de Florence, jusqu'au même sujet peint par Stefano, élève de Giotto, où, pour la première fois, apparaît l'épisode de la guérison d'un possédé que Raphaël reproduisit dans son chef d'œuvre cité plus haut.

Par contre ce sujet constitue une grande rareté dans la peinture flamande du XV^e siècle. MM. H. Hymans et G. Hulin, consultés, ne se rappellent pas avoir vu aucune œuvre flamande peinte de cette époque, représentant la *Transfiguration*.

On remarquera que cette scène importante de la Vie de Jésus, (voir fig. 1), est représentée d'une façon très ramassée et que le Mont Thabor y est rapetissé aux dimensions d'un simple accessoire de théâtre, que les apôtres dépasseraient du buste en se relevant. Or on sait que les montagnes figuraient parmi les décors des mystères de l'époque. Il en figure une dans la scène de la *Tentation du Christ* de la *Passion* de Jean Michel jouée à Angers en 1486 (2) et une machine puissante à treuil y hissait le personnage chargé de représenter le Christ. La *Transfiguration* était représentée dans le même mystère avec les indications

(1) L. M. *A propos d'un triptyque au Musée de Gand*. Bulletin de l'art ancien, etc., n^o du 17 mars. pp. 87-83 (1906).

(2) Jean Michel, *Le Mystère de la résurrection de nostre seigneur Jhésucrist*, imprimé à Paris (Vérard) (Incunables, Bibl. nat., v. 4353).

suivantes : « Jésus sur le Mont-Thabor, après être sorti du décor représentant la montagne et où il s'est habillé, réapparaît à ses disciples avec *la robe la plus blanche que faire se pourra et une face et les mains toutes d'or bruny. Et un grand soleil à rays (rayons) par derrière* ». Ce qui constitue déjà le nimbe doré de l'iconographie. M^r Cohen nous rappelle que parfois l'artiste naïf copiait l'aurole légère en vannerie que portaient dans ces mystères les personnages sacrés. On se rappelle notamment le nimbe en forme d'écran tressé, qui se remarque derrière la tête de *la Madone* du maître de Flémalle, jadis dans la collection Somzée (actuellement coll. G. Safting), et exposée à Bruges en 1902, qui ne peut être qu'un accessoire de théâtre (1).

Nous avons vu plus haut que, pour donner au Sauveur l'éclat surnaturel qui devait éblouir les apôtres, on dorait dans les drames religieux, sa face et ses mains. Or dans le volet du triptyque de Gand, on peut constater que le Christ était primitivement doré. Le restaurateur qui repeignit presque complètement cette figure a négligé de peindre le pied qui, on peut le voir facilement, porte encore sa dorure primitive.

Les apparitions célestes, ou « voleries », étaient obtenues grâce à des plate-formes, qu'on élevait à l'aide de poulies, et qui étaient cachées par des nuées peintes. Dans le mystère des *Actes des apôtres*, nous lisons : « Icy doit descendre une nuée ronde en forme de couronne... », puis à un autre endroit : « Icy doit faire un tonnerre en une nue blanche qui doit couvrir les apostres.... et les apporter devant la porte de nostre-Dame » (2).

Les prophètes apparaissent de bonne heure dans les fêtes liturgiques du moyen-âge. Dès les XII^e et XIII^e siècles, nous les voyons dans la procession des prophètes de Laon : Moïse, tables en main (telles manquent dans le Moïse du volet de Gand), apparaît en aube et en chape, cornu et barbu; Habacuc est

(1) G. Cohen, *op. cit.*, p. 119. — Voir *Catalogue de l'Exposition des primitifs flamands*, Bruges, 1902, p. 11, n^o 23.

(2) *Le mystère des actes des Apôtres*, Paris, les Angeliers, 1541, livre I, fol. 126, v^o. Bibl. royale Bruxelles, II, 64427. Le même aux frais de Nicolas Courteau en 1537 (Bibl. de Chantilly); cf. G. Cohen, *op. cit.*, p. 153.

courbé et bossu; Balaam, courbé sur son âne, donne de l'éperon... (1).

*
* *

L'autre triptyque nous reporte à l'époque des moralités ou « Spelen van Sionne », telles qu'elles étaient jouées au XVI^e siècle dans nos chambres de Rhétorique.

Comme l'on peut le voir (fig. 2) le panneau central comprend une composition supérieure plus grande que les deux autres, où se trouve représenté le *Christ prêchant et enseignant les Huit Béatitudes*. Deux de ces béatitudes, les 4^e et 5^e, se trouvent sur le même panneau dans le bas. Sur le volet gauche on voit les trois premières *Béatitudes* et sur le volet droit les trois dernières (voir fig. 3).

Les citations bibliques s'y remarquent nombreuses et le nom de Jéhovah, qui se trouve répété là où l'artiste veut représenter Dieu le Père dans le ciel, prouve, comme nous le faisait remarquer notre savant confrère M^r le B^{on} de Béthune, gouverneur de la Flandre Occidentale, une tendance protestante. Ceci s'explique fort bien lorsque l'on saura qu'il y a lieu d'attribuer ce triptyque à Carl von Mander, qui, probablement à cause de ses sympathies pour la religion réformée, fut saisi et pendu à un arbre aux environs de Bruges par des soldats espagnols; il ne fut dépendu que sur l'ordre d'un officier qui le reconnut à ce moment critique.

Dans la composition principale du panneau du milieu, nous observons, conformément aux traditions usitées dans les mystères, un profond dédain pour l'unité du lieu ou de l'action. Le Christ prêchant de l'avant-plan est représenté, d'autre part, guérissant des malades et des paralytiques aux portes d'une ville, où on le voit entouré de malheureux et d'estropiés de toutes sortes. On sait que la présence de mendiants et d'éclopés pittoresques, geignant et étalant leur misère, était fréquemment un élément de succès dans les représentations religieuses au moyen-âge. Dans le *Mystère de Saint-Martin*, patron des

(1) Chanoine Ulysse Chevalier. *Ordinaire de Laon* (XII^e et XIII^e siècle) Paris, Picard, 1897.

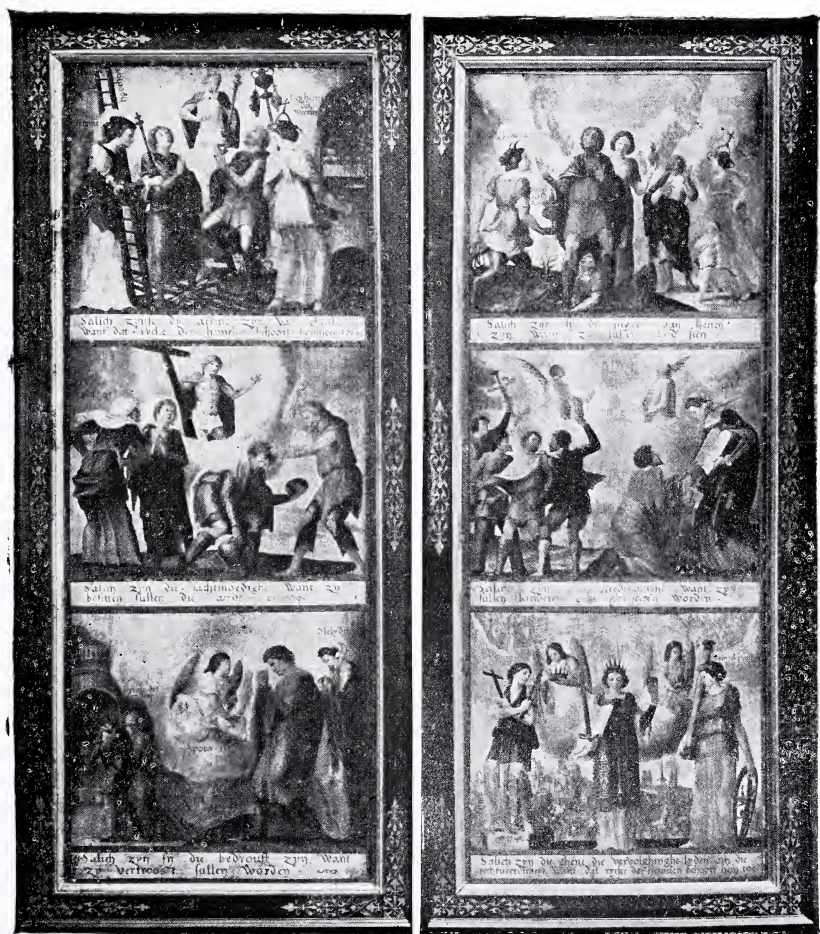


Fig. 3. CARL VAN MANDER. *Le Christ prêchant les Huit Béatitudes*, volets du triptyque. Musée des Beaux-Arts de Gand.

mendiants, apparaissaient toujours quantité de comparses payés, tels que culs-de-jatte, nains difformes, estropiés et béquillards de toutes sortes, qui, par leurs culbutes et leurs batailles simulées, ne manquaient jamais d'exciter le rire des spectateurs (1). On y voyait notamment un épisode satirique amusant, celui de l'aveugle et du paralytique, tremblant de peur et fuyant le saint, craignant d'être guéris par un miracle intempêtif qui les aurait privé de leur gagne pain.

On remarquera cependant que ces malheureux, traités d'une manière plus ou moins conventionnelle par un peintre flamand romanisant, constituent un contraste frappant avec les mendiants, éclopés et malingreux si vivants que Jérôme van Aken (Bosch) et Brueghel le vieux copièrent d'après nature avec une vérité si saisissante.

Au-dessus de ces épisodes de la vie terrestre du Christ, nous voyons le ciel, où bienheureux, anges et saints, richement habillés, semblent prêts à paraître dans un mystère ou dans un « Ommegang » (2).

Selon l'habitude observée dans les mystères, chaque personnage des *Huit Béatitudes* est accompagné de son nom symbolique en langue flamande. On sait que dans ces représentations, tant en Flandre qu'en France, les acteurs portaient, sur la poitrine ou sur la tête, une banderole où se lisait leur nom, et même qu'à certains moments ils changeaient ces bandes pour en prendre une autre, quand les nécessités scéniques l'exigeaient. Ainsi le cœur sensible « Het goedwillich Hert », lorsqu'il se convertit, doit d'après le poème flamand prendre le nom du cœur croyant ou « t'Gelovich Hert » (3). Les démons mêmes apparaissent avec des banderoles explicatives, notamment dans *les Mystères de Saint Trudo* et dans le *Chevalier Chrétien*, « de Gheestelyken Ridder ».

(1) L. M. *Le genre satirique dans la peinture flamande*, 1903, p. 232, fig. 159. Une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, est sous presse chez M^r Van Oest, Bruxelles.

(2) E. Van Even. *L'Ommegang de Louvain, dissertation historique et archéologique sur le célèbre cortège communal*, Louvain, 1869.

(3) E. Soens. *De Rol van het Booze beginsel*, p. 138, Gand, Siffer, 1893. Voir aussi : D^r Kalf, *Tooneelstukken, enz., et Bijlagen*, p. XVIII, fol. 78, v^o.

Ils figurèrent de cette manière dans diverses processions flamandes anciennes, notamment dans celles d'Audenarde et de Furnes.

Dans la première *Béatitude*, nous voyons l'Homme simple et pieux (« De aerme van Gheeste »), très modestement vêtu, fouler aux pieds divers objets symboliques représentant le pouvoir, les richesses et les honneurs. Parmi ces objets figure, détail satirique, une échelle (pour y parvenir). L'Orgueil (« Hoogheid ») et l'Amour des honneurs (« Heerghierigheid ») lui offrent vainement sceptre et couronne, ainsi qu'une autre échelle, tandis que le Désir mondain (« Begheerte des Weerelts »), la tête ceinte d'une sphère, veut le tenter en lui montrant un caveau voûté plein de joailleries et d'orfèvreries, voisinant avec des rangées de tonnes pleines d'argent monnayé.

Le Christ, apparaissant à mi-corps dans une échappée de nuages, lui tend un sceptre et une couronne céleste, juste récompense de ses modestes vertus.

Cette apparition à mi-corps rappelle singulièrement celles des deux étranges personnages de la *Transfiguration du Christ*, et fait très clairement songer aux décors en forme de nuées, qui cachent les praticables en usage dans nos féeries.

Dans la deuxième *Béatitude*, l'Homme doux, le « Sachtmoedighe », donne à manger et à boire à « Injurie » qui, furieux, le bat et lui arrache les cheveux. A gauche, l'Envie (« Spijticheijt »), sous la forme d'une affreuse mégère, crache à la figure d'un autre personnage qui reçoit cet outrage les mains jointes et regardant le ciel. Ici encore apparaît à mi-corps dans les nuages le Christ montrant sa croix.

La troisième scène, faisant allusion à « ceux qui pleurent », sert de prétexte à l'apparition de la séquelle à la fois pitoyable et d'ôle des béquillards, éclopés et mendiants, qui, nous l'avons vu plus haut, était un des éléments comiques prévus dans les mystères et moralités au moyen-âge.

Les démons mâles et femelles se montrent dans la sixième *Béatitude*. Le cœur pur (« Suyver van herten ») y a fort à faire pour résister aux séductions d'une jolie femme, « Lust des werelts » (Joie du monde), qui, coiffée d'une sphère transparente surmontée de la croix, lui offre une fleur, tandis qu'elle

dissimule une tête de mort derrière elle. Cupidon, armé de ses attributs, lui prête main forte. Une autre femme, belle et blonde, mais à jambes et à queue de griffon, lui présente un ciboire en or dont le couvercle est surmonté de la croix. Un visage hideux et cornu se cache dans sa chevelure. Le Vice, « De sonde onreinigheyd », rampe à terre, son vase d'or de corruption renversé, d'où s'échappent serpents et crapauds.

Les supplices les plus variés, décollation, lapidation, crucifixion la tête en bas, les tortures du gril rougi et d'autres encore, viennent commenter le verset de l'Évangile ayant trait aux « pacifiques qui souffrent persécution pour la justice » (1). Ces exécutions, si fréquentes en Flandre au XVI^e siècle, viennent nous prouver que leur popularité dans les mystères et les moralités était encore grande, et que bourreaux et démons, malgré l'horreur qu'ils inspiraient, continuaient à intéresser au plus haut point les spectateurs des représentations populaires de cette époque.

Nous avons dit plus haut que nous avons cru pouvoir restituer ce triptyque à Carl van Mander (voir notre catalogue du Musée des Beaux-Arts de 1905).

Un ancien inventaire, bien connu de tous, et datant du XVIII^e siècle, nous apprend que cette peinture ornait en 1777 l'église des Carmes chaussés de Gand. L'auteur de cet inventaire, Spruyt, « premier professeur de peinture » de l'Académie des beaux-arts de cette ville, dont les attributions sont toujours judicieuses, considérait déjà les *Huit Béatitudes* comme une œuvre probable du maître : elles sont, dit-il, « peintes dans le goût de van Mander ».

Nous croyons que cette attribution peut être considérée comme certaine. Elle est d'autant plus admissible que l'on sait que notre peintre poète fut l'élève de Lucas de Heere, le metteur en scène superbe des représentations théâtrales gantoises organisées par la chambre rhétoricienne souveraine de « Jesus

(1) Remarquons que, parmi les nombreux supplices représentés, ne figure aucune pendaison. Cet oubli est peut-être volontaire, car nous avons vu plus haut que van Mander garda un mauvais souvenir de la corde dont les suppôts de l'Espagne le cravatèrent rudement aux environs de Bruges.

met den balsem bloeme » (la fleur de baume), à l'occasion de la réunion du 23^e chapitre de la Toison d'or tenu à Gand en 1559, et plus tard pour les joyeuses entrées du prince d'Orange en 1577 et du duc d'Anjou en 1582 (1). Il y a tout lieu de croire que le peintre des demi-figures de femmes et Luc de Heere ne font qu'un seul et même personnage (2).

Comme son maître Luc de Heere, Carl van Mander fut un assidu de nos chambres de rhétorique. Il remporta de nombreuses palmes dans les concours poétiques organisés dans le pays flamand, et fit même représenter de nombreuses moralités, ou *Spelen van sinnen* dont il était l'auteur et dont il organisait la mise en scène. Une de ces pièces, dont il peignit les décors, fit une profonde sensation et fit accourir la foule à Meulebeke, près de Courtrai. C'était une moralité intitulée *de Zondvloed (le Déluge)*, où, par une combinaison ingénieuse, on vit la pluie tomber en telle abondance et le flot grossir d'une manière si naturelle, charriant des cadavres et des corps d'animaux, que nombre de spectateurs effrayés s'enfuirent (3).

Ajoutons cependant qu'un jour, le poids de la grande quantité d'eau, hissée à grand'peine au-dessus du théâtre, fit crouler l'échafaudage, blessant plusieurs acteurs et inondant copieusement le public (4).

La Reine de Saba, où figuraient cinquante personnes, — y compris Adam, le jeune frère de Carl, qui représentait Salomon, — comprenait en outre un cortège superbe, où, respectueux de la couleur locale, figurait un chameau. *Nabukodonosor* et *Dina* eurent également le plus grand succès. Toutes ces pièces furent jouées, comme la plupart de ses moralités, par des confrères rhétoriciens.

(1) Nos *Peintres rhétoriciens aux XV^e et XVI^e siècles* (Art moderne, 5 et 26 août 1906). Nous avons essayé de démontrer dans cette série d'articles l'influence considérable qu'eurent nos artistes, généralement affiliés aux chambres rhétoriciennes, sur la beauté bien connue de la mise en scène des fêtes, cortèges et représentations populaires à ces époques.

(2) Voir notre article *Le peintre des demi-figurés de femmes identifié* (Art moderne, 2 sept. 1906), et une suite d'articles dans la même Revue intitulés : *Nos peintres rhétoriciens flamands* (juillet et août 1906).

(3) H. Hymans, *Biographie nationale*, t. XIII, p. 292 (Bruxelles, 1894-1895).

(4) E. Soens, *op. cit.*, p. 138, et Hymans, *op. cit.*

Cette connaissance des mœurs et coutumes étrangères, que nous avons trouvée notamment dans le sujet principal du triptyque de Gand le *Christ prêchant*, s'explique fort bien chez van Mander, qui était au courant de ce qui se passait, même dans les pays les plus lointains. On sait qu'il est l'auteur d'ouvrages de voyages, tels que : *De nieuwe Werelt oft de beschryving van West Indien* (le *Nouveau monde ou la description des Indes occidentales*). Son esprit didactique, également visible dans les *Béatitudes*, nous rappelle qu'il fut l'auteur de chants tels que le *Lusthof der ziele* (3) (le Jardin de l'âme) et le *Lusthof des gweete* (4) (le Jardin de la conscience) ainsi que d'estampes moralisatrices exécutées d'après ses dessins, telles que : *la Balance du Mariage*, *le Ménage dissipateur*, *le Monarque sage*, et son pendant, *le Monarque imprévoyant*. Ses tableaux connus, à Harlem et à Courtrai, présentent d'ailleurs une technique et des colorations semblables à celles que l'on observe dans la peinture gantoise.

Peut-être trouvera-t-on, comme nous, qu'il y avait lieu de signaler ces curieuses peintures, car elles possèdent, ainsi qu'on a pu le constater, une importance documentaire qui les rendent précieuses. Elles contribuent surtout à prouver l'influence considérable qu'exercèrent sur l'art flamand les mystères et les moralités du moyen-âge (*Applaudissements*).

M^r Hulín. Il y a eu, sans doute, un malentendu entre M^r Maeterlinck et moi, au sujet de la prétendue rareté des peintures représentant la Transfiguration. Je crois, au contraire, lui en avoir cité une série, remontant même jusqu'au XIV^e siècle.

M^r Maeterlinck. Au XIV^e siècle, oui; mais pas au XV^e et pas de *tableaux* flamands.

M^r Hulín. Au XV^e siècle également, ainsi qu'au XVI^e, on trouve la scène de la Transfiguration du Christ figurée de la même manière dans presque toutes les suites de miniatures qui représentent la vie de Jésus-Christ.

M^r Maeterlinck. Je puis vous montrer votre lettre dans

(3) *Lusthof der Ziele*, chansons rassemblées par Stapel (Amsterdam, 1726).

(4) *Lusthof des Geweets*. Chansons rassemblées par Albrecht Dirks. (Groningue, 1732).

laquelle vous ne faites mention d'aucune peinture à l'huile appartenant à l'école flamande du XV^e siècle.

M^r **Hulin**. C'est que, apparemment, vous ne m'aviez posé la question que pour les tableaux proprement dits. Je crois d'ailleurs avoir ajouté que le type iconographique de la Transfiguration n'a rien de rare. Quoi qu'il en soit, cette question personnelle est tout à fait accessoire.

Il est un point plus important. En ces dernières années, divers auteurs, M^r Mâle entre autres, ont attribué au théâtre une influence très considérable sur la peinture du XV^e siècle. Depuis lors, c'est devenu une véritable mode de broder sur ce thème, en faisant des rapprochements quelconques.

Le plus souvent, ces rapprochements sont faits sans critique. En effet, du moment que l'existence d'une tradition picturale est établie, seul le plus ancien type connu peut fournir un argument. Prenons un exemple dans le livre intéressant de M^r Gustave Cohen, sur *l'Histoire de la Mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen-âge*, dont vient de nous parler M^r Maeterlinck : l'auteur cite, comme preuve de l'influence des mystères sur la peinture, la représentation de l'Enfer sous forme d'une monstrueuse gueule de dragon béante. Il est incontestable que celle-ci se rencontre et dans la peinture et au théâtre; mais que prouve ce rapprochement? C'est une question de priorité. Il est tout à fait oiseux de nous citer des exemples du XV^e ou même du XVI^e siècle, puisque la tradition iconographique remonte infiniment plus haut. Je n'ai pas fait de recherches sur les miniatures du haut moyen-âge, mais je connais cette gueule d'Enfer, au moins dès le cours du XII^e siècle. Il s'agirait donc, avant tout, de prouver que son emploi était plus ancien dans les décors des mystères. Le peut-on? Si on ne le peut, il faudra présumer que c'est l'exemple de la peinture et de la sculpture qui a déterminé la mise en scène.

De même, lorsqu'il s'agit de la Transfiguration, il ne sert de rien de nous montrer un exemple du XV^e siècle; ici aussi il faut remonter aux plus anciennes représentations et s'assurer si le théâtre a précédé en cela la peinture ou si la peinture a pré-

cédé le théâtre. Ces recherches seront laborieuses, mais seules elles peuvent être utiles.

A côté de cette enquête chronologique, admettons une autre source d'arguments : Il se peut que la nature même de la représentation nous fournisse des indications, dont il résulte qu'elle n'a pu être créée qu'au théâtre, parce que certains éléments sont de caractère essentiellement scénique : on ne pourrait s'expliquer qu'ils se fussent présentés d'eux-mêmes à l'esprit du peintre. — Mais, ici encore, une sévère critique est indispensable. Dans cet ordre d'idées, M^r Maeterlinek vient de nous citer précisément l'un des passages les plus malheureux du livre, par ailleurs fort intéressant, de M^r Cohen.

Il s'agit d'un tableau qui se trouvait autrefois dans la collection de Somzée et qui a passé depuis dans celle de M^r Georgé Salting. C'est une œuvre du Maître de Flémalle, qui représente la Ste-Vierge assise sur un banc. L'objet placé derrière elle, dans lequel M^r Cohen veut voir une auréole de Mystère, est tout simplement un écran en vannerie. Celui-ci se trouve devant la cheminée et protège la Vierge contre les ardeurs du feu. Ce que M^r Cohen prend pour un accessoire de théâtre, est un meuble en usage au XV^e siècle : nous le trouvons déjà représenté dans une miniature célèbre des Heures du duc de Berry, où ce dernier est représenté de même, avec un écran d'osier placé derrière son dos, devant la cheminée.

Certes, dans le tableau du Maître de Flémalle, l'artiste a tiré parti de cet écran pour encadrer la figure de la Vierge comme le ferait un nimbe, mais c'est là précisément une invention essentiellement propre au dessin et à la peinture, car elle repose sur des coïncidences de lignes et de tons qui ne pouvaient exister au théâtre, où les différents spectateurs ont des points de vue différents.

Je ne veux pas contester que le théâtre ait pu donner certaines idées aux peintres, mais il importe de ne pas oublier que si cela a pu se produire parfois, d'autre part, le plus souvent, la peinture a certainement inspiré le théâtre.

Nous ne connaissons pas bien les gens qui mettaient en scène les plus anciens mystères, mais nous savons, au moins pour le XV^e siècle, que chaque fois qu'une représentation théâtrale

avait lieu, les peintres étaient chargés de la mise en scène. Ils intervenaient même dans les cérémonies *religieuses*, telles que les grandes processions, comme dans les cortèges civils. Les comptes de la ville de Gand nous montrent dès le XIV^e siècle, les peintres dirigeant la partie décorative de la grande procession de Notre Dame Flamande à Tournai.

L'influence de la peinture sur le théâtre est donc manifeste et incontestable. Pour démontrer l'influence du théâtre sur la peinture, il faut donner des arguments pertinents, tirés soit de la nature de la représentation, soit de la priorité chronologique bien établie. Une simple coïncidence entre les deux ne prouve rien.

Permettez-moi de relever un autre point de la communication de M^r Maeterlinck. Celui-ci vient de dire tantôt que le *Maître des demi-figures de femmes* doit probablement être identifié avec Lucas de Heere. Je ne sais si quelque chose a été écrit récemment en ce sens, mais, en tous cas, l'hypothèse me paraît fort peu vraisemblable, car, tout d'abord, les peintures que nous connaissons de Lucas de Heere ne ressemblent pas du tout aux tableaux du Maître des demi-figures de femmes, et, bien plus, Lucas de Heere appartient à une génération sensiblement postérieure.

M^r **A. Heins**. Lucas de Heere ne semble avoir fait d'œuvres importantes qu'à l'époque de Marc Van Vaernewyck, soit vers 1560.

M^r **Hulin**. Parfaitement, vers 1560, et non aux environs de 1530, date qu'indiquent les costumes portés par les personnages de l'anonyme.

M^r **Maeterlinck**. Il existe en Angleterre des portraits peints par Lucas de Heere et datant de 1540. On sait qu'il peignait déjà avant l'âge de 20 ans (1).

(1) Si j'ai cité cette date c'est évidemment un *lapsus linguae*, car je venais d'écrire dans *l'Art moderne* du 26 août 1906 : « Lucas de Heere débuta de bonne heure et avec succès à l'étranger. Nous le voyons notamment à Fontainebleau en 1554 recevoir à l'âge de vingt ans, une commande importante de cartons de tapisserie de Catherine de Médicis. Des portraits signés de la même année (1554) se trouvent en Angleterre... ».

M^r Huln. C'est impossible, car Frans Floris, le maître de Lucas de Heere, ne devint maître-peintre qu'en l'année 1540, et, d'ailleurs, Lucas de Heere lui-même n'avait à cette date que six ans, étant né en 1534.

M^r Maeterlinck. Je tiens à déclarer que je suis de l'avis de M^r Huln lorsqu'il nous parle de l'influence de l'art sur les représentations religieuses et les mystères. J'ai toujours dit qu'ils marchaient de pair (1). C'est M^r E. Mâle (2) qui a écrit que les représentations religieuses et les mystères avaient non seulement influencé l'art mais l'avaient transformé à une certaine époque.

Je pense qu'il est naturel de croire que les artistes du moyen âge, très habiles, sans doute, dans leur art, mais peu cultivés, s'inspiraient des représentations religieuses et des mystères.

On se figure très bien que lorsqu'un évêque ou un chanoine commandait un tableau, on rappelait à l'artiste le personnage qu'il avait vu dans telle procession ou dans tel mystère.

Ce sont des hypothèses, mais elles sont admissibles.

M^r Huln. Ah! certes, ce sont des hypothèses! mais il faudrait les éayer par des faits bien établis.

M^r Casier. Ne tenez-vous aucun compte de la tradition iconographique, M^r Maeterlinck?

M^r Maeterlinck. Je le répète, j'ai été un des premiers à signaler que si les mystères ont influencé les artistes, le contraire s'est produit également. Quant aux auréoles de l'iconographie, nous avons vu dans la communication que je viens de faire qu'une auréole : « un grand soleil à rays », est placée derrière la tête du personnage figurant le Christ dans le *Mystère de la Passion* de Jean Michel joué à Angers en 1486. — Bien d'autres exemples pourraient être cités.

Pour ce qui regarde Lucas de Heere, j'ai publié, sur ce peintre rhétorien gantois, une suite d'articles dans

(1) Voir mon mémoire de 1901 imprimé en 1903 : *Le genre satirique*, etc., chap. IV (*Les mystères, l'enfer et les démons*), p. 77 à 104.

(2) *Le renouvellement de l'art par les mystères à la fin du moyen-âge* (Gazette des Beaux-Arts, 1904). Je ferai remarquer que mon chapitre sur *les mystères et leur influence sur l'art* a été imprimé en 1903 (publié en 1904).

l'Art moderne. Je ne puis répéter ici tout ce qui milite en faveur de l'attribution des œuvres du *Maître des demi-figures de femmes* à Luc de Heere (1).

M^r **Hulin**. Encore un mot au sujet de l'attribution du tableau du Musée de Gand à Carel van Mander. Avant de proposer celle-ci, il aurait fallu commencer par comparer la peinture en question avec les œuvres authentiques du peintre, telles que les tableaux signés du Musée de Vienne, celui de la collection Crespi à Milan, etc.

M^r **Maeterlinck**. J'ai vu de ses œuvres à Harlem et à Courtrai (2) : elles présentent de grandes analogies de couleur et de dessin avec le triptyque de Gand.

M^r **le Président**. La communication de M^r Maeterlinck a provoqué un échange de vues intéressant, et nous l'en remercions.

V.

A propos de nouvelles publications relatives à la Flandre.

M^r **V. Fris**.

Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter trois volumes nouvellement parus et relatifs à l'histoire de Gand et de la Flandre. L'importance et la valeur de ces productions historiques constitue un véritable événement dans l'historiographie flamande; c'est pourquoi elles méritent d'être signalées d'une façon toute particulière.

C'est d'abord le *Cartulaire de la ville de Gand*, première série, *Comptes*, tome II. On sait que le regretté Julius Vuylsteke, notre savant collègue, avait consacré toute son activité scientifique à

(1) Voir à ce sujet l'important ouvrage dont le premier volume vient de paraître : Dr A. VON WURZBACH, *Niederländisches Künstler-Lexikon* (Wien und Leipzig, 1906).

(2) Notre confrère le Bon de Bethune, gouverneur de la Flandre occidentale, m'a dit trouver de grandes analogies de couleur entre le triptyque de Gand et le tableau de l'église de St-Martin à Courtrai.

l'édition des Comptes Communaux et des Comptes des Baillis de Gand de l'an 1280 à 1349 et de 1376 à 1389. Mais il n'entendait pas se borner à la simple publication de ces textes précieux. Depuis longtemps, il préparait un important *Commentaire* sur ces comptes, parfois fort obscurs. Son travail avançait fort lentement, car, comme vous le savez, Messieurs, Vuylsteke ne travaillait qu'avec une prudence et une minutie, parfois exagérées. Jamais satisfait de la marche ou du résultat de ses recherches, il torturait longuement son sujet, parfois tout infructueusement, dépensant un temps et un savoir précieux à des riens. Aussi, quand il nous fut enlevé inopinément, n'avait-il laissé qu'une série fort minime de *Commentaires sur les comptes* s'étendant sur les années 1280 à 1315.

C'est cette œuvre posthume que nos deux archivistes viennent de livrer à l'impression avec tous les soins que leur vénération pour leur collègue défunt nous permettaient d'espérer.

Pour se faire une idée de la masse énorme de renseignements originaux que renferment ces *Commentaires*, il faut recourir au Bulletin communal de 1906, section VII, Archives, où M^r V. van der Haeghen a dressé une Liste chronologique du contenu de ce volume.

Qu'il nous suffise de dire ici que Vuylsteke a renouvelé en bien des points l'histoire de la lutte des XXXIX de Gand contre Philippe le Bel, et a redressé des erreurs importantes de Dierix et de Warnkœnig; de plus, il nous fait connaître les détails de la *Fête de Gand*, à laquelle Jean Borluut prit la plus grande part, puis la *Reskousse du Kar* dont M^r Nap. de Pauw a publié l'instruction, enfin l'enquête sur les abus commis par les baillis et la fameuse émeute du *Kwaden Woensdach* en 1311. Les *Commentaires* étudient après Gheldolf, dont ils rectifient continuellement les données, la Comptabilité gantoise, et apportent de nombreux détails nouveaux sur la lutte des Flamands contre Louis X le Hutin. Pourtant, je dois faire remarquer que pour cette partie, comme pour le début de la lutte des XXXIX contre Marguerite de Constantinople, j'aurais voulu voir citer trois ouvrages de valeur : Ch.-V. Langlois, *Le règne de Philippe III le Hardi* (Paris, 1887); Renvoisé, *Louis X le Hutin*, thèse de l'École des Chartes (Paris, 1889); Ph. Lehugeur, *Histoire de Philippe le Long*, t. I (Paris, 1896).

La haute valeur de cette partie du travail de Vuylsteke, que la piété de ses deux amis a pu arracher au néant, nous fera sentir davantage encore l'immense perte que la science historique a subie par la mort de ce savant travailleur. —

M^r G. Bigwood, un érudit bruxellois de grande valeur, vient de consacrer, dans la *Vierteljahrschrift für Social-und Wirtschaftsgeschichte* (IV, Stuttgart, 1906) une belle étude à la ville de Gand et la circulation des Grains en Flandre du XIV^e au XVIII^e siècle. L'auteur étudie d'abord le droit d'étape dans les anciens Pays-Bas, puis la navigation fluviale en Flandre; après avoir examiné le transit obligatoire des grains par Gand, il étudie le privilège de rupture de charge et le mesurage obligatoire, pour aborder enfin son sujet, l'étape des grains à Gand. M^r Bigwood a cherché à déterminer l'origine et les causes de cette importante institution, son organisation, le marché aux grains, le commerce des grains et l'approvisionnement de Gand; pour finir, il décrit la destruction, au XVII^e et XVIII^e siècles, de ce privilège attentatoire à la liberté du commerce.

Bien que reconnaissant la valeur de ce travail, nous avons quelques observations à présenter. L'auteur, peu au courant de l'histoire politique de Gand, ne s'est pas aperçu que la première partie des *Voorgeboden der stad Gent* (1349-1361) sont des ordonnances rendues durant la période anormale de l'ilotisme des tisserands. Pour comprendre la question de l'approvisionnement de Gand, il aurait donc dû recourir à des documents antérieurs, les comptes communaux par exemple, où il aurait trouvé des détails nombreux sur le « Soekinghe van den coerne ». Son étude sur l'Ypreleet est incomplète parce qu'il a ignoré le travail de Ed. Van den Bussche dans *La Flandre*, t. XIII, et le chapitre que j'y ai consacré dans le *Schets van den Economischen toestand van Vlaanderen in 't midden der 15^e eeuw*. M^r Bigwood n'a pas examiné non plus dans quelles conditions Philippe le Bon en 1456 et Maximilien en 1486 ont été obligés de consacrer le privilège de l'étape, et quel en fut le résultat pour Gand vis-à-vis des autres villes. Ce qu'il dit du *Strekele* est incomplet, et des *Weerden ter Leye* (qu'il appelle *weeders*), erroné. La question devra être reprise par un histo-

rien gantois, mieux au courant de l'histoire locale et capable de résoudre certaines questions discutées par les données biographiques sur certains personnages intervenant dans les questions de l'étape. —

Depuis Kervyn de Lettenhove, plus personne ne s'est essayé à tenter une étude synthétique sur la Flandre. Pourtant sa monumentale histoire ne satisfait plus aux exigences de la science historique moderne ; et l'histoire de Flandre reste à écrire. Ce que les érudits attendaient, semble-t-il, c'est une étude du pays servant d'introduction à cette histoire de Flandre, ou plutôt une vue d'ensemble sur le milieu physique qui conditionne le développement de la souche flamande, une anthropogéographie semblable à celle de Vidal de Lablache comme préface à l'histoire de France de Lavisse.

Une telle entreprise, qui nécessitait une extrême variété de connaissances, était faite pour effrayer les plus audacieux. Elle vient d'être tentée, et non sans succès, dans une œuvre récente publiée aux frais de notre consœur, la Société Dunkerquoise. Le gros livre de M^r Raoul Blanchard, thèse de doctorat ès lettres, est intitulé : *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande* (Dunkerque, 1906). Nous pouvons dire que c'est le plus colossal effort de synthèse tenté depuis longtemps dans le domaine des études flamandes.

Rien que l'énumération des chapitres du livre de M^r R. Blanchard témoigne de l'étendue des recherches de l'auteur, de l'ampleur de son sujet. Il examine l'extension du mot Flandre et établit la définition géographique de la plaine flamande, discute la température, la pluie, les vents et recherche les influences de ce climat caractéristique sur la nature et les hommes, tout en niant qu'il ait changé durant les siècles. A la clarté des données géologiques, l'auteur établit la nature de la dépression flamande et l'état actuel de son sol, étudie son relief et les formes du terrain. Puis, abordant la formation et la nature des cours d'eaux M^r Blanchard nous initie aux éléments du régime, parle des transformations des rivières et canaux, étudie l'influence des alluvions et des marées.

Après avoir décrit le régime de la mer flamande, l'auteur

aborde la question épineuse de la formation de la plaine maritime, le mouvement de la côte, la fixation des dunes, les origines et le caractère des ports. Des dunes, il nous mène dans les polders, traite des wateringues et des travaux de drainage, et montre la vie dans cette plaine conquise sur les eaux intérieures.

De la plaine, M^r Blanchard passe dans la Flandre intérieure dont il étudie successivement l'agriculture, l'industrie, le milieu humain, le commerce et la population. Après cette vaste enquête, menée avec talent et vigueur, l'auteur finit sur une maigre conclusion qui vraiment ne résume que faiblement l'ouvrage.

Une illustration abondante, de nombreuses cartes, diagrammes et croquis rehaussent encore la valeur de cette vaste enquête basée sur des connaissances variées, géologiques, physiques, ethnographiques, économiques, sociales, archéologiques. Si nous examinons le seul chapitre de la vaste thèse de M^r Blanchard, relatif à la formation de la plaine maritime, nous sommes frappés à la fois par la grande valeur de cette étude, et par le grand nombre d'erreurs de détails. Cela provient de certain défaut de méthode de l'auteur, qui lui fait assigner à chaque document, de quelque nature qu'il soit, la même valeur. Sa critique historique n'est pas non plus exempte de défauts, et personne ne lui pardonnera d'avoir dressé la liste des inondations sur la côte flamande, phénomènes capitaux dans l'histoire de la formation de la plaine, au moyen des Annales de Jacques de Meyere. Si l'auteur avait dépouillé nos Bulletins, il y aurait trouvé une étude sur *Les Granges Monumentales de la Flandre Maritime* (1905) qui lui aurait donné une foule de renseignements. Pour fixer les points de repère de la formation de la côte, l'auteur a recouru aux cartulaires qui lui donnent les dates des plus anciennes mentions connues des noms de villages. Mais, pour arriver par cet étrange procédé à des données exactes, il faudrait d'abord que les cartulaires soient complets, que nous eussions toutes les chartes concernant ces villages, et puis que notre série de cartulaires des abbayes ou des féodaux possédant des domaines sur la côte soit complète. Aussi cette méthode dangereuse a-t-elle fait

dresser à M^r Blanchard différentes cartes de la Flandre zélandaise qui sont de la plus haute fantaisie.

Pour le prouver, il suffit de comparer avec ses esquisses des pp. 187 et 189 les cartes de Sanderus et celle publiée par M^r A. Heins dans l'*Ancienne Flandre*, série D; l'erreur de M^r Blanchard y apparaît manifesté. Nous ne pouvons nous rallier non plus à l'opinion de l'auteur que le Hont ait été sinon plus large, du moins aussi étendu au moyen âge que de nos jours; en supposant même que sa largeur n'ait pas varié, l'inondation de 1421 a certainement fortement approfondi l'estuaire de l'Escaut occidental et c'est là le point capital de la question.

Arrêtons-nous ici dans cette énumération de points de détails plus ou moins erronés dans ce beau livre, de peur que le public ne se méprenne sur la valeur de cette admirable synthèse. Félicitons au contraire l'auteur de son courage, d'avoir osé affronter une enquête d'une telle envergure, et de ne pas avoir faibli au cours de sa vaste entreprise (*Applaudissements*).

M^r le Président. Je remercie M^r Fris de l'empressement qu'il a mis à nous signaler ces différents ouvrages, et, parmi ceux-ci, celui de notre regretté collègue M^r Vuylsteke. Nous avons tous été émus de l'hommage qu'il a rendu à la mémoire de ce savant historien, qui fut un de nos membres les plus actifs et les plus dévoués.

Qu'il me soit permis, Messieurs, avant de lever la séance, de vous signaler également deux publications récentes qui nous intéressent vivement. Je veux parler de l'*Ancienne Flandre* de M^r A. Heins, ce précieux recueil de documents archéologiques concernant Gand et la Flandre, dont la publication est maintenant achevée, et des Mémoires de Marcus van Vaernewyck, dont le second volume vient de paraître il y a quelques semaines. Ce dernier ouvrage a été admirablement illustré par les soins de M^r Maurice de Smet de Naeyer et il constitue un véritable arsenal iconographique, où l'on pourra puiser une foule de faits curieux.

La séance est levée à 10 h. 40.

Assemblée générale du mercredi 14 novembre 1906.
Algemeene vergadering van Woensdag 14 November 1906.

Dagorde. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
- II. La station palustre de Melle (Jos. MAERTENS).
- III. Propos de critique historique sur le règne de Thierry d'Alsace :
- a. Regestes de Thierry d'Alsace.
 - b. Guillaume d'Ypres et Thierry d'Alsace.
 - c. Le séjour de saint Bernard de Clairvaux en Flandre (L. WILLEMS).
- IV. Une vue de Bruges dans une miniature du manuscrit de Froissart à Breslau (A. HEINS), (avec projection).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. Ch^{re} Vanden Gheyn, président; G. Hulin et V. vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; E. Coppie-ters Stochove, A. Heins, A. Van Werveke, conseillers, et MM. J.-A. Adan, G. Brunin, G. Claeys Bouúaert, H. Coppieters Stochove, E. Coryn, b^{on} A. de Crombrugge, E. De Munter, J. De Waele, J. Deyaert, J. Dutry-van Loo, V. Fris, P. Hyde, L. Jotthier, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, J. Maertens, Millard, G. Phippo, d^r Raeymaekers, Th. Timmermans, Fl. van Bambeke, L. van Biesbroeck, A. Vermast, V. Willem et L. Willems.

MM. Campen et Diegerick s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Communications.

M^r le **Président** félicite ceux des membres de la Société qui ont reçu des décorations dans l'ordre de Léopold, lors des dernières promotions.

Cinquantenaire du cercle archéologique de Mons.

M^r le **Président** annonce que les fêtes organisées par le cercle archéologique de Mons à l'occasion de son cinquantenaire et du jubilé de son président, M^r L. Devillers, auront lieu le dimanche 25 novembre 1906. La Société d'histoire et d'archéologie de Gand s'associe cordialement à cette manifestation, et sera représentée à la journée jubilaire par son président et M^r Pirenne.

Manuscrits gantois conservés en Angleterre.

M^r **P. Bergmans**. Dans le dernier fascicule des comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de France (bulletin d'août 1906, pp. 335-336), a paru une communication de M^r Léon Dorez, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, relative à une collection de manuscrits appartenant à lord Leicester, à Holkham-Hall (Norfolk, Angleterre).

Lors des cinq séjours qu'il a faits chez lord Leicester, M^r Dorez a dressé un catalogue complet de cette collection extrêmement riche, et qui ne comprend pas moins de 750 manuscrits.

Parmi ceux-ci, se trouvent six grands volumes ayant appartenu à la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, et admirablement illustrés de miniatures; l'un d'eux porte la signature de Marguerite d'Angleterre, troisième femme de Charles le Téméraire.

La collection contient, en outre, une quinzaine de très beaux manuscrits ornés de miniatures et rassemblés par Raphael de

Mercatel, bâtard de Philippe le Bon, qui fut abbé de Saint-Bavon à Gand. La Bibliothèque de l'Université de Gand possède vingt-cinq manuscrits provenant de ce bibliophile gantois de la fin du XV^e siècle.

J'ai prié M^r Dorez de détacher du travail d'ensemble qu'il a fait sur cette collection, une communication, pour notre Société, sur ces manuscrits de Raphael de Mercatel qui nous intéressent tout spécialement. Mon savant collègue m'a promis de m'envoyer les bonnes feuilles de son étude, ainsi que des photographies, ce qui me permettra de vous faire ultérieurement une communication plus détaillée sur ce sujet.

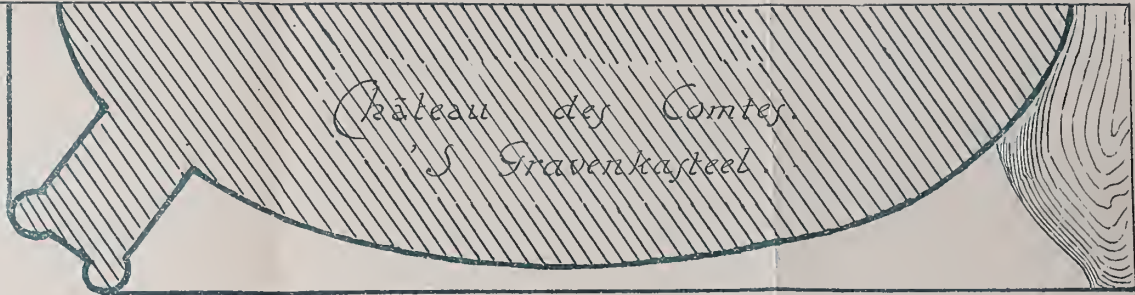
La maison de la rue de la Monnaie.

M^r V. Fris.

Dans un de nos derniers bulletins (t. XIV, 1906, p. 299-305), M^r Georges Hulin s'est occupé de la maison en restauration du docteur Dubois, rue de la Monnaie, où l'on a découvert, dans le salon donnant sur la ruelle du Hareng, une peinture flamande ancienne, représentant la Cène. De son côté, M^r Hippolyte LeRoy a communiqué durant la même séance un jeton trouvé au cours de la démolition de la partie de maison voisine de l'endroit où cette peinture a été découverte; c'est un jeton datant de l'année 1454, peut-être une pièce unique, déposée intentionnellement au moment de la construction de la maison. « Cette maison », ajoutait M^r Le Roy, « a dû être construite à l'époque que je viens de révéler, par un personnage occupant, sans doute, un rang élevé dans l'entourage de la cour des comtes de Flandre. Il vaut la peine que des recherches soient faites dans le but de découvrir le nom de ce particulier ».

On sait que la mort cruelle nous a ravi Frans De Potter, avant qu'il eût pu aborder, dans sa *Description historique de Gand*, la rue de la Monnaie. Mais la Bibliothèque possède depuis peu un instrument incomparable pour l'histoire des rues de Gand; ce sont les fiches de feu le capitaine Van den Bemden, généreusement léguées à la bibliothèque de l'Université et classées avec soin par MM. les archivistes de la ville. J'aurai

Place
 Ste Tharaïlde.
 Ste Veerhilde
 plaats.



Rue De la Monnaie. — Geldmunt.

	1	15	14	13	2	4	6	8	10	12.	14	16	18	20	22	24	
Quai aux Oignons — Ajuinlei.	1	Cranenburch	't Keerck-kin	Dependance du Keerckkin	Den Ghulden Cop De Drie Coppere	1432 Laureins van Busseghem Olay Weytins Barth. van Massemen.	Der Wyngaert	1478 Clais de Knijff Laureins de Caluwe Joos van Spiere.	1460 Joris Key Jacob Cauwaert Jan de Kelandre.	1462-1480 Gebroedery van Musseoot.	Spijkeboort.	Spelle du Hareng — Haringsstege.	1478 Clair de Knijff Jan de Knijff Laureins Heye	Gillis van Oytende	Laureins Heye	Arent de Bisseop	
		Vertraete De Geest. Kelderken Gods.	DeMeyer.	DeSmet	Dielman	Allo	Dewinne	Heye Hoys	Schollier	Raymaekers	Meirman		Dubois	Dutor- doir	Declerck	Papaert	Helder- woirdt.
																	Sagge des Corraens — Vloetersgracht.



l'occasion, d'ailleurs, de revenir bientôt sur ce vaste travail de dépouillement des registres des échevins, des dénombrements de fiefs, des livres de cens et de rentes.

C'est au tome XIX, l'avant-dernier de cette précieuse collection, que se trouvent réunis les extraits concernant la rue de la Monnaie. Grâce à cette particularité heureuse que la maison du docteur Dubois est située au coin de la rue de la Monnaie et de la ruelle du Hareng, j'ai pu immédiatement établir le nom de la maison de la Cène : c'est le *Spykeboort*, la maison ayant pour enseigne le Vilebrequin. Si l'on peut facilement situer l'emplacement de cette maison, il est plus difficile de fixer la liste de ses propriétaires ou locataires. Comme c'est au hasard seul que nous devons quelques renseignements sur ceux-ci, il est certain que nous n'avons conservé que quelques contrats et actes de vente, d'arrentement ou de bail concernant cette propriété. De là, la nécessité, pour arriver à une connaissance certaine des habitants d'une maison déterminée, d'étudier tout un bloc de maisons; car un contrat explique le contrat suivant, puisqu'il mentionne les occupants des habitations contiguës.

Nous avons donc pris pour point de départ le coin de la place Ste-Pharaïlde et du quai aux Oignons, en continuant toujours vers le Nord, jusqu'à la ruelle du Hareng. On a gardé les numéros actuels et indiqué le nom des occupants modernes. On remarquera sur le plan que l'une des maisons anciennes, le *Ghulden Cop* a été divisée postérieurement en deux habitations.

N^{os} 1 et-15. *Cranenburch*. Au coin du quai aux Oignons, aujourd'hui boulangerie De Geest et « Kelderken Gods ». Vendue par Jacob van den Steene en 1447 à Jacob Clauwaert. Les héritiers de Jean van den Steene, qui avait sans doute racheté la propriété, la vendent avec la maison contiguë en 1473 à Liévin Heindricx, *crudenier*. Chrétien Heindricx, son fils, cède la moitié de sa part sur ces deux maisons, à sa mère, née Jeanne Meyeraerts en 1490. En 1500, à la mort de sa mère, Chrétien vend sa part à Jooris(?) de Sadelaere. Joachim de Sadelaere, *crudenier*, la revend en 1501 à Jean Uitenbroecke, cordonnier. En 1502, Joessin(?) de Sadelaere la revend *de nouveau* à Victor van Crombrugghe, relieur, avec la stipulation que le vendeur ne louera à aucun autre relieur « 't wynckelke, dat hij heeft

staende neffens zijnen huuse up de zijde ter Verhildeplaetse ». Ceci nous prouve que le *Cranenburch* était une « twee woonste », comme les documents le disent d'ailleurs explicitement. En 1523, Jeanne van Ydegheem, veuve de Victor van Crombrughe, tutrice de ses fils Joachim et Victor, vend le *Cranenburch*, au relieur Pierre de Keysere, qui y demeurait déjà comme locataire ; celui-ci n'acquiesça d'ailleurs la propriété complète, des héritiers de Joachim de Sadelaere, qu'en 1528. Le *Cranenburch* était bordé par la petite ruelle à côté du *Kelderken Gods*.

N^o 14 et 13. *'t Keercxkin*. Deuxième maison du côté Nord de la place Ste-Pharaïlde, occupée aujourd'hui par le vannier De Meyer. Elle formait avec le n^o 13, où habite le cabaretier De Smet, une « twee woonste ». Ces deux maisons appartenaient en 1447 à Jacob van der Straeten. En 1464, au barbier André van de Walle, qui exerçait son métier au n^o 14. Son fils Jean van de Walle, dit Fierins, occupait l'immeuble en 1490. Sa veuve, Jeanne de Zeelandre vendit en 1500 une rente sur cette maison ; de même en 1504. Jean Fierins avait eu un fils Jean, dont la fille Pierijne épousa Jean Raverick ; elle vendit sa part en 1542. François Fierins, un autre descendant, vendit la sienne à son beau-frère le chirurgien Laurent Bibau en 1547, qui en 1560 avait acquis la « twee woonste » entière. Sa fille épousa Josse de Keysere.

N^{os} 2 et 4. *Den Ghulden Cop*. Cette maison qui s'appela également *De Drie Ghulden Coppen* et *De Drie Coppen*, était une auberge-hôtellerie qui occupait l'emplacement actuel des maisons du plombier Dielman et de Mme Veuve Allo. On y trouve Willem Cools en 1464, Jan van der Moere de 1465 à 1479, Jacob Boreel de 1482 à 1493, Jacob Annaert de 1493 à 1500, Pierre van den Spieghel de 1529 à 1558, et sa veuve Marguerite van Ghistele en 1579.

N^o 6. Cette maison, occupée actuellement par la fromagerie De Winne, n'avait pas de nom spécial. On trouve comme propriétaires, en 1432 le brasseur Laurent van Busseghem ; de 1432 à 1473, le chirurgien Clays Weytins. Puis, en 1474, Barthélemy de Massemen, avocat près le Conseil de Flandre ; sa veuve y résida de 1512 à 1524 ; son fils ou peut-être son

petit-fils Barthélemy de Massemen y habita de 1524 à 1558, époque où elle passa à Jean de Bisscop.

N° 8. *De Wijngaert*. C'est la propriété actuelle de M^r Hye-Hoys. En 1431, elle appartenait à Clays de Smet, dont la veuve épousa son voisin Laurent van Busseghem. La maison fut vendue à l'avocat près le Conseil de Flandre, M^e Josse Polet, avant 1453. Il la légua à son fils Pierre, qui la loua à M^e Jan van Dixmude de 1482 à 1487. Pierre Polet l'occupait lui-même en 1490.

N° 10. Cette maison, qu'occupe de nos jours le docteur Schollier, n'avait pas de dénomination particulière. En 1478, elle était la propriété du boulanger Claeis de Cnijf. Les deux parties de la maison furent acquises en 1480 par Laurent de Caluwe qui y habitait en 1487. En 1487, celui-ci la céda à Joos van Spiere.

N° 12. Maison actuelle du pharmacien Raymaekers. En 1460, Jooris Key y habitait. En 1480, on y trouve Jacob Clauwaert. L'année suivante, Jan de Zeelandre, qui possédait également le n° 14, l'acheta.

N° 14. L'emplacement de la laiterie Meirsmann était occupée en 1461 par le coutelier Jacob van Musschoot. Les frères Gilles et Josse la vendirent à Jean de Zeelandre en 1480, et celui-ci la vendit à Jan Huerwinche en 1482, tout en se réservant la « chambre » qu'il avait construite derrière cette maison.

N° 16. *Spijkeboort*. La maison actuelle du docteur Dubois, jadis à l'enseigne du *Vilbrequin*. Les frères Van Musschoot l'héritèrent de leur père Simon. Josse Van Musschoot, l'un d'entr'eux, coutelier, l'occupa de 1462 à 1482. Jacob Cauweric l'acquit à cette date et l'occupa jusqu'en 1486, quand il la céda à Daneel de Clerc.

Nous faisons suivre ci-après les actes et contrats concernant cette habitation :

« Vercoop door Gillis van Musschoot aan Joos van Musschoot, zijn broedere, van de 2/5 van een huus ende stede, danof de reste den cooper toebehoort, staende jeghen over 's Gravensteen, de voornoumde ghebroeders ghehuust an d'eene zijde, ende weduwe ende hoirs Jooris Key, an d'andre zijde.... met een stal achter uute in de Harincsteghe ».

Jaerregister 1461-1462, f° 39, 8 januari 1462.

Copié dans F. van den Bemden, *Registres*, t. XIX, p. 38.

“ Verkoop door Jan de Zelandre, aen Jan Huerwincle, sceppere, van een huus ende stede.... jeghen over 's Gravensteen, ende 't huus dat hem toebehoort ende daerinne hij woont, den vercoopere ghehuust an d'een zijde die 't zelve ghecocht heeft t' andren tijden jeghen Joos van Musscoot, messemakere, ende dezelve van Musscoot over d'andere zijde.... Besprek dat de nieuwe camere, ghemaekt door den vercooper achter dit huus, zijnen eigendom blijft ».

Jaerregister 1481-1482, f° 104 v°, 29 januarij 1482.

Copié par F. van den Bemden, *Registres*, t. XIX, p. 35.

“ Besedt door Joos van Musschoot, f° Symoen, ende Beatrix Beykyns, ejus uxòr, up een groot huus ende stede daer zij in wonen.... voor 's Gravensteen, wesende een houchuus met de eender zijde commende aen de strate die men seyt de Harincsteghe, ende an de andre zijde, aen een huus de bezettere toebehoorende, achter met een loeve commende in d'andere Harincsteghe ».

Jaerregister 1481-1482, f° 70, 23 septembre 1481.

“ Verkoop door Jacop Cauweric aen Daneel de Clerc, witleder-touwer, van een huus ende stede met lochtynghe.... voor 's Gravencasteel, ghe-naemt Spykeboert, dat wijlen plach toe te behooren Joos van Musschoote, wesende den houc van de Harincsteghe, Cornelis de Durpere daer neffens ghehuust ».

Jaerregister 1486-87, f° 178, 10 juni 1487.

Copié dans F. van den Bemden, *Registres*, t. XIX, p. 37.

Ballottage de membres honoraires.

MM. le comte André de Kerchove de Denterghem, W. de la Royère, professeur à l'Université, abbé Soens, professeur à l'Athénée royal, et Robert Vander Mensbrugge, ingénieur, à Gand, sont admis en qualité de membres honoraires de la Société.

II.

La station palustre de Melle.

M^r **Joseph Maertens**. Messieurs,

Sans vouloir entamer de polémique, je me vois cependant forcé de rectifier quelques idées émises par M^r Victor Willem sur un des objets faisant partie de mes découvertes à Melle.

A cet effet, je reprends quelques passages de son travail et j'y vois premièrement M^r Willem me reprocher d'avoir décliné sa proposition, de venir m'assurer sur place de la valeur de ses constatations. En disant cela, M^r Willem dénature un peu le sens de ma réponse, car cela n'a jamais été mon idée. J'étais en ce moment à Ostende, occupé à faire de nouvelles fouilles à La Panne avec le baron de Loë; ensuite, j'en ai fait sous la mer à Wenduyn, ce qui constitue un travail des plus délicat; d'autres à Nieupoort, Lombartzyde, etc. Je lui ai répondu que pour le moment, je regrettais de ne pouvoir me rendre à son aimable invitation et que je ne pensais pas pouvoir me servir des pièces dont il me donnait la description, pour les comparer avec celles que j'avais trouvées.

Plus loin, M^r Willem dit que je me suis refusé à faire des rectifications d'après ses idées, et que l'assemblée des membres effectifs avait conclu à la nécessité d'en tenir compte dans la rédaction du mémoire. Cela, je vous avoue franchement que c'est la vérité.

Mais comment auriez-vous voulu que j'admis vos idées d'après une observation aussi aléatoire que celle que vous avez pu faire? Car enfin, vous ne me disiez même pas où vous aviez trouvé ces fameux pieux en discussion! Les travaux étant terminés depuis plus d'un an, vous n'avez pu les découvrir que dans un hangar de l'entrepreneur.

Mais j'en arrive au point principal, lorsque M^r Willem dit :

« J'ai retrouvé, en état de conservation passable, tout un lot des pieux qui ont attiré l'attention de M^r Maertens ». Ici, je me permets cependant de lui faire remarquer qu'il s'avance un peu loin en disant : « j'ai retrouvé », et je lui demande sur quoi il se base en faisant cette affirmation.

Je ne mets pas en doute que vous ayez trouvé des pieux, mais sont-ce là ceux que j'ai décrits et trouvés avec les différents objets qui venaient en quelque sorte confirmer mon assertion? Voir texte du manuscrit : « Le creusement du bassin n'étant fait qu'à moitié.... ainsi qu'un petit percuteur en silex ».

Si M^r Willem se base pour avancer cela, sur le dire de M^r De Keyser, entrepreneur des travaux, il a raison, car les pieux dont il donne la description, ont été effectivement extraits des travaux et c'est à cela que l'on doit la confusion qu'il a comise. Mais de là à dire que ce sont ceux que j'ai trouvés, il y a une différence.

M^r Willem dit encore que ce travail m'a échappé lors des visites que j'ai faites aux travaux. Voilà encore un dire erroné : au contraire, c'est parce que ce travail ne pouvait avoir aucun rapport avec mes découvertes que je n'en ai pas fait mention. De plus, M^r Willem me reproche de ne m'être pas assez intéressé aux pieux qui étaient condamnés à disparaître. Je m'y suis si peu intéressé que j'en ai photographié quelques-uns, car vous devez bien vous figurer, Messieurs, que, les fouilles se faisant pour mon compte, je n'allais pas emporter ces pieux chez moi et qu'une photographie me suffisait.

Cette disparition ne se serait pas produite, si les fouilles avaient été entreprises pour compte de la Société ou d'un Musée. Et à ce propos, voilà peut-être une des seules lacunes existant encore à Gand, c'est qu'il n'y ait ni commission de fouilles, ni Musée pour y déposer ces petites récoltes, comme cela existe d'ailleurs à Bruges, Bruxelles et autres villes.

Je termine en rectifiant ce dernier point : « le mode d'assemblage des pièces d'une construction palustre qu'il croyait la plus importante des trois ou quatre qu'on a exhumées en Belgique ». Je n'ai jamais dit que c'était la plus importante des constructions palustres trouvées en Belgique, mais bien : « La trouvaille de Melle est une des plus importantes que l'on ait faites depuis de nombreuses années dans la Flandre orientale, par rapport aux peuples primitifs qui habitèrent successivement nos contrées », englobant dans un mot l'ensemble des pièces trouvées à Melle ainsi que « dans la Flandre orientale », et non en Belgique.

J'espère qu'après ces quelques explications, M^r Victor Willem voudra bien rectifier cette petite confusion et reconnaître avec moi que la trouvaille de Melle vaut plus qu'une légende,

M^r V. Willem. C'est la première fois que nous entendons dire qu'il y avait, dans l'excavation de Melle, deux ouvrages différents. J'admets sans difficulté, sur la foi des indications et dessins que vient de nous donner M^r Maertens, que les pièces dont je vous ai entretenus dans la séance précédente correspondent probablement à la construction moderne dont l'existence nous est actuellement révélée. C'est là une donnée que je ne pouvais soupçonner, car, les pièces litigieuses étant enlevées et l'emplacement des fouilles sous l'eau, votre rapporteur n'avait pour se guider que les maigres indications trouvées dans le mémoire même — et que l'auteur se refusait à compléter —, et les quelques renseignements supplémentaires obtenus de l'entrepreneur.

Malgré cette méprise, je n'ai rien à retirer de ce que j'ai énoncé en terminant ma communication précédente, c'est à dire que, dans les conditions actuelles, on n'est pas autorisé à nous parler de palafittes néolithiques : si, en effet, une des deux constructions dont on vous parle est manifestement moderne, l'âge de l'autre reste indéterminé.

Nous espérons que M^r Maertens voudra bien fournir des indications plus complètes pour démontrer que ses palafittes sont réellement néolithiques.

M^r V. Fris. Je suis un profane en matière de préhistoire. Mais je me permettrai cependant de m'étonner de ce que, dans le cours de cette discussion sur une station palustre, l'on n'ait invoqué aucun document précis, ce que les historiens appellent une preuve directe, de l'existence de cette station.

Je ne désire pas me mêler à la discussion. Je crois cependant pouvoir poser quelques questions à M^r Maertens et ce simplement afin de m'éclairer sur la question. Et d'abord, quel est l'auteur de l'identification des objets paléontologiques qu'il a découverts dans les fouilles faites par lui à Melle ?

M^r Willem. C'est moi, M^r Fris.

M^r Fris. Je l'ignorais. Je ne conteste pas d'ailleurs l'authen-

ticité ni la valeur de la trouvaille. Mais les objets préhistoriques ne constituent pas une preuve directe et irréfutable de l'existence d'une station néolithique, ni surtout d'une habitation palustre.

M^r **Maertens**. Une hache de silex ne parle-t-elle pas par elle-même?

M^r **Fris**. Cette réponse me porterait à croire que les travaux relatifs à la préhistoire suivent une marche bien différente de ceux relatifs aux recherches historiques.

Ainsi que je viens de le dire, les historiens désirent, avant toute chose, fournir la preuve précise de ce qu'ils avancent. Je tiens d'ailleurs leur méthode de travail pour supérieure à celle employée en général par les préhistoriens, l'histoire ayant derrière elle un long passé durant lequel elle a su établir des règles fixes et rechercher des criteria.

Quoi qu'il en soit, en préhistoire comme en histoire, il me semble impossible de discuter sérieusement une question si les sources n'en sont pas bien établies.

Je regrette d'ignorer la méthode de la science préhistorique, et j'avoue ne pas connaître de traité ou de manuel qui l'expose *ex cathedra*. Néanmoins, je pense qu'en transposant à la préhistoire les procédés prudents de l'histoire, cette première science pourrait arriver à un degré de certitude plus grand. Quant à moi, dans un cas semblable à celui qui nous occupe, je me serais imposé quatre travaux auxiliaires, fournissant des preuves perpétuelles de mes découvertes.

Tout mémoire de ce genre doit être accompagné de la partie indispensable des planchettes des cartes non seulement topographique mais aussi géologique de la Belgique, afin de bien situer l'endroit précis de la trouvaille; ensuite, cette étude devrait donner la configuration du terrain fouillé, et l'étendue et la profondeur du sol exploré. Puis, l'auteur doit fournir la coupe géologique des fouilles et l'indication des niveaux et de la couche exacte dans laquelle se fit la trouvaille, la stratigraphie étant la base des études préhistoriques. En troisième lieu, il importe de donner la situation précise des objets trouvés vis à vis les uns des autres; dans le cas présent, j'aurais indiqué la disposition exacte des pieux avec leur numérotation au besoin

(car cette disposition est le fait capital dans la station palustre). Enfin, il est nécessaire de fournir l'indication exacte de l'endroit où chaque objet en particulier a été découvert, même au moyen d'un plan indicateur; sans oublier la détermination des endroits voisins où d'autres objets auraient été trouvés, afin de pouvoir séparer les divers fonds.

Ce sont là divers points qui doivent forcément être nettement résolus dans un mémoire sur des fouilles et des trouvailles, au risque de voir surgir la défiance chez le lecteur à tendances scientifiques.

Aussi, je souhaite vivement que M^r Maertens complète son mémoire dans le sens que je viens d'indiquer.

M^r **Maertens**. Puis-je vous demander, M^r Willem, sur quoi vous vous basez pour affirmer que les pieux dont vous avez donné la description dans la dernière séance, sont les mêmes que ceux que j'ai retrouvés?

M^r **Willem**. Je me suis fondé sur l'affirmation de l'entrepreneur qui, je le constate maintenant, peu intéressé à vos trouvailles, n'a pas songé à noter l'existence de deux vestiges différents. Les quelques pièces conservées se trouvant être modernes, on était en droit, à ce moment, de formuler des réserves sur l'ensemble des pieux exhumés.

Vous m'avez affirmé d'autre part, dans les conversations que nous avons eues autrefois à propos de votre manuscrit, que les pieux découverts par vous étaient tombés en poussière. Je vous ai exprimé le regret que vous n'avez pas songé à en relever le nombre, la forme et la disposition. A ce moment-là, vous ne m'avez pas dit que vous les aviez photographiés?

M^r **Maertens**. Dans mon rapport, j'ai donné la description des pieux que j'ai découverts.

M^r **Willem**. Oui, mais la description, il faut l'avouer, est curieuse.

La voici, Messieurs : « Les pieux encore en place étaient en chêne, d'un diamètre de 0.53 et j'en ai mesuré qui avaient une longueur de 2^m53, d'autres de 2^m75. Il y en avait dont les deux extrémités étaient appointées; quelques-uns avaient des entailles dans lesquelles reposaient les poutres destinées à soutenir le plancher ». Ces mesures, apparemment précises,

feraient supposer que les pieux, en nombre indéterminé, avaient tous soit 2^m53, soit 2^m75? En est-il ainsi?

M^r Maertens. Pour les deux que j'ai mesurés. Je ne les ai pas tous mesurés.

M^r Willem. Cette fausse précision est fâcheuse.

Vous parlez aussi de poutres destinées à soutenir un plancher. Avez-vous vu des vestiges soit de ces poutres, soit de ce plancher? Vous ne nous en dites rien?

Mais j'en reviens au point primordial, sur lequel je ne suis pas encore arrivé à obtenir une réponse : Sur quoi vous fondez-vous pour affirmer que cette construction palustre est d'âge néolithique?

M^r Maertens. Je me base sur les objets trouvés entre les pieux et qui ont été comparés avec des objets analogues découverts à Denterghem et à Malines.

Ensuite, la coupe géologique a été faite et les échantillons du terrain ont été envoyés à M^r Rutot.

M^r Willem. Cela ne suffit pas.

D'une part, M^r Rutot m'a dit que les matériaux que vous lui avez fournis ne permettaient pas d'identifier les niveaux de la coupe stratigraphique. D'autre part, les pièces que vous nous avez montrées ici-même — et dont je n'attaque pas l'identification, notez-le bien — ne déterminent pas l'âge de la construction voisine : on a trouvé dans la cuve de Melle, entre ces pieux, non seulement des objets de l'époque néolithique, mais aussi des objets des époques romaine, franque et moderne.

M^r Maertens. Pas d'objet franc!

M^r Willem. Je le croyais, après étude de votre manuscrit. Ne parlons donc que de vestiges néolithiques, de vestiges romains et de restes modernes. Pourquoi faites-vous vos pieux contemporains plutôt de ceux-là que de ceux-ci? Je vous ramène toujours, remarquez-le, au même point.

M^r Maertens. Les trouvailles étaient à des niveaux différents. Toutes n'ont pas été trouvées à la même profondeur. Ainsi, on ne trouvera jamais d'objets francs à six mètres de profondeur.

M^r Fris. Et pourquoi pas?

M^r Maertens. Parce que nous savons que les Francs étaient inhumés à un mètre sous le sol.

M^r Fris. Mais, on peut avoir creusé à cet endroit un puits ou opéré à côté un exhaussement du sol dans la suite des siècles.

M^r Maertens fait circuler des photographies.

M^r Willem. Le mémoire dit que les pieux ont été trouvés à 6 mètres de profondeur. Sous quel niveau? Les têtes ou les affûtages des pieux? Cette donnée a attiré mon attention, parce que l'entrepreneur m'a dit que le bassin n'avait que 3^m50 de profondeur (1).

M^r Maertens. Je sais à quoi m'en tenir, je pense, puisque j'ai séjourné pendant deux ans à Melle en vue de ces fouilles. Il est regrettable que M^r Willem, qui a habité Melle, ne se soit pas préoccupé le premier de cette découverte.

M^r Willem. On peut passer près d'une fortune sans la trouver. Je m'empresse d'ajouter que, si les vestiges de Melle avaient en ce temps-là attiré mon attention, je me serais bien gardé d'exploiter cette trouvaille moi-même; j'aurais appelé à mon aide des personnes compétentes : j'aurais fait en sorte, en tout cas, que les objets retrouvés ne perdent pas, par manque d'indications précises, la plus grande partie de leur valeur documentaire.

M^r Maertens. Je suis de votre avis. Aussi je me suis empressé d'avertir M^r le baron de Loë et M^r Rutot. Je regrette qu'ils n'aient pu se rendre à mon appel. Ce n'est pas pour me

(1) Dans le but de contrôler cette affirmation, une des rares constatations de l'auteur du mémoire qui soit encore susceptible d'une vérification directe, j'ai demandé — et obtenu grâce à l'obligeance de M^r A. Sarton, ingénieur en chef, directeur des voies et travaux — communication des plans des travaux en question.

Le sol primitif du terrain où a été creusé le bassin Sud était, à sa lisière méridionale (point culminant de l'emplacement des bassins) à la côte 8.61 (la côte à l'angle NE. du bassin actuel était 7^m25); le fond même du bassin est à la côte 3^m67. L'excavation a donc atteint, au point où ont été faites les découvertes, une profondeur *maximum* de (8^m61 moins 3^m67, soit) 4^m94. Et encore, à ce niveau, on se trouvait dans le cailloutis campinien, c'est-à-dire bien en-dessous de la couche de tourbe où M^r Maertens dit avoir fait ses trouvailles. (Note de M^r V. Willem).

faire valoir que jè me suis occupé de ces fouilles et que j'en ai donné ici le résultat.

Mais, il m'est cependant permis de dire que, sans moi, tous ces objets eussent été irrémédiablement perdus par suite de l'ignorance de quelques ouvriers.

M^r Willem. M^r le Président, les photographies que j'ai actuellement sous les yeux ne constituent pas des documents utilisables pour la solution de la question discutée.

M^r le Président. Nous sommes reconnaissants à M^r Maertens d'avoir sauvé ces objets, et personne ne songe à lui en faire reproche.

Mais, il y a une différence entre un travail d'amateur et un travail scientifique.

Il est évident que nous ne pouvons donner au travail que M^r Maertens a entrepris, une valeur scientifique, qu'à la condition que la critique soit à même de bien le juger et d'en tirer des conclusions nettes et précises.

Il est incontestable, et je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point, qu'il ne suffit pas d'étudier diverses pièces trouvées pour établir la vraie nature d'une découverte. L'étude du terrain ne peut être négligée, puisque c'est celui-ci qui doit déterminer l'âge des objets trouvés.

J'espère, d'ailleurs, que M^r Maertens saura satisfaire aux quelques demandes qui lui ont été faites et fournira des détails complémentaires.

En attendant, nous pouvons considérer le débat comme étant clos.

M^r Willem. Un dernier mot, M^r le Président. Je souhaite que M^r Maertens, tenant compte des quelques remarques qui lui ont été faites, consente à donner à la relation de ses trouvailles, une forme qui permette l'impression de son mémoire. Dans le but de faciliter la réalisation de ce souhait, et afin d'éviter tout froissement entre l'auteur et les commissaires chargés d'examiner son manuscrit remanié, je prie le Bureau de vouloir me remplacer par un autre commissaire.

M^r le Président. Le Bureau examinera cette proposition.

III.

Propos de critique historique sur le règne de Thierry d'Alsace.

- a. Regestes de Thierry d'Alsace.
- b. Guillaume d'Ypres et Thierry d'Alsace.
- c. Le séjour de saint Bernard de Clairvaux en Flandre.

M^r **L. Willems** communique une série de notes sur les Regestes de Thierry d'Alsace (voir *Annales*, t. IV, p. 207). Il s'occupe ensuite des rapports de Thierry d'Alsace avec son cousin germain Guillaume d'Ypres, véritable condottiere du XII^e siècle, ainsi que du séjour de saint Bernard de Clairvaux en Flandre.

Ce travail est destiné aux *Annales*. — Commissaires : MM. H. Pirenne et V. vander Haeghen.

IV.

Une vue de Bruges dans une miniature du manuscrit de Froissart de Breslau.

M^r **A. Heins** communique à l'assemblée un article de M^r Salomon Reinach concernant une miniature du célèbre manuscrit de Froissart de Breslau, reproduit dans le premier volume de la Gazette des Beaux-Arts de 1905.

Cette miniature, que M^r Heins fait projeter sur l'écran, semble devoir intéresser particulièrement les Gantois, puisqu'elle représente un épisode de leur histoire que M^r Reinach intitule : « Défaite des Gantois devant Bruges en 1382 ».

Le peintre serait Philippe de Mazerolles. M^r Reinach indique cette attribution comme quasi-certaine et les autres éléments d'identification de ces volumes, écrits par David Aubert, permettent de les faire remonter au milieu du XV^e siècle. Ils auraient été confectionnés pour le grand bâtard de Bourgogne, amateur passionné de beaux livres, comme l'était son père Philippe le Bon et tous ceux de cette lignée.

L'intérêt de la miniature du manuscrit de Breslau réside surtout dans la vue de ville, qui est une silhouette de Bruges prise aux abords de la Porte de Gand et des remparts. A l'avant-plan, un combat curieux et animé entre les Gantois et les Brugeois. Les premiers amènent avec eux des canons à trois bouches, en somme des ribaudequins associés sur un seul affût.

La vue est pittoresque. Le tracé de l'enceinte s'étend jusqu'à la porte de la Bouverie, en passant par celle de Ste-Catherine. Les tours des églises sont reconnaissables. On voit clairement Saint-Sauveur, Sainte-Walburge, Notre-Dame et d'autres encore. Dominant le tout et exagérée intentionnellement, se dresse la tour des Halles que M^r Reinach place près de l'Hôtel-de-Ville. Il confond avec un monument visible par dessus les courtines de l'enceinte, et qui n'est autre que la Waterhalle sur la Grand'place; cette halle n'existe plus. On remarque encore la maison aux sept tours, le clocher roman de Saint-Donatien. Une tour manque, celle de Saint-Jacques. Il était assez facile de déterminer les monuments reproduits sur cette miniature en comparant celle-ci au beau plan panoramique de Bruges de 1560 par Marc Gheeraerts.

C'est ce que M^r Heins démontre à l'assemblée. Il termine sa communication en ajoutant que cette peinture et les autres miniatures du manuscrit de Breslau se rapportent à des événements datant de la fin du XIV^e siècle; la plupart d'entr'eux se passent en Flandre.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Zitting der gewone leden van Woensdag 5 December 1906. Réunion des membres effectifs du mercredi 5 décembre 1906.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir, sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. ch^{ne} Vanden Gheyn, président; G. Hulin, vice-président; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; E. Coppieters Stochove, A. Heins et A. van Werveke, conseillers; et MM. V. Fris, H. Pirenne, V. Willem et L. Willems.

M^r J. Casier s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Election de membres effectifs.

M^r Gustave Willemsen, président du Cercle archéologique du pays de Waes, à Saint-Nicolas, est élu membre effectif en remplacement de M^r le comte Oswald de Kerchove de Denterghem, décédé. MM. Hubert Coppieters Stochove, archiviste-adjoint de l'Etat, et Hippolyte Le Roy, artiste-sculpteur et peintre, à Gand, sont élus membres effectifs aux deux sièges restés vacants jusqu'à présent.

Election d'un secrétaire.

M^r le Président annonce que M^r Albert Dutry a donné sa démission de secrétaire de la Société. Il propose de lui adresser des remerciements pour son dévouement. *Adopté.*

En remplacement de M^r Dutry, M^r Alphonse Roersch, chargé de cours à l'Université, est nommé secrétaire.

Publications de la Société.

Un échange de vues a lieu au sujet de la proposition de M^r Pirenne de nommer un éditeur de la Société. L'idée est admise en principe, et le bureau est chargé d'en étudier la réalisation.

M^r Raeymaekers est nommé commissaire pour l'examen du travail de M^r Maertens destiné aux Annales, en remplacement de M^r Willem.

La séance est levée 9 h. 50.

Assemblée générale du mercredi 12 décembre 1906.
Algemeene vergadering van Woensdag 12 December 1906.

Dagorde. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. Compte-rendu analytique des ouvrages offerts à la Société (A. DIEGERICK).
 - III. Les grands-baillis de Gand (V. FRIS).
 - IV. Les collaborateurs de Joachim Patenier, à propos d'un tableau appartenant au prince de Salm-Salm (L. MAETERLINCK):
 - V. Notes sur l'imprimeur gantois Robert de Keyser, et sa sœur Clara, miniaturiste (V. VANDER HAEGHEN).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. Ch^{re} Vanden Gheyn, président; V. vander Haeghen et G. Hulin, vice-présidents; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; H. Coppieters Stochove, E. Coryn, A. De Bruycker, E. De Munter, J. Dutry-van Loo, P. Fraeys, V. Fris, P. Hyde, H. Le Roy, Lieievrouw-Coopman, L. Maeterlinck, G. Phlipppo, R. vander Mensbrugge, G. Willemsen.

Se font excuser : MM. J. Casier, A. Diegerick, R. Schoorm in.

Communications.

M^r le Président. Vous aurez appris par le Bulletin (voir p. 379) que M^r A. Dutry, pour cause de surcroît d'occupations, a donné sa démission de secrétaire. L'assemblée des membres effectifs a nommé à ces fonctions M^r le professeur Roersch, qui a bien voulu les accepter.

Trois nouveaux membres effectifs ont été élus. Ce sont : MM. H. Coppieters Stochove, Hippolyté Le Roy et G. Willemsen.

M^r G. Willemsen. Je suis très sensible à l'honneur qu'on m'a fait en me nommant membre effectif, et je m'efforcerai de prendre la part la plus active possible, aux travaux de la Société.

M^r H. Le Roy. Je tiens à remercier également les membres effectifs de leur vote, et je ne puis que les assurer de mon concours le plus dévoué.

M^r le Président. Ainsi qu'il avait été décidé, nous avons assisté, M^r Pirenne et moi, aux fêtes du cinquantenaire du Cercle archéologique de Mons, et du jubilé de son président, M^r L. Devillers. En séance publique, M^r Pirenne a félicité le jubilaire auquel j'ai remis, au nom de notre Société, une lettre dans laquelle nous déclarions prendre part, et au jubilé du Cercle et à celui de son sympathique président. J'ajouterai que l'accueil le plus chaleureux nous a été fait.

Eglise de Laethem-Sainte-Marie.

M^r R. Vander Mensbrughe. Messieurs, vous avez peut-être remarqué dans les journaux qu'on allait procéder à l'agrandissement de l'église de Laethem-Sainte-Marie.

C'est une remarquable petite église, datant du XIII^e siècle et construite en forme de croix, particularité que l'on rencontre de moins en moins dans nos campagnes.

Il serait vraiment regrettable de voir effectuer l'agrandissement projeté par les bas-côtés, car le bâtiment perdrait ainsi entièrement son cachet spécial.

M^r le Président. Je ne suis pas au courant du projet, mais il est à craindre qu'il sera exécuté tel qu'il a été décidé. Quand une église devient trop petite, on l'agrandit, ainsi que cela a été fait de tout temps, par les bas-côtés.

Nous ne pouvons, évidemment, que regretter pareille mesure, mais les protestations que nous ferions seraient inutiles.

M^r R. Vander Mensbrugge. On éviterait cependant la destruction des bas-côtés en allongeant l'église dans le sens de la nef.

M^r G. Willemsen. C'est le moyen qui a été préconisé pour l'église de Nieuwenhove.

M^r A. Heins. Je m'associe aux paroles de M^r Vander Mensbrugge. Cette église possède, en effet, un cachet remarquable et il serait très désirable que l'allongement se fit plutôt du côté de la façade qui n'offre aucun intérêt.

M^r le Président. Le procès-verbal de la séance fera mention de la motion de M^r Vander Mensbrugge.

Une signature de Jean van Eyck?

M^r A. Heins. Un membre de notre Société, trop tôt disparu, mon excellent camarade Henri de Marez, fit cet été, peu de temps avant sa mort, un voyage d'études en Allemagne. A son retour, il m'entretint de ses recherches sur les œuvres flamandes du musée de Berlin, et me fit part d'une observation intéressante qui, selon lui, n'avait pas été faite antérieurement. Scrutant tous les détails des panneaux des Van Eyck qui se trouvent dans ce musée, il a remarqué que dans le pavement du sujet représentant des anges musiciens (celui sur lequel se trouve une figure assise devant un orgue), il avait observé que quelques carreaux émaillés portaient une sorte de signature, qu'il me montra.

En effet, les signes qui se voient sur ces carreaux ressemblent étrangement à une inscription qui paraît pouvoir être transcrite sous cette forme : **V EYCK.**

En me faisant part de cette découverte, M^r de Marez me demanda si je connaissais un travail quelconque où le fait eût été signalé. Je n'en avais jamais vu la moindre mention, et je me réservais d'en parler à quelques-uns de nos érudits quand survint le décès inopiné de mon ami

Resté en possession de la copie qu'il fit à Berlin de cette inscription et dépositaire de sa trouvaille, si, bien entendu, c'en est une, je me suis adressé récemment à M^r H. Hymans, notre éminent écrivain d'art, et à M^r Georges Hulin, dont vous connaissez la haute compétence en ces matières.

M^r Hymans me promit d'examiner cette question et de revoir ses notes. Quant à M^r Hulin, il me répondit qu'à sa connaissance, ce détail n'avait pas été signalé jusqu'ici.

En examinant la grande reproduction photographique que vient de publier une maison allemande, et dont notre université possède un exemplaire, on peut lire, sans la moindre peine, l'inscription que je viens de signaler. Elle figure sur une bande-rolle, dans un double cercle, et est répétée plusieurs fois dans le pavement du volet, sur de petites dalles carrées. Les deux spécimens les plus clairs se trouvent au bas du cadre de la scène, à gauche, et à la pointe de la robe qui se termine par une bande d'hermine. Trois autres, moins distincts ou incomplets, se trouvent sous la robe, entre les pieds du banc ou siège pliant, et vers le fond de la scène.

Le pavement historié du panneau comprend encore d'autres motifs : des carreaux portent le monogramme I H S; d'autres, l'agneau de saint Jean avec son drapelet; d'autres encore, une croix ornementée. Un carreau unique porte l'inscription : **ACTA**.

Voici un dessin du carreau avec les lettres **V E N C** :



Faut-il lire Y ou J, comme première lettre? Ce serait alors comme le prénom de Jean. Les autres lettres sont claires et nettes.

M^r H. de Marez eut l'impression qu'il se trouvait en présence d'une signature. Ce qui paraît confirmer cette hypothèse, c'est que les lettres en question sont marquées sur une banderole. C'est là une forme assez usitée de ces mentions autographes des anciens artistes.

En étudiant le panneau des anges chanteurs, qui fait pendant à celui des musiciens, j'y ai remarqué également un pavement composé de petits carreaux, où j'ai retrouvé les inscriptions **ACTA**, **IBS**, **MU**, et l'agneau de saint Jean (1).

La communication que j'ai l'honneur de vous faire me paraît venir à son heure, au moment où l'on cherche à découvrir toutes les traces authentiques de la vie et du beau labeur de nos grands primitifs flamands, et surtout de ces Van Eyck au sujet desquels notre Société entreprend la publication d'une bibliographie et d'un recueil de documents.

Vous l'avez vu, Messieurs, je n'ose pas dire que la remarque faite à Berlin par notre regretté confrère est restée, jusqu'ici, complètement inconnue. Des écrivains allemands, des critiques berlinois entre autres, tels M^r Friedländer, ont pu, très naturellement l'avoir faite déjà, mais j'ignore s'ils ont publié quoi que ce soit à cet égard. J'ai cru que ce que je savais à ce propos devait être dit ici, afin d'attirer l'attention de nos chercheurs sur ce point. Il aurait été regrettable que la trouvaille de M^r H. de Marez, si c'en est une, fût perdue à jamais.

II.

Compte-rendu analytique des ouvrages offerts à la Société.

M^r le **Président**. M^r Diegerick étant empêché d'assister à la séance à la suite d'une indisposition, force nous est de remettre sa communication à une date ultérieure.

(1) Voir Fiérens-Gevaert, *la Renaissance septentrionale*, p. 197.

Je saisis cette occasion, Messieurs, pour rappeler notre Bibliothèque à votre charité.

Nous serons très reconnaissants envers les membres qui voudront bien nous faire hommage de leurs travaux.

III.

Les Baillis de Gand.

M^r V. Fris.

I. LES GRANDS-BAILLIS. Des listes des grands-baillis de Gand ont été dressées par Antoine Sanders (1624), Philippe de l'Espinoy (1631) et Fr. De Potter (1883). Mais ces listes sont erronées et fort incomplètes, et leurs auteurs ne font guère connaître les sources de leurs informations.

Or, comme certains documents du Moyen-Age concernant la ville de Gand ne sont point datés, mais mentionnent seulement le nom du bailli alors en fonctions, il peut être important de connaître la date de l'entrée en charge de ce fonctionnaire comtal, ou de savoir son nom de famille et son prénom.

C'est ce qui nous a décidé à rédiger une nouvelle liste, aussi complète que possible, d'après des documents authentiques et avec l'indication de nos sources.

*
* *

En 1624, Antoine Sanders fit paraître son *Gandavum sive Gandavensium rerum libri sex* (Antverpiæ, Guill. à Tongris), qui eut une nouvelle édition trois ans après (Bruxelles, J. Pepermans, 1627), et qu'il reproduisit dans la *Flandria Illustrata* en 1641. Dans cet ouvrage, il donna, entre autres, une liste des grands-baillis de 1070 à 1618 (*Gandavum*, 1624, p. 55-59; *Gandavum*, 1627, p. 58-64); l'éditeur de la dernière édition de la *Flandria Illustrata* (Hagæ Comitum, 1735, in-fol.), t. I, p. 149-151, ajouta à la liste de Sanderus, les noms des baillis de 1632 à 1722.

On voit fort bien que Sanderus a travaillé, en partie d'après des listes plus anciennes et en partie d'après des documents

d'archives. Sanderus semble avoir consulté les archives de St-Pierre, de St-Bavon, de Tronchiennes, peut-être même les derniers comptes du bailliage gantois.

L'auteur a retrouvé peu de noms antérieurs au XIV^e siècle; pour le XV^e, il faudra même en retrancher un, celui de Corneille van den Eechoute, à l'année 1413, car il ne fut que sous-bailli.

MAGNI PRÆTORES.

1070. Summus Prætor Gandavi fuit *Philippus de Baensi*, qui è Gallia redux, quo profectus erat, ad Gandavensium Privilegia tabulis regiis inserenda, in Sylva Nanceana a prædonibus cum Gerulfo Bette Consule interfectus est. In Ecclesia primaria Audomaropoli sepultus, M.LXXII. sub Balduino Flandriæ et Hannoniæ Comite decimo septimo. Ita quidam, quorum meo judicio error in duo, vel tria sæcula impingit, vel ob eam causam, quod Gerulfus ille in fastis Consularibus Consul ad annum 1360 notetur, ut cætera taceam.

1218. *Andreas*, cujus cognomen hactenus inveniri non potuit.

1232. Prætor quidam nomine *Barnerus*.

1239. *Ivo* Balliyus Gandavensis donavit quædam Trunchiniensibus.

1252. D. *Michaël de Lombeke* miles.

1268. *Ægidius van Machelen* per comitem Guidonem constitutus.

1281. *Philippus dominus de Kienville*, alias Hondeghem, Eques.

1316. *Richardus Schandert* Eques; Ad dirimendam controversiam quandam inter civitatem, et monasterium Si. Bavonis, statuit Ludovicus Nivernensis 1322 ut qui summus Gandavensium Prætor esset, idem quoque foret Prætor Audenburgicus, Wasia et Quatuor Ambachtorum; quod per alios quoque Comites ante statutum erat.

1348. *Balduinus van Laerne*.

1354. *Oliverius van den Hove*.

1378. *Rogerus van Aultrive*.

1383. *Philippus Vilain* Eques.

1384. *Jacobus Scuetelaere* origine Brugensis.

1387. *Oliverius Destainbruges*.

1389. *Dankardus van Ogierlande* Scabinus Franconatium nonâ Maii evehitur in Prætorem.

. . . *Joannes de Latre* circa hæc tempora a quibusdam memoratur. Fuerat ante Scultetus Brugensis, fors idem cum sequente.

1411. *Joannes van den Kerckhove*.

1413. *Cornelius van den Eechoute*. Eques matrimonio junctus fuit filiæ naturali Ludovici Comititis.

1416. *Franciscus van Haveskerke*, Prætor Cortracensis.

1419. *Joannes Camphyn*.

1421. *Ludovicus Salart* origine Gandavensis, Cubicularius Ludovici Comitis, Watergravius Flandriæ et Stagorum Praefectus.
1422. *Walterus de Mersian* D. de Lorimier : Civis erat Yprensis.
1431. *Gerardus van Commene*, F. Colardi D. de Watine, etc. ab aliis ipse Colardus ponitur D. de Ruverschuere, fuit et supremus Flandriæ Praetor.
1435. *Joannes D. de Moerbeke*.
1437. *Joannes van der Zype* D. de Wasières Petri filius, qui primus Concilii Flandriæ Praeses fuit.
1444. *Balduinus de Vos* Eques, D. d'Axelles, Laerne, Somergem, Lovendeghem, Pollare, etc. fuit hic vir bello praestans.
1449. *Hector van Vuerhault*, origine Gandavensis, 28 junii. Eodem anno *Gerardus van Gistele* Eques D. de Bevere, et de Oesselghem.
1451. *Simon van Herbais*, Dominus de Merchove.
1453. *Arnoldus de Gouy*. Eques Dominus d'Auby, familia Insulensis, Praetor primum Duacensis, inde Consiliarius et oeconomus Ducis.
1454. *Jacobus van Hemsrode* Scutifer ex Castellania Aldenardensi Consiliarius Philippi Ducis.
- 1457, alii 1458. *Nicolaus Triest*, Eques Judoci filius. Idem Wasiae, et Quatuor Ambachtorum etc., vir fuit praestantis animi, a Consiliis et Cubiculis Philippo Bono Burgundionum Duci, Principi omnium Europæorum suo tempore Clarissimo.
1467. *Ludovicus van Schoorisse* D. de Nokeren et Bevere, Consiliarius et Cubicularius Ducis Burgundiæ. Ab eo constitutus Gandavi Praetor minor *Balduinus Quistebant*, ut hoc in officio vices suas gereret, dum ipse in exercitu Ducis esset: cepit id in Majo 1472 ac post hic Balduinus factus est Praetor Quatuor Ambachtorum anno 1476 ex commissione Mariæ filiae Caroli Audacis Burgundionum Ducis.
1476. *Joannes D. de Dadizele* Eques a Consiliis et Cubiculis Duci, a D. de Montigny Antwerpiae 1480 occisus.
1478. *Judocus van Belle* Eques de Zoetestede, Borre et Steenwerck, a Consiliis et Cubiculis Maximiliano et Mariæ Archiducibus Austriae etc., Marischaucus hæreditarius Flandriæ.
1481. *Jacobus de Gouy* Eques Dominus d'Auby, a Consiliis et Cubiculis, postea quoque oeconomus Archiducis Maximiliani et Capitaneus Castelli de Rupeimonde.
1483. *Georgius van Scoorisse*, Eques Dominus de Mulebeke, a Consiliis et Cubiculis Archiducibus Maximiliano et Philippo.
1485. *Jacobus van Gistele*, Eques Dominus van der Mote, a Consiliis et Cubiculis Archiducis.
1486. *Joannes van Cruninghen*, D. de Pamele, a Consiliis et Cubiculis Archiducis.
1487. *Carolus van Masseme*, Scutifer, a Consiliis et Cubiculis Archiducis Philippi.
1492. *Judocus van Gistele*, D. de Moere, Maelstede, Axele, etc., a Consiliis et Cubiculis Regis Romanorum et Philippi ejus filii.

1493. *Carolus van Gistele*, Scutifer.

1501. *Jacobus van Castre*, Eques Dominus de Castre et Rumbek, a Consiliis et Cubiculis Archiducis. Fuit et supremus Flandriæ Prætor.

1509. *Franciscus de Jasse*, sive de Mastaing, scutifer, Dominus de Masseme.

1515. *Ludovicus a Flandria*, dominus de Praet, Woestyne, etc. Eques aurei Velleris et Cæsaris Caroli Cubicularius, Castellanus Slusensis, etc., vir fuit præstantissimus, Litterarum amans, ipse etiam litteratus et libris editis clarus.

1521. *Franciscus van der Gracht*, scutifer, Dominus van der Gracht.

1533. *Walterus van der Gracht*, scutifer, Dominus van der Gracht, Huele, Couchie, etc.; duxit Adrianam van der Gracht, unicam filiam Francisci van der Gracht, Domini de Leeuwerghem, Morsele, etc.

1535. *Franciscus van der Gracht*, Eques, Dominus de Scardauwe.

1555. *Adolphus a Burgundia*, Eques, Dominus de Wacquen, Catthem, Capelle, etc., Maris Belgici Vicepræfectus, vir præstantissimus, liberalis, magnificus, Litterarum ac omnium honestarum artium perquam amans; fuit Zelandiæ etiam Gubernator ac Primas nobilitatis ejus Insulæ; duxit Classem multarum navium in Hispaniam ut Præfectus; abavus fuit ei Antonius Magnus Burgundiæ nothus, qui legitimatus fuit a Cæsare et Pontifice: et hæres fuisset paternarum ditionum, si ante eum Carolus hac vitâ excessisset sine hærede; ita aliqui arbitrantur.

1571. *Ferdinandus de la Barre*, Eques, Dominus de Moscroen, etiam supremus Flandriæ Prætor, a Cubiculis, et Consiliis Philippo II. Regi Catholico.

1591. *Jacobus de Langlée*, Eques, Baro de Pecques et Heyne, supremus Flandriæ prætor.

1617. *Jacobus de Bossu*, alias *Hennin*, Eques, Baro d'Auchy, Joannis Equitis aurei velleris et Comitis de Bossu cognomento Magni filius.

1618. *Carolus a Burgundia*, Eques ordinis Si. Jacobi, Baro de Wacquen, etc., vir heroica plane indole præditus, ac præclaris admodum animi corporisque dotibus a natura instructus; huic ad superos 1632. evocato successit:

1632. *Gulielmus Bett*, Marchio de Lede, Dominus Peronæ, Heros etiam eximie ornatus, et de Republica ac militia Belgarum meritissimus, ob nuperam præsertim Trajecti ad Mosam obsidionem fortissime toleratam; post Gulielmum ea nunc fruitur dignitate:

1636. *Albertus de Guernoval*, Baro de Eekelsbeke, nominatus magnus Prætor litteris patentibus datis 4 Aprilis (1).

1653. *Nicolaus-Ignatius de Beer*, Dominus de Meulebeke, succedit præcedenti litteris datis 2 Septembris.

1660. *Joannes-Baptista della Faille*, per litteras exaratas 17 Novembris.

(1) Les noms qui suivent ont été ajoutés par l'éditeur de la 3^e édition de la *Flandria Illustrata* de Sanderus.

1684. *Maximilianus-Nicolaus della Faille*, dimisso per præcedentem officio, successit 11 Aprilis.

1691. *Ferdinandus della Faille*, constitutus 21 Martii.

1707. *Jacobus-Josephus della Faille*, successit 27 Martii; et loco ipsius ad id munus obeundum suffectus est *Maximilianus Rym*, Eques, Dominus de Rommelare.

1710. *Philippus-Franciscus Sersanders*, nominatus magnus Prætor Gandavensis 20 Octobris.

1721. *Carolus-Josephus Sersanders*, ad magni Prætoris officio fungendum constitutus 16 Octobris.

1722. *Hubertus-Franciscus Sersanders*, 27 Junii.

*
* *

En 1631, un échevin de Gand, Philippe de L'Espinoy fit paraître à Douai ses *Recherches des Antiquitez et Noblesse de Flandre*, compilation de nature plutôt généalogique et héraldique qu'historique. Au t. I, p. 162-188, le compilateur nous a fourni une liste de grands-baillis de Gand, composée, jusqu'à l'année 1384, en partie d'après Sanderus, en partie d'après des chartes et documents dont il cite ordinairement la provenance; depuis 1385 jusqu'à son épêque, Ph. de L'Espinoy semble avoir consulté les Comptes des baillis de Gand. Sa liste est bien supérieure à celle de son devancier; il y ajouta quelques noms nouveaux, tels ceux de Guillaume (1244), Simon Lauwaert (1285), Thierry d'Enghien (1290), Thierry de Brederode (1293), Gilbert le Mol (1299), Geeraert de Bosch (1349), Laureyns van den Voorde (1368), Woulter d'Antoing (vers 1370) et Denys de Moerbeke (1488). Seulement, il supprima à tort, sous l'année le nom d'Ivon, mais laissa de côté avec raison à l'année 1413 celui de Corneille van den Eeckhoute.

Philippe de L'Espinoy sut éviter quelques erreurs que son prédécesseur avait commises aux années 1451 à 1458. En outre, il a accompagné le nom de chaque bailli de notes biographiques et généalogiques, que nous nous dispenserons de reproduire à cause des nombreuses méprises de l'auteur.

Voici sa liste :

1071. Le premier qu'on dit avoir deservy cest honorable office, ce fut un vaillant chevalier nommé Messire Philippe de Baenst, lequel on dit avoir esté tué au bois de Nancy en l'an mille septante et un, ou la environ, mais je n'en ay jamais veu aucuns tiltres.

19 Novembre 1215. André.... Acte de Jeanne de Constantinople au cloître de Saint-Bavon à Gand.

1232. Bernère.... Lettre de Rase de Gavre, grand veneur de Flandre.

Mars 1244. Guillaume.... Acte de donation de Gilles de Trazegnies pour l'abbaye de Beaupré-lez-Grammont.

11 Avril 1253. Michel de Lombeke. Acte de Saint-Bavon à Gand.

1268. Gilles de Machlines, chevalier. Acte d'arbitrage au nom de Gui de Dampierre entre le Pays de Waes et le couvent de Nonnenbossche.

1281. Philippe, Seigneur de Quienville, chevalier.

16 Septembre 1285. Simon Lauwaert. Acte de Gui de Dampierre, qui le commet à une certaine enquête.

1290. Thierry d'Alenghien ou d'Enghien. Actes aux archives de Flandres.

1293. Thierry de Brederode. Acte d'enquête sur ses malversations aux archives de Flandres.

1299. Gilbert le Mol. Acte de l'échange de la Châtellenie de Gand avec le château de Saaftinghé, entre Hugues de Sotteghem et Robert de Béthune.

30 Novembre 1316. Richard Schandaert. Acte d'arbitrage au nom de Robert de Béthune entre les Gantois et ceux de Saint-Bavon.

1348. Baudouin van Laerne, Rewaert de la ville de Gand. Mais je doute qu'il a plustost commandé comme Capitaine de ladite ville, que de Bailly. Acte des Registres de la Keure 1348, fol. XIJ.

12 Décembre 1349. Geeraert de Bosch. Acte de Louis de Maele lui ordonnant d'annoter certains biens appartenant à Geeraert Verhasselt.

1354. Messire Olivier van den Hove.

1368. Laureyns van den Voorde. Acte de Louis de Maele lui ordonnant de recevoir la déshéritance de Messire Rogier de la Woestine et d'adhérer ces biens et tonlieux à Gossuin de Wilde, receveur de Flandre.

. . . . Woulter d'Antcing, chevalier.

1378. Roger d'Oultre, chevalier.

1384. Jacques de Schotelaere.

23 Décembre 1385 (1). Philippe de Gand, dit Vilain.

6 Mai 1387. Olivier de Stambruges.

8 Décembre 1389 — 10 Novembre 1411. Danckaert d'Ogierlande. Créé conseiller du Conseil en Flandre, par lettres du 10 Novembre 1411.

11 Novembre 1411-1414. Jean de Latre, dit van den Kerckhove.

25 Mars 1416—Novembre 1419. François de Haveskerke, mort durant son office.

25 Novembre 1419. Jean Camphin, conseiller du Duc.

11 Janvier 1421. Louis Salaert, échanson du comte de Nevers, comte des eaux et maître des moures de Flandre.

30 Janvier 1422. Gaultier Merseaen, seigneur de Lorimer à Wervicq.

5 Juillet 1431. Colaert de Comincs, chevalier, fils de Colaert, seigneur de Ruscheure et Watene; souverain bailli de Flandre en 1435.

(1) A partir de 1385, les dates indiquées sont celles de l'entrée en fonctions des baillis.

1435. Messire Jean de Saint-Omer, seigneur de Morbecque.

1^r Juin 1437. Messire Jean de le Zype, seigneur de Waesières, mort le 13 Novembre 1449.

4 Septembre 1444 — 28 Juin 1449. Messire Baudouin de Vos, chevalier, seigneur de Pollaere.

28 Juin 1449. Hector de Veurhaute.

6 Mars 1450 — Décembre 1451. Gérard de Ghistelles, chevalier, seigneur de Beveren et d'Oesselghem.

1451. Simon de Harbais, chevalier, seigneur de Morchove.

6 Août 1453. Jacques de Hemsrode, écuyer, par provision.

11 Décembre 1453. Arnould de Gouy, chevalier, seigneur d'Auby.

21 Mars 1459. Nicolas Triest.

Juillet 1467. Louis d'Escornais, chevalier, seigneur de Nokere et de Beveren, remplacé durant son absence par le sous-bailli Baudouin Quistebaut, écuyer.

28 Février 1476. Jean de Dadizelle, chevalier, assassiné à Anvers le 20 Octobre 1478.

1478. Josse de Bailleul, chevalier, seigneur de Douxlieu et de Steenkercke.

1481-1483. Jacques de Gouy, chevalier, seigneur d'Auby.

10 Octobre 1483. George d'Escornais, chevalier, seigneur de Meulebeke.

22 Juillet 1483. Jacques de Guistelles, seigneur de la Mote, mort en Février 1486.

5 Mai 1486. Jean de Cruninghe, chevalier, seigneur de Pamele.

1487. Charles de Masmines.

1493 (1). Denys de Morbeke, écuyer; il se déchargea de sa fonction sur le sous-bailli Josse Braem.

12 Août 1492. Josse de Guistelles, chevalier, seigneur de le Moure et de Maelstede.

1^r Septembre 1494. Charles de Guistelles, escuyer.

27 Septembre 1501 — 20 Avril 1509. Jacques de Thienes, chevalier, seigneur de Caestre et Rumbekke. Il s'en déporta au profit du seigneur de Masmines; il mourut en 1529.

21 Avril 1509-1516. François de Mastaing, seigneur de Masmines, baron de Heyne.

20 Avril 1516. Louis de Flandre, chevalier, seigneur de Praet et de la Woestine.

20 Janvier 1521. François des Fosses, chevalier, seigneur de Leeuwerghem, Morselle, etc.

20 Mai 1535. François des Fosses, chevalier, seigneur de Schardau.

22 Mai 1555. Adolphe de Bourgoigne, chevalier, seigneur de Wacquene, Catthem, La Chapelle, etc. Il mourut le 22 Mai 1568.

14 Mai 1571. Ferdinand de la Barre, chevalier, seigneur de Mouscron, grand bailli par provision; fut souverain bailli de Flandre.

(1) Erreur d'impression pour 1488?

22 Mars 1591. Jacques de Langlée, chevalier, seigneur de Pesques, Pumbeke, etc.; fut souverain bailli de Flandre.

1617. Jacques de Henin, dit de Bossud, chevalier, baron d'Aussy.

1618. Charles de Bourgoigne, chevalier de Saint-Jacques, comte et baron de Wacquene.

* * *

Fr. De Potter, dans *Gent van den vroegsten tijd tot heden*, t. I, p. 595-596, a reproduit la liste de Sanderus, mais n'a pas cru devoir reproduire les annotations de son devancier; il a simplement copié les noms fournis par la *Flandria Illustrata*, tout en y ajoutant pour la période médiévale onze noms nouveaux de baillis; puis, pour l'époque moderne, les quatre derniers baillis de 1737 à 1794. Par la suppression des remarques de Sanderus, loin de fournir une liste plus « exacte », comme il le prétend (1), Fr. De Potter a tout simplement induit le lecteur en erreur à plusieurs reprises (2).

Voici les noms intercalés par Fr. De Potter dans la liste de Sanderus :

- 1221. Gautier de Foriest.
- 1253. Renier van Clemskerke.
- 1270. Walter Rynvisch.
- 1273. Clais.....
- 127*. Jan van Machelen.
- 1282. Simon Lauwaert.
- 1291. Weynin Scullaerd.
- 1312. Gillis van den Hove.
- 131*. Boudewijn van Hessebruech.
- 137*. Jan Scaec.
- 1490. Denijs van Moerbeke.

Ainsi donc, malgré les prudentes observations de Sanderus au sujet du nom du premier bailli de Gand, malgré son hypothèse très fondée que Philippe de Baenst et Geerolf Bette appar-

(1) *Gent*, t. I, p. 329, n. 1.

(2) De plus, à l'année 1231, Fr. De Potter écrit *Barnage*, et non *Barnerus*; assigne à Roger d'Auterive la date 1376, au lieu de 1378; et ne fait pas remarquer, comme Sanderus, que Jean de l'Atre et Jean van den Kerchove sont probablement le même personnage.

tiennent non à l'année 1070, mais à l'an 1360 (1), Fr. De Potter admet sans sourciller qu'il y a eu des baillis à Gand depuis le XI^e siècle.

Observons tout d'abord que De Potter aurait pu savoir que les De Baenst, originaire du Franc de Bruges, sont une famille de robe passablement récente, comme le prouve l'étude de Gaillard, *Bruges et le Franc* (Bruges, 1857), p. 22-40.

Ensuite, il est connu que l'institution des baillis date du temps de Philippe d'Alsace et de Philippe-Auguste; M^r H. Pirenne, dans son *Histoire de Belgique*, t. I², p. 295, n., cite à l'année 1169 un *Gérardus vice-comes* comme un des premiers baillis connus; et le premier bailli de Gand ne peut être antérieur à cette date.

De plus, Fr. De Potter aurait du préférer, pour la constitution de sa liste, les données plus exactes de Ph. de L'Espinoï à celles plus fantaisistes de Sanderus, puisque ce dernier n'a guère recouru aux pièces originales.

Une des causes des nombreuses erreurs de la liste de Fr. De Potter, c'est sa confusion continuelle des grands-baillis et des sous-baillis; ainsi à la page 597, il a rangé parmi les sous-baillis, les grands-baillis Jacob van der Hasselt, Nicolas van den Beelke, Jean van der Elst, Jean Scake, Rogier d'Oustryve, Jean Camplin, Gautier Mersiaen et Josse van Belle.

Nous avons déjà montré ailleurs, à maintes reprises et pour un ordre de faits absolument différent, le peu d'emploi que De Potter faisait des ouvrages modernes et le nombre de mauvais tours que ce procédé anti-scientifique lui avait joué. Ici encore Fr. De Potter aurait pu éviter les graves erreurs de L'Espinoï et de Sanderus, en recourant aux ouvrages imprimés.

Dès 1837, le professeur P. Lenz, dans son article *Recherches sur l'état moral de la Flandre au XIV^e siècle*, dans les *Nouvelles Archives historiques* de Gand, t. I, p. 110-113, avait donné une liste authentique des baillis de Gand de 1351 à 1380, d'après leurs comptes déposés aux Archives Générales du Royaume.

En 1845, l'archiviste Gachard, dans son *Inventaire des*

(1) Le *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 82, confirme l'assertion de Sanderus que Geerolf Bette fut pro-échevin de la Keure en 1360.

Archives des Chambres des comptes, t. II, p. 382-386, en faisant le dépouillement de tous les comptes des hauts-baillis de Gand déposés aux Archives Générales, avait formé la liste de ces fonctionnaires de 1385 à 1788.

Et ces deux sources précieuses, parues quarante ans avant sa Description historique de Gand, Fr. De Potter les avait ignorées!

* * *

Nous avons essayé à notre tour de dresser une liste des grands-baillis gantois, mais uniquement d'après les documents authentiques et en indiquant soigneusement les sources de notre information. Notre récolte a été plus abondante que celle de nos prédécesseurs. Mais pourtant nous n'avons pu retrouver plusieurs des baillis indiqués par Ph. de L'Espinoy et Fr. De Potter.

Le premier de ces auteurs cite à l'année 1244, un Guillaume, bailli de Gand, d'après un acte de confirmation d'une vente de biens de Gilles de Trazegnies à l'abbaye de Beaupré à Grimmingen en mars 1244, acte que nous croyons inédit; puis, à l'année 1281, Philippe seigneur de Quiéville ou Hondegghem; enfin, sous l'an 1290, Thierry d'Alerghien ou d'Anghien (*Recherches*, p. 163-165).

Fr. De Potter, *Gent*, p. 595, cite également Philippe de Kienville; et sous l'année 1221, Gautier de Foriest, à l'année 1312, Gillis van den Hove, et à l'année 131?, Boudewijn van Hessebruech, tous noms que nous n'avons pas rencontrés au cours de nos recherches. Quant au Baudouin van Laerne que Fr. De Potter range parmi les baillis à l'année 1348, il fut *rewaert et beleeder* de la ville durant quelques semaines seulement de la susdite année, comme le dit expressément Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 166, et comme le prouvent les *Rekeningen der stad Gent, tijdvak Philips van Artevelde* (édit. J. Vuylsteke), passim.

Notre liste est loin d'être complète, bien que nous ayons dépouillé un grand nombre de cartulaires, inventaires, recueils de documents, comptes communaux, etc. Nous pouvons affirmer que c'est le hasard seul qui fera connaître des noms nouveaux de baillis gantois.

Jusqu'à l'année 1375, les dates indiquées en marge sont celles

des actes dans lesquels se rencontre le nom du bailli alors en fonctions; quelquefois la date est unique, lorsque nous ne connaissons le fonctionnaire comtal que par un seul document; parfois, nous donnons deux dates extrêmes, celle de la pièce la plus ancienne et celle de l'acte le plus récent où le nom du bailli se trouve mentionné.

Pourtant, pour les années 1291, 1304 à 1308, 1336, 1351, 1364, 1367, 1372 à 1375, nous avons pu emprunter les dates précises de la durée des fonctions des baillis aux *Comptes en rouleaux* de ces fonctionnaires, inventoriés dans l'*Inventaire manuscrit de la 2^e section, n^o 267 des Archives générales du Royaume à Bruxelles*.

A partir de l'année 1375, les dates mentionnées sont exclusivement celles des *Comptes en cahiers* des baillis déposés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, et inventoriés par Gachard, *Inventaire des Archives des chambres des Comptes*, t. II, p. 382-386. Nous avons soigneusement contrôlé ces dates au dépôt sur les pièces mêmes; de plus, nous avons parfois corrigé la date de l'entrée en fonctions du bailli d'après les lettres de nomination de ce fonctionnaire.

I. LISTE DES GRANDS-BAILLIS DE GAND.

Cca. 1169. GÉRARD, lieutenant du comte (1).

19 Novembre 1215. ANDRÉ (2).

1218. GÉRARD DE SOTTEGHEM (3).

29 Novembre 1223. ANDRÉ (4).

Septembre 1227-19 Juin 1228. IVON D'ANCHEM (5).

(1) F. Van de Putte, *Annales Si. Petri Blandiniensis*, p. 149, et A. Fayen, *Liber Traditionum Si. Petri*, p. 189; H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. 12, p. 295, n. Deux baillis, Thimerus et Lennotus, sont mentionnés dans un acte daté de Gand en 1212 de Ferrand de Portugal, imprimé par Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, t. I, p. 207; seulement, il nous est impossible de dire lequel des deux est bailli de la ville de Gand.

(2) C. Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 92.

(3) Gheldolf, *Coutumes de Gand*, t. I, p. 398; Warnkenig-Gheldolf, *Histoire de Gand*, p. 255-260; Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 50, 169, 670 et *Mémoires sur les Lois*, t. II, p. 10.

(4) Mussely et Molitor, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Courtrai*, p. 56.

(5) J. de St. Genois, *Inventaire de Rupelmonde*, p. 11, n^o 26; Ch. Piot, *Cartulaire d'Eenhame*, p. 136.

- Février 1231. BERNÈGE (1).
27 Novembre 1234-30 Décembre 1235. EUSTACHE (*Stassin*) (2).
Mars 1244. GUILLAUME (3).
12 Avril 1252. RENIER DE CLEMSKERKE (lez-Ostende) (4).
16 Août 1252-16 Avril 1253. MICHEL VAN LEMBEKE (lez-Caprycke) (5).
Août 1261. GILLES DE MACHELEN (lez-Deynze) (6).
11 Novembre 1262. WALTER DE WILDE (7).
Février 1265. JEAN DE MACHELEN (8).
10 Février 1268. GILLES DE MACHELEN (9).
Cca 1270. GHERELINUS DE WASTINA (10).
Septembre 1270-Septembre 1272. WALTER REINFINS (11).

(1) A. Van Lokeren, *Chartes et Documents de St-Pierre*, t. I, p. 261, n° 507. Ph. de L'Espinoy cite un acte de Rase de Gavre d'après lequel Bernège aurait encore été en fonctions en 1232, *Recherches des Antiquitez*, p. 163.

(2) Mussely et Molitor, *Cartulaire de Notre-Dame de Courtrai*, p. 75 et 81; peut être le même qui fut bailli de Bruges en Janvier 1244, cf. J. de St. Genois, *Inventaire des Chartes de Rupelmonde*, p. 21, n° 59.

(3) Document concernant l'abbaye de Beaupré, dans Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 163.

(4) F. Van de Putte, *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 407.

(5) A. Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, 2^e partie, p. 165; C. Serure, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 270; cf. J. de St. Genois, *Inventaire des Chartes de Rupelmonde*, p. 63, n° 195.

(6) A. Van Lokeren, *Documents de St-Pierre*, t. I, p. 330, n° 727, p. 335, n° 752.

(7) De Potter, *Second cartulaire*, p. 16; Diericx, *Lois*, t. I, p. 26 et 40.

(8) J. J. de Smet, *Cartulaire de Cambron*, p. 439.

(9) Lettres de non-préjudice de Marguerite de Constantinople aux Gantois de ce qu'elle nomme G. de Machelen bailli de Gand, bien qu'il ait déjà été à plusieurs reprises bailli de cette ville, ce qui est contraire aux privilèges; Diericx, *Mémoires sur la ville*, t. I, p. 53; Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. II, p. 56, n° 33; Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire de Gand*, p. 293. D'après Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 208, G. de Machelen fut bailli de Termonde en 1277.

(10) Diericx, *Lois*, t. I, p. 26 et 40; Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. III, p. 64 et 66.

(11) J. J. de Smet, *Cartulaire de Cambron*, p. 459, 461; Diericx, *Mémoire sur les Lois*, t. I, p. 383, 384. Walter Reinfins fut bailli d'Alost de 1260 à 1268; Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. III, 2^e p., p. 163, et Fr. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen, Meirelbeke*, p. 34.

- 15 Juillet 1273. NICOLAS (*Clais*) (1).
1274 (?) WALTER DE BALDEGHEM, chevalier (2).
1276. THIERRY (3).
1281. PHILIPPE DE KIENVILLE (*van Hondeghe*) (4).
23 Avril 1282-14 Décembre 1282. SIMON LAUWAERT (5).
Carême 1283. REINFINS (6).
20 Avril 1287. JEAN LAUWAERT (7).
1290 (8). GUILLAUME DE BOENHEM (9).

(1) Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. II², p. 74; Fr. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten, arrondissement Gent*, t. IX, *St-Maartens-Laathem*, p. 19. Nicolas fut bailli d'Alost en 1272; Diericx, *Het Gends Charterboekje*, p. 112.

(2) Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. III², p. 75.

(3) V. Gailliard, *Inventaire des Chartes de Rupelmonde, supplément*, p. 148, n^o 955.

(4) D'après Philippe de L'Espinoy. *Recherches des Antiquitez*, p. 164.

(5) *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 631; A. Kluit, *Historia comitatus Zelandiæ*, t. II, p. 883; Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 231. Simon Lauwaert fut bailli de Bruges de 1286 à 1292, puis bailli de Gand de 1292 à 1294; Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire de Bruges*, p. 155, et V. Gailliard, *Inventaire des Chartes de Rupelmonde, supplément*, p. 149, n^o 959.

(6) Sans doute Walter Reinfins de 1271. Il fut bailli de Bruges en 1282; Diericx, *Mémoire sur les Lois*, t. I, p. 347; A. Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, 2^e partie, p. 44; cf. J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 108, n^o 352 et p. 113, n^o 367. Un Baudouin Reinfins fut bailli de Bruges en 1261; Ch. Piot, *Notice historique et généalogique sur la maison de Straten*, p. 134-135.

(7) Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 231; *Mémoire sur les Lois*, t. I, p. 348; J. Vuylsteke, *Cartulaire de Gand*, t. I, p. 7. Jean Lauwaert était frère de Simon précité; il fut bailli de Bergues St-Winnoc en Mars 1286, *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 636. D'après V. Gailliard, *Inventaire, supplément*, p. 75, n^o 584, Jean Lauwaert prêta de l'argent au Comte vers 1308.

(8) Nous ne savons quelle fut l'attitude des Baillis Comtaux vis-à-vis des *rewards* ou *sergeants* que Philippe le Bel envoya à Gand pour mettre les bourgeois sous sa protection; ce sont Honoré des Moustiers (23 Août 1289-20 Avril 1292), Laurent Coc (jusqu'au 16 Juillet 1291), Jean Pèlerin (16 Juillet 1291-5 Décembre 1292), Renaud de Survilers (16 Juin 1291-22 Janvier 1293). Voyez J. Vuylsteke, *Uitleggingen tot de Rekeningen*, p. 24-26; Diericx, *Mémoire sur les Lois*, t. II, p. 128; F. Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 114, n., p. 120, n. 5 et 6.

(9) A. Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, 2^e partie, p. 46; Diericx, *Mémoire sur les Lois*, t. II, p. 125, 144; Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire de Gand*, p. 114-115; Van Duyse, *Inventaire*, p. 48, n^o 141; voyez sur ce héros, V. Fris, *De slag bij Kortrijk*, p. 303, 366, 371.

14 Janvier 1291-27 Sept. 1291. WEININ STULLAERT (1).

5 Décembre 1292-19 Sept. 1294. SIMON LAUWAERT (2).

Avril 1297 (3). JEAN DE HAGHEMUTERE (4).

10 Juillet 1298-Mai 1299. GILLION, dit le Clerc (5).

(1) J. Vuylsteke, *Cartulaire*, p. 5 et 8; Van Duyse, *Inventaire des Chartes de Gand*, p. 48 et 55, nos 141 et 166; *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 379; J. J. de Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 483. — Sohier de Bailleul ne fut pas bailli de Gand en 1291, comme l'ont cru Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire de Gand*, p. 114, et Van Duyse, *Inventaire des Chartes*, p. 56, n° 168; cf. F. Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 121, n. 4, et J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 24, n. 2.

(2) Bailli de Gand en 1282, bailli de Bruges de 1286 à 1292; Leliaert, ce fut lui qui informa Philippe le Bel des négociations de Gui de Dampierre avec Edouard I d'Angleterre; Philippe le Bel le récompensa, ainsi que son frère Jean, de leur trahison en leur donnant des biens confisqués sur les Clauwaerts. F. Funck, *Philippe le Bel*, p. 120, n. 6, 125, 144, 306; *Istorie et Croniques de Flandres*, t. I, p. 239; J. de St. Genois, *Inventaire de Rupelmonde*, p. 195, n° 660; Van Duyse, *Inventaire de Gand*, p. 65, n° 202; V. Gailliard, *Inventaire, supplément*, p. 53, 103, 149, nos 437, 726, 959; Diericx, *Ville*, t. I, p. 173-174; J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 106; Ghe'dolf, *Coutumes de Gand*, t. I, p. 424.

(3) De nouveaux rewards ou sergeants du roi furent envoyés à Gand par Philippe le Bel, notamment Guillaume Martin de Trappes (1295-20 Janvier 1296) et Aubert de Hangest (12 Juin au 1 Juillet 1296). Voir J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 235, n° 798; Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandriæ*, t. I, p. 314; J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 25, pour le premier. Pour le second, Diericx, *Lois*, t. I, p. 392-393; F. Funck-Brentano, *Philippe le Bel*, p. 173-174, n. 4; J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 63, 79. — Chrétien de Snelleghem n'a jamais été bailli de Gand comme le eroit erronément F. Funck, *Philippe le Bel*, p. 172; cf. J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 65, n. 1.

(4) Le Clauwaert Jean de Hagemutere fut bailli d'Alost en 1295 et de Termonde en 1300; J. de St. Genois, *Inventaire*, n° 758; Diericx, *Lois*, t. I, p. 394; V. Gailliard, *Inventaire, supplément*, n° 89, 758, 877; Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandriæ*, t. I, p. 293; Lodewijk van Velthem, *Spiegel Historiaal*, p. 235.

(5) Homme de confiance de Gui de Dampierre et de Robert de Béthune. L. Gilliodts-van Severen, *Inventaire*, Introduction, p. 25, publie le 5^e compte de Gillion le Clerc, après le mi-mai 1299. Il fut bailli de Bruges en Novembre 1282, Van Duyse, *Inventaire*, p. 44, n° 128; de sorte que la conjecture de J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 102, n° 329, qu'il aurait été bailli de Gand en 1282, tombe. Peut-être fut-il bailli de Gand en 1295; voyez F. Funck-Brentano, *Philippe le Bel*, p. 134, n. 4. Cf. J. de St. Genois, p. 286, n° 986; V. Gailliard, *Inventaire, supplément*, p. 17 et 143, n° 87 et 928. Gilles le Clerc fut tué à Bruges par Jean Breydel en 1308; voyez *Annales Gandenses*, p. XIV, 96 et 138.

1 Avril 1300. GILBERT LE MIL (1).

8 Mai 1300-12 Juillet 1302 [Domination française (2)].

Cca 1303. GUILLAUME VAN LEEBRUGGHE (3).

Septembre 1304-Janvier 1306. THIERRY DE BRABANDERE, chevalier (4).

Janvier 1306-Septembre 1306. MICHEL GASOGHE, sous-bailli, intérimaire (5).

Septembre 1306-Septembre 1307. DANIEL DE BELLEGHEM, chevalier (6).

Septembre 1307-26 Octobre 1308. HENRI DE LEDE, chevalier (7).

11 Août 1311-23 Octobre 1311. Emeute du *Kwaden Woensdag*. *Cès de Loi* (8).

(1) Bailli d'Alost et de Grammont de 1294 à 1297; J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 214 et 277, nos 734 et 955; V. Gaillard, *Inventaire, supplément*, p. 16, 17, 48, 55, nos 79, 80, 89, 312, 454.—Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 546, 570, 595; Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 83-91.

(2) Reddition de Gand à Charles de Valois, Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 176; Th. de Limburg-Stirum, *Codex*, t. I, p. 312. — Entrée de Gui de Namur et Guillaume de Juliers à Gand, après la bataille de Courtrai, J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 179; F. Funck, *Philippe le Bel*, p. 343-412.

(3) Impossible de fixer la date de sa gestion; V. Gaillard, *Inventaire*, p. 139, no 911; J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 114. Il y eut une enquête sur sa gestion en 1309.

(4) Un Chrétien de Brabandere fut bailli de Bruges en 1291, Van Duyse, *Inventaire*, p. 58, no 179; bailli du Franc en 1298, J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 286, no 986.—J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. I, p. 8, 11, 18; *Uitleggingen*, p. 22-23. Il y eut une enquête sur sa gestion, ainsi que sur celle de ses trois successeurs en 1309.

(5) Gasoghe, Gasinoghe ou Glasinoghe fut haut-bailli intérimaire pendant quelques mois, puis démis; J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. I, p. 22, 37; *Uitleggingen*, p. 22; Nap. de Pauw, *Dit es 't Besouch*, Introduction, p. XXXIX, n. 2.

(6) Belleghem, entre Courtrai et Mouscron. Daniel était en 1286 pane ier du comte de Gui, J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 125, no 416. V. Gaillard, *Inventaire, supplément*, p. 51, no 421; p. 113, no 785; p. 127, 130, 139, nos 859, 870, 907; J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. I, p. 27, 33, 38; *Uitleggingen*, p. 22, 106-114.

(7) Ledc, entre Alost et Wetteren. Henri fut châtelain de Lessines en 1295, J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 221, no 758, et cf. p. 89, no 286.—J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. I, p. 42, 44, 48; *Uitleggingen*, p. 22, 115.

(8) J. Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 182, 188.

- 24 Octobre 1313. RAMOND (1).
30 Novembre 1316. RICHARD STANDAERT (2).
Juillet 1319-13 Septembre 1320. PIERRE DE LE DILFE
(*Van der Dilft*) (3).
1321-Mars 1322. THIERRY DE BREDERODE (4).
1325-1326. CLAIS VAN BELCT (5).
Février 1328-1329. JACQUES VAN DER ASSELT (6).
1 Juin 1331-17 Février 1335. WALTER DE BEDERWANE (7).
17 Août 1355-Février 1339. CLAIS DE BEELKE (8).
Février 1339-9 Août 1339. JEAN VAN DER HELST, sous-
bailli, intérimaire (9).
9 Juin 1341. HENRI SCHOENJANS (10).

(1) J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 366, n° 1269. Un Raymond Screyhase est bailli de Courtrai en 1311, Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandriae*, t. II, p. 186-187.

(2) En 1297, Richard était à Lille avec Robert de Béthune, J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 263, n° 902.—Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 613. Ajoutez Van Duyse, *Inventaire*, p. 141, n° 48; J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. II, p. 593.

(3) Van Lokeren, *Chartes de St-Pierre*, t. II, p. 23, n° 1066, a lu par erreur : Pierre de le Calfe. Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus*, t. II, p. 345.

(4) Une enquête eut lieu sur sa gestion; J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 399, n° 1391.

(5) J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. I, p. 425.

(6) Van Duyse, *Inventaire*, p. 144, n° 345; J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. II, p. 648.

(7) Bederwane, village englouti entre Groede et Oostburg, dans la Flandre Zélandaise. J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 462, n° 1650; Fr. de Potter, *Petit Cartulaire de Gand*, p. 41; V. Van der Haeghen, *Het Klooster Ten Walle*, p. 24-25. Christophe de Bederwane fut bailli de Maele de 1488 à 1489, Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 398.

(8) J. Vuylsteke, *Cartulaire*, t. II, p. 1015 et 1021. Clais resta en fonctions jusqu'à ce que Louis de Maele quitta la Flandre en Février 1339 (cf. V. Deprez, *La Libération de la Flandre Flamingante par Jacques van Artevelde*, p. 89); Fr. De Potter, *Petit Cartulaire*, p. 326.

(9) Depuis le départ de Clais de Beelke; J. Vuylsteke, *Rekeningen tijdens Jacob Van Artevelde*, t. II, p. 31, 147; *Jaerregisters der Keure*, aux Archives de la Ville, t. I, f° 4 r°.

(10) J. Vuylsteke, *Rekeningen tijdens Jacob Van Artevelde*, t. II, p. 110; V. Van der Haeghen, *Het Klooster Ten Walle*, p. 43, 64, 329. Un Jean Schoonjans, chevalier, fut amman de Gand en 1411, bailli de Bornhem et de Rode en 1412-1414, Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 357, 408.

Août 1342-Août 1343. ANDRÉ VAN LOO, sous-bailli, intérimaire (1).

Janvier 1347. DANIEL VAN GROETBROUC (2).

16 Décembre 1348. OLIVIER VAN CLAERHOUT (3).

2 Octobre 1349-7 Juillet 1350. GÉRARD DE BOSCH (4).

14 Août 1351-21 Mai 1352. COLARD VAN DEN CLITE (5).

8 Octobre 1353. OLIVIER VAN DEN HOVE (6).

13 Août 1357. JEAN VAN CALOEN (7).

1358. JEAN VAN WOELPITTE (8).

17 Septembre 1364-5 Mai 1365. PIERRE COENE (9).

20 Septembre 1367-10 Janvier 1368. LAURENT DE LE VOORDE (*van den Voerde*) (10).

10 Mai 1372-20 Septembre 1372. JEAN SCAEC VAN DER BOUKE (11).

20 Septembre 1372-10 Janvier 1373. RIQUAERT VAN DER BEERSI (12).

(1) J. Vuylsteke, *Rekeningen*, t. II, p. 202, 290.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 39.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 307.

(4) Th. de Limburg-Stirum, *Cartulaire de Louis de Maele*, t. I, p. 85, 226. Un Gérard de Bosch fut bailli de Ninove et du pays d'Haeltert en 1381, Nap. de Pauw, *Rekeningen achter Froissart's vertaling*, t. II, p. 472. Ajoutez Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 166.

(5) Clite est un hameau de Reninghelst lez-Ypres.—Archives générales du Royaume. *Comptes en rouleaux*, n° 1718; Th. de Limburg-Stirum, *Cartulaire*, t. II, p. 226. Il devint chevalier et fut receveur de Flandre de 1372 à 1386, Van Duyse, p. 135, n° 435; De Potter, *Second Cartulaire*, p. 100.

(6) Archives de la Ville, *Jaerregisters*, t. I, f° 107 r°.

(7) A. Van Lokeren, *Histoire de St-Bavon*, 2^e partie, p. 71.

(8) *Staten van Goed*, 1358-1359, f° 11 v°, aux Archives de la Ville.

(9) Archives Générales, *Comptes en rouleaux*, nos 1719-1720.

(10) *Idem*, n° 1721. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 167.

(11) Archives Générales, *Comptes en rouleaux*, n° 1723. Il appartenait à une famille de fonctionnaires, dont Jacques et Sohier Scaec; Clais Scaec fut bailli d'Alost et Grammont en 1309; Gachard, *Inventory de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 639.

(12) Beerst, lez-Keyhem à l'Est de Dixmude.—*Comptes en rouleaux*, n° 1722. Cf. Nap. de Pauw, *Rekeningen achter Froissart*, t. II, p. 223-234.

10 Janvier 1373-8 Janvier 1375 (1). OLIVIER VAN DER STEENBRUGGHEN (2).

8 Janvier 1375-6 Septembre 1379. ROGER D'OUTERIVE (3).

6 Septembre-1 Décembre 1379. *Cès de Loi* (4).

18 Décembre 1379-7 Mai 1380. JEAN VAN HEYLE d'Ysendyke (5).

(1) C'est en 1374 (le 17 Novembre, dit J. de Meyere, *Annales*, f^o 166 r^o; avant Septembre, dit le *Compte en rouleau*, n^o 1047, des Archives Générales du Royaume, carton XVII, liasse 87, imprimé par Nap. de Pauw, *Rekeningen achter Froissart*, t. II, p. 1 à 6); que Louis de Maele nomma Goswin de Wilde, ancien receveur de Flandre (en 1369. Van Duyse, *Inventaire*, p. 152, n^o 431), comme souverain-bailli de Flandre. Il mourut en 1384 et eut pour successeur Jean de Jéumont.

(2) Steenbrughe, lez-Bruges.—*Comptes en rouleaux*, n^{os} 1724-1730. Cf. P. Lenz, *Nouvelles Archives Historiques*, t. I, p. 110-113. En 1379, il fut bailli de Bruges; Olivier van Dixmule, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 4.

(3) Autryve, lez-Bossuyt sur l'Escaut. — Il fut tué au Kouter à Gand, le 6 Septembre 1379, par les partisans de Jean Yoens; son fils Olivier d'Outerive vengea cruellement sa mort. Froissart, *Chroniques* (éd. Luce, t. IX, p. 175-178, 219; *Istorie et Croniques de Flandres* (éd. Kervyn), t. II, p. 163, 183, 222-223; *Chronique rimée des troubles de Flandre* (éd. Pirenne), p. 12; *Chronicon Comitum Flandrensium* (éd. J. J. De Smet, *Corpus*, t. I, p. 236; *Excellente Cronike van Vlaenderen* (Anvers, 1531), f^o lxxvij r^o; P. Lenz, *Nouvelles Archives*, t. I, p. 113. Archives Générales du Royaume, *Comptes en rouleaux*, boîte XXVII, liasse 152, n^{os} 1731-1738.

(4) La ville resta sans bailli durant deux mois, jusqu'aux conventions de Pont-à-Rhosne, suivies de la Paix d'Audenarde, le 1^r Décembre 1379. J. Vuylsteke, *Reheningen der stad Gent*, tijdvak van Philips Van Artevelde, t. IV, p. 441; *Chronique rimée de Flandre*, p. 33-34; *Rijmkronijk van Vlaenderen* (éd. J. J. de Smet, *Corpus*, t. IV), p. 858; *Istorie et Croniques*, t. II, p. 166, 187, 231 (cf. *Chronique des Pays-Bas*, in J. J. de Smet, *Corpus*, t. III, p. 267).

(5) Ysendyke, au Sud-Ouest de Biervliet dans la Flandre Zélandaise.—Le 21 Décembre 1379, il renouvela la Loi de Gand (*Rijmkronijk van Vlaenderen*, p. 859; *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 105, 107; *Chronique rimée de Flandre*, p. 34). *Compte en rouleau* des Archives du Royaume, n^o 1758. Il fut bailli d'Audenarde du 26 Novembre 1380 à Mai 1382; Nap. de Pauw, *Rekeningen achter Froissart*, t. II, p. 352-409. Nous ne savons si on peut l'identifier avec Jean de Heyle qui fut un des négociateurs de la Paix de Tournai en 1385 et que l'hilippe le Hardi fit mourir vers 1389 pour ses opinions urbanistes; O. van Dixmude, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 21; Froissart, *Chroniques* (éd. Luce), t. XI, p. 288-297; (éd. Kervyn), t. XXI, p. 554-555.— En Mai 1380, la Paix fut de nouveau rompue et le bailli dut quitter la ville; J. Vuylsteke, *Rekeningen der stad Gent*, t. IV, p. 447; Froissart, *Chroniques*,

·15 Juin 1380-24 Août 1380. INGHELDRAM DAMMAN (1).

Août 1380-1384. *Cès de Loi* (2).

Février 1385-Septembre 1385. JACQUES DE SCOTELAERE, de Bruges (3).

23 Décembre 1385-7 Mai 1387. PHILIPPE VILAIN (4).

7 Mai 1387- † 12 Octobre 1389. OLIVIER DE LE STAINBRUGGHEN (*van der Steenbrugghen*) (5).

t. IX, p. 210-223; *Istore et Croniques*, t. II, p. 167, 188, 233; *Rijmkronijk van Vlaenderen*, p. 860-861; *Excellente Cronike van Vlaenderen*, f^o lxxvij r^o; O. van Dixmude, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 4.

(1) Archives Générales du Royaume, *Compte en rouleau n^o 1757*, imprimé dans Nap. de Pauw, *Rekeningen achter Froissart*, t. II, p. 27-32.

(2) La Paix fut rétablie le 19 Juin 1380 à Bruges; O. van Dixmude, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 5; *Istore et Croniques*, t. II, p. 169, 191, 236-237; *Rijmkronijk van Vlaenderen*, p. 862. — La Paix de Bruges fut à nouveau rompue dès le mois d'Août; *Chronicon Comitum Flandrensium*, p. 237; Froissart, *Chroniques*, t. X, p. 53-56; O. van Dixmude, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 6; *Istore et Croniques*, t. II, p. 192, 237. — Une troisième Paix, la Paix Martinienne, fut conclue le 11 Novembre 1330; Oliv. van Dixmude, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 8; *Rijmkronijk van Vlaenderen*, p. 866; Ph. Wielant, *Antiquités de Flandre*, p. 307; J. Vuylsteke, *Rekeningen der stad Gent*, t. IV, p. 448-450. Elle fut rompue dès le mois de Mars 1331; J. Froissart, *Chroniques*, t. X, p. 63-64, et les sources citées plus haut. Dès lors les Gantois restèrent en rébellion contre le Comte jusqu'à sa mort (30 Janvier 1384).

(3) *Cronike van Vlaenderen*, Ms. 437 de Bruges, f^o 240, traduit et résumé par J. de Meyere, *Annales Flandriæ*, f^o 203 r^o, 204 v^o; il mourut en septembre.

S'il est le même que le Jacques de Scotelaere mentionné par le compte du bailli de Damme en 1384, c'est un bailli révolutionnaire institué par François Ackerman et les siens; cf. N. de l'auw, *Rekeningen achter Froissart*, t. II, p. 164. J.-F. Willems, *Belgisch Museum*, t. II, p. 139-141; Gheldolf, *Coutumes de Gand*, t. I, p. 551, d'après *Witteboek*, f^o 190 v^o; J. Gailliard, *Bruges et le Franc* (Bruges, 1857), t. I, p. 125 et suiv. appelle cette famille de Scheutelaere.

(4) Vilain appartenait à une famille de fonctionnaires; Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 659. Philippe fut nommé par l'Philippe le Hardi à la conclusion de la Paix de Tournai, le 18 Décembre 1385; J. Vuylsteke, *Rekeningen der stad Gent*, t. IV, p. 505-517; J. Froissart, *Chroniques*, t. XI, p. 298-309. Voyez sur lui A. Duchesne, *Histoire des maisons de Guines et de Gand*, qui traite longuement des Vilain; F. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 100; L. Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 382, trois comptes.

(5) L'ancien bailli de 1374; il mourut en fonctions en 1389 (« en ce meismes an que Olivier bailli trespassa »). Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 382, sept comptes.

7 Décembre 1389-11 Novemb. 1411. DANCKAERT D'OGIERLANDE (1).

11 Novembre 1411-25 Mars 1417. JEAN DE L'ATRE (*Van den Kerckhove*) (2).

25 Mars 1417-25 Novembre 1419. FRANÇOIS DE HAVESKERKE (3).

(1) Frère de Jean d'Ogierlande, seigneur de Voormezele, bailli de Courtrai en 1401-1403, et d'Alost et Grammont en 1403-1405; Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 347 et 366. Voyez sur lui Gachard, *ibid.*, t. II, p. 383, soixante-six comptes. Cité dans deux actes du 21 Juillet 1405 et du 31 Août 1408; Ch. L. Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 65, et P. Van Duyse, *Inventaire des Chartres de Gand*, p. 172-173, nos 494 et 496. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 169. Il fut déchargé de son office le 10 Novembre 1411 et nommé conseiller du Conseil de Flandre.

(2) En 1389-1393, Jean fut bailli de West-Ypre, et en 1390 en même temps bailli de la ville d'Ypre; de 1393 à 1396, bailli de Bergues Saint-Winnoc; en 1396-1397, écoutête de Bruges; de 1397 à 1404, bailli de la ville d'Ypres; en 1404-1407, bailli de Furnes; de 1407 à 1411, bailli d'Alost et de Grammont; de 1411 à 1417, bailli de Gand; de 1418 à 1419, bailli de la Chambre légalé de Flandre. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 347, 358, 379, 383, 423; O. van Dixmude, *Merkwaardig Gebeurtenissen*, p. 22. Les Archives Générales du Royaume possèdent de lui sept comptes. Cité dans un acte du 28 Janvier 1414 comme bailli de Gand, Archives de la ville de Gand, *Groenbouck*, fo 12 ro. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 169-170. Un Jacques de l'Atre fut bailli de Wervicq en 1431-1432; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 420. — Ne pas confondre Jean de l'Atre avec un Jan van den Kerckhove qui fut à diverses reprises échevin de Gand et notamment en 1412, *Memorieboek*, t. I, p. 110-156. — Cornelis van den Eeckhoute, cité à l'année 1413 comme haut-bailli par Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 595, n'était que sous-bailli; Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 51, note 2, et Fr. De Potter, *loco citato*, p. 597; il occupait déjà cette fonction le 20 Juillet 1399; A. Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, t. II, p. 98.

(3) Haveskerke, entre Aire et Merville sur la Lys. Issu d'une famille de Bruges, François fut successivement grand-bailli de Courtrai en 1385-1386, châtelain et bailli de Beveren en 1405, commissaire pour le renouvellement des lois de Bruges et du Franc, bailli de Biervliet en 1409-1411, grand-bailli de Bruges et du Franc de 1412 à 1414, bailli d'Alost et de Grammont en 1414-1417, enfin haut-bailli de Gand. Issu d'une famille de fonctionnaires et baillis, ses descendants occupèrent les mêmes charges; Louis de Haveskerke fut bailli de Courtrai de 1417 à 1419 et bailli de Bruges et du Franc en 1420-1421. François de Haveskerke fut chevalier, seigneur de Mernis, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne. L. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 347, 355, 359, 366, 383, sept comptes; J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. I, p. 10-11.

- 25 Novembre 1419-12 Janvier 1422. JEAN CAMPHIN (1).
12 Janvier 1422-30 Janvier 1423. LOUIS SALAERT (2).
30 Janvier 1423-5 Juillet 1431. GAUTIER MERSIAEN (3).
5 Juillet 1431-2 Octobre 1435. COLART DE COMMINES (4).

(1) Un François Camphin fut bailli de Harlebeke de 1393-1400. Issu d'une famille de Bruges, Jean fut l'un des négociateurs de l'acquisition du Comté de Namur par Philippe le Bon en Avril 1421. On peut l'identifier avec Jean Camphin qui fut bailli de Courtrai en 1403-1404. L. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 366, 383, 390, six comptes. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 172; J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, Gheldolf, *Coutumes de la ville de Gand*, t. I, p. 599; Comte de Limminghe, *Cronicque du comté de Namur par Paul de Croonendael*, t. II, p. 702, 709.

(2) Probablement de la famille des De Donckere, originaire de Grand-Bigard en Brabant. Louis fut échanson du comte de Nevers, watergraaf et moormeester de Flandre, et en même temps receveur des briefs de Pierre Mazière et du pays de Waes de 1404 à 1407, bailli de Termonde de 1407 à 1414, écoutète de Bruges de 1414 à 1419, bailli de Termonde de 1419-1421, enfin haut-bailli de Gand Il était d'une famille de fonctionnaires; Jean Salaert fut bailli de Wetteren de 1456 à 1468. L. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 170, 172, 183, 362, 383, quatre comptes, 412, 421, 638. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 173.

(3) D'une famille d'Ypres, Gautier fut bailli du métier de West-Ypre de 1414 à 1415, bailli de la salle d'Ypres de 1415 à 1418, et en 1417 bailli d'Ypres. En 1418, Gautier fut conseiller et procureur général de Flandre; puis bailli de Bergues St-Winnoc, écoutète de Bruges de 1421 à 1423, bailli de Gand de 1423 à 1431, bailli d'Audenaerde de 1431 à 1434. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 351 362, 423, 424, 427, 383, vingt-six comptes. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 173. Cf. un acte du 11 Mars 1431 où Wouter Mersiaen figure comme bailli, dans F. De Potter, *Gent*, t. VIII. p. 32; Diericx, *Ville*, t II, p. 241, n. 3.

(4) Descendant de Colart de la Clite qui fut bailli en 1351 sous Louis de Macle. Il fut seigneur de Renescure (entre Arques et Hazebrouck) et de Watten (sur l'Aa au N. de St-Omer). En 1410, Colart épousa la veuve du sire van Peene, et en secon les noces Marguerite d'Arnemuyden. Le 13 Octobre 1435, il succéda à son frère aîné Jean comme souverain bailli de Flandre; en 1436, il fut accusé du meurtre de Jacques de Bourbon, mais reconnu innocent; en 1447, il exposa devant la collace de Gand l'impôt de la gabelle qui fut rejetée; il mourut le 6 Janvier 1454, comme souverain-bailli. Colaert fut le père de Philippe de Commines. Son neveu Jean de Commines fut bailli de Nicuport de 1459 à 1462, et bailli de Wervicq de 1481 à 1482. De Potter, *Gent*, t. VII, p. 358, J. de Meyere, *Annales Flandriae*, f. 166 v°; Van Duyse, *Inventaire*, p. 198-200, n° 568-571, p. 210, n° 595; *Memorieboek der stad Ghendt*, t. I, p. 188, 212, 213; *Dagboek van Gent*, t. I, p. 359, t. II, p. 355; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 345, 401, 421, 383, onze comptes; *Biographie Nationale*, t. IV, col. 318.

- 10 Octobre 1435-1^{er} Juin 1437. JEAN DE MORBECQUE (1).
1^{er} Juin 1437-4 Septembre 1444. JEAN VAN DER ZYPE (2).
4 Septembre 1444-28 Juin 1449. BAUDOUIN DE VOS (3).
28 Juin 1449-20 Septembre 1449. HECTOR DE VUER-
HOUTE (4).

(1) Morbecque, au S. de Hazebroeck. D'une famille de fonctionnaires, Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 626. Cf. *Ibidem*, t. II, p. 383, quatre comptes.

(2) Fils de Pierre Van der Zype, créé chevalier lors de sa défense d'Ypres contre l'évêque de Norwich en 1383, premier président du Conseil de Flandre et gouverneur de Lille. Jean fut sous-bailli de Gand en 1392, bailli du Vicux Bourg en 1393, bailli du pays de Wacs de 1399 à 1414; il devint écuyer et fut seigneur de Wazières (lez Douai?), premier échevin de la Keure en 1445; il mourut le 13 Novembre 1449 comme premier échevin des parchons. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, dix-neuf comptes; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. I, p. 393; *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 161, 181, 220, 227; *Dagboek van Gent*, t. I, p. 68-69; *Inscriptions funéraires de la Flandre orientale*, Gand, églises paroissiales, St-Michel, etc. Cf. une mention de J. van der Zype comme bailli dans les comptes communaux de Gand, 1437-1438, dans F. De Potter, *Gent*, t. I, p. 306; et un acte du 16 Octobre 1439, dans *Acten van Sententiën van den Raad van Vlaenderen*, Reg. I, fo 252 ro, aux Archives de l'Etat à Gand; voyez Diericx, *Ville*, t. II, p. 77, n. 2. Cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 189, 200.

(3) Chevalier, seigneur de Laarne, Pollare (sur la Dendre) de Zomergem (au S. d'Eccloo), seigneur de Lovendeghem (sur la Lieve, à l'O. de Gand) par son mariage avec Marguerite de Lovendeghem, receveur des domaines et bailli de Ninove, électeur du priace à Gand en 1440 et 1443, nommé bailli de Gand par lettres de non-préjudice le 29 Août 1444, bailli de Gand de 1444 à 1447, arrêté par les révolutionnaires gantois le 2 Novembre 1451, mis à la torture le 2 Décembre, conduit à l'échafaud le 5 Décembre et le 19 Décembre, grâcié par l'intercession de l'évêque et des échevins de Liège, mis en liberté le 7 Juin 1452, député à Bruges le 9 Février auprès de Philippe le Bon; il refusa de rentrer à Gand le 8 Mars 1453. Baudouin De Vos habitait l'hôtel de Lovendeghem, rue de Bruges; il mourut vers 1460. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 157, 402, 384, onze comptes; Van Duyse, *Inventaire des chartes de Gand*, p. 208, n^o 589; Diericx, *Ville*, t. II, p. 611; *Dagboek van Gent*, t. I, p. 379, t. II, p. 30 à 38; *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 212, 217, 219, 234, 235; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. II, p. 360.

(4) Petit-fils bâtard de Louis de Maële par sa mère Marguerite de Flandre, écuyer, issu d'une famille de fonctionnaires de Saestinghe, alliée aux De But; bailli de Courtrai en 1423-1426, défenseur des Quatre Métiers en 1436, premier échevin de la Keure en Août 1438, membre du Conseil de Flandre depuis le 9 Novembre 1438, haut-bailli de Gand, premier échevin de la Keure le 10 Mars 1450, exile les partisans du Duc à Gand, est cité devant

- 8 Mars 1450(1)-15 Août 1451. GÉRARD DE GHISTELLES(2).
15 Août 1451-28 Septembre 1451. SIMON DE HERBAIX (3).
6 Août 1453 (4) -12 Septembre 1453. JACQUES DE HEMS-
RODE (5).
12 Septembre 1453-15 Mars 1459. ARNOULD DE GOUY (6).
-

Philippe à Termônde en Juillet 1451, obtient son pardon. Il habitait à Gand dans le *Mommaert*, son refuge, au coin de la Nopsteghe et de la rue aux Peignes; Hector mourut vers 1454, laissant ses biens à son fils Adrien de Vuerhoute. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 366, 384, un compte, 410, 659; *Dagboek van Gent*, t. I, p. 75, 69, 70; *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 157, 161, 208, 211, 230; *Chroniques de Brandon et d'Adrien de But*, p. 102, 104, 252, 341.

(1) Cès de Loi du 20 Septembre 1449 au 8 Mars 1450, *Dagboek van Gent*, t. I, p. 69, 83.

(2) Chevalier, seigneur de Beveren et d'Oesselghem (lez-Denterghem, Flandre Occidentale), d'une famille de fonctionnaires, fut bailli de Courtrai de 1436 à 1444; il quitta Gand du 7 Août au 3 Octobre, puis revint, mais pour partir définitivement le 26 Octobre 1451. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 367, 384, trois comptes, p. 605; *Dagboek van Gent*, t. I, p. 83, 125, 128, 131, 362; *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 214, 229, 236.

(3) Seigneur de Morchoven (au S. d'Herenthals). Simon partit au bout d'un mois et fut remplacé le 1^r Octobre par Gérard de Ghistelles. *Dagboek van Gent*, t. I, p. 129; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 383, un compte.

(4) Il n'y eut plus de bailli du 26 Octobre 1451 au 6 Août 1453 durant la période révolutionnaire, *Dagboek van Gent*, t. I, p. 131, t. II, p. 179; *Kronijk van Vlaenderen*, t. II, p. 131.

(5) Nommé après la bataille de Gavre (23 Juillet 1453) pour instituer le nouveau magistrat le 6 Août, et seulement désigné par provision. Jacques était écuyer et d'une famille de fonctionnaires; un Jean de Hemsrode fut bailli de Waes en 1317 (Van Duyse, *Inventaire*, p. 97, n° 294); un Jacques de Hemsrode fut châtelain de Gand en 1350 (Th. de Limburg-Stirum. *Cartulaire de Louis de Maele*), t. I, p. 54; t. II, p. 273); un Gilles de Hemsrode fut receveur de Menin de 1417 à 1421, Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 155). Avant de venir à Gand, Jacques fut bailli d'Ypres de 1447 à 1451; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, un compte, p. 424; aj. *Dagboek van Gent*, t. I, p. 299.

(6) Chevalier, seigneur d'Auby, ancien ambassadeur de Ph. le Bon en Chypre et en Orient, mort à Gand le 15 Mars 1459. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, seize comptes; J. Du Clerc, *Mémoires*, t. II, p. 341; *Dagboek van Gent*, t. II, p. 186; *Kronijk van Vlaenderen*, t. II, p. 212. Cf. un acte du 22 Décembre 1453, dans Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 54, n. 1. Un acte du 2 Octobre 1455, dans Gheldolf, *Coutumes de Gand*, t. I, p. 645; Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 344, t. V, p. 423; Diericx, *Ville*, t. I, p. 132. Un acte du 10 Août 1458, dans Van Duyse, *Inventaire*, p. 223, n° 634. *Memorieboek*, t. I, p. 249.

- 21 Mars 1459-3 Juillet 1467. NICOLAS TRIEST (1).
5 Juillet 1467-8 Février 1477. LOUIS D'ESCORNAIX (2).
28 Février 1477-20 Octobre 1481. JEAN DE DADIZELE (3).

(1) Chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne; d'une famille gantoise de fonctionnaires (Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 645; Nap. de Pauw, *Rekeningen van Froissart*, t. II, p. 538); Nicolas fut receveur des domaines de Beveren de 1451 à 1452. Il fut nommé bailli de Gand par lettres de non-préjudice le 21 Mars 1459 (Van Duyse, *Inventaire*, p. 222, n° 630; Ph. de L'Espinoy, *Recherches des Antiquitez*, p. 162). Cité dans un acte de 1460, Van Duyse, *Inventaire*, p. 225, n° 639; dans un acte de 1463, Diericx, *Ville*, t. II, p. 112. Nicolas assista à l'inauguration de Charles le Téméraire le 30 Juin 1467, essaya en vain de réprimer l'émeute au Marché du Vendredi et fut déposé. *Dagboek van Gent*, t. I, p. 378; t. II, p. 186, 187, 194, 206, 291, 293; *Kronijk van Vlaenderen*, t. II, p. 258, 262; *Memorieboek*, t. I, p. 251; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 138, 384, vingt-cinq comptes. Le *Dagboek* dit qu'il habitait l'ancienne maison de son oncle Josse Vijt, rue du Haut-Escaut, et le 5 Novembre 1459, il y reçut le dauphin Louis de France.

(2) Escornaix, en flamand Schoorisse, entre Sotteghem et Audenarde. Chevalier, seigneur de Nokere (entre Cruyshautem et Audenarde) et de Beveren. Acte de nomination du 5 Juillet 1467 (Van Duyse, *Inventaire*, p. 232, n° 663; Despars, *Cronycke*, t. IV, p. 7, 8, 46). Du 11 Mai au 21 Septembre 1472, durant sa participation à l'expédition de Nesle et de Beauvais, Louis commit à la desservitude de sa charge le sous-bailli de Gand Baudouin Quistebaut, bailli de Waes de 1472 à 1475, bailli des Quatre Métiers de 1477 à 1479 (Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 408, 418; Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 206; Fr. De Potter, *Gent*, t. IV, p. 356), sans doute fils de Jean Quistebaut, sous-bailli de Gand de 1449 à 1452 et bailli des Quatre Métiers (*Dagboek van Gent*, t. I, p. 83, 141, 216; Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 189). Louis d'Escornaix est cité en 1468 et 1470, dans le *Dagboek van Gent*, t. II, p. 219, 227; dans un acte de 1473-74, Fr. De Potter, *Gent*, t. III, p. 232; en 1474, dans le *Memorieboek*, t. I, p. 288, 290, 291, 294; dans un acte de 1475, *Gent*, t. V, p. 428, 472; en 1476, dans le *Memorieboek*, t. I, p. 302. Démis par les Gantois révoltés en 1477, il devint bailli d'Audenarde du 1 Octobre 1477, et mourut après le 23 Juillet 1479 au service de Maximilien dans la seconde expédition contre Louis XI, sans doute à Blangy-Guinegatte; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 352, 384, onze comptes.

(3) Jean, seigneur de Dadizele (à l'Ouest de Courtrai), remplaça comme souverain-bailli Josse de Lalaing, qui accompagna le duc Charles au siège de Neuss, depuis le 15 Septembre 1474 jusqu'au 19 Avril 1477 (De Meyere, *Annales Flandriae*, f° 166 v°). Le 2 Juin 1478, il prit un commandement dans la première expédition de Maximilien contre Louis XI, et commit jusqu'à son retour, le 8 Septembre 1478, à la desservitude de sa charge le sous-bailli Josse de Bailleul (*van Belle*), chevalier, seigneur de Douxlieu (*Zoeterstede*) et de Steenweert (Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, un compte;

- 20 Décembre 1481-9 Octobre 1483. JACQUES DE GOUY (1).
10 Octobre 1483-31 Mai 1485. GEORGES D'ESCORNAIX (2).
22 Juillet 1485 (3) -3 Février 1486. JACQUES DE GHIS-
TELLES (4).
21 Mai 1486 (5) -4 Nov. 1487. JEAN DE CRUNINGHEN (6).
-

cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 190; *Memorieboek*, t. I, p. 307), qui mourut la même année. — Sur les qualités de Jean de Dadizele, voyez Kervyn de Lettenhove, préface à l'édition des *Mémoires de Jean de Dadizele* (Bruges, 1850); E. Pouillet, dans *Biographie Nationale*, t. IV, col. 616-628; N. Despars, *Cronycke van Vlaenderen*, t. IV, p. 131, 197, 201, 209, 215; sur son assassinat à Anvers et sa mort le 20 Octobre 1481, cs. Molinet, *Chroniques*, t. II, p. 3^o; *Histoire des Pays-Bas* (J. J. de Smet, *Corpus*, t. III), p. 698-699; Adrien de But, *Chroniques*, p. 569; *Dagboek*, t. I, p. 255; *Excellente Cronike*, f^o ccxxij v^o; *Memorieboek*, t. I, p. 303, 311, 322, 323; Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 181, donne son épitaphe à Dadizele. — Les Gantois bannirent de la Flandre l'un des assassins de Dadizele, le sire de Gaesbeek, malgré la défense de Maximilien, de sorte que celui-ci refusa de nommer un bailli, et il y eut cès de Loi durant huit semaines et cinq jours, *Memorieboek*, t. I, p. 322; de sorte que Jacques de Gouy, s'il commence ses comptes au 20 Décembre 1481, n'entra définitivement en charge qu'à fin Janvier 1482.

(1) Chevalier, seigneur d'Auby, et sans doute le fils d'Arnould; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; Comptes Communaux manuscrits de 1481 à 1482, f^o 360 r^o.

(2) Conseiller et chambellan du jeune Philippe le Beau, chevalier, seigneur de Meulenbeke (Flandre occidentale, près de la Mandel), institué bailli au nom de Philippe par les régents (Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 526, 532; *Histoire des Pays-Bas*, dans J. J. de Smet, *Corpus*, t. III, p. 702, 707; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384.

(3) Après la reddition de la ville à Maximilien et la répression de l'émeute contre l'archiduc.

(4) Chevalier, seigneur de la Motte (au bois de Nieppe, département du Nord), conseiller et chambellan de Maximilien, souverain bailli de Flandre de 1481 à 1484 (J. de Meyere, *Annales Flandriæ*, f^o 167 r^o; Van Duyse, *Inventaire*, p. 254, n^o 729); Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384 : « il alla de vie à trespas » durant sa charge.

(5) Durant la maladie de J. de Ghisteltes et pendant les quatre mois qui suivirent son décès, du 15 Octobre 1485 au 26 Juin 1486, Jean de Pottelsberghe, sous-bailli de Gand fit l'interim; Van Duyse, *Inventaire*, p. 259, n^o 741; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 190; cf. *Memorieboek*, t. II, p. 5, 9, 17, 32.

(6) Acte de nomination daté du 21 Mai 1486, dans Van Duyse, *Inventaire*, p. 259, n^o 742; il était chevalier et fut bailli de Hulst de 1469 à 1472; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, 395. Jean de Cruninghen (Sud Beveland en Zélande)

10 Novembre 1487-1^r Octobre 1489. CHARLES DE MASMINES (*van Massemen*) (1).

Mars 1491-12 Juin 1491. DENYS DE MORBECQUE (2).

12 Juin 1491-21 Novembre 1491. JEAN VAN POUCKE (3).

22 Nov. 1491-7 Août 1492. JEAN VAN SCHOONHOVE (4).

7 Août 1492-12 Décembre 1493. JOSSE DE GHISTELLES (5).

devint seigneur de Pamele, conseiller et chambellan de Maximilien, chevalier de la Toison d'Or le 24 Mai 1491, F. de Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'Or*, p. 537, n° CIII. Il fut chassé lors du soulèvement d'Adrien de Rasseghem et de Jean van Coppenhole, *Dagboek*, t. II, p. 264; *Memorieboek*, t. I, p. 348.

(1) Ecuyer, seigneur de Masmines (au S. de Wetteren), bailli de Termonde de 1483 à 1484, d'une famille de fonctionnaires, dont un Jean de Masmines qui fut sous-bailli de Gand en 1433. Charles de Masmines fut installé par le parti anti-monétan, adversaire de l'archiduc, et resta en fonctions jusqu'aux préliminaires de la conclusion de la Paix de Tours; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 413, 623; Ph. de L'Espinoz, *Recherches*, p. 189. Son frère Louis de Masmines, watergraaf, était premier échevin de la Keure en 1489, *Memorieboek*, t. I, p. 353.

(2) D'une famille de fonctionnaires, dont Jean de Morbecque, bailli de 1435 à 1437. Denys, écuyer, fut bailli de Furnes du 24 Janvier 1489 au 2 Mars 1491, et du 17 Juin 1493 au 15 Avril 1500. Le 12 Juin 1491, il eût été tué par des émissaires de Philippe de Clèves, s'il n'avait pris la précaution de se décharger de sa fonction sur le sous-bailli Josse Braem; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 380, 626; Wielant, *Antiquités de Flandre*, p. 336; N. Despars, *Cronycke van Vlaenderen*, t. IV, p. 498, l'appelle à tort : van Moerkercke.

(3) Les révolutionnaires Jean van Coppenhole et Remeus Hubert nommèrent bailli messire Jean van Poucke, qu'ils firent arrêter d'ailleurs le 21 Novembre 1491, l'accusant de conspirer en faveur de Maximilien; torturé en vain, il fut relâché, mais livré enfin sur sa réquisition à Philippe de Clèves en Janvier 1492; N. Despars, *Cronycke van Vlaenderen*, t. IV, p. 499, 508; *Dagboek van Gent*, t. II, p. 268; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. I, p. 114; R. de Doppere, *Fragments du Journal*, p. 14.

(4) Philippe de Clèves envoya ce nouveau bailli, qui fut relevé de ses fonctions à la conclusion de la Paix de Cadsant; N. Despars, *Cronycke*, t. IV, p. 510, 525.

(5) D'une famille de fonctionnaires, dont son père Gérard de Ghisteltes, bailli en 1451, Jacques de Ghisteltes, bailli de 1485 à 1486, et Charles de Ghisteltes qui suit. Chevalier de la Moere et de Maelstede, bailli de Furnes de 1488-1489, de Hulst de 1504 à 1507, de Saeftinghe de 1500 à 1503; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, 380, 395, 411. Voyez sur ce grand voyageur, N. Despars, *Cronycke*, t. IV, p. 279, 525; De But, *Chroniques*, p. 673; Molinet, *Chroniques*, t. III, p. 147; Jan van den Vivere, *Chronycke*

12 Décembre 1493-1^r Août 1501. CHARLES DE GHISTELLES (1).

27 Sept. 1501-20 Avril 1509. JACQUES DE THIENNES (2).

20 Avril 1509-20 Avril 1515. FRANÇOIS DE MASTAING (3).

20 Avril 1515-20 Janvier 1522. LOUIS DE FLANDRE (4).

20 Janvier 1522-14 Mars 1535. FRANÇOIS DES FOSSEZ (*van der Gracht*) (5).

22 Mai 1535-22 Mai 1551. FRANÇOIS DES FOSSEZ, seigneur de Schardau (6).

van Ghent, p. 43-44; *Dagboek van Gent*, t. II, p. 264, 325; *Memorieboek*, t. I, p. 344, 362, 363, 365; Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 371; *Tvoyage van Mer Joos van Ghistele* (Gheudt, 1557); *Biographie Nationale*, t. VII, col. 733-738. Étant Gantois, il avait été nommé par lettres de non-préjudice; sa mère, Isabelle de Wilde, était la fille de Jean de Cruninghen qui fut bailli de 1486 à 1487; Josse mourut en 1525.

(1) Bailli de Waes de 1482 à Juillet 1485, Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, 418; cf. Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 206.

(2) Thiennes, entre Aire et Haveskerke. Chevalier, seigneur de Caestre (entre Cassel et Bailleul); conseiller et chambellan de l'Empereur, il se déporta de sa charge au profit du seigneur de Masmines. Il fut souverain-bailli du 4 Octobre 1512 à Avril 1523; il mourut le 28 Août 1534. Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 345, 384; Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 93; J. de Meyere, *Annales Flandriae*, t. 167 r^o; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. II, p. 434.

(3) D'une famille de fonctionnaires, dont Charles de Masmines, bailli de 1487 à 1489; François de Jauche, comte de Mastaing, seigneur de Masmines, baron de Eyne, mourut en Août 1529 et fut entermé à Masmines; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; cf. A. Roersch, *Correspondance inédite du chartreux L. Ammonius*, dans *Bull. Soc. Histoire de Gand*, 1901.

(4) Seigneur de Praet et de la Woestine. chevalier de la Toison d'Or à Middelbourg le 17 Décembre 1515, conseiller et second chambellan, chef des finances de l'empereur Charles-Quint, gouverneur et capitaine général de Flandre dès 1555. Voyez Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 6, 360, 384; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. I, p. 261; Van Duyse, *Inventaire*, p. 315, n^o 868; Gheldolf, *Coutumes de Gand*, t. I, p. 728. Louis de Praet fut bailli de Bruges du 6 Novembre 1523 au 6 Mai 1549; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 360. Voyez *Biographie Nationale*, t. VII, col. 82-95.

(5) Chevalier, seigneur de Leeuwerghem, Moortzele, etc.; d'une famille de fonctionnaires, Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384, 651; ses comptes furent déposés par son héritier, Wautier de Fosse. Aj. Fr. De Potter, *Cent*, t. III, p. 237, t. IV, p. 8; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. II, p. 333.

(6) Chevalier, conseiller de Charles-Quint. Durant les troubles de Gand, il quitta la ville du 17 Octobre 1530 au 14 Février 1540; voyez Gailliard, *Bruges*

22 Mai 1551-22 Mai 1555. PIERRE VAN OVERBEKE, sous-bailli, intérimaire (1).

22 Mai 1555-7 Juillet 1568. ADOLPHE DE BOURGOGNE (2).

8 Juillet 1568-25 Mai 1571. PIERRE VAN OVERBEKE, sous-bailli, intérimaire (3).

1 Septembre 1571-28 Octobre 1577. FERDINAND DE LA BARRE, seigneur de Mouscron (4).

24 Mai 1578-Octobre 1579. CHARLES VAN POTTELSBERGHE, sous-bailli, intérimaire (5).

et le Franc, t. II, p. 317-318; Gacuard, *Inventaire*, t. II, p. 384; De Potter, *Gent*, t. III, p. 489, 519; Van Duyse, *Inventaire*, p. 338 et 350, n^o 940 et 981; Gachard, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint* (Bruxelles, 1846); Louis de Schore, *Mémoire sur la révolte des Gantois* (dans Hoyneck van Papendrecht, *Analecta*, t. III); Ch. Steur, *Mémoire sur les troubles de Gand de 1540* (Bruxelles, 1834, dans *Mémoires Académiques*); A. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* (Bruxelles, 1866), t. III, p. 6 à 51; Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 102-105.

(1) Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; il était encore sous-bailli en 1566; Marcus van Vaernewyck, *Beroerlijke Tijden*, t. I, p. 2; cf. *Memorieboek*, t. II, p. 323, 380; Van Duyse, *Inventaire*, p. 401, n^o 1143.

(2) Chevalier, seigneur de Wacken, Catthem, Cappelle, etc., Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; *Memorieboek*, t. II, p. 261, 277, 318, 341, 365; Van Duyse, *Inventaire*, p. 423-424, n^os 1212 et 1216; Marcus van Vaernewyck, *Van die Beroerlycke Tijden*, Liv. IX, ch. V, t. I, p. 99 et suiv.; Daniel Jacobs, *Het Wonderjaar te Gent*, dans le *Tijdspiegel* (Amsterdam, 1906); Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 157. Son fils Antoine de Bourgogne rendit ses comptes.

(3) *Memorieboek der stad Ghent*, t. II, p. 323, 380; sous-bailli dès avant 1551; Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 164.

(4) Sans doute, fils d'Antoine de la Barre (mort vers Novembre 1531), bailli de Courtrai. Les de la Barre formaient une famille de fonctionnaires. Ferdinand était écuyer, seigneur de Mouscron, Fresnoy, Acren, Vael, Aelbeke (lez Courtrai), chambellan du Roi, bailli de Courtrai de Novembre 1539 à Septembre 1544, souverain-bailli de Flandre du 18 Janvier 1543 au 18 Janvier 1563; il était le gendre de Jacques de Thiennes. Arrêté par Ryhove le 28 Octobre 1577, Ferdinand fut emprisonné au Prinsenhof où il mourut le 28 Novembre 1578; voyez Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. II, p. 435; Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 170; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 345, 368, 385, 579; Ph. de L'Espino, *Recherche des Antiquitez*, p. 94 et 187; J. de Meyere, *Annales*, f^o 167 r^o; Fr. De Potter, *Gent*, t. IV, p. 448; *Memorieboek der stad Ghendt*, t. II, p. 362, 369, 372, 381, 383, t. III, p. 27, 33, 34, 48. Son fils Guilbert rendit ses comptes le lendemain de sa mort, le 30 Novembre 1578.

(5) À vrai dire, il n'y eut pas de grand-bailli avant 1580; *Relations de la*

1 Septembre 1580-24 Octobre 1583. FRANÇOIS DE LA KETHULLE, seigneur de Ryhove (1).

24 Octobre 1583-4 Août 1584. Dictature de JEAN VAN HEMBYZE (2).

15 Novembre 1584-17 Septembre 1588. ANTOINE VAN OVERBEKE, sous-bailli, intérimaire (3).

6 Octobre 1588-21 Octobre 1591. GILLES VAN DER MEERE, sous-bailli, intérimaire (4).

8 Octobre 1591-8 Juin 1617. JACQUES DE LANGLÉ, seigneur de Pecq (5).

Flandre avec l'Angleterre (éd. Gilliodts), t. XI, p. 205; *Memorieboek*, t. III, p. 42 et 84; mis à pied en Mars 1584; J. de St. Genois, *Inventaire analytique des Chartes des comtes de Flandre*, p. xiv; Van Duyse, *Inventaire de Gand*, nos 1368, 1378, 1381, p. 482, 483, 489; B. de Jonghe, *Gentsche Geschiedenissen*, t. II, p. 26.

(1) Ancien bailli de Termonde; *Biographie Nationale*, t. X, col. 708-734; *Memorieboek*, t. III, p. 61, 62. En fait, il desservit le bailliage depuis Novembre 1578. Il dut fuir une première fois devant Hembyze du 24 Juillet 1579 au 20 Août; revenu, il dut s'enfuir de nouveau le 24 Octobre 1582. L'acte daté du 15 Avril 1578 par P. Muller et A. Diegerick, *Documents concernant le duc d'Anjou*, t. I, p. 136, doit être daté de l'année 1580; B. de Jonghe, *Gentsche Geschiedenissen*, t. II, p. 236.

(2) Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*, t. VI, p. 460; J. L. Motley, *The Rise of the Dutch Republic*, book VI, ch. vj, p. 886; *Biographie Nationale*, t. IX, col. 11 à 16; *Memorieboek*, t. II, p. 314-350; t. III, p. 16 à 89; B. de Jonghe, *Gentsche Geschiedenissen*, t. II, p. 337 à 427.

(3) Fils et successeur du sous-bailli Pierre van Overbeke, lui succède le 3 Avril 1572; fut mis à pied le 6 Mars 1578 pour immoralité; *Memorieboek*, t. II, p. 385, t. III, p. 42. Redevient sous-bailli, et dessert le grand-bailliage depuis l'époque de la réduction de la ville sous l'obéissance du Roi; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; Ph. de L'Espinoï, *Recherche des Antiquitez*, p. 191; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 292.

(4) Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385; cf. Ph. de L'Espinoï, *Recherches*, p. 191; surnommé Quaen Gille, Fr. De Potter, *Petit Cartulaire de Gand*, p. 140; *Memorieboek*, t. III, p. 102-194.

(5) Conseiller, chambellan, seigneur de Rumbeke, beer de Flandre, baron d'Eync, souverain-bailli de 1590 à 1604; Fr. De Potter, *Petit Cartulaire*, p. 159, 161, 163, 185; Gachard, *Inventaire*, t. II, 343, 385; Van Days, *Inventaire*, nos 1482 et 1561, p. 523 et 554; Ad. Du Bois et L. de Hoult, *Coutumes de la ville de Gand*, t. II, p. 425 et 484. Il mourut en charge.

24 Juillet 1617-10 Novembre 1618. JACQUES DE HENNIN, dit de Bossut (1).

27 Novembre 1618-28 Septembre 1632. CHARLES DE BOURGOGNE, comte de Wacken (2).

20 Octobre 1632-4 Avril 1636. GUILLAUME DE BETTE, marquis de Lede (3).

4 Avril 1636-1 Septembre 1653. ALBERT-HUBERT DE GUERNOVAL, baron d'Eselsbecque (4).

2 Septembre 1653-13 Novembre 1660. NICOLAS-IGNACE DE BEIR, baron de Meulebeke (5).

17 Novembre 1660-10 Avril 1684. JEAN-BAPTISTE DELLA FAILLE, seigneur d'Huyse (6).

(1) Chevalier, seigneur d'Aussy, baron de Liedekerke; il avait épousé Jacqueline de Cottrel; *Memorieboek*, t. III, p. 37, 133, 134, 135, 137; De Potter, *Gent*, t. I, p. 468; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385.

(2) Wacken est sur la Lys.— Il était chevalier, commandeur de l'ordre de St. Jacques, seigneur de Wacken, amiral royal; il avait épousé Marie-Anne de Bronchorst, et mourut en charge; Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 601; Van Duyse, *Inventaire*, nos 1682, 1686, 1690, p. 584 à 586; Fr. De Potter, *Petit Cartulaire*, p. 207, 220; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385.

(3) Seigneur d'Angreau, commandeur de l'ordre de St. Jacques, gouverneur et capitaine général du duché de Limbourg; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 29; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385. Ses parents, Ambroise, Jean et Emmanuel Bette furent baillis d'Alost et de Grammont respectivement de 1668 à 1692, de 1692 à 1729, de 1733 à 1752, Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 349.

(4) Eselsbecque est sur l'Yser, à l'O. de Wormhout, département du Nord.— Seigneur de Hansbeke, Lereghem, Rosmont, Trevaux, etc., membre du conseil de guerre de Sa Majesté Catholique; Van Duyse, *Inventaire*, no 1771, p. 610; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 105; *Memorieboek der stad Ghendt*, t. III, p. 183-186.

(5) Meulebeke est près de la Mandel.— Chevalier, seigneur de Halewijn, Zeveren, Cauborne, etc. Il avait épousé Anne-Marie de Caluwart. Van Duyse, *Inventaire*, nos 1835 et 1844, p. 630, 633; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385; *Memorieboek*, t. III, p. 203; De Potter, *Gent*, t. I, p. 530.

(6) Huyse est près d'Audenarde.— La famille était bailli-gagiste du Vieux-Bourg depuis 1613 (Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 389); Jean-Baptiste fut bailli du Vieux-Bourg de 1642 à Juin 1686; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385; Van Duyse, *Inventaire*, p. 635 et 674, nos 1854 et 1974; *Memorieboek*, t. III, p. 200, 204, 205 à 216. Jean-Baptiste della Faille dut quitter Gand durant l'occupation de la ville par Louis XIV, de Mars 1678 à Septembre de la même année; *Memorieboek*, t. III, p. 272 à 274; Kervijn, *Histoire de Flandre*, t. VI, p. 476-478; Vegiano, *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 436.

11 Avril 1684-20 Mars 1691. MAXIMILIEN-NICOLAS DELLA FAILLE, seigneur d'Huyse (1).

21 Mars 1691-31 Décembre 1706. FERDINAND-HIPPOLYTE DELLA FAILLE, seigneur d'Huyse (2).

1^{er} Janvier 1707-22 Octobre 1708. MAXIMILIEN-ANTOINE RYM, seigneur de Rammelaere (3).

22 Octobre 1708-23 Août 1710. FERDINAND-HIPPOLYTE DELLA FAILLE, seigneur d'Huyse (4).

20 Octobre 1710-15 Octobre 1721. PHILIPPE-FRANÇOIS SERSANDERS, dit de Luna (5).

15 Octobre 1721-26 Juin 1722. CHARLES-JOSEPH SERSANDERS, marquis de Luna (6).

30 Juin 1722-27 Février 1737. HUBERT-FRANÇOIS SERSANDERS, marquis de Luna (7).

(1) Ecuyer, seigneur d'Oudegoede, bailli du Vieux-Bourg de 1686 à 1691; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385, 389; Sanderus, *Flandria Illustrata* (1735), t. I, p. 151; *Memorieboek*, t. III, p. 290 à 307.

(2) Bailli-gagiste du Vieux-Bourg de 1691 à 1706; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385, 389; *Memorieboek*, t. III, p. 308-389; Berten, *Coutumes du Vieux-Bourg*, t. VII, *Introduction*, p. 650; Sanderus, *Flandria Illustrata*, t. I, p. 151. Ce fut lui qui s'empara de Gand le 5 Juillet 1708 avec un régiment de dragons français, Kervijn, *Histoire de Flandre*, t. VI, p. 490.

(3) Celui-ci supplanta della Faille; il était chevalier et seigneur de Humbeke, bailli du Vieux-Bourg de 1707 à 1708; mêmes sources que pour le précédent et *Memorieboek*, t. III, p. 240, 257, 261, 271, 283, 324; il fut chassé par la conquête française.

(4) Après sa conquête, Ferdinand-Hippolyte della Faille reprit le titre de bailli au nom de son fils Jacques-Joseph; il reprit aussi le titre de bailli du Vieux-Bourg; *Memorieboek*, t. III, p. 318; Van Duyse, *Inventaire*, p. 690, n° 2042; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 385, 389; Sanderus *Flandria Illustrata*, t. I, p. 151; Kervijn, *Histoire de Flandre*, t. VI, p. 490-492.

(5) D'une famille de fonctionnaires. Bailli du Vieux-Bourg de 1710 à 1722, il était seigneur de la Woestine. Mêmes sources que le précédent, et ajoutez Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 640; Fr. De Potter, *Gent*, t. IV, p. 328; *Memorieboek*, t. III, p. 288 à 321, 323, 326, 332.

(6) Sanderus, *Flandria Illustrata*, t. I, p. 151.

(7) Seigneur de la Woestine et de la Grute de la ville de Gand, avait épousé Agnès de la Valette; il était bailli-gagiste du Vieux-Bourg; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 386, 39); *Memorieboek*, t. III, p. 315, 343, 344, 351, 355, 356.

18 Février 1737-20 Novembre 1755. LÉONARD-MATTHIAS VAN DER NOOT, baron de Kieseghem (1).

20 Novembre 1755-14 Avril 1767. HUBERT-FRANÇOIS, vicomte de Nieulant (2).

23 Septembre 1774-27 Mai 1778. JEAN-PHILIPPE, vicomte Vilain XIII (3).

27 Mai 1778-10 Novembre 1792. PHILIPPE-FERDINAND, vicomte Vilain XIII (4).

12 Novembre 1792-29 Mars 1793. Occupation Française (5).

29 Mars 1793-1 Juillet 1794. PHILIPPE-FERDINAND, vicomte Vilain XIII (6). Conquête Française. Suppression des bailliages.

(1) Seigneur de Bouchaute et de Dottignies, gouverneur de la ville et du château de Gand, chambellan de l'impératrice, général-major de ses armées, avait épousé Marie-Madeleine, baronne de Spanghen. Il acheta la charge de grand-bailli moyennant 70,000 livres du prix de 40 gros versées aux héritiers du marquis de Luna. Il était également bailli du Vieux-Bourg; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 386, 390.

(2) Seigneur de Ruddervoorde, chambellan de LL. Maj. Imp., Royale et Apostolique, avait épousé Françoise-Josèphe Alegambe, née baronne d'Auweghem; en même temps bailli du Vieux-Bourg; il avait été receveur des briefs de Haeltert de 1748 à 1767; mêmes sources que le précédent, et ajoutez *Memorieboek*, t. III, p. 333-342; Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. IV, p. 243; Herckenrode, *Nobiliaire*, p. 1426. Sa veuve continua l'engagère et délivra ses comptes le 23 Septembre 1774; elle mourut le 6 Décembre 1778; Herckenrode, *Nobiliaire*, p. 1426.

(3) Chevalier de l'ordre royal de St. Etienne, bailli du Vieux-Bourg, avait épousé Marie-Angélique du Bois; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 386, 390; *Memorieboek*, t. III, p. 364, 365-370.

(4) Gachard; *Inventaire*, t. II, p. 386, 390; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 50; *Memorieboek*, t. III, p. 371, 372. Il est probable que Philippe Vilain quitta la ville durant la Révolution Brabançonne et sous les Etats-Belgiques Unis, du 30 Novembre 1789 au 7 Décembre 1791; *Memorieboek*, t. III, p. 374.

(5) Prosper Claeys, *Mémorial de la ville de Gand*, p. 1 à 11.

(6) *Ibid.*, p. 11-27.

*
*
*

II. LES SOUS-BAILLIS DE GAND, beaucoup moins importants que les Grands-Baillis, ont fait l'objet de beaucoup moins de recherches. Antoine Sanderus, dans *Gandavum* comme dans la *Flandria Illustrata*, a négligé d'en dresser la liste; celle de Philippe de l'Espinoy, *Recherche des Antiquitez de Flandre*, p. 188-191, est tout-à-fait insuffisante; enfin, Fr. De Potter, dans *Gent*, t. I, p. 597, nous a fourni une liste bien fournie, mais erronée pour bien des noms. Ainsi, Jacques van der Hasselt à l'année 1327, Jean Scake à l'an 1371, Roger d'Autrijve en 1378, Jean Camphin en 1421, Gautier Mersiaen en 1430, sont des hauts baillis, et non des sous-baillis. Le sous-bailli J. de Drommer de l'an 1445 est simplement une erreur de copiste du *Memorieboek*, t. I, p. 221, pour l'Ydier de Driverere de 1440.

Nous n'avons pas retrouvé, malgré nos recherches, tous les sous-baillis indiqués par Fr. De Potter; voici ceux sur lesquels nous n'avons pas découvert quelque acte authentique: Nicolas van den Ackere (1363), Henri Strobbe (1379), Frank van Widenbrouk (1380), Gillis Pascharis (14**), Geeraard van Lede (1483), Pieter van der Schagen (1500), Lieven Ruffelaert (15**), Joost Codde (1579), Frederik van der Varent (1654).

LISTE DES SOUS-BAILLIS DE GAND.

Cca 1270. HUGO SCOTTE (1).

1284. GUILLAUME DE CLERC (2).

23 Novembre 1292. JEAN VAN DEN HEEKE (3).

1306-1307. MICHEL GASOGHE (4).

14 Avril 1313. ALARD UTENHOVE (5).

1314-1317. KETELE (6).

(1) Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. III₂, p. 66-67.

(2) Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 597.

(3) Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 18.

(4) Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 23.

(5) J. de St. Genois, *Inventaire*, p. 363, n° 1260.

(6) *Ibid.*, p. 23.

1329. WIDO PIETERSSONE (1).
1330-1337. JEAN VAN DER BEKE, Bekaert ou Bekelinghe (2).
1339-1342. JEAN VAN DER HELST (3).
1342. ANDRÉ VAN LOO (4).
1363. NICOLAS VAN DEN ACKERE (5).
1379. HENRI STROBBE (6).
1380. FRANK VAN WIDENBROUCK (7).
1392. JEAN VAN DEN ZIJPE (8).
1399-1414. CORNEILLE VAN DEN EECHAUTE, chevalier (9).
1418-1424. COLAARD VAN OP DEN BOSCH (10).
1422-1433. JEAN VAN MASSEMEN (11).
1440. YDIER DE DRIVERE (12).

(1) Vuylsteke, *Uitleggingen*, p. 23.

(2) Van Duyse, *Inventaire*, p. 129, n° 363; Vuylsteke, *Rekeningen van Jacob van Artevelde*, t. I, p. 49.

(3) Voyez plus haut à l'année 1339, la liste des grands-baillis; J. Vuylsteke, *Rekeningen*, t. I, p. 31, 147.

(4) Voyez à l'année 1342, la liste des grands-baillis; J. Vuylsteke, *Rekeningen*, t. II, p. 202, 290.

(5) Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 597.

(6) *Ibid.*, p. 597.

(7) *Ibid.*, p. 597.

(8) Ph. de L'Espinoy, *Recherche des Antiquitez*, p. 189; Fr. De Potter, *loco citato*, p. 597, le place à tort en 1390. Serait-ce le même que le haut-bailli de 1437?

(9) Diericx, *Mémoires sur la Ville*, t. I, p. 51; De Potter, *Gent*, t. V, p. 136, n. 3, p. 592, n. 2; Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, 2^e partie, p. 98.

(10) Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 597; plus tard échevin de Gand en 1432 et 1439, et électeur du prince en 1434; *Memorieboek*, t. I, p. 195, 198, 209.

(11) Ph. de L'Espinoy, *Recherche*, p. 189, d'après *Registre des Parchons*, f° xxij v°, aux Archives de la Ville; en 1428, il fut électeur de la ville, *Memorieboek*, t. I, p. 184.

(12) Ancien receveur de l'Espier à Grammont de 1432 à 1439, Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 178; son frère Gilles était poortbaljuw de Grammont de 1442 à 1448, et avait été bailli de Ninove et de Rotselaer en 1434, *ibid.*, t. II, p. 390, 402. Ydier fut banni de Flandre pour 50 ans pour injures proférées contre les échevins de Gand, mais Philippe-le Bon révoqua ce bannissement le 17 Août 1441; *Memorieboek*, t. I, p. 213; Van Duyse, *Inventaire*, p. 208, n° 587. En 1445, il injuria gravement le prêtre Adrien van Schauenberghe, et fut condamné à implorer son pardon; mais soutenu par le procureur général, il parvint à gagner son affaire, de sorte que ce fut l'ecclésiastique qui dut lui demander pardon, le 14 Juillet 1445; *Memorieboek*, t. I, p. 221-222.

- 1440-1441. PIERRE VAN OVERBEKE (1).
1444. JEAN FRAUT (2).
1445. YDIER DE DRIVERE (3).
1446-1452. JEAN QUISTEBAUT (4).
1466-1472. BAUDOIN QUISTEBAUT (5).
1477-1478. JOSSE VAN BELLE, seigneur de Douxlieu (6).
1481. JEAN VAN POTTELSBERGHE (6^{bis}).
1483. PHILIPPE VAN ERPE. GÉRARD VAN LEDE (7).
1485-1487. JEAN VAN POTTELSBERGHE (8).
1491 JOSSE BRAEM (9).
1493-1502. PIERRE VAN POTTELSBERGHE (10).
1507. GUILLAUME D'AILLY, dit de Formelles (11).
1510. JEAN SANDERS (12).
1510-1512. JEAN VAN HEETVELDE (13).
1513. PIERRE D'HERTOGHE (14).

(1) Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 189, d'après le *Registre du Bannissement* aux Archives de la Ville.

(2) *Memorieboek*, t. 1, p. 219.

(3) *Memorieboek*, t. 1, p. 221.

(4) *Dagboek van Gent*, t. 1, p. 83, 141, 216; il fut banni à Gand, en Novembre 1452; nous ne savons s'il revint en 1453.

(5) Cannaert, *Bijdragen tot het oude Strafrecht*, p. 401; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 356; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 408, 418, et plus haut les notes de la biographie de Louis d'Escornaix, grand-bailli de 1467 à 1477.

(6) Voyez plus haut les notes sur la biographie du grand-bailli Jean de Dadizeele, de 1477 à 1481.

(6^{bis}) *Comptes Communaux*, 1480-1481, fo 178 v^o; 1481-1482, fo 311.

(7) Fr. De Potter, *Gent*, t. 1, p. 597.

(8) Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; Van Duyse, *Inventaire*, p. 259, n^o 741; Ph. de L'Espinoy, *Recherches*, p. 190; *Comptes Communaux*, 1485-1486, fo 41 et 100 v^o; 1486-1487, fo 168 v^o. — Il fut également sous-bailli de 1492 à 1493, *Compte Communal*, fo 31 v^o.

(9) Wielant, *Antiquités de Flandre*, dans *Corpus*, t. IV, p. 336; *Memorieboek*, t. II, p. 19. — Il fut également sous-bailli en 1483-1484 et 1487-1489, *Comptes Communaux*, de ces années, f^{is} 258 v^o, 326 v^o, 60.

(10) Fr. De Potter, *Gent*, t. 1, p. 597; nous ne savons où intercaler, à l'an 1500, Pierre Van der Schaghen de Fr. De Potter, *Gent*, t. 1, p. 597.

(11) Electeur du prince en 1486, *Memorieboek*, t. 1, p. 344; Fr. De Potter, *Gent*, t. 1, p. 597.

(12) *Memorieboek*, t. II, p. 19.

(13) *Comptes Communaux*, 1510-1511, f^o 124 v^o; 1512-1513, fo 98 v^o.

(14) *Comptes Communaux*, 1512-1513, fo 126 v^o.

1516. JEAN VAN CAUDENHOVE (1).
1520-21. PIERRE D'HERTOGHE (2).
1521-1540. AREND STURM (3).
1541-15 Mai 1571. PIERRE VAN OVERBEKE (4).
3 Avril 1572-6 Mai 1578. ANTOINE VAN OVERBEKE (5).
24 Mai 1578-Mars 1584. CHARLES VAN POTTELSBER-
GHE (6).
Mars 1584-Octobre 1584. HENRI VAN BILDERBEKE (7).
15 Novembre 1584-17 Septembre 1588. ANTOINE VAN
OVERBEKE (8).
6 Octobre 1588-1620. GILLES VAN DER MEEREN (9).
1635. PHILIPPE DE STOPPELAERE, seigneur de Portes (10).
1643. PHILIPPE VAN DER MOTTE, seigneur d'Ingooi-
ghem (11).
23 Février 1651-18 Novembre 1669. JEAN-GÉRARD DE
POUILLON (12).
15 Novembre 1669-26 Août 1686. CLAUDE MAES (13).
-

(1) *Bouck van den Crime* (aux Archives de la Ville), f° 53 r°.

(2) *Comptes Communaux* de 1520-1521, f° 92 r°.

(3) Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 597; *Comptes Communaux* de 1540, *passim*.

(4) Voyez plus haut la liste des hauts-baillis aux années 1561 et 1578; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; Van Duyse, *Inventaire*, p. 401, n° 1143; *Memorieboek*, t. II, p. 323, 380; Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 164; Marcus van Vaernewijck, *Beroerlijcke Tijden*, t. I, p. 2.

(5) Voyez plus haut la liste des grands-baillis à l'année 1584; *Memorieboek*, t. II, p. 385, t. III, p. 42; Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 384; Fr. De Potter, *Gent*, t. IV, p. 292.

(6) Voyez plus haut, la liste des grands-baillis à l'année 1578; *Memorieboek*, t. III, p. 42 et 84; *Comptes Communaux* de 1583-1584, f° 308 r°.

(7) *Memorieboek*, t. III, p. 84.

(8) Voyez ici note 4.

(9) Fr. De Potter, *Petit Cartulaire*, p. 140; *Memorieboek*, t. III, p. 102-109, 117; voyez plus haut la liste des grands-baillis à l'année 1588.

(10) *Memorieboek*, t. III, p. 38, 161; Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 597.

(11) *Ibid.*, p. 597; *Memorieboek*, t. III, p. 180, 185.

(12) A partir de ces dates, les comptes des sous-baillis sont déposés à la Chambre des Comptes aux Archives Générales du Royaume; voyez pour tous, Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 386-387.

(13) *Memorieboek*, t. III, p. 288-289.

23 Août 1693-15 Mai 1708. CHARLES-ROBERT 'T SERWOUTERS (1).

15 Mai 1708-31 Décembre 1710. FÉLIX-FRANÇOIS, baron de Camargo (2).

1 Janvier 1710-8 Mai 1732. VALENTIN-BÉNIGNE STAUTHALS (3).

6 Mai 1732-21 Juin 1770. JEAN-BAPTISTE, baron de Heems (4).

21 Juin 1770-1789. PHILIPPE-JEAN, baron de Heems (5).

1791-1792. PHILIPPE-JEAN, baron de Heems (5).

1793. PHILIPPE-JEAN, baron de Heems (5).

IV.

Les collaborateurs de Joachim Patenier.

A propos d'un tableau appartenant au prince de Salm-Salm.

M^r Maeterlinck.

Parmi les tableaux les plus remarquables de l'exposition des primitifs de Dusseldorf (1904), il faut citer une très rare et très curieuse peinture profane, du commencement du XVI^e siècle, dont les critiques d'art les plus autorisés n'ont pu jusqu'ici identifier l'auteur.

Ce tableau portait, au catalogue de la susdite exposition, le n^o 169, avec la mention : « Flandrischer meister um 1520 » (6) L'œuvre avait été prêtée par S. A. S. le Prince de Salm-Salm Anholt qui a bien voulu nous en envoyer une photographie avec l'autorisation de la reproduire (7).

(1) *Memorieboek*, t. III, p. 314.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 314, 321.

(3) Fr. De Potter, *Gent*, t. I, p. 331.

(4) Gachard, *Inventaire*, t. II, p. 387.

(5) *Memorieboek*, t. III, p. 375; Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 364.

(6) *Kunsthistorische Ausstellung. Katalog, Dusseldorf 1904*. Druck von L. Schwann, Dusseldorf 1904.

(7) La reproduction ci-jointe est tirée de la 2^e édition de notre livre le *Genre satirique dans la peinture flamande*, Van Oest, Bruxelles, 1907.

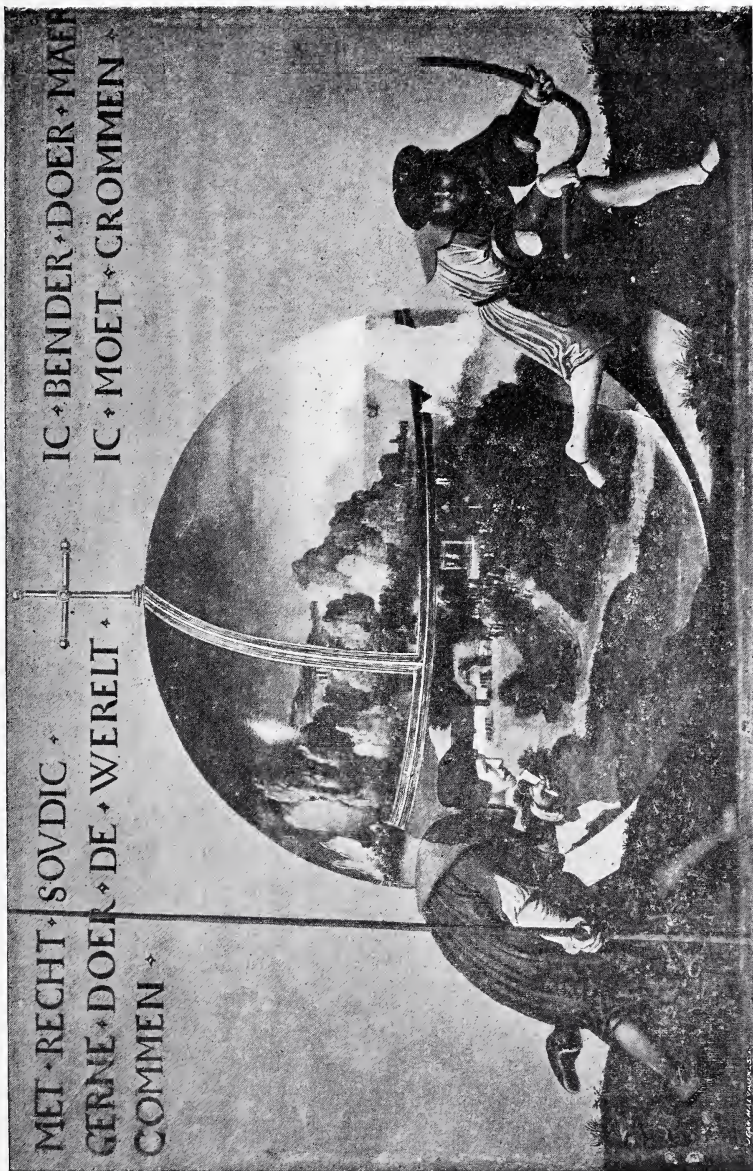


Fig. 1. Comment doit-on traverser le monde? Peinture de Joachim Patenier.
(Les figures d'après Durer). Appartient à S. A. S. le prince de Salm-Salm Anholt.

Comme on peut le remarquer, (voir la reproduction ci-jointe fig. 1), la mise en page de cette composition est des plus bizarres. A gauche, un jeune homme imberbe, cherche vainement à traverser le monde en tenant une longue perche droite d'une main, et de l'autre un petit rouleau de parchemin. (Peut-être des notes pédagogiques sur la droiture morale, qui doit guider l'homme dans toutes les circonstances de la vie). Du côté opposé de la sphère, c'est à dire à droite, sort en riant un homme barbu plus âgé, portant une escarcelle pleine, mais ayant son bâton, jadis droit, courbé et tordu.

Deux inscriptions flamandes viennent préciser la portée satirique du sujet. La première, placée à gauche, au-dessus du jeune homme à la perche droite, est ainsi conçue :

« Met recht soudic gerne doer de werelt commen ». (Je voudrais droit, (c'est à dire avec droiture) traverser le monde). Tandis que l'autre devise constate que pour arriver à bon port l'homme doit plier, ou se courber, selon les circonstances :

« Ik ben der doer maer ic moet crommen ».

Le monde charmant, mais vicieux, est figuré par une sphère transparente, sur laquelle est peinte un délicieux paysage, mais où, dans le lointain, de nombreux spectateurs assistent à divers supplices, notamment à celui de la roue, et regardent un gibet garni de pendus.

Le faire précieux des feuillages, les rochers fantastiques, les eaux limpides, les colorations tantôt rousses dans les avant-plan, bleuâtres dans les fonds, les collines verdoyantes alternant avec des parties dénudées du sol, désignent suffisamment pour leur auteur : Joachim Patenier; et si M^r P. Clemen, le savant auteur du catalogue de l'exposition de Dusseldorf n'attribua pas formellement l'œuvre à ce maître, c'est croyons-nous, à cause des grandes figures qui l'accompagnent. On remarquera cependant que M. Clemen a placé l'exécution de cette peinture à la date où notre peintre peignit ses principales productions.

M^r Ed. Firmenich-Richarts, dans un article remarqué (1), songea également à Patenier en signalant « les couleurs

(1) ED. FIRMENICH-RICHARTS. *Exposition de l'histoire de l'art à Dusseldorf. Les arts anciens en Flandre 1906*, p. 131.

onctueuses de ce paysage rocheux » tout en se demandant, et cela à cause des personnages de l'avant-plan, à qui l'on pourrait attribuer cette œuvre où perce « une observation joyeuse de la vie » et ce goût des proverbes et des allégories qui caractérise les principaux peintres drôles flamands.

Effectivement si l'on écarte Patenier, nous ne trouvons aucun peintre de notre pays et appartenant à cette époque, à qui cette peinture pourrait être attribuée. On ne peut songer à Jérôme Bosch (van Aken) mort en 1516, dont la manière de peindre est d'ailleurs très différente et, d'un autre côté, nous sommes encore bien loin de l'époque d'activité artistique de Pierre Breughel le Vieux, qui appartient à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Remarquons en outre que les personnages, malgré leurs tonalités bien flamandes, présentent un caractère allemand, qui fait songer aux grands peintres graveurs d'outre Rhin du commencement du même siècle.

Ces diverses constatations ne peuvent s'expliquer que par une collaboration de deux artistes, l'un Flamand pour le paysage, l'autre Allemand pour les figures.

Grâce aux persévérantes recherches de notre savant confrère M^r J. Weale (1), par qui nous apprenons que c'est à tort, que van Mander dépeint Patenier comme un paresseux et un débauché, signant ses œuvres d'un monogramme de mauvais goût, tandis que ces détails doivent s'appliquer à un homonyme inscrit à la Gilde de Saint-Luc vingt ans après lui, nous savons aussi que notre grand paysagiste fut, dès le début de sa carrière, un collaborateur convaincu.

Déjà à l'époque où il fréquentait l'atelier de Gérard David, Patenier aurait été utilisé par son maître, pour peindre les fonds de paysage de ses tableaux. Le *Baptême du Christ* du musée de Bruges nous offrirait notamment un exemple de leur collaboration et M^r Weale considère même les lointains de ce tableau comme une des meilleures productions du peintre Mosan, dont on reconnaît la façon si personnelle d'interpréter la nature,

(1) J. WEALE. *Le Beffroi*, t. III, p. 342. Voir aussi CARL VAN MANDER : *Het Schilderboek*.

spécialement dans le faire et dans les colorations des feuillages (1).

Ce qui militerait en faveur de cette hypothèse, c'est que nous observons que les fonds de paysage, fréquents dans l'œuvre de Gérard David alors qu'il habitait Anvers, et qu'il vivait dans l'intimité de son élève et ami, disparaissent complètement de ses tableaux lorsque les deux artistes se séparèrent. Le maître retournant à Bruges et Patenier restant à Anvers.

D'autres collaborations sont prouvées d'une façon plus certaine. MM. H. Hymans (2) et Justi furent des premiers à signaler, il y a quelques années déjà, qu'une ravissante petite *Tentation de Saint-Antoine* qui se trouve au Musée du Prado à Madrid et que l'on croyait être un des chefs d'œuvre de Patenier seul, était dû à la collaboration de ce peintre avec Quentin Metzys.

Un ancien inventaire de l'Escorial est des plus explicites à cet égard, car on y lit : « n° 1574, les figures (peintes) par maître Quentin et le paysage par maître Joachim ».

Sa collaboration avec Quentin Metzys, apparaîtrait également certaine dans un volet du grand triptyque du Musée royal de Bruxelles : *la Descendance apostolique de Sainte-Anne* représentant : *L'ange apparaissant à Saint-Joachim*. Dans le vaste site champêtre qui constitue le fond de cet épisode de la vie du Saint patron de Patenier, nous voyons le paysage prendre une importance presque égale aux figures. On y retrouve d'ailleurs tous les caractères des meilleures œuvres du peintre de Dinant, qui aimait ces paysages montagneux, aux rochers fantastiques en aiguilles ; ces collines verdoyantes rappelant les rives pittoresques de la Meuse, d'où notre peintre était originaire.

M^r J. Helbig (3), notamment, dans sa notice sur Patenier,

(1) M^r H. DE LOO (Hulin) nous a fait observer que, d'après lui, cette collaboration n'est pas prouvée. L'intimité des deux artistes serait basée sur ce seul fait qu'ils furent reçus le même jour à la Gilde de Saint-Luc à Anvers.

(2) H. HYMANS. *Les Musées de Madrid (Le Prado)*. Gazette des Beaux-Arts 35^e an., t. X, p. 334.

(3) J. HELBIG. *Biographie Nationale*, t. 16, p. 686 et *Histoire de la peinture au pays de Liege*, 1903 (2^e édition). Voir aussi *L'art Mosan*, van Oest, 1906.

parue dans la *Biographie Nationale*, considère lui aussi dans cette occasion, la collaboration de ces deux artistes comme certaine. Il trouve tout naturel que Quinten Metzys se soit adressé à un paysagiste d'un talent reconnu pour exécuter une partie si importante de sa composition.

Des Vierges de types très différents, pour lesquelles Patenier, sous prétexte de *Fuite en Égypte*, créait de si charmantes clairières, prouvent à l'évidence d'autres collaborations, ou tout au moins d'autres inspirations. La *Fuite en Égypte* du Musée du Prado à Madrid, celle de l'ancienne collection R. Kann à Paris, celles des Musées de Bruxelles et d'Anvers présentent dans l'exécution des personnages des différences telles que l'on ne peut en admettre une origine commune. Dans le *Repos sur la route d'Égypte* du Musée de Berlin, par exemple, notre confrère M^r G. Hulin (1), croit avec raison, reconnaître un groupe inspiré par le maître de Flémalle, et dans une *Sainte-Anne et Jésus* de la collection du comte Ræzynski, actuellement à Posen, des personnages empruntés à une composition de Léonard de Vinci. Le même auteur croit de plus, que Patenier fut le collaborateur du Maître de la mort de Marie, (le présumé Joos van Cleve) quoiqu'ici la distinction soit plus délicate à faire. Le superbe *Baptême du Christ*, du Musée impérial de Vienne, qui nous reporte à une exécution plus contemporaine, fait également songer au Maître de la mort de Marie qui peignait à Anvers à l'époque où Patenier habitait cette ville.

Dans le tableau qui nous intéresse, il faut écarter pour l'exécution des figures l'intervention ou la collaboration d'un de nos artistes nationaux; et nous en arrivons à nous demander si vers 1520, Patenier ne fut pas en relations suivies avec un grand artiste allemand. Or il se fait qu'à cette époque nous voyons entrer dans l'intimité la plus complète de notre paysagiste : Albert Durer.

Grâce au carnet de voyage de ce grand peintre et graveur allemand; nous savons qu'il arriva à Anvers le 2 Août 1520 et que parmi les nombreux artistes anversoïis qu'il honora de son

(1) GEORGES H. DE LOO. *Bruges 1902. Catalogue critique, etc.*, p. 54, Siffer Gand, 1902.

amitié, il faut citer en première ligne Joachim Patenier. Durer dans ses notes, tenues avec beaucoup d'exactitude, cite plusieurs fois le nom de notre excellent paysagiste Mosan. Il rappelle que c'est à lui qu'il s'adressa pour emprunter des couleurs à l'huile et un aide, lorsqu'il voulut exécuter certain travail dont il fut chargé. En revanche, le même carnet nous apprend qu'il donna à Joachim l'œuvre gravée de Hans Baldung Grien, qu'il dessina son portrait et même qu'il assista à son deuxième mariage qui eut lieu le 5 mai-1521. On connaît deux de ces portraits, l'un gravé en 1521 et décrit par Barsch, l'autre dessiné à la pierre noire et conservé au Musée de Weimar (1).

Durer qui s'intéressait beaucoup à la peinture du paysage, alors une nouveauté, fut un familier et un assidu de l'atelier de la maison de la rue Courte de l'hôpital que Patenier venait d'acheter le 31 mars de cette année (2). Il s'était lui-même exercé dans le paysage, et c'est en connaissance de cause qu'il appelle Patenier, dans son journal « *der gute Landschaftsmäler* ».

Comme on le voit, l'intimité des deux artistes était grande; de plus Thausing constate que Durer, qui avait le crayon facile, « avait l'habitude d'abandonner aux gens avec lesquels il était en rapport, les portraits ou les *sujets qu'il avait dessinés sur leur demande* ». Dans son carnet de voyage nous lisons : « J'ai fait souvent, tantôt ici, tantôt là, beaucoup de dessins et autres travaux par pure complaisance ». N'est-il pas admissible, vu les circonstances, que Patenier toujours embarrassé lorsqu'il s'agissait d'étoffer de figures ses paysages, s'adressa à son nouvel ami pour lui demander divers dessins de personnages qu'il utilisa? La chose est prouvée pour ce qui regarde certaines figures de Saint-Christophe. On sait que l'épisode du passage du fleuve par le Saint, emprunté à la légende de Jacques de Voragine, fut un des sujets favoris de notre peintre paysagiste. Or, les notes de Durer mentionnent expressément, qu'il donna à Patenier une

(1) MORITZ THAUSING. *Albert Durer, sa vie et ses œuvres* traduit par G. Gruyer.

(2) L. DE BURBURE a retrouvé dans les registres scabinaux d'Anvers la date de cet achat.

feuille de papier où se trouvait dessiné quatre fois le personnage légendaire du Saint. Celui-ci se retrouve dans plusieurs tableaux de Patenier, notamment dans le Saint Christophe du Musée du Prado à Madrid et celui de la Galerie nationale à Londres. M^r Helbig nous assure avoir vu chez le collectionneur liégeois M^r H. Duval, une autre feuille, portant le monogramme de Durer et la date de 1521, sur laquelle se trouvent également neuf dessins représentant le même personnage sacré. Ces dessins non mentionnés dans le carnet de voyage nous prouvent que le grand artiste allemand ne tint pas un compte exact de tous les dessins et croquis qu'il donna à son ami pendant son séjour à Anvers.

Si le don des dessins des deux personnages profanes, que l'on voit sur le curieux tableau du prince de Salm-Salm, ne se trouve pas expressément mentionné dans le journal de Durer; nous trouvons en revanche dans son œuvre gravé nombre de figures analogues rappelant complètement leurs types et leurs costumes. On peut les rapprocher notamment des pittoresques lansquenets qui accompagnent le *Cortège triomphal de Maximilien* (B. 138); œuvre restée inachevée par la mort de l'Empereur qui survint le 12 janvier 1519. Certains personnages de *Venise vaincue* (B. t. VII, p. 229) ainsi que le bourreau du *Frontispice de la Grande Passion* et bien d'autres encore, montrent tous des analogies incontestables avec les figures du tableau dont nous nous occupons.

D'autres artistes, d'ailleurs, profitèrent des dessins de Durer; celui-ci nota sur les pages de son carnet, qu'il donna dans ces conditions cinq demi-feuilles de papier sur lesquelles il avait dessiné trois fois le *Portement de Croix* et deux fois le *Christ au mont des Oliviers*. M^r Thausing dit expressément qu'ils furent faits « pour des confrères moins inventifs que lui ».

Au Musée des Offices à Florence nous retrouvons quelques-uns de ces dessins datés de 1520, ils représentent de diverses façons le *Portement de Croix de Jésus*. A l'Institut Städel à Francfort, deux esquisses du même genre, ont pour titre le *Christ au Jardin des Oliviers*, elles portent la date non moins authentique de 1521.

Peut-être pourrait-on avancer que l'idée première du sujet de

notre tableau satirique ou allégorique fut suggérée par Durer, ou tout au moins par la vue de ses œuvres. On sait que la vulgarisation des sphères terrestres, jusqu'alors très rares, est due à notre grand graveur allemand, à qui l'on attribue l'invention des premières gravures en fuseau destinées à recouvrir les mappemondes, qui devinrent nombreuses et populaires grâce à ce procédé économique (1).

Déjà en 1515, il avait composé *les deux hémisphères* (Passavant 201); puis vinrent ses *Imagines Cæli septentrionalis et meridionalis* (Barsch 151 et 152) et sa *sphère armillaire*, entourée de 12 têtes soufflant les vents (Passavant 202).

Or, on remarquera que c'est justement à l'époque de l'intimité des deux artistes qu'apparaît, — pour la première fois, croyons-nous, — un globe terrestre dans une composition profane et allégorique flamande peinte. D'un autre côté, les célèbres dessins amusants et grotesques de Durer, qui ornent les marges du livre d'Heures de Maximilien, viennent nous prouver que le grand artiste allemand était, tout comme nos peintres « drôles » un amateur de sujets amusants ou satiriques.

On sait que dans ce livre pieux, le sacré et le profane, le sérieux et le comique, se coudoient de la façon la plus inattendue. Comme dans les enluminures de nos manuscrits médiévaux, dont il semble s'être inspiré; dans les arabesques et les encadrements de pages, volent ou se posent des oiseaux; grimpent des singes; ou se traînent des colimaçons ou des insectes. Les drôleries que l'on y rencontre ont toutes un certain rapport avec le texte. A côté de réflexions sur les infirmités humaines, un docteur examine les urines d'un malade; au chapitre des tentations, maître Renard joue de la flûte devant un auditoire de poules curieuses qui accourent en battant de l'aile; tandis que deux couples de rustres dansent au son du chalumeau et au chant

(1) D'après M^r Willemsen, la plus ancienne sphère terrestre connue aurait été signalée récemment par la Société d'archéologie de Madrid, elle est conservée en Espagne. Les premières furent généralement en cuivre ou en un autre métal gravé. La sphère de Behalm qui date de 1492 a été reproduite. Un fac simile en existe à la Bibliothèque Nationale de Paris. (Déjà en 1154, Roger II, roi de Sicile, possédait, dit-on, un globe terrestre qui servit au géographe arabe Edrissi).

du coq, pour se réjouir du *Jubilate*. Sandrart considère ce livre comme une des plus belles choses produites par Durer. — (Deutsche academie, t. II, p. 224).

Nous disions plus haut que dans le curieux tableau du Prince de Salm-Salm apparait, pour la première fois dans la peinture « drôle » flamande, l'image symbolique de la terre sous la forme d'un globe transparent surmonté de la croix (1) Effectivement, les sujets analogues connus, notamment le monde trompeur et méchant, figuré par un jeune filou renfermé dans une sphère (également surmontée de la croix), qui coupe la bourse à un austère religieux : *Le Misanthrope* du Musée de Naples, peint par Pierre Brueghel le Vieux, date de la seconde moitié du XVI^e siècle. Ses *Proverbes flamands* (2) — dont une réplique du fils existé au Musée de Harlem — où nous voyons divers dictons populaires mettant en scène le monde furent composés vers la même époque. Plus tardives sont les figures allégoriques du triptyque de Carl van Mander : *les Béatitudes* du Musée de Gand, dont nous nous sommes occupé plus haut, et où le monde sous la forme d'une sphère transparente coiffe divers personnages allégoriques, notamment « Lust der Werelt » (Amour de la terre), et « Begheerte des Werelts » (Desir du monde) qui figurent dans ce tableau.

Plus curieuses et moins connues, sont deux miséricordes de

(1) Il ne faut pas confondre cette image symbolique de la sphère terrestre avec les globes transparents qui apparaissent dans l'art dès l'époque romaine, et qui étaient considérés comme des emblèmes du pouvoir entre les mains des Empereurs. L'on sait que cette tradition se continua chez les princes chrétiens qui leur succédèrent et qui ajoutèrent au globe une croix. On ignorait alors que la terre fut sphérique. Même les globes transparents sans croix, que l'on rencontre dans certaines compositions fantastiques de Jérôme Bosch (Van Aken), notamment dans ses *Délicés terrestres* du Musée de Prado à Madrid, constituent des fantaisies ingénieuses, mais non pas des représentations symboliques du monde. (Voir fig. 194 de notre livre le *Genre satirique* etc., 2^e édition, 1907).

(2) Voir L. M. *Nederlandsche spreekwoorden handelend voorgesteld door Pieter Brueghel de Oude* (Koninklijke Vlaamsche Academie), Siffer, Gent 1903, et *Le genre satirique dans la peinture flamande*, (deuxième édition), G. Van Oest, Bruxelles 1907, où ce tableau se trouve reproduit.

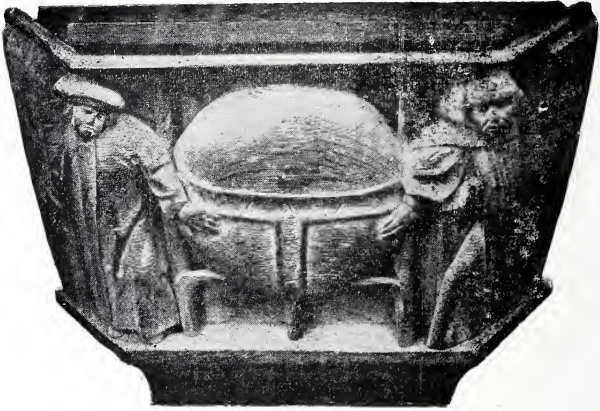


Fig. 2. *Satire de Luther (?)* ou bien : *Rhétoriciens et moines, se disputant la suprématie du monde (?)* Miséricorde de stalle du XVI^e siècle (vers 1530). Église collégiale d'Hoogstraeten.

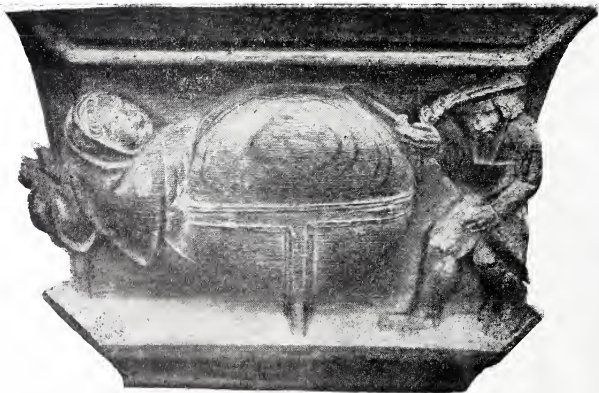


Fig. 3. *Une dispute entre moines et laïques (?)* Miséricorde de stalle du XVI^e siècle (vers 1530). Église collégiale d'Hoogstraeten.

stalles de l'église collégiale d'Hoogstraeten (Campine anversoise) qui semblent avoir été inspirées par la vue du tableau satirique de Patenier. (Nous en donnons ci contre des reproductions inédites faites d'après des photographies prises par nous même sur place en 1906 ; fig. II et III).

Ces sculptures sont précieuses parce que nous en connaissons l'auteur : Albrecht Gilmers et la date de leur exécution vers 1530 (1).

La première surtout, (fig. 2), où nous voyons deux personnages debout à côté du globe terrestre (on remarquera qu'il est représenté sens dessus-dessous, c'est à dire avec la croix brisée tournée vers la partie inférieure), nous montre une composition presque identique comme mise en page, à la peinture décrite plus haut. Le sujet est assez difficile à déterminer. Peut-être faut-il y reconnaître une dispute pour la suprématie du monde entre les moines et les rhétoriciens, ou bien une satire dirigée contre Luther qui lui-même fut moine. Leurs mains posées sur le globe prouvent que, malgré leurs beaux discours, ils sont restés attachés aux biens terrestres.

L'autre sujet (fig. 3) présente un caractère satirique mieux déterminé. Un laïque armé, cherche à culbuter une sphère où s'est logé un moine. Malgré les cris du religieux, le guerrier poursuit en riant son œuvre cruelle.

Comme on le voit, c'est l'illustration d'un dicton flamand déjà populaire du temps de Maerlant :

Ooc sachic lachen den leien

Daer die papen moesten schreien (2).

(Aussi j'ai vu rire le laïque lorsque les papistes pleuraient).

Une pareille sculpture dans une église, peut paraître étrange, à première vue, mais elle se comprend plus aisément lorsque l'on songe qu'au moyen-âge le clergé séculier, richement pourvu de prébendes, était jaloué et cruellement attaqué par les ordres mendiants qui prêchaient au peuple des idées niveleuses et l'excitait à des revendications sociales et contraires au principe

(1) Voir les comptes de l'église d'Hoogstraeten (Archives communales d'Hoogstraeten).

(2) Dr TE WINKEL, *Jacob van Maerlant's werken* (De Nature Bloeme).

d'ordre dont les premiers étaient le soutien. On trouve encore des miséricordes, avec des globes terrestres mais datant du milieu du XVI^e siècle, à Walcourt en Belgique, et en France à La-Haie-aux-Bonshommes, à Corbeil et à Champeau en Brie. Dans ces trois dernières localités ce sont des rats qui dévorent et perforent le monde. M^r De Martonne (1) croit y reconnaître une attaque dirigée contre les gens ou « rats d'église », mais nous y reconnaissons plutôt une satire des moines mendiants si nombreux à cette époque.

Mais n'insistons pas sur l'explication hypothétique de ces curieuses sculptures, bornons-nous à les rapprocher de l'œuvre exécutée par Patenier. Leur comparaison nous prouve que le huchier flamand Albrecht Gelmers connut cette peinture, tout au moins par une reproduction et que ce sujet était destiné à devenir populaire non seulement à Hoogstraeten mais même à l'étranger. Observons de plus que ce genre de composition se continua chez nos maîtres satiriques et didactiques, jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

M^r **Fris**. Croyez-vous que l'inscription soit contemporaine du tableau, M^r Maeterlinck ?

Elle me semble appartenir à une date postérieure, car je ne connais pas de caractères pareils à ceux-ci, antérieurs à 1560. Ce serait une question de paléographie à déterminer.

M^r **Maeterlinck**. Je suis aussi de cet avis.

M^r **Willemsen**. Un mot, Messieurs, quant à la sphère qui occupe le centre du tableau. Dans une communication faite à la société de Géographie de Madrid, il est constaté que la première sphère terrestre fut construite bien avant 1520, date que vient de nous donner M^r Maeterlinck. Elle fut construite par un géographe espagnol. Dans un des bulletins de 1904 de la société de Géographie de Madrid, on peut voir que les Espagnols attribuent à un de leurs compatriotes cette découverte géographique.

(1) ALF. DE MARTONNE, *La pitié au moyen-âge*, p. 130. Dumoulin, Paris, 1855. Voir aussi J. CHAMPFLEURY, *Histoire de la caricature au moyen-âge*, Dentu, Paris, 1871, et TIMOTHÉE L. HOUBEINE, *Les stalles de l'église de La-Haie-aux-Bonshommes*, (Revue de l'art Chrétien 1900, p. 412-418).

M^r Maeterlinck. Je vous remercie pour le renseignement. On admet pourtant généralement en France, que les plus anciennes sphères terrestres gravées sur fuseaux; datent de 1518 et 1520.

M^r Willemsen. Certes, mais il n'y a pas eu que la France en Europe et, à cette époque, les Espagnols étaient de bien plus hardis navigateurs que les Français.

M^r Hulin. Jusqu'à présent, je ne vois pas bien le rapport qui pourrait exister entre ce tableau et la question de savoir de quelle année date la plus ancienne sphère terrestre.

M^r Willemsen. Au cours de sa communication, M^r Maeterlinck a cru pouvoir indiquer la date de la plus ancienne sphère terrestre.

M^r Hulin. Il faut distinguer. Il ne s'agit pas ici d'une sphère terrestre géographique, d'une mappemonde, reproduisant les parties du monde connu.

Le tableau nous montre le monde sous la forme d'un globe de verre dans lequel se voit un paysage. Or, la représentation de la terre sous la forme d'un globe est infiniment plus ancienne. Nous trouvons ce globe avec le cintre et surmonté de la croix dans les mains de Dieu le Père et de l'Enfant Jésus, et plus anciennement encore dans celles des derniers empereurs romains.

Quant à la terre figurée par un paysage dans un globe de verre, c'est aussi une ancienne tradition; exemple : le Christ bénissant du Louvre, par le Maître de la Mort de Marie, (et non Metsys). Si je ne me trompe (1), la terre aurait déjà été peinte ainsi par Johannes van Eyck, au témoignage de Facius.

L'auteur du tableau dont nous a parlé M^r Maeterlinck n'a donc rien innové en cette matière.

(1) A relire le passage en question de Facius, il semble plutôt que le tableau peint par Johannes van Eyck pour Philippe le Bon était déjà une mappemonde :

« Ejus est mundi comprehensio, orbiculari forma, quam Philippo, Belgarum principi, pinxit, quo nullum consummatius opus nostra aetate factum putatur, in quo non solum loca, situsque regionum, sed etiam locorum distantiam metiendis dignoscas ».

Facius écrivit son *Liber de viris illustribus* en 1454 et 1455.

M^r Maeterlinck. Je ne suis pas de cet avis. Le peintre a représenté le monde sous une forme idéale nouvelle. Comme je le dis en note, (voir plus haut), il ne faut pas confondre les globes transparents, surmontés ou non par la croix, — insignes ou emblèmes du pouvoir chez les empereurs romains et les rois chrétiens qui leur succédèrent, — avec les mappemondes ou sphères terrestres. On voit les premiers de ces globes, à des époques où l'on ignorait que la terre fut ronde.

M^r Hulin. Ceci dit, je dois faire des réserves quant à certaines collaborations que M^r Maeterlinck vient d'attribuer à Patenier. Je saisis cette occasion pour affirmer que Geeraert David fut l'un des créateurs du paysage du début du XVI^e siècle. Je ne connais aucun tableau de lui dont le paysage soit de Patenier. L'hypothèse de leur collaboration repose uniquement sur la circonstance, probablement fortuite, qu'ils se sont inscrits en même temps dans le métier des peintres d'Anvers, en 1515.

Il est exact, par contre, que Patenier a collaboré avec Quinten Metsys, qui lui a fourni les figures des jeunes femmes de sa tentation de Saint Antoine à Madrid. J'ai moi-même appelé l'attention sur un tableau de la collection du comte Raczynski (jadis au Musée de Berlin), lequel représente la Sainte-Vierge et l'Enfant Jésus avec un agneau, par Quinten Metsys, d'après un tableau célèbre de Léonard de Vinci. Le paysage de la main de Patenier.

Mais c'est bien à tort qu'on nomme Patenier à propos des paysages qui figurent dans d'autres tableaux de Metsys. Celui-ci a été le principal créateur du paysage anversois, et son style très personnel n'a certes pas été influencé par Patenier. Par exemple le beau triptyque de Sainte-Annè, au Musée de Bruxelles, date de l'année 1509, c'est à dire six ans avant l'arrivée de Patenier à Anvers.

Patenier a aussi collaboré avec le Maître de la Mort de Marie (le présumé Joos van Cleve), ici la distinction est plus délicate à faire.

Pour ce qui est des personnages du tableau qui nous occupe, possède-t-on les dessins de Durer d'après lesquels ils auraient été peints?

M^r Maeterlinck. On ne possède pas les dessins, mais la

collaboration de Patenier et de Durer est basée sur des comparaisons avec l'œuvre gravé de ce dernier artiste.

M^r **Fris**. Les manteaux que portent ces hommes datent, tout au plus, de 1530 ou de 1540.

M^r **Hulin**. La date de 1520 est, en tout cas, la plus ancienne que l'on puisse donner.

Pour ma part, je placerais plutôt la dite peinture vers 1530-1550. Je n'y vois rien d'allemand, et la rapprocherais plutôt des œuvres du monogrammiste de Brunswick (Jan van Hemessen).

M^r **Maeterlinck**. Pour ce qui concerne la collaboration de Patenier, j'ai rappelé notamment ce qui a été dit par MM. Hymans, Hulin, Weale et Helbig.

M^r **Hulin**. C'est une ancienne opinion de M^r Weale, car, actuellement, il a changé d'avis au sujet de la fameuse « signature » attribuée à Patenier, à la suite d'une découverte qu'il a faite à Madrid.

M^r **Maeterlinck**. Je suis très reconnaissant envers M^r Hulin, pour les renseignements qu'il a bien voulu donner. Je serai heureux d'en tenir compte.

M^r **le Président**. Je n'ai pas tous mes apaisements quant au sens qu'attribue M^r Maeterlinck aux deux petits tableaux qu'il croit être satiriques.

Il me semble que l'on est ici plutôt en présence d'allégories, car je ne vois rien qui soit satirique dans ce tableau.

M^r **Hulin**. Ce sont des proverbes.

M^r **Maeterlinck**. Cela dépend de la façon dont on les comprend (*Rires*).

M^r **le Président**. Il serait cependant utile de distinguer nettement si l'on est en présence d'une satire ou d'une allégorie.

Quant à moi, je persiste à croire qu'il s'agit tout simplement d'une allégorie.

Notes sur l'imprimeur gantois Robert de Keyser et sa soeur Clara, miniaturiste.

M^r **V. vander Haeghen** donne lecture de son travail, destiné aux *Annales*. — Commissaires : MM. P. Bergmans et A. Roersch.

M^r **le Président** adresse à l'auteur ses plus vives félicitations.

La séance est levée à 10 heures.

BLIJZONDERE REGISTERS. -- INDEX SPÉCIAUX.

I. Index alphabétique des matières. —

I. Alphabethische lijst van zaken.

A.

Afsné. Église, p. 217, 336.

B.

Baillis, de Gand, pp. 383 et suiv.

Bannis. Habitants des Pays-Bas espagnols réfugiés au XVI^e siècle dans les Provinces-Unies, p. 58.

Beers de Flandre, p. 294.

Bening ou *Binnink* (les), miniaturistes gantois, p. 71.

Blavotins et Ingherkins, p. 133, 253.

Bruges. Vue de B. dans une miniature du manuscrit de Froissart de Breslau, p. 377.

C.

Cartel de la Société, par M^r de Tracy, p. 51.

Coppenhole (Jan van), p. 93.

E.

Éducation esthétique, p. 190.

Evergem. Pilon, pp. 294, 335.

Eyck (les frères van). Rétable de l'A-gneau mystique, p. 115.

Eyck (Jean van). signature, p. 383.

Eyck (les van). Bibliographie. Liste provisoire, p. 313.

Afsnee (Kerk van), blz. 217, 336.

Baljuws van Gent, blz. 383 en volg.

Bannelingen. Inwoners van de Spaansche Nederlanden in de XVI^e eeuw naar de Vereenigde Provinciën uitgeweken, blz. 58.

Beers van Vlaanderen, blz. 294.

Benings of *Binninks* (de), Gentsche miniatuurschilders, blz. 71.

Bergen. Vijftigjarig jubelfeest van den Oudheidkundigen Kring, blz. 310, 363.

Blavotins en Ingherkins, blz. 133, 253.

Brugge (zicht van), een miniatuur van een handschrift van Froissart de Breslau, blz. 377.

Coppenhole (Jan van), blz. 93.

Dendermonde, IV^e zitting van den Bond der Geschied- en Oudheidkundige Vereenigingen van Oost-Vlaanderen, blz. 306.

Evergem (Pilon van), blz. 294, 335.

Eyck (de gebroeders van). De aanbidding van het Lam Gods, blz. 115.

Eyck (Jan van), handteeken, blz. 383.

Eyck (de van), bibliographie. Voorloopige lijst, blz. 313.

F.

- Floris* (Frans), p. 65.
Foulque, abbé de St-Pierre au Mont-Blandin, à Gand, p. 229.
Froissart. Manuscrit de F. à Breslau, p. 377.

G.

- Gand*. Achter-Sikkel, p. 51.
— Ancien hôtel de ville, pp. 187, 242
— Baillis, pp. 383 et suiv.
— Cathédrale de St-Bavon. Tableaux, p. 61. Restauration, p. 128.
— Fresques de la Leugemeete, p. 68.
— Maison Spijkerboor, rue de la Monnaie, p. 364.
— Manuscrits gantois conservés en Angleterre, p. 363.
— Peinture murale rue de la Monnaie, p. 299.
— Salaire du bourreau, p. 237.
— Tableaux de Musée, pp. 68, 340.
— Vue de Gand sur un volet du retable de l'Agneau mystique, p. 115.
— Id. dans les miniatures des Heures de Turin, p. 246.

H.

- Haesdonck*. Fouilles, p. 308.
Heere (Lucas de), p. 65.
Horenbaut (les), miniaturistes gantois, p. 71.

I.

- Ingherkins* ou *Isengrins*, pp. 133, 253.

K.

- Keyser* (Robert de), imprimeur gantois, pp. 337, 436.

L.

- Laethem*-(Sainte-Marie), église, p. 383
Laethem (Liévin van), miniaturiste gantois, p. 71.

- Floris* (Frans), blz. 65.
Foulque, abt van Sint-Pieters op den Blandinusberg te Gent, blz. 229.
Froissarts handschrift te Breslau, blz. 377.

- Gent*. Achter-Sikkel, blz. 51.
— Baafs (Sint-), herstelling, blz. 128. Schilderijen, blz. 128.
— Baljuws, blz. 383 en volg.
— Handschriften (Gentsche), bewaard in Engeland, blz. 363.
— Loon van de beul, blz. 237.
— Muurschildering in de Geldmunt, blz. 299.
— Muurschilderingen van de Leugemeete, blz. 68.
— Schepenhuis (oud), blz. 187, 242.
— Schilderijen van het Museum, blz. 68, 340.
— Spijkerboor, huis in de Geldmunt, blz. 364.
— Zicht van Gent op een luik van de Aanbidding van het Lam Gods, blz. 115.
— Idem op een miniatuur van het Getijdenboek van Turijn, blz. 246

- Haasdonk*. (Opravingen te), blz. 308.
Heere (Lucas de), blz. 65.
Horenbauts (de). Gentsche miniaturschilders, blz. 71.

- Ingherkins* of *Isengrins*, blz. 133, 253.

- Keyser* (Robrecht de), Gentsche drukker, blz. 337, 436.

- Laathem*-(Sinte-Maria), kerk, blz. 383.
Laathem (Lievcn van), Gentsche miniaturschilder, blz. 71.

M.

Melle. Station palustre, pp. 251, 337, 369
Mons. Cinquantenaire du Cercle Archéologique, pp. 310, 363.

P.

Patenier (Joachim). Ses collaborateurs, pp. 422 et suiv.
Pourbus (François), p. 67.

R.

Rapport du Bibliothécaire, p. 52.
Rapport sur les travaux de la Société, p. 87.
Rapport du Trésorier, p. 131.

T.

Termonde, IV^e session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale, p. 306.

V.

Vigne (Félix de), pp. 77, 216.

Melle. (Paaldorp te), blz. 251, 337, 369

Opvoeding (esthetische), blz. 190.

Patenier (Joachim), zijne medewerkers, blz. 422 en volg.

Pourbus (Frans), blz. 67.

Verslag van den Bibliothecaris, blz. 52.

Verslag van de werkzaamheden der Maatschappij, blz. 87.

Verslag van den Schatbewaarder, 131.

Vigne (Felix de), blz. 77, 216.

Wapenbord van de Maatschappij, door den heer de Tracy, blz. 51.

II. Alphabetische register van sprekers. —

II. Index alphabétique par noms d'auteurs.

B.

Balius (H.), pp. 223-224, 228.
Bergmans (Paul), pp. 87, 128, 187,
 363.

C.

Casier (Joseph), pp. 218, 304, 355.

D.

de l'Arbre (A.), p. 237.
De Marez (H.), p. 210.
De Rudder (E.), p. 213.
Diegerick (A.), p. 52.
Dutry (A.), pp. 128-129.
Dutry-Van Loo (J.), p. 51.

E.

Eggen (J.-L.), p. 58.

F.

Fayen (Arnold), p. 229.
Fris (Victor), pp. 93, 133, 204-206, 213-
 214, 224-228, 285, 288, 289, 290, 296-
 299, 314, 356-361, 364-365, 386-421,
 432.

G.

Goderus (A.), p. 189.

H.

Heins (Armand), pp. 115, 129, 130, 131,
 187, 188, 189, 203, 218, 219, 246-250,
 304, 336, 354, 377, 383.
Hulin (G.), pp. 61-75, 130, 204, 211-211,
 299-304, 351, 352, 353, 354, 355, 356,
 433, 434.

L.

Le Roy (Hipp.), pp. 303-305, 382.

M.

Maertens (Joseph), pp. 251, 294, 369-
 376.

Maeterlinck (L.), pp. 340-352, 354, 355,
 356, 422-435.

P.

Pirenne (Henri), pp. 128, 130.

R.

Roersch (Alphonse), pp. 220-222, 379

S.

Sacré (E.), pp. 211, 212, 213.

Schoorman (Robert), p. 131.

V.

Van Biesbroeck (L.), pp. 201, 212.

Van den Gheyn (chanoine G.), pp. 50,
 51, 74, 75, 77-86, 93, 126, 128, 129,
 130, 131, 132, 185, 187, 183, 190, 203,
 204, 206, 214, 216, 219, 229, 290, 294,
 308, 336, 340, 356, 361, 363, 376, 382,
 383, 385, 386, 435, 436.

Van den Gheyn (R. P. Joseph), p. 337.

Van der Haeghen (V.), pp. 51, 130, 189,
 220, 304, 436.

Van der Mensbrugge (R.), pp. 382,
 383.

Van Wervecke (A.), pp. 51, 69, 75.

Verhaegen (Pierre), p. 219.

Vermast (A.), pp. 190-203, 209, 210.

W.

Willem (Victor), p. 299, 337-340, 370-
 376.

Willems (L.), pp. 253, 285, 288, 289,
 290, 377.

Willemsen (G.), pp. 295, 308, 382, 383,
 432, 433.

TABLE. — INHOUD.

	Pages
Comité directeur. — Bestuurraad	5
Statuts. — Wetten	7
Instructions de la Commission royale d'histoire pour la publication des textes historiques	18
Échanges. — Ruilingen	26
Liste des membres. — Ledenlijst	31
Membres décédés. — Afgestorven leden	47
Assemblée générale du 17 janvier	49
Assemblée solennelle du 11 février	76
Assemblée générale du 14 février	127
— — 14 mars	186
— — 11 avril	215
— — 16 mai	245
— — 13 juin	293
Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale, 4 ^e session : Termonde, 24 juin	306
Séance des membres effectifs du 23 juillet 310	310
Bibliographie des Van Eyck. Liste provisoire	313
Assemblée générale d'octobre	335
— — du 14 novembre	361
Réunion des membres effectifs du 5 décembre	379
Assemblée générale du 12 décembre	381

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS TEXTE.

	Pages
I. Lucas de Heere. Volets de triptyque de la Résurrection (Cathédrale de Saint-Bavon)	61
II. Frans Floris. St-Luc faisant le portrait de la Vierge et de l'Enfant (Cathédrale de Saint-Bavon)	65
III. François Pourbus. Martyre de Saint-André (1572) (Cathédrale de Saint-Bavon)	67
IV. <i>Félix de Vigne</i> . Reprod. du portrait de L. De Winne (Musée des Beaux-Arts de Gand)	77
V. La plus ancienne vue de Gand : le carrefour de la rue Courte de jour	115
VI. Peinture murale rue de la Monnaie.	301
VII. Ecole flamande vers 1475. La transfiguration du Christ. Volet d'un triptyque du Musée de Gand	340
VIII. Carl van Mander. Le Christ prêchant les Huit Béatitudes. panneau central du triptyque. Musée des Beaux-Arts de Gand	346
IX. Id. Volets du triptyque	346
X. Rue de la Monnaie. — Geldmunt	364
XI. Comment doit-on traverser le monde? Peinture de Joachim Patenier. App. à S. A. S. le Prince de Salm-Salm-Anholt	423

VIGNETTES DANS LE TEXTE.

1. Bras de pompe en fer forgé (Musée d'archéologie de Termonde).	307
2. Peinture murale, rue de la Monnaie, à Gand.	300
3. Miséricordes de stalles du XVI ^e siècle. Église de Hoogstraeten	431

Publications de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand:

	Prix :	Prix de faveur pour les nouveaux membres :
Bulletin : 1 ^{re} année, 1893-1894	5.00	1.00
2 ^e année, 1894-1895	8.00	3.00
3 ^e année, 1895-1896	8.00	2.50
4 ^e et 5 ^e années	<i>Épuisées</i>	
6 ^e année, 1898 et années suivantes : chaque année	8.00	2.50
Annales : t. I. 1894-1895	3.00	1.00
t. II. 1895-1897	6.00	2.00
t. III. 1898-1900	10.00	3.00
t. IV. 1901-1902	10.00	3.00
t. V. 1 ^{er} fasc., 1903	4.00	1.50
t. V. 2 ^e fasc., 1903	<i>Épuisé</i>	—
t. V. 3 ^e fasc., 1904	2.00	0.50
t. VI. 1 ^{er} fasc., 1905	5.00	2.00
Inventaire archéologique : Première série (fascicules I-XX ^{bis}).	35.00	
Fascicules XXI-XXXIX. (fr. 3.50 le fascicule).	66.50	
Publications extraordinaires : N° 1. Chronique rimée des troubles de Flandre en 1379-1380, publiée par H. Pirenne (1902).	2.50	1.00
Guide illustré de Gand.	<i>Épuisé.</i>	
Compte - rendu du Congrès historique et archéologique. Gand, 1896. 2 vol. av. nombr. planches	5.00	2.50

Le Comité appelle l'attention des membres sur la nouvelle et importante réduction de prix des publications consentie en leur faveur.

Il a été mis à la disposition des membres, à titre gratuit, 25 exemplaires du 2^d volume du Compte-rendu du Congrès de 1896, contenant les mémoires; de ces 25 exemplaires, 15 sont encore disponibles. Les membres qui désiraient en recevoir un exemplaire, sont priés de s'adresser à M^r Diegerick, bibliothécaire de la Société.

Afin de compléter des séries épuisées, le Comité désire acquérir des exemplaires des publications suivantes : **Bulletin IV^e** (1896-1897), **V^e** (1897) et **XI^e** (1903) années; **Annales**, 2^e fascicule du tome V (1903). S'adresser à M^r Diegerick.

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00673 4251

